

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MISSION INTERMINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT  
DES COMPTES ET RAPPORT DE GESTION POUR

2008

RECHERCHE ET  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





## NOTE EXPLICATIVE

---

Cette annexe au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2008 est prévue par l'article 54-4° de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 (LOLF). Conformément aux dispositions de la loi organique, ce document présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'une mission et alloués à une politique publique. Il comprend les rapports annuels de performances des programmes qui lui sont associés. Les rapports annuels de performances rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances accompagnant la loi de finances pour 2008, tant en termes d'exécution des crédits que de compte-rendu en matière de performance, d'activité des opérateurs de l'État et d'analyse des coûts et des charges.

**Cette annexe par mission récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et attributions de produits) et les emplois utilisés en 2008 en les détaillant par programme, action, titre et catégorie.**

La maquette budgétaire (Mission Programme Action Objectif Indicateur Opérateurs) est celle de la loi de finances pour 2008. Le cas échéant les données relatives à l'exécution 2007 peuvent avoir été retraitées.

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :**

■ **La présentation de la consommation effective et de la prévision initiale des crédits du programme et des dépenses fiscales associées**

- Les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories). Les fonds de concours ouverts (FDC) et les attributions de produits (ADP) réalisées en 2008, ainsi que leurs évaluations initiales sont précisés.
- Les crédits 2007.
- Les dépenses fiscales rattachées, le cas échéant, au programme ; lorsqu'un programme comprend l'une des vingt-et-une dépenses fiscales à plus fort enjeu, celle-ci fait l'objet d'un développement particulier.
- Les charges du programme, évaluées par action.

■ **Le rapport annuel de performances qui regroupe**

- Le bilan stratégique du programme.
- Un rappel de la présentation du programme.
- Pour chaque objectif de performance, les résultats attendus et obtenus des indicateurs, et une analyse de ces résultats.
- La justification au premier euro des mouvements de crédits et des dépenses constatées. Elle rappelle le contenu physique et financier du programme, les déterminants de la dépense effective, ainsi que les raisons des écarts avec la prévision initiale. Un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement est aussi présenté. La partie concernant les dépenses de personnel explique la gestion des autorisations d'emplois.
- Une présentation des réalisations effectives des principaux opérateurs et des emplois effectivement rémunérés.
- La présentation des coûts complets, prévus et constatés, associés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

**Les emplois sont exprimés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)**. On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80% sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80% correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS DE LA MISSION</b>	<b>9</b>
Récapitulation des crédits et des emplois par programme	9
Récapitulation des crédits par programme et action	12
Récapitulation des crédits par programme et titre	16
Programme 150	
<b>FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	<b>21</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	22
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	26
Rappel de la présentation du programme	38
Objectifs et indicateurs de performance	43
Justification au premier euro	67
Opérateurs	105
Analyse des coûts du programme et des actions	137
Programme 231	
<b>VIE ÉTUDIANTE</b>	<b>147</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	148
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	150
Rappel de la présentation du programme	159
Objectifs et indicateurs de performance	161
Justification au premier euro	166
Opérateurs	182
Analyse des coûts du programme et des actions	190
Programme 172	
<b>RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES PLURIDISCIPLINAIRES</b>	<b>195</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	196
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	200
Rappel de la présentation du programme	212
Objectifs et indicateurs de performance	215
Justification au premier euro	224
Opérateurs	245
Analyse des coûts du programme et des actions	287
Programme 187	
<b>RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES</b>	<b>295</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	296
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	300
Rappel de la présentation du programme	307
Objectifs et indicateurs de performance	310
Justification au premier euro	315
Opérateurs	324
Analyse des coûts du programme et des actions	359
Programme 193	
<b>RECHERCHE SPATIALE</b>	<b>365</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	366
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	368
Rappel de la présentation du programme	374
Objectifs et indicateurs de performance	376
Justification au premier euro	380

Opérateurs	388
Analyse des coûts du programme et des actions	395
<b>Programme 189</b>	
<b>RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES RISQUES ET DES POLLUTIONS</b>	<b>401</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	402
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	404
Rappel de la présentation du programme	410
Objectifs et indicateurs de performance	412
Justification au premier euro	415
Opérateurs	428
Analyse des coûts du programme et des actions	434
<b>Programme 188</b>	
<b>RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE</b>	<b>441</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	442
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	445
Rappel de la présentation du programme	451
Objectifs et indicateurs de performance	454
Justification au premier euro	461
Opérateurs	469
Analyse des coûts du programme et des actions	474
<b>Programme 192</b>	
<b>RECHERCHE INDUSTRIELLE</b>	<b>479</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	480
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	483
Rappel de la présentation du programme	491
Objectifs et indicateurs de performance	494
Justification au premier euro	500
Opérateurs	507
Analyse des coûts du programme et des actions	513
<b>Programme 190</b>	
<b>RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'HABITAT</b>	<b>519</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	520
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	522
Rappel de la présentation du programme	530
Objectifs et indicateurs de performance	533
Justification au premier euro	537
Opérateurs	547
Analyse des coûts du programme et des actions	558
<b>Programme 191</b>	
<b>RECHERCHE DUALE (CIVILE ET MILITAIRE)</b>	<b>563</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	564
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	567
Rappel de la présentation du programme	572
Objectifs et indicateurs de performance	575
Justification au premier euro	577
Opérateurs	586
Analyse des coûts du programme et des actions	589

Programme 186

**RECHERCHE CULTURELLE ET CULTURE SCIENTIFIQUE**

**593**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

594

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

597

Rappel de la présentation du programme

602

Objectifs et indicateurs de performance

604

Justification au premier euro

609

Opérateurs

622

Analyse des coûts du programme et des actions

629

Programme 142

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE AGRICOLES**

**635**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

636

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

638

Rappel de la présentation du programme

644

Objectifs et indicateurs de performance

646

Justification au premier euro

649

Opérateurs

665

Analyse des coûts du programme et des actions

672

# MISSION

---

## RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS DE LA MISSION

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

**Avertissement**

Le présent document contient des données relatives aux autorisations d'engagement consommées durant l'année qui peuvent différer de celles contenues dans la loi de règlement. Le montant figurant dans la loi de règlement (rappelé dans la colonne "Autorisations d'engagement Loi de règlement") retrace en effet le montant global des AE consommées, minoré des retraits d'engagement sur années antérieures.

Les rapports annuels de performance détaillent le montant des AE consommées par action et sous-action. Or, ce niveau d'exécution n'existait pas préalablement au 1er janvier 2006. Il n'a donc par construction pas été possible d'imputer rétrospectivement ces retraits d'engagement, que ce soit par destination (action et sous action) ou par nature (titre et catégorie). Il en résulte mécaniquement un écart entre le montant global des AE consommées figurant dans la loi de règlement et le montant des AE consommées hors retraits d'engagement détaillé par programme, action et sous action, figurant dans la colonne "Autorisations d'engagement".

La colonne « ETPT » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2007 (rubrique « récapitulation des crédits et des emplois par programme ») et des transferts d'ETPT prévus en gestion ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2007 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels).

Programme / Ministre intéressé Crédits	Autorisations d'engagement Loi de règlement	Écart entre AE LR et AE RAP	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT (*)
<b>Formations supérieures et recherche universitaire</b> Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Exécution	11 110 800 766	-3 182 452	11 113 983 218	11 355 338 306	146 381
Prévision			11 457 037 075	11 380 113 504	148 520
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>			11 190 530 799	11 272 808 935	148 520
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>			266 506 276	107 304 569	
<b>Vie étudiante</b> Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Exécution	1 948 898 013	-2	1 948 898 015	1 934 318 817	1 553
Prévision			1 952 095 079	1 936 095 079	1 687
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>			1 981 528 751	1 965 528 751	1 687
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>			-29 433 672	-29 433 672	
<b>Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b> Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Exécution	4 789 598 629	-3 896 635	4 793 495 264	4 783 029 540	
Prévision			4 793 813 985	4 946 114 751	
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>			4 982 496 835	4 982 496 835	
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>			-188 682 850	-36 382 084	
<b>Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources</b> Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Exécution	1 179 582 252	0	1 179 582 252	1 209 082 332	
Prévision			1 179 582 909	1 218 582 333	
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>			1 216 843 527	1 216 843 527	
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>			-37 260 618	1 738 806	

## Recherche et enseignement supérieur

Mission | RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

Programme / Ministre intéressé Crédits	Autorisations d'engagement Loi de règlement	Écart entre AE LR et AE RAP	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT (*)
<b>Recherche spatiale</b>					
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Exécution	1 238 088 174	0	1 238 088 174	1 238 088 174	
Prévision			1 238 088 174	1 238 088 174	
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			1 277 749 726	1 277 749 726	
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-39 661 552	-39 661 552	
<b>Recherche dans le domaine des risques et des pollutions</b>					
Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire					
Exécution	224 565 131	+1	224 565 130	227 791 226	
Prévision			236 137 226	235 344 185	
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			279 739 068	279 739 068	
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-43 601 842	-44 394 883	
<b>Recherche dans le domaine de l'énergie</b>					
Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire					
Exécution	640 743 980	0	640 743 980	640 743 980	
Prévision			646 128 603	645 389 811	
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			668 314 416	668 314 416	
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-22 185 813	-22 924 605	
<b>Recherche industrielle</b>					
Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi					
Exécution	661 627 534	0	661 627 534	449 727 358	
Prévision			685 411 813	449 846 702	
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			687 269 892	564 419 892	
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-1 858 079	-114 573 190	
<b>Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat</b>					
Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire					
Exécution	378 116 743	-13 577 533	391 694 276	348 128 900	
Prévision			400 254 586	348 250 265	
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			413 357 413	376 118 413	
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-13 102 827	-27 868 148	
<b>Recherche duale (civile et militaire)</b>					
Ministre de la défense					
Exécution	195 049 076	0	195 049 076	195 049 076	
Prévision			195 049 076	195 049 076	
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			200 000 000	200 000 000	
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-4 950 924	-4 950 924	
<b>Recherche culturelle et culture scientifique</b>					
Ministre de la culture et de la communication					
Exécution	143 039 752	-97 173	143 136 925	143 003 501	525
Prévision			150 096 790	146 975 599	609
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			159 744 726	157 194 726	609
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-9 647 936	-10 219 127	
<b>Enseignement supérieur et recherche agricoles</b>					
Ministre de l'agriculture et de la pêche					
Exécution	271 159 513	-430 681	271 590 194	275 231 752	2 609
Prévision			272 971 032	276 220 466	2 691
Crédits de LFI (hors FDC et ADP)			278 530 744	281 970 744	2 691
Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)			-5 559 712	-5 750 278	
<b>Total Exécution</b>	<b>22 781 269 563</b>	<b>-21 184 475</b>	<b>22 802 454 038</b>	<b>22 799 532 962</b>	<b>151 068</b>
Total Prévision			23 206 666 348	23 016 069 945	153 507

(\*) Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois



## Recherche et enseignement supérieur

Mission | RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
<i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>				
<b>150 Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>10 541 015 424</b> <b>10 656 142 843</b>	<b>11 236 950 799</b> <b>11 113 983 218</b>	<b>10 709 714 223</b> <b>10 761 899 784</b>	<b>11 319 228 935</b> <b>11 355 338 306</b>
01 Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	2 217 784 503 2 509 026 525	2 385 959 979 2 512 650 116	2 217 784 503 2 508 965 054	2 385 959 979 2 512 594 290
02 Formation initiale et continue de niveau master	1 924 735 478 2 106 211 991	2 162 387 751 2 252 627 809	1 924 735 478 2 106 148 940	2 162 387 751 2 252 604 592
03 Formation initiale et continue de niveau doctorat	496 594 283 152 390 312	190 059 072 218 592 094	496 374 946 152 390 312	190 059 072 218 592 094
04 Établissements d'enseignement privés	56 388 852 56 498 852	59 288 852 59 388 852	56 388 852 56 498 852	59 288 852 59 388 852
05 Bibliothèques et documentation	378 113 222 470 677 376	349 826 812 368 359 105	378 113 222 470 484 125	349 826 812 368 463 071
06 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	805 140 158 507 397 901	801 765 836 702 585 785	805 140 158 507 397 901	801 765 836 702 585 785
07 Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	424 654 223 215 557 065	350 095 751 305 821 889	424 654 223 215 557 065	350 095 751 305 821 889
08 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	441 076 161 368 232 006	495 791 305 449 160 475	441 076 161 368 232 006	495 791 305 449 160 475
09 Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 262 966 8 097 016	13 650 762 5 690 854	1 262 966 8 097 016	13 650 762 5 690 854
10 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	122 844 460 123 230 847	128 417 116 119 312 020	122 844 460 123 226 392	128 417 116 119 311 079
11 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	951 113 117 615 611 610	839 573 846 792 802 538	951 113 117 615 611 610	839 573 846 792 802 538
12 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	398 586 775 928 759 461	999 504 274 939 447 172	398 586 775 934 441 297	999 504 274 939 517 604
13 Diffusion des savoirs et musées	84 720 949 90 174 598	76 300 768 75 204 022	84 720 949 90 174 598	76 300 768 75 204 022
14 Immobilier	1 120 942 693 1 138 258 578	1 377 997 397 1 231 994 270	1 289 860 829 1 238 994 654	1 460 275 533 1 473 048 470
15 Pilotage et support du programme	727 754 777 1 366 018 705	1 006 331 278 1 080 346 217	727 754 777 1 365 679 962	1 006 331 278 1 080 652 691
16 Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur (ancien)	389 302 807 0		389 302 807 0	
<b>231 Vie étudiante</b>	<b>1 851 909 704</b> <b>1 853 501 068</b>	<b>1 985 528 751</b> <b>1 948 898 015</b>	<b>1 851 909 704</b> <b>1 853 491 766</b>	<b>1 969 528 751</b> <b>1 934 318 817</b>
01 Aides directes	1 446 276 892 1 433 343 279	1 507 754 311 1 476 728 600	1 446 276 892 1 433 301 793	1 507 754 311 1 476 601 155
02 Aides indirectes	228 973 239 245 771 281	267 120 625 241 675 093	228 973 239 245 771 280	251 120 625 227 217 560
03 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	112 050 507 105 689 757	137 670 804 131 292 375	112 050 507 105 721 942	137 670 804 131 298 155
04 Pilotage et animation du programme	64 609 066 68 696 751	72 983 011 99 201 947	64 609 066 68 696 751	72 983 011 99 201 947

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
<i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>				
<b>172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b>	<b>3 846 981 484</b> <b>3 787 057 380</b>	<b>4 982 696 835</b> <b>4 793 495 264</b>	<b>3 846 981 484</b> <b>3 638 168 175</b>	<b>4 982 696 835</b> <b>4 783 029 540</b>
01 Pilotage et animation du programme et de la mission	14 986 770 18 874 786	20 855 370 55 635 070	14 986 770 17 955 707	20 855 370 56 759 572
02 Actions incitatives et soutien à l'innovation	24 178 000 17 212 333	962 720 511 899 237 583	24 178 000 16 985 555	962 720 511 741 219 190
03 Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	76 738 771 72 903 780	83 847 729 75 457 071	76 738 771 73 558 511	83 847 729 73 333 466
04 Renforcement des liens entre science et société	8 609 588 7 971 689	8 559 588 8 040 520	8 609 588 8 074 992	8 559 588 8 090 910
05 Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 089 600 218 1 077 545 055	1 115 230 767 1 060 694 120	1 089 600 218 1 028 695 861	1 115 230 767 1 109 543 314
06 Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	449 803 073 432 179 551	478 806 448 456 363 263	449 803 073 418 983 433	478 806 448 469 559 381
07 Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	510 805 759 509 412 076	538 106 277 514 376 039	510 805 759 486 939 500	538 106 277 536 848 615
08 Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	302 594 823 298 158 593	349 763 441 307 496 608	302 594 823 288 519 075	349 763 441 317 136 126
09 Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	276 639 990 276 401 209	290 089 441 277 709 673	276 639 990 265 461 117	290 089 441 288 649 765
10 Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	290 460 329 290 070 330	304 569 149 290 467 017	290 460 329 278 553 192	304 569 149 301 984 155
11 Recherches interdisciplinaires et transversales	55 179 876 55 179 877	58 487 225 56 136 289	55 179 876 52 089 332	58 487 225 59 226 834
12 Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	64 169 759 64 169 759	67 975 257 64 338 599	64 169 759 61 371 533	67 975 257 67 136 825
13 Grandes infrastructures de recherche	211 642 000 211 642 000	210 320 000 235 952 133	211 642 000 200 633 281	210 320 000 246 960 852
14 Moyens généraux et d'appui à la recherche	471 572 528 455 336 342	493 365 632 491 591 279	471 572 528 440 347 086	493 365 632 506 580 535
<b>187 Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources</b>	<b>1 163 116 925</b> <b>1 154 966 925</b>	<b>1 216 843 527</b> <b>1 179 582 252</b>	<b>1 163 116 925</b> <b>1 125 466 845</b>	<b>1 216 843 527</b> <b>1 209 082 332</b>
01 Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	250 050 372 250 050 372	263 194 419 253 330 356	250 050 372 243 605 816	263 194 419 259 774 912
02 Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	243 022 351 243 022 351	254 677 372 242 984 341	243 022 351 234 955 809	254 677 372 251 050 883
03 Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	82 315 666 82 315 666	86 372 797 83 299 988	82 315 666 80 428 480	86 372 797 85 187 174
04 Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	69 477 944 69 477 944	72 954 285 69 338 778	69 477 944 66 699 467	72 954 285 72 117 255
05 Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	153 963 520 153 963 520	162 406 049 155 596 317	153 963 520 149 216 141	162 406 049 160 343 696
06 Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	64 960 966 64 960 966	68 584 144 66 784 802	64 960 966 64 202 916	68 584 144 67 542 852
07 Grandes infrastructures de recherche	53 198 698 53 198 698	54 145 641 53 564 678	53 198 698 53 198 698	54 145 641 53 564 678
08 Moyens généraux et d'appui à la recherche	246 127 408 237 977 408	254 508 820 254 682 992	246 127 408 233 159 518	254 508 820 259 500 882
<b>193 Recherche spatiale</b>	<b>1 261 054 058</b> <b>1 247 481 485</b>	<b>1 277 749 726</b> <b>1 238 088 174</b>	<b>1 261 054 058</b> <b>1 247 481 485</b>	<b>1 277 749 726</b> <b>1 238 088 174</b>
01 Développement de la technologie spatiale au service de la science	127 551 962 127 551 962	130 470 339 126 049 018	127 551 962 127 551 962	130 470 339 126 049 018
02 Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	207 946 202 207 946 202	212 420 240 205 653 690	207 946 202 207 946 202	212 420 240 205 653 690
03 Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	139 265 116 139 265 116	140 332 784 138 718 044	139 265 116 139 265 116	140 332 784 138 718 044

## Recherche et enseignement supérieur

## Mission | RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

Numéro et intitulé du programme ou de l'action <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
04 Maîtrise de l'accès à l'espace	428 866 396 415 316 396	435 119 880 425 662 080	428 866 396 415 316 396	435 119 880 425 662 080
05 Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	217 391 009 226 275 009	223 364 866 214 329 986	217 391 009 226 275 009	223 364 866 214 329 986
06 Moyens généraux et d'appui à la recherche	107 203 373 107 203 373	111 931 617 104 780 617	107 203 373 107 203 373	111 931 617 104 780 617
07 Développement des satellites de météorologie	32 830 000 23 923 427	24 110 000 22 894 739	32 830 000 23 923 427	24 110 000 22 894 739
<b>189 Recherche dans le domaine des risques et des pollutions</b>	<b>276 843 057 247 579 072</b>	<b>279 739 068 224 565 130</b>	<b>276 843 057 251 340 528</b>	<b>279 739 068 227 791 226</b>
01 Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	4 867 948 5 215 248	5 866 289 5 718 148	4 867 948 6 037 421	5 866 289 5 718 148
02 Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 092 805 1 096 895	1 592 169 1 535 933	1 092 805 1 096 895	1 592 169 1 535 933
03 Evaluation et prévention des risques nucléaires	235 150 587 207 462 280	235 067 255 212 551 794	235 150 587 207 462 280	235 067 255 212 551 794
04 Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	28 236 965 28 518 962	28 723 389 -2 560 000	28 236 965 29 511 790	28 723 389 0
05 Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	7 494 752 5 285 687	8 489 966 7 319 255	7 494 752 7 232 142	8 489 966 7 985 351
<b>188 Recherche dans le domaine de l'énergie</b>	<b>659 299 204 618 502 161</b>	<b>668 314 416 640 743 980</b>	<b>659 299 297 618 502 161</b>	<b>668 314 416 640 743 980</b>
01 Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	436 724 504 397 702 454	442 600 000 437 921 641	436 724 504 397 702 454	442 600 000 437 921 641
02 Nouvelles technologies de l'énergie	75 752 686 69 595 208	81 472 949 71 829 121	75 752 686 69 595 208	81 472 949 71 829 121
03 Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	146 822 014 151 204 499	144 241 467 130 993 218	146 822 107 151 204 499	144 241 467 130 993 218
<b>192 Recherche industrielle</b>	<b>644 320 182 1 105 439 561</b>	<b>687 269 892 661 627 534</b>	<b>576 470 182 863 214 084</b>	<b>564 419 892 449 727 358</b>
01 Recherche publique sur les technologies de base	85 418 950 84 570 078	85 418 950 83 996 423	85 418 950 84 570 078	85 418 950 83 996 423
02 Soutien et diffusion de l'innovation technologique	167 150 000 601 875 570	180 640 000 165 140 667	167 150 000 602 861 195	180 640 000 167 440 459
03 Soutien de la recherche industrielle stratégique	391 751 232 418 993 913	421 210 942 412 490 444	323 901 232 175 782 811	298 360 942 198 290 476
<b>190 Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat</b>	<b>400 432 284 388 681 326</b>	<b>413 500 413 391 694 276</b>	<b>378 177 473 363 431 470</b>	<b>376 261 413 348 128 900</b>
01 Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	44 893 122 44 909 341	46 526 686 37 170 845	45 354 142 45 368 651	46 526 686 43 450 772
02 Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	280 456 664 268 686 576	290 398 000 285 186 504	256 724 664 241 637 662	254 859 000 231 072 856
03 Recherche et développement dans le domaine des transports	48 559 467 46 785 495	49 550 746 43 720 332	49 478 978 47 863 698	48 650 746 46 527 857
04 Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	26 523 031 28 299 914	27 024 981 25 616 595	26 619 689 28 561 459	26 224 981 27 077 415
<b>191 Recherche duale (civile et militaire)</b>	<b>198 000 000 196 184 621</b>	<b>200 000 000 195 049 076</b>	<b>198 000 000 196 184 621</b>	<b>200 000 000 195 049 076</b>
01 Recherche duale en sciences du vivant	19 800 000	19 000 000 18 922 110	19 800 000	19 000 000 18 922 110
02 Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	4 950 000 33 968 278	4 000 000 3 851 740	4 950 000 33 968 278	4 000 000 3 851 740
03 Recherche duale dans le domaine aérospatial	163 350 000 162 216 343	165 000 000 160 720 006	163 350 000 162 216 343	165 000 000 160 720 006
04 Autres recherches et développements technologiques duaux	9 900 000	12 000 000 11 555 220	9 900 000	12 000 000 11 555 220

Numéro et intitulé du programme ou de l'action <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
<b>186 Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<i>151 484 520</i> <b>148 578 792</b>	<i>159 744 726</i> <b>143 136 925</b>	<i>150 224 520</i> <b>148 078 809</b>	<i>157 194 726</i> <b>143 003 501</b>
01 Recherche en faveur des patrimoines	<i>7 161 371</i> <i>5 724 563</i>	<i>6 937 105</i> <i>5 126 319</i>	<i>7 005 396</i> <i>6 454 036</i>	<i>6 937 105</i> <i>6 035 811</i>
02 Recherche en faveur de la création	<i>2 067 912</i> <i>1 920 552</i>	<i>2 078 827</i> <i>1 983 884</i>	<i>2 027 148</i> <i>2 246 886</i>	<i>2 078 827</i> <i>2 115 437</i>
03 Opérateurs de la culture scientifique et technique	<i>105 221 367</i> <i>104 822 833</i>	<i>111 486 985</i> <i>103 325 568</i>	<i>104 221 367</i> <i>103 408 304</i>	<i>108 936 985</i> <i>101 934 319</i>
04 Recherches transversales et pilotage du programme	<i>37 033 870</i> <i>36 110 844</i>	<i>39 241 809</i> <i>32 701 154</i>	<i>36 970 609</i> <i>35 969 583</i>	<i>39 241 809</i> <i>32 917 934</i>
<b>142 Enseignement supérieur et recherche agricoles</b>	<i>272 400 215</i> <b>261 446 411</b>	<i>278 530 744</i> <b>271 590 194</b>	<i>275 845 215</i> <b>264 970 258</b>	<i>281 970 744</i> <b>275 231 752</b>
01 Enseignement supérieur	<i>230 461 799</i> <i>220 852 686</i>	<i>235 627 306</i> <i>231 693 753</i>	<i>232 065 992</i> <i>221 649 550</i>	<i>237 226 500</i> <i>234 325 213</i>
02 Recherche, développement et transfert de technologie	<i>41 938 416</i> <i>40 593 725</i>	<i>42 903 438</i> <i>39 896 441</i>	<i>43 779 223</i> <i>43 320 708</i>	<i>44 744 244</i> <i>40 906 539</i>

## Recherche et enseignement supérieur

Mission | RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
<b>150 / Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>10 541 015 424</b> <b>10 656 142 843</b>	<b>11 236 950 799</b> <b>11 113 983 218</b>	<b>10 709 714 223</b> <b>10 761 899 784</b>	<b>11 319 228 935</b> <b>11 355 338 306</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	8 092 355 625 8 120 743 757	8 424 189 285 8 477 673 796	8 092 355 625 8 120 743 757	8 424 189 285 8 477 673 796
Autres dépenses :	2 448 659 799 2 535 399 086	2 812 761 514 2 636 309 422	2 617 358 598 2 641 156 027	2 895 039 650 2 877 664 510
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	2 164 238 675 2 136 016 562	2 237 172 032 2 221 353 056	2 258 610 323 2 200 213 422	2 295 232 032 2 357 102 432
Titre 5. Dépenses d'investissement	132 724 900 179 295 418	173 708 195 142 877 141	219 072 051 185 436 561	292 950 346 198 253 226
Titre 6. Dépenses d'intervention	89 476 224 95 272 423	97 462 224 90 353 841	89 476 224 111 080 483	97 462 224 106 785 916
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	62 220 000 124 814 683	304 419 063 181 725 384	50 200 000 144 425 561	209 395 048 215 522 936
<b>231 / Vie étudiante</b>	<b>1 851 909 704</b> <b>1 853 501 068</b>	<b>1 985 528 751</b> <b>1 948 898 015</b>	<b>1 851 909 704</b> <b>1 853 491 766</b>	<b>1 969 528 751</b> <b>1 934 318 817</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	73 000 068 68 960 257	81 378 865 76 422 326	73 000 068 68 960 257	81 378 865 76 422 326
Autres dépenses :	1 778 909 636 1 784 540 811	1 904 149 886 1 872 475 689	1 778 909 636 1 784 531 509	1 888 149 886 1 857 896 491
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	343 123 398 383 662 583	387 573 398 387 657 353	343 123 398 353 612 624	387 573 398 385 938 537
Titre 5. Dépenses d'investissement		20 000 000 2 441 479		4 000 000 1 003 043
Titre 6. Dépenses d'intervention	1 423 737 258 1 399 364 604	1 487 727 508 1 462 296 098	1 423 737 258 1 428 628 727	1 487 727 508 1 461 855 623
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	12 048 980 1 513 624	8 848 980 20 080 759	12 048 980 2 290 158	8 848 980 9 099 288
<b>172 / Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b>	<b>3 846 981 484</b> <b>3 787 057 380</b>	<b>4 982 696 835</b> <b>4 793 495 264</b>	<b>3 846 981 484</b> <b>3 638 168 175</b>	<b>4 982 696 835</b> <b>4 783 029 540</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	3 526 878 422 3 496 694 677	4 634 627 716 4 385 673 111	3 526 878 422 3 346 791 371	4 634 627 716 4 384 280 015
Titre 5. Dépenses d'investissement		246 781		246 781
Titre 6. Dépenses d'intervention	319 803 062 290 362 703	348 069 119 407 575 372	319 803 062 291 376 804	348 069 119 398 502 744
<b>187 / Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources</b>	<b>1 163 116 925</b> <b>1 154 966 925</b>	<b>1 216 843 527</b> <b>1 179 582 252</b>	<b>1 163 116 925</b> <b>1 125 466 845</b>	<b>1 216 843 527</b> <b>1 209 082 332</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 163 116 925 1 154 966 925	1 216 812 427 1 179 582 252	1 163 116 925 1 125 466 845	1 216 812 427 1 209 082 332
<b>193 / Recherche spatiale</b>	<b>1 261 054 058</b> <b>1 247 481 485</b>	<b>1 277 749 726</b> <b>1 238 088 174</b>	<b>1 261 054 058</b> <b>1 247 481 485</b>	<b>1 277 749 726</b> <b>1 238 088 174</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	543 217 058 538 558 058	568 637 726 530 193 435	543 217 058 538 558 058	568 637 726 530 193 435
Titre 6. Dépenses d'intervention	717 837 000 708 923 427	709 112 000 707 894 739	717 837 000 708 923 427	709 112 000 707 894 739

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
<b>189 / Recherche dans le domaine des risques et des pollutions</b>	276 843 057 <b>247 579 072</b>	279 739 068 <b>224 565 130</b>	276 843 057 <b>251 340 528</b>	279 739 066 <b>227 791 226</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	269 682 404 242 535 424	271 583 665 217 323 315	269 682 404 244 352 589	271 583 665 220 016 761
Titre 6. Dépenses d'intervention	7 160 653 5 043 648	8 155 403 7 241 815	7 160 653 6 987 939	8 155 403 7 774 465
<b>188 / Recherche dans le domaine de l'énergie</b>	659 299 204 <b>618 502 161</b>	668 314 416 <b>640 743 980</b>	659 299 297 <b>618 502 161</b>	668 314 416 <b>640 743 980</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	651 097 239 599 016 225	662 402 949 635 166 898	651 097 239 599 016 225	662 402 949 635 166 898
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	19 485 936	5 911 467 5 577 082	19 485 936	5 911 467 5 577 082
<b>192 / Recherche industrielle</b>	644 320 182 <b>1 105 439 561</b>	687 269 892 <b>661 627 534</b>	576 470 182 <b>863 214 084</b>	564 419 892 <b>449 727 358</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	140 568 950 116 018 412	136 908 950 127 721 143	140 568 950 134 696 065	136 908 950 134 037 090
Titre 6. Dépenses d'intervention	503 751 232 987 335 871	550 360 942 533 060 906	435 901 232 726 432 741	427 510 942 314 844 783
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	2 085 278	845 485	2 085 278	845 485
<b>190 / Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat</b>	400 432 284 <b>388 681 326</b>	413 500 413 <b>391 694 276</b>	378 177 473 <b>363 431 470</b>	376 261 413 <b>348 128 900</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	108 471 392 112 393 333	116 022 413 102 497 506	108 468 050 114 230 649	116 002 413 113 610 042
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 273 475	46 980		23 968
Titre 6. Dépenses d'intervention	67 704 228 104 341 758	111 080 000 136 151 790	61 564 759 80 501 520	85 317 000 96 738 201
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	224 256 664 161 672 760	186 398 000 152 998 000	208 144 664 168 699 301	174 942 000 137 756 689
<b>191 / Recherche duale (civile et militaire)</b>	198 000 000 <b>196 184 621</b>	200 000 000 <b>195 049 076</b>	198 000 000 <b>196 184 621</b>	200 000 000 <b>195 049 076</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	198 000 000 196 184 621	200 000 000 195 049 076	198 000 000 196 184 621	200 000 000 195 049 076
<b>186 / Recherche culturelle et culture scientifique</b>	151 484 520 <b>148 578 792</b>	159 744 726 <b>143 136 925</b>	150 224 520 <b>148 078 809</b>	157 194 726 <b>143 003 501</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	34 273 153 34 035 062	36 457 741 30 408 609	34 273 153 34 035 062	36 457 741 30 408 609
Autres dépenses :	117 211 367 114 543 730	123 286 985 112 728 316	115 951 367 114 043 747	120 736 985 112 594 892
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	110 327 589 108 724 103	116 817 470 107 155 938	109 171 069 107 777 605	114 267 470 106 630 091
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 112 496 391 861	771 067 196 049	947 662 454 998	771 067 314 063
Titre 6. Dépenses d'intervention	5 771 282 5 427 766	5 698 448 5 376 329	5 832 636 5 811 144	5 698 448 5 650 738
<b>142 / Enseignement supérieur et recherche agricoles</b>	272 400 215 <b>261 446 411</b>	278 530 744 <b>271 590 194</b>	275 845 215 <b>264 970 258</b>	281 970 744 <b>275 231 752</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	158 935 032 147 644 554	159 636 008 156 658 283	158 935 032 147 644 554	159 636 008 156 658 283
Autres dépenses :	113 465 183 113 801 857	118 894 736 114 931 911	116 910 183 117 325 704	122 334 736 118 573 469
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	77 056 341 71 845 734	74 362 210 80 013 149	78 949 283 76 500 138	75 961 404 82 558 659

## Recherche et enseignement supérieur

Mission | RÉCAPITULATIONS DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2007	2008	2007	2008
Titre 6. Dépenses d'intervention	36 408 842 41 956 123	44 532 526 34 918 762	37 960 900 40 825 566	46 373 332 36 014 810
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>21 266 857 057</b>	<b>23 386 868 897</b>	<b>21 347 636 138</b>	<b>23 293 948 033</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>21 665 561 645</b>	<b>22 802 454 038</b>	<b>21 332 229 986</b>	<b>22 799 532 962</b>
Dont :				
Titre 2. Dépenses de personnel	8 358 863 878 8 371 383 630	8 701 661 899 8 741 163 014	8 358 863 878 8 371 383 630	8 701 661 899 8 741 163 014
Autres dépenses :	<b>12 907 993 179</b>	<b>14 685 206 998</b>	<b>12 988 772 260</b>	<b>14 592 286 134</b>
	<b>13 294 178 015</b>	<b>14 061 291 024</b>	<b>12 960 846 356</b>	<b>14 058 369 948</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	9 295 778 393 9 156 616 657	10 622 920 956 10 169 386 232	9 390 883 121 9 037 400 212	10 680 010 150 10 353 665 368
Titre 5. Dépenses d'investissement	133 837 396 189 960 754	194 479 262 145 808 430	220 019 713 185 891 559	297 721 413 199 841 081
Titre 6. Dépenses d'intervention	3 179 851 746 3 638 028 323	3 362 229 270 3 384 869 652	3 107 475 782 3 400 568 351	3 215 457 076 3 136 062 019
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	298 525 644 309 572 281	505 577 510 361 226 710	270 393 644 336 986 234	399 097 495 368 801 480





## PROGRAMME 150

**FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE**

MINISTRE CONCERNÉ : VALÉRIE PÉCRESSE, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	22
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	26
Rappel de la présentation du programme	38
Objectifs et indicateurs de performance	43
Justification au premier euro	67
Opérateurs	105
Analyse des coûts du programme et des actions	137

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Patrick HETZEL

Directeur général de l'enseignement supérieur

Responsable du programme n° 150 : Formations supérieures et recherche universitaire

Doté d'un budget global de 11,2 milliards d'euros en 2008, le programme 150 participe, au sein de la MIREs, à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

Plusieurs chantiers de grande envergure ont été lancés à ce titre au cours des dernières années (Loi sur la liberté et responsabilité des universités dite « Loi LRU », loi de programmation sur la recherche incluant la recherche universitaire, plan campus, plan licence ...), dans le but de rendre plus attractifs et plus efficaces, au regard des besoins de la nation, les universités et les autres établissements chargés de la mise en œuvre opérationnelle de ces politiques publiques.

C'est à l'aune de ces objectifs généraux, et des objectifs ciblés définis dans le Programme annuel de performances, que sont présentés ici les résultats de l'année 2008.

Il convient de préciser en premier lieu que cette année 2008 constitue une étape de montée en charge des grands chantiers, qui ne devraient commencer à produire leurs effets qu'à compter de l'année 2009, lorsque commenceront à être intégrés au niveau des opérateurs du programme tant le transfert de compétences institué en faveur des universités, que le nouveau système d'allocation des moyens ou bien encore les mesures en faveur de la réussite en licence.

S'agissant des moyens mis à la disposition du programme 150, l'année 2008 aura été marquée par une augmentation nette des crédits de **5,7%** par rapport à l'année 2007 (crédits ouverts 2008 / crédits ouverts 2007), et par une hausse des effectifs rémunérés par l'État de **1,64%** par rapport à l'année 2007.

Les objectifs de performance du programme ont quant à eux été globalement atteints au cours de l'année 2008 dans les trois grands domaines que sont la formation, la recherche universitaire et le pilotage des établissements d'enseignement supérieurs, sous réserve des limites méthodologiques inhérentes à la construction et au suivi des indicateurs de performance. D'une façon générale, l'atteinte des résultats prévus en 2008 permet de valider dans la quasi totalité des cas les cibles définies pour 2012.

En matière de performance, les objectifs du programme sont globalement atteints, avec quelques nuances. En fonction des dates de disponibilité des différentes données, cette appréciation se fonde soit sur les réalisations 2008, soit sur les réalisations 2007. Le résultat est atteint quand la prévision est réalisée ou dépassée, et partiellement atteint quand le résultat est inférieur à la prévision mais en amélioration par rapport à l'année précédente.

**En matière de réussite dans l'enseignement supérieur** (objectifs 1 à 6), les améliorations se poursuivent, traduction de la mise en place de la réforme LMD. Les effets du plan licence devraient commencer à se ressentir dès 2009. La hausse du taux d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur se poursuit, même si elle reste légèrement en dessous des prévisions et parallèlement la part des jeunes sortants non diplômés de l'enseignement supérieur se réduit.

De plus, l'attractivité de l'enseignement supérieur auprès des étudiants étrangers tout comme en matière de formation continue s'améliore.

La performance doit néanmoins être accentuée pour les IUT. Les résultats se sont dégradés en termes d'accueil des bacheliers professionnels et technologiques, malgré le dispositif de financement spécifique mis en place et une augmentation du nombre de bacheliers accueillis, réelle mais encore en deçà des objectifs fixés. Toutefois, les taux de réussite des baccalauréats professionnels et technologiques dans les IUT s'améliorent.

**En matière de recherche** (objectifs 7 à 11), malgré une compétition internationale accrue, les résultats s'améliorent sur plusieurs points, ce qui traduit l'effet des mesures prises ces dernières années dans le cadre notamment de la loi de programmation pour la recherche. Ainsi, les objectifs en termes de production et de reconnaissance scientifiques sont atteints, tout comme la part des articles co-publiés avec les pays membres de l'Union européenne.

Si les prévisions ne sont pas totalement atteintes, les résultats s'améliorent au niveau du dépôt des brevets et en termes de ressources issues des valorisations.

Les mesures prises concernant les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (P.R.E.S), le nouveau système d'allocation des moyens, le nouveau dispositif « doctorants conseils », ou encore la majoration du contingent de primes d'encadrement doctoral devraient contribuer à l'atteinte des cibles 2012, sauf risque d'évolution des facteurs exogènes (hypothèse de stabilisation des indicateurs économiques).

Enfin, les efforts des opérateurs du programme en **matière d'amélioration de leur pilotage et de leur efficacité** sont perceptibles. Le pourcentage d'établissements disposant d'un dispositif d'auto évaluation ou d'assurance qualité s'accroît. Le volume des ressources propres des établissements s'accroît également, ce qui est d'autant plus remarquable que ne sont pas incluses les ressources levées par les structures de valorisation externes à l'établissement (filiales, GIP, associations, fondations partenariales,...)

En revanche, le taux de ressources propres sur les recettes des établissements se dégrade, du fait de l'augmentation parallèle des ressources publiques, à un rythme supérieur à celui des ressources propres.

Au sujet de l'efficacité en matière pédagogique, on peut noter que l'objectif de réduction des formations à faible effectif est atteint.

En 2008, des chantiers ont été conduits pour améliorer le dispositif de pilotage de la performance. Ils commenceront à produire leurs effets à partir de 2009.

D'une part, un nouveau dispositif d'allocation des moyens a été élaboré. Ce nouveau modèle se substitue à l'ancien système SAN REMO, conformément aux recommandations de la représentation nationale, de l'IGF, de l'IGAENR, et de la Cour des comptes. Il renforce le pilotage de la performance. L'essentiel des moyens récurrents (crédits et emplois) sont, à partir de 2009 calculés selon des critères, dont 20% sur la base d'indicateurs de performance (valeur ajoutée de la réussite en licence, cotation des unités de recherche pondérée par le nombre de publiants...).

D'autre part, une part des crédits reste négociée lors des discussions contractuelles quadriennales. A cette occasion, une attention particulière est accordée à la définition des cibles associées aux indicateurs de performance. La réalisation des cibles conditionnera, quatre ans plus tard, la répartition d'une part importante des crédits négociés. Dans l'immédiat, le niveau d'ambition manifesté à travers la fixation des cibles sera également un élément d'appréciation de la qualité des projets, qui est au fondement de la répartition des crédits contractuels négociés. Pour apprécier ce degré d'ambition, la DGES a mis au point une méthodologie fondée sur des outils de comparaison des établissements élaborés par la DEPP. Le but n'est pas d'accorder le plus de moyens à l'établissement le plus performant dans l'avenir, mais de les attribuer préférentiellement à celui qui réalisera la plus forte amélioration de sa performance au regard de ses possibilités.

La DEPP a mis au point une grille d'analyse typologique des établissements qui permet de savoir à quels établissements peut être comparé un établissement donné, de sorte à neutraliser le plus possible les différences de contexte et d'activité.

Ainsi, bien que le programme 150 soit essentiellement mis en œuvre par des opérateurs, les deux dispositifs évoqués favoriseront la contribution effective des opérateurs aux objectifs de performance du programme.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>■ OBJECTIF 1</b>	<b>Répondre aux besoins de qualification supérieure</b>
INDICATEUR 1.1	Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur
INDICATEUR 1.2	Insertion professionnelle des jeunes diplômés trois ans après leur sortie de formation initiale
INDICATEUR 1.3	Pourcentage d'une classe d'âge accédant aux différents niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur
<b>■ OBJECTIF 2</b>	<b>Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation</b>
INDICATEUR 2.1	Part des inscrits dans les formations professionnelles courtes STS et IUT parmi les bacheliers technologiques et professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur
INDICATEUR 2.2	Jeunes sortis non diplômés de l'enseignement supérieur
INDICATEUR 2.3	Part des licences obtenues trois ans après une première inscription en L1 (1ère année de licence ou 1ère année de Deug) dans le total des licenciés
INDICATEUR 2.4	Réussite au DUT et BTS selon le bac d'origine
INDICATEUR 2.5	Taux d'usage de la procédure du dossier unique
INDICATEUR 2.6	Pourcentage des doctorants allocataires soutenant leur thèse en trois ans au plus
<b>■ OBJECTIF 3</b>	<b>Maîtriser l'offre de formation</b>
INDICATEUR 3.1	Pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1000
INDICATEUR 3.2	Part des mentions à faibles effectifs (L et M)
<b>■ OBJECTIF 4</b>	<b>Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie</b>
INDICATEUR 4.1	Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés
INDICATEUR 4.2	Nombre des validations des acquis de l'expérience dans les universités et au CNAM
<b>■ OBJECTIF 5</b>	<b>Accroître l'attractivité internationale de l'offre française de formation et son intégration dans le système européen et mondial</b>
INDICATEUR 5.1	Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat (non titulaires du baccalauréat en France)
INDICATEUR 5.2	Ratio de réussite comparé des étudiants étrangers par rapport aux étudiants français en licence, master
INDICATEUR 5.3	Nombre de diplômes conjoints aux niveaux Master et Doctorat
<b>■ OBJECTIF 6</b>	<b>Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche</b>
INDICATEUR 6.1	Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque
INDICATEUR 6.2	Taux de fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit
INDICATEUR 6.3	Consultation des ressources électroniques : nombre de documents téléchargés et taux de demandes satisfaites
<b>■ OBJECTIF 7</b>	<b>Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international</b>
INDICATEUR 7.1	Production scientifique des opérateurs du programme
INDICATEUR 7.2	Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme
<b>■ OBJECTIF 8</b>	<b>Développer le dynamisme et la réactivité de la recherche universitaire</b>
INDICATEUR 8.1	Réactivité scientifique thématique des opérateurs du programme
<b>■ OBJECTIF 9</b>	<b>Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche</b>
INDICATEUR 9.1	Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés

INDICATEUR 9.2	Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle
INDICATEUR 9.3	Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs
■ OBJECTIF 10	<b>Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française</b>
INDICATEUR 10.1	Attractivité des opérateurs du programme
■ OBJECTIF 11	<b>Consolider l'Europe de la recherche</b>
INDICATEUR 11.1	Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne
INDICATEUR 11.2	Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne
INDICATEUR 11.3	Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme
■ OBJECTIF 12	<b>Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier</b>
INDICATEUR 12.1	Pourcentage d'établissements disposant d'un dispositif d'autoévaluation ou d'assurance qualité
INDICATEUR 12.2	Montant des ressources propres procurées par les prestations de services
INDICATEUR 12.3	Part des ressources propres liées à des prestations de services sur les recettes de fonctionnement, hors droits d'inscription
INDICATEUR 12.4	Taux d'occupation des locaux

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008								
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1 877 857 632 2 028 738 154	507 242 347 483 886 962		25 000		2 385 099 979 2 512 650 116	2 385 959 979
02	Formation initiale et continue de niveau master	1 689 907 055 1 781 710 363	471 940 696 469 365 164		1 552 282		2 161 847 751 2 252 627 809	2 162 387 751
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	163 499 142 196 889 513	26 559 930 20 073 685		1 628 896		190 059 072 218 592 094	190 059 072
04	Établissements d'enseignement privés				59 288 852 59 388 852		59 288 852 59 388 852	59 288 852
05	Bibliothèques et documentation	237 905 076 255 426 355	111 921 736 111 247 646		1 685 104		349 826 812 368 359 105	349 826 812
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	736 162 820 628 119 044	65 603 016 73 873 496		593 245		801 765 836 702 585 785	801 765 836
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	312 385 439 268 814 242	37 710 312 34 213 308		2 794 339		350 095 751 305 821 889	350 095 751
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	429 710 433 378 430 589	66 080 872 69 958 396		771 490		495 791 305 449 160 475	495 791 305
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	12 387 796 4 109 644	1 262 966 1 581 210				13 650 762 5 690 854	13 650 762
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	109 375 468 98 451 811	19 041 648 20 860 209				128 417 116 119 312 020	128 417 116
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	756 876 448 711 395 923	82 697 398 81 391 370		15 245		839 573 846 792 802 538	839 573 846
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	902 725 386 854 143 247	96 778 888 84 617 694		686 231		999 504 274 939 447 172	999 504 274
13	Diffusion des savoirs et musées	31 001 410 31 589 474	45 282 168 42 934 573		17 190 679 975		76 300 768 75 204 022	76 300 768
14	Immobilier	325 899 735 338 267 698	573 970 404 563 382 466	128 708 195 142 672 385	5 946 337	304 419 063 181 725 384	1 332 997 397 1 231 994 270	1 377 997 397
15	Pilotage et support du programme	838 495 445 901 587 739	129 659 651 163 966 877	204 756	38 156 182 14 586 845		1 006 311 278 1 080 346 217	1 006 331 278
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>8 424 189 285</b>	<b>2 235 752 032</b>	<b>128 708 195</b>	<b>97 462 224</b>	<b>304 419 063</b>	<b>11 190 530 799</b>	<b>11 236 950 799</b>
Ouvertures par voie de FDC et ADP		0		+55 361 872			+55 361 872	
Ouvertures/annulations (hors FDC et ADP)		+65 134 068		+146 010 336			+211 144 404	
<b>Total des AE ouvertes</b>		<b>8 489 323 353</b>		<b>2 967 713 722</b>			<b>11 457 037 075</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>8 477 673 796</b>	<b>2 221 353 056</b>	<b>142 877 141</b>	<b>90 353 841</b>	<b>181 725 384</b>	<b>11 113 983 218</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008								
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1 877 857 632 2 028 738 154	507 242 347 483 831 136		25 000		2 385 099 979 2 512 594 290	2 385 959 979
02	Formation initiale et continue de niveau master	1 689 907 055 1 781 710 363	471 940 696 469 341 947		1 552 282		2 161 847 751 2 252 604 592	2 162 387 751
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	163 499 142 196 889 513	26 559 930 20 073 685		1 628 896		190 059 072 218 592 094	190 059 072
04	Établissements d'enseignement privés				59 288 852 59 388 852		59 288 852 59 388 852	59 288 852
05	Bibliothèques et documentation	237 905 076 255 426 355	111 921 736 111 351 612		1 685 104		349 826 812 368 463 071	349 826 812
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	736 162 820 628 119 044	65 603 016 73 873 496		593 245		801 765 836 702 585 785	801 765 836
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	312 385 439 268 814 242	37 710 312 34 213 308		2 794 339		350 095 751 305 821 889	350 095 751
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	429 710 433 378 430 589	66 080 872 69 958 396		771 490		495 791 305 449 160 475	495 791 305
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	12 387 796 4 109 644	1 262 966 1 581 210				13 650 762 5 690 854	13 650 762
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	109 375 468 98 451 811	19 041 648 20 859 268				128 417 116 119 311 079	128 417 116
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	756 876 448 711 395 923	82 697 398 81 391 370		15 245		839 573 846 792 802 538	839 573 846
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	902 725 386 854 143 247	96 778 888 84 588 126		686 231		999 504 274 939 417 604	999 504 274
13	Diffusion des savoirs et musées	31 001 410 31 589 474	45 282 168 42 934 573		17 190 679 975		76 300 768 75 204 022	76 300 768
14	Immobilier	325 899 735 338 267 698	632 030 404 698 709 328	247 950 346 198 078 141	22 470 367	209 395 048 215 522 936	1 415 275 533 1 473 048 470	1 460 275 533
15	Pilotage et support du programme	838 495 445 901 587 739	129 659 651 164 394 977	175 085	38 156 182 14 494 890		1 006 311 278 1 080 652 691	1 006 331 278
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>8 424 189 285</b>	<b>2 293 812 032</b>	<b>247 950 346</b>	<b>97 462 224</b>	<b>209 395 048</b>	<b>11 272 808 935</b>	<b>11 319 228 935</b>
Ouvertures par voie de FDC et ADP		0			+60 766 997		+60 766 997	
Ouvertures/annulations (hors FDC et ADP)		+65 134 068			-18 596 496		+46 537 572	
<b>Total des CP ouverts</b>		<b>8 489 323 353</b>		<b>2 890 790 151</b>			<b>11 380 113 504</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>8 477 673 796</b>	<b>2 357 102 432</b>	<b>198 253 226</b>	<b>106 785 916</b>	<b>215 522 936</b>	<b>11 355 338 306</b>	

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007								
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1 964 366 840 1 910 112 602	252 542 663 598 666 277		15 000 247 646		2 216 924 503	2 217 784 503 2 509 026 525
02	Formation initiale et continue de niveau master	1 638 074 467 1 635 395 783	286 121 011 469 327 307		1 488 901		1 924 195 478	1 924 735 478 2 106 211 991
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	478 853 016 139 737 158	17 741 267 12 330 354		322 800		496 594 283	496 594 283 152 390 312
04	Établissements d'enseignement privés		100 000		56 288 852 56 498 852		56 388 852	56 388 852 56 498 852
05	Bibliothèques et documentation	268 351 486 366 565 750	109 761 736 102 304 170		1 807 456		378 113 222	378 113 222 470 677 376
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	729 396 272 439 128 508	75 742 886 67 576 148		1 000 693 245		805 140 158	805 140 158 507 397 901
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	377 772 231 179 239 220	46 881 992 33 523 506		2 794 339		424 654 223	424 654 223 215 557 065
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	367 297 249 292 332 290	73 778 912 75 100 726		798 990		441 076 161	441 076 161 368 232 006
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	7 775 620	1 262 966 321 396				1 262 966	1 262 966 8 097 016
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	102 702 332 106 674 695	20 142 128 16 506 152		50 000		122 844 460	122 844 460 123 230 847
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	848 443 359 528 674 575	102 669 758 78 727 030		8 210 005		951 113 117	951 113 117 615 611 610
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	346 340 317 898 426 273	52 096 458 29 697 934		150 000 635 254		398 586 775	398 586 775 928 759 461
13	Diffusion des savoirs et musées	21 278 591 45 849 844	63 426 168 43 798 893		16 190 525 861		84 720 949	84 720 949 90 174 598
14	Immobilier	377 772 025 408 201 798	548 225 768 421 031 141	102 724 900 179 185 462	5 025 494	62 220 000 124 814 683	1 090 942 693	1 120 942 693 1 138 258 578
15	Pilotage et support du programme	571 707 440 1 162 629 641	123 057 155 187 105 528	109 956	32 990 182 16 173 580		727 754 777	727 754 777 1 366 018 705
16	Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur		389 287 807 0		15 000 0		389 302 807	389 302 807 0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>8 092 355 625</b>	<b>2 162 838 675</b>	<b>102 724 900</b>	<b>89 476 224</b>	<b>62 220 000</b>	<b>10 509 615 424</b>	<b>10 541 015 424</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>8 120 743 757</b>	<b>2 136 016 562</b>	<b>179 295 418</b>	<b>95 272 423</b>	<b>124 814 683</b>		<b>10 656 142 843</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007								
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1 964 366 840 1 910 112 602	252 542 663 598 599 607		15 000 252 845		2 216 924 503	2 217 784 503 2 508 965 054
02	Formation initiale et continue de niveau master	1 638 074 467 1 635 395 783	286 121 011 469 264 256		1 488 901		1 924 195 478	1 924 735 478 2 106 148 940
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	478 853 016 139 737 158	17 521 930 12 330 354		322 800		496 374 946	496 374 946 152 390 312
04	Établissements d'enseignement privés		100 000		56 288 852 56 498 852		56 388 852	56 388 852 56 498 852
05	Bibliothèques et documentation	268 351 486 366 565 750	109 761 736 102 110 919		1 807 456		378 113 222	378 113 222 470 484 125
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	729 396 272 439 128 508	75 742 886 67 576 148		1 000 693 245		805 140 158	805 140 158 507 397 901
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	377 772 231 179 239 220	46 881 992 33 523 506		2 794 339		424 654 223	424 654 223 215 557 065
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	367 297 249 292 332 290	73 778 912 75 100 726		798 990		441 076 161	441 076 161 368 232 006
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	7 775 620	1 262 966 321 396				1 262 966	1 262 966 8 097 016
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	102 702 332 106 674 695	20 142 128 16 501 697		50 000		122 844 460	122 844 460 123 226 392
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	848 443 359 528 674 575	102 669 758 78 727 030		8 210 005		951 113 117	951 113 117 615 611 610
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	346 340 317 898 426 273	52 096 458 34 637 144		150 000 1 377 880		398 586 775	398 586 775 934 441 297
13	Diffusion des savoirs et musées	21 278 591 45 849 844	63 426 168 43 798 893		16 190 525 861		84 720 949	84 720 949 90 174 598
14	Immobilier	377 772 025 408 201 798	642 816 753 481 145 889	170 072 051 185 322 795	19 898 611	50 200 000 144 425 561	1 240 860 829	1 289 860 829 1 238 994 654
15	Pilotage et support du programme	571 707 440 1 162 629 641	123 057 155 186 575 857	113 766	32 990 182 16 360 698		727 754 777	727 754 777 1 365 679 962
16	Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur		389 287 807 0		15 000 0		389 302 807	389 302 807 0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>8 092 355 625</b>	<b>2 257 210 323</b>	<b>170 072 051</b>	<b>89 476 224</b>	<b>50 200 000</b>	<b>10 659 314 223</b>	<b>10 709 714 223</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>8 120 743 757</b>	<b>2 200 213 422</b>	<b>185 436 561</b>	<b>111 080 483</b>	<b>144 425 561</b>		<b>10 761 899 784</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

**Avertissement**

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	2 512 206 985
02	Formation initiale et continue de niveau master	2 248 998 503
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	218 935 060
04	Établissements d'enseignement privés	58 963 852
05	Bibliothèques et documentation	369 303 085
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	701 686 887
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	303 004 107
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	448 973 912
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	5 634 657
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	119 130 887
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	789 167 942
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	937 434 094
13	Diffusion des savoirs et musées	75 118 576
14	Immobilier	918 515 652
15	Pilotage et support du programme	1 112 358 984
<b>Total</b>		<b>10 819 433 183</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	8 120 743 757	8 424 189 285	8 477 673 796	8 120 743 757	8 424 189 285	8 477 673 796
Rémunérations d'activité	5 056 604 383	5 151 663 023	5 163 839 309	5 056 604 383	5 151 663 023	5 163 839 309
Cotisations et contributions sociales	2 995 107 417	3 209 947 500	3 253 041 147	2 995 107 417	3 209 947 500	3 253 041 147
Prestations sociales et allocations diverses	69 031 957	62 578 762	60 793 340	69 031 957	62 578 762	60 793 340
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	2 136 016 562	2 235 752 032	2 221 353 056	2 200 213 422	2 293 812 032	2 357 102 432
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 560 919	9 907 549	22 746 491	7 489 232	9 907 549	15 582 532
Subventions pour charges de service public	2 128 455 643	2 225 844 483	2 198 606 565	2 192 724 190	2 283 904 483	2 341 519 900
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	179 295 418	128 708 195	142 877 141	185 436 561	247 950 346	198 253 226
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	179 146 984	128 708 195	142 783 767	185 436 561	247 950 346	198 253 226
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	148 434		93 374			0
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	95 272 423	97 462 224	90 353 841	111 080 483	97 462 224	106 785 916
Transferts aux ménages	2 834 000	28 904 756	7 632 529	3 005 764	28 904 756	6 870 529
Transferts aux entreprises	696 131		0	617 494		857 414
Transferts aux collectivités territoriales	1 912 600		2 130 000	12 662 105		18 228 830
Transferts aux autres collectivités	89 829 692	68 557 468	80 591 312	94 795 120	68 557 468	80 829 143
<b>Titre 7. Dépenses d'opérations financières</b>	124 814 683	304 419 063	181 725 384	144 425 561	209 395 048	215 522 936
Dotations en fonds propres	122 385 760	304 419 063	178 702 010	144 425 561	209 395 048	215 522 936
Dépenses de participations financières	2 428 923		3 023 374			0
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>11 190 530 799</b>			<b>11 272 808 935</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)		+65 134 068			+65 134 068	
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		+201 372 208			+42 170 501	
<b>Total (*)</b>	<b>10 656 142 843</b>	<b>11 457 037 075</b>	<b>11 113 983 218</b>	<b>10 761 899 784</b>	<b>11 380 113 504</b>	<b>11 355 338 306</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | CRÉDITS DU PROGRAMME

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouvertes en 2008	Ouverts en 2007	Prévus en LFI pour 2008	Ouverts en 2008
Dépenses de personnel	0		0	0		0
Autres natures de dépenses	62 634 960	46 420 000	55 361 872	63 065 974	46 420 000	60 766 997
<b>Total</b>	<b>62 634 960</b>	<b>46 420 000</b>	<b>55 361 872</b>	<b>63 065 974</b>	<b>46 420 000</b>	<b>60 766 997</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ■ DÉCRET DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/07/2008						750 000		750 000
14/11/2008		2 200 000		2 200 000				
27/11/2008	134 068		134 068					
<b>Total</b>	<b>134 068</b>	<b>2 200 000</b>	<b>134 068</b>	<b>2 200 000</b>		<b>750 000</b>		<b>750 000</b>

## ■ DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						30 969 108		10 500 000
24/10/2008						2 836 947		10 417 254
28/11/2008	65 000 000		65 000 000			19 998 500		19 998 500
<b>Total</b>	<b>65 000 000</b>		<b>65 000 000</b>			<b>53 804 555</b>		<b>40 915 754</b>

## ■ ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008				4 792 718	0	0	0	0
28/03/2008		198 364 891		16 076 540	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>198 364 891</b>		<b>20 869 258</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## ■ OUVERTURES PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUIT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/02/2008	0	0	0	602 174				
04/03/2008	0	0	0	2 240 792				
11/03/2008	0	10 600 000	0	0				
17/03/2008	0	0	0	1 816 646				
20/03/2008	0	0	0	330 000				
25/03/2008	0	4 500 000	0	0				

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 CRÉDITS DU PROGRAMME

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
31/03/2008	0	0	0	1 054 337				
03/04/2008	0	0	0	2 306 182				
10/04/2008	0	0	0	3 144 096				
21/04/2008	0	0	0	1 021 200				
24/04/2008	0	0	0	2 315 524				
02/05/2008	0	0	0	554 555				
05/05/2008	0	5 815 000	0	0				
19/05/2008	0	814 500	0	0				
19/05/2008	0	0	0	612 716				
22/05/2008	0	168 875	0	0				
22/05/2008	0	0	0	500 000				
26/05/2008	0	0	0	300 000				
29/05/2008	0	0	0	726 719				
02/06/2008	0	0	0	490 000				
05/06/2008	0	0	0	4 537 220				
12/06/2008	0	0	0	1 138 000				
19/06/2008	0	0	0	150 000				
26/06/2008	0	3 150 000	0	0				
30/06/2008	0	0	0	18 300				
15/07/2008	0	1 844 407	0	0				
15/07/2008	0	0	0	600 000				
21/07/2008	0	709 289	0	0				
21/07/2008	0	0	0	260 000				
24/07/2008	0	0	0	500 000				
28/07/2008	0	8 250 000	0	0				
31/07/2008	0	0	0	512 904				
01/08/2008	0	3 310 000	0	0				
19/08/2008	0	0	0	101 000				
25/08/2008	0	0	0	5 471 730				
28/08/2008	0	0	0	500 000				
04/09/2008	0	0	0	90 000				
11/09/2008	0	0	0	175 000				
15/09/2008	0	0	0	1 503 265				
18/09/2008	0	259 637	0	0				
18/09/2008	0	0	0	261 345				
03/11/2008	0	0	0	2 840 000				
06/11/2008	0	0	0	739 500				
07/11/2008	0	2 603 796	0	0				
29/09/2008	0	0	0	223 389				
02/10/2008	0	0	0	80 000				
06/10/2008	0	0	0	5 734 134				
09/10/2008	0	0	0	315 000				
13/10/2008	0	3 541 000	0	0				
13/10/2008	0	0	0	49 000				
16/10/2008	0	0	0	87 500				
20/10/2008	0	2 130 392	0	0				
20/10/2008	0	0	0	1 309 000				
28/10/2008	0	3 541 000	0	0				
28/10/2008	0	0	0	1 200 000				
13/11/2008	0	1 723 976	0	0				
17/11/2008	0	2 400 000	0	0				
17/11/2008	0	0	0	650 000				
21/11/2008	0	0	0	230 000				
27/11/2008	0	0	0	1 689 662				

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
04/12/2008	0	0	0	4 120 000				
08/12/2008	0	0	0	500 173				
11/12/2008	0	0	0	5 492 097				
16/12/2008	0	0	0	487 837				
29/12/2008	0	0	0	302 000				
02/01/2009	0	0	0	884 000				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>55 361 872</b>	<b>0</b>	<b>60 766 997</b>				

#### ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>65 134 068</b>	<b>255 926 763</b>	<b>65 134 068</b>	<b>83 836 255</b>	<b>0</b>	<b>54 554 555</b>	<b>0</b>	<b>41 665 754</b>

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | CRÉDITS DU PROGRAMME

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>1</sup>

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2008 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2008. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2008.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
410114	<b>Exonération des établissements d'enseignement supérieurs visés au livre VII du code de l'éducation qui organisent des formations conduisant à la délivrance au nom de l'Etat d'un diplôme sanctionnant cinq années d'étude après le baccalauréat</b> Taxe sur les salaires  <i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche (universités)</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 0 entreprises - Méthode de chiffrage : - Fiabilité : - Création : 2006 - Dernière modification : 2007 - CGI : 231-1</i>	-	1	-
<b>Coût total des dépenses fiscales<sup>2</sup></b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (4)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
110201	<b>Réduction d'impôt au titre des dons</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Aider les associations d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 5 175 000 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 1948 - Dernière modification : 2008 - CGI : 200</i>	835	820	950
210309	<b>Réduction d'impôt au titre des dons faits par les entreprises à des œuvres ou organismes d'intérêt général</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés  <i>Objectif : Aider les associations d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 12 000 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2003 - Dernière modification : 2008 - CGI : 238 bis-1 et 4</i>	235	250	290

<sup>1</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

<sup>2</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2008 ou 2007) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

(En millions d'euros)

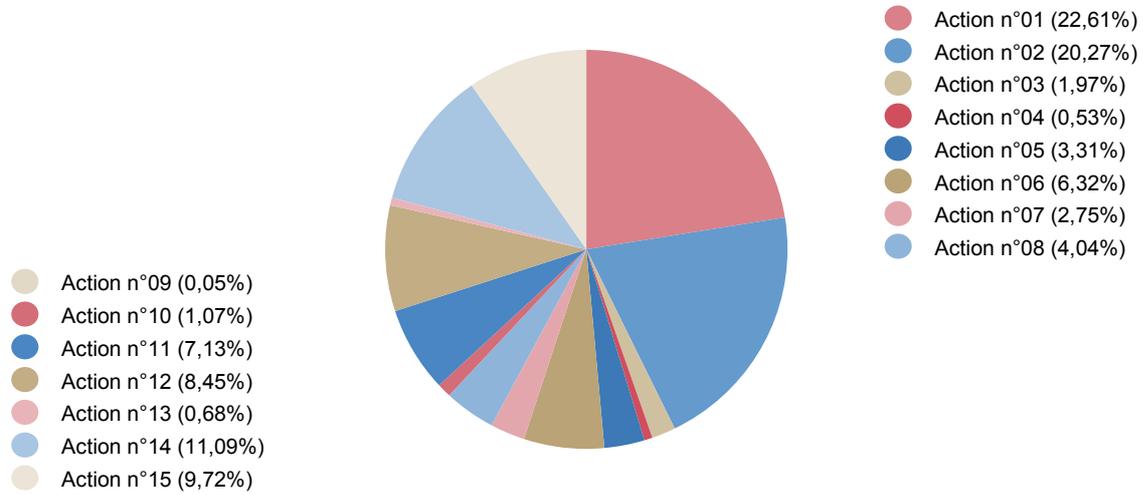
Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffage définitif pour 2007	Chiffage initial pour 2008	Chiffage actualisé pour 2008
400203	<p><b>Réduction d'impôt au titre de certains dons</b> Impôt de solidarité sur la fortune</p> <p><i>Objectif : Aider les associations d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 0 ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2007 - Dernière modification : 2008 - CGI : 885-0 V bis A-I, II, IV et V</i></p>	-	160	40
520121	<p><b>Exonération au bénéfice du donataire des dons ouvrant droit, pour le donateur, de la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune</b> Droits d'enregistrement et de timbre</p> <p><i>Objectif : Aider les organismes d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2007 - Dernière modification : 2007 - CGI : 757 C</i></p>	5	10	10
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>1 075</b>	<b>1 240</b>	<b>1 290</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	2 512 650 116	2 512 594 290	4 994 223 522	2 512 206 985	4 827 392 604
02	Formation initiale et continue de niveau master	2 252 627 809	2 252 604 592	3 166 559 781	2 248 998 503	2 996 291 090
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	218 592 094	218 592 094	375 087 022	218 935 060	355 604 428
04	Établissements d'enseignement privés	59 388 852	59 388 852	60 139 779	58 963 852	59 732 643
05	Bibliothèques et documentation	368 359 105	368 463 071	0	369 303 085	0
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	702 585 785	702 585 785	953 940 658	701 686 887	929 382 984
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	305 821 889	305 821 889	431 141 970	303 004 107	417 665 406
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	449 160 475	449 160 475	680 212 007	448 973 912	643 662 643
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	5 690 854	5 690 854	14 425 867	5 634 657	14 567 163
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	119 312 020	119 311 079	177 961 210	119 130 887	169 540 535
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	792 802 538	792 802 538	983 527 398	789 167 942	981 368 374
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	939 447 172	939 417 604	1 101 998 840	937 434 094	1 115 668 030
13	Diffusion des savoirs et musées	75 204 022	75 204 022	81 641 919	75 118 576	81 705 242
14	Immobilier	1 231 994 270	1 473 048 470	0	918 515 652	0
15	Pilotage et support du programme	1 080 346 217	1 080 652 691	0	1 112 358 984	0
<b>Total</b>		<b>11 113 983 218</b>	<b>11 355 338 306</b>	<b>13 020 859 973</b>	<b>10 819 433 183</b>	<b>12 592 581 142</b>

## Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Trois missions sont dévolues aux établissements d'enseignement supérieur sur le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » : la production des connaissances, leur transmission et la diffusion de la culture scientifique.

En premier lieu, il s'agit d'apporter au plus grand nombre d'étudiants des connaissances et une qualification élevées et reconnues sur le plan international, dont dépendront le niveau et la qualité de vie de nos concitoyens. Il s'agit également de former les cadres de la Nation.

Ainsi, en 2007, 2 228 188 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France et 80 % des bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur en sortent avec un diplôme. Globalement, la France compte 42 % de diplômés du supérieur dans les générations des 25-34 ans.

Le financement de l'enseignement supérieur est très majoritairement public (81,3 %).

En deuxième lieu, ce programme vise, par la formation à la recherche ainsi que par la recherche et en imbrication étroite avec les organismes de recherche relevant du programme 172 « recherches scientifiques et technologiques disciplinaires », à la constitution d'un pôle de référence de recherche scientifique et technologique français de niveau mondial.

En 2007, 3 107 équipes de recherche universitaires ont été reconnues dans le cadre des contrats quadriennaux : soit par l'État seul (1 679 équipes), soit conjointement par l'État et les organismes de recherche lorsque les équipes sont mixtes. L'ensemble de ces équipes regroupe 43 366 enseignants-chercheurs ainsi que 14 597 chercheurs soutenus par 20 515 personnels ITA et IATOS et encadrant plus de 85 000 doctorants dont près de 12 000 allocataires de recherche.

En troisième lieu, les établissements ont un rôle important à jouer dans la diffusion de la culture scientifique à destination d'un public de spécialistes et de non spécialistes par la diffusion de leurs travaux, la conservation et la valorisation des collections scientifiques.

### OPÉRATEURS

Les principaux opérateurs de ce programme sont les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et certains établissements publics administratifs, autonomes ou rattachés : les établissements universitaires, les écoles d'ingénieurs indépendantes sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et les IEP, ainsi que les ENS, les écoles françaises à l'étranger, les observatoires de Paris et de Nice et les grands établissements.

Les pôles universitaires et les chancelleries constituent essentiellement les opérateurs secondaires.

### PILOTAGE

L'outil principal de pilotage repose sur les contrats quadriennaux d'objectifs passés entre l'État et ses opérateurs. Ils précisent les objectifs et les engagements de chacune des parties. Des indicateurs associés permettent d'en suivre la réalisation. La loi LRU du 10 août 2007 redéfinit la relation entre la tutelle et les établissements d'enseignement supérieur en réaffirmant la place centrale du contrat. Elle en fait le principe unique d'organisation des rapports entre l'État et ses opérateurs. La mise en place de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), autorité administrative indépendante, donne sens et légitimité à cette nouvelle relation. Les moyens alloués aux établissements dépendront ainsi pour une part des résultats obtenus au cours de l'exécution du précédent contrat. Le responsable du programme est le directeur général de l'enseignement supérieur.

### ACTIONS

Le programme est structuré en quinze actions. Les trois premières déclinent la nouvelle architecture des formations dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Un chantier majeur est conduit depuis 2008, pour lutter contre l'échec en 1<sup>er</sup> cycle (action Licence).

Les actions de la recherche universitaire correspondent aux actions «miroir» du programme «Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires» (programme 172). Deux actions spécifiques concernent les bibliothèques et la

diffusion des savoirs. Une action transversale porte sur l'immobilier (constructions, équipement, maintenance, sécurisation, entretien et fonctionnement courant des bâtiments). Une action support regroupe le pilotage, l'animation du système universitaire et la coopération internationale. Une action concerne le privé (établissements d'enseignement supérieur privés).

## LES ACTIONS DE FORMATION

Environ la moitié d'une génération accède à l'enseignement supérieur. A la rentrée 2007, 2 228 188 étudiants étaient inscrits dont 1 729 102 dans des formations publiques relevant des ministères de l'éducation nationale, et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Parmi ces derniers 1 515 960 étudiants relèvent de ce programme, les sections de techniciens supérieurs (147 305 étudiants) et les classes préparatoires aux grandes écoles (65 837 étudiants) étant inscrites dans la mission « Enseignement scolaire ».

En 2006, sur les 1 441 075 étudiants inscrits à l'université (y compris IUT) et dans les établissements assimilés, 1 340 036 étaient en formation initiale, 17 591 en apprentissage, 49 188 en formation continue diplômante et 34 264 en reprise d'études.

Les établissements d'enseignement supérieur se sont engagés dans un passage progressif à l'architecture européenne « Licence, Master, Degré (L.M.D.) » qui devrait concerner l'ensemble des formations supérieures à l'horizon 2010, respectant ainsi l'engagement pris par la France lors de la « déclaration de Bologne » (1999). D'ores et déjà toutes les universités (hors formations de santé en cours) ont basculé en « L.M.D » au 1er septembre 2006.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

	2006-2007					2007-2008				
	Étudiants (en milliers)	L	M	D	établissements	Étudiants (en milliers)	L	M	D	établissements
Universités	1399,2	63%	32%	4%	86	1368,4	62%	33%	5%	86
...dont universités	1393,1	63%	32%	5%	81	1365,9	63%	32%	5%	81
...dont CUFR*	6,1	93%	7%	0%	2	2,553	94,4%	5,6%	0%	1
...dont sans effectif					3					3
IEP	14,9	4%	91%	5%	8	15,4	4%	91%	5%	8
...dont IEP indépendants	5,2	0%	90%	10%	1	5,6	0%	90%	10%	1
...dont IEP rattachés	9,7	6%	91%	3%	7	9,8	6%	91%	3%	7
IUFM (sans tenir compte du processus d'intégration pour comparaison des 2 années universitaires)	74,2	0%	100%	0%	31	70,6	0%	100%	0%	31
Ecoles et formations d'ingénieurs	37,8	n.d.	n.d.	n.d.	41	43,2				42
...dont EPSCP	25,4	n.d.	n.d.	n.d.	18	30,5				19
...dont EPA	10,5	n.d.	n.d.	n.d.	21	10,8				21
Etablissements à vocation de recherche et d'enseignement supérieur	15,5	n.d.	n.d.	n.d.	16	14,9				16
...dont sans effectif connu	0				6	0				6
ENS	3,7	n.d.	n.d.	n.d.	4	3,460	n.d.	n.d.	n.d.	4
Ecoles françaises à l'étranger (sans effectif connu)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5
<b>TOTAL</b>	<b>1 545,3</b>				<b>190</b>	<b>1 515,96</b>				<b>192</b>

\*Centres universitaires de formation et de recherche

Sources : DEPP.

Champ : opérateurs principaux du programme 150.

**RÉCAPITULATION DES ACTIONS**

- ACTION n° 01 : Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
- ACTION n° 02 : Formation initiale et continue de niveau master
- ACTION n° 03 : Formation initiale et continue de niveau doctorat
- ACTION n° 04 : Établissements d'enseignement privés
- ACTION n° 05 : Bibliothèques et documentation
- ACTION n° 06 : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé
- ACTION n° 07 : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies
- ACTION n° 08 : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur
- ACTION n° 09 : Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies
- ACTION n° 10 : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement
- ACTION n° 11 : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société
- ACTION n° 12 : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale
- ACTION n° 13 : Diffusion des savoirs et musées
- ACTION n° 14 : Immobilier
- ACTION n° 15 : Pilotage et support du programme

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF n° 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure

#### INDICATEUR 1.1 : Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur	%	43,8	44,4	45	45		50

##### Commentaires techniques

C'est un indicateur conjoncturel qui mesure le taux d'accès d'une population reconstituée. Il ne s'agit pas du taux d'accès pour une véritable génération qui ne peut être calculé annuellement et qui serait fourni par un recensement de la population. Les données définitives pour 2008 ne seront communicables que dans le cadre du RAP 2009.

Source des données : DEPP

#### INDICATEUR 1.2 : Insertion professionnelle des jeunes diplômés trois ans après leur sortie de formation initiale

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
% des titulaires de L, M et D employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, tous domaines: ensemble)	%			-			88
dont CDI	%			-			75
% des titulaires de L employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, tous domaines)	%			-			72
% des titulaires de M employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, tous domaines)	%			-			90
% des titulaires de D employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, tous domaines)	%	89,2		90,5			92
% de docteurs allocataires insérés professionnellement (CDI et CDD) trois ans après leur thèse	%	89,2		90,5			92
% des titulaires de L, M et D employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, lettres et sciences humaines)	%			-			78
% des titulaires de L, M et D employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, sciences et techniques)	%			-			94
% des titulaires de L, M et D employés au niveau cadre ou profession intermédiaire (tous types d'emplois, droit, économie, gestion)	%			-			92

##### Commentaires techniques

Observation triennale réalisée par le CEREQ sur la base des enquêtes génération 2004, 2007 et 2010.

Compte tenu du caractère triennal de cette enquête, il n'y a pas de réalisation 2008. Les prochaines réalisations seront les réalisations 2010 ; elles seront disponibles au RAP 2010.

Source des données : CEREQ

### INDICATEUR 1.3 : Pourcentage d'une classe d'âge accédant aux différents niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
de niveau DUT et BTS	%	17,8	17,7	18,5	18		19
de niveau licence	%	18,3	17,8	19	19		22
de niveau master	%	10	10,3	10,5	10,5		11,3
de niveau doctorat	%	0,9	0,9	1,2	1		2

#### Commentaires techniques

Ce pourcentage est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge, sur une tranche d'âge allant de 17 à 33 ans.

Source des données : DEPP

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Répondre aux besoins de qualification supérieure est nécessaire pour permettre aux jeunes d'accéder au marché de l'emploi dans les meilleures conditions et fournir à une économie fondée sur la connaissance les compétences dont elle a besoin. L'objectif du ministère de porter 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur d'ici 2012 est en voie de réalisation compte tenu de l'évolution positive de l'indicateur 1.1. Par ailleurs, de plus en plus de jeunes accèdent aux différents niveaux de l'enseignement supérieur, particulièrement d'un niveau élevé en master et en doctorat

### INDICATEUR 1.1

L'objectif de porter 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur, soit au moins un diplôme Bac +2 ou Bac+3 a été fixé au niveau national et européen. Il suppose à la fois d'augmenter le taux de poursuite d'études après le baccalauréat, notamment technologique, et d'améliorer la réussite dans le cursus licence. La progression observée est continue (+0,9 % par an en moyenne depuis 2004), même si le taux atteint en 2007 est inférieur de 0,3% à la prévision fixée pour l'année considérée. Cette évolution positive résulte en particulier de la réforme LMD qui, en favorisant les réorientations en cours de cursus, a permis d'améliorer la réussite en premier cycle et de réduire la proportion de jeunes quittant l'enseignement supérieur sans diplôme. Même si la prévision 2007 n'a pas été réalisée, l'effet attendu des réformes mises en œuvre à compter de 2007, et notamment le plan réussite en licence, permet de maintenir à 50% la cible 2012.

Les mesures engagées tant en faveur de l'accueil des bacheliers technologiques et professionnels dans les formations courtes (examen prioritaire des candidatures des bacheliers technologiques en STS ; attribution d'un bonus aux IUT en fonction du taux de bacheliers technologiques accueillis), qu'en faveur de la réussite en licence (prise en compte de la diversité des étudiants ; renforcement de l'encadrement pédagogique ; spécialisation progressive dans les études ; orientation et réorientation ; professionnalisation du cursus), commenceront à produire leurs effets à compter de 2009.

### INDICATEUR 1.2

Cet indicateur, calculé de façon triennale, n'offre pas de nouvelles données chiffrées au RAP 2008. L'évolution de l'insertion des jeunes diplômés ne peut être évaluée cette année.

## INDICATEUR 1.3

Niveau licence :

Cet indicateur couvre un périmètre sensiblement plus étroit que l'indicateur 1.1, qui prend en compte les DEUG et les formations d'ingénieurs, mais aussi les formations relevant d'autres ministères. Les faibles écarts observés d'une année sur l'autre entre 2005 et 2007 ne permettent pas de tirer de conclusions définitives, mais le léger déclin des taux et leur écart par rapport à la cible fixée en 2012 justifient l'engagement de plusieurs initiatives en faveur de la réussite en licence (prise en compte de la diversité des étudiants ; renforcement de l'encadrement pédagogique ; spécialisation progressive dans les études ; orientation et réorientation ; professionnalisation du cursus) d'une part, de l'accueil des bacheliers technologiques et professionnels en DUT et STS, d'autre part, ainsi que du dossier unique pour l'accès à l'enseignement supérieur. Ces mesures doivent se traduire, à compter de la réalisation 2008, par une amélioration des indicateurs correspondants.

Niveau master :

L'augmentation continue constatée résulte de la mise en œuvre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, avec notamment l'introduction du LMD. De plus en plus d'étudiants poursuivent leurs études après la licence, et vont jusqu'en deuxième année de master. Les formations marquées par l'ancienne césure Maîtrise – DEA ou DESS cèdent progressivement la place à de véritables cursus en 4 semestres.

Niveau doctorat :

La relative faiblesse des flux de diplômés concernés au niveau du doctorat (quelques 11 000 diplômés en 2007), rapportés à la population d'une tranche d'âge rend difficile l'interprétation du palier observé cette année alors que le nombre de diplômes connaît une évolution positive supérieure à 10% depuis 2005. C'est pourquoi il convient de maintenir une prévision d'évolution favorable, à l'issue de cette phase de stabilisation.

**OBJECTIF n° 2 : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation****INDICATEUR 2.1 : Part des inscrits dans les formations professionnelles courtes STS et IUT parmi les bacheliers technologiques et professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
dans les seuls IUT (bacheliers technologiques)	%	13,1	13	13,5	13,1	12,9	15,6
dans les seuls IUT (bacheliers professionnels)	%	3,3	3,2	3,4	3,4	2,9	6
dans les seuls STS (bacheliers technologiques)	%	56	56	56,3	56,3	56,9	63,5
dans les seuls STS (bacheliers professionnels)	%	68,3	68,7	69,1	69,1	71,5	72

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 2.2 : Jeunes sortis non diplômés de l'enseignement supérieur**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des sortants de DUT, BTS ou équivalent sans diplôme en pourcentage de l'ensemble des sortants du supérieur	%	18		20			16

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**Commentaires techniques**

Pour cet indicateur, les données définitives sont en principe disponibles en septembre n+2. La donnée 2006, provisoire au PAP 2009, est maintenant une donnée définitive.

Source des données : INSEE / DEPP

**INDICATEUR 2.3 : Part des licences obtenues trois ans après une première inscription en L1 (1ère année de licence ou 1ère année de Deug) dans le total des licenciés**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des licences obtenues trois ans après une première inscription en L1 (1ère année de licence ou 1ère année de Deug) dans le total des licenciés	%	38,7	38,3	39			43

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 2.4 : Réussite au DUT et BTS selon le bac d'origine**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Taux de réussite en STS	%	73,5	74,9	77	75,4	76,4	78
dont BAC général (en STS)	%	83,8	85,1	84,5	85,5	86,4	85
dont bac technologique (en STS)	%	72,5	74,3	75	75	75,6	76
dont BAC professionnel (en STS)	%	56,4	56,6	59	56,8	58,1	60
Part des inscrits ayant obtenu leur DUT en 3 ans et moins	%	75,4	75,7	76	76		80
dont BAC général (en DUT)	%	81,5	82	82	82		86
dont BAC technologique (en DUT)	%	66,3	66,9	67	67		70
dont BAC professionnel (en DUT)	%	46	45,9	45	45		50

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 2.5 : Taux d'usage de la procédure du dossier unique**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Taux d'usage de la procédure du dossier unique	%		23,5	65	65	68,3	100

**Commentaires techniques**

Cet indicateur sera supprimé à partir de 2010.

Source des données : DGES

**INDICATEUR 2.6 : Pourcentage des doctorants allocataires soutenant leur thèse en trois ans au plus**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Pourcentage des doctorants allocataires ayant soutenu leur thèse jusqu'au 31/12 qui suit la fin de leur 3ème année universitaire	%	40,6	37,2	41	41		50

**Commentaires techniques**

Les données de l'enquête, disponibles en avril, permettent normalement de renseigner le RAP N. Cependant, compte tenu des délais qui ont été écourtés, il ne sera pas possible de fournir les données avant le PAP 2010

Source des données : DGES

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'objectif d'améliorer la réussite à tous les niveaux de formation a été accentué au cours de l'année 2008. Globalement, les résultats tendent à montrer une amélioration ou tout au moins une stabilisation dans leur évolution, Ainsi, la part des bacheliers technologiques et professionnels inscrits dans les formations professionnalisantes STS-IUT augmente et le taux de réussite en STS s'améliore considérablement, il progresse également mais dans une moindre mesure pour le DUT. Les jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme représentent une part de moins en moins importante du nombre total de sortants de formation initiale. Enfin, la procédure du dossier unique a connu un succès grandissant en 2008 et a progressé considérablement, ce qui devrait améliorer l'orientation des bacheliers dans l'enseignement supérieur.

**INDICATEUR 2.1**

Les STS et les IUT constituent les principales structures d'accueil pour les bacheliers technologiques et professionnels qui s'engagent dans des études supérieures.

On constate que globalement la proportion de bacheliers technologiques et professionnels qui poursuivent leurs études en STS et IUT s'accroît puisque la proportion de bacheliers technologiques accueillis en IUT et STS est passée de 69 % à 69,8 % entre 2007 et 2008 et celle des bacheliers professionnels accueillis en IUT et STS est passée de 71,9 % à 74,4 %. Au sein de ces totaux, les évolutions propres aux IUT d'une part et aux STS d'autre part sont en revanche contrastées.

Les STS voient leur attractivité augmenter régulièrement depuis 2005, grâce notamment au recrutement de bacheliers professionnels qui rejoignent le type de filières dans lesquelles leurs chances de réussite sont les plus élevées. Ainsi la réalisation 2008 est légèrement au dessus de la prévision 2008.

En revanche, la légère érosion, qui est une quasi stagnation, pour les inscrits en IUT, justifie que des mesures financières incitatives aient été prises en faveur de l'accueil des bacheliers technologiques pour la rentrée 2008, mesures qui seront reconduites également en 2009. Les réalisations 2008 correspondent en effet aux inscrits en STS et en IUT pour l'année universitaire 2007-2008 et ne mesurent donc pas encore les effets des mesures d'attraction (5 M€ en 2008) mises en place à partir de 2008.

**INDICATEUR 2.2**

L'évolution de cet indicateur est en cohérence avec celle relative au pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. La tendance à la baisse, obtenue en particulier grâce à la nouvelle architecture de l'université, à la mise en place du LMD devrait être confortée dans les prochaines années, grâce notamment au chantier plan licence. Ainsi, si la tendance à la baisse se confirme, la cible 2012 devrait pouvoir être atteinte.

### INDICATEUR 2.3

Le taux observé est globalement stable sur les quatre dernières années. En effet, compte tenu du volume considérable d'étudiants pris en compte dans le calcul de cet indicateur, les variations à 0,6 point ne sont pas très significatives. On peut considérer dans ces conditions que les évolutions présentées pour cet indicateur correspondent à une stagnation et que les variations observées ont peu de signification réelle.

Néanmoins, la légère baisse observée entre 2006 et 2007 semble imputable à une augmentation du nombre de réorientations en cours de cursus. On constate en effet un taux de poursuite des étudiants de L1 en L2 qui baisse pour cette même période.

Depuis la rentrée universitaire 2008, le plan pluriannuel pour la réussite en licence a été engagé dans les établissements. Il se traduit par une politique d'accueil et d'orientation des étudiants et par un encadrement pédagogique renforcé. Ces nouveaux dispositifs devraient avoir des conséquences sur les réalisations des prochaines années et devraient permettre d'atteindre la cible fixée en 2012.

### INDICATEUR 2.4

Les diplômés à Bac+2 professionnalisés ont un poids important dans le nombre total de diplômés en France. Le taux de réussite dans ces filières doit donc augmenter afin de participer pleinement à la réalisation de l'objectif de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur.

Les taux de réussite en BTS enregistrés en 2008 continuent de progresser et dépassent les prévisions à atteindre, ceci toutes origines de baccalauréat confondues.

La réussite en DUT affiche une tendance à la hausse également même si celle-ci est moins marquée.

Plus les dispositifs d'accueil des bacheliers technologiques vont s'accroître, plus la réussite au BTS et au DUT devrait progresser.

### INDICATEUR 2.5

L'extension du périmètre du dossier unique à 12 académies pour la totalité de leurs formations post-baccalauréat et à 12 autres académies pour une partie des formations, conjuguée au bon fonctionnement du dispositif se traduit par une très forte croissance de l'indicateur qui dépasse la prévision 2008. La généralisation du dossier unique à la plupart des formations post-baccalauréat pour la rentrée 2009 devrait permettre d'atteindre la cible fixée en 2012. Il sera ainsi proposé la suppression de cet indicateur en 2010. Elle permet d'améliorer l'orientation des étudiants car elle assure une meilleure lisibilité de l'offre de formations « post-bac » et de donner aux jeunes et aux familles une plus grande visibilité sur l'étendue des possibilités offertes. Cette procédure simplifiée se substituera, enfin, à des démarches complexes qui pouvaient s'avérer décourageantes.

### INDICATEUR 2.6

La diminution du pourcentage entre 2006 et 2007 semble due à deux raisons principales :

- le nombre d'allocataires ayant soutenu en moins de 40 mois est quasiment identique pour chaque année mais il est rapporté à un nombre d'allocataires recrutés moins élevé en 2003 (3 800) qu'en 2004 (4 000).
- à la date de la réponse à l'enquête (fin janvier), toutes les thèses soutenues à la fin de l'année 2007 n'avaient pas encore été enregistrées. Pour s'en assurer, dans l'enquête en cours, les établissements ont été à nouveau interrogés sur le devenir académique des allocataires 2004.

**OBJECTIF n° 3 : Maîtriser l'offre de formation****INDICATEUR 3.1 : Pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1000**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1000	%	74,8	73,2	72	73,3	73,3	70

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

Cet indicateur sera supprimé en 2010 mais continuera d'être suivi par le ministère.

**INDICATEUR 3.2 : Part des mentions à faibles effectifs (L et M)**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des mentions à faibles effectifs (L): inférieur à 50	%	31,5	31,9	30	33,1	33,1	25
Part des mentions à faibles effectifs (M): inférieur à 30	%	32,9	32,3	31,5	31,8	31,7	30

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Les actions engagées sur l'offre de formation contribuent à l'objectif du programme d'optimisation de l'offre de formation. Ainsi, grâce au levier d'action incarné par la politique contractuelle, le pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1 000 (indicateur 3.1) tend à se stabiliser à la baisse et le pourcentage des mentions à faible effectif diminue également dans les masters (indicateur 3.2).

**INDICATEUR 3.1**

Le pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1 000 s'établit à 73,3 % en 2008 contre 73,2 % en 2007. Cette évolution est liée à une modification des modes de collecte des données de base. En effet, l'amélioration de la fiabilité du système d'information conduit à prendre en compte 3 sites secondaires qui auparavant figuraient sur la liste des sites sièges :

- Cluny et Châlons-en-Champagne : sites secondaires de l'ENSAM Paris ;
- Tarbes : site secondaire de l'Institut national Polytechnique (INP) de Toulouse.

Par ailleurs, l'enquête SISE fait apparaître une nouvelle antenne de l'IUT de l'université Nancy 1 à Poligny (Doubs).

Parmi ces 4 nouveaux sites, 3 comptent en 2008 moins de 1 000 étudiants : Poligny, Cluny et Châlons-en-Champagne.

Compte tenu de l'accroissement du nombre de sites secondaires recensés en 2008, le taux connaît une très légère augmentation par rapport à 2007, mais celle-ci n'est pas significative.

De façon générale, il convient de rappeler que chaque établissement détermine sa propre politique en matière d'offre territoriale de formation, alors que les habilitations qui sont accordées par l'État ne comportent pas la mention du site

d'enseignement. La contribution financière des collectivités territoriales à des investissements de développement (ouverture de départements d'IUT) ou de confortation (vie étudiante) de ces petits sites, actée dans les contrats de projets État - Région 2007-2013, pourrait également aller à l'encontre d'un resserrement significatif de la carte des formations. Il est donc proposé de supprimer cet indicateur au PAP 2010 qui continuera toutefois d'être suivi par le ministère.

### INDICATEUR 3.2

**Licence** : La prévision 2008, revue au PAP 2009 a été atteinte pour le niveau licence. Le resserrement de l'offre de formation se poursuit dans le cadre de la consolidation du schéma LMD, à l'occasion des discussions contractuelles quadriennales. Toutefois, son impact sur le taux de mentions à faibles effectifs est contrecarré par le fléchissement de la démographie étudiante qui a pour effet de faire passer certaines d'entre elle en deçà du seuil de 50 inscrits.

**Master** : La diminution constatée du pourcentage des mentions à faible effectif en master est continue depuis 2005 et la réalisation 2008 s'avère conforme aux prévisions. Ceci témoigne des efforts demandés par le ministère dans le cadre de la procédure de contractualisation, et entrepris par les établissements d'enseignement supérieur, pour renforcer les coopérations, pour resserrer progressivement l'offre de formation et pour rendre plus efficiente l'utilisation des moyens accordés aux établissements dans l'intérêt des étudiants, tant du point de vue de la qualité des formations que de l'insertion professionnelle des étudiants. Cette tendance est amplifiée depuis la campagne 2007 d'habilitation des formations qui marque l'acte II du LMD.

Les chiffres sont cependant à interpréter avec prudence. En effet, jusqu'en 2006, toutes les formations n'avaient pas encore basculé dans l'architecture LMD. Par ailleurs, les effectifs des mentions en master 2 sont très variables selon les disciplines et les politiques menées par les établissements :

- nombre de places limitées pour des raisons pédagogiques (souci d'individualisation des apprentissages pour favoriser la réussite, nombre de places limité dans les laboratoires ou dans des lieux de stage...)
- nombre de places limitées pour cause de débouchés professionnels réduits
- développement des partenariats entre établissements, notamment dans le cadre de politiques de sites (PRES), peut expliquer des effectifs faibles d'inscrits dans chacun des établissements partenaires sans pour autant que l'effectif total de la mention soit inférieur à 30.

Pour toutes ces raisons, même si la tendance est à la baisse, il pourrait se révéler difficile de prévoir des évolutions de la même ampleur dans les prochaines années. Ceci conduira à réviser la cible 2012 au PAP 2010.

## OBJECTIF n° 4 : Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie

### INDICATEUR 4.1 : Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
numérateur	Effectifs			-			-
dénominateur	Effectifs			-			-
Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés	%	7,8	8,9	7,7	7,6		10

#### Commentaires techniques

La construction de cet indicateur fait appel à deux sources : le numérateur est renseigné par des statistiques obtenues à partir de l'enquête sur les activités de formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette enquête démarre en mai de l'année n pour des informations sur l'année n-1. Les derniers répondants fournissent leurs données qu'au cours du premier trimestre n+1. Le dénominateur est renseigné à partir de la remontée SISE-diplôme, les chiffres étant disponibles au début de l'année n+1. La fourniture d'un indicateur fiable ne peut être avancée en l'état actuel des dispositifs d'informations.

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 4.2 : Nombre des validations des acquis de l'expérience dans les universités et au CNAM**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
VAE (loi du 17/01/2002)	Nombre	3 705	4 199	4 000	4 600		7 000
dont diplôme obtenu en totalité	Nombre	1 842	2 154	2 000	2 300		2 600

**Commentaires techniques**

Renseigné grâce aux remontées d'information sur les diplômes, la date de production de cet indicateur ne peut être avancée. Pour s'assurer d'une collecte de qualité, celle-ci ne peut commencer qu'à la fin du 1er trimestre n+1

Source des données : DEPP

**ANALYSE DES RÉSULTATS****INDICATEUR 4.1**

Si les universités améliorent progressivement les conditions d'accueil des publics adultes, on observe également une amélioration du taux de diplômés en formation continue depuis la mise en œuvre générale du LMD. En effet, ces nouveaux cursus se sont substitués, dans de nombreux cas, à des diplômes universitaires, permettant ainsi une augmentation du taux des titulaires de diplômes nationaux. En outre, un élément nouveau apparaît ces deux dernières années. Il s'agit de la montée en charge des licences professionnelles délivrées en université et dans leurs composantes. Ainsi, le nombre total de licences professionnelles délivrées dans le cadre de la formation continue universitaire a augmenté de 43 % entre 2005 et 2006 et de 41 % entre 2006 et 2007. La licence professionnelle supplante même très largement le DUT au sein des IUT : en 2007, 2 629 DUT ont été délivrés pour 4 137 licences professionnelles.

**INDICATEUR 4.2**

Après la diminution du nombre de VAE constatée en 2006, l'année 2007 marque une reprise de la croissance du nombre total de validations accordées (plus de 13 %), validations partielles et totales confondues. Le pourcentage de diplômes complets attribués, qui n'a jamais cessé d'augmenter depuis la mise en place de la VAE en 2002, y compris en 2006, dépasse les 51 % (il était de 17 % en 2002).

Cette augmentation traduit les très bons résultats atteints par quelques établissements qui doublent parfois le nombre de VAE par rapport à 2006. Les universités qui ont le plus progressé mettent en avant un fonctionnement plus performant du service de VAE, une meilleure maîtrise de la procédure, notamment un accompagnement des candidats de meilleure qualité et une organisation des jurys qui répond mieux à la demande individuelle des candidats.

L'augmentation s'explique pour certains établissements par le développement de partenariats qu'ils ont noués avec les régions (pour les demandeurs d'emploi), avec des entreprises ou des organismes publics ou privés.

Par ailleurs, dans un contexte économique difficile, la VAE apparaît comme une solution aux personnes qui ne possèdent pas de diplôme ou un diplôme de faible niveau. C'est particulièrement le cas dans les secteurs de la banque, des assurances et de l'immobilier où les candidatures pour des diplômes de management et de marketing, y compris pour des masters, sont de plus en plus nombreuses.

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF n° 5 : Accroître l'attractivité internationale de l'offre française de formation et son intégration dans le système européen et mondial****INDICATEUR 5.1 : Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat (non titulaires du baccalauréat en France)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
inscrits en master	%	16,6	18,3	18,7	16,1	16,1	20
dont étudiants OCDE	%	2,8	2,8	2,9	2,9	3	3,1
inscrits en doctorat	%	30	32,2	32,6	32,6	33,5	33
dont étudiants OCDE	%	7	7,3	7,5	7,5	7,3	9

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 5.2 : Ratio de réussite comparé des étudiants étrangers par rapport aux étudiants français en licence, master**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Cursus Licence	%	54,9	59,5	54	55,5		60
Cursus Master	%	75,3	75,1	76,5	76,5		80

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 5.3 : Nombre de diplômes conjoints aux niveaux Master et Doctorat**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Nombre d'inscriptions annuelles de doctorants en cotutelle internationale de thèse	Nbre	1 155	1 153	1 250	1 250	1 227	1 400
Nombre de cursus en Master conjoint	Nbre		168	-	542	542	200

**Commentaires techniques**

Source des données : DGES

Il sera proposé la suppression de cet indicateur en 2010.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Les tendances révélées par les indicateurs relatifs à cet objectif montrent que l'offre de formation française est de plus en plus attractive : on constate une progression du nombre d'étudiants étrangers, tous niveaux confondus et une réussite de ces étudiants en hausse au niveau de la licence.

## INDICATEUR 5.1

L'augmentation du pourcentage d'étudiants étrangers inscrits en master témoigne des efforts accomplis pour accroître l'attractivité au niveau international des formations de cursus master assurées par les établissements d'enseignement supérieur en France, ceci dans un contexte de concurrence internationale accrue. Elle couronne les efforts entrepris pour :

- améliorer la lisibilité et la qualité des formations. L'inscription dans l'espace européen de l'enseignement supérieur a permis de valoriser les compétences spécifiques des établissements et d'améliorer la visibilité internationale de l'offre française ;
- développer les partenariats internationaux. Le décret du 11 mai 2005 a introduit, en droit français, la notion de diplôme conjoint délivré par un établissement français et un établissement étranger.

Dans ce cadre, les établissements développent de plus en plus leur politique de relations internationales et notamment les formations susceptibles d'intéresser les étudiants étrangers, ainsi que les enseignements de langues vivantes.

La politique française d'enseignement supérieur en matière internationale vise à promouvoir l'enseignement supérieur français et à accroître l'attractivité et la qualité de l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur, particulièrement à partir du niveau master. Ceci se traduit par la généralisation des « centres pour les études en France », CEF (devenus au 1<sup>er</sup> janvier 2007 espaces campus France), guichets uniques pour tout étudiant ayant un projet d'études en France, par le vote de la loi du 24 juillet 2006 qui prévoit la délivrance de plein droit d'un titre de séjour à tout étudiant étant passé par un CEF et ayant obtenu un visa pour étudier dans un établissement d'enseignement supérieur adhérent du système CEF, par la création du GIP Campus France,...

Enfin, la hausse du pourcentage d'étudiants étrangers inscrits en master participe au développement de la mobilité étudiante et de l'attractivité de « l'Europe de la connaissance », objectifs recherchés tant dans le processus de Bologne que dans la stratégie de Lisbonne.

Dans l'analyse de cet indicateur concernant le troisième cycle, il convient de prendre en compte les effets de l'attractivité de l'offre de formation française sur les flux de mobilité entre le M et le D mais aussi d'autres facteurs tels que le taux de poursuite en doctorat proportionnellement plus élevé des étudiants étrangers accueillis dans les universités françaises. A côté du dynamisme du recrutement à l'étranger qui permet d'atteindre en réalisation 2008 la prévision fixée, l'accueil d'un volant significatif d'étudiants issus de l'OCDE demeure un objectif prioritaire dans le cadre de la consolidation de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## INDICATEUR 5.2

Licence : La progression continue de la réussite des étudiants étrangers en licence depuis 2004 s'est accentuée entre 2006 et 2007, à hauteur de 4,6 points. Ainsi, la réalisation 2007 (59,5 %) dépasse largement la prévision 2007 qui était de 53 %. Ceci s'explique notamment par la hausse du nombre de diplômés étrangers qui s'accompagne d'un nombre d'étrangers inscrits en licence moins important que les années précédentes.

Master : Depuis 2004, la tendance de cet indicateur est à la hausse (72,3 % en 2004 et 75,1 % en 2007) et le faible repli de 0,2 points entre 2006 et 2007 ne doit pas être interprété trop strictement, mais être mis sur le compte d'une variation naturelle compte tenu des volumes considérés (ici il s'agit de rapporter le nombre de diplômés étrangers d'un master sur le nombre d'étrangers inscrits en année terminale de cursus au nombre de diplômés français d'un master sur le nombre d'inscrits français en année terminale de cursus).

La très légère baisse du taux de réussite comparé des étudiants étrangers par rapport aux étudiants français en master témoigne de la difficulté des établissements d'enseignement supérieur de faire augmenter ces taux de réussite. Néanmoins, le taux a augmenté pendant les dernières années et ces progrès vont se stabiliser. Les évolutions à la hausse pour l'avenir vont être plus difficiles à atteindre. Des progrès considérables ont en effet été effectués en matière de qualité des formations délivrées par les établissements d'enseignement supérieur, et, plus particulièrement en matière d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France. Cette hausse s'inscrit dans le cadre de la politique internationale de la France, qui vise à promouvoir l'enseignement supérieur français et à accroître l'attractivité, auprès de bons étudiants étrangers, des formations offertes dans les établissements d'enseignement supérieur, spécialement à partir du niveau master.

Avec la création à l'étranger des centres pour les études en France, structures créées par le ministère des affaires étrangères et chargées de faciliter l'ensemble des démarches administratives pour les étudiants désireux d'effectuer un séjour d'études en France, le taux de réussite des étudiants étrangers devrait encore s'améliorer, dans la mesure où ces centres permettront une sélection accrue des étudiants

## INDICATEUR 5.3

**Niveau doctorat** : L'arrêté ministériel du 6 janvier 2005 relatif à la co-tutelle internationale de thèse a permis d'assouplir sensiblement les conditions dans lesquelles les établissements d'enseignement supérieur français sont habilités à conclure des accords de co-diplomation au niveau doctorat avec des universités étrangères. Après le palier enregistré en 2007, la forte progression constatée en 2008 (+6,4 %) permet d'atteindre un niveau très proche de la prévision.

Sur les 1 227 premières inscriptions en doctorat pour une thèse en cotutelle, 696 avaient obtenu leur master (ou diplôme équivalent) dans un pays membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (408 en France, 288 dans les autres Etats) et 531 hors Europe.

**Niveau master** : Ces données résultent d'une extraction des dossiers déposés à l'habilitation par chaque établissement sur la base Habili. Toutes les demandes ne pouvant être traitées en même temps, elles font l'objet d'un dépôt par vague qui revient tous les 4 ans. Pour des formations spécifiques, les établissements conservent la possibilité de déposer des demandes d'habilitation en dehors de leur vague d'appartenance. Plusieurs biais rendent peu fiable l'indicateur. D'une part, il existe un risque d'erreurs et de doublons du fait d'une prise en compte des dossiers vague par vague et des dossiers hors-vague. D'autre part, il ne rend pas compte des formations conjointes habilitées in fine. En outre, l'indicateur prenant appui sur les dossiers déposés d'offre de formation, ne traduit pas réellement l'attractivité des formations au niveau M, contrairement au niveau D pour lequel sont comptabilisées les thèses délivrées en cotutelle.

Le pourcentage des demandes d'habilitation de masters conjoints par rapport au nombre total des demandes d'habilitation de niveau M pour chacune des rentrées concernées fluctue fortement : entre 6,18 % des demandes d'habilitation pour la rentrée 2007 à 9,89 % pour 2008 et les volumes globaux sont sans commune mesure (5 479 demandes en 2008, 1 926 en 2009).

Pour l'ensemble de ces raisons, qui rendent l'analyse délicate, il est proposé de supprimer cet indicateur au PAP 2010.

## OBJECTIF n° 6 : Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche

## INDICATEUR 6.1 : Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Disponibilité hebdomadaire théorique des places de bibliothèque par usager	Heure/semaine	4h34	4h44	4h40	4h50	4h51	5h00

**Commentaires techniques**

Les données 2008 ne sont pas définitives. Elles résultent d'une enquête spécifique lancée dans le cadre du RAP et dont les questions ont été extraites de l'enquête statistique annuelle des BU qui elle-même ne se clôture qu'à la fin du mois de mai. Les chiffres présentés ici constituent des projections sur la base des réponses fournies par 62% des établissements concernés. Cette procédure explique également que les taux de réponses soient légèrement en dessous des attentes, certains services qui ont répondu ne disposant pas alors de toutes les données. Seule l'enquête ESGBU permettra de stabiliser les données.

Source des données : DGES

## INDICATEUR 6.2 : Taux de fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Taux de fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit	%	50	52	56	55	54	68

**Commentaires techniques**

Lecture de cet indicateur : Nombre de fois qu'un étudiant inscrit se rend à la bibliothèque en une année.

Les données 2008 ne sont pas définitives. Elles résultent d'une enquête spécifique lancée dans le cadre du RAP et dont les questions ont été extraites de l'enquête statistique annuelle des BU qui elle-même ne se clôt qu'à la fin du mois de mai. Les chiffres présentés ici constituent des projections sur la base des réponses fournies par 62% des établissements concernés. Cette procédure explique également que les taux de réponses soient légèrement en dessous des attentes, certains services qui ont répondu ne disposant pas alors de toutes les données. Seule l'enquête ESGBU permettra de stabiliser les données.

Source des données : DGES

**INDICATEUR 6.3 : Consultation des ressources électroniques : nombre de documents téléchargés et taux de demandes satisfaites**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Bases de données Nombre de documents téléchargés	Nombre	13 966 442	16 677 157	20 000 000	18 000 000	14 280 185	30 000 000
taux de réponses	%	61,5	76	80	80	78	90
Périodiques électroniques Nombre de documents téléchargés	Nombre	14 833 366	15 822 155	18 000 000	18 000 000	26 771 056	25 000 000
taux de réponses	%	79,6	88	85	85	80	90

**Commentaires techniques**

Les données 2008 ne sont pas définitives. Elles résultent d'une enquête spécifique lancée dans le cadre du RAP et dont les questions ont été extraites de l'enquête statistique annuelle des BU qui elle-même ne se clôt qu'à la fin du mois de mai. Les chiffres présentés ici constituent des projections sur la base des réponses fournies par 62% des établissements concernés. Cette procédure explique également que les taux de réponses soient légèrement en dessous des attentes, certains services qui ont répondu ne disposant pas alors de toutes les données. Seule l'enquête ESGBU permettra de stabiliser les données.

Source des données : DGES

Il sera proposé la suppression de cet indicateur en 2010.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'accès aux ressources documentaires dans l'enseignement supérieur est en constante progression, avec une amélioration significative de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèques, un taux de fréquentation des bibliothèques en hausse et un nombre de périodiques téléchargés en explosion.

**INDICATEUR 6.1**

Cet indicateur mesure l'amélioration des conditions d'accueil des usagers. Avec 4h51 de disponibilité par étudiant, il est en nette augmentation et dépasse très légèrement les prévisions. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression :

- depuis 2007, les horaires d'ouverture hebdomadaire qui avaient atteint un seuil avec 57 h, sont passés à 58 h, grâce notamment aux crédits attribués dans le cadre du plan licence. D'ici 2009, 39 bibliothèques majeures devraient atteindre ou dépasser la barre des 60 h d'ouverture grâce aux moyens accordés, et 13 d'entre elles dépasseront déjà l'objectif de 65 h hebdomadaire, à l'instar de la bibliothèque du Pôle européen de gestion et d'économie du SICD de Strasbourg, la bibliothèque interuniversitaire de Bordeaux ou encore la bibliothèque de médecine de l'université de Montpellier sur le site de Nîmes.

- parallèlement, le nombre de places, après une quasi stabilité entre 2004 et 2005, continue de connaître une augmentation régulière depuis la rentrée universitaire 2007 (ouverture de la bibliothèque des Grands Moulins à l'université de Paris 7) avec en 2008, des extensions de surface comme à Nantes (avec plus de 400 places), des prolongations d'ouverture des bibliothèques en soirée ou encore une réduction du nombre de jours de fermeture dans l'année. Cette tendance devrait se poursuivre en 2009 avec notamment l'ouverture de la nouvelle bibliothèque Sainte-Barbe à Paris.

## INDICATEUR 6.2

Cet indicateur qui s'inscrit dans le cadre d'une activité traditionnelle des services documentaires (accueil du public sur place) mesure en particulier le taux d'usage de la bibliothèque par les lecteurs : en 2008, un étudiant inscrit (actif) est venu 54 fois à la BU dans l'année (52 en 2007). Cette légère progression reste en-dessous des prévisions dans un contexte d'accélération des consultations à distance des ressources numériques, hors les murs de la bibliothèque. Néanmoins, elle montre bien par sa régularité (50 fois en 2006) que les étudiants ont toujours besoin de lieux physiques de travail et de consultation des documents.

## INDICATEUR 6.3

L'offre en ressources électroniques continue de progresser très significativement impliquant un transfert partiel mais continu des usages du document papier au document numérique ; les ressources électroniques bénéficient par ailleurs d'actions d'accompagnement de plus en plus nombreuses de la part des bibliothèques universitaires, ce qui facilite leur utilisation.

Globalement, l'usage de la documentation électronique poursuit son accélération avec un volume cumulé de téléchargements qui dépasse très largement les prévisions (plus de 41 millions pour 36 millions attendus). Celle-ci se fait particulièrement sentir pour les revues dont les téléchargements ont augmenté de près de 70 % en un an, au détriment des bases de données dont l'usage décline cette fois nettement. Cette tendance lourde s'explique par le fait que le nombre de titres de revues électroniques proposés continue d'augmenter ce qui n'est plus le cas des bases de données. En outre, ces dernières permettent de plus en plus l'accès direct à des articles de revues.

Les données observées ces dernières années sur cet indicateur permettent de conclure que l'objectif qu'il traduit est atteint. C'est pourquoi il sera supprimé au PAP 2010.

## OBJECTIF n° 7 : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international

## INDICATEUR 7.1 : Production scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique de l'Union européenne	%	8,77	8,6	8,4 à 8,9	8,4 à 8,9	8,45	8 à 9
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique du monde	%	2,89	2,78	2,6 à 2,9	2,6 à 2,9	2,63	2 à 2,5

## Commentaires techniques

Les données 2006 ont été ajustées et sont définitives. Les données 2007 sont provisoires. Enfin, les données 2008 sont des données projetées, au regard des derniers chiffres connus.

Source des données : ISI – OST

## INDICATEUR 7.2 : Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Indice de citation à deux ans des publications des opérateurs du programme	indice	0,99	0,99	0,93	0,97		0,95 à 1

### Commentaires techniques

Les données 2006 sont des résultats provisoires. Les données 2007 sont quant à elles des valeurs prévisionnelles.

Source des données : Thomson Scientific institute for scientific information – OST

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La production des connaissances scientifiques au meilleur niveau international se caractérise désormais par une compétition internationale renforcée compte tenu de l'entrée en concurrence directe d'acteurs très dynamiques, tant au niveau européen (Espagne, Pologne, etc ...) que mondial (Corée, Chine, Inde, Brésil, etc ...).

Si le nombre de publications à l'échelle de l'union européenne a progressé de 4,33 % entre 2005 et 2006, et de 5,51 % à l'échelle mondiale, le nombre de publications des opérateurs du programme a dans le même temps progressé de 5,10 %, soit plus que la production de l'union européenne et moins que la production mondiale.

C'est à la lumière de cette concurrence et de cette production que doivent être analysés les résultats des indicateurs qui mesurent cet objectif. Dans ce contexte, le simple maintien de la part des publications de référence internationale des opérateurs du programme constituerait en soi une performance. L'érosion lente mais maîtrisée des résultats qui se conjugue avec une accélération de la production des opérateurs du programme (+ 1,24 % en 2004, + 3,95 % en 2005 et + 5,10 % en 2006) a été anticipée dans les prévisions 2007 et 2008. La cible 2012 doit être interprétée selon les mêmes critères.

Des mesures ont été prises pour l'amélioration de la production des connaissances scientifiques au meilleur niveau international.

La loi de programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche a mis en place plusieurs leviers pour garantir cet objectif :

- la création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), pour favoriser la reconnaissance internationale des établissements d'enseignement supérieur,
- la pratique de l'évaluation, nécessaire dans un système de recherche tourné vers l'excellence et désormais en compétition permanente avec les autres pays de l'union européenne et du monde, assurée par l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)

Par ailleurs, la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités dont l'un des objectifs est de rendre la recherche universitaire visible à l'échelle internationale apporte des évolutions substantielles à l'organisation des universités telle qu'elle résultait de la loi n° 84-52 du 26 juin 1984.

Des mesures incitatives concernant les enseignants-chercheurs ont été mises en œuvre, comme l'augmentation des promotions des lauréats de l'institut universitaire de France (IUF) et le suivi de la majoration du contingent de primes d'encadrement doctoral (PEDR), dont la responsabilité a été transférée aux établissements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

Enfin, le nouveau système de répartition des moyens mis en place en 2009, fondé sur l'évaluation, finance la recherche sur la base de l'activité et de la performance.

Désormais, selon les domaines de recherche, les moyens attribués, pour la part activité de la recherche, sont répartis au prorata du nombre d'enseignants-chercheurs publiant, au sens de l'AERES, et, pour la part performance, en fonction de la notation des unités de recherche par l'AERES.

### INDICATEUR 7.1

Pour interpréter ces résultats, il faut souligner la spécificité française. Alors que dans les autres pays de l'Union Européenne et du monde, la recherche se fait essentiellement, voire uniquement dans les universités, en France, la recherche se fait dans les universités et les organismes de recherche. Néanmoins, si la part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique de l'Union Européenne était en baisse depuis 2002 (2002 : 8,87 ; 2003 : 8,81 ; 2004 : 8,68), on constate qu'en 2005 une légère augmentation s'est produite (8,71) et qu'un "palier de résistance" a été atteint en 2006 (8,77). Le résultat provisoire de 2007 (8,60), fait apparaître une légère inversion de tendance qui pourrait être confirmée ultérieurement au vu des projections 2008 (8,45), mais qui sont conformes aux prévisions faites pour ces deux années.

La même inversion de tendance pour la part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans les productions scientifiques du monde est constatée en 2007 (2,89 % en 2006, 2,78 % en 2007). Ce résultat en baisse, même s'il s'agit encore d'un résultat provisoire, pourrait être confirmé au vu de la projection 2008 (2,63). Le palier de résistance constaté en 2005 et 2006, respectivement 2,90 % et 2,89 %, après une période de baisse (2002 : 3,15; 2003 : 3,04; 2004 : 2,93) paraît aujourd'hui avoir atteint ses limites. Néanmoins, ce résultat provisoire de 2007 s'inscrit dans la fourchette de la prévision 2007 (2,7 à 3).

## INDICATEUR 7.2

Cet indicateur permet de mesurer l'impact international des publications des opérateurs du programme. Il faut cependant noter que les habitudes de publication et de citation varient selon les disciplines et que la base de données ne prend pas en compte les sciences de l'homme et de la société. Les données qui faisaient apparaître une progression constante de l'indice de citation à deux ans (0,90 en 2002, 0,93 en 2003, 0,94 en 2004), a connu en 2005 et 2006, une accélération importante, respectivement 0,97 en 2005 et 0,99 en 2006, même s'il s'agit pour 2006 d'un résultat encore provisoire. Cette progression, tout à fait significative, compte tenu de son ampleur, est le signe tangible d'une élévation continue de la visibilité et de la reconnaissance internationale des publications des opérateurs du programme. Elle permet de dépasser dès 2006, la prévision 2007.

## OBJECTIF n° 8 : Développer le dynamisme et la réactivité de la recherche universitaire

### INDICATEUR 8.1 : Réactivité scientifique thématique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires en référence européenne (UE25)	%	7,96	7,80	7,9			8
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires en référence mondiale	%	2,77	2,69	2,5 à 2,7			2,5

#### Commentaires techniques

Les résultats 2006 ont été mis à jour par rapport au RAP 2007. Les résultats 2007 sont quant à eux des résultats provisoires.

Source des données : Thomson scientific institute for scientific information – OST

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'adaptation aux nouveaux contextes de la production scientifique constitue un enjeu majeur pour la réalisation de cet objectif. Au-delà des nouveaux financements à l'activité et à la performance, le mécanisme des appels à projets et particulièrement celui de l'agence nationale de la recherche (ANR), joue un rôle déterminant dans l'évolution des recherches.

L'ANR, agence de financement sur projet de recherche, favorise le dynamisme et la réactivité de la recherche. Elle a modifié ses modalités de financement en augmentant de façon substantielle le financement des programmes dits « blancs ». Les programmes « blancs » de l'ANR ont pour but de donner une impulsion significative à des projets scientifiques ambitieux qui se positionnent favorablement dans la compétition internationale et qui présentent des objectifs originaux, en rupture avec les itinéraires de recherche traditionnels.

La suppression de l'indicateur dans le PAP 2009 de la « Part des publications de référence internationale dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires en référence européenne et en référence mondiale » qui devait permettre de mesurer cet objectif, s'inscrit dans la même logique que l'évolution des modalités de financements accordés sur appels à projet par l'ANR.

Cet indicateur a été abandonné en 2009 non seulement, au motif, technique que l'observatoire des sciences et techniques (OST) chargé de renseigner cet indicateur ne prenait en compte que les sciences du vivant, mais aussi parce que le dynamisme et la réactivité de la recherche universitaire se mesuraient au regard de sa capacité à investir les domaines de pointe de la recherche définis de façon très macroscopique (sciences de la vie et sciences et techniques de l'information et de la communication) fixés par le dernier Comité interministériel de la recherche scientifique et technologique (CIRST) en 1999.

Le nouvel indicateur mesurera la part des publications dans les domaines de pointe de la recherche, définis sur la base d'une sélection de journaux représentant les domaines de pointe de l'ensemble des disciplines observées. Ces domaines ne seront plus définis « a priori » mais en fonction même des orientations et des résultats de la recherche tels qu'ils sont « appréciés » par la communauté scientifique à travers les publications des articles.

Enfin un nouvel indicateur a été proposé en 2009, renseigné par l'AERES, et qui permettra de mesurer l'excellence et notamment le dynamisme et la réactivité, sur la base d'une évaluation des unités de recherche.

#### INDICATEUR 8.1

Les sciences de la vie, biotechnologie et santé, ainsi que les sciences et technologies de l'information et de la communication ont été définies comme les domaines prioritaires. Cet indicateur ne mesure néanmoins que les publications qui sont décomptées dans la base internationale de référence pour les sciences de la vie. Il permet de constater l'impact de l'effort consenti par les sciences de la vie.

Si on a pu constater à partir de 2005, un palier qui a mis fin à une baisse continue de la part de ces publications, en référence européenne et en référence mondiale, les résultats 2006 (consolidé) et 2007 (provisoire), font apparaître une baisse dans les sciences de la vie, qui néanmoins s'inscrivent toujours en référence mondiale dans la fourchette basse de la prévision 2007 (2,6 à 2,8), alors qu'ils sont légèrement inférieurs à la prévision 2007 en référence européenne.

**OBJECTIF n° 9 : Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche**

#### INDICATEUR 9.1 : Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'INPI par des déposants français	%	1,12	1,06	1,2			1,5
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'OEB par des déposants français	%	1,3	1,58	1,5			1,7

#### Commentaires techniques

Un changement de base lié à une évolution de l'office européen de brevets (OEB) a conduit l'OST à recalculer l'ensemble des réalisations des années précédentes pour assurer la cohérence de la série des données de cet indicateur.

La base de brevets utilisée jusqu'en 2008 par l'OST, appelée "EPAT", n'est plus maintenue par l'Office européen de brevets (OEB), qui lui a substitué une base appelée PATSTAT. L'OST travaille de préférence sur l'information sur les premières publications de demandes de brevets déposées, qui est la plus proche de l'activité inventive.

Dans EPAT, les demandes européennes directes étaient complétées par les premières publications des demandes européennes indirectes.

Dans PATSTAT, la première publication des demandes indirectes (WO) n'est plus accessible. Les demandes ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont publiées en tant que publications de brevets européens indirects.

Les indicateurs proposés représentent toujours les brevets européens, mais la répartition de l'ensemble (direct+indirect) sera différente dans le temps.

Source des données : OST

**INDICATEUR 9.2 : Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriétés intellectuelle dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme.	%	0,26		0,19	0,25		0,21

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**INDICATEUR 9.3 : Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme.	%	2,1		3,5	2,1		3,8

**Commentaires techniques**

Source des données : DEPP

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

C'est parmi les opérateurs du programme que se trouve le réservoir d'innovation qui doit irriguer notre économie.

La prise en compte du transfert et de la valorisation des résultats de la recherche se fait dans le cadre de la politique contractuelle de deux manières :

- d'une part dans le nouveau système de répartition des moyens à travers l'utilisation du nombre de « publiant » pour le financement de la part à l'activité de la recherche,
- d'autre part par la déclinaison « opérationnelle » d'un nouvel indicateur de valorisation parmi les indicateurs à fournir par les établissements de la vague « C » (2009-2012) dans le cadre de la politique contractuelle.

Le monitorat d'initiation à l'entreprise lancé à la rentrée 2007, sous la forme du dispositif « doctorants-conseils » a permis le renforcement des synergies entre la recherche et l'économie nationale. Ce dispositif a offert aux doctorants allocataires de recherche la possibilité de mettre en valeur leurs compétences au sein du monde socio-économique, inversement les entreprises ont eu un accès plus direct à l'innovation et pu créer de nouveaux contacts avec les laboratoires de recherche.

Le dispositif devrait évoluer. Le projet de contrat doctoral, qui doit se substituer à l'allocation de recherche devrait offrir à ses bénéficiaires la possibilité d'effectuer un service intégrant notamment des missions en entreprise ou de valorisation dans le cadre de ce nouveau contrat de droit public apportant par ailleurs des garanties renforcées.

Par ailleurs, l'indicateur « part des opérateurs du programme dans les brevets déposés, à l'INPI et à l'OEB, par des déposants français, a été abandonné dans le PAP 2009. Cet indicateur qui mesure convenablement l'activité innovante des opérateurs du programme 150 n'est pas un indicateur d'efficacité.

## INDICATEUR 9.1

La faible part des opérateurs du programme dans la production de brevets s'explique en partie par le fait que la majorité des dépôts est effectuée par le secteur privé, même aux États-Unis où la part des universités, pourtant actives, ne dépasse pas 7 %.

La part de la recherche universitaire est probablement sous-estimée du fait de la prise en charge majoritaire des procédures liées aux brevets par les organismes de recherche auxquels les unités de recherche sont associées pour la moitié d'entre elles.

Le résultat 2006 pour la part des opérateurs en référence française affiche une nette progression par rapport à 2005, de 17 % (2005 : 1,11 % ; 2006 : 1,30 %). Cette part passerait de 1,30 % en 2006 à 1,58 % en 2007 en résultat provisoire. Ce résultat se situe au dessus de la prévision à 1,1 % établie en 2007.

Un changement de base lié à une évolution de l'office européen de brevets (OEB) a conduit l'OST à recalculer l'ensemble des réalisations des années précédentes pour assurer la cohérence de la série des données de cet indicateur.

Néanmoins, la progression de cet indicateur est non seulement continue, mais accélérée au regard des dernières réalisations connus : 0,12 % en 2003, 0,17 % en 2004, 0,17 % en 2005, 0,19 % en 2006 et enfin 0,23 en projection 2007. Compte tenu du changement de la base, la prévision 2007, pour cet indicateur, n'est plus pertinente.

## INDICATEUR 9.2

La part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelles sur l'ensemble des ressources et son évolution qui était au départ peu visible (0,12 en 2003, 0,16 % en 2004 et en 2005) évolue à la hausse, alors même que pour certains organismes, les redevances sur brevets et logiciels ne sont pas affectées aux « ressources » recherche. C'est ainsi qu'en 2006, le résultat obtenu s'élève à 0,26 % dépassant la prévision 2007 de 0,19 %. Cette forte progression de l'indicateur en 2006 s'explique par une augmentation des ressources sur redevance de plus de 65 %, rapportée à une faible augmentation de l'ensemble des ressources (+ 1,7 %).

## INDICATEUR 9.3

La part des contrats de recherche est passée de 2 % en 2004 à 1,8 % en 2005 et à 2,1 % en 2006. La progression de l'indicateur s'explique par une augmentation des contrats avec les entreprises de + 20,6 %, rapportée à une faible augmentation de l'ensemble des ressources (+ 1,7 %). Ce résultat en 2006 atteint la prévision réactualisée et fixée en 2009. Ce retournement de tendance devrait être confirmé par la mise en œuvre des nouveaux dispositifs incitatifs.

## OBJECTIF n° 10 : Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française

## INDICATEUR 10.1 : Attractivité des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Proportion d'étrangers parmi les chercheurs, enseignants chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par l'Etat à partir du programme ou par les opérateurs du programme.	%	6,6		7			7,4
Proportion d'étrangers de l'Union Européenne (UE 25) parmi les chercheurs, enseignants chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par l'Etat à partir du programme ou par les opérateurs du programme.	%	17,9		4			4,4

**Commentaires techniques**

Cet indicateur, remplacé au PAP 2009 par le « pourcentage d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de nationalité étrangère parmi les recrutés », n'a pas été actualisé au RAP 2008.

Source des données : DEPP

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Assurer à la recherche une plus grande visibilité internationale est la condition au développement de son attractivité. Les coopérations entre établissements d'un même site continueront à être encouragées. Le développement des PRES et des EPCS qui constituent le cadre juridique de référence en sont la traduction concrète. La création de l'université unique de Strasbourg en est une parfaite illustration.

L'amélioration des conditions matérielles d'exercice de la recherche sur les sites de l'opération Campus devrait constituer également un moyen de renforcer l'attractivité des établissements.

Enfin, le développement du financement des post-doctorants étrangers (230 en 2008, 250 en 2009), désormais intégré dans les contrats des établissements, qui leur assure une rémunération mensuelle net de 1 830 €, ainsi que la possibilité offerte par la loi du n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, élargissant la possibilité de recrutement d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs étrangers, sont autant d'éléments d'attractivité à destination des meilleurs chercheurs étrangers.

L'indicateur retenu pour mesurer cet objectif dans le PAP 2008, à savoir la proportion d'étrangers (et d'étrangers de l'Union européenne) parmi les chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par l'État à partir du programme ou par les opérateurs du programme a été abandonné dans le PAP 2009. Il a été remplacé par l'indicateur « Pourcentage d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de nationalité étrangère parmi les recrutés », qui permet de mesurer le flux de recrutement (et non plus le stock) de personnels scientifiques étrangers, permettant ainsi de mieux apprécier annuellement le dynamisme des dispositifs mis en place et l'attractivité de la France.

**INDICATEUR 10.1**

La proportion d'étrangers parmi les chercheurs, enseignants chercheurs, post doctorants et ingénieurs de recherche est stable s'agissant des étrangers quel que soit leur pays d'origine (6,7 % en 2004 et 6,7 % en 2005). Cette stabilité s'observe également pour les étrangers originaires de l'Union Européenne (3,9 % en 2004 et 3,9 % en 2005). Le nouvel indicateur qui mesurera non plus le stock mais le flux par rapport au stock devrait mieux rendre compte de la mobilité dans l'Union Européenne.

**OBJECTIF n° 11 : Consolider l'Europe de la recherche****INDICATEUR 11.1 : Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2013 Cible PAP 2008
Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne	%	1,5 (6ème PCRD mi-parcours)	1,55 (6ème PCRD)	1,5 (7ème PCRD 2007-2013)			1,5 (7ème PCRD 2007-2013)

**Commentaires techniques**

Source des données : base Cordis – indicateur OST

**INDICATEUR 11.2 : Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2013 Cible PAP 2008
Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R & D de l'Union européenne	%	1 (6ème PCRD mi-parcours)	0,93 (6ème PCRD)	1,0 à 1,3 (7ème PCRD 2007-2013)			1,0 à 1,3 (7ème PCRD 2007-2013)

**Commentaires techniques**

Source des données : base Cordis – indicateurs OST

**INDICATEUR 11.3 : Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (U25) dans les articles des opérateurs du programme	%	23,3	24,9	24,5	24,5	25,9	33

**Commentaires techniques**

Les résultats 2006 ont été mis à jour et sont désormais définitifs. Les résultats 2007 sont des résultats provisoires et les données 2008 sont des valeurs prévisionnelles.

Source des données : Thomson scientific institute for scientific information

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La capacité des établissements d'enseignement supérieur et de leurs unités de recherche de s'inscrire pleinement dans les PCRD, aussi bien au titre de la coordination que de la participation aux projets financés est un élément significatif de la participation de ces opérateurs à la construction de l'espace européen de la recherche (EER) et au-delà de l'Europe de la connaissance, objectif recherché par la stratégie de Lisbonne.

**INDICATEURS 11.1 ET 11.2**

Les résultats du 5ème PCRD (1998-2002) sont définitifs. Les résultats du 6ème PCRD (2002-2006) ont été actualisés. La comparaison entre les résultats du 5ème PCRD et du 6ème PCR et, a fortiori, avec ceux du 7ème PCRD n'est pas significative dans la mesure où chaque programme est différent selon la structuration et les thèmes qui ont été retenus. Les prévisions 2007 qui avaient été fixées pour les deux indicateurs ne concernent que le 7ème PCRD (2007-2013).

**INDICATEUR 11.3**

La part des articles co-publiés, qui était en constante augmentation depuis 2002 (20,6 % en 2002, 21,1 % en 2003, 22 % en 2004) poursuit sa hausse en 2005, en 2006 et en 2007, respectivement 22,9 %, 23,3 % et 24,9 % (le résultat est provisoire pour 2007). Cette augmentation soutenue souligne une dynamique bien établie et le renforcement de la place des universités françaises dans la coopération entre les pays de l'union européenne. Que cette coopération soit bilatérale, multilatérale ou sous l'égide de l'union européenne, elle indique clairement la constitution progressive et continue d'une « Europe de la Connaissance » souhaitée par la stratégie de Lisbonne. La prévision 2007 (23,5 %) a été non seulement atteinte mais dépassée.

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 12 : Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

## INDICATEUR 12.1 : Pourcentage d'établissements disposant d'un dispositif d'autoévaluation ou d'assurance qualité

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Politique de formation: Cote 0	%	18,2	21,8			19,7	0
Politique de formation: Cote 1	%	65,9	60,4			57,8	55
Politique de formation: Cote 2	%	13,6	15,8			19	35
Politique de formation: Cote 3	%	2,3	2			3,4	10
Politique scientifique: Cote 0	%	31,8	24,8			21,8	0
Politique scientifique: Cote 1	%	43,2	51,5			52,4	30
Politique scientifique: Cote 2	%	20,5	20,8			22,4	50
Politique scientifique: Cote 3	%	4,5	3			3,4	20
Management: Cote 0	%	29,5	24,5			21,6	0
Management: Cote 1	%	61,4	62,7			63,5	58
Management: Cote 2	%	9,1	11,8			13,5	32
Management: Cote 3	%	0	1			1,4	10

## Commentaires techniques

La réalisation 2006 a été faite sur la base des réponses transmises par les établissements de la vague B.

La réalisation 2007, comme la réalisation 2008, repose sur les résultats consolidés des établissements. La réalisation 2007 inclut la consolidation de la vague A, B et de 62 % des établissements de la vague C, soit un peu plus d'une centaine d'établissements au total. Il s'agit d'un cumul transversal des cotations.

La réalisation 2008 est un résultat cumulé provisoire, des vagues A, B, C et D portant sur 150 établissements, correspondant à un taux de réponse de 99 %. Il s'agit d'un cumul transversal des cotations portant sur les ¾ des établissements concernés.

L'indicateur porte désormais sur l'ensemble des établissements contractualisés pour les 4 vagues A, B, C et D mais non stabilisés ni négociés à ce jour pour les établissements des vagues C et D.

La mise en œuvre de la LRU impose aux établissements de s'inscrire dans des processus formalisés d'amélioration continue, particulièrement pour ce qui concerne l'auto-évaluation. D'ici 2012, l'ensemble des établissements aura été audité par l'IGAENR. Ces rapports et les plans d'action qui en découlent constituent autant de leviers d'amélioration du niveau de cet indicateur qui pourra alors faire l'objet d'une analyse définitive.

La suppression de cet indicateur sera proposée en 2010.

## INDICATEUR 12.2 : Montant des ressources propres procurées par les prestations de services

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Montant des ressources propres procurées par les prestations de services	M€		2 166	1 170	2 274	2 412	1 310

## Commentaires techniques

Les données chiffrées fournies ont été élaborées sur la base de l'enquête RAP 2008, élaborée par la DGES et adressée à l'ensemble des établissements concernés par le programme.

La valeur affichée enregistre une augmentation de 11,38 % entre 2007 et 2008.

**INDICATEUR 12.3 : Part des ressources propres liées à des prestations de services sur les recettes de fonctionnement, hors droits d'inscription**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Part des ressources propres liées à des prestations de services sur les recettes de fonctionnement, hors droits d'inscription	%		50,32	37,2		49,42	38

**Commentaires techniques**

L'indicateur ayant été modifié au PAP 2009, le calcul présenté est basé sur le nouveau mode de calcul, à savoir, la part des ressources propres hors prestations internes sur les recettes totales hors prestations internes.

Source des données : DGES – Enquête RAP 2008

Il sera proposé la fusion de cet indicateur avec l'indicateur 12.2 en 2010.

**INDICATEUR 12.4 : Taux d'occupation des locaux**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2008 Cible PAP 2008
Taux d'occupation des locaux.	%		72				

**Commentaires techniques**

**Périmètre** : occupation des salles de cours banalisées et amphithéâtres pour des activités d'enseignement, d'accueil des étudiants, d'examens ainsi que pour tout autre usage comme colloques, manifestations ou locations. Ne sont pas compris dans le périmètre de cet indicateur les locaux d'enseignement dédiés aux travaux pratiques en raison d'une standardisation complexe.

**Mode de calcul** : le taux d'occupation est établi à partir d'une approche temporelle en deux étapes :

calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (salles de cours banalisées et amphithéâtres) qui correspond à un rapport entre l'occupation réelle des locaux (nombre d'utilisation des salles / nombre de salles utilisées) et une occupation théorique minimale de 1 120 h (35 heures par semaine, 32 semaines par an). Cette référence, qui représente 70 % des horaires d'ouverture normalement attendus pour des locaux universitaires (50 heures par semaine), a été fixée de manière à prendre en compte différents aléas et contraintes : exigences de souplesse nécessaires à la gestion des emplois du temps, temps de préparation éventuellement nécessaire entre les différents cours.

détermination du taux d'occupation à partir de la moyenne pondérée de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.

Les données 2007 ont été collectées par une enquête auprès des établissements dont le taux de réponse est de 76 %, représentant 71 % de la surface totale SHON des établissements d'enseignement supérieur (18,55 millions de m²).

Les surfaces (amphithéâtres et salles banalisées) pour lesquelles le taux d'occupation des locaux est déterminé représentent :

- 16 % de la surface totale des établissements d'enseignement supérieur,
- 40 % du total des surfaces dédiées à l'enseignement.

Source des données : DGES

**ANALYSE DES RÉSULTATS****INDICATEUR 12.1**

Le pourcentage d'établissements disposant d'un dispositif d'autoévaluation ou d'assurance qualité s'accroît de façon continue. Abordé dans le cadre des discussions contractuelles avec les établissements, ces derniers ont été sensibilisés à cette thématique et mettent un place progressivement leurs propres dispositifs. Cet indicateur devrait être supprimé en 2010.

## INDICATEUR 12.2

Le volume des ressources propres des établissements augmente considérablement. On constate en effet une augmentation de 11,38 % entre 2007 et 2008, ce qui est d'autant plus remarquable que ne sont pas incluses les ressources levées par les structures de valorisation externes à l'établissement (filiales, GIP, associations, fondations partenariales,...)

## INDICATEUR 12.3

Le taux de ressources propres sur les recettes des établissements se dégrade. Néanmoins, cette baisse ne témoigne pas d'une baisse des ressources propres (au numérateur, on note une hausse de 11 %) mais relève d'une augmentation particulièrement marquée des subventions ministérielles (au dénominateur, + 19 %), liée notamment à la mise en place du plan licence. Cet indicateur sera fusionné avec l'indicateur 12.2 en 2010.

## INDICATEUR 12.4

Cet indicateur a été calculé pour la première fois au PAP 2009, permettant d'obtenir une donnée chiffrée pour 2007. L'année universitaire 2008-2009 n'étant pas encore achevée, les résultats 2008 ne peuvent être calculés pour cet indicateur. Les réalisations seront disponibles chaque année en juillet, et par conséquent seront affichées au PAP. Il est donc difficile à l'heure actuelle d'analyser ce résultat, aucune autre donnée comparative n'ayant été calculée.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1 877 857 632	507 242 347	2 385 959 979	1 877 857 632	507 242 347	2 385 959 979
		2 028 738 154	483 911 962	2 512 650 116	2 028 738 154	483 856 136	2 512 594 290
02	Formation initiale et continue de niveau master	1 689 907 055	471 940 696	2 162 387 751	1 689 907 055	471 940 696	2 162 387 751
		1 781 710 363	470 917 446	2 252 627 809	1 781 710 363	470 894 229	2 252 604 592
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	163 499 142	26 559 930	190 059 072	163 499 142	26 559 930	190 059 072
		196 889 513	21 702 581	218 592 094	196 889 513	21 702 581	218 592 094
04	Établissements d'enseignement privés		59 288 852	59 288 852		59 288 852	59 288 852
			59 388 852	59 388 852		59 388 852	59 388 852
05	Bibliothèques et documentation	237 905 076	111 921 736	349 826 812	237 905 076	111 921 736	349 826 812
		255 426 355	112 932 750	368 359 105	255 426 355	113 036 716	368 463 071
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	736 162 820	65 603 016	801 765 836	736 162 820	65 603 016	801 765 836
		628 119 044	74 466 741	702 585 785	628 119 044	74 466 741	702 585 785
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	312 385 439	37 710 312	350 095 751	312 385 439	37 710 312	350 095 751
		268 814 242	37 007 647	305 821 889	268 814 242	37 007 647	305 821 889
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	429 710 433	66 080 872	495 791 305	429 710 433	66 080 872	495 791 305
		378 430 589	70 729 886	449 160 475	378 430 589	70 729 886	449 160 475
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	12 387 796	1 262 966	13 650 762	12 387 796	1 262 966	13 650 762
		4 109 644	1 581 210	5 690 854	4 109 644	1 581 210	5 690 854
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	109 375 468	19 041 648	128 417 116	109 375 468	19 041 648	128 417 116
		98 451 811	20 860 209	119 312 020	98 451 811	20 859 268	119 311 079
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	756 876 448	82 697 398	839 573 846	756 876 448	82 697 398	839 573 846
		711 395 923	81 406 615	792 802 538	711 395 923	81 406 615	792 802 538
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	902 725 386	96 778 888	999 504 274	902 725 386	96 778 888	999 504 274
		854 143 247	85 303 925	939 447 172	854 143 247	85 274 357	939 417 604
13	Diffusion des savoirs et musées	31 001 410	45 299 358	76 300 768	31 001 410	45 299 358	76 300 768
		31 589 474	43 614 548	75 204 022	31 589 474	43 614 548	75 204 022
14	Immobilier	325 899 735	1 007 097 662	1 377 997 397	325 899 735	1 089 375 798	1 460 275 533
		338 267 698	893 726 572	1 231 994 270	338 267 698	1 134 780 772	1 473 048 470
15	Pilotage et support du programme	838 495 445	167 815 833	1 006 331 278	838 495 445	167 815 833	1 006 331 278
		901 587 739	178 758 478	1 080 346 217	901 587 739	179 064 952	1 080 652 691
Total des crédits prévus en LFI		8 424 189 285	2 766 341 514	11 236 950 799	8 424 189 285	2 848 619 650	11 319 228 935
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		+65 134 068	+201 372 208	+266 506 276	+65 134 068	+42 170 501	+107 304 569
Total des crédits ouverts		8 489 323 353	2 967 713 722	11 457 037 075	8 489 323 353	2 890 790 151	11 380 113 504
Total des crédits consommés		8 477 673 796	2 636 309 422	11 113 983 218	8 477 673 796	2 877 664 510	11 355 338 306
Crédits consommés - crédits ouverts		-11 649 557	-331 404 300	-343 053 857	-11 649 557	-13 125 641	-24 775 198

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : 9 993 000

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Catégorie d'emploi	Emplois exprimés en ETPT							Dépenses
	Transferts de gestion 2007	Réalisation 2007	LFI 2008	Transferts de gestion 2008	Réalisation 2008	Écart à la LFI 2008 (après transferts)	Évolution des effectifs entre 2007 et 2008 (périmètre constant 2008)	Réalisation 2008
	1	2	3	4	5	5 - (3 + 4)	(5 - 4) - (2 - 1)	
Enseignants du 1er degré		439	439		445	+6	+6	25 507 758
Enseignants du 2nd degré		13 520	13 545		13 391	-154	-129	881 911 585
Enseignants stagiaires		2 810	2 814		2 797	-17	-13	77 299 179
Enseignants chercheurs et assimilés		74 647	76 802		75 203	-1 599	+556	5 373 165 533
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants		92	38		84	+46	-8	3 804 853
Personnels d'encadrement		2 077	2 363		2 175	-188	+98	152 854 344
Personnels administratif, technique et de service		47 884	48 128		47 927	-201	+43	1 774 537 190
Personnels des bibliothèques et des musées		4 357	4 391		4 359	-32	+2	188 593 356
<b>Total</b>		<b>145 826</b>	<b>148 520</b>		<b>146 381</b>	<b>-2 139</b>	<b>+555</b>	<b>8 477 673 798</b>

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Rémunérations d'activité	5 151 663 023	5 163 839 309	5 151 663 023	5 163 839 309
Cotisations et contributions sociales	3 209 947 500	3 253 041 147	3 209 947 500	3 253 041 147
Prestations sociales et allocations diverses	62 578 762	60 793 340	62 578 762	60 793 340

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

Catégorie d'emploi	Sorties exprimées en ETP		Entrées exprimées en ETP	
	Réalisation	dont départs en retraite	Réalisation	dont mouvements entre programmes du ministère
Enseignants du 1er degré	18	18	18	
Enseignants du 2nd degré	663	599	663	
Enseignants stagiaires	769		760	
Enseignants chercheurs et assimilés	6378	2006	6539	
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants	5	3	7	
Personnels d'encadrement	146	97	218	
Personnels administratif, technique et de service	2090	1393	2056	
Personnels des bibliothèques et des musées	195	128	184	
<b>Total</b>	<b>10264</b>	<b>4244</b>	<b>10445</b>	

## REPARTITION DES EFFECTIFS

Les éléments extraits de l'Outil de Décompte des Emplois (ODE) font apparaître, en 2008, une consommation du plafond d'emplois du programme « Formations supérieures et recherche universitaire » de 146 381 ETPT, soit une moindre consommation de 2 139 ETPT par rapport à la prévision (1,44 %).

72,1 % des emplois concernent des agents de catégorie A, 8,5 % de catégorie B et 19,4 % de catégorie C. 16,8 % sont des personnels non titulaires.

L'analyse de la consommation des ETPT du programme 150 montre une sous-consommation sur l'ensemble des catégories d'emplois par rapport à la prévision à l'exception des « Enseignants du 1<sup>er</sup> degré » (+ 6 ETPT) et des « Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants » (+46 ETPT). Cette sous-consommation se répartit ainsi :

- « Personnels administratifs, techniques et de service hors encadrement » (- 201 ETPT),
- « Enseignants stagiaires » : (- 17 ETPT),
- « Personnels des bibliothèques et des musées » : (- 32 ETPT),
- « Enseignants du second degré » : (- 154 ETPT),
- « Personnels enseignants-chercheurs et assimilés » : (- 1 599 ETPT),
- « Personnels d'encadrement » : (- 188 ETPT).

Sur l'ensemble des catégories d'emplois, la sous-consommation est inférieure à 1 % sauf pour la catégorie « enseignants chercheurs et assimilés » pour laquelle elle est proche de 2 % en raison des délais inhérents à la procédure de recrutement des enseignants chercheurs. Une part de ces vacances d'emplois est utilisée sous forme d'heures complémentaires d'enseignement (275 201 HC). La dépense au titre des vacances indexées sur le point fonction publique progresse de près de 20 % en 2008 (15,67 M€) par rapport à 2007 (13,06 M€).

### SORTIES REALISEES EN 2008

#### Les personnels non enseignants

Pour l'exercice 2008, sur les 2 436 sorties enregistrées, 1 621 concernent des agents partis à la retraite : 1 393 personnels administratifs, techniques et de services, 97 personnels d'encadrement, 128 personnels des bibliothèques et des musées ainsi que 3 personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants. Le volume de départs à la retraite est supérieur de 126 aux prévisions du PAP 2008.

Le solde correspond à des départs en détachement et en disponibilité, à des congés parentaux et plus marginalement à des congés de longue durée, des décès et des sorties vers d'autres catégories d'emplois.

#### Les personnels enseignants

Le nombre de départs effectifs à la retraite des personnels enseignants s'élève à 2 623, dont 2 006 enseignants-chercheurs et assimilés (1 041 MCF et 965 PR) et 617 enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. Ce chiffre est supérieur de 289 aux prévisions.

Par ailleurs, 5 205 autres sorties ont eu lieu dont 4 000 concernent des allocataires de recherche de 3<sup>ème</sup> année, 769 les élèves de 4<sup>ème</sup> année des écoles normales supérieures, le solde correspondant à des fins de détachement, des mises en disponibilité, et plus marginalement à des sorties vers d'autres catégories d'emplois et à des décès.

Au total, le programme a enregistré 7828 sorties au titre des personnels enseignants.

### ENTREES REALISEES EN 2008

En 2008, 2 539 enseignants-chercheurs, 4 000 allocataires de recherche, 681 enseignants du premier et second degré et 760 élèves des Écoles normales supérieures ont été recrutés, soit au total 7 980 recrutements de personnels enseignants sur des postes laissés vacants, ainsi que 2 465 personnels non enseignants.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	ETPT	ETP
Administration centrale	579	590
Services déconcentrés		
Services à l'étranger		
Autres	145 805	148 475
<b>Total</b>	<b>146 384</b>	<b>149 065</b>

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les données relatives à l'administration centrale du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche comprennent celles de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Les effectifs de la rubrique « autres » correspondent aux emplois affectés dans les établissements d'enseignement supérieur dont la rémunération relève du Titre 2 du programme « Formations supérieures et recherche universitaire ».

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Prévision	Réalisation
ETPT			
01	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	31 053	32 288
02	Formation initiale et continue de niveau master	27 347	27 579
03	Formation initiale et continue de niveau doctorat	2 690	2 743
05	Bibliothèques et documentation	5 766	6 321
06	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	11 893	9 916
07	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	4 771	4 068
08	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 118	6 260
09	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	206	213
10	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 886	1 895
11	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	11 331	10 473
12	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	13 129	12 151
13	Diffusion des savoirs et musées	782	871
14	Immobilier	8 926	8 898
15	Pilotage et support du programme	21 622	22 705
<b>Total</b>		<b>148 520</b>	<b>146 381</b>
Transferts de gestion			

Source CNE (contrôle national des emplois) 2008 de l'enseignement supérieur.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale	(en millions d'euros)
Socle Exécution 2007 retraitée	6 067,2
<i>Exécution 2007 hors CAS Pensions</i>	6 040,4
<i>Changements de périmètre du programme 2008/2007</i>	26,8
<i>Débasage/rebasage dépenses non reductibles</i>	
Impact du schéma d'emplois	24,1
<i>EAP schéma d'emplois 2007</i>	19,9
<i>Schéma d'emplois 2008</i>	4,1
Mesures catégorielles	10,8
Mesures générales	42,1
<i>EAP augmentation du point d'indice 2007</i>	4
<i>Augmentation du point d'indice en 2008</i>	29,3
<i>GIPA</i>	8,8
<i>Mesures bas salaires</i>	
GVT solde	10,7
<i>GVT positif</i>	95,2
<i>GVT négatif</i>	-84,5
Autres	15,4
<b>Total</b>	<b>6 170,3</b>

## MESURES GÉNÉRALES

Le montant des dépenses de personnel s'est élevé en 2008, à 8 477,67 M€, pour une dotation prévue en loi de finances initiale de 8 424,19 M€, soit un dépassement de 53,48 M€ représentant 0,63 % de la dotation initiale.

La mise en réserve initiale sur le programme a été entièrement mobilisée pour couvrir le besoin de financement apparu en fin de gestion. Au-delà, le dépassement a été couvert par un décret d'avance en date 28 novembre 2008, dont le montant était de 65 M€.

Les rémunérations d'activité et les indemnités (catégorie 21) ont constitué une dépense de 5 163,81 M€, dont 4 726,43 M€ au titre des rémunérations d'activité et 437,38 M€ au titre des indemnités. Les cotisations sociales (catégorie 22) ont représenté une dépense de 3 253,07 M€, dont 2 307,41 M€ au titre du CAS pensions et ATI et 945,66 M€ au titre des autres cotisations. Ce dernier montant comprend 174,94 M€ au titre des cotisations du régime général de sécurité sociale et de retraite complémentaire des agents non – titulaires et 22,63 M€ au titre de la cotisation FNAL. Le montant des prestations sociales (catégorie 23) s'est élevé à 60,79 M€.

Entre l'année 2007 et 2008, la dépense de masse salariale a progressé, à périmètre constant, de 330,15 M€, soit une augmentation de + 4,10 %.

Les hausses de la valeur du point fonction publique au 1<sup>er</sup> mars 2008 (+ 0,5%) et au 1<sup>er</sup> octobre 2008 (+ 0,3 %), ainsi que l'effet de report des hausses intervenues en 2007, ont représenté une dépense de 33,22 M€ hors CAS pensions.

L'effet report des créations d'emplois 2007 (450 emplois d'enseignants-chercheurs, 500 emplois de personnels administratifs et techniques, 50 emplois de personnels d'encadrement) ont entraîné une dépense additionnelle de 19,9 M€ hors CAS pensions.

Les transformations d'emplois prévues en LFI 2008 pour accompagner le passage à l'autonomie des universités (transformation de 700 emplois de catégorie C et B en 300 emplois d'ingénieurs d'études et 400 emplois d'ingénieurs de recherche) ont entraîné une dépense supplémentaire de 4,1 M€ hors CAS pensions.

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, a été versée à **8 785 agents** pour un coût de 8,84 M€, dont 0,42 M€ au titre de la cotisation RAFP (retraite additionnelle de la fonction publique).

L'impact sur 2008 de la mesure de revalorisation des allocations de recherche de 8 % intervenue à la rentrée 2007, au-delà de l'indexation sur l'évolution des rémunérations de la fonction publique, s'est élevé à 18,22 M€.

## PRINCIPALES MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETPT concernés	Mois	Coût 2008	Coût en année pleine
Effets extension année pleine mesures 2007	30		290 000	430 000
Mesures statutaires			430 000	1 290 000
<i>Avancement de grade (modification du taux promotions-promouvables)</i>	1 697	04	430 000	1 290 000
Mesures indemnitaires			9 940 000	13 720 000
<i>Mesures indemnitaires des personnels enseignants</i>	600	03	1 260 000	5 040 000
<i>Mesures indemnitaires des personnels non enseignants</i>	48 343	12	8 680 000	8 680 000
Transformations d'emploi (requalification)			140 000	430 000
<i>Transformations d'emplois de CASU en SGASU</i>	30	04	140 000	430 000
<b>Total</b>	<b>50 700</b>		<b>10 800 000</b>	<b>15 870 000</b>

(1) les indications figurant dans cette colonne correspondent aux effectifs bénéficiant de ces mesures.

La mise en œuvre des mesures catégorielles a occasionné une dépense supplémentaire de 10,80 M€ et a permis de financer principalement :

- des transformations d'emplois de CASU en SGASU pour 0,14 M€ en tiers d'année,
- le renforcement de la promotion des enseignants chercheurs à la rentrée 2008 pour 0,43 M€ en tiers d'année,
- l'augmentation du contingent de bénéficiaires de la prime d'encadrement doctoral et de recherche pour 1,26 M€, en quart d'année (on est ainsi passé de 10 799 à 11 399 PEDR, soit +600),
- l'amélioration du régime indemnitaire des personnels non – enseignants, pour 8,68 M€ en année pleine.

## AUTRES EFFETS DE STRUCTURE

La loi de finances initiale a été construite sur l'hypothèse d'un taux de GVT solde de 0.

L'exécution 2008, une fois expliqués les principaux facteurs de variation de la masse salariale, fait apparaître un GVT solde de 0,23 %.

## CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS ET PRESTATIONS SOCIALES

	Réalisation 2007	LFI 2008	Réalisation 2008
Contributions employeurs au CAS Pensions	2 080 301 245	2 306 218 302	2 307 406 618
<i>Civils (y.c. ATI)</i>	2 080 301 245	2 306 218 302	2 307 406 618
<i>Militaires</i>			
<i>Ouvriers d'État (subvention d'équilibre FSPOEIE)</i>			
Contributions employeurs au FNAL	12 999 054	21 160 000	22 630 339

Le montant total de la dépense relative aux cotisations au Cas pensions et ATI est de 2 307,41 M€, dont 2 294,65 M€ au titre du CAS pensions et 12,76 M€ au titre de l'ATI.

L'impact du passage du taux de CAS pensions (y compris ATI) de 51,05% à 56,02 % a représenté une augmentation de la dépense de 203,66 M€.

La cotisation CNAF s'est élevée à un montant de 230,76 M€, soit +1,21 M€ par rapport à la gestion 2007.

La cotisation FNAL a représenté une dépense de 22,63 M€, soit +8,71 M€ consécutif au passage du taux de 0,3% à 0,5%.

## PRESTATIONS SOCIALES

La dépense relative aux prestations sociales et familiales s'est élevée à 60,79 M€.

Elle se répartit de la manière suivante :

- 32,24 M€ au titre des allocations de retour à l'emploi. Comparée à l'exécution 2007, la dépense relative au chômage a diminué de 8,84 M€ ;
- 9,71 M€ sont consacrés à l'indemnisation des congés de longue durée ;
- 11,35 M€ au titre de la prise en charge des trajets domicile travail, soit une augmentation de 1,3 M€ due à l'extension du dispositif de remboursement transport à la province ;
- 7,35 M€ au titre des rentes accident du travail et maladie professionnelle, du capital décès et autres prestations ;
- 0,14 M€ au titre des congés de fin d'activités (CFA), dispositif en voie d'extinction.

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

### Crédits de paiement génération CPER 2000-2006

Action	CP 2008		CP sur engagements à couvrir après 2008	
	Prévision	Consommation	Prévision	Prévision actualisée
Immobilier 14	265 000 000	229 223 718	206 500 000	
<b>Total</b>	<b>265 000 000</b>	<b>229 223 718</b>	<b>206 500 000</b>	

### Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2008	Prévision 2008		Consommation 2008	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Immobilier 14	1 928 000	216 527 258	51 495 394	185 070 529	75 986 759
<b>Total</b>	<b>1 928 000</b>	<b>216 527 258</b>	<b>51 495 394</b>	<b>185 070 529</b>	<b>75 986 759</b>

### Consommation 2008 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
185 070 529	305 210 477

L'ensemble des crédits CPER, qu'il s'agisse de l'exercice 2000-2006 ou du présent exercice de contractualisation 2007-2013, sont inscrits sur l'action 14 « Immobilier », sous-action 02 « Constructions et premier équipement (CPER) ».

Les consommations de crédits de paiement qui figurent ci-après n'incluent pas les consommations de fonds de concours.

## CONTRATS DE PLAN ÉTAT RÉGIONS – 2000 - 2006

S'agissant du contrat de plan État-régions 2000-2006, l'enveloppe que l'État a consacré au volet enseignement supérieur s'est élevée en autorisations d'engagement à 80,1 % du montant ajusté à mi parcours (2 185,1 M€).

Les crédits de paiement alloués au titre du CPER 2000-2006 en 2008 ont été exécutés à hauteur de **229,2 M€**, tous titres confondus, auquel il convient d'ajouter les crédits rattachés par voie de fonds de concours, mandatés sur ces opérations (32,6 M€). S'agissant des AE, 62,9 M€ ont été engagés au cours de la gestion 2008 imputés au titre des AE affectées dans le courant des exercices précédents et reportées en début d'année 2008.

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT RÉGIONS- 2007 - 2013

L'enveloppe prévue à ce jour pour la nouvelle génération des CPER 2007-2013 sur l'enseignement supérieur est de 2 122,9 M€ (dont 1 928,0 M€ prévus sur le programme 150 et 194,9 M€ sur le programme 231); l'axe prioritaire de cette génération de contrats de projet est de moderniser les structures d'enseignement supérieur par la mise au standard international de l'immobilier universitaire. Cet objectif se traduit par :

- des mises en sécurité lourdes et des réhabilitations de bâtiments existants ;
- des constructions ou extensions de locaux accueillant des laboratoires de recherche ou des écoles doctorales, notamment à travers les pôles de compétitivité.

Pour l'exercice 2008, le montant total d'autorisations d'engagement engagées au titre des CPER 2007-2013, hors fonds de concours, est de 185,1 M€, tous titres confondus

En termes de crédits de paiement, 76,0 M€ ont été mobilisés tous titres confondus, auxquels il convient d'ajouter les crédits rattachés par voie de fonds de concours, mandatés sur ces opérations (20,35 M€). Ces crédits correspondent au paiement d'études pour des projets de restructuration, reconstruction ou de vie étudiante (logements pour des

opérations engagées en 2007 et restauration, toutes opérations engagées avant le transfert par amendement en PLF 2008 des crédits CPER Vie étudiante sur le programme 231) ainsi qu'aux travaux correspondant notamment :

- à des restructurations ou reconstructions au profit des universités de Caen, Montpellier 3, Paris 2, de cités universitaires à Rennes, de l'institut national polytechnique de Grenoble, de l'université technologique de Compiègne ;
- à des extensions comme celle de l'ENSI de Bourges ;
- à des constructions de locaux pour l'institut de physique du globe à Paris, pour l'IOTA à Saclay, du centre européen de la céramique à Limoges ;
- à l'aménagement du campus des Cézeaux à Clermont-Ferrand, de l'Esplanade à Strasbourg.

## COÛTS SYNTHÉTIQUES TRANSVERSAUX

### 1. Analyse des écarts entre LFI et crédits consommés.

La loi de finances initiale pour 2008 a ouvert un montant de crédits HT2 de 2 766,3 M€ en AE et 2 848,6 M€ en CP.

Les crédits HT2 consommés sur ce programme (fonds de concours compris) s'élèvent à 2 636,3 M€ en autorisations d'engagement et à 2 877,7 M€ en crédits de paiement, soit un écart de -130,0 M€ en AE (-4,7 %) et de +29,1 M€ en CP (+1,0 %). Cet écart s'explique de la façon suivante.

**D'une part, des mouvements externes au programme sont venus augmenter globalement les crédits mis à disposition du responsable de programme au cours de la gestion, pour un montant global de 201,4 M€ en AE et 42,2 M€ en CP. :**

Ils comprennent les reports de crédits de la gestion 2007 pour **198,4 M€ en AE et 20,9 M€ en CP**, dont 192,1 M€ d'AE au titre des AE affectées mais non encore engagées sur le titre 5 lors de la gestion antérieure.

Plusieurs mouvements réglementaires de **3,0 M€ en AE et 21,3 M€ en CP** sont venus ensuite impacter les crédits du HT2 de ce programme :

- deux décrets de transfert ont augmenté les crédits **(+1,5 M€ en AE et en CP)** afin de contribuer aux préparatifs de l'exposition universelle de Shanghai sur le programme 223 (-0,8 M€ en AE et en CP le 30 juillet) et au financement du projet ARTEM à Nancy par le programme 314 (+2,2 M€ en AE et en CP le 14 novembre) ;
- les ouvertures de crédits de fonds de concours au titre des contributions des collectivités territoriales aux contrats de plan État régions **(+55,3 M€ en AE et +60,7 M€ en CP)** ;
- trois décrets d'avance ont annulé les AE **(-53,8 M€)** et les CP **(-40,9 M€)** du programme afin de financer d'une part diverses actions en faveur de mesures de soutien à la pêche et de l'hébergement d'urgence (-31,0 M€ en AE et -10,5 M€ en CP le 20 juin), d'autre part, des actions en faveur de l'agriculture, de l'hébergement des demandeurs d'asile, des français rapatriés et de la chaîne française d'information internationale (-2,8 M€ en AE et -10,4 M€ en CP le 24 octobre) et enfin, les ajustements destinés à servir de gages aux besoins de fin d'exercice sur les crédits de personnel (-20,0 M€ en AE et en CP le 28 novembre).

**D'autre part, un mouvement de fongibilité asymétrique est venu abonder les crédits hors titre 2 de 10,0 M€ en AE et en CP en fin d'exercice.**

Ces crédits ont été reportés en 2009 pour la part (1,56 M€) qui correspond à la couverture par les universités des exonérations de charges pesant sur les heures supplémentaires dans le cadre de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir (TEPA).

Les crédits non consommés en fin de gestion s'élèvent à **341,4 M€ en AE et 23,1 M€ en CP**.

### 2. Analyse des écarts entre dépenses prévisionnelles et dépenses constatées par action

En dehors de ces mouvements qui modifient globalement les crédits du HT2 du programme, impactant de fait le montant des dépenses réalisées en cours de gestion, l'exécution du programme fait apparaître des écarts entre les prévisions de dépenses et les dépenses exécutées au niveau de chaque action.

### Action 01 Licence

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**507,2 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **483,9 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

- 7,3 M€ correspondant aux crédits de primes de responsabilités pédagogiques et de charges administratives désormais exécutés sur l'action 15 ;
- 2,6 M€ correspondant à l'impact des annulations de crédits sur les crédits destinés à la montée en charge des moniteurs ;
- 12,0 M€ de transfert vers les actions 02 et 03 afin d'ajuster la répartition des crédits entre les actions suite à l'extinction de l'action 16 Dotations globales aux établissements ;
- 1,4 M€ de transfert vers l'action 15 pour financer l'augmentation des contrats d'établissement.

### Action 02 Master

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**471,9 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **470,9 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

- +12,9 M€ de transfert des actions 01 et 03 afin d'ajuster la répartition des crédits entre les actions suite à l'extinction de l'action 16 Dotations globales aux établissements ;
- 6,0 M€ correspondant aux crédits de primes de responsabilités pédagogiques et de charges administratives désormais exécutés sur l'action 15 ;
- 3,4 M€ de transfert vers l'action 15 pour financer l'augmentation des contrats d'établissement ;
- 4,5 M€ correspondant à l'impact des annulations de crédits sur l'enveloppe destinée aux indemnités de stage et aux frais de déplacement des stagiaires IUFM.

### Action 03 Doctorat

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**26,5 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **21,7 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

- 0,9 M€ de transfert vers l'action 02 afin d'ajuster la répartition des crédits entre les actions suite à l'extinction de l'action 16 Dotations globales aux établissements ;
- 3,0 M€ de transfert vers l'action 08 afin d'ajuster les crédits des actions spécifiques financées sur cette action.
- 0,9 M€ correspondant à l'impact des annulations de crédits sur cette action.

### Action 04 Enseignement supérieur privé

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**59,3 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **59,4 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

- +0,1 M€ de transfert de l'action 15 afin de ré-imputer une partie de la réserve parlementaire (subvention en faveur de l'association pour la promotion de l'enseignement supérieur libre) sur l'action adéquate.

### Action 05 Bibliothèques et documentation

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**111,9 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **113 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

- +1,1 M€ de transfert de l'action 14 pour financer l'augmentation du volet documentaire des contrats d'établissement.

### Action 06 Recherche universitaire en sciences de la vie

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**65,6 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **74,5 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

- +8,9 M€ de transfert de l'action 12 correspondant à la part de financement des CPER (dont la totalité avait été prévue en action 12 pour un montant de 20 M€).

### Action 07 Recherche universitaire en mathématiques

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**37,7 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **37 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

-0,7 M€ de transfert vers l'action 08 correspondant à des arbitrages sur les actions spécifiques au regard des montants initialement prévus par action.

#### **Action 08 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**66,1 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **70,7 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

+0,9 M€ de transfert de l'action 12 correspondant à la part de financement des CPER (dont la totalité avait été prévue en action 12 pour un montant de 20 M€) ;

+3,7 M€ de transfert des actions 03 et 07 correspondant à des arbitrages sur les actions spécifiques au regard des montants initialement prévus par action.

#### **Action 09 Recherche universitaire en physique nucléaire**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**1,3 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **1,6 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

+0,3 M€ de transfert de l'action 12 correspondant à la part de financement des CPER (dont la totalité avait été prévue en action 12 pour un montant de 20 M€).

#### **Action 10 Recherche universitaire en sciences de la terre**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**19,1 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **20,9 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

+1,8 M€ de transfert de l'action 12 correspondant à la part de financement des CPER (dont la totalité avait été prévue en action 12 pour un montant de 20 M€).

#### **Action 11 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**82,7 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **81,4 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

-1,3 M€ de transfert vers l'action 12 au titre du financement des CPER.

#### **Action 12 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**96,8 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **85,3 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

-1,8 M€ correspondant à l'impact des annulations de crédits sur la réserve de précaution maintenue sur cette action ;

-10,6 M€ de transfert vers les actions de recherche universitaire (cf supra) correspondant à la part de financement des CPER, complété par un transfert de +3,1 M€ de l'action 14 sur le même dispositif ;

-2,2 M€ de transfert vers l'action 15 au titre d'ajustements des dotations par actions aux besoins.

#### **Action 13 Diffusion des savoirs et musées**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**45,3 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **43,6 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

-1,7 M€ de transfert vers l'action 15 prenant en compte le reliquat non utilisé par l'établissement public du musée du quai Branly sur son enveloppe de travaux de construction.

#### **Action 14 Immobilier**

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**1 007,1 M€ en AE et 1 089,4 M€ en CP**), l'exécution, arrêtée à **893,7 M€ en AE et 1 134,8 M€ en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

+63,8 M€ en AE et 83,4 M€ en CP correspondant aux modifications introduites en gestion 2008 par des mouvements réglementaires (reports de crédits, rattachements de crédits de fonds de concours, transferts de crédits) ;

-3,1 M€ en AE et en CP de transfert vers les actions 06 à 11 (cf supra) correspondant au financement des CPER recherche universitaire ;

-1,1 M€ en AE et en CP de transfert de l'action 14 pour financer l'augmentation du volet documentaire des contrats d'établissement.

-35,7 M€ en AE et -21,2 M€ en CP correspondant à l'impact des annulations de crédits sur le volet CPER, maintenance et logistique et les crédits de mise en sécurité (notamment sur l'établissement public du campus de Jussieu).

Au-delà des crédits consommés en 2008, 137,3 M€ en AE et 12,6 M€ en CP de reliquats de fin de gestion demandés en reports sur la gestion 2009 et constitués majoritairement de crédits maintenus en réserve jusqu'en fin d'année (crédits destinés aux contrats de partenariat) ou inscrits tardivement en fin d'année 2008 (fonds de concours) ;

### Action 15 Pilotage et support du programme

Par rapport à la prévision de dépenses inscrites en LFI 2008 (**167,8 M€ en AE et CP**), l'exécution, arrêtée à **179 M€ en AE et en CP**, a pris en compte les éléments suivants :

-0,4 M€ correspondant aux modifications introduites en gestion 2008 par des mouvements réglementaires (reports de crédits, transferts de crédits) ;

+1,7 M€ de transfert de l'action 13 prenant en compte le reliquat non utilisé par l'établissement public du musée du quai Branly sur son enveloppe de travaux de construction ;

-0,1 M€ de transfert vers l'action 04 afin de réimputer une partie de la réserve parlementaire (subvention en faveur de l'association pour la promotion de l'enseignement supérieur libre) sur l'action adéquate ;

+13,3 M€ de transfert des actions 01 et 02 correspondant aux crédits de primes de responsabilités pédagogiques et de charges administratives désormais exécutés sur cette action ;

-9,8 M€ correspondant à l'impact des annulations de crédits sur cette action ;

+4,8 M€ de transfert des actions 01 et 02 pour financer l'augmentation des contrats d'établissement ;

+2,2 M€ de transfert de l'action 12 au titre d'ajustements des dotations par actions aux besoins.

0,5 M€ sont restés disponibles en fin de gestion 2008 (0,34 M€ sur le BOP central, 0,1 M€ sur les BOP locaux et 0,06 M€ environ sur le BOP AERES).

### 3. Les modifications impactant la nature des dépenses.

L'analyse de la gestion fait apparaître des **différences entre la budgétisation des crédits en loi de finances et l'imputation par nature de la dépense au cours de la gestion permise par la fongibilité des crédits** :

Il s'agit par exemple de l'impact de l'imputation des dépenses immobilières qui dépend de la personne publique ayant la maîtrise d'ouvrage. Or la désignation de la maîtrise d'ouvrage n'est pas forcément connue au moment de l'élaboration de la loi de finances. Par ailleurs, le rythme d'avancement des opérations peut conduire à modifier le montant des dépenses imputées sur les titres 5, 6 et 7.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
11 457 037 075

AE non affectées au 31/12/2008
149 647 116

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)
193 406 741

CP ouverts en 2008 (**)
11 380 113 504

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	Total des engagements réalisés au 31/12/2008	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	Total des CP consommés en 2008	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
848 528 987	11 113 983 218	<b>11 962 512 205</b>	523 913 124	10 831 425 182	<b>11 355 338 306</b>	<b>607 173 899</b>

AE reportées sur 2009
329 961 741

CP reportés sur 2009
14 147 629

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans le Compte général de l'État (CGE) .

Les crédits de paiement consommés sur engagements antérieurs d'un montant de **523.913.126 euros**, se décomposent de la façon suivante :

**229.223.718 euros** destinés à couvrir des engagements pris dans le cadre de l'ancien exercice des contrats de plan État-régions 2000-2006 ;

**57.481.995 euros** destinés à couvrir les engagements pris dans le cadre des contrats de projet 2007 2013 (montant hors fonds de concours, couvrant des engagements antérieurs à 2008);

**28.877.000 euros** sur des opérations hors CPER sur les budgets opérationnels de programme de chaque académie, notamment pour le Muséum national d'histoire naturelle (26.520.000 euros), les écoles françaises à l'étranger (1.724.000 euros) ;

**207.667.763 euros** couvrant les engagements pris sur des opérations de mise en sécurité vis-à-vis des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les engagements pris par l'établissement public du campus de Jussieu (167.278.023 euros) ;

**662.650 euros** enfin, de crédits de paiement sur engagements antérieurs destinés au fonctionnement courant de l'administration centrale : bons de commandes, marchés ou conventions lancés antérieurement, notamment le marché de rétro-conversion des catalogues des bibliothèques universitaires, le marché Air France et la convention SNCF pour les déplacements des personnels de l'administration centrale, les bons de commandes de l'AERES et de l'administration centrale (petit équipement et fonctionnement).

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence

	Prévision LFI			Réalisation			
	(y.c. FDC et ADP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		1 877 857 632	508 102 347	<b>2 385 959 979</b>	2 028 738 154	483 911 962	<b>2 512 650 116</b>
Crédits de paiement		1 877 857 632	508 102 347	<b>2 385 959 979</b>	2 028 738 154	483 856 136	<b>2 512 594 290</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	165 022	315 781	165 022	259 955
Subventions pour charges de service public	507 077 325	483 571 181	507 077 325	483 571 181
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>860 000</i>		<i>860 000</i>	

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

## Examen et concours

Les crédits d'un montant de **0,32 M€ en AE et 0,26 M€ en CP** ont permis de financer les dépenses d'organisation matérielle des concours relatifs à la filière de l'expertise comptable (diplôme d'expert comptable, diplôme préparatoire aux études comptables et financières, diplôme d'études comptables et financières, diplôme d'études supérieures comptables et financières).

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

Le montant total des subventions pour charges de service public s'élève sur cette action à un montant de **483,5 M€**

Ce montant comprend la dotation globale de fonctionnement allouée aux établissements d'enseignement supérieur à hauteur de **413,0 M€** (soit 85 % du total), les dotations contractuelles pour **65,1 M€** (13 %) et des actions spécifiques pour **5,4 M€** (2 %).

## Dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'élève à **413,0 M€** : elle est destinée à financer les actions de formation de niveau licence des universités, dont les IUT. En LFI 2008, il a été décidé, conformément à la demande du Parlement de supprimer l'action 16 Dotations globales aux établissements (389,3 M€) et d'inscrire les crédits correspondants en action 01 et 02 au prorata des effectifs étudiants inscrits dans les cursus Licence et Master.

## Dotations contractuelles

193 établissements d'enseignement supérieur de statuts divers (universités, écoles d'ingénieurs, grands établissements comme le Collège de France, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales ou le Muséum d'Histoire naturelle) accueillant environ 1,5 million d'étudiants, soit la totalité des établissements sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sont engagés dans la démarche contractuelle.

Ces établissements sont répartis en quatre vagues contractuelles. Chaque année, une « vague de négociation » correspond environ à un quart des contrats passés entre les établissements et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le montant de la dotation contractuelle en action 01 s'élève en 2008 à **65,1 M€**

Cette enveloppe se répartit de la façon suivante entre les différentes vagues :

**15,7 M€** au titre de la vague A (vague renégociée en 2007), correspondant à 54 contrats d'établissements. ;

**22,8 M€** au titre de la vague B (vague renégociée en 2008), correspondant à 62 contrats d'établissements et aux écoles françaises à l'étranger

**13,5 M€** au titre de la vague C (vague renégociée en 2009), correspondant à 31 contrats d'établissements

**13,1 M€** au titre de la vague D (vague renégociée en 2010), correspondant à 46 contrats d'établissements

L'année 2008 a été marquée par la mise en œuvre du plan pluriannuel pour la réussite en licence dont le triple objectif est de :

- faire de la licence un diplôme national qualifiant à la fois pour l'insertion professionnelle et pour la poursuite d'études;
- réduire fortement le taux d'échec en première année de licence;
- contribuer à l'atteinte de l'objectif visant à porter 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Ce plan, doté de 35,4 M€ pour 2008, comprend 30,4 M€ au titre de la dotation contractuelle et 5 M€ au titre des actions spécifiques.

Au sein des dotations contractuelles, les moyens ont été répartis entre les universités selon une pondération qui a majoré la dotation des établissements en fonction du nombre de bacheliers "en retard" par rapport à un cursus normal.

Les moyens dégagés, dont le montant augmentera au fur et à mesure de la montée en charge du plan, ont soutenu la mise en œuvre d'actions concrètes visant à améliorer l'encadrement pédagogique : création de dispositifs d'accueil et d'orientation des nouveaux bacheliers, mise en place d'un suivi individualisé (enseignants référents, tuteurs, mesures de soutien aux étudiants en difficulté), augmentation des horaires d'enseignement, dispositifs de réorientation, professionnalisation des enseignements. En outre, une prime de responsabilité pédagogique a été attribuée aux coordonnateurs de licence.

### Actions spécifiques

Une enveloppe de **5,4 M€** a permis de financer des actions spécifiques dont 5,0 M€ pour favoriser l'accueil des bacheliers technologiques dans les IUT, suite à un amendement parlementaire. Cette somme a été répartie selon deux modalités : d'une part la prise en compte des effectifs existants de bacheliers technologiques dans les IUT et d'autre part la qualité et l'ambition des projets pour améliorer l'accueil et la réussite de ces étudiants.

Le reliquat (0,4 M€) a notamment servi au financement du système d'information et d'orientation « RAVEL » en vigueur en Ile de France.

### ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		25 000		25 000

Les crédits d'un montant de **0,02 M€** ont permis de financer une partie du contrat du PRES Aix-Marseille université.

## ACTION n° 02 : Formation initiale et continue de niveau master

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	1 689 907 055	472 480 696	<b>2 162 387 751</b>	1 781 710 363	470 917 446	<b>2 252 627 809</b>
Crédits de paiement	1 689 907 055	472 480 696	<b>2 162 387 751</b>	1 781 710 363	470 894 229	<b>2 252 604 592</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	412 583	254 921	412 583	231 704
Subventions pour charges de service public	471 528 113	469 110 243	471 528 113	469 110 243
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>540 000</i>		<i>540 000</i>	

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

Les crédits d'un montant de **0,25 M€ en AE et 0,23 M€ en CP** ont permis de financer les dépenses d'organisation matérielle des concours d'entrée à certaines grandes écoles (concours communs Polytechnique – écoles nationales d'ingénieurs – ENSAM – ENSAIT).

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

Les dépenses de subventions pour charges de service public s'élèvent à **469,1 M€**

Ce montant se ventile entre la dotation globale de fonctionnement (DGF) des établissements d'enseignement supérieur à hauteur de **396,4 M€** (soit 84 % du total), les dotations contractuelles pour **48,7 M€** (10 %) et **24,0 M€** d'actions spécifiques (6 %).

## DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'élève à **396,4 M€** : elle est destinée à financer les actions de formation de niveau master des universités. Lors de l'examen du PLF 2008, il a été décidé, conformément à la demande des parlementaires de supprimer l'action 16 et d'inscrire les crédits correspondants en action 01 et 02 au prorata des effectifs étudiants inscrits dans les cursus Licence et Master.

La DGF se répartit de la manière suivante :

- **243,9 M€** ont été alloués aux universités y compris aux instituts universitaires de formation des maîtres intégrés,
- **4,9 M€** ont été alloués aux instituts universitaires de formation des maîtres qui n'étaient pas encore intégrés,
- **70,7 M€** pour le fonctionnement des écoles d'ingénieurs,
- **46,2 M€** pour les instituts d'études politiques et à la fondation nationale des sciences politiques,
- **22,9 M€** ont été alloués aux autres établissements à vocation d'enseignement et de recherche (conservatoire national des arts et métiers, école normale supérieure Louis lumière, école normale supérieure agronomique de Toulouse, institut d'administration des entreprises de Paris, institut national des langues et civilisations orientales, institut d'optique théorique et appliquée, institut de physique du globe),
- **7,0 M€** ont été alloués aux écoles normales supérieures,
- **0,8 M€** ont été alloués aux autres établissements à vocation principale de recherche (Institut National d'Histoire de l'Art, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut Physique du Globe et Observatoire de Paris).

## DOTATION CONTRACTUELLE.

Le montant de la dotation contractuelle s'élève à 48,7 M€.

La répartition entre les différentes vagues de la dotation inscrite sur cette action est la suivante :

- **10,3 M€** au titre de la vague A (vague renégociée en 2007) ;
- **19,5 M€** au titre de la vague B (vague renégociée en 2008) ;
- **5,4 M€** au titre de la vague C (vague renégociée en 2009) ;
- **13,5 M€** au titre de la vague D (vague renégociée en 2010).

A partir de 2008, ce contrat des écoles normales supérieures comprend le financement des boursiers internationaux, pour un montant de **1,2 M€**

## ACTIONS SPÉCIFIQUES

Le montant des actions spécifiques s'élève à **24,0 M€** consacrés principalement au financement des indemnités de stage et des frais de déplacement des stagiaires IUFM (15,5 M€).

4,4 M€ ont été consacrés à l'organisation d'examens et concours pour les établissements qui organisent les concours nationaux (Mines, Ponts, Agro..).

0,6 M€ ont été consacrés à diverses actions telles que le fonctionnement des centres de formation des conseillers d'orientation psychologues et le financement de l'atelier inter établissement de productique et pôle de ressources informatiques pour la mécanique...

2 M€ ont servi à rémunérer les enseignants chercheurs contractuels de l'Université technologique de Troyes et sont désormais identifiés en action spécifique.

Enfin, l'ENS de Paris a bénéficié d'une dotation exceptionnelle de 1,5 M€ au vu de sa situation financière.

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		1 552 282		1 552 282

Les crédits d'un montant de **1,6 M€** correspondent au fonctionnement et aux contrats des établissements non opérateurs de l'État tel que les PRES et l'École française de papeterie.

## ACTION n° 03 : Formation initiale et continue de niveau doctorat

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	163 499 142	26 559 930	<b>190 059 072</b>	196 889 513	21 702 581	<b>218 592 094</b>
Crédits de paiement	163 499 142	26 559 930	<b>190 059 072</b>	196 889 513	21 702 581	<b>218 592 094</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	26 559 930	20 073 685	26 559 930	20 073 685

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D.

En 2008 (données au 1<sup>er</sup> janvier 2009), 290 écoles doctorales ont accueilli 78.882 doctorants. **18,0 M€** ont été attribués dans le cadre des contrats quadriennaux, respectivement 5,0 M€ au titre de la vague A, 4,0 M€ au titre de la vague C, 4,0 M€ au titre de la vague D et 5,0 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

## LE PÉRIMÈTRE DES CONTRATS A ÉTÉ ÉLARGI.

Des financements initialement prévus en actions spécifiques ont été intégrés dans les contrats d'objectifs. Ainsi, le financement de l'accueil des jeunes chercheurs étrangers en séjour post-doctoral et le financement des aides à la mobilité internationale ont été majoritairement intégrés dans les contrats d'objectifs des établissements. Le montant prévu de 12,0 M€ est ainsi passé à 18,0 M€ en exécution.

**2 M€** ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 0,8 M€ au titre des « doctorales », programmes destinés à faciliter l'insertion des jeunes docteurs.
- 1,2 M€ au titre du financement des séjours post-doctoraux non intégrés dans les contrats d'objectif.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		1 628 896		1 628 896

**1,4 M€** ont été consacrés à la mise en œuvre des pôles de recherche et d'enseignement supérieur ( PRES de Bordeaux, Toulouse, Grenoble, Paris Est, Paris Sud, Toulouse, Nancy, Aix-Marseille, Bretagne et Lyon).

**0,1 M€** au titre de l'association Bernard Grégory dans le cadre de son action en faveur de l'insertion des jeunes chercheurs. En outre, **0,04 M€** ont été alloués à l'Institut Curie.

## ACTION n° 04 : Établissements d'enseignement privés

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		59 288 852	<b>59 288 852</b>		59 388 852	<b>59 388 852</b>
Crédits de paiement		59 288 852	<b>59 288 852</b>		59 388 852	<b>59 388 852</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	59 288 852	59 388 852	59 288 852	59 388 852

## TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITES

En 2008, 55 associations « loi 1901 », dont 2 fondations gérant des établissements d'enseignement supérieur privés ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement de l'État pour la scolarité de 52.544 étudiants inscrits en 2007-2008 (soit environ 2,5 % des effectifs des étudiants de l'enseignement supérieur). La répartition des crédits s'est effectuée sur la base du nombre d'étudiants et du volume d'heures d'enseignement dispensées (1.287.549 heures d'enseignement).

Ces crédits ont permis aux associations d'enseignement supérieur privés de mieux affirmer leur mission complémentaire au service public. Dans ce cadre, elles ont bénéficié de la politique engagée depuis cinq ans de réduction progressive des écarts en termes de dotation par étudiant qui existent entre les fédérations d'une part, et entre celles-ci et les établissements non affiliés, d'autre part.

L'objectif initial était de permettre à l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI) d'atteindre progressivement un niveau de dotation comparable, en termes de dotation/étudiant, à celui de l'Union des établissements d'Enseignement Supérieur Catholique (UDESCA) et à celui de la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (FESIC) qui ont une existence plus ancienne. Cet objectif a été atteint en 2008.

Ainsi en 2008, sur la base de la répartition des crédits effectuée, la part/étudiant a été la suivante :

- UDESCA : 1 236 € / étudiant (soit +5,39 % par rapport à l'exercice précédent)
- FESIC : 1 140 € / étudiant (soit +2,93 % par rapport à l'exercice précédent)
- UGEI : 1 230 € / étudiant (soit +3,66 % par rapport à l'exercice précédent)
- UNFL (Union des nouvelles facultés libres, dont l'Association Pour la Promotion de l'Enseignement Libre APPEL) : 646 € / étudiant (soit +28,89 % par rapport à l'exercice précédent) ; le ratio par étudiant de l'UNFL prend en compte l'amendement parlementaire (Sénat) d'un montant de 100 000€
- associations non affiliées : 775 € / étudiant (soit +10,50 % par rapport à l'exercice précédent).

## ACTION n° 05 : Bibliothèques et documentation

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	237 905 076	111 921 736	<b>349 826 812</b>	255 426 355	112 932 750	<b>368 359 105</b>
Crédits de paiement	237 905 076	111 921 736	<b>349 826 812</b>	255 426 355	113 036 716	<b>368 463 071</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 760 916	649 264	1 760 916	753 230
Subventions pour charges de service public	110 160 820	110 598 382	110 160 820	110 598 382

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

La dépense concerne essentiellement un marché à bons de commande de conversion rétrospective des fichiers de bibliothèques (transformation des catalogues papier en fichiers électroniques accessibles sur le catalogue national de l'enseignement supérieur – Sudoc) et le droit de prêt auquel toutes les bibliothèques universitaires sont soumises.

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

**110,6 M€** en AE et en CP ont été consommés à ce titre.

*Les dotations normées : 48,6 M€*

SCD (services communs de la documentation des universités, y compris ceux des IUFM) : 36,9 M€

Bibliothèques des INSA : 0,4 M€

BIU (bibliothèques interuniversitaires) – BGE (bibliothèques des grands établissements) – BNUS (Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg) : 11,3 M€

Elles sont conformes à la prévision et prennent en compte l'aide exceptionnelle de 0,15 M€ venant abonder la dotation de fonctionnement pour 2008 de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

*Volets documentaires des contrats d'établissement : 48,5 M€*

Ces dotations soutiennent particulièrement les actions visant à renforcer les acquisitions documentaires, notamment les ressources électroniques, à améliorer les conditions d'accueil et à valoriser le patrimoine documentaire (numérisation et diffusion).

Par ailleurs la dotation de l'INHA a été intégrée dans l'enveloppe contractuelle en 2008, et l'extension du périmètre des contrats d'établissement aux dotations des Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) a été poursuivie.

L'enveloppe contrat a bénéficié d'1,0 M€ supplémentaire en gestion permettant de soutenir plus particulièrement, en tant que priorité nationale, des projets d'allongements significatifs des horaires d'ouverture des BU de 16 universités, pour un total cumulé de plus de 150 heures hebdomadaires dès l'année universitaire 2008 – 2009 (405 K€ pour l'emploi d'étudiant en BU).

*Établissements et service de coopération : 5,3 M€*

La dotation est conforme à la prévision, 0,43 M€ initialement prévus en titre 3 ont été réalisés en titre 6. (CIEPS)

*Centres d'acquisition et de diffusion de la culture scientifique et technique, CADIST : 1,4 M€*

Les dotations allouées aux bibliothèques CADIST sont progressivement intégrées aux contrats d'établissement au fil de la contractualisation. Elles le seront toutes à partir de la Vague C (2009 – 2012), à quelques exceptions (FNSP, INRP). L'écart correspond au report sur 2009 de la dotation du CADIST Langues, littératures et civilisations des mondes anglophones (130 K€) nouvellement créé dans les universités de Paris 3 et de Lille 3.

*Actions spécifiques : 6,8 M€*

Les dotations sont conformes aux prévisions pour le GIP BULAC (Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, nouvel équipement qui ouvrira en 2011), pour les subventions aux groupements d'achat de ressources

électroniques non portés par l'ABES (universités de Lyon 1, de Nancy 1 et de Nice), ainsi que pour le financement d'outils collectifs comme PERSEE, portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales.

1,2 M€ du plan licence a été spécifiquement consacré à l'extension des horaires d'ouverture pour les établissements hors des contrats de la Vague B. Avec les projets soutenus dans le cadre de la Vague B, c'est plus de 100 000 heures de monitorat étudiant qui ont été financées pour une augmentation globale de 650 heures hebdomadaires cumulées sur près de 90 BU.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages		1 218 104		1 218 104
Transferts aux autres collectivités		467 000		467 000

**1,6 M€** ont été exécutés en titre 6. Ils se décomposent de la manière suivante :

**1,2 M€** au titre de SOFIA, société qui gère le droit de prêt des documents acquis par les B.U. ;

**0,4 M€** pour le CIEPS, organisme international qui gère les publications périodiques. Ces crédits prennent en charge la participation de la France ;

**20 K€** pour l'ABF (Association des bibliothèques françaises), correspondant à une aide à la publication d'un ouvrage sur les bibliothèques en France ;

**20 K€** pour l'ADBU (Association des directeurs de BU) couvrant une étude sur l'organisation JISC (« *Joint Information Systems Committee* »), qui coordonne la politique d'achats des ressources électroniques en Grande-Bretagne.

## ACTION n° 06 : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	736 162 820	65 603 016	<b>801 765 836</b>	628 119 044	74 466 741	<b>702 585 785</b>
Crédits de paiement	736 162 820	65 603 016	<b>801 765 836</b>	628 119 044	74 466 741	<b>702 585 785</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	65 603 016	73 873 496	65 603 016	73 873 496

### SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D en science de la vie, biotechnologies et santé.

2008 a été l'année de renouvellement des contrats quadriennaux des 56 établissements de la vague B (2008-2011), répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Bretagne, Centre, Haute et Basse Normandie, Auvergne, Poitou-

Charentes, Limousin, Pays de la Loire, Picardie, Champagne - Ardennes, Corse, Franche-Comté, DOM-TOM et les cinq Écoles françaises à l'étranger.

Le contrat est l'outil privilégié pour faire émerger et soutenir une politique d'établissement cohérente avec la politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, cette action regroupe 916 unités de recherche (soit 35 % des unités de recherche des opérateurs du programme 150) rassemblant 13 452 enseignants chercheurs et chercheurs (22 %) et 8 074 autres personnels (40 %). Près des 2/3 des unités de recherche (65 %) sont associées à un organisme de recherche.

Elles occupent 31 % des surfaces de recherche des opérateurs du programme. 48 écoles doctorales s'appuient sur ces unités de recherche permettant l'accueil de 11 541 doctorants. Le financement moyen en crédits scientifiques par enseignant chercheur ou chercheur est de 3 230 € (données 2007 consolidées).

En 2008, **54,4 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 14,6 M€ au titre de la vague A, 13,8 M€ au titre de la vague C, 11,0 M€ au titre de la vague D et 15,0 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

**10,4 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

**9,0 M€** ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 4,8 M€ au titre des libéralités : l'engagement d'une résorption totale des libéralités figure dans le Pacte pour le Recherche, l'État prenant à sa charge, à titre transitoire et dans la limite des crédits inscrits en loi de finances, les frais de couverture sociale des contrats de doctorat ou post-doc financés par les associations caritatives ;
- 2,7 M€ au titre des délocalisations des laboratoires opérées dans le cadre du désamiantage de Jussieu induisant un coût de déménagement des matériels récupérables et de remplacement de matériels scientifiques non récupérables
- 1,1 M€ au titre du laboratoire d'analyse médicale de Strasbourg ;
- 0,4 M€ au titre de l'Institut universitaire de France. Chaque membre de l'IUF, senior ou junior, perçoit durant la durée de son mandat (5 ans pour tous, éventuellement le double pour les séniors), une subvention de 15 245 € attribuée à l'université de rattachement du laboratoire dans lequel il effectue sa recherche ;
- 0,05 M€ au titre du développement des instituts fédératifs de recherche (IFR) et du financement des colloques.

## ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		593 245		593 245

0,6 M€ ont été attribués à l'Institut Curie.

**ACTION n° 07 : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	312 385 439	37 710 312	<b>350 095 751</b>	268 814 242	37 007 647	<b>305 821 889</b>
Crédits de paiement	312 385 439	37 710 312	<b>350 095 751</b>	268 814 242	37 007 647	<b>305 821 889</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	37 710 312	34 213 308	37 710 312	34 213 308

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D en science de la vie, biotechnologies et santé.

2008 a été l'année de renouvellement des contrats quadriennaux des 56 établissements de la vague B (2008-2011), répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Bretagne, Centre, Haute et Basse Normandie, Auvergne, Poitou-Charentes, Limousin, Pays de la Loire, Picardie, Champagne - Ardennes, Corse, Franche-Comté, DOM-TOM et les cinq Ecoles françaises à l'étranger.

Le contrat est l'outil privilégié pour faire émerger et soutenir une politique d'établissement cohérente avec la politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche.

Au 1er janvier 2009, cette action regroupe 201 unités de recherche (soit 8 % des unités de recherche des opérateurs du programme 150) rassemblant 9.026 enseignants chercheurs et chercheurs (15 %) et 1 513 autres personnels (8 %). Plus de la moitié des unités de recherche (56 %) sont associées à un organisme de recherche.

Elles occupent 14% des surfaces de recherche des opérateurs du programme. 34 écoles doctorales s'appuient sur ces unités de recherche permettant l'accueil de 9 829 doctorants. Le financement moyen en crédits scientifiques par enseignant chercheur ou chercheur est de 3 486 €. (Données 2007 consolidées)

En 2008, **29,4 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 9,1 M€ au titre de la vague A, 3,1 M€ au titre de la vague C, 9,2 M€ au titre de la vague D et 8,0 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

**3,1 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

**1,6 M€** ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 0,9 M€ au titre de l'Institut universitaire de France. Chaque membre de l'IUF, senior ou junior, perçoit durant la durée de son mandat (5 ans pour tous, éventuellement le double pour les seniors), une subvention de 15 245 € attribuée à l'université de rattachement du laboratoire dans lequel il effectue sa recherche.
- 0,6 M€ au titre des délocalisations des laboratoires opérées dans le cadre du désamiantage de Jussieu qui induisent un coût de déménagement des matériels récupérables et de remplacement de matériels scientifiques non récupérables.
- 0,1 M€ au titre du développement des instituts fédératifs de recherche (IFR) et du financement des colloques.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		2 794 339		2 794 339

**2,8 M€** ont été attribués à l'institut des hautes études scientifiques (IHES) dans le cadre du contrat.

## ACTION n° 08 : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	429 710 433	66 080 872	<b>495 791 305</b>	378 430 589	70 729 886	<b>449 160 475</b>
Crédits de paiement	429 710 433	66 080 872	<b>495 791 305</b>	378 430 589	70 729 886	<b>449 160 475</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	66 080 872	69 958 396	66 080 872	69 958 396

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D en science de la vie, biotechnologies et santé.

2008 a été l'année de renouvellement des contrats quadriennaux des 56 établissements de la vague B (2008-2011), répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Bretagne, Centre, Haute et Basse Normandie, Auvergne, Poitou-Charentes, Limousin, Pays de la Loire, Picardie, Champagne - Ardennes, Corse, Franche-Comté, DOM-TOM et les cinq Écoles françaises à l'étranger.

Le contrat est l'outil privilégié pour faire émerger et soutenir une politique d'établissement cohérente avec la politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, cette action regroupe 432 unités de recherche (soit 16 % des unités de recherche des opérateurs du programme 150) rassemblant 12 630 enseignants chercheurs et chercheurs (21 %) et 6 184 autres personnels (31 %). 70 % des unités de recherche sont associées à un organisme de recherche.

Elles occupent 39 % des surfaces de recherche des opérateurs du programme. 61 écoles doctorales s'appuient sur ces unités de recherche permettant l'accueil de 11.910 doctorants. Le financement moyen en crédits scientifiques par enseignant chercheur ou chercheur est de 6 518 € (données 2007 consolidées).

En 2008, **55,2 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 16,6 M€ au titre de la vague A, 15,2 M€ au titre de la vague C, 10,1 M€ au titre de la vague D et 13,3 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

**6,1 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

**8,6 M€** ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 5,4 M€ au titre des délocalisations des laboratoires opérées dans le cadre du désamiantage de Jussieu qui induisent un coût de déménagement des matériels récupérables et de remplacement des matériels scientifiques non récupérables ;
- 1,1 M€ au de l'Institut universitaire de France. Chaque membre de l'IUF, senior ou junior, perçoit durant la durée de son mandat (5 ans pour tous, éventuellement le double pour les seniors), une subvention de 15 245 € attribuée à l'université de rattachement du laboratoire dans lequel il effectue sa recherche ;

- 1,6 M€ au titre de l'accompagnement de la remise en fonctionnement (hors reconstruction) de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse suite à l'explosion du 24 Mars 2006 ;
- 0,4 M€ au titre du développement des centres C'NANO (nanotechnologie) ;
- 0,1 M€ au titre du développement des instituts fédératifs de recherche (IFR) et du financement des colloques.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		771 490		771 490

**0,5 M€** ont été attribués à l'école supérieure de physique et de chimie industrielle de la ville de Paris  
**0,2 M€** ont été attribués à l'Institut Curie.

## ACTION n° 09 : Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	12 387 796	1 262 966	<b>13 650 762</b>	4 109 644	1 581 210	<b>5 690 854</b>
Crédits de paiement	12 387 796	1 262 966	<b>13 650 762</b>	4 109 644	1 581 210	<b>5 690 854</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	1 262 966	1 581 210	1 262 966	1 581 210

### SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

En 2008, **0,8 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 187 500 € au titre de la vague A et 603 710 € au titre de la vague B en renouvellement.

**0,65 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

**0,14 M€** ont été attribués au laboratoire français de rayonnement synchrotron (LURE) de l'université Paris 11.

## ACTION n° 10 : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	109 375 468	19 041 648	<b>128 417 116</b>	98 451 811	20 860 209	<b>119 312 020</b>
Crédits de paiement	109 375 468	19 041 648	<b>128 417 116</b>	98 451 811	20 859 268	<b>119 311 079</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	25 915	34 798	25 915	33 857
Subventions pour charges de service public	19 015 733	20 825 411	19 015 733	20 825 411

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

La dépense de fonctionnement de l'action 10 s'est élevée à **34 798 € en AE et 33 856 € en CP**. Elle a concerné le Bureau des longitudes, dont les missions consistent à publier et mettre à disposition auprès du public des éphémérides astronomiques de caractère national ainsi que diffuser de l'information scientifique dans le domaine des sciences de l'univers.

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D en science de la vie, biotechnologies et santé.

2008 a été l'année de renouvellement des contrats quadriennaux des 56 établissements de la vague B (2008-2011), répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Bretagne, Centre, Haute et Basse Normandie, Auvergne, Poitou-Charentes, Limousin, Pays de la Loire, Picardie, Champagne - Ardennes, Corse, Franche-Comté, DOM-TOM et les cinq Écoles françaises à l'étranger.

Le contrat est l'outil privilégié pour faire émerger et soutenir une politique d'établissement cohérente avec la politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, cette action regroupe 90 unités de recherche (soit 3 % des unités de recherche des opérateurs du programme 150) rassemblant 2 985 enseignants chercheurs et chercheurs (5 %) et 1 827 autres personnels (9 %). 88 % des unités de recherche sont associées à un organisme de recherche.

Elles occupent 8 % des surfaces de recherche des opérateurs du programme. 11 écoles doctorales s'appuient sur ces unités de recherche permettant l'accueil de 2 280 doctorants. Le financement moyen en crédits scientifiques par enseignant chercheur ou chercheur est de 4 793 € (données 2007 consolidées).

En 2008, **17,6 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 3,7 M€ au titre de la vague A, 4,7 M€ au titre de la vague C, 4,6 M€ au titre de la vague D et 4,6 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

**2,7 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

0,5 M€ ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 0,4 M€ au titre de l'Institut universitaire de France. Chaque membre de l'IUF, senior ou junior, perçoit durant la durée de son mandat (5 ans pour tous, éventuellement le double pour les seniors), une subvention de 15.245 € attribuée à l'université de rattachement du laboratoire dans lequel il effectue sa recherche ;
- 0,1 M€ au titre du financement des colloques.

### ACTION n° 11 : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	756 876 448	82 697 398	<b>839 573 846</b>	711 395 923	81 406 615	<b>792 802 538</b>
Crédits de paiement	756 876 448	82 697 398	<b>839 573 846</b>	711 395 923	81 406 615	<b>792 802 538</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	82 697 398	81 391 370	82 697 398	81 391 370

#### SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D en science de la vie, biotechnologies et santé.

2008 a été l'année de renouvellement des contrats quadriennaux des 56 établissements de la vague B (2008-2011), répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Bretagne, Centre, Haute et Basse Normandie, Auvergne, Poitou-Charentes, Limousin, Pays de la Loire, Picardie, Champagne - Ardennes, Corse, Franche-Comté, DOM-TOM et les cinq Écoles françaises à l'étranger.

Le contrat est l'outil privilégié pour faire émerger et soutenir une politique d'établissement et l'articuler à une politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, cette action regroupait 1 009 unités de recherche (soit 38 % des unités de recherche des opérateurs du programme 150) rassemblant 22 160 enseignants chercheurs et chercheurs (37 %) et 2 416 autres personnels (12 %). 24 % des unités de recherche étaient associées à un organisme de recherche.

Elles occupaient 9 % des surfaces de recherche des opérateurs du programme. 136 écoles doctorales s'appuyaient sur ces unités de recherche permettant l'accueil de 43 322 doctorants. Le financement moyen en crédits scientifiques par enseignant chercheur ou chercheur était de 1 388 € (données 2007 consolidées).

En 2008, **47,9 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 11,1 M€ au titre de la vague A, 8,5 M€ au titre de la vague C, 12,9 M€ au titre de la vague D et 15,4 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

**1,1 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

**32,4 M€** ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 18,9 M€ au titre des rémunérations des personnels métropolitains des cinq écoles françaises à l'étranger.
- 6,6 M€ au titre du fonctionnement de la Maison des sciences de l'homme.
- 3,9 M€ au titre du fonctionnement de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).
- 2,9 M€ au titre de l'Institut universitaire de France. Chaque membre de l'IUF, senior ou junior, perçoit durant la durée de son mandat (5 ans pour tous, éventuellement le double pour les seniors), une subvention de 15.245 € attribuée à l'université de rattachement du laboratoire dans lequel il effectue sa recherche.
- 0,1 M€ au titre du financement des colloques.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		15 245		15 245

**15.245 €** destinée à l'école d'économie de Paris (établissement non opérateur de l'état, au titre de l'Institut universitaire de France. Chaque membre de l'IUF, senior ou junior, perçoit durant la durée de son mandat (5 ans pour tous, éventuellement le double pour les seniors), une subvention de 15.245 € attribuée à l'établissement de rattachement du laboratoire dans lequel il effectue sa recherche.

## ACTION n° 12 : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	902 725 386	96 778 888	<b>999 504 274</b>	854 143 247	85 303 925	<b>939 447 172</b>
Crédits de paiement	902 725 386	96 778 888	<b>999 504 274</b>	854 143 247	85 274 357	<b>939 417 604</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	206 065	215 000	206 065	185 432
Subventions pour charges de service public	96 572 823	84 402 694	96 572 823	84 402 694

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

215 000 € en AE et 185 432 € en CP ont été attribués à l'Institut universitaire de France (I.U.F.) au titre de son fonctionnement.

### SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

L'essentiel des dépenses de cette action a concerné le financement des contrats d'objectifs passés entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur sur les quatre vagues contractuelles A, B, C et D en science de la vie, biotechnologies et santé.

2008 a été l'année de renouvellement des contrats quadriennaux des 56 établissements de la vague B (2008-2011), répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Bretagne, Centre, Haute et Basse Normandie, Auvergne, Poitou-Charentes, Limousin, Pays de la Loire, Picardie, Champagne - Ardennes, Corse, Franche-Comté, DOM-TOM et les cinq Écoles françaises à l'étranger.

Le contrat est l'outil privilégié pour faire émerger et soutenir une politique d'établissement cohérente avec la politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche

En 2008, **25,3 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques dans les contrats quadriennaux, respectivement 8,4 M€ au titre de la vague A, 6,2 M€ au titre de la vague C, 5,2 M€ au titre de la vague D et 5,5 M€ au titre de la vague B en renouvellement.

**0,7 M€** ont été alloués au titre des crédits scientifiques pour la deuxième année des contrats de projets État-Région (CPER) - 2007-2013.

**58,4 M€** ont été attribués au titre des actions spécifiques suivantes :

- 55,0 M€ au titre des rémunérations des personnels contractuels inscrits sur le budget des établissements, essentiellement les Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ;
- 3,0 M€ au titre de la création de l'Université de Strasbourg ;
- 0,4 M€ au titre des délocalisations des laboratoires opérées dans le cadre du désamiantage de Jussieu qui induisent un coût de déménagement des matériels récupérables et de remplacement des matériels scientifiques non récupérables.

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités		686 231		686 231

**0,7 M€** ont été attribués à l'Institut de France

**0,1 M€** ont été attribués à la mise œuvre du pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon.

## ACTION n° 13 : Diffusion des savoirs et musées

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	31 001 410	45 299 358	<b>76 300 768</b>	31 589 474	43 614 548	<b>75 204 022</b>
Crédits de paiement	31 001 410	45 299 358	<b>76 300 768</b>	31 589 474	43 614 548	<b>75 204 022</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	45 282 168	42 934 573	45 282 168	42 934 573

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

La répartition de ces crédits est la suivante :

### **Le Musée du quai Branly : 24,4 M€**

La subvention de fonctionnement allouée à parité par le MESR et par le MCC finance 78 % des dépenses de l'établissement. Les ressources propres comprennent essentiellement les recettes de billetterie (5,9 M€), le mécénat et les partenariats (4,3 M€) et les produits financiers (1,6 M€). Sur l'exercice 2008, la subvention de chaque ministère a été minorée de 2,0 M€ compte tenu du reversement par l'établissement du solde non utilisé des crédits de construction du musée.

En termes d'acquisitions d'œuvres d'arts, l'EPMB a consommé 3,7 M€ (dont 2,2 M€ de reports de l'exercice précédent) financés en partie par les subventions des ministères de tutelle (1,4 M€ annuels) et par des ressources propres. Ces subventions sont en légère diminution en raison de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet de l'arrêté fixant le pourcentage du produit annuel du droit d'entrée que l'établissement doit consacrer à ses acquisitions (20 %).

Au terme de l'exercice 2008, la plupart des objectifs prévus dans le cadre du contrat de performance signé entre l'EPMB et l'État en 2008 ont été tenus. Ainsi la fréquentation du musée (plateau des collections et expositions), prévue à 1 300 000 visiteurs, a atteint près de 1 390 000 visiteurs.

L'établissement a présenté, au cours de l'année, une exposition d'anthropologie, cinq expositions dossier, quatre expositions temporaires et un programme d'animation culturelle autour des arts vivants : festivals, théâtre, cinéma et colloques.

### **Le Muséum national d'histoire naturelle : 9,5 M€**

Les crédits alloués à l'établissement sont de **9,3 M€** au titre du contrat (dont 1,3 M€ pour les actions de muséologie et de diffusion de la culture scientifique et technique) et de **0,2 M€** pour les actions spécifiques. En 2008, les principales expositions réalisées dans les galeries du Jardin des plantes ont été : « Abysses » et « Incroyables Cétacés », et au musée de l'Homme : « Atapuerca. Sur les traces des premiers Européens ».

### **Le Musée des arts et métiers (CNAM) : 5,8 M€**

Un soutien financier (5,3 M€) pour le personnel, le fonctionnement et les activités de muséologie et de culture scientifique et technique est accordé au Musée des arts et métiers dans le cadre du contrat d'établissement du CNAM (2007-2010) auquel s'ajoutent 0,5 M€ pour des actions spécifiques. Les principales actions conduites par l'établissement ont été la réalisation d'expositions telles que « Benjamin Franklin, homme de science, homme du monde », « Alain Germain », « Atmosphère... Le climat révélé par les glaces », la poursuite de la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain.

### **Le patrimoine des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : 1,6 M€**

Le ministère assure en la matière un soutien récurrent à un nombre croissant de ces établissements, dans le cadre des contrats d'établissement. Pour l'année 2008, cinquante quatre universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche bénéficient de financements dans le cadre du volet « Soutien à valorisation du patrimoine scientifique et à la diffusion de la culture scientifique et technique » de leur contrat d'établissement pour un montant total de 1,3 M€. Les principales actions conduites par les établissements concernent des actions d'inventaire, sauvegarde et d'informatisation des collections en sciences de la vie et de la terre et du patrimoine scientifique et technique contemporain, des actions de diffusion de la culture scientifique et technique. Plus rarement, sont financés des projets d'animations scientifiques ou des projets de réaménagements muséologiques.

Quatre universités se voient accorder des crédits hors contrats notamment pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine astronomique pour un montant de 0,3 M€.

**L'Office de coopération et d'information muséographiques (OCIM) : 0,8 M€**

Ce centre de ressources à vocation nationale, installé au sein de l'université de Bourgogne, est spécialisé en muséographie et muséologie des sciences et des techniques. L'OCIM a pour nouvelle mission de mettre en place un observatoire de la culture et du patrimoine scientifiques et techniques.

**L'Observatoire de Paris : 0,4 M€**

0,4 M€ ont été attribués à l'Observatoire de Paris au titre de l'opération « sciences à l'école » destinée à soutenir et à inciter le développement de projets de culture scientifique dans l'enseignement du second degré (collèges, lycées, classes préparatoires) afin de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les jeunes.

**La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) : 0,3 M€**

Créée par décret du 16 novembre 2006, la cité nationale de l'histoire de l'immigration a pour mission de valoriser l'histoire de l'immigration en France. L'application, pour la deuxième année, de la convention interministérielle relative au financement de cet établissement placé sous la cotutelle des ministres chargés de l'intégration, de la culture, de l'éducation nationale et de la recherche, s'est traduite par l'attribution de 0,3 M€. La principale exposition de l'année 2008 a été : « 1931. Les étrangers au temps de l'Exposition coloniale ».

**Le Musée national de l'éducation (INRP) : 0,1 M€**

Un soutien financier a été apporté à cet établissement pour la réalisation d'une exposition « Voir/Savoir, la pédagogie par l'image aux temps de l'imprimé ».

**DÉPENSES D'INTERVENTION**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	17 190	679 975	17 190	679 975

**TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITÉS**

Les crédits d'intervention s'élèvent à 0,68 M€ et concernent les crédits alloués aux muséums en région afin de financer les programmes de sauvegarde et de valorisation du patrimoine et les projets de diffusion de la culture scientifique et technique ainsi que les crédits alloués aux sociétés savantes. Il s'est agi des opérations suivantes :

- Aide à la réalisation d'actions de muséologie : expositions, restauration de spécimens (muséums d'Aix en Provence, Bordeaux, Lille, Le Puy-en-Velay et La Rochelle) : **0,42 M€**;
- Informatisation des collections des muséums d'histoire naturelle (Le Havre, Troyes, Angers, Bordeaux, Bourges, Nantes et Avignon) : **0,18 M€**;
- Convention entre les trois muséums de la région Bourgogne, Autun, Auxerre et Dijon, en matière de muséologie et de culture scientifique : **45 K€**;
- Financement du contrat d'établissement de l'ESPCI : **20 K€**;
- Commission des travaux historiques et scientifiques (CTHS) : **16 K€**

## ACTION n° 14 : Immobilier

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	325 899 735	1 052 097 662	<b>1 377 997 397</b>	338 267 698	893 726 572	<b>1 231 994 270</b>
Crédits de paiement	325 899 735	1 134 375 798	<b>1 460 275 533</b>	338 267 698	1 134 780 772	<b>1 473 048 470</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		11 519 395		4 024 877
Subventions pour charges de service public	573 970 404	551 863 071	632 030 404	694 684 451

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	128 708 195	142 579 011	247 950 346	198 078 141
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		93 374		0
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>45 000 000</i>		<i>45 000 000</i>	

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages		762 000		0
Transferts aux entreprises		0		857 414
Transferts aux collectivités territoriales		2 130 000		18 228 830
Transferts aux autres collectivités		3 054 337		3 384 123

## DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dotations en fonds propres	304 419 063	178 702 010	209 395 048	215 522 936
Dépenses de participations financières		3 023 374		0

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

### PRÉSENTATION DE LA DÉPENSE IMMOBILIÈRE DU PROGRAMME

L'action 14 « immobilier » comprend l'ensemble des crédits destinés à financer des opérations portant sur le patrimoine immobilier des établissements d'enseignement supérieur. Les crédits de l'action se ventilent selon la nature des opérations :

- maintenance des bâtiments et de la logistique immobilière,
- mise en sécurité des établissements d'enseignement supérieur y compris le campus de Jussieu,
- constructions nouvelles, restructurations, réhabilitations et premier équipement correspondant majoritairement à l'exécution des contrats de plan État-régions 2000-2006 et des contrats de projets 2007-2013 et plus marginalement, à des opérations hors CPER.

Les crédits de cette action sont répartis de la manière suivante :

Sur le **titre 3 - catégorie 32** : les subventions pour charges de service public finançant la maintenance et la logistique immobilière, les opérations de mise en sécurité incendie et de mise en conformité (au sens de remises aux normes, y compris certaines dépenses réalisées par l'établissement public du campus de Jussieu) ; le cas échéant, sont imputées sur la **catégorie 31** les dépenses de fonctionnement (principalement frais connexes à des opérations de construction) pour les opérations CPER ou hors CPER ;

Sur le **titre 5 - catégorie 51** : les dépenses d'investissement de l'État portant sur les constructions, extensions et / ou réhabilitations de constructions sous maîtrise d'ouvrage État (CPER ou hors CPER) ;

Sur le **titre 7 - catégorie 72** : les participations - dotations en fonds propres – au budget des opérateurs portant sur les constructions, extensions et/ou réhabilitations de constructions sous maîtrise d'ouvrage établissements ou collectivités territoriales mais aussi pour les subventions au titre du premier équipement attribuées à l'établissement quelle que soit la maîtrise d'ouvrage de la construction (CPER ou hors CPER).

Ces modalités d'imputation des crédits de l'action 14 (hors dépenses de personnel), destinés à financer les opérations affectant les bâtiments universitaires, ont pour objectif d'assurer la cohérence des modalités d'enregistrement entre la dépense « État » et la ressource « Opérateurs » ; elle va de pair avec le chantier de fiabilisation du patrimoine de l'État et de ses opérateurs.

En 2008, aucun contrat de partenariat public privé (PPP) n'a été signé au titre de l'enseignement supérieur. En revanche, des établissements ont fait l'objet de financement afin de réaliser ou poursuivre des études préalables ou d'ingénierie relatives à des opérations à mener en contrat de PPP. Il s'agit des universités suivantes :

- université Paris 4 (0,18 M€ en CP soldant une AE 2007 et 0,24 M€ en AE et CP) ;
- université Paris 7 (0,45 M€ CP soldant une AE 2007) ;
- université Bordeaux 1 (0,15 M€ en AE et CP) ;
- université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines (0,11 M€ en AE et CP pour l'IUT de Vélizy).

Par ailleurs, des crédits d'études ont été versés à l'université Versailles- Quentin en Yvelines au titre du CPER 2007-2013 pour l'opération « UFR de médecine » qui sera réalisée dans le cadre d'un PPP (0,32 M€ en AE et 0,10 M€ en CP).

### MAINTENANCE ET LOGISTIQUE IMMOBILIÈRE : 419,7 M€ EN AE ET 420,5 M€ EN CP

Les crédits de maintenance et de logistique immobilière regroupent tous les crédits destinés à entretenir et maintenir dans un état d'occupation correct (clos et couvert, installations techniques...) le parc immobilier universitaire dont la gestion est confiée aux établissements exerçant les droits et obligations du propriétaire, à l'exception du droit de disposition. Représentant 18,4 millions de m<sup>2</sup> bâtis en 2008 (hors parkings couverts), ce parc immobilier, très hétérogène tant dans sa composition que dans sa qualité et son état, est majoritairement propriété de l'État (80,1 %). Il comprend à la fois des bâtiments historiques, parfois classés et fréquemment mal adaptés à un usage d'enseignement et de recherche, de nombreuses constructions des années 1960-1970 souvent réalisées à moindre coût, entraînant d'importants besoins de maintenance lourde et de mise en sécurité, des réalisations plus récentes datant des années 1990 à aujourd'hui, demandant une vigilance particulière.

Le montant global consacré en 2008 à la maintenance, la logistique immobilière et au fonctionnement général de la recherche s'élève à **419,7 M€ en AE et 420,5 M€ en CP** et se répartit comme suit :

*Maintenance immobilière :*

Les crédits alloués au titre de la maintenance immobilière ont vocation à assurer l'entretien courant des bâtiments. Ils sont essentiellement attribués sur le titre 3 (**133,8 M€**) et de manière très marginale pour des établissements n'étant pas opérateurs de l'État relevant du programme 150 (institut international de planification de l'éducation – IPE, institut des hautes études scientifiques – IHES) (**0,8 M€**).

En 2008, la dotation moyenne de l'État s'élève à 7,7 €/m<sup>2</sup>. La majorité de ces crédits est mise en place dans le cadre des contrats d'objectifs passés avec les établissements d'enseignement supérieur (vagues A, B, C et D), à l'exception d'une enveloppe d'actions spécifiques d'un montant de 5,2 M€ consacrés à des opérations exceptionnelles de maintenance des musées ou de laboratoires de recherche universitaire relevant d'opérateurs du programme. 86,4 M€ ont été alloués dans le cadre des contrats pour les infrastructures de recherche.

*Logistique immobilière :*

Les crédits dédiés à la logistique immobilière recouvrent les coûts de fonctionnement logistique y compris la dotation globale de décentralisation des IUFM, les crédits de fonctionnement général de la recherche ainsi que les charges locatives des établissements d'enseignement supérieur.

En 2008, la dotation moyenne de l'État au titre de la logistique immobilière s'élève à 16 € par m<sup>2</sup>, soit, au regard d'un parc immobilier de 18,4 millions de m<sup>2</sup>, représente une dotation de 294,6 M€. La dépense s'élève à 286,4 M€, dont 285,9 M€ sur le titre 3 (opérateurs) et 0,5 M€ sur le titre 6 (non opérateurs).

#### MISE EN SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS JUSSIEU : 61,5 M€ EN AE ET 102,0 M€ EN CP

Des crédits de mise en sécurité des bâtiments universitaires ont été alloués à hauteur de **61,5 M€ en AE et en CP**. Cette enveloppe a permis de couvrir notamment les besoins suivants :

- des mises en sécurité complètes de locaux (conformité incendie, d'installations électriques et techniques, ...) des universités Clermont 2, Rennes 2, Strasbourg 1, Paris 6 ou le CNAM ;
- des mises en sécurité incendie (désenfumage, systèmes de sécurité incendie, issues de secours ...) permettant notamment de lever des avis défavorables d'exploitation pour notamment les universités de Limoges, Bretagne occidentale, le Havre ;
- des mises en conformité de locaux scientifiques à risque dont ceux dédiés à la chimie comme pour les universités Lyon 1, Amiens, la Rochelle et l'ENSI Caen ;
- des mises en conformité d'installations électriques dont celles des universités de Montpellier 2 ou Toulouse 3.

En outre, **40,5 M€ en CP** ont été versés au titre de la mise en sécurité pour solder la couverture :

- d'une autorisation de programme 2005 de 9,0 M€ (université Paris 5),
- d'autorisations d'engagement 2006 de 8,5 M€ pour les travaux de mise en sécurité d'une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur.
- d'autorisations d'engagement engagées en 2007 à hauteur de 23,0 M€ concernant des opérations de mise en sécurité d'une quarantaine d'établissements.

#### DÉSAMIANTAGE ET MISE EN SÉCURITÉ DU CAMPUS DE JUSSIEU : 137,5 M€ EN AE ET 181,1 M€ EN CP

L'année 2008 a été marquée par une forte activité comprenant la rénovation du secteur Ouest et de la tour centrale, le désamiantage du secteur Est.

En outre, le budget de l'établissement public du campus de Jussieu (EPCJ) a pris en compte l'évolution du coût des locations extérieures, liée à la fois aux actualisations des montants des loyers et aux nouvelles implantations (Kennedy, Watt, Berlier).

Ont ainsi été alloués en 2008 un total de **137,5 M€ en AE** (69,5 M€ sur le titre 3 correspondant notamment aux dépenses de location et de désamiantage et 68,0 M€ en AE sur le titre 7 correspondant notamment aux opérations de reconstruction et de restructuration) et **181,1 M€ en CP** (152,4 M€ en titre 3 et 28,8 M€ en CP en titre 7).

Au-delà de ces montants, l'EPCJ a assuré la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs opérations (3,1 M€ mise en sécurité concernant les universités Paris 6 et Paris 7 ainsi que l'école normale supérieure, 3,0 M€ en CP pour une construction hors CPER au profit de l'université Paris 7).

#### CPER 2000-2006 ET CONTRATS DE PROJET 2007-2013 : 248,0 M€ EN AE ET 358,2 M€ EN CP

Les contrats de plan 2000-2006 et les contrats de projets 2007-2013 sont décrits dans le cadre du volet CPER du programme. Compte tenu de la nature des opérations CPER, les crédits sont imputés majoritairement sur les titres 5 et 7, plus marginalement sur les titres 3 et 6.

La ventilation de la dépense 2008 est la suivante :

**10,3 M€ en AE et 4,3 M€ en CP** en titre 3 (charges connexes aux opérations de constructions telles que les frais de publications, frais de gardiennage de chantier, travaux d'impression des dossiers de consultation des entreprises) ;

**127,3 M€ en AE et 177,6 M€ en CP** en titre 5 (opérations en maîtrise d'ouvrage État) ;

**5,1 M€ en AE et 18,8 M€ en CP** en titre 6 (opérations sous maîtrise d'ouvrage de collectivités locales comme à Béziers ou à Lille, opérations de rénovation ou construction pour lesquelles des attributions d'occupation temporaire (AOT) ont été accordées à des sociétés HLM comme à Toulouse et travaux sur des biens non contrôlés par des opérateurs comme la médiathèque de l'IUFM à Lyon) ;

**105,3 M€ en AE et 157,5 M€ en CP** en titre 7 (opérations en maîtrise d'ouvrage Etablissement).

#### OPÉRATIONS HORS CPER : 27,0 M€ EN AE ET 73,0 M€ EN CP

Un certain nombre de projets ne sont pas intégrés dans les contrats de projets signés entre l'État et les régions, à l'image d'opérations telles que la rénovation du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), les travaux liés à l'institut national d'histoire de l'art (INHA) ou la mise en œuvre du contrat triennal de Strasbourg.

De la même manière que les opérations CPER, les crédits concernant des constructions hors CPER sont mandatés principalement sur les titres 5 et 7 et plus marginalement sur les titres 3 et 6 :

**2,4 M€ en AE et 19,6 M€ en CP** en titre 3 ;

**15,4 M€ en AE et 20,5 M€ en CP** en titre 5 ;

**0,8 M€ en AE et 3,6 M€ en CP** en titre 6 ;

**8,4 M€ en AE et 29,3 M€ en CP** en titre 7 ;

##### *Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)*

Au-delà de la valeur historique de certains édifices, il est nécessaire de protéger l'ensemble du patrimoine immobilier de cet établissement. Les travaux pilotés par l'établissement ont nécessité un échelonnement des coûts sur 2000-2013. Les crédits attribués en 2008 au muséum se sont élevés à **6,0 M€ en AE et de 30,5 M€ en CP** (dont 29,8 M€ sur des AE ouvertes antérieurement).

##### *Institut national d'histoire de l'art (INHA)*

L'opération prévue pour l'INHA, pilotée par l'État, a bénéficié dans le cadre de la gestion 2008 de **10,9 M€ en AE et de 3,6 M€ en CP**.

##### *Contrats triennaux « Strasbourg capitale européenne »*

Un contrat triennal 2006-2008 a été signé le 13 novembre 2006 entre l'Etat, la ville, la communauté urbaine de Strasbourg, la région Alsace et le département du Bas-Rhin. En 2008, un montant de **6,6 M€ en AE** a été accordé à ce titre. Par ailleurs, le montant de CP alloués à des opérations inscrites aux contrats triennaux est **4,6 M€**.

En outre d'autres opérations ont été imputées sur l'enveloppe hors CPER (3,5 M€ en AE et 34,3 M€ en CP), essentiellement :

- le financement d'études préalables et études relatives à la mise en place de contrats de partenariat public privé (PPP) pour les universités Bordeaux 1, Paris 4, Paris 7 et Versailles-Saint-Quentin en Yvelines (1,1 M€),
- la participation à la réalisation du centre national d'histoire de l'immigration – CNHI (0,6 M€),
- la restructuration du Collège de France (2ème phase) (4,0 M€),
- les opérations relevant des contrats de développement de Nouvelle-Calédonie (0,6 M€),
- le règlement de contentieux pour les académies de Paris et Aix-Marseille (1,7 M€),
- les travaux de restructuration des écoles françaises à l'étranger (1,7 M€),
- la reconstruction de l'école nationale supérieure de chimie de Mulhouse (1,0 M€),
- les engagements faisant suite à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse (17,8 M€),
- des opérations immobilières en Corse (0,9 M€)
- la part financée par transfert du ministère de l'industrie pour l'opération ARTEM à Nancy (2,2 M€).

### ACTION n° 15 : Pilotage et support du programme

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	838 495 445	167 835 833	<b>1 006 331 278</b>	901 587 739	178 758 478	<b>1 080 346 217</b>
Crédits de paiement	838 495 445	167 835 833	<b>1 006 331 278</b>	901 587 739	179 064 952	<b>1 080 652 691</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 337 048	9 757 332	7 337 048	10 093 477
Subventions pour charges de service public	122 322 603	154 209 545	122 322 603	154 301 500
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>20 000</i>		<i>20 000</i>	

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

Les crédits d'un montant de **9,8 M€ en AE et 10,1 M€ en CP** ont notamment permis de financer le fonctionnement de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour un montant de 6,8 M€ en AE et 7,2 M€ en CP.

Ce montant comprend également des dépenses destinées aux honoraires médicaux versés via les rectorats (0,6 M€), à l'académie de médecine (0,24 M€) et d'autres charges de fonctionnement du ministère (2,1 M€) dont 1,0 M€ pour honorer l'engagement du protocole d'accord sur l'utilisation des œuvres de l'esprit.

#### SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

Les dépenses de subventions pour charges de service public s'élèvent à **154,3 M€**

Ce montant se ventile essentiellement entre les dotations contractuelles pour **83,7 M€** et les actions spécifiques pour **70,6 M€**

Les financements de cette action sont dédiés au pilotage du système universitaire, à la gouvernance des établissements, ainsi qu'au rayonnement international de l'enseignement supérieur français.

**DOTATIONS CONTRACTUELLES : 83,7 M€**

Au titre des dotations contractuelles, ont été versés :

**21,6 M€** pour les établissements de la vague A ;

**26,0 M€** pour les établissements de la vague B ;

**15,7 M€** pour les établissements de la vague C ;

**17,4 M€** pour les établissements de la vague D ;

**3,0 M€** pour le fonctionnement du GIP agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE).

Ce montant comprend les bourses de mobilité figurant dans les contrats quadriennaux et versés aux établissements pour un montant de 18,7 M€.

**ACTIONS SPÉCIFIQUES : 70,6 M€**

*L'appui au pilotage du système universitaire : 5,9 M€*

Cette catégorie comprend les actions destinées à renforcer les capacités de gestion des établissements :

- le fonctionnement de l'Institut de France et de ses académies (**1,6 M€**),

- le fonctionnement des chancelleries des rectorats (**1,5 M€**)

- le fonctionnement des instances (CDEI, CDIFUM, CTI, EDUFANCE, GIP AEEF...) (**2,8 M€**)

*L'appui au pilotage opérationnel des établissements d'enseignement supérieur – 43,3 M€*

Au titre des actions concourant au pilotage opérationnel des établissements ont été financés :

- les primes de responsabilité pédagogique et de charges administratives qui ont exclusivement été exécutées en action 15 « Pilotage et support du programme » (**19,6 M€**) ;

- le soutien aux projets conduits pour développer les usages des technologies de l'information et de la communication (**8,8 M€**) ;

- la préfiguration des universités ayant accédé aux compétences élargies au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour **4,2 M€**. Cet accompagnement s'est traduit par l'attribution d'une dotation de 200.000 € destinée à permettre aux universités de piloter les projets de transformations, à rationaliser leurs fonctions supports, à financer la formation de leurs personnels ;

- la prise en charge des anciens personnels enseignants coopérants à l'étranger (**2,0 M€**) ;

- une action spécifique pour la FNSP de **2,0 M€** ;

- le remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil National des Universités (**1,4 M€**) ;

- le financement annuel du plan de transfert des personnels du laboratoire universitaire au CHU de l'université Strasbourg 1 (**1,0 M€**) ;

- contribution du ministère au financement des contrats d'interface INSERM : **0,8 M€** ;

- l'organisation de certaines agrégations (droit privé, droit public, histoire du droit, sciences économiques, sciences de gestion) : **0,8 M€** ;

Le solde (**2,7 M€**) a permis de financer diverses actions spécifiques telles que le complément pour les trousseaux dentaires des étudiants boursiers (0,5 M€), le financement des projets soutenus par le Fonds social européen (0,3 M€), ...

*L'accroissement de la dimension internationale de l'enseignement supérieur : 3,3 M€*

Pour mémoire, l'essentiel des crédits destinés à accroître la dimension internationale de l'enseignement supérieur français est inscrit dans les contrats quadriennaux. En supplément, des actions spécifiques concourant au rayonnement de la France universitaire et scientifique ont financé pour 3,3 M€ des programmes d'échanges, le CNHI (0,9 M€) et l'Institut de France (0,6 M€).

La modernisation des établissements d'enseignement supérieur et le développement des technologies de l'information et de la communication : **16,9 M€** dont notamment :

1,6 M€ pour les centres d'initiation à l'enseignement supérieur

1,6 M€ pour le développement des technologies de l'information et de la communication

2,0 M€ alloués à L'université de Strasbourg 1 pour le Grand équipement national de calcul intensif (GENCI)

4,9 M€ alloués au centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES)

6,7 M€ pour le financement de la participation du ministère au réseau national de l'enseignement supérieur et de la recherche (RENATER)

La formation des personnels enseignants et chercheurs : **1,1 M€**, essentiellement l'organisation des concours destinés aux personnels ITARF.

#### ■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		204 756		175 085

#### ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages	28 904 756	5 652 425	28 904 756	5 652 425
Transferts aux autres collectivités	9 251 426	8 934 420	9 251 426	8 842 465

#### TRANSFERTS AUX MÉNAGES

Il s'agit des bourses de mobilité gérées, à compter du 1er septembre 2008, par le CNOUS, soit **5,6 M€**

#### TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITÉS

Ont été financés :

- les dotations de quelques établissements particuliers tels que l'ESTIA et les PRES pour **1,65 M€** et la participation à la CP CNU (**0,13 M€**) et à la CPU (**0,5 M€**),
- les conventions en matière de relations internationales pour **4,5 M€** dont 2,3 M€ pour l'Université franco allemande,
- les contributions aux projets de GIP ou des PRES en matière de développement des technologies de l'information et de la communication (**1,1 M€**),
- le financement du conseil international pour la science (ICSU) (**0,5 M€**),
- des projets soutenus par la réserve parlementaire (**0,35 M€**).

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	2 128 455 643	2 192 724 190	2 225 844 483	2 283 904 483	2 198 606 565	2 341 519 900
Dotations en fonds propres (titre 7-2)	122 385 760	144 425 561	304 419 063	209 395 048	178 702 010	215 522 936
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>2 250 841 403</b>	<b>2 337 149 751</b>	<b>2 530 263 546</b>	<b>2 493 299 531</b>	<b>2 377 308 575</b>	<b>2 557 042 836</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	145 826	148 520	146 381
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	144 921	147 076	144 972
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	20 024		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		23 928	24 354
- sous plafond d'emplois opérateurs		17 556	17 656
- hors plafond d'emplois opérateurs		6 372	6 698

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)				Réalisation 2008 (Compte financier)			
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
Autres établissements à vocation d'enseignement supérieur et de recherche	3 548	965			3 605	744	296	1 040	3 545	1 039	151	1 190
Autres établissements à vocation principale de recherche	1 733	367			1 760	274	75	349	1 706	570	121	691
Ecoles et formations d'ingénieurs	9 449	2 193			9 599	1 637	426	2 063	9 518	1 412	1 020	2 432
Ecoles françaises à l'étranger		694				694	0	694		191	0	191
Ecoles normales supérieures	4 472	278			4 542	225	48	273	4 446	180	143	323

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 OPÉRATEURS

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
EPCJ - Etablissement public du campus de Jussieu		42				57	0	57		57	0	57
Instituts d'études politiques	587	777			596	494	267	761	587	773	10	783
IUFM et assimilés												
Universités	125 132	14 708			126 974	13 431	5 260	18 691	125 170	13 434	5 253	18 687
Académie des sciences de l'outre-mer												
ADU Drôme Ardèche - Agence du développement universitaire Drôme Ardèche												
AMUE - Agence de mutualisation des universités et des établissements publics d'enseignement supérieure et de recherche												
BULAC - Bibliothèque universitaire des langues et civilisations												
Chancelleries												
Collège de France												
Institut de France												
Pôles universitaires												
Polytechnicum de Marne-la-Vallée												
RENATER - Réseau national de communications pour la technologie, l'enseignement et la recherche												
<b>Total</b>	<b>144 921</b>	<b>20 024</b>			<b>147 076</b>	<b>17 556</b>	<b>6 372</b>	<b>23 928</b>	<b>144 972</b>	<b>17 656</b>	<b>6 698</b>	<b>24 354</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS (PROGRAMME NON CHEF DE FILE)

Intitulé de l'opérateur <i>Programme chef de file</i>	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
CAMPUSFRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques <i>185 Rayonnement culturel et scientifique</i>		27				30	8	38		29	5	34
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly <i>175 Patrimoines</i>		236				263	0	263		249		249
<b>Total</b>		<b>263</b>				<b>293</b>	<b>8</b>	<b>301</b>		<b>278</b>	<b>5</b>	<b>283</b>

\* selon les informations fournies dans le PAP ou le RAP du programme chef de file

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS

Les données relatives aux emplois rémunérés par les opérateurs principaux en prévision et en réalisation sont issues d'une enquête déclarative annuelle effectuée auprès des opérateurs rattachés au programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire ».

Cette enquête a été réalisée pour la première fois en 2007. Le nombre élevé d'opérateurs du programme 150 ne permet qu'une fiabilisation progressive des données au fil des enquêtes.

Le plafond d'emplois prévu en PAP 2008 a été dépassé de 100 ETP. Ce dépassement s'explique par une mesure de périmètre en cours d'année 2008 : l'intégration dans le périmètre des emplois exécutés de 150 emplois de la Maison des Sciences de l'Homme élevée récemment au statut d'opérateur principal. A périmètre constant, le nombre d'emplois consommé est donc de 17 506, inférieur de 50 à la prévision (17 556).

En revanche, on constate que le montant hors plafond est de 326 emplois supérieurs à la prévision et concerne presque exclusivement les « autres établissements à vocation d'enseignement supérieur et de recherche » et les « autres établissements à vocation principale de recherche ». Ce constat traduit le développement chez ces établissements des emplois financés sur ressources propres, signe d'une activité de recherche contractualisée qui augmente.

Pour ce qui concerne les universités et les formations d'ingénieurs les plafonds sont au total (sous et hors plafond) et après corrections techniques (pour les formations d'ingénieurs) respectés.

Le travail de fiabilisation des données issues de l'enquête déclarative se poursuit en 2009, notamment pour mieux identifier les emplois financés sur ressources propres et donc affiner la répartition entre les deux catégories de plafond d'emplois. Pour mémoire ; sont décomptés « sous plafond » les emplois financés en tout ou partie au moyen de la subvention versée par l'état à l'opérateur. Sont décomptés « hors plafond » les emplois exclusivement financés à partir de ressources propres mobilisées par les opérateurs.

### CRÉDITS DES OPÉRATEURS

Les données communiquées dans ce document budgétaire sont des données provisoires, issues d'une enquête déclarative auprès des opérateurs du programme 150. Les établissements ne produisent en effet généralement leur compte financier définitif qu'à la fin du mois de mars, pour la tenue des conseils d'administration en avril. En outre, la procédure de transfert automatisé des comptes financiers provisoires et définitifs n'est encore qu'en phase de test, avant intégration dans l'info centre comptable et financier du MESR.

Par ailleurs, certains établissements n'ont pas été en mesure de fournir des résultats provisoires, en raison du changement de leur logiciel de gestion financière et comptable au 1er janvier 2009. Pour ces établissements, et afin d'assurer un périmètre constant permettant de comparer les résultats des années 2007 et 2008, les comptes financiers 2007 ont été retenus en lieu et place des résultats 2008.

Il convient également de signaler que les résultats des enquêtes réalisées l'année précédente, pour les prévisions 2008 et l'exécution 2007, ne permettaient pas de dissocier les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement. Pour toutes les catégories d'opérateurs, la comparaison des soldes entre dépenses et recettes a été effectuée valablement, examinée sous l'angle de la ventilation du fonds de roulement.

Enfin, les données afférentes aux budgets prévisionnels 2008 correspondent aux budgets primitifs communiqués lors de la dernière enquête déclarative, qui se substituent donc aux estimations communiquées en 2008 dans le cadre du PAP 2009.

Sous ces réserves d'ordre méthodologique, les commentaires et graphiques suivants peuvent être fournis pour l'ensemble des opérateurs, sachant que la présentation de chaque catégorie d'opérateur donne lieu à des commentaires et graphiques spécifiques :

### Financement des opérateurs

D'une façon générale, il apparaît que la part du programme 150 consacrée au financement des opérateurs représente environ 89 % des crédits ouverts sur le hors titre 2 de ce programme, dont la quasi-totalité (95 %) provient du titre 3 (catégorie 32 - subventions pour charges de service public).

En 2008, la part des crédits affectés à la formation (actions 1 à 3) a représenté 40 % du total des financements (contre 19 % en 2007). La part des crédits destinés à la recherche (actions 6 à 12) a représenté quant à elle 16 % des crédits alloués en 2008 (contre 14 % en 2007, et l'immobilier 33 % (contre 21 % en 2007).

Le montant des crédits alloués à l'ensemble des opérateurs (environ 2 480 millions d'euros) est enfin à mettre en relation avec la totalité des ressources déclarées par les établissements, qui s'est élevée en 2008 à 4.712 millions d'euros.

**Budget des opérateurs**

Le budget de l'ensemble des opérateurs pour l'année 2008 se décompose en budget de fonctionnement (3 650 millions d'euros hors amortissements soit 80 % du budget total) et budget d'investissement (930 millions d'euros soit 20 % du budget global).

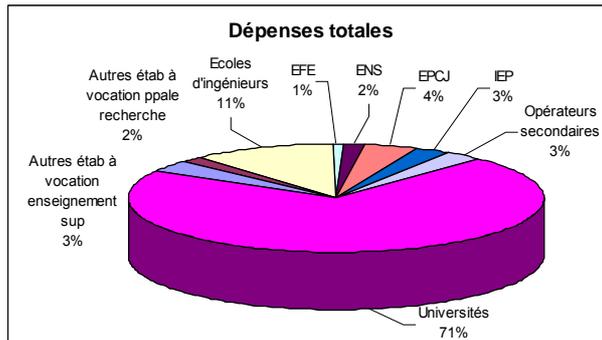
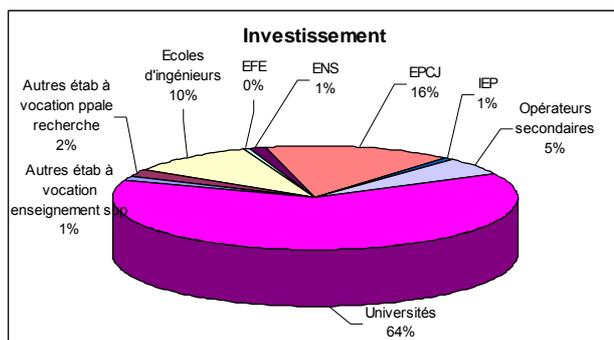
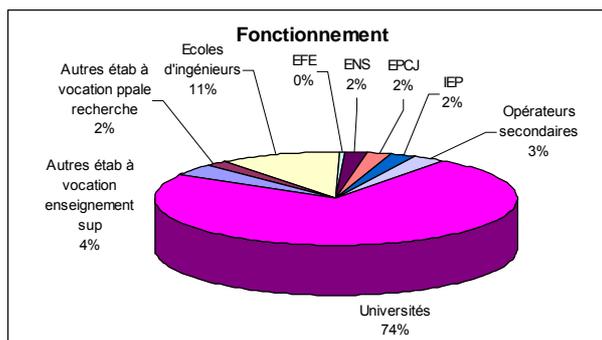
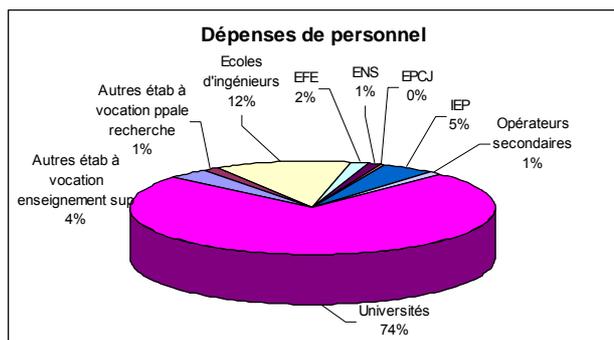
Au sein du budget global de fonctionnement, les dépenses de personnels financés sur le budget propre des établissements (c'est-à-dire le hors titre 2 du programme 150) représentent 1 500 millions d'euros (41,33 % en 2008, contre 41,81 % en 2007). Les recettes de fonctionnement se décomposent quant à elles en ressources provenant de l'état (51,06 % des ressources), autres subventions (14,58 %) et autres ressources (34,37 %).

Les écarts constatés entre le montant des financements alloués par l'État aux opérateurs (tableau financement de l'État) et les subventions constatées dans les comptes financiers des opérateurs se justifient :

- d'une part, par le fait que les financements figurant dans le tableau « financement de l'État » ne recensent que les subventions et dotations allouées aux opérateurs par les programmes de l'enseignement supérieur 150 et 231 alors que les subventions retracées dans les comptes financiers peuvent comprendre des financements en provenance d'autres programmes de l'État,
- d'autre part, par le fait qu'il peut y avoir un décalage entre l'année d'octroi du financement par l'État et celle de sa constatation en recettes dans les comptes des opérateurs, dans ce cas les financements restent en compte de tiers ; or ces comptes ne sont pas recensés dans les tableaux relatifs aux comptes financiers des opérateurs.

En outre, dans la mesure où les tableaux relatifs aux comptes financiers sont présentés hors amortissement et provisions, la notion de capacité d'autofinancement correspond au résultat de l'exercice.

**Part de chaque catégorie d'opérateurs dans les dépenses 2008**



## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS À VOCATION D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	<b>565</b>	<b>565</b>	<b>630</b>	<b>630</b>	<b>565</b>	<b>565</b>
Subventions pour charges de service public	565	565	630	630	565	565
<b>Action n° 02</b> : Formation initiale et continue de niveau master	<b>7 778</b>	<b>7 778</b>	<b>28 008</b>	<b>28 008</b>	<b>23 828</b>	<b>23 828</b>
Subventions pour charges de service public	7 778	7 778	28 008	28 008	23 828	23 828
<b>Action n° 03</b> : Formation initiale et continue de niveau doctorat	<b>345</b>	<b>345</b>	<b>797</b>	<b>797</b>	<b>484</b>	<b>484</b>
Subventions pour charges de service public	345	345	797	797	484	484
<b>Action n° 05</b> : Bibliothèques et documentation	<b>2 957</b>	<b>2 957</b>	<b>3 011</b>	<b>3 011</b>	<b>3 315</b>	<b>3 315</b>
Subventions pour charges de service public	2 957	2 957	3 011	3 011	3 315	3 315
<b>Action n° 06</b> : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>234</b>	<b>234</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>240</b>	<b>240</b>
Subventions pour charges de service public	234	234	0	0	240	240
<b>Action n° 07</b> : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>478</b>	<b>478</b>	<b>377</b>	<b>377</b>	<b>438</b>	<b>438</b>
Subventions pour charges de service public	478	478	377	377	438	438
<b>Action n° 08</b> : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>661</b>	<b>661</b>	<b>64</b>	<b>64</b>
Subventions pour charges de service public	65	65	661	661	64	64
<b>Action n° 10</b> : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Subventions pour charges de service public	15	15	0	0	14	14
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	<b>4 501</b>	<b>4 501</b>	<b>12 405</b>	<b>12 405</b>	<b>12 243</b>	<b>12 243</b>
Subventions pour charges de service public	4 501	4 501	12 405	12 405	12 243	12 243
<b>Action n° 12</b> : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	<b>676</b>	<b>676</b>	<b>968</b>	<b>968</b>	<b>2 066</b>	<b>2 066</b>
Subventions pour charges de service public	676	676	968	968	2 066	2 066
<b>Action n° 13</b> : Diffusion des savoirs et musées	<b>5 904</b>	<b>5 904</b>	<b>5 952</b>	<b>5 952</b>	<b>5 869</b>	<b>5 869</b>
Subventions pour charges de service public	5 904	5 904	5 952	5 952	5 869	5 869
<b>Action n° 14</b> : Immobilier	<b>17 913</b>	<b>18 178</b>	<b>25 512</b>	<b>19 331</b>	<b>14 829</b>	<b>20 701</b>
Subventions pour charges de service public	17 913	18 178	25 512	19 331	14 829	20 701
<b>Action n° 15</b> : Pilotage et support du programme	<b>8 046</b>	<b>8 046</b>	<b>11 099</b>	<b>11 099</b>	<b>7 090</b>	<b>7 090</b>
Subventions pour charges de service public	8 046	8 046	11 099	11 099	7 090	7 090
<b>Action n° 16</b> : Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur	<b>16 965</b>	<b>16 965</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Subventions pour charges de service public	16 965	16 965	0	0		
<b>Total pour ce programme</b>	<b>66 442</b>	<b>66 707</b>	<b>89 420</b>	<b>83 239</b>	<b>71 045</b>	<b>76 917</b>
<b>Programme 231</b> : Vie étudiante	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139</b>	<b>139</b>
Subventions pour charges de service public	161	161	0	0	139	139

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Total</b>	<b>66 603</b>	<b>66 868</b>	<b>89 420</b>	<b>83 239</b>	<b>71 184</b>	<b>77 056</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	55 998	58 128	Ressources de l'État	64 080	62 141
Fonctionnement	86 171	89 462	- subventions de l'État	64 080	62 141
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	6 347	8 319
			Ressources propres et autres	65 361	71 245
<b>Total des dépenses</b>	<b>142 169</b>	<b>147 590</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>135 788</b>	<b>141 705</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	6 381	5 885
Total : équilibre du CR	<b>142 169</b>	<b>147 590</b>	Total : équilibre du CR	<b>142 169</b>	<b>147 590</b>

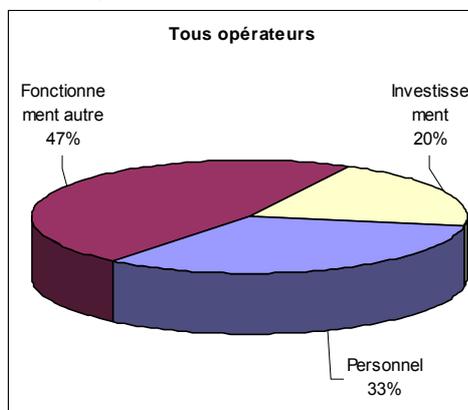
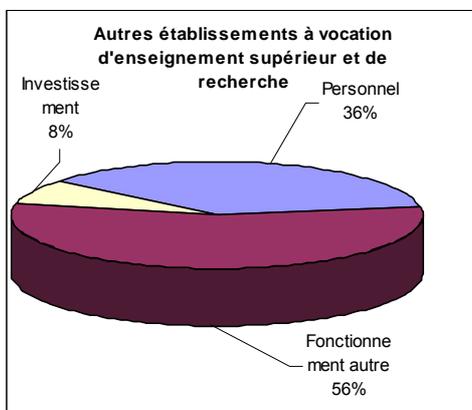
### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	6 381	5 885	Capacité d'autofinancement		
Investissements	13 196	12 028	Ressources de l'État	3 597	3 620
			Autres subv. d'investissement et dotations	144	149
			Autres ressources	200	200
<b>Total des emplois</b>	<b>19 577</b>	<b>17 913</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>3 941</b>	<b>3 969</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	15 636	13 944

### Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des établissements à vocation d'enseignement supérieur et de recherche



Répartition des recettes par origine des établissements à vocation d'enseignement supérieur et de recherche

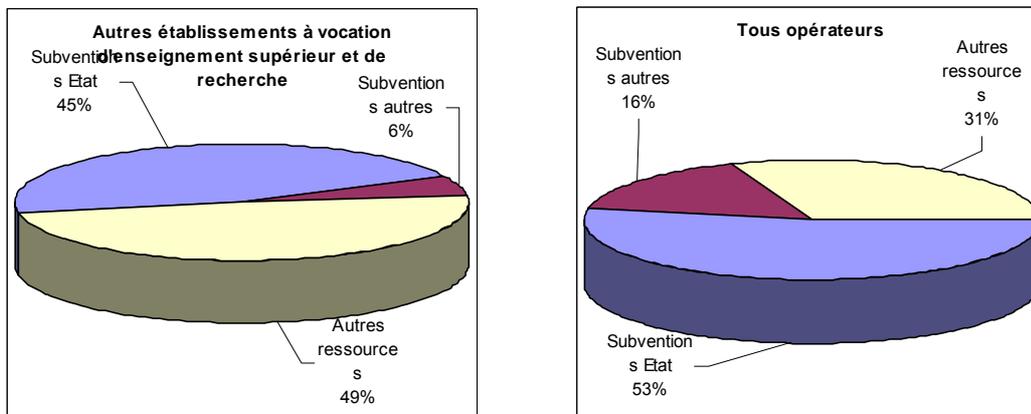


Tableau de variation 2008/2007

Dépenses				Recettes			
	CF 2007	CF 2008	Variation		CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	53 060	58 128	9,55%	Subventions État	67 659	65 761	-2,80%
Fonctionnement autre	71 519	89 462	25,09%	Subventions autres	5 659	8 468	49,64%
Intervention	0	0		Ressources propres	67 042	71 445	6,57%
Total fonctionnement	124 580	147 590	18,47%	Total Ressources	140 360	145 674	3,79%
Investissement	13 049	12 028	-7,82%				
Total Général	137 628	159 618	15,98%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	2 732	-13 944	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
101 Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	8 545	3 380		803	12 728
	9 243	3 306		742	13 291
102 Formation initiale et continue de niveau master	19 292	16 883		2 340	38 515
	20 282	17 820		2 036	40 138
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat	1 858	2 245		252	4 355
	1 940	2 047		243	4 230
105 Bibliothèques et documentation	801	3 716		179	4 696
	679	3 286		96	4 061
106 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 034	253		45	1 332
	1 035	267		101	1 403
107 Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	775	514		168	1 457
	1 065	726		202	1 993
108 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	2 053	0			2 053
	2 053				2 053
110 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	587	30			617
	587	11			598
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	4 071	3 949		210	8 230
	5 391	4 948		438	10 777
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	241	14 769		2 485	17 495
	146	14 206		1 379	15 731
113 Diffusion des savoirs et musées	2 107	5 930		433	8 470
	2 192	5 755		432	8 379

## Formations supérieures et recherche universitaire

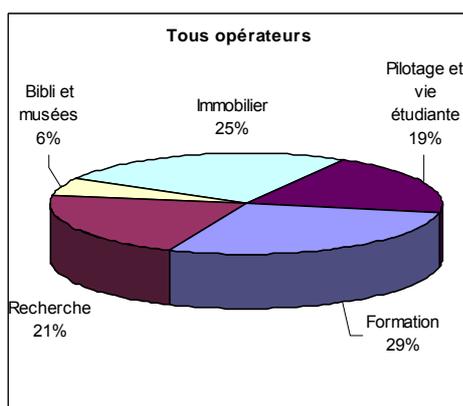
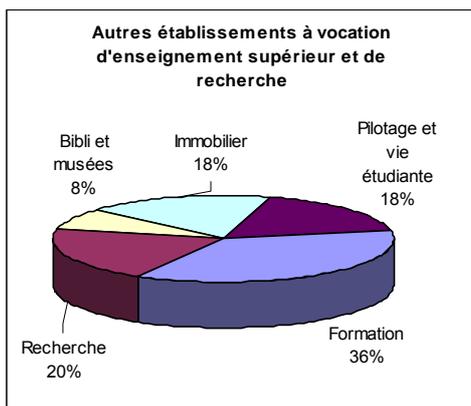
Programme n° 150 OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
114 Immobilier		1 675	22 520		4 906	<b>29 101</b>
		1 763	21 773		5 025	<b>28 561</b>
115 Pilotage et support		12 777	11 584		1 343	<b>25 704</b>
		11 565	14 271		1 304	<b>27 140</b>
201 Aides directes		7	216		2	<b>225</b>
			924		4	<b>928</b>
202 Aides indirectes		130	104		3	<b>237</b>
		156	87		17	<b>260</b>
203 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives		46	77		27	<b>150</b>
		31	35		9	<b>75</b>
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>55 999</b>	<b>86 170</b>		<b>13 196</b>	<b>155 365</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>58 128</b>	<b>89 462</b>		<b>12 028</b>	<b>159 618</b>

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par destination des établissements à vocation d'enseignement supérieur et de recherche



## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	965		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		1 040	1 190
- sous plafond opérateurs		744	1 039
- hors plafond opérateurs		296	151
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	3 560	3 619	3 556
- rémunérés par l'État par ce programme	3 548	3 605	3 545
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	12	14	11

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS À VOCATION PRINCIPALE DE RECHERCHE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02</b> : Formation initiale et continue de niveau master	<b>173</b>	<b>173</b>	<b>1 301</b>	<b>1 301</b>	<b>933</b>	<b>933</b>
Subventions pour charges de service public	173	173	1 301	1 301	933	933
<b>Action n° 03</b> : Formation initiale et continue de niveau doctorat	<b>167</b>	<b>167</b>	<b>266</b>	<b>266</b>	<b>367</b>	<b>367</b>
Subventions pour charges de service public	167	167	266	266	367	367
<b>Action n° 05</b> : Bibliothèques et documentation	<b>4 037</b>	<b>4 037</b>	<b>4 354</b>	<b>4 354</b>	<b>4 115</b>	<b>4 115</b>
Subventions pour charges de service public	4 037	4 037	4 354	4 354	4 115	4 115
<b>Action n° 06</b> : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>1 177</b>	<b>1 177</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>	<b>1 138</b>	<b>1 138</b>
Subventions pour charges de service public	1 177	1 177	1 312	1 312	1 138	1 138
<b>Action n° 07</b> : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Subventions pour charges de service public	31	31	0	0		
<b>Action n° 08</b> : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
Subventions pour charges de service public	40	40	0	0	40	40
<b>Action n° 10</b> : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>3 598</b>	<b>3 598</b>	<b>4 189</b>	<b>4 189</b>	<b>5 695</b>	<b>5 695</b>
Subventions pour charges de service public	3 598	3 598	4 189	4 189	5 695	5 695
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	<b>731</b>	<b>731</b>	<b>827</b>	<b>827</b>	<b>834</b>	<b>834</b>
Subventions pour charges de service public	731	731	827	827	834	834
<b>Action n° 12</b> : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	<b>547</b>	<b>547</b>	<b>968</b>	<b>968</b>	<b>1 498</b>	<b>1 498</b>
Subventions pour charges de service public	547	547	968	968	1 498	1 498
<b>Action n° 13</b> : Diffusion des savoirs et musées	<b>9 067</b>	<b>9 067</b>	<b>12 662</b>	<b>12 662</b>	<b>9 975</b>	<b>9 975</b>
Subventions pour charges de service public	9 067	9 067	12 662	12 662	9 975	9 975
<b>Action n° 14</b> : Immobilier	<b>20 626</b>	<b>22 641</b>	<b>25 136</b>	<b>30 991</b>	<b>13 679</b>	<b>38 746</b>
Subventions pour charges de service public	9 126	12 717	8 678	9 834	7 679	25 546
Dotations en fonds propres	11 500	9 924	16 458	21 157	6 000	13 200
<b>Action n° 15</b> : Pilotage et support du programme	<b>1 849</b>	<b>1 849</b>	<b>1 852</b>	<b>1 852</b>	<b>2 064</b>	<b>2 064</b>
Subventions pour charges de service public	1 849	1 849	1 852	1 852	2 064	2 064
<b>Action n° 16</b> : Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur	<b>1 058</b>	<b>1 058</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Subventions pour charges de service public	1 058	1 058	0	0		
<b>Total</b>	<b>43 101</b>	<b>45 116</b>	<b>52 867</b>	<b>58 722</b>	<b>40 338</b>	<b>65 405</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	17 820	20 177	Ressources de l'État	39 249	37 057
Fonctionnement	38 219	42 823	- subventions de l'État	39 249	37 057
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	4 188	8 931
			Ressources propres et autres	22 633	28 150
<b>Total des dépenses</b>	<b>56 039</b>	<b>63 000</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>66 070</b>	<b>74 138</b>
Résultat : bénéfice	10 031	11 138	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>66 070</b>	<b>74 138</b>	Total : équilibre du CR	<b>66 070</b>	<b>74 138</b>

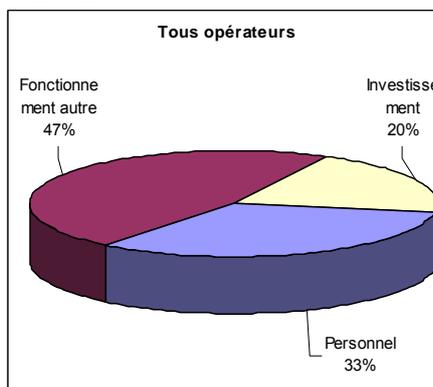
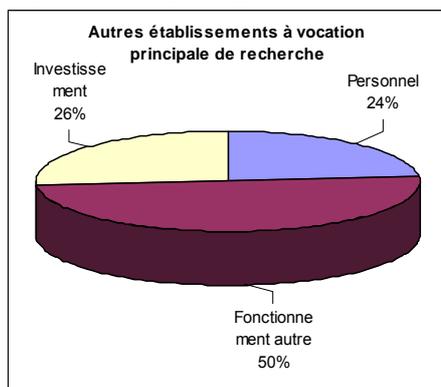
## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	10 031	11 138
Investissements	25 358	22 201	Ressources de l'État	17 113	20 980
			Autres subv. d'investissement et dotations	309	1 036
			Autres ressources		
<b>Total des emplois</b>	<b>25 358</b>	<b>22 201</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>27 453</b>	<b>33 154</b>
Apport au fonds de roulement	2 095	10 953	Prélèvement sur le fonds de roulement		

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des établissements à vocation principale de recherche



Répartition des recettes par origine des établissements à vocation principale de recherche

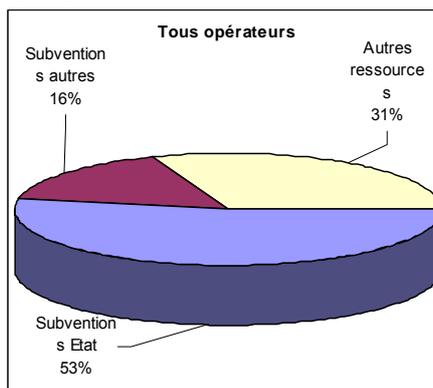
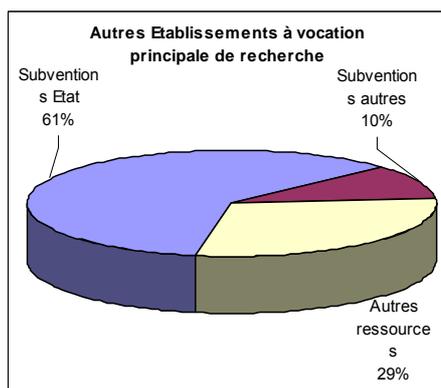


Tableau de variation 2008/2007

Dépenses	CF 2007	CF 2008	Variation	Recettes	CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	19 728	20 177	2,28%	Subventions État	54 657	58 037	6,18%
Fonctionnement autre	41 878	42 823	2,26%	Subventions autres	6 659	9 967	49,67%
Intervention	0	0		Ressources propres	27 868	28 150	1,03%
Total fonctionnement	61 606	63 000	2,26%	Total Ressources	89 184	96 154	7,82%
Investissement	19 960	22 201	11,23%				
Total Général	81 566	85 201	4,46%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	7 618	10 953	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

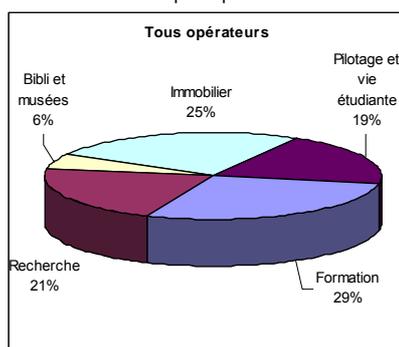
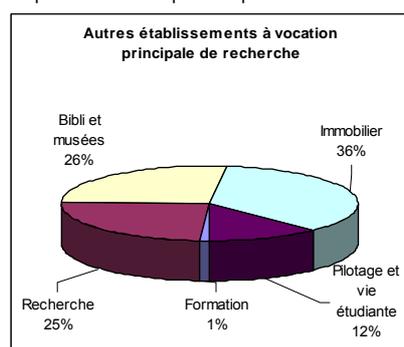
Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
102 Formation initiale et continue de niveau master	145 185	230 552		71 95	<b>446</b> <b>832</b>
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat	3 0	50 51		3	<b>53</b> <b>54</b>
105 Bibliothèques et documentation	775 849	2 635 2 656		353 208	<b>3 763</b> <b>3 713</b>
106 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 386 1 731	1 372 1 587		473 509	<b>3 231</b> <b>3 827</b>
110 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	2 259 3 801	5 379 6 610		3 404 3 863	<b>11 042</b> <b>14 274</b>
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	317 539	310 922		120 100	<b>747</b> <b>1 561</b>
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	712 709	549 350		566 231	<b>1 827</b> <b>1 290</b>
113 Diffusion des savoirs et musées	7 663 8 526	7 565 8 315		2 302 1 851	<b>17 530</b> <b>18 692</b>
114 Immobilier	1 647 1 656	13 186 14 054		17 394 14 747	<b>32 227</b> <b>30 457</b>
115 Pilotage et support	2 913 2 181	6 868 7 663		675 594	<b>10 456</b> <b>10 438</b>
201 Aides directes		75 63			<b>75</b> <b>63</b>
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>17 820</b>	<b>38 219</b>		<b>25 358</b>	<b>81 397</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>20 177</b>	<b>42 823</b>		<b>22 201</b>	<b>85 201</b>

### Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par destination des établissements à vocation principale de recherche



## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | OPÉRATEURS

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	367		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		349	691
- sous plafond opérateurs		274	570
- hors plafond opérateurs		75	121
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	1 735	1 763	1 708
- rémunérés par l'État par ce programme	1 733	1 760	1 706
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	2	3	2

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ECOLES ET FORMATIONS D'INGÉNIEURS

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02</b> : Formation initiale et continue de niveau master	<b>79 365</b>	<b>79 365</b>	<b>104 190</b>	<b>104 190</b>	<b>98 877</b>	<b>98 877</b>
Subventions pour charges de service public	79 365	79 365	104 190	104 190	98 877	98 877
<b>Action n° 03</b> : Formation initiale et continue de niveau doctorat	<b>627</b>	<b>627</b>	<b>1 859</b>	<b>1 859</b>	<b>1 246</b>	<b>1 246</b>
Subventions pour charges de service public	627	627	1 859	1 859	1 246	1 246
<b>Action n° 05</b> : Bibliothèques et documentation	<b>2 551</b>	<b>2 551</b>	<b>2 728</b>	<b>2 728</b>	<b>2 844</b>	<b>2 844</b>
Subventions pour charges de service public	2 551	2 551	2 728	2 728	2 844	2 844
<b>Action n° 06</b> : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>995</b>	<b>995</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>	<b>1 746</b>	<b>1 746</b>
Subventions pour charges de service public	995	995	1 312	1 312	1 746	1 746
<b>Action n° 07</b> : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>4 538</b>	<b>4 538</b>	<b>5 279</b>	<b>5 279</b>	<b>4 953</b>	<b>4 953</b>
Subventions pour charges de service public	4 538	4 538	5 279	5 279	4 953	4 953
<b>Action n° 08</b> : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>12 256</b>	<b>12 256</b>	<b>10 573</b>	<b>10 573</b>	<b>13 288</b>	<b>13 288</b>
Subventions pour charges de service public	12 256	12 256	10 573	10 573	13 288	13 288
<b>Action n° 09</b> : Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies					<b>134</b>	<b>134</b>
Subventions pour charges de service public					134	134
<b>Action n° 10</b> : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>369</b>	<b>369</b>	<b>381</b>	<b>381</b>	<b>184</b>	<b>184</b>
Subventions pour charges de service public	369	369	381	381	184	184
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	<b>146</b>	<b>146</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>148</b>	<b>148</b>
Subventions pour charges de service public	146	146	0	0	148	148
<b>Action n° 12</b> : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	<b>2 434</b>	<b>2 434</b>	<b>2 903</b>	<b>2 903</b>	<b>9 298</b>	<b>9 298</b>
Subventions pour charges de service public	2 434	2 434	2 903	2 903	9 298	9 298
<b>Action n° 13</b> : Diffusion des savoirs et musées	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
Subventions pour charges de service public	8	8	0	0	50	50

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 14 : Immobilier</b>	<b>35 805</b>	<b>46 260</b>	<b>52 993</b>	<b>54 333</b>	<b>63 572</b>	<b>65 569</b>
Subventions pour charges de service public	32 905	33 306	49 290	47 037	51 732	54 852
Dotations en fonds propres	2 900	12 954	3 703	7 296	11 840	10 717
<b>Action n° 15 : Pilotage et support du programme</b>	<b>11 067</b>	<b>11 067</b>	<b>10 207</b>	<b>10 207</b>	<b>10 982</b>	<b>10 982</b>
Subventions pour charges de service public	11 067	11 067	10 207	10 207	10 982	10 982
<b>Action n° 16 : Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur</b>	<b>27 570</b>	<b>27 570</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Subventions pour charges de service public	27 570	27 570	0	0		
<b>Total pour ce programme</b>	<b>177 731</b>	<b>188 186</b>	<b>192 425</b>	<b>193 765</b>	<b>207 322</b>	<b>209 319</b>
<b>Programme 231 : Vie étudiante</b>	<b>1 513</b>	<b>1 513</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 503</b>	<b>1 503</b>
Subventions pour charges de service public	1 513	1 513	0	0	1 503	1 503
<b>Total</b>	<b>179 244</b>	<b>189 699</b>	<b>192 425</b>	<b>193 765</b>	<b>208 825</b>	<b>210 822</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	181 444	181 164	Ressources de l'État	196 183	208 059
Fonctionnement	259 204	233 101	- subventions de l'État	196 183	208 059
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	81 160	74 161
			Ressources propres et autres	196 674	194 862
<b>Total des dépenses</b>	<b>440 648</b>	<b>414 265</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>474 017</b>	<b>477 082</b>
Résultat : bénéfice	33 369	62 817	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>474 017</b>	<b>477 082</b>	Total : équilibre du CR	<b>474 017</b>	<b>477 082</b>

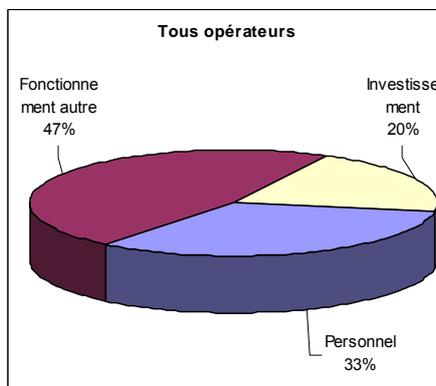
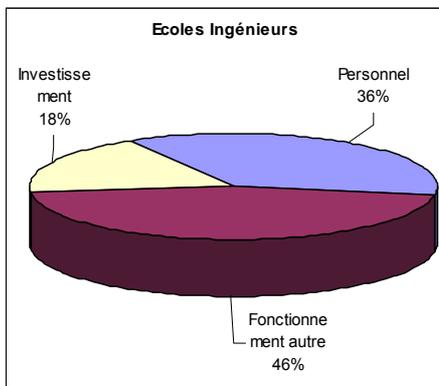
### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	33 369	62 817
Investissements	109 882	93 181	Ressources de l'État	20 433	25 653
			Autres subv. d'investissement et dotations	21 531	25 229
			Autres ressources	4 385	4 342
<b>Total des emplois</b>	<b>109 882</b>	<b>93 181</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>79 718</b>	<b>118 041</b>
Apport au fonds de roulement		24 860	Prélèvement sur le fonds de roulement	30 164	

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des écoles d'ingénieurs



Répartition des recettes par origine des écoles d'ingénieurs

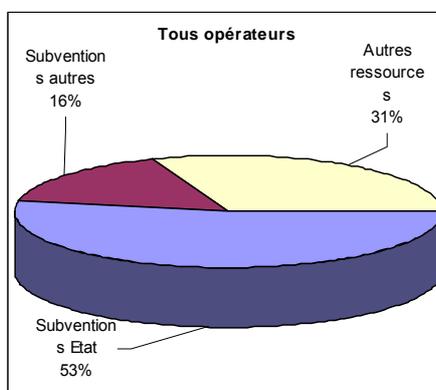
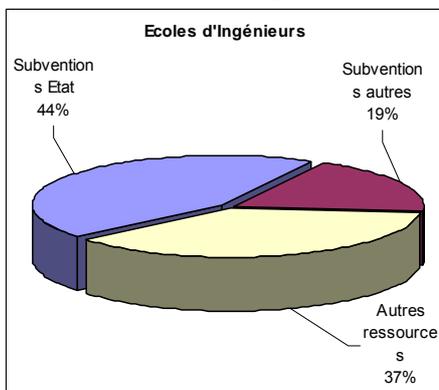


Tableau de variation 2008/2007

Dépenses				Recettes			
	CF 2007	CF 2008	Variation		CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	150 274	181 164	20,56%	Subventions État	198 004	233 712	18,03%
Fonctionnement autre	210 870	233 101	10,54%	Subventions autres	72 722	99 390	36,67%
Intervention	0	0		Ressources propres	181 374	199 204	9,83%
Total fonctionnement	361 144	414 265	14,71%	Total Ressources	452 100	532 306	17,74%
Investissement	141 392	93 181	-34,10%				
Total Général	502 536	507 446	0,98%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	-50 435	24 861	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

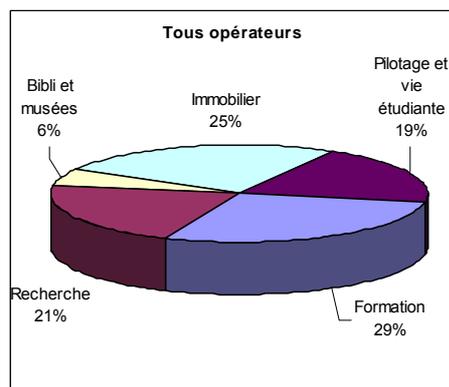
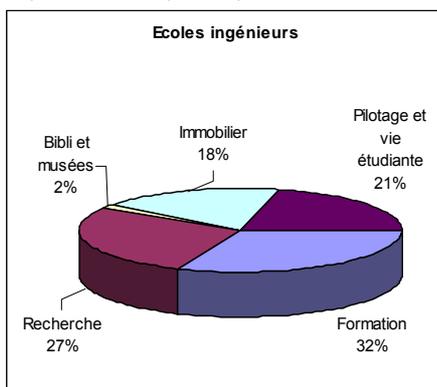
Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
101 Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	25 378 25 161	8 281 7 778		2 156 1 567	<b>35 815</b> <b>34 506</b>
102 Formation initiale et continue de niveau master	65 047 64 004	44 063 41 361		15 576 15 389	<b>124 686</b> <b>120 754</b>
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat	2 809 2 201	2 448 2 080		460 193	<b>5 717</b> <b>4 474</b>
105 Bibliothèques et documentation	1 182 1 150	5 506 5 719		658 505	<b>7 346</b> <b>7 374</b>

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
106 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé		2 380 2 168	5 807 3 824		2 413 1 785	10 600 7 777
107 Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		14 012 14 800	22 605 17 138		11 660 8 132	48 277 40 070
108 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur		26 008 27 499	42 135 29 771		22 778 19 968	90 921 77 238
109 Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies		598 618	316 321		202 183	1 116 1 122
110 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		234 549	281 403		179 298	694 1 250
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société		1 468 1 519	1 711 885		325 87	3 504 2 491
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale		3 926 4 070	3 846 3 806		1 245 1 377	9 017 9 253
113 Diffusion des savoirs et musées		163 173	732 842		61 9	956 1 024
114 Immobilier		3 254 4 103	49 757 51 496		45 142 37 787	98 153 93 386
115 Pilotage et support		32 377 30 537	43 956 41 193		5 047 4 657	81 380 76 387
201 Aides directes		42 4	6 657 6 869		23 50	6 722 6 923
202 Aides indirectes		1 838 1 624	18 363 17 030		1 854 977	22 055 19 631
203 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives		726 984	2 742 2 584		104 217	3 572 3 785
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>181 442</b>	<b>259 206</b>		<b>109 883</b>	<b>550 531</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>181 164</b>	<b>233 100</b>		<b>93 181</b>	<b>507 445</b>

### Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par destination des écoles d'ingénieurs



## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | OPÉRATEURS

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	2 193		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		2 063	2 432
- sous plafond opérateurs		1 637	1 412
- hors plafond opérateurs		426	1 020
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	9 492	9 648	9 571
- rémunérés par l'État par ce programme	9 449	9 599	9 518
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	43	49	53

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ECOLES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03</b> : Formation initiale et continue de niveau doctorat					93	93
Subventions pour charges de service public					93	93
<b>Action n° 05</b> : Bibliothèques et documentation					40	40
Subventions pour charges de service public					40	40
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	29 198	29 198	27 290	27 290	24 405	24 405
Subventions pour charges de service public	29 198	29 198	27 290	27 290	24 405	24 405
<b>Action n° 14</b> : Immobilier	1 674	1 674	1 849	1 837	1 849	3 573
Subventions pour charges de service public	1 674	1 674	1 849	1 837	1 849	1 849
Dotations en fonds propres						1 724
<b>Action n° 15</b> : Pilotage et support du programme	88	88			101	101
Subventions pour charges de service public	88	88			101	101
<b>Total</b>	<b>30 960</b>	<b>30 960</b>	<b>29 139</b>	<b>29 127</b>	<b>26 488</b>	<b>28 212</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	24 513	23 514	Ressources de l'État	29 512	29 689
Fonctionnement	8 545	8 131	- subventions de l'État	29 512	29 689
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	1 288	1 211
			Ressources propres et autres	3 048	2 210
<b>Total des dépenses</b>	<b>33 058</b>	<b>31 645</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>33 848</b>	<b>33 110</b>
Résultat : bénéfice	790	1 465	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>33 848</b>	<b>33 110</b>	Total : équilibre du CR	<b>33 848</b>	<b>33 110</b>

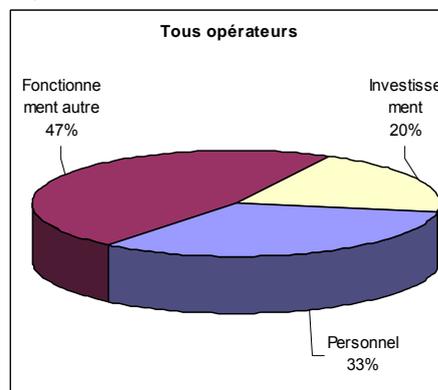
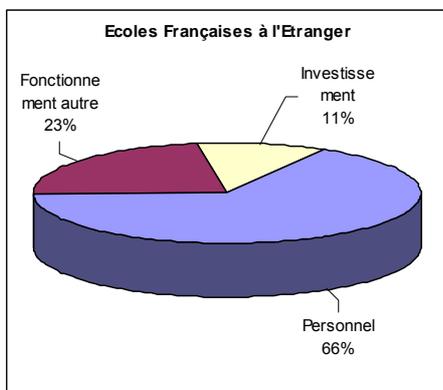
Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	791	1 465
Investissements	5 066	3 807	Ressources de l'État	727	694
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		264
<b>Total des emplois</b>	<b>5 066</b>	<b>3 807</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 518</b>	<b>2 423</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	3 548	1 384

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des écoles françaises à l'étranger



Répartition des recettes par origine des écoles françaises à l'étranger

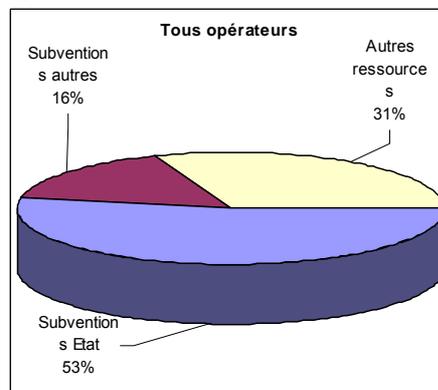
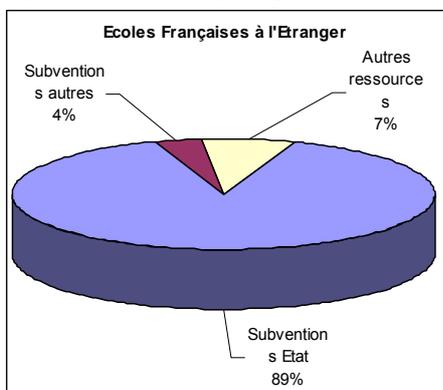


Tableau de variations 2008/2007

Dépenses	CF 2007	CF 2008	Variation	Recettes	CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	22 367	23 514	5,13%	Subventions État	28 747	30 383	5,69%
Fonctionnement autre	7 344	8 131	10,72%	Subventions autres	453	1 211	167,06%
Intervention	0	0		Ressources propres	2 399	2 474	3,12%
Total fonctionnement	29 711	31 645	6,51%	Total Ressources	31 600	34 068	7,81%
Investissement	2 906	3 807	31%				
Total Général	32 617	35 452	8,69%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	-1 018	-1 384	

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 OPÉRATEURS

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

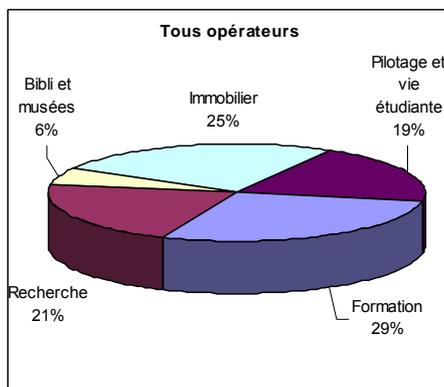
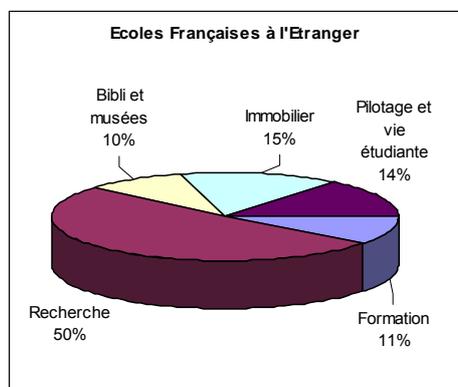
Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
			1 420		100	1 520
102 Formation initiale et continue de niveau master		90 79	0		0	90 79
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat		3 241 3 220	583 448			3 824 3 668
105 Bibliothèques et documentation		2 411 2 320	633 656		332 417	3 376 3 393
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société		14 023 13 384	4 611 4 604		235 20	18 869 18 008
114 Immobilier		594 601	1 493 1 386		4 393 3 279	6 480 5 266
115 Pilotage et support		4 153 3 910	1 225 1 037		106 91	5 484 5 038
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>24 512</b>	<b>9 965</b>		<b>5 166</b>	<b>39 643</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>23 514</b>	<b>8 131</b>		<b>3 807</b>	<b>35 452</b>

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par destination des écoles françaises à l'étranger



## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	694		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur - sous plafond opérateurs		694 694	191 191

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02</b> : Formation initiale et continue de niveau master	<b>8 547</b>	<b>8 547</b>	<b>11 896</b>	<b>11 896</b>	<b>11 928</b>	<b>11 928</b>
Subventions pour charges de service public	8 547	8 547	11 896	11 896	11 928	11 928
<b>Action n° 03</b> : Formation initiale et continue de niveau doctorat	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>797</b>	<b>797</b>	<b>543</b>	<b>543</b>
Subventions pour charges de service public	78	78	797	797	543	543
<b>Action n° 05</b> : Bibliothèques et documentation	<b>879</b>	<b>879</b>	<b>950</b>	<b>950</b>	<b>939</b>	<b>939</b>
Subventions pour charges de service public	879	879	950	950	939	939
<b>Action n° 06</b> : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>1 633</b>	<b>1 633</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>	<b>832</b>	<b>832</b>
Subventions pour charges de service public	1 633	1 633	1 312	1 312	832	832
<b>Action n° 07</b> : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>1 391</b>	<b>1 391</b>	<b>1 508</b>	<b>1 508</b>	<b>470</b>	<b>470</b>
Subventions pour charges de service public	1 391	1 391	1 508	1 508	470	470
<b>Action n° 08</b> : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>2 571</b>	<b>2 571</b>	<b>1 982</b>	<b>1 982</b>	<b>1 845</b>	<b>1 845</b>
Subventions pour charges de service public	2 571	2 571	1 982	1 982	1 845	1 845
<b>Action n° 10</b> : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>560</b>	<b>560</b>	<b>571</b>	<b>571</b>	<b>259</b>	<b>259</b>
Subventions pour charges de service public	560	560	571	571	259	259
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	<b>1 484</b>	<b>1 484</b>	<b>1 654</b>	<b>1 654</b>	<b>787</b>	<b>787</b>
Subventions pour charges de service public	1 484	1 484	1 654	1 654	787	787
<b>Action n° 12</b> : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>390</b>	<b>390</b>	<b>2 197</b>	<b>2 197</b>
Subventions pour charges de service public	279	279	390	390	2 197	2 197
<b>Action n° 13</b> : Diffusion des savoirs et musées	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
Subventions pour charges de service public	57	57	62	62	57	57
<b>Action n° 14</b> : Immobilier	<b>9 047</b>	<b>8 237</b>	<b>13 179</b>	<b>10 681</b>	<b>10 640</b>	<b>11 314</b>
Subventions pour charges de service public	8 897	8 237	12 987	10 681	10 640	11 300
Dotations en fonds propres	150		192			14
<b>Action n° 15</b> : Pilotage et support du programme	<b>4 997</b>	<b>4 997</b>	<b>5 112</b>	<b>5 112</b>	<b>1 534</b>	<b>1 534</b>
Subventions pour charges de service public	4 997	4 997	5 112	5 112	1 534	1 534
<b>Action n° 16</b> : Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur	<b>2 473</b>	<b>2 473</b>				
Subventions pour charges de service public	2 473	2 473				
<b>Total pour ce programme</b>	<b>33 996</b>	<b>33 186</b>	<b>39 413</b>	<b>36 915</b>	<b>32 031</b>	<b>32 705</b>
<b>Programme 231</b> : Vie étudiante	<b>119</b>	<b>119</b>			<b>118</b>	<b>118</b>
Subventions pour charges de service public	119	119			118	118
<b>Total</b>	<b>34 115</b>	<b>33 305</b>	<b>39 413</b>	<b>36 915</b>	<b>32 149</b>	<b>32 823</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	20 094	19 277	Ressources de l'État	28 972	28 424
Fonctionnement	43 518	43 827	- subventions de l'État	28 972	28 424
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	15 675	16 255
			Ressources propres et autres	25 250	18 670
<b>Total des dépenses</b>	<b>63 612</b>	<b>63 104</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>69 897</b>	<b>63 349</b>
Résultat : bénéfice	6 285	245	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>69 897</b>	<b>63 349</b>	Total : équilibre du CR	<b>69 897</b>	<b>63 349</b>

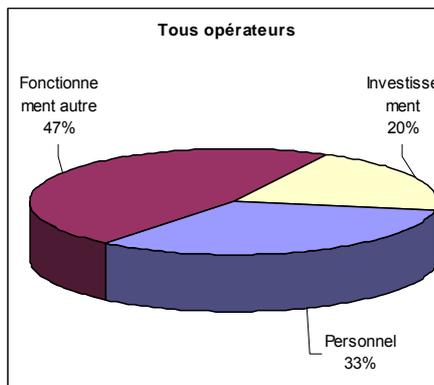
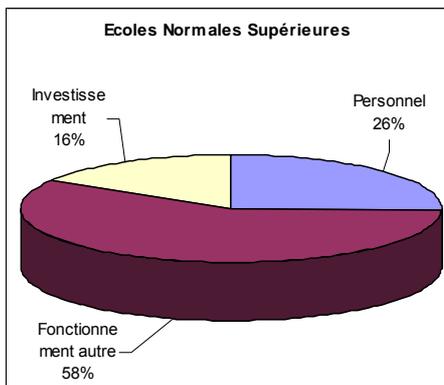
### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	6 285	245
Investissements	18 274	12 426	Ressources de l'État	6 904	3 911
			Autres subv. d'investissement et dotations	4 229	3 656
			Autres ressources	328	387
<b>Total des emplois</b>	<b>18 274</b>	<b>12 426</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>17 746</b>	<b>8 199</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	528	4 227

### Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des écoles normales supérieures



Répartition des recettes par origine des écoles normales supérieures

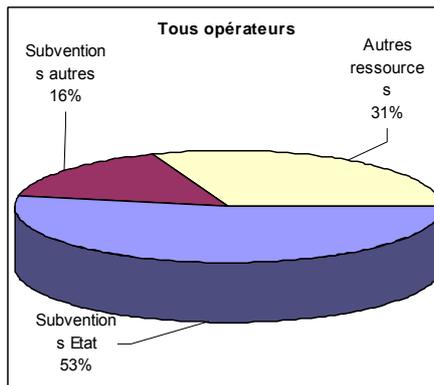
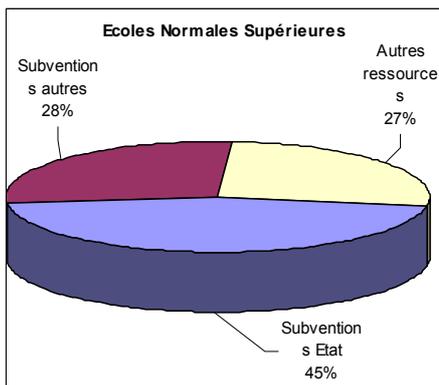


Tableau de variations 2008/2007

Dépenses	CF 2007	CF 2008	Variation	Recettes	CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	16 939	19 277	13,8%	Subventions État	28 820	32 335	12,20%
Fonctionnement autre	47 416	43 827	-7,57%	Subventions autres	30 287	19 911	-34,26%
Intervention	0	0		Ressources propres	13 659	19 057	39,52%
Total fonctionnement	64 355	63 104	-1,94%	Total Ressources	72 766	71 303	-2,01%
Investissement	15 897	12 426	-21,83%				
Total Général	80 251	75 530	-5,88%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	-7 485	-4 227	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

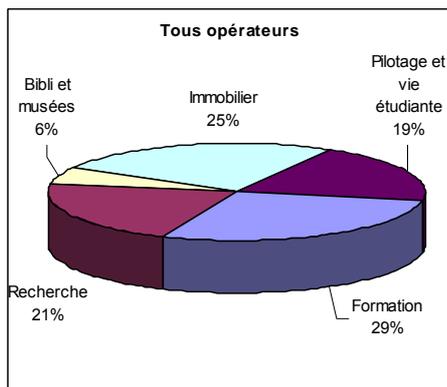
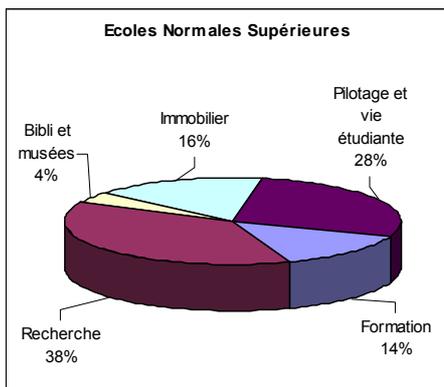
Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
101 Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence		1 687	713		20	2 420
		1 860	838		471	3 169
102 Formation initiale et continue de niveau master		4 393	4 130		813	9 336
		4 389	2 181		647	7 217
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat		19	126			145
		3	148		33	184
105 Bibliothèques et documentation		365	2 178		380	2 923
		299	2 423		181	2 903
106 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé		1 366	3 172		1 236	5 774
		1 764	3 419		1 365	6 548
107 Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		1 137	1 554		721	3 412
		1 254	1 208		212	2 674
108 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur		4 531	3 477		3 547	11 555
		3 093	3 701		3 284	10 078
109 Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies		0	0	0	0	0
110 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		637	875		906	2 418
		718	785		854	2 357
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société		593	1 506		345	2 444
		1 002	1 597		189	2 788
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale		1 298	3 511		1 016	5 825
		1 615	1 984		299	3 898
113 Diffusion des savoirs et musées		185	494		5	684
		148	268		17	433
114 Immobilier		472	9 777		6 319	16 568
		534	8 477		3 196	12 207
115 Pilotage et support		3 121	8 686		2 795	14 602
		2 491	14 170		1 537	18 198
201 Aides directes			180			180
			247			247
202 Aides indirectes		195	2 703		153	3 051
		15	1 987		113	2 115
203 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives		94	433		17	544
		91	393		27	511
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>20 093</b>	<b>43 515</b>	<b>0</b>	<b>18 273</b>	<b>81 881</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>19 276</b>	<b>43 826</b>		<b>12 425</b>	<b>75 527</b>

### Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par destination des écoles normales supérieures

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | OPÉRATEURS



## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	278		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		273	323
- sous plafond opérateurs		225	180
- hors plafond opérateurs		48	143
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	4 492	4 566	4 487
- rémunérés par l'État par ce programme	4 472	4 542	4 446
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	20	24	41

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ETABLISSEMENT PUBLIC DU CAMPUS DE JUSSIEU

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 14 : Immobilier</b>	<b>81 067</b>	<b>58 000</b>	<b>140 590</b>	<b>205 390</b>	<b>137 540</b>	<b>181 156</b>
Subventions pour charges de service public	52 290	58 000	75 590	118 290	69 540	152 379
Dotations en fonds propres	28 777	0	65 000	87 100	68 000	28 777
<b>Total</b>	<b>81 067</b>	<b>58 000</b>	<b>140 590</b>	<b>205 390</b>	<b>137 540</b>	<b>181 156</b>

## Précisions méthodologiques

Le financement de l'Etat a été multiplié par trois entre 2007 et 2008. Les engagements et les paiements ont suivi le rythme d'avancement des travaux de désamiantage et de réhabilitation du campus. Par rapport à la prévision 2008, la réalisation est légèrement en retrait (-11,8%), ce qui traduit ainsi un calibrage au plus près des besoins d'investissement de l'établissement.

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	3 890	3 066	Ressources de l'État	48 147	48 147
Fonctionnement	44 602	45 680	- subventions de l'État	48 147	48 147
Intervention	0		- ressources fiscales		
			Autres subventions		
			Ressources propres et autres	387	1 978
<b>Total des dépenses</b>	<b>48 492</b>	<b>48 746</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>48 534</b>	<b>50 125</b>
Résultat : bénéfice	42	1 379	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>48 534</b>	<b>50 125</b>	Total : équilibre du CR	<b>48 534</b>	<b>50 125</b>

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	42	1 379
Investissements	161 125	141 408	Ressources de l'État	161 070	144 890
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		
<b>Total des emplois</b>	<b>161 125</b>	<b>141 408</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>161 112</b>	<b>146 269</b>
Apport au fonds de roulement		4 861	Prélèvement sur le fonds de roulement	13	

### Précisions méthodologiques

Tableau de variation 2008/2007

Dépenses	CF 2007	CF 2008	Variation	Recettes	CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	2 722	3 066	12,63%	Subventions État	60 000	193 037	221,73%
Fonctionnement autre	48 423	45 680	-5,66%	Subventions autres	0	0	0,00%
Intervention	0	0		Ressources propres	2 944	1 978	-32,81%
Total fonctionnement	51 145	48 746	-4,69%	Total Ressources	62 944	195 015	209,82%
Investissement	53 095	141 408	166,33%				
Total Général	104 239	190 154	82,42%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	-41 295	4 861	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
114 Immobilier	3 890	44 602		161 125	<b>209 617</b>
	3 373	45 111		141 514	<b>189 998</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	42		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur - sous plafond opérateurs		57 57	57 57

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Tout au long de l'exercice 2008, plusieurs chantiers ont été menés de front :

La réhabilitation de la tour centrale est en passe d'être terminée. Les façades ont été posées et les derniers travaux sur les réseaux devraient déboucher sur une livraison au premier semestre de l'année 2009 ;

Sur les dix-huit bâtiments du secteur Ouest, treize sont d'ores et déjà désamiantés, deux sont entrés en phase de désamiantage et trois restent à désamianter en attendant la livraison des surfaces de l'îlot Cuvier devant abriter l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). La réhabilitation du secteur Ouest se poursuit et devrait déboucher au premier semestre 2010 par la livraison de treize barres rénovées.

Sur le secteur Est, le désamiantage de trois barres a débuté et les travaux préparatoires au désamiantage des cinq barres suivantes ont été lancés. Il restera dès lors trois barres à désamianter au-delà de 2009. Les travaux de réhabilitation du secteur débiteront dès la phase de désamiantage terminée.

Sur l'îlot Cuvier, la construction des surfaces dédiées à l'IPGP et à la bibliothèque des sciences de l'univers (BSU) a débuté par la notification du marché en mai dernier et s'est poursuivi au cours du second semestre 2008 sur un rythme soutenu. La livraison des surfaces nouvelles est prévue pour le premier semestre 2010 et devrait permettre de libérer les barres encore occupées par l'IPGP sur le secteur Ouest et de lancer leur désamiantage puis leur rénovation.

Sur les barres de Cassan, l'année 2008 a vu la validation du schéma directeur de mise en sécurité comprenant notamment l'amélioration de l'accessibilité aux façades, l'isolement des gaines techniques et l'extension de la détection d'incendie dans tous les locaux à risques. Les travaux conservatoires sur les barres de Cassan devraient être précédés en 2009 par des études de programmation.

## INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02</b> : Formation initiale et continue de niveau master	<b>23 651</b>	<b>23 651</b>	<b>51 949</b>	<b>51 949</b>	<b>46 964</b>	<b>46 964</b>
Subventions pour charges de service public	23 651	23 651	51 949	51 949	46 964	46 964
<b>Action n° 03</b> : Formation initiale et continue de niveau doctorat	<b>543</b>	<b>543</b>	<b>490</b>	<b>490</b>	<b>106</b>	<b>106</b>
Subventions pour charges de service public	543	543	490	490	106	106
<b>Action n° 05</b> : Bibliothèques et documentation	<b>452</b>	<b>452</b>	<b>490</b>	<b>490</b>	<b>476</b>	<b>476</b>
Subventions pour charges de service public	452	452	490	490	476	476

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 07</b> : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies					37	37
Subventions pour charges de service public					37	37
<b>Action n° 08</b> : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	30	30	6	6	176	176
Subventions pour charges de service public	30	30	6	6	176	176
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	4 361	4 361	4 135	4 135	4 604	4 604
Subventions pour charges de service public	4 361	4 361	4 135	4 135	4 604	4 604
<b>Action n° 12</b> : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	27	27			798	798
Subventions pour charges de service public	27	27			798	798
<b>Action n° 14</b> : Immobilier	6 079	6 079	4 258	4 161	5 123	5 123
Subventions pour charges de service public	6 079	6 079	4 258	4 161	5 123	5 123
<b>Action n° 15</b> : Pilotage et support du programme	2 411	2 411	2 418	2 418	4 266	4 266
Subventions pour charges de service public	2 411	2 411	2 418	2 418	4 266	4 266
<b>Action n° 16</b> : Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur	25 497	25 497				
Subventions pour charges de service public	25 497	25 497				
<b>Total pour ce programme</b>	<b>63 051</b>	<b>63 051</b>	<b>63 746</b>	<b>63 649</b>	<b>62 550</b>	<b>62 550</b>
<b>Programme 231</b> : Vie étudiante	148	148			122	122
Subventions pour charges de service public	148	148			122	122
<b>Total</b>	<b>63 199</b>	<b>63 199</b>	<b>63 746</b>	<b>63 649</b>	<b>62 672</b>	<b>62 672</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	71 117	72 458	Ressources de l'État	63 539	64 752
Fonctionnement	45 495	48 581	- subventions de l'État	63 539	64 752
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	10 245	11 076
			Ressources propres et autres	50 566	53 110
<b>Total des dépenses</b>	<b>116 612</b>	<b>121 039</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>124 350</b>	<b>128 938</b>
Résultat : bénéfice	7 738	7 899	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>124 350</b>	<b>128 938</b>	Total : équilibre du CR	<b>124 350</b>	<b>128 938</b>

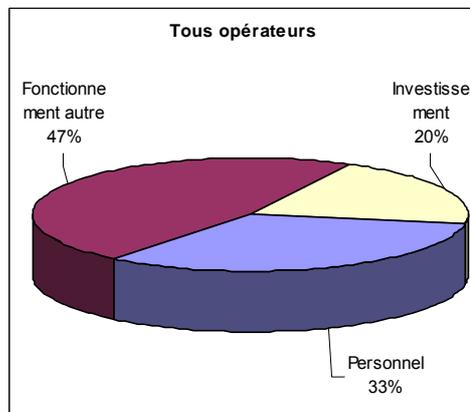
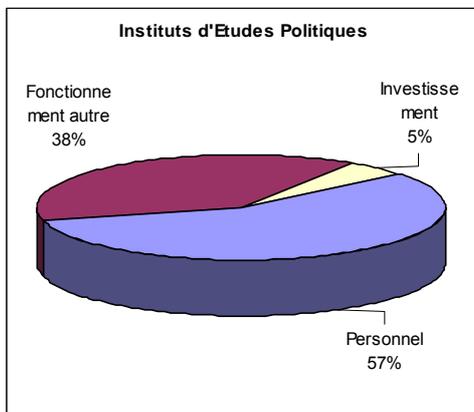
### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	7 739	7 899
Investissements	9 663	6 011	Ressources de l'État	1 305	1 212
			Autres subv. d'investissement et dotations	75	197
			Autres ressources	8	1
<b>Total des emplois</b>	<b>9 663</b>	<b>6 011</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>9 127</b>	<b>9 309</b>
Apport au fonds de roulement		3 298	Prélèvement sur le fonds de roulement	536	

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des instituts d'études politiques



Répartition des recettes par origine des instituts d'études politiques

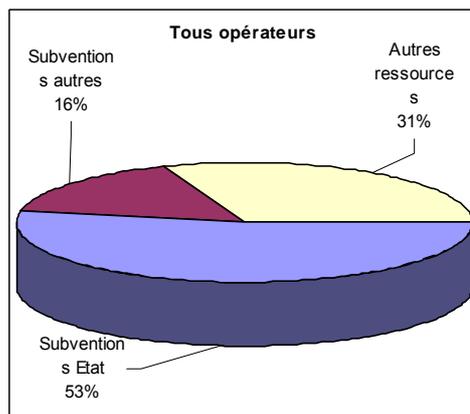
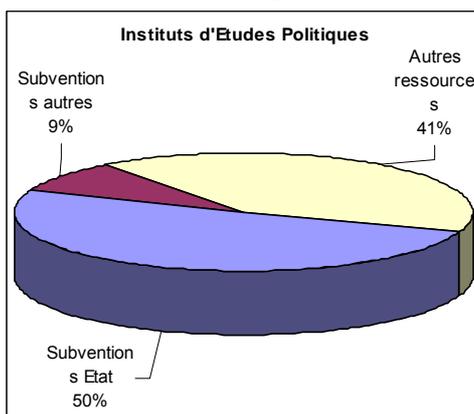


Tableau de variations 2008/2007

Dépenses				Recettes			
	CF 2007	CF 2008	Variation		CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	67 660	72 458	7,09%	Subventions État	63 921	65 964	3,20%
Fonctionnement autre	43 010	48 581	12,95%	Subventions autres	9 305	11 273	21,15%
Intervention	0	0		Ressources propres	46 748	53 111	13,61%
Total fonctionnement	110 671	121 038	9,37%	Total Ressources	119 974	130 348	8,65%
Investissement	7 645	6 011	-21,37%				
Total Général	118 316	127 050	7,38%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	1 659	3 298	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

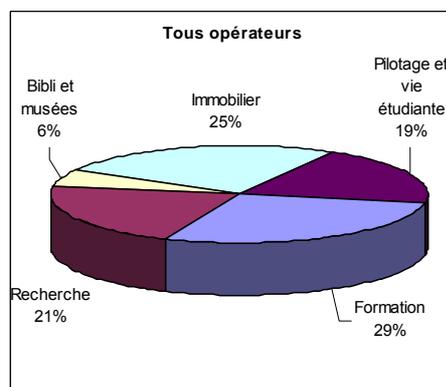
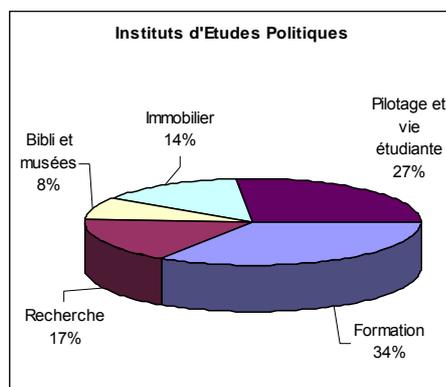
Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
102 Formation initiale et continue de niveau master		21 782 20 972	7 470 8 066		688 471	29 940 29 509

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat		1 722 1 797	264 253		50 35	2 036 2 085
105 Bibliothèques et documentation		6 705 7 030	2 651 2 559		139 296	9 495 9 885
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société		13 700 14 599	5 165 6 327		72 174	18 937 21 100
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale		83 60	564 395		150	797 455
113 Diffusion des savoirs et musées		192 171	417 412		0	609 583
114 Immobilier		320 331	13 281 14 408		5 835 3 027	19 436 17 766
115 Pilotage et support		15 994 16 848	6 769 6 501		2 444 1 516	25 207 24 865
201 Aides directes		390 773	6 687 7 305		5 55	7 082 8 133
202 Aides indirectes		9 17	142 202		0	151 219
203 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives		45 181	277 267		2 70	324 518
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>71 115</b>	<b>45 494</b>		<b>9 665</b>	<b>126 274</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>72 458</b>	<b>48 582</b>		<b>6 011</b>	<b>127 051</b>

## Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par destination des Instituts d'études politiques



## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	777		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		761	783
- sous plafond opérateurs		494	773
- hors plafond opérateurs		267	10
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	590	599	590
- rémunérés par l'État par ce programme	587	596	587
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	3	3	3

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## IUFM ET ASSIMILÉS

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Total pour ce programme</b>						
<b>Total</b>						

## Précisions méthodologiques

Les IUFM et assimilés ont été intégrés dans le périmètre des universités.

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Précisions méthodologiques

Les IUFM et assimilés ont été intégrés dans le périmètre des universités.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur			
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur			

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## UNIVERSITÉS

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence</b>	<b>169 850</b>	<b>169 850</b>	<b>506 485</b>	<b>506 485</b>	<b>482 879</b>	<b>482 879</b>
Subventions pour charges de service public	169 850	169 850	506 485	506 485	482 879	482 879
<b>Action n° 02 : Formation initiale et continue de niveau master</b>	<b>88 633</b>	<b>88 633</b>	<b>274 184</b>	<b>274 184</b>	<b>285 387</b>	<b>285 387</b>
Subventions pour charges de service public	88 633	88 633	274 184	274 184	285 387	285 387
<b>Action n° 03 : Formation initiale et continue de niveau doctorat</b>	<b>10 154</b>	<b>10 154</b>	<b>21 248</b>	<b>21 248</b>	<b>16 394</b>	<b>16 394</b>
Subventions pour charges de service public	10 154	10 154	21 248	21 248	16 394	16 394
<b>Action n° 05 : Bibliothèques et documentation</b>	<b>88 124</b>	<b>88 124</b>	<b>98 454</b>	<b>98 454</b>	<b>96 540</b>	<b>96 540</b>
Subventions pour charges de service public	88 124	88 124	98 454	98 454	96 540	96 540

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 06</b> : Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>62 314</b>	<b>62 314</b>	<b>59 699</b>	<b>59 699</b>	<b>68 949</b>	<b>68 949</b>
Subventions pour charges de service public	62 314	62 314	59 699	59 699	68 949	68 949
<b>Action n° 07</b> : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>26 351</b>	<b>26 351</b>	<b>27 529</b>	<b>27 529</b>	<b>25 689</b>	<b>25 689</b>
Subventions pour charges de service public	26 351	26 351	27 529	27 529	25 689	25 689
<b>Action n° 08</b> : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>59 544</b>	<b>59 544</b>	<b>51 543</b>	<b>51 543</b>	<b>53 685</b>	<b>53 685</b>
Subventions pour charges de service public	59 544	59 544	51 543	51 543	53 685	53 685
<b>Action n° 09</b> : Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	<b>321</b>	<b>321</b>	<b>1 263</b>	<b>1 263</b>	<b>1 447</b>	<b>1 447</b>
Subventions pour charges de service public	321	321	1 263	1 263	1 447	1 447
<b>Action n° 10</b> : Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>11 798</b>	<b>11 798</b>	<b>13 520</b>	<b>13 520</b>	<b>14 635</b>	<b>14 635</b>
Subventions pour charges de service public	11 798	11 798	13 520	13 520	14 635	14 635
<b>Action n° 11</b> : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	<b>36 685</b>	<b>36 685</b>	<b>35 094</b>	<b>35 094</b>	<b>37 782</b>	<b>37 782</b>
Subventions pour charges de service public	36 685	36 685	35 094	35 094	37 782	37 782
<b>Action n° 12</b> : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	<b>23 853</b>	<b>23 853</b>	<b>90 004</b>	<b>90 004</b>	<b>114 018</b>	<b>114 018</b>
Subventions pour charges de service public	23 853	23 853	90 004	90 004	114 018	114 018
<b>Action n° 13</b> : Diffusion des savoirs et musées	<b>1 383</b>	<b>1 383</b>	<b>1 388</b>	<b>1 388</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>
Subventions pour charges de service public	1 383	1 383	1 388	1 388	2 091	2 091
<b>Action n° 14</b> : Immobilier	<b>265 310</b>	<b>266 714</b>	<b>558 882</b>	<b>456 440</b>	<b>441 919</b>	<b>495 377</b>
Subventions pour charges de service public	264 966	266 112	388 753	415 445	383 433	413 431
Dotations en fonds propres	344	602	170 129	40 995	58 486	81 946
<b>Action n° 15</b> : Pilotage et support du programme	<b>99 642</b>	<b>99 642</b>	<b>81 855</b>	<b>81 855</b>	<b>101 871</b>	<b>101 871</b>
Subventions pour charges de service public	99 642	99 642	81 855	81 855	101 871	101 871
<b>Action n° 16</b> : Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur	<b>604 761</b>	<b>604 761</b>				
Subventions pour charges de service public	604 761	604 761				
<b>Total pour ce programme</b>	<b>1 548 723</b>	<b>1 550 127</b>	<b>1 821 148</b>	<b>1 718 706</b>	<b>1 743 286</b>	<b>1 796 744</b>
<b>Programme 231</b> : Vie étudiante	<b>25 827</b>	<b>25 827</b>			<b>26 723</b>	<b>26 723</b>
Subventions pour charges de service public	25 827	25 827			26 723	26 723
<b>Total</b>	<b>1 574 550</b>	<b>1 575 954</b>	<b>1 821 148</b>	<b>1 718 706</b>	<b>1 770 009</b>	<b>1 823 467</b>

### Précisions méthodologiques

Bien que ne représentant que 50 % environ des opérateurs du programme 150 (83 sur 165), les universités constituent néanmoins les acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaires, tant par le nombre d'étudiants inscrits que par les moyens financiers dont ils disposent.

La part des universités dans le budget total des opérateurs du programme s'élève ainsi, en 2008, à près de 75 % pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (sur un montant total de 3.650 millions d'euros), et à près de 66 % pour ce qui concerne les dépenses d'investissement (sur un montant total de 930 millions d'euros).

Comme en 2007, les universités ont dégagé dans leur ensemble un solde d'exploitation positif (apport au fonds de roulement), de l'ordre de 134 millions d'euros en 2008 soit 3,9% de leurs recettes totales encaissables (3.409 millions d'euros). Par rapport à l'année 2007, l'augmentation du solde positif est due à une évolution plus dynamique des recettes que des dépenses (+8,85% d'augmentation des recettes globales contre + 6,72% d'augmentation des dépenses globales).

S'agissant des dépenses de personnel financées sur le budget propre des établissements (hors titre 2 du programme 150), il convient de noter une très légère baisse relative de ces dépenses en 2008, par rapport aux dépenses totales des universités (34,05% des dépenses totales en 2008 contre 34,16 % en 2007).

Pour ce qui concerne les recettes encaissées par les universités, la variation la plus significative par rapport à 2007 est à mettre au compte des subventions versées par d'autres organismes publics que l'Etat (subventions des collectivités publiques dont Union européenne, régions et autres

collectivités territoriales ou organismes publics) ; ces recettes ont progressé en effet de 22 % entre 2007 et 2008, et ont représenté 17,5% des recettes totales en 2008 contre 15,5% en 2007.

Les subventions de l'Etat (tous programmes confondus) ont quant à elles progressé d'une façon identique au total des recettes encaissées (+ 8,69% contre +8,85 %) mais ont représenté, compte tenu de leur masse, 52% des recettes de l'année contre 43 % en 2007.

A noter enfin que si les prévisions de ressources avaient été correctement évaluées (3.409 millions de recettes encaissées en 2008, pour 3.391 millions de recettes inscrites aux budgets prévisionnels), il n'en est pas allé de même des prévisions de dépenses (3.650 millions de dépenses prévues en 2008, contre 3.275 millions de dépenses réalisées), ce qui avait laissé augurer un prélèvement significatif sur le fond de roulement global, non vérifié in fine. Il conviendra que ces établissements progressent dans l'exercice de prévision budgétaire.

En toute hypothèse, cette analyse doit être relativisée au regard des observations d'ordre méthodologique évoquées plus haut d'une part et, d'autre part, des situations très particulières que connaissent les universités prises séparément, dont le budget global peut se situer entre 2 millions pour les plus petits établissements et plus de 100 millions d'euros pour les plus importants.

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	1 170 866	1 115 353	Ressources de l'État	1 555 756	1 629 948
Fonctionnement	1 719 002	1 569 413	- subventions de l'État	1 555 756	1 629 948
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	463 474	475 786
			Ressources propres et autres	1 057 715	1 033 390
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 889 868</b>	<b>2 684 766</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>3 076 945</b>	<b>3 139 124</b>
Résultat : bénéfice	187 077	454 358	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>3 076 945</b>	<b>3 139 124</b>	Total : équilibre du CR	<b>3 076 945</b>	<b>3 139 124</b>

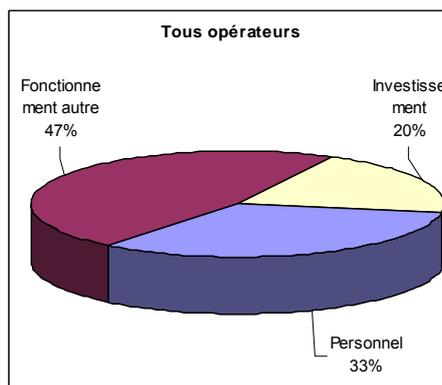
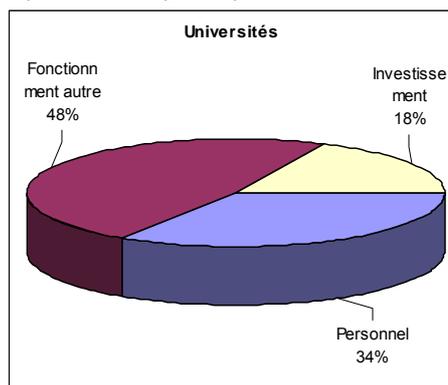
### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	188 883	454 358
Investissements	760 987	590 705	Ressources de l'État	133 927	142 957
			Autres subv. d'investissement et dotations	155 630	120 406
			Autres ressources	22 888	7 026
<b>Total des emplois</b>	<b>760 987</b>	<b>590 705</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>501 328</b>	<b>724 747</b>
Apport au fonds de roulement		134 042	Prélèvement sur le fonds de roulement	259 659	

### Précisions méthodologiques

Répartition des dépenses par nature des universités



Répartition des recettes par origine des universités

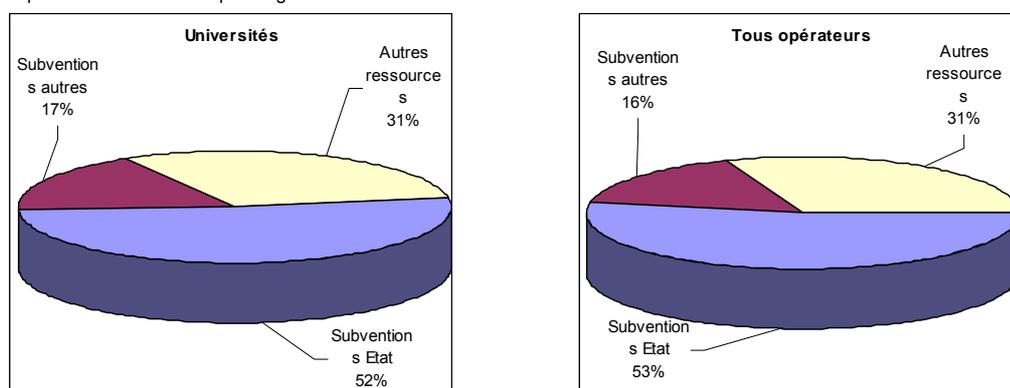


Tableau de variations 2008/2007

Dépenses	CF 2007	CF 2008	Variation	Recettes	CF 2007	CF 2008	Variation
Personnel	1 048 327	1 115 353	6,39%	Subventions État	1 631 209	1 772 905	8,69%
Fonctionnement autre	1 451 987	1 569 413	8,09%	Subventions autres	486 630	596 192	22,51%
Intervention	0	0		Ressources propres	1 014 378	1 040 416	2,57%
Total fonctionnement	2 500 314	2 684 766	7,38%	Total Ressources	3 132 217	3 409 513	8,85%
Investissement	568 839	590 705	3,84%				
Total Général	3 069 153	3 275 471	6,72%	Apport / Prélèv. Fonds de roulement (en k€)	63 064	134 042	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
101 - Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence		446 356	182 915		58 436	<b>687 707</b>
		432 725	163 361		55 978	<b>652 064</b>
102 Formation initiale et continue de niveau master		167 720	152 991		35 316	<b>356 027</b>
		167 024	145 506		34 128	<b>346 658</b>
103 Formation initiale et continue de niveau doctorat		23 452	17 295		3 057	<b>43 804</b>
		21 843	15 256		1 768	<b>38 867</b>
105 Bibliothèques et documentation		18 386	138 277		9 699	<b>166 362</b>
		20 045	139 549		8 996	<b>168 590</b>
106 Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé		59 687	96 251		48 664	<b>204 602</b>
		68 171	87 064		48 693	<b>203 928</b>
107 Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		36 640	52 586		27 703	<b>116 929</b>
		34 567	43 158		21 024	<b>98 749</b>
108 Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur		37 440	69 485		66 171	<b>173 096</b>
		39 875	64 730		57 008	<b>161 613</b>
109 Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies		578	4 208		1 345	<b>6 131</b>
		695	4 271		1 741	<b>6 707</b>
110 Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		12 333	24 212		10 318	<b>46 863</b>
		9 977	19 078		9 917	<b>38 972</b>
111 Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société		29 245	60 900		12 302	<b>102 447</b>
		34 918	53 825		8 397	<b>97 140</b>
112 Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale		27 227	55 569		33 191	<b>115 987</b>
		16 580	31 432		13 587	<b>61 599</b>

## Formations supérieures et recherche universitaire

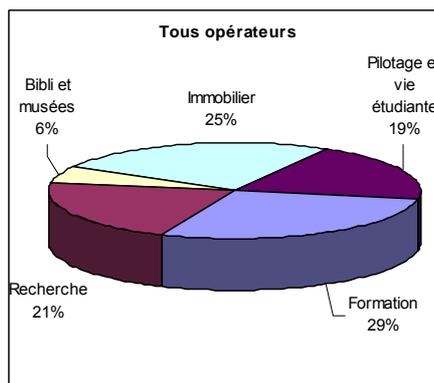
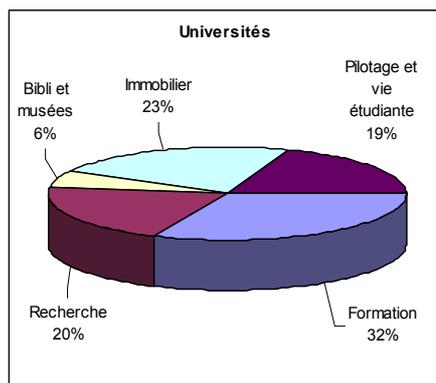
Programme n° 150 OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
113 Diffusion des savoirs et musées		13 726	16 818		936	<b>31 480</b>
		13 504	15 079		819	<b>29 402</b>
114 Immobilier		32 748	427 063		360 099	<b>819 910</b>
		36 762	431 503		269 199	<b>737 464</b>
115 Pilotage et support		225 322	327 440		82 309	<b>635 071</b>
		195 478	295 756		57 317	<b>548 551</b>
201 Aides directes		18 461	54 421		8 772	<b>81 654</b>
		2 514	32 814		132	<b>35 460</b>
202 Aides indirectes		3 008	15 801		748	<b>19 557</b>
		2 997	7 084		378	<b>10 459</b>
203 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives		18 534	22 768		1 921	<b>43 223</b>
		17 678	19 947		1 623	<b>39 248</b>
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>1 170 863</b>	<b>1 719 000</b>		<b>760 987</b>	<b>3 650 850</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>1 115 353</b>	<b>1 569 413</b>		<b>590 705</b>	<b>3 275 471</b>

## Précisions méthodologiques

Répartitions des dépenses par destination des universités



## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	14 708		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		18 691	18 687
- sous plafond opérateurs		13 431	13 434
- hors plafond opérateurs		5 260	5 253
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	126 493	128 568	126 616
- rémunérés par l'État par ce programme	125 132	126 974	125 170
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	1 361	1 594	1 446

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

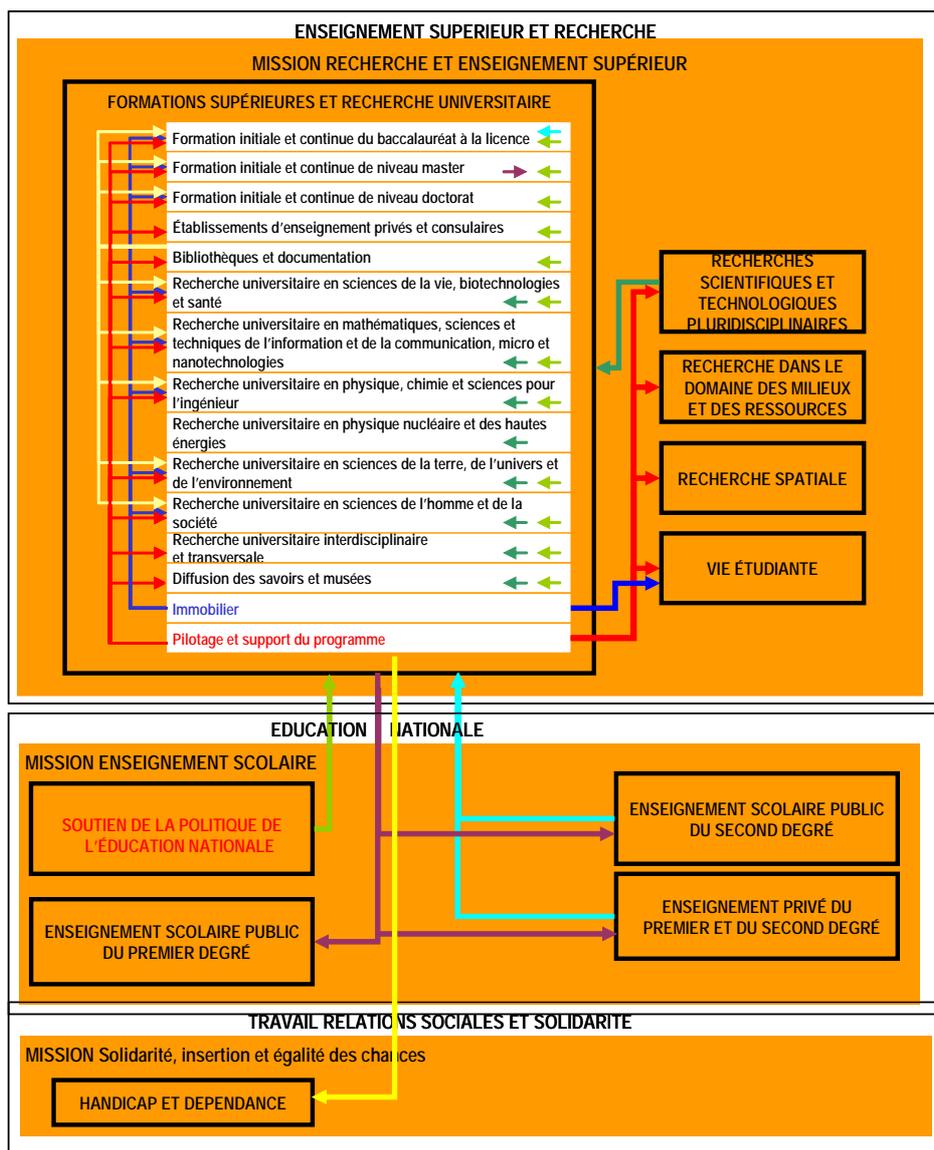
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | ANALYSE DES COÛTS

## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	2 385 959 979	3 333 177 602	5 854 587 619
Formation initiale et continue de niveau master	2 162 387 751	3 086 817 252	3 043 196 710
Formation initiale et continue de niveau doctorat	190 059 072	369 773 438	372 191 801
Établissements d'enseignement privés	59 288 852	59 974 529	60 123 891
Bibliothèques et documentation	349 826 812	0	0
Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	801 765 836	976 977 795	1 055 326 093
Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	350 095 751	440 187 329	485 644 047
Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	495 791 305	652 961 189	717 506 266
Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	13 650 762	13 650 762	14 819 078
Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	128 417 116	175 075 563	187 657 533
Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	839 573 846	969 340 280	1 051 841 032
Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	999 504 274	1 004 702 847	1 090 439 067
Diffusion des savoirs et musées	76 300 768	79 242 658	81 140 983
Immobilier	1 460 275 533	132 311 263	0
Pilotage et support du programme	1 006 331 278	25 036 428	0
<b>Total</b>	<b>11 319 228 935</b>	<b>11 319 228 935</b>	<b>14 014 474 120</b>

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »****Avertissement**

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE**

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	2 512 594 290	+940 978 984	3 453 573 274	+120 395 672	-158 743 047
Formation initiale et continue de niveau master	2 252 604 592	+951 461 540	3 204 066 132	+117 248 880	+53 331 937
Formation initiale et continue de niveau doctorat	218 592 094	+155 047 981	373 640 075	+3 866 637	-5 406 415
Établissements d'enseignement privés	59 388 852	+592 995	59 981 847	+7 318	+2 443 876
Bibliothèques et documentation	368 463 071	-368 463 071	0	0	0
Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	702 585 785	+185 600 242	888 186 027	-88 791 768	+193 664 688
Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	305 821 889	+86 628 606	392 450 495	-47 736 834	+77 954 878
Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	449 160 475	+175 697 361	624 857 836	-28 103 353	+101 306 873
Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	5 690 854	+7 779 807	13 470 661	-180 101	+5 373 645
Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	119 311 079	+48 068 478	167 379 557	-7 696 006	-4 768 603
Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	792 802 538	+121 832 610	914 635 148	-54 705 132	+139 561 382
Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	939 417 604	+89 876 710	1 029 294 314	+24 591 467	+87 648 732
Diffusion des savoirs et musées	75 204 022	+4 938 337	80 142 359	+899 701	-14 109 169
Immobilier	1 473 048 470	-1 349 820 441	123 228 029	-9 083 234	+88 536 179
Pilotage et support du programme	1 080 652 691	-1 050 220 139	30 432 552	+5 396 124	+26 643 566
<b>Total</b>	<b>11 355 338 306</b>	<b>0</b>	<b>11 355 338 306</b>	<b>+36 109 371</b>	<b>+593 438 522</b>

**Modalités de déversement**

Les règles de déversement sont identiques à celles utilisées lors de la confection de l'analyse des coûts du projet annuel de performances (PAP) 2008. Une mise à jour des données a été effectuée comme par exemple pour l'effectif des étudiants en formation.

Les règles de déversement sont les suivantes : la ventilation interne au programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » concerne trois actions du programme :

- l'action « Bibliothèques et documentation »,
- l'action « Immobilier »,
- l'action « Pilotage et support du programme ».

Dans l'action « Bibliothèques et documentation » sont identifiés les crédits et les emplois consacrés par l'État aux développements des ressources documentaires et à l'amélioration de leur accessibilité pour les étudiants ainsi qu'à la mise à disposition des ressources d'information scientifique les plus récentes, et de niveau international, pour les chercheurs.

Les crédits de l'action « Bibliothèques » sont ventilés :

- sur les actions « L », « M » et « D » en fonction du nombre d'étudiants inscrits par niveau d'études ainsi que du poids des acquisitions documentaires qui représentent près de 60 % des dépenses de fonctionnement de l'action ;
- sur les actions de recherche universitaire (actions 6 à 12 du programme), au prorata du nombre d'enseignants-chercheurs par action de recherche universitaire.

L'action « Immobilier » regroupe les crédits et les emplois consacrés par l'État aux constructions, restructurations, acquisitions et locations ainsi qu'à la maintenance, la sécurité, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments et espaces extérieurs des opérateurs du programme.

Les crédits de l'action « Immobilier » ont été ventilés sur les autres actions « non support » du programme au prorata des surfaces totales bâties en fonction de leur principale utilisation.

Depuis le PLF 2008, pour suivre les recommandations du comité interministériel d'audit des programmes (CIAP) et ventiler une partie des crédits des Contrats de plan État-Région sur le programme « Vie étudiante », l'enquête « surface » de la DGES a été améliorée afin d'identifier des surfaces au titre de l'hébergement des étudiants sur l'ensemble des surfaces bâties des établissements de l'enseignement supérieur.

L'action « Pilotage et support du programme » comprend les moyens consacrés au pilotage du système universitaire, à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), à l'Agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE), au pilotage opérationnel des établissements, à l'action internationale et à la formation des personnels enseignants chercheurs et IATOS.

La ventilation des crédits de l'action « Pilotage et support du programme » s'est faite sur les autres actions « non support » du programme soit en fonction des effectifs enseignants et non enseignants affectés à ces actions, soit au prorata des effectifs d'étudiants inscrits en licence, master et doctorat pour les actions « L », « M » et « D ».

En analyse des coûts, les crédits de cette action sont reventilés sur les autres actions selon les modalités suivantes qui découlent du modèle « San Rémo », en cours de refonte :

- \* le fonctionnement pédagogique sur les actions « L », « M » et « D » à partir du ratio de l'effectif des doctorants rapporté aux effectifs étudiants totaux (soit 4,28 %) pour l'action « D », à partir des charges d'enseignement pour les actions « L » et « M » ;
- \* la compensation du sous-encadrement en personnels enseignants sur l'ensemble des actions « L » et « M » sur la même base ;
- \* la compensation du sous-encadrement en personnels IATOS sur l'ensemble des actions selon la structure retenue pour la répartition du titre 2 ;
- \* le fonctionnement logistique sur des bases analogues à celles de l'action « Immobilier ».

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Préalablement aux opérations de déversement internes et externes, il a été procédé à la ventilation des dépenses de personnels imputées en gestion sur l'action 99 « Dépenses de personnels à reventiler ». S'agissant du programme « Formations supérieures et recherche universitaire », près de la moitié des dépenses de personnel n'a pas été imputée en gestion au niveau des actions (3 860 M€) mais sur l'article de regroupement 99. La ventilation de ces dépenses sur les différentes actions du programme a été effectuée sur la base des informations communiquées par les établissements d'enseignement supérieur sur la répartition de l'activité des agents (enquête Cosmos 2008). En prévision, les crédits de personnels avaient été répartis sur la base de clefs de répartition issues de l'enquête Cosmos 2007.

Les écarts positifs importants entre les résultats après ventilation interne du PAP et du RAP sur l'action 1 « L » +120,4 M€, sur l'action 2 « M » + 117,2 M€ sont dus essentiellement à la reventilation des dépenses de personnel.

Du fait des clés de répartition retenues, qui prennent particulièrement en compte les effectifs d'étudiants en formation, ce sont les actions 1 « Licence » et l'action 2 « Master » qui enregistrent les reventilations des actions support les plus importantes avec respectivement + 941 M€ et + 951 M€.

L'écart entre la prévision et la réalisation à l'issue des ventilations internes est de 36,10 M€. Le différentiel vient d'une part de la différence entre les fonds de concours rattachés (60,77 M€) et les fonds de concours prévus (46,42 M€) et d'autre part, pour 21,75 M€ de la différence entre les mouvements réglementaires autres que les fonds de concours et le reliquat de gestion (46,53 M€ - 24,78 M€).

L'écart entre la prévision et la réalisation à l'issue des opérations de ventilation interne est inférieure de 30% à celui de 2007 (52 M€). De même, l'écart avec l'exécution de l'année précédente s'est réduite passant de 645 M€ dans le RAP 2007 à 593M€ dans ce RAP.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	3 453 573 274	+1 540 650 248	4 994 223 522	-860 364 097	-86 454 770
Formation initiale et continue de niveau master	3 204 066 132	-37 506 351	3 166 559 781	+123 363 071	+52 867 819
Formation initiale et continue de niveau doctorat	373 640 075	+1 446 947	375 087 022	+2 895 221	-7 769 048
Établissements d'enseignement privés	59 981 847	+157 932	60 139 779	+15 888	+2 310 109
Bibliothèques et documentation	0	0	0	0	0
Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	888 186 027	+65 754 631	953 940 658	-101 385 435	+246 369 128
Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	392 450 495	+38 691 475	431 141 970	-54 502 077	+102 870 993
Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	624 857 836	+55 354 171	680 212 007	-37 294 259	+132 985 693
Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	13 470 661	+955 206	14 425 867	-393 211	+6 327 996
Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	167 379 557	+10 581 653	177 961 210	-9 696 323	+3 757 537
Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	914 635 148	+68 892 250	983 527 398	-68 313 634	+193 944 784
Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 029 294 314	+72 704 526	1 101 998 840	+11 559 773	+159 323 360
Diffusion des savoirs et musées	80 142 359	+1 499 560	81 641 919	+500 936	-14 504 036
Immobilier	123 228 029	-123 228 029	0	0	0
Pilotage et support du programme	30 432 552	-30 432 552	0	0	0
<b>Total</b>	<b>11 355 338 306</b>	<b>+1 665 521 667</b>	<b>13 020 859 973</b>	<b>-993 614 147</b>	<b>+792 029 565</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-1 665 521 667</b>
Enseignement privé du premier et du second degrés (Mission « Enseignement scolaire »)	-162 021 798
Enseignement scolaire public du premier degré (Mission « Enseignement scolaire »)	+29 804 779
Enseignement scolaire public du second degré (Mission « Enseignement scolaire »)	-1 334 668 971
Handicap et dépendance (Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »)	+5 203 669
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-290 174 968
Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+3 952 723
Recherche spatiale (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+5 074 005
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-48 180 708
Vie étudiante (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+125 489 602

**Modalités de déversement**

La dépense complète du programme a été reconstituée de la façon suivante :

- \* en données entrantes :
  - des dépenses venant du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » de la mission « Recherche et enseignement supérieur », principalement les contrats CIFRE, ont été intégrées aux dépenses du programme,
  - des dépenses du programme 214 « Soutien de la politique de l'Éducation nationale » de la mission « Enseignement scolaire » ont été réintégrés pour prendre en compte l'activité de pilotage des personnels de l'administration centrale et des services déconcentrés (personnel des rectorats) en direction de l'enseignement supérieur.
  - les dépenses de l'enseignement post-baccalauréat (STS – sections de techniciens supérieurs et CPGE – classes préparatoires aux grandes écoles) exécutées sur les programmes « Enseignement privé du premier et du second degrés » et « Enseignement scolaire public du second degré » de la mission « Enseignement scolaire » ont été réimputées sur le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire ».
- \* en données sortantes :
  - une partie des crédits de l'action immobilière du programme 150 correspondant aux CPER 2000-2006 consacrés à la vie étudiante est reventilée sur le programme 231,
  - une partie des crédits de l'action « Pilotage et support du programme » du programme 150 a été reventilée sur le programme 231 en fonction de la part des activités liées à la vie étudiante du personnel de la direction de l'enseignement supérieur,
  - une partie des crédits de l'action pilotage du programme 150 correspondant à l'AERES et au personnel de la direction générale de la recherche et de l'innovation va vers les programmes 172,187 et 193.
  - une partie des crédits de l'action pilotage du programme 150 correspondant à un transfert en gestion de 5,20 M€ au titre du FIAH (fonds interministériel pour l'accessibilité des personnes handicapées) a été reventilée vers le programme « Handicap et dépendance » de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances ».

Les clés de déversement de ces dépenses sont identiques à celles utilisées pour le déversement des crédits dans le projet annuel de performances.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'écart le plus important concerne la dépense complète de l'action « Licence » et a pour origine le déversement des dépenses relatives aux STS et CPGE. Alors que la loi de finances initiale enregistrait un déversement externe de 2 521 M€ en provenance de la mission « Enseignement scolaire », ce déversement n'est que de 1 540 M€ sur la dépense exécutée.

Cette baisse de 39 % est consécutive à la dépense de personnel constatée sur cette action à l'issue de la gestion 2008. Cette diminution s'explique par les difficultés d'imputation de la rémunération d'un agent dont l'activité relève de plusieurs actions, ce qui est le cas d'un enseignant professant en STS ou en CPGE. Sur la mission « enseignement scolaire », l'imputation d'un enseignant dont l'activité relève de plusieurs actions est réalisée en fonction de son activité principale.

Dans ces conditions, les rémunérations des professeurs de STS ou de CPGE ont souvent été imputées sur une autre action que l'action « Post-baccalauréat en lycée ». Cette moindre dépense sur l'action « post-baccalauréat » conduit de facto à diminuer de 981 M€ le déversement sur l'action « Licence ».

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

**Avertissement**

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008	Écart à l'exécution 2007
	Coûts directs	au sein du programme	entre programmes	Coûts complets	Coûts complets
Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	2 512 206 985	+761 901 219	+1 553 284 400	4 827 392 604	-154 839 994
Formation initiale et continue de niveau master	2 248 998 503	+784 798 938	-37 506 351	2 996 291 090	+24 034 555
Formation initiale et continue de niveau doctorat	218 935 060	+135 222 421	+1 446 947	355 604 428	-15 824 583
Établissements d'enseignement privés	58 963 852	+610 859	+157 932	59 732 643	+1 043 130
Bibliothèques et documentation	369 303 085	-369 303 085	0	0	0
Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	701 686 887	+151 251 611	+76 444 486	929 382 984	+242 089 557
Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	303 004 107	+71 119 644	+43 541 655	417 665 406	+93 181 749
Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	448 973 912	+132 456 882	+62 231 849	643 662 643	+124 262 486
Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	5 634 657	+7 797 543	+1 134 963	14 567 163	+6 385 086
Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	119 130 887	+38 114 821	+12 294 827	169 540 535	+1 264 083
Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	789 167 942	+112 109 832	+80 090 600	981 368 374	+192 717 774
Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	937 434 094	+92 367 637	+85 866 299	1 115 668 030	+164 861 249
Diffusion des savoirs et musées	75 118 576	+5 087 106	+1 499 560	81 705 242	-14 825 389
Immobilier	918 515 652	-841 677 126	-76 838 526	0	0
Pilotage et support du programme	1 112 358 984	-1 081 858 302	-30 500 682	0	0
<b>Total</b>	<b>10 819 433 183</b>	<b>0</b>	<b>+1 773 147 959</b>	<b>12 592 581 142</b>	<b>+664 349 703</b>

## Formations supérieures et recherche universitaire

Programme n° 150 | ANALYSE DES COÛTS

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	-1 773 147 959
Enseignement privé du premier et du second degrés (Mission « Enseignement scolaire »)	-170 615 244
Enseignement scolaire public du premier degré (Mission « Enseignement scolaire »)	+29 804 779
Enseignement scolaire public du second degré (Mission « Enseignement scolaire »)	-1 338 709 679
Handicap et dépendance (Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »)	+5 203 669
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-338 845 735
Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+3 952 723
Recherche spatiale (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+5 074 005
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-48 180 708
Vie étudiante (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+79 168 231

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

Le coût direct des actions du programme est affecté de la manière suivante par les postes de charges issues des données de la comptabilité de l'État :

- effet majorant des charges directes de classe 6 ayant donné lieu à décaissement au cours de l'exercice, dont l'article 99 reventilé (source : INDIA),
- effet majorant des provisions pour charges (source : enquête déclarative ORCHIDEE),
- effet minorant des reprises sur provisions pour litiges (source INDIA compte 78),
- effet minorant des reprises sur provisions pour charges (source : enquête déclarative ORCHIDEE).

Concernant les charges à payer du programme 150, elles concernent les « charges à payer » hors les « charges à payer sur immobilisations » (67,3 M€).

Le coût complet du programme s'affiche à 10 819 M€ contre 11 355 M€ pour la dépense exécutée, soit un écart de -536 M€.

Cet écart est consécutif en grande partie à l'absence de prise en compte au sein du volet « coûts » des financements destinés à la construction universitaire dans l'action 14 « Immobilier », imputés sur les Titre 5 et 7.

En effet, de façon générale, les dépenses d'immobilisations sont intégrées au coût du programme par le biais des dotations aux amortissements. Or le programme « Formations supérieures et recherche universitaire » n'enregistre pas de charges d'amortissement car les biens mis à disposition des établissements universitaires par l'État sortent du patrimoine l'État. Les charges d'amortissement sont donc constatées dans la comptabilité des établissements et non dans celle de l'État. Elles ne sont donc pas intégrées au coût du programme.

Pour autant, ces financements de l'État constituent bien un coût pour le programme.

Si contrairement au RAP 2006, les charges à payer sont bien comptabilisées, il reste que le retrait des financements en faveur des constructions universitaires limite la portée de l'exercice « coûts complets » pour ce programme, en l'absence de consolidation des comptes de l'État et de ses opérateurs.

Pour l'exercice 2008, en l'état des règles et procédures retenues actuellement,

- les **dépenses exécutées** du programme s'élèvent à 11 355 M€, soit 100,3 % de la prévision en LFI ;
- les **dépenses exécutées après ventilation** s'élèvent à 13 021 M€, soit 92,9 % des prévisions ;
- le **coût direct** du programme s'affiche à un montant de 10 819 M€ ;
- le **coût complet du programme**, c'est-à-dire après ventilation, s'affiche à un montant de 12 593 M€.





## PROGRAMME 231

**VIE ÉTUDIANTE**

MINISTRE CONCERNÉ : VALÉRIE PÉCRESSE, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	148
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	150
Rappel de la présentation du programme	159
Objectifs et indicateurs de performance	161
Justification au premier euro	166
Opérateurs	182
Analyse des coûts du programme et des actions	190

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Patrick HETZEL

Directeur général de l'enseignement supérieur

Responsable du programme n° 231 : Vie étudiante

L'amélioration des conditions de vie étudiante, un des cinq grands chantiers ouverts par le gouvernement en 2007 pour définir une nouvelle politique de l'enseignement supérieur, constitue un des principaux instruments pour favoriser l'égalité des chances, l'objectif étant de donner à tous les étudiants, les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.

C'est dans ce contexte que, conformément à ce qui a été annoncé dans le projet annuel de performance, la rénovation du dispositif d'aides directes a été engagée en 2008, s'articulant autour de trois axes : la simplification du système de financement, la revalorisation du niveau de bourses des étudiants les plus défavorisés et l'augmentation du nombre total de bénéficiaires, une meilleure reconnaissance du mérite et l'encouragement à la mobilité internationale. Le projet annuel de performance 2008 a clairement identifié des crédits (52,8 M€) à cet effet.

Dès le début de l'année 2008, trois mesures ont été financées : la prise en charge de l'augmentation de 2,5% des taux des bourses et des plafonds de revenus, la création d'un 6<sup>ème</sup> échelon de bourses attribué à près de 96 000 étudiants les plus défavorisés, l'expérimentation d'un complément mérite pour les meilleurs étudiants boursiers sur critères sociaux inscrits en master 1 (1 410 bénéficiaires). A la rentrée universitaire 2008-2009, l'ensemble de la réforme est entrée en vigueur : les bourses sur critères sociaux comptent désormais sept échelons, les aides au mérite pour les boursiers sur critères sociaux ont été généralisées à l'ensemble des filières. Elles peuvent être attribuées à deux moments clé des études : à l'entrée en 1<sup>ère</sup> année de licence pour une période de trois ans dès lors que l'on est bachelier mention très bien et quel que soit le type de cursus choisi ; à l'entrée en master 1 pour une période de deux ans sur la base d'une sélection établie par les établissements d'enseignement supérieur. La réforme n'oublie pas non plus les classes moyennes à revenus modestes : une nouvelle revalorisation de 2,5 % des taux de bourses et une hausse de 3,2 % des plafonds de ressources sont intervenus à la rentrée 2008 ; en outre un relèvement supplémentaire du plafond de l'échelon 0 permet d'en faire bénéficier, pour l'année universitaire 2008-2009, plus de 70 000 étudiants au lieu de 43 178 pour l'année universitaire 2007-2008.

La simplification engagée concerne également l'aide d'urgence dont les deux dispositifs antérieurs, les allocations d'études et l'allocation unique d'aide d'urgence, ont fusionné dans un seul fonds, le fonds national d'aide d'urgence. Sa gestion a été confiée aux CROUS afin d'assurer au nouveau dispositif toute la réactivité nécessaire. A cet égard, ils ont largement répondu aux objectifs qui leurs avaient été assignés, le taux de paiement des bourses réalisé à la fin de l'année (97,8 %) ayant même dépassé les objectifs fixés en PAP 2008 (93 %).

Enfin, le gouvernement a voulu faciliter le recours à l'emprunt pour l'ensemble des étudiants en créant des prêts bancaires garantis par l'État accordés sans conditions de ressources et sans caution.

L'effort a également été très marqué en 2008 envers les étudiants handicapés. Les établissements se sont attachés à amplifier leur politique d'accompagnement de ces étudiants, tant au niveau de l'accueil par la généralisation dans les établissements de services d'accueil, que de l'aide pédagogique par la mise à disposition de documents et de matériel adaptés. Ces efforts ont été financés par une enveloppe de 7,5 M€ complétée en 2008 par un abondement de 15 M€ destiné aux travaux d'accessibilité à réaliser dans les établissements d'enseignement mais aussi dans les résidences et les restaurants universitaires. En 2008, 6,7 M€ ont été consacrés au financement des études de diagnostic et 8,3 M€ aux travaux répartis sur l'ensemble des académies.

L'année 2008 confirme et amplifie l'accélération du plan Anciaux en matière de logement étudiant. 16,75 M€ ont abondé la partie investissement de la subvention du CNOUS la portant à 76,1 M€. De surcroît, les crédits des CPER affectés au logement étudiant, soit 20 M€ d'AE et 4 M€ de CP, ont fait l'objet d'un transfert du programme 150 vers le programme 231 dans une logique de sanctuarisation. L'ensemble de ces aides entraîne une réelle extension de l'offre de logement puisqu'elle est passée de 153 994 en 2007 à 156 538 en 2008 ainsi qu'une rénovation du parc immobilier existant : 6 000 logements ont été réhabilités en 2008 contre 5 312 en 2007.

Le domaine de la santé a constitué également un domaine prioritaire puisque en 2008, un nouveau décret a redéfini l'organisation et les missions des services de médecine préventive et de promotion de la santé. Pour accompagner cette rénovation des missions, la subvention des établissements pour la médecine a pratiquement doublé grâce à une mesure nouvelle de 2 M€ qui doit permettre d'améliorer le suivi sanitaire d'une population étudiante dont les caractéristiques et les besoins ont beaucoup évolué depuis une vingtaine d'années.

Le deuxième volet du chantier de la vie étudiante vient d'être lancé par le Président de la République qui a souhaité, qu'en concertation avec les organisations étudiantes représentatives, soient approfondis les domaines déjà abordés du niveau de vie et du logement et développées les thématiques de la vie culturelle et sportive.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **OBJECTIF 1** **Promouvoir une égale probabilité d'accès des différentes classes sociales aux formations de l'enseignement supérieur**
  - INDICATEUR 1.1 Accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans selon leur origine sociale
  - INDICATEUR 1.2 Evolution de la représentation des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation
  - INDICATEUR 1.3 Taux de réussite des boursiers par rapport aux non-boursiers
  - INDICATEUR 1.4 Taux de paiement des bourses sur critères sociaux pour les mois de novembre et de décembre
- **OBJECTIF 2** **Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants en optimisant les coûts**
  - INDICATEUR 2.1 Répartition de la couverture des besoins en logements
  - INDICATEUR 2.2 Bilan des enquêtes de satisfaction sur le logement et la restauration relevant du réseau des oeuvres
  - INDICATEUR 2.3 Coût de fonctionnement par lit en gestion directe et par repas
- **OBJECTIF 3** **Développer la prévention dans le domaine de la santé**
  - INDICATEUR 3.1 Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008								
01	<b>Aides directes</b>		22 455 145 23 187 502		1 476 450 186 1 450 593 807	4 848 980 2 947 291	<b>1 503 754 311</b> <b>1 476 728 600</b>	1 507 754 311
02	<b>Aides indirectes</b>		241 531 869 215 915 964	20 000 000 2 441 479	5 588 756 6 184 182	17 133 468	<b>267 120 625</b> <b>241 675 093</b>	267 120 625
03	<b>Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives</b>	81 378 865 76 422 326	50 603 373 49 351 940		5 688 566 5 518 109		<b>137 670 804</b> <b>131 292 375</b>	137 670 804
04	<b>Pilotage et animation du programme</b>		72 983 011 99 201 947				<b>72 983 011</b> <b>99 201 947</b>	72 983 011
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>81 378 865</b>	<b>387 573 398</b>	<b>20 000 000</b>	<b>1 487 727 508</b>	<b>4 848 980</b>	<b>1 981 528 751</b>	1 985 528 751
Ouvertures par voie de FDC et ADP		0		+6 513 828			<b>+6 513 828</b>	
Ouvertures/annulations (hors FDC et ADP)		-4 514 005		-31 433 495			<b>-35 947 500</b>	
<b>Total des AE ouvertes</b>		<b>76 864 860</b>		<b>1 875 230 219</b>			<b>1 952 095 079</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>76 422 326</b>	<b>387 657 353</b>	<b>2 441 479</b>	<b>1 462 296 098</b>	<b>20 080 759</b>	<b>1 948 898 015</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008								
01	<b>Aides directes</b>		22 455 145 21 462 369		1 476 450 186 1 450 635 892	4 848 980 4 502 894	<b>1 503 754 311</b> <b>1 476 601 155</b>	1 507 754 311
02	<b>Aides indirectes</b>		241 531 869 215 916 501	4 000 000 1 003 043	5 588 756 5 701 622	4 596 394	<b>251 120 625</b> <b>227 217 560</b>	251 120 625
03	<b>Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives</b>	81 378 865 76 422 326	50 603 373 49 357 720		5 688 566 5 518 109		<b>137 670 804</b> <b>131 298 155</b>	137 670 804
04	<b>Pilotage et animation du programme</b>		72 983 011 99 201 947				<b>72 983 011</b> <b>99 201 947</b>	72 983 011
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>81 378 865</b>	<b>387 573 398</b>	<b>4 000 000</b>	<b>1 487 727 508</b>	<b>4 848 980</b>	<b>1 965 528 751</b>	1 969 528 751
Ouvertures par voie de FDC et ADP		0		+6 513 828			<b>+6 513 828</b>	
Ouvertures/annulations (hors FDC et ADP)		-4 514 005		-31 433 495			<b>-35 947 500</b>	
<b>Total des CP ouverts</b>		<b>76 864 860</b>		<b>1 859 230 219</b>			<b>1 936 095 079</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>76 422 326</b>	<b>385 938 537</b>	<b>1 003 043</b>	<b>1 461 855 623</b>	<b>9 099 288</b>	<b>1 934 318 817</b>	

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007							
01	<b>Aides directes</b>		22 455 145 44 901 487	1 411 772 767 1 386 928 168	7 048 980 1 513 624	<b>1 441 276 892</b>	<b>1 446 276 892</b> <b>1 433 343 279</b>
02	<b>Aides indirectes</b>		222 485 814 238 672 514	6 487 425 7 098 767		<b>228 973 239</b>	<b>228 973 239</b> <b>245 771 281</b>
03	<b>Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives</b>	73 000 068 68 960 257	33 603 373 31 391 831	5 447 066 5 337 669		<b>112 050 507</b>	<b>112 050 507</b> <b>105 689 757</b>
04	<b>Pilotage et animation du programme</b>		64 579 066 68 696 751	30 000		<b>64 609 066</b>	<b>64 609 066</b> <b>68 696 751</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>73 000 068</b>	<b>343 123 398</b>	<b>1 423 737 258</b>	<b>7 048 980</b>	<b>1 846 909 704</b>	<b>1 851 909 704</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>68 960 257</b>	<b>383 662 583</b>	<b>1 399 364 604</b>	<b>1 513 624</b>		<b>1 853 501 068</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007							
01	<b>Aides directes</b>		22 455 145 14 822 010	1 411 772 767 1 416 189 625	7 048 980 2 290 158	<b>1 441 276 892</b>	<b>1 446 276 892</b> <b>1 433 301 793</b>
02	<b>Aides indirectes</b>		222 485 814 238 671 349	6 487 425 7 099 931		<b>228 973 239</b>	<b>228 973 239</b> <b>245 771 280</b>
03	<b>Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives</b>	73 000 068 68 960 257	33 603 373 31 422 514	5 447 066 5 339 171		<b>112 050 507</b>	<b>112 050 507</b> <b>105 721 942</b>
04	<b>Pilotage et animation du programme</b>		64 579 066 68 696 751	30 000		<b>64 609 066</b>	<b>64 609 066</b> <b>68 696 751</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>73 000 068</b>	<b>343 123 398</b>	<b>1 423 737 258</b>	<b>7 048 980</b>	<b>1 846 909 704</b>	<b>1 851 909 704</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>68 960 257</b>	<b>353 612 624</b>	<b>1 428 628 727</b>	<b>2 290 158</b>		<b>1 853 491 766</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

**Avertissement**

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Aides directes	1 602 097 247
02	Aides indirectes	223 195 941
03	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	132 694 144
04	Pilotage et animation du programme	99 054 632
<b>Total</b>		<b>2 057 041 964</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	68 960 257	81 378 865	76 422 326	68 960 257	81 378 865	76 422 326
Rémunérations d'activité	42 506 969	50 343 933	45 895 088	42 506 969	50 343 933	45 895 088
Cotisations et contributions sociales	26 163 680	30 784 274	30 179 120	26 163 680	30 784 274	30 179 120
Prestations sociales et allocations diverses	289 608	250 658	348 118	289 608	250 658	348 118
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	383 662 583	387 573 398	387 657 353	353 612 624	387 573 398	385 938 537
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	33 450 481	3 000 000	4 750 669	3 463 402	3 000 000	3 024 918
Subventions pour charges de service public	350 212 102	384 573 398	382 906 684	350 149 222	384 573 398	382 913 619
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>		20 000 000	2 441 479		4 000 000	1 003 043
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		20 000 000	2 441 479		4 000 000	1 003 043
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	1 399 364 604	1 487 727 508	1 462 296 098	1 428 628 727	1 487 727 508	1 461 855 623
Transferts aux ménages	1 388 680 009	1 476 444 186	1 446 001 267	1 417 944 132	1 476 444 186	1 446 042 558
Transferts aux entreprises			5 121 950			4 641 200
Transferts aux autres collectivités	10 684 595	11 283 322	11 172 881	10 684 595	11 283 322	11 171 865
<b>Titre 7. Dépenses d'opérations financières</b>	1 513 624	4 848 980	20 080 759	2 290 158	4 848 980	9 099 288
Prêts et avances	1 513 624	4 848 980	4 297 291	2 290 158	4 848 980	4 502 894
Dotations en fonds propres			15 783 468			4 596 394
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>1 981 528 751</b>			<b>1 965 528 751</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)		-4 514 005			-4 514 005	
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		-24 919 667			-24 919 667	
<b>Total (*)</b>	<b>1 853 501 068</b>	<b>1 952 095 079</b>	<b>1 948 898 015</b>	<b>1 853 491 766</b>	<b>1 936 095 079</b>	<b>1 934 318 817</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouvertes en 2008	Ouverts en 2007	Prévus en LFI pour 2008	Ouverts en 2008
Dépenses de personnel	0		0	0		0
Autres natures de dépenses	3 700 469	4 000 000	6 513 828	3 700 469	4 000 000	6 513 828
<b>Total</b>	<b>3 700 469</b>	<b>4 000 000</b>	<b>6 513 828</b>	<b>3 700 469</b>	<b>4 000 000</b>	<b>6 513 828</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## DÉCRET DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/10/2008						2 000 000		2 000 000

## DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/11/2008					4 514 005		4 514 005	

## ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		566 505		566 505	0	0	0	0
28/03/2008					0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>566 505</b>		<b>566 505</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## OUVERTURES PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUIT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/02/2008	0	83 531	0	83 531				
04/03/2008	0	196 241	0	196 241				
11/03/2008	0	173 699	0	173 699				
17/03/2008	0	113 956	0	113 956				
20/03/2008	0	40 111	0	40 111				
25/03/2008	0	139 674	0	139 674				
31/03/2008	0	24 270	0	24 270				
03/04/2008	0	49 314	0	49 314				
07/04/2008	0	36 336	0	36 336				
10/04/2008	0	32 909	0	32 909				
14/04/2008	0	98 533	0	98 533				
17/04/2008	0	84 220	0	84 220				
21/04/2008	0	162 042	0	162 042				
24/04/2008	0	44 423	0	44 423				

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/04/2008	0	16 208	0	16 208				
02/05/2008	0	49 815	0	49 815				
05/05/2008	0	1 900 000	0	0				
05/05/2008	0	12 025	0	12 025				
19/05/2008	0	159 378	0	159 378				
22/05/2008	0	19 514	0	19 514				
26/05/2008	0	23 250	0	23 250				
29/05/2008	0	55 443	0	55 443				
02/06/2008	0	57 077	0	57 077				
05/06/2008	0	55 670	0	55 670				
09/06/2008	0	21 650	0	21 650				
12/06/2008	0	107 435	0	107 435				
16/06/2008	0	37 791	0	37 791				
19/06/2008	0	60 045	0	60 045				
23/06/2008	0	50 390	0	50 390				
26/06/2008	0	52 309	0	52 309				
30/06/2008	0	26 184	0	26 184				
15/07/2008	0	612 667	0	612 667				
21/07/2008	0	24 278	0	524 278				
24/07/2008	0	282 980	0	282 980				
28/07/2008	0	40 491	0	40 491				
31/07/2008	0	52 563	0	52 563				
04/08/2008	0	11 834	0	11 834				
07/08/2008	0	90 616	0	90 616				
11/08/2008	0	13 036	0	13 036				
14/08/2008	0	15 745	0	15 745				
19/08/2008	0	10 384	0	10 384				
21/08/2008	0	9 684	0	9 684				
25/08/2008	0	10 854	0	10 854				
28/08/2008	0	37 651	0	37 651				
01/09/2008	0	23 071	0	23 071				
04/09/2008	0	85 789	0	85 789				
08/09/2008	0	23 462	0	23 462				
11/09/2008	0	25 471	0	25 471				
15/09/2008	0	18 622	0	18 622				
18/09/2008	0	15 214	0	15 214				
03/11/2008	0	71 884	0	71 884				
06/11/2008	0	19 045	0	19 045				
29/09/2008	0	131 325	0	131 325				
02/10/2008	0	12 077	0	1 112 077				
06/10/2008	0	17 841	0	17 841				
09/10/2008	0	45 975	0	45 975				
13/10/2008	0	18 806	0	18 806				
16/10/2008	0	79 061	0	79 061				
20/10/2008	0	52 175	0	52 175				
23/10/2008	0	26 710	0	26 710				
28/10/2008	0	34 929	0	34 929				
10/11/2008	0	15 801	0	15 801				
17/11/2008	0	28 896	0	28 896				
21/11/2008	0	27 308	0	27 308				
24/11/2008	0	24 024	0	24 024				
27/11/2008	0	35 045	0	35 045				
01/12/2008	0	32 655	0	32 655				
04/12/2008	0	26 930	0	26 930				

## Vie étudiante

Programme n° 231 CRÉDITS DU PROGRAMME

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/12/2008	0	26 764	0	26 764				
11/12/2008	0	60 683	0	60 683				
16/12/2008	0	53 750	0	53 750				
22/12/2008	0	149 593	0	449 593				
29/12/2008	0	86 243	0	86 243				
02/01/2009	0	25 807	0	25 807				
12/01/2009	0	22 646	0	22 646				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>6 513 828</b>	<b>0</b>	<b>6 513 828</b>				

## LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008	0	0	0	0		30 000 000		30 000 000

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>7 080 333</b>	<b>0</b>	<b>7 080 333</b>	<b>4 514 005</b>	<b>32 000 000</b>	<b>4 514 005</b>	<b>32 000 000</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>3</sup>**Avertissement**

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2008 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2008. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2008.

## — DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (3)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
110242	<b>Réduction d'impôt pour frais de scolarité dans l'enseignement supérieur</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Développer l'enseignement supérieur</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 1 041 000 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 1992 - Dernière modification : 2002 - CGI : 199 quater F</i>	170	175	175
120132	<b>Exonération des salaires perçus par les jeunes exerçant une activité pendant leurs congés scolaires ou universitaires</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Aider les étudiants qui travaillent. Développer les boulots d'été des lycéens et étudiants</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2004 - Dernière modification : 2007 - CGI : 81-36°</i>	10	50	50
110238	<b>Crédit d'impôt à raison des intérêts des prêts souscrits entre le 1er septembre 2005 et le 31 décembre 2008 en vue du financement de leurs études par les personnes âgées de vingt-cinq ans au plus</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Développer l'enseignement supérieur (étudiants modestes)</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 15 700 ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2005 - Dernière modification : 2005 - CGI : 200 terdecies</i>	1	1	2
<b>Coût total des dépenses fiscales<sup>4</sup></b>		<b>181</b>	<b>226</b>	<b>227</b>

<sup>3</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

<sup>4</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2008 ou 2007) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## Vie étudiante

Programme n° 231 | CRÉDITS DU PROGRAMME

## DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (4)

(En millions d'euros)

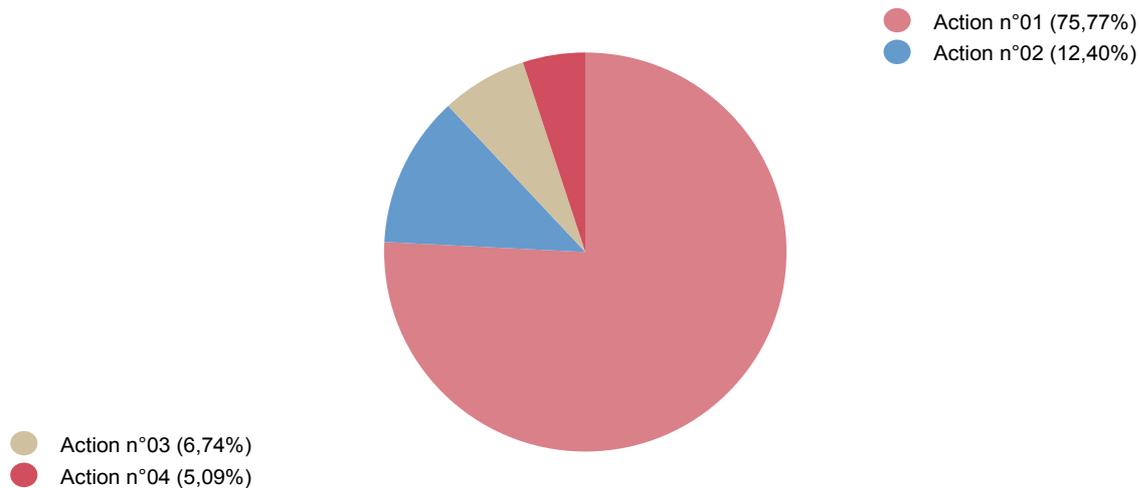
Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
730207	<p><b>Taux de 5,5 % pour les recettes provenant de la fourniture des repas par les cantines d'entreprises ou d'administrations, ainsi que pour les repas livrés par des fournisseurs extérieurs aux cantines, scolaires et universitaires notamment, qui restent exonérées de TVA</b></p> <p>Taxe sur la valeur ajoutée</p> <p><i>Objectif : Aider le secteur de la restauration collective</i>  <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1968 - Dernière modification : 1969 - CGI : 279-a bis</i></p>	740	790	770
120109	<p><b>Exonération du salaire des apprentis</b></p> <p>Impôt sur le revenu</p> <p><i>Objectif : Développer l'apprentissage</i>  <i>Bénéficiaires 2007 : 387 000 ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1977 - Dernière modification : 2005 - CGI : 81 bis</i></p>	210	250	240
120110	<p><b>Exonération des indemnités de stage en entreprise versées aux élèves et étudiants</b></p> <p>Impôt sur le revenu</p> <p><i>Objectif : Augmenter les stages en entreprises</i>  <i>Bénéficiaires 2007 : 1 200 000 ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1958 - Dernière modification : 1958 - CGI : DA : DB5F1131</i></p>	40	45	40
410102	<p><b>Exonération de la taxe sur les salaires afférente au personnel des cantines</b></p> <p>Taxe sur les salaires</p> <p><i>Objectif : Aider le secteur de la restauration collective</i>  <i>Bénéficiaires 2007 : 0 entreprises - Méthode de chiffrage : - Fiabilité : - Création : 1969 - Dernière modification : 2007 - CGI : DA : DB5L1322</i></p>	-	1	-
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>990</b>	<b>1 086</b>	<b>1 050</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Aides directes	1 476 728 600	1 476 601 155	1 482 262 559	1 602 097 247	1 607 789 968
02	Aides indirectes	241 675 093	227 217 560	383 216 568	223 195 941	356 534 604
03	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	131 292 375	131 298 155	195 327 522	132 694 144	172 883 853
04	Pilotage et animation du programme	99 201 947	99 201 947	0	99 054 632	0
<b>Total</b>		<b>1 948 898 015</b>	<b>1 934 318 817</b>	<b>2 060 806 649</b>	<b>2 057 041 964</b>	<b>2 137 208 425</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise deux grands objectifs : en premier lieu, promouvoir une égalité d'accès à l'enseignement supérieur et de réussite, en second lieu, assurer un suivi sanitaire efficace de la population étudiante, développer ses pratiques des activités sportives et culturelles et son engagement dans la vie démocratique et associative.

L'effort des pouvoirs publics porte d'une part sur la mise en place d'un système d'aides sociales performant et juste, visant à aider en priorité les étudiants issus des milieux les plus modestes, d'autre part sur des moyens permettant l'amélioration des conditions de vie des étudiants et, en particulier, des étudiants handicapés.

Les moyens consacrés à l'aide sociale en faveur des étudiants inscrits dans les filières de l'enseignement supérieur relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de l'éducation nationale (y compris les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs) se décomposent en deux parties :

- les moyens financiers alloués directement aux étudiants : bourses, secours d'études, prêts d'honneur, allocation d'installation étudiante.
- les moyens finançant des services destinés aux étudiants : actions menées en faveur du logement, de la restauration des étudiants et des aides médicales et socio-éducatives.

### Acteurs et pilotage du programme

Le directeur général de l'enseignement supérieur, responsable du programme, s'appuie dans la mise en œuvre de la politique d'aide sociale en faveur des étudiants, d'une part sur le réseau des œuvres universitaires constitué du centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS et CROUS) et d'autre part, sur les établissements d'enseignement supérieur.

Le réseau des œuvres universitaires et scolaires a pour mission :

- d'améliorer et de faciliter les conditions de vie et de travail des étudiants qui fréquentent les établissements d'enseignement supérieur en France (logement et restauration essentiellement, mais aussi bourses, aides sociales accès à la culture, offre d'emplois temporaires) ;
- d'accueillir les étudiants étrangers et de favoriser la mobilité en Europe.

Les établissements d'enseignement supérieur ont, quant à eux, en charge la prévention dans le domaine de la santé ainsi que les activités sportives, culturelles et associatives.

Le pilotage du programme repose notamment sur les contrats entre l'État et ses opérateurs qui précisent les objectifs et les engagements des parties. Des indicateurs associés permettent d'en suivre la réalisation.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Aides directes
- ACTION n° 02 : Aides indirectes
- ACTION n° 03 : Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives
- ACTION n° 04 : Pilotage et animation du programme

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF n° 1 : Promouvoir une égale probabilité d'accès des différentes classes sociales aux formations de l'enseignement supérieur

#### INDICATEUR 1.1 : Accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans selon leur origine sociale

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Employeurs, cadres, professions intermédiaires	%	77	74	79	78		80,5
Employés, Ouvriers	%	40	40	47	44		50
Ensemble des jeunes de 20-21 ans	%	55	55	58	56		60

#### Commentaires techniques

Source de données : DEPP

Les données sont tirées d'une enquête trimestrielle auprès des ménages : l'enquête INSEE Emploi en continu.

L'échantillon porte sur 2 300 jeunes par trimestre (milieux sociaux confondus) dont 1 000 enfants d'ouvriers et d'employés et 800 d'employeurs de cadres et de professions intermédiaires.

Le champ porte sur l'ensemble des ménages ordinaires de France métropolitaine.

Les limites tiennent à un échantillon de faible dimension, les variations d'une année sur l'autre de moins de 6,1 points (1000) étant peu significatives.

Disponible en septembre n+1 pour l'année n.

#### INDICATEUR 1.2 : Evolution de la représentation des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Equivalent "L" Ouvriers,employés	%	29,1	29,3	29,7	29,7	29,4	33
Equivalent "M" Ouvriers,employés	%	19,3	19,4	19,7	19,7	19,1	21
Equivalent "D" Ouvriers,employés	%	13,7	14	14,3	14,3	14,2	15,5

#### Commentaires techniques

Source des données : DEPP

Les données administratives sont recueillies grâce au système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

#### INDICATEUR 1.3 : Taux de réussite des boursiers par rapport aux non-boursiers

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2008 Cible PAP 2008
(1)Ecart de taux de réussite en Licence	Points						
(1a)Taux de réussite des boursiers en Licence	%		114,1	-			-
(1b)Taux de réussite des non boursiers en Licence	%			-			-
(2)Ecart de taux de réussite en Master	Points						

## Vie étudiante

Programme n° 231 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2008 Cible PAP 2008
(2a) Taux de réussite des boursiers en Master	%		115,9	-			-
(2b) Taux de réussite des non boursiers en Master	%			-			-

**Commentaires techniques**

Source de données : DEPP

Les données administratives sont issues du système de gestion des bourses AGLAE et du système d'information sur le suivi de l'étudiant SISE. L'appariement des deux systèmes est réalisé grâce à l'attribution d'un identifiant national étudiant.

L'indicateur compare la réussite des étudiants boursiers sur critères sociaux à celle des étudiants non boursiers : inférieur à 100 si les boursiers ont une réussite relative plus faible que celle des non boursiers, égal à 100 si elle est identique et supérieur à 100 si elle est plus forte.

**INDICATEUR 1.4 : Taux de paiement des bourses sur critères sociaux pour les mois de novembre et de décembre**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Nombre	Nombre						-
pourcentage d'étudiants ayant reçu le 1er versement de leur bourse avant le 30/11	%	83,12	91,4	85	92	95,16	92
Nombre	Nombre						-
pourcentage d'étudiants ayant reçu le 1er versement de leur bourse avant le 30/12	%	92,2	95,4	93	96	97,79	98

**Commentaires techniques**

Sources des données : CNOUS

Le taux de paiement prend en compte les boursiers sur critères sociaux, hors ceux à taux 0.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le premier objectif affiché pour le programme 231 est de promouvoir une égale probabilité d'accès des différentes classes sociales aux formations de l'enseignement supérieur. Les études statistiques montrent en effet que les chances d'accès et de réussite des étudiants sont fortement corrélées à la situation économique de la famille.

Les quatre indicateurs qui sont associés à cet objectif doivent permettre de mesurer les progrès réalisés en termes de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et de réussite dans les études.

La réalisation 2008 de l'indicateur 1-1 « accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans selon leur origine sociale » n'est pas connue au moment de l'élaboration du RAP, son exploitation n'intervenant qu'en septembre n+1 pour l'année n. Depuis 2006, on constate que les résultats de l'indicateur 1-2 « évolution de la représentation des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation » présentent une progression certes légère mais constante, sauf en 2008 pour le cursus master qui affiche un fléchissement. Cependant, il faut rappeler que pour ces deux indicateurs sociologiques, les variations, appréciées annuellement, sont trop restreintes pour permettre une interprétation vraiment fiable, d'autant que la faiblesse de l'échantillon limite sa représentativité. Le second indicateur présente une autre limite qui tient au caractère déclaratif des informations exploitées.

Les effets de la politique volontariste menée par le gouvernement pour aider les jeunes issus des milieux défavorisés et des classes moyennes à revenus modestes doivent faire évoluer ces indicateurs à la hausse. La réforme des bourses sur critères sociaux avec la création d'un 6<sup>ème</sup> échelon, le décontingement des aides au mérite pour les bacheliers mention très bien, le rehaussement des plafonds de ressources de 3,2% pour le calcul des droits à bourse et l'élargissement du vivier de l'échelon 0 à la rentrée universitaire 2008 sont autant de facteurs d'incitation à la poursuite d'études supérieures pour des jeunes qui pourraient y renoncer pour des raisons financières. Le plan licence, l'orientation active, l'accompagnement plus personnalisé des étudiants au moyen notamment du tutorat jouent

également un rôle prépondérant : ces dispositifs contribuent à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur mais aussi à la réduction du taux d'abandon et d'échec qui sont plus nombreux chez les jeunes issus de milieu défavorisé.

L'indicateur 1-3 sur le taux de réussite des boursiers par rapport aux non boursiers n'avait pas encore été jusqu'à présent renseigné car son exploitation est liée à la mise en relation de deux systèmes d'information pour laquelle l'avis de la CNIL est requis. Le calcul de cet indicateur présenté dans le RAP diffère de la présentation initiale retenue puisqu'il s'agissait au départ de suivre une cohorte d'étudiants depuis leur entrée en L1. Cette approche aurait repoussé les résultats au RAP 2009.

Les ratios obtenus, tant pour la licence que pour le master 2, montrent un taux de réussite supérieur chez les étudiants boursiers par rapport aux non boursiers. Des statistiques développées par quelques établissements aboutissent à la même constatation.

Cependant, ces résultats doivent être pris avec précaution : ils portent sur un vivier d'étudiants en 3<sup>ème</sup> année et en 5<sup>ème</sup> année d'études qui ne tient pas compte des sélections qui se sont produites dans les années d'études antérieures ni des réorientations. On peut avancer plusieurs facteurs d'explication.

La proportion de sorties du système universitaire dans les deux premières années est peut-être plus forte chez les étudiants boursiers que chez les non boursiers, ce qui entrainerait une présence plus forte des meilleurs éléments en 3<sup>ème</sup> année de licence et sans aucun doute en master 2. Ensuite, le calcul du taux de réussite n'est pas établi à partir des présents aux examens mais à partir du nombre d'inscrits. Or, les étudiants boursiers sont soumis à une obligation d'assiduité qui favorise la réussite. Enfin, parmi les étudiants non boursiers, un certain nombre, variable suivant les filières et le niveau d'études, travaillent en même temps qu'ils poursuivent leurs études. L'Observatoire de la vie étudiante évalue à 13% les étudiants qui exercent une activité parallèle aux études au moins à mi-temps. Quand le travail salarié atteint cette proportion, il devient concurrentiel des études et est un facteur d'échec.

L'indicateur 1-4 sur le taux de paiement des bourses à deux périodes du premier trimestre universitaire permet de mesurer la qualité et la rapidité du service rendu aux étudiants boursiers. L'augmentation du taux de paiement constaté en 2007 est confirmée en 2008. Au 30 novembre, le résultat (95,16%) dépasse la prévision 2008 mais aussi la cible 2012 fixée à 93%. De même, le résultat au 30 décembre (97,79%) atteint pratiquement la cible de 2012 (98%). Comme l'année précédente, les CROUS se sont mobilisés pour assurer dès le mois de septembre le versement de la première mensualité : elle a été mise en paiement pour 66,7% des boursiers sur critères sociaux au plus tard le 30 septembre contre 51% en 2007 et 23% en 2006. La généralisation de la procédure d'automatisation des échanges entre le système d'information des bourses et celui sur le suivi des étudiants dans les universités a généré naturellement une accélération des dossiers sociaux étudiants.

## OBJECTIF n° 2 : Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants en optimisant les coûts

### INDICATEUR 2.1 : Répartition de la couverture des besoins en logements

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Nombre de places pour 100 étudiants boursiers	Nombre	30,5	32,4	32,8	32,8	33,2	35
Nombre d'académies ayant un nombre de places pour 100 boursiers < 30	Nombre	9	7	6	6	6	4
Nombre d'académies ayant un nombre de places pour 100 boursiers > 40	Nombre	6	9	9	9	11	12

#### Commentaires techniques

Source de données : CNOUS/CROUS

Cet indicateur présente la moyenne de l'offre CROUS pour les étudiants boursiers. Son calcul résulte du rapport entre le nombre de places disponibles et le nombre de boursiers sur critères sociaux. Le nombre d'académies qui ne sont pas dans une fourchette moyenne permet de mesurer la disparité de l'offre et son évolution.

## Vie étudiante

Programme n° 231 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## INDICATEUR 2.2 : Bilan des enquêtes de satisfaction sur le logement et la restauration relevant du réseau des oeuvres

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Note attribuée par les étudiants sur la qualité des restaurants universitaires	Note sur 5	3,4		3,7			4
Note attribuée par les étudiants sur la qualité des logements universitaires	Note sur 5	2,8		3,2			4

## Commentaires techniques

Source des données : Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Cet indicateur est fondé sur l'enquête triennale de l'OVE sur les conditions de vie des étudiants. La dernière enquête date de 2006. Elle mesure la satisfaction des étudiants sur 10 critères notés sur 5. Pour l'indicateur, la seule note d'ensemble est retenue.

## INDICATEUR 2.3 : Coût de fonctionnement par lit en gestion directe et par repas

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Coût de fonctionnement par lit (1)	€/lit	1 972	2090	2 157		2165	2 244
Coût du repas (2)	€/repas	4,77	4,99	4,92		5,02	5,02

## Commentaires techniques

Source de données : CNOUS/CROUS

Les charges de fonctionnement par lit comprennent : les frais de personnel, les frais de fonctionnement et l'amortissement.

Les charges de fonctionnement par repas comprennent : les frais de personnels sur ressources propres, les frais de fonctionnement courant et l'amortissement des investissements et du gros œuvre sur ressources propres.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'objectif n°2 concerne directement l'amélioration des conditions matérielles de vie des étudiants au regard de deux activités, l'hébergement et la restauration menées par l'opérateur principal de ce programme, le CNOUS.

La montée en charge du plan Anciaux, amorcée en 2006, se confirme depuis 2007. Les crédits affectés aux dépenses d'investissement dans la subvention du CNOUS ont connu une sensible augmentation dans le budget 2008 : +16,75M€ pour les réhabilitations des cités traditionnelles et l'acquisition du premier équipement pour les constructions. A ces crédits, s'ajoutent ceux du CPER (20M€ d'AE et 4 M€ de CP) transférés du programme 150 vers le programme 231.

En 2008, le CNOUS déclare 6 000 réhabilitations et 3 228 constructions, ce qui porte l'offre globale de logements par le réseau des oeuvres à 156 538. Cette augmentation sensible s'illustre directement dans l'indicateur 2-1 « la répartition de la couverture des besoins en logement ».

En effet, le nombre de places pour 100 étudiants boursiers progresse par rapport aux résultats 2007 et dépasse un peu la prévision 2008. La moyenne nationale s'élève à 33,2%. La répartition de ces places au sein des académies évolue favorablement : 6 académies au lieu de 7 en 2007 ont un nombre de places pour 100 boursiers inférieur à 30 et 11 académies au lieu de 9 en 2007 ont un nombre de places supérieur à 40. Si l'évolution positive de cet indicateur tient majoritairement à l'augmentation de l'offre de logements, la diminution du nombre de boursiers pour l'année universitaire 2007-2008 est également à prendre en compte.

Le développement du plan Anciaux a également des répercussions sur l'indicateur 2-3 « le coût de fonctionnement par lit en gestion directe et par repas ». En effet, le coût de fonctionnement par lit continue à progresser et dépasse la prévision. La pratique des amortissements et des provisionnements induite par la politique de construction et de réhabilitation, l'augmentation de la surface des chambres et l'amélioration de leur confort entraînent des hausses de coût de fonctionnement, d'autant que l'année 2008 a été marquée par une flambée du prix des fluides. Ainsi, à

l'exception des charges de gestion courante qui affichent une baisse de 30%, les autres dépenses augmentent dans des proportions notables : les fluides : + 8,4%, les impôts et les taxes : + 8,3%, les amortissements : +24% et les provisions : +17%.

Comme en 2007, le domaine de la restauration a subi les augmentations tarifaires des fluides et des denrées alimentaires. Le coût du repas est de 5,02€ en 2008 contre 4,97€ en 2007 et atteint déjà le niveau proposé en cible 2012. Si ce secteur a subi une baisse de la fréquentation en 2007, on assiste en 2008 à une véritable reprise de l'activité. Le taux de fréquentation remonte et l'enquête « pannel RU » du CNOUS de décembre 2008 montre une augmentation de la satisfaction des étudiants, mesurée à partir de trois thèmes : la qualité de l'accueil, des repas et du cadre de vie. 74,47% des étudiants fréquentant les restaurants universitaires se déclarent satisfaits contre 72,73% en 2007. Le pourcentage d'étudiants non satisfaits passe de 18,33% en 2007 à 17,54% en 2008 et celui des « pas du tout satisfaits » de 1,71% à 1,35%.

### OBJECTIF n° 3 : Développer la prévention dans le domaine de la santé

#### INDICATEUR 3.1 : Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2012 Cible PAP 2008
Pourcentage d'étudiants inscrits dans les 3 premières années d'études ayant bénéficié au cours de l'année d'une visite médicale de prévention	%	25	22,7	28	23,5	24	33
Pourcentage d'étudiants inscrits dans les 3 premières années d'études ayant bénéficié au cours de l'année d'une visite médicale spécialisée (visite à la demande)	%	13,2	13,5	16		13,8	22

#### Commentaires techniques

Source des données : enquête annuelle DGES

L'enquête est effectuée auprès des services de médecine préventive et de promotion de la santé des universités. Elle ne prend pas notamment en compte les étudiants inscrits dans les CPGE et les STS.

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

La prévention et la promotion de la santé est au cœur des conditions de la vie étudiante. L'augmentation en 2008 de la dotation de fonctionnement des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé a accompagné la refonte du décret relatif à l'organisation de ces services et a permis de prendre en compte l'évolution de leurs missions dorénavant renforcées et élargies. L'indicateur qui porte sur la visite médicale de prévention effectuée au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur, fournit des résultats en légère progression par rapport à ceux de 2007. Cependant, l'enquête menée par la direction générale de l'enseignement supérieur ne donne pas toute satisfaction : une dizaine d'établissements n'a pas répondu et parmi les réponses, une dizaine également n'est pas exploitable dans le cadre de cet indicateur car les statistiques tenues par les universités reposent sur le nombre de visites et non sur le nombre d'étudiants reçus. Les résultats du sous-indicateur relatif à la visite médicale de prévention présentent encore plus d'incertitudes, le suivi se faisant très majoritairement en nombre de visites.

Le renseignement de cet indicateur est appelé à se fiabiliser prochainement grâce à une vaste enquête informatisée permettant d'établir un bilan d'activités des SUMPPS, à la fois par université et au plan national. Elle fournira un panorama complet des missions remplies, des actions menées et des moyens mis en jeu. Parallèlement, avec l'appui des deux ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la santé et des sports, de plus en plus de SUMPPS devraient s'équiper de logiciels informatiques de gestion des dossiers de santé permettant l'extraction de données à la fois quantitatives et qualitatives.

## Vie étudiante

Programme n° 231 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement			
	Prévision LFI Consommation	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01 Aides directes			1 503 754 311 1 476 728 600	1 507 754 311 1 476 728 600		1 503 754 311 1 476 601 155	1 507 754 311 1 476 601 155
02 Aides indirectes			267 120 625 241 675 093	267 120 625 241 675 093		251 120 625 227 217 560	251 120 625 227 217 560
03 Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	81 378 865 76 422 326	56 291 939 54 870 049	137 670 804 131 292 375	137 670 804 131 292 375	81 378 865 76 422 326	56 291 939 54 875 829	137 670 804 131 298 155
04 Pilotage et animation du programme		72 983 011 99 201 947	72 983 011 99 201 947	72 983 011 99 201 947		72 983 011 99 201 947	72 983 011 99 201 947
Total des crédits prévus en LFI		81 378 865 1 900 149 886	1 985 528 751	1 985 528 751	81 378 865	1 884 149 886	1 969 528 751
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		-4 514 005 -24 919 667	-29 433 672	-29 433 672	-4 514 005	-24 919 667	-29 433 672
Total des crédits ouverts		76 864 860 1 875 230 219	1 952 095 079	1 952 095 079	76 864 860	1 859 230 219	1 936 095 079
Total des crédits consommés		76 422 326 1 872 475 689	1 948 898 015	1 948 898 015	76 422 326	1 857 896 491	1 934 318 817
Crédits consommés - crédits ouverts		-442 534 -2 754 530	-3 197 064	-3 197 064	-442 534	-1 333 728	-1 776 262

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Catégorie d'emploi	Emplois exprimés en ETPT							Dépenses
	Transferts de gestion 2007	Réalisation 2007	LFI 2008	Transferts de gestion 2008	Réalisation 2008	Écart à la LFI 2008 (après transferts)	Évolution des effectifs entre 2007 et 2008 (périmètre constant 2008)	Réalisation 2008
	1	2	3	4	5	5 - (3 + 4)	(5 - 4) - (2 - 1)	
Enseignants du 2nd degré		486	531		486	-45	0	32 715 792
Enseignants chercheurs et assimilés			5		5	+5	0	374 253
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants		340	426		337	-89	-3	15 680 258
Personnels d'encadrement		2	3		6	+3	+4	402 670
Personnels administratif, technique et de service		608	727		719	-8	+111	27 249 353
<b>Total</b>		<b>1 441</b>	<b>1 687</b>		<b>1 553</b>	<b>-134</b>	<b>+112</b>	<b>76 422 326</b>

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Rémunérations d'activité	50 343 933	45 895 088	50 343 933	45 895 088
Cotisations et contributions sociales	30 784 274	30 179 120	30 784 274	30 179 120
Prestations sociales et allocations diverses	250 658	348 118	250 658	348 118

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

Catégorie d'emploi	Sorties exprimées en ETP		Entrées exprimées en ETP	
	Réalisation	dont départs en retraite	Réalisation	dont mouvements entre programmes du ministère
Enseignants du 2nd degré	24	22	24	
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants	21	13	30	
Personnels administratif, technique et de service	31	21	30	
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>56</b>	<b>84</b>	

Sur le programme « Vie étudiante », 1 553 ETPT ont été consommés en 2008, soit 92,05% des 1 687 ETPT, inscrits en LFI 2008.

37,6% des emplois sont des agents de catégorie A, 30,8% des agents de catégorie B et 31,6% relèvent de la catégorie C.

Sur l'ensemble des catégories d'emplois, 4,5 % sont des personnels non titulaires.

Ce décalage (-134 ETPT) entre la prévision et l'exécution 2008 sur le programme 231, est notamment dû à une sous-consommation de la catégorie d'emplois « Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves » (-89 ETPT), en raison de l'imputation réalisée sur le programme 150 des personnels médico-sociaux, alors que ces emplois ont été inscrits sur le P231.

### SORTIES REALISEES EN 2008

Pour l'exercice 2008, 76 sorties ont été enregistrées dont 56 départs à la retraite (22 enseignants du second degré, 21 personnels administratifs, techniques et de services et 13 personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants), alors que les prévisions étaient de 45 départs à la retraites.

### ENTREES REALISEES EN 2008

En 2008, 84 entrées ont eu lieu dont 24 pour la catégorie enseignants du second degré, 30 pour les personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et 30 au titre des personnels administratifs, technique et de service.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	ETPT	ETP
Administration centrale		
Services déconcentrés		
Services à l'étranger		
Autres	1 553	1 561
<b>Total</b>	<b>1 553</b>	<b>1 561</b>

Les effectifs de la rubrique « autres » correspondent aux emplois affectés dans les établissements d'enseignement supérieur dont la rémunération est imputée sur le Titre 2 du programme « Vie étudiante ».

## Vie étudiante

Programme n° 231 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Prévision	Réalisation
ETPT			
03	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 687	1 553
<b>Total</b>		<b>1 687</b>	<b>1 553</b>
Transferts de gestion			

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale	(en millions d'euros)
Socle Exécution 2007 retraitée	49,8
<i>Exécution 2007 hors CAS Pensions</i>	49,8
<i>Changements de périmètre du programme 2008/2007</i>	0
<i>Débasage/rebasage dépenses non reconductibles</i>	
Impact du schéma d'emplois	
<i>EAP schéma d'emplois 2007</i>	
<i>Schéma d'emplois 2008</i>	
Mesures catégorielles	0,5
Mesures générales	0
<i>EAP augmentation du point d'indice 2007</i>	0
<i>Augmentation du point d'indice en 2008</i>	0
<i>GIPA</i>	0
<i>Mesures bas salaires</i>	
GVT solde	0
<i>GVT positif</i>	0
<i>GVT négatif</i>	0
Autres	0
<b>Total</b>	<b>50,3</b>

## MESURES GÉNÉRALES

Le montant des dépenses de personnel s'est élevé en 2008, à 76,42 M€, pour une dotation prévue en loi de finances initiale de 81,38 M€, soit une moindre dépense de 4,96 M€ représentant 6,09% de la dotation initiale.

Ce solde positif a permis un décret d'avance en fin de gestion à hauteur de 4,51 M€ afin de financer pour partie l'insuffisance de crédits constatée sur le P150.

Les rémunérations d'activité et les indemnités ont constitué une dépense de 45,89 M€ dont 41,54 M€ au titre des rémunérations d'activité et 4,35 M€ au titre des indemnités. Les cotisations sociales ont représenté une dépense de 30,18 M€ dont 22,48 M€ au titre du CAS pensions et ATI et 7,70 M€ au titre des autres cotisations. Ce dernier montant comprend 0,37 M€ au titre des cotisations du régime général de sécurité sociale et de retraite complémentaire des agents non titulaires. Le montant des prestations sociales s'est élevé à 0,35 M€.

Entre les années 2007 et 2008, la dépense de masse salariale a progressé, à périmètre constant, de 4,71 M€, soit une augmentation de + 6,84%.

Les hausses de la valeur du point fonction publique au 1<sup>er</sup> mars 2008 (+0,5%) et au 1<sup>er</sup> octobre 2008 (+0,3%), ainsi que l'effet de report des hausses intervenues en 2007, ont représenté une dépense supplémentaire de 0,38 M€ dont 0,11 M€ au titre du CAS pensions.

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), prévue par le décret n°2008-539 du 6 juin 2008, a été versée pour un montant de 0,09 M€.

## PRINCIPALES MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETPT concernés	Mois	Coût 2008	Coût en année pleine
Effets extension année pleine mesures 2007				
Mesures indemnitaires			500 000	500 000
<i>mesures indemnitaires des personnels non-enseignants</i>	1 156	12	500 000	500 000
<b>Total</b>	<b>1 156</b>		<b>500 000</b>	<b>500 000</b>

(1) les indications figurant dans cette colonne correspondent aux effectifs bénéficiant de ces mesures.

La mise en œuvre des mesures catégorielles a occasionné une dépense supplémentaire de 0,5 M€ qui a permis de financer l'amélioration du régime indemnitaire des personnels non - enseignants.

## AUTRES EFFETS DE STRUCTURE

## CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS ET PRESTATIONS SOCIALES

	Réalisation 2007	LFI 2008	Réalisation 2008
Contributions employeurs au CAS Pensions	19 150 796	24 959 244	22 484 214
<i>Civils (y.c. ATI)</i>	19 150 796	24 959 244	22 484 214
<i>Militaires</i>			
<i>Ouvriers d'État (subvention d'équilibre FSPOEIE)</i>			
Contributions employeurs au FNAL	112 873	208 165	204 931

Le montant total de la dépense relative aux cotisations au Cas pensions et ATI est de 22,48 M€, dont 22,36 M€ au titre du Cas pensions et 0,12 M€ au titre de l'ATI.

L'impact du passage du taux de CAS pensions (y compris ATI) de 51,05% à 56,02 % a représenté une augmentation de la dépense de 1,87 M€.

La cotisation CNAF s'est élevée à un montant de 2,19 M€, soit + 0,17 M€ par rapport à la gestion 2007.

La cotisation FNAL a représenté une dépense de 0,20 M€, soit + 0,09 M€ consécutif au passage du taux de 0,3% à 0,5%.

## PRESTATIONS SOCIALES

La dépense relative aux prestations sociales et familiales, s'est élevée à 0,35 M€ pour une dotation initiale de 0,25 M€.

Elle se répartit de la manière suivante :

- 0,22 M€ au titre de l'indemnisation des congés de longue durée, des rentes accident du travail et maladie professionnelle, du capital décès et autres prestations,
- 0,04 M€ au titre des allocations de retour à l'emploi,
- 0,09 M€ au titre de la prise en charge des trajets domicile travail.

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

Les crédits inscrits au PAP 2008 d'un montant de 1.869,07 M€ en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) ont fait l'objet d'amendements parlementaires à hauteur de :

- 11,0 M€ en AE et en CP en faveur du logement étudiant,
- 20,0 M€ en AE et 4,0 M€ en CP au titre des CPER « Vie étudiante »,
- 0,08 M€ en AE et en CP pour la réserve parlementaire.

Ainsi les crédits ouverts en loi de finances initiale 2008 (hors fonds de concours) s'élèvent à 1.900,15 M€ en AE et 1.884,15 M€ en CP.

Les crédits consommés sur ce programme s'élèvent à 1.872,48 M€ en AE et à 1.857,90 M€ en CP, soit un écart de 27,67 M€ en AE et 26,25 M€ en CP, par rapport aux crédits ouverts en loi de finances initiale.

Ces écarts se justifient par des mouvements de crédits ayant affecté le programme 231 en cours de gestion à savoir :

- une annulation de crédits imputée sur la réserve de précaution à hauteur de 30,0 M€ ;
- un transfert de 2,0 M€ vers le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique pour assurer le financement de l'allocation pour la diversité dans la fonction publique créée par ce ministère depuis le 1er septembre 2007 parallèlement à la suppression des bourses de service public du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- un report de crédits de la gestion 2007 à hauteur de 0,57 M€ en AE = CP ;
- l'ouverture de crédits de fonds de concours à hauteur de 6,51 M€ (4,6 M€ au titre des remboursements de prêts d'honneur et 1,9 M€ au titre des participations des collectivités territoriales aux CPER).

Dans ces conditions, les crédits non consommés en fin de gestion s'élèvent à 2,75 M€ en AE et 1,33 M€ en CP, dont 0,62 M€ en AE et 0,92 M€ en CP de rattachements tardifs de crédits de fonds de concours (0,62 M€ en AE et en CP au titre des remboursements de prêts d'honneur et 0,3 M€ en CP au titre des participations des collectivités territoriales aux CPER), les crédits de fonds de concours sont reportés sur la gestion 2009.

Ainsi, 99,99 % des crédits disponibles ont été utilisés au cours de l'exercice 2008.

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

### Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2008	Prévision 2008		Consommation 2008	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Aides indirectes 02	194 900 000			18 155 697	3 999 974
<b>Total</b>	<b>194 900 000</b>			<b>18 155 697</b>	<b>3 999 974</b>

### Consommation 2008 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
18 155 697	3 999 974

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGIONS 2007-2013

L'enveloppe prévue à ce jour pour la nouvelle génération des CPER 2007-2013 sur l'enseignement supérieur est de 2 122,9 M€ (dont 1 928,0 M€ prévus sur le programme 150 et **194,9 M€ sur le programme 231, hors collectivités d'Outre-mer**); l'axe prioritaire de cette génération de contrats de projet est de moderniser les structures d'enseignement supérieur par la mise au standard international de l'immobilier universitaire. Cet objectif se traduit sur le programme 231 par la construction, la restructuration ou la mise en sécurité en matière de logement étudiant.

Sur la gestion 2008, les principales opérations financées ont contribué à :

- La réhabilitation de logements étudiants à la cité universitaire des Tilleuls à Caen, à la cité de la Voie Domitienne à Montpellier et dans les cités universitaires d'Aix-Marseille,
- La mise au standard de logements étudiants à la cité universitaire Condillac à Grenoble,
- La construction de logements et la restructuration de la cité universitaire Antinéa à La Rochelle,
- La rénovation de la cité étudiante de Nanterre, de celle de l'Arsenal à Toulouse et de logements sur le site des Jacobins à Limoges.

Pour l'exercice 2008, le montant total d'autorisations d'engagement engagées au titre du financement apporté par l'État aux CPER 2007-2013 est de **18,16 M€** tous titres confondus. Les participations des collectivités territoriales rattachées sur cet exercice sous forme de fonds de concours se sont élevées à 1,9 M€.

En termes de crédits de paiement, l'ensemble des crédits ouverts à ce titre (**4,0 M€**) ont été mobilisés tous titres confondus, auxquels il convient d'ajouter les crédits rattachés par voie de fonds de concours, mandatés sur ces opérations (1,6 M€). Ces crédits correspondent au paiement d'études pour des projets de vie étudiante pour des opérations engagées à partir de 2008.

## Vie étudiante

Programme n° 231 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS  
À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

AE ouvertes en 2008 (**)
1 952 095 079

AE non affectées au 31/12/2008
1 368 543

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)
1 828 521

CP ouverts en 2008 (**)
1 936 095 079

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
201 127	1 948 898 015	<b>1 949 099 142</b>	0	1 934 318 817	<b>1 934 318 817</b>	<b>14 780 325</b>

AE reportées sur 2009
2 444 516

CP reportés sur 2009
915 995

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Aides directes

	Prévision LFI			Réalisation			
	(y.c. FDC et ADP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement			1 507 754 311	<b>1 507 754 311</b>		1 476 728 600	<b>1 476 728 600</b>
Crédits de paiement			1 507 754 311	<b>1 507 754 311</b>		1 476 601 155	<b>1 476 601 155</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		2 157 010		431 877
Subventions pour charges de service public	22 455 145	21 030 492	22 455 145	21 030 492

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

Les crédits consommés au titre des dépenses de fonctionnement pour un montant de **0,43 M€** correspondent à des frais de gestion liés aux conventions avec divers organismes (CNAF, OSEO, CNASEA) auxquels a été confiée la gestion de certains dispositifs : l'allocation d'installation étudiante, le fonds de garantie des prêts bancaires aux étudiants, les aides pour les demandeurs d'emploi inscrits en formation continue dans un établissement d'enseignement supérieur.

En outre **1,73 M€ en AE** destinés à financer des aides ont été imputés sur cette catégorie alors qu'ils auraient dû figurer au sein des dépenses d'intervention.

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

La subvention pour charge de service public d'un montant de 21 M€ a été versée au CNOUS au titre des rémunérations et charges connexes des personnels administratifs assurant, dans le réseau des œuvres universitaires et scolaires, le traitement des dossiers relatifs aux aides directes versées aux étudiants.

La dépense est inférieure aux crédits ouverts car la ventilation des crédits de rémunérations des personnels du CNOUS entre les différentes actions en projet de loi de finances ne correspond plus à la répartition adoptée par le CNOUS dans son budget. Aussi, une mesure d'ajustement des crédits entre chaque action a été inscrite au PAP 2009.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages	1 476 444 186	1 445 952 607	1 476 444 186	1 445 994 692
Transferts aux entreprises		4 641 200		4 641 200
Transferts aux autres collectivités	6 000		6 000	

L'amélioration des conditions de vie étudiante faisait partie des cinq grands chantiers ouverts par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en juin 2007. Elle a conduit à réformer en profondeur le système des aides directes dont les premières mesures ont pris effet en 2008.

- les bourses sur critères sociaux (BCS) sont dorénavant réparties sur 7 échelons (0 à 6), un 6<sup>ème</sup> échelon ayant été créé le 1er janvier 2008. Par ailleurs, le montant des taux de bourses a été revalorisé de 2,5% à la rentrée 2008-2009.

Les critères d'attribution ont été simplifiés. De l'ordre d'une dizaine auparavant, ils sont désormais réduits à trois : le revenu du foyer fiscal de référence, l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études et le nombre d'enfants à charge du foyer fiscal de référence.

- une nouvelle aide au mérite a été créée sous la forme d'un complément de bourse pour les étudiants bénéficiaires d'une BCS ou d'une bourse principale pour les étudiants relevant du dispositif SESAME (n'ayant pas le statut de boursier mais dont la famille n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu). Parallèlement, le dispositif précédent de bourses de mérite est mis en extinction progressive au fur et à mesure de la sortie des cohortes.

- l'aide à la mobilité internationale a également été réformée : elle se présente maintenant sous la forme d'un complément de bourse ou d'une bourse principale pour les étudiants relevant du dispositif SESAME.

A compter de la rentrée universitaire 2008, la gestion de ces crédits, toujours inscrits sur le programme 150, a été confiée au réseau des œuvres universitaires et scolaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la totalité des crédits consacrés à la mobilité internationale des étudiants est transférée sur le programme 231.

- le Fonds national d'aide d'urgence (FNAU), créé à la rentrée universitaire 2008-2009 est destiné à remplacer les allocations d'études et l'allocation unique d'aide d'urgence. Ce fonds est géré par les CROUS.

- enfin, un système de prêts bancaires ouverts à tous les étudiants est mis en place depuis la rentrée 2008: les prêts sont accordés sans condition de ressources ni de caution parentale et sont garantis par l'État via un fonds de garantie dont la gestion a été confiée à Oseo garantie.

### **Bourses et secours d'étude : 1 421,7 M€**

Les bourses et secours d'études qui comprennent les bourses sur critères sociaux (BCS), les bourses sur critères universitaires (BCU), les allocations d'études (AE), les bourses de mérite (BdM) et les aides au mérite (AM), ont occasionné une dépense de 1.421,7 M€ sur l'année 2008, qui se décompose de la façon suivante :

- BCS = 1 343 483 348 €, dont 13 471 243 € au titre du quatrième terme de bourses versé aux étudiants originaires des départements ou territoires d'outre mer et 12 253 464 € au titre du complément de transport pour les étudiants d'Île-de-France.
- BCU = 41 986 566 €,
- A.E. = 22 770 620 €,
- BdM = 7 489 004 €,
- AM = 5 970 462 €.

Cette dépense, s'explique d'une part par une baisse des effectifs de boursiers de 1,8%, et d'autre part, par la mise en place de la réforme des aides au 1er janvier 2008 pour certains dispositifs, par la revalorisation des bourses de 2,5% à la rentrée universitaire 2008-2009 ainsi que par l'amélioration significative du taux de paiement des BCS (qui est passé de 95,4% en 2007 à 97,8% en 2008).

- Bourses sur critères sociaux (BCS)

La dépense de bourses sur critères sociaux se décompose comme suit :

902,5 M€ pour le semestre janvier-août 2008

441 M€ pour le trimestre septembre-décembre 2008

**Pour le premier semestre 2008** (année universitaire 2007-2008), les effectifs d'étudiants bénéficiant d'une aide (472.108) sont en légère baisse par rapport à 2007 (504.896) et se répartissent entre les échelons comme suit :

- échelon 0 = 43.278 boursiers
- échelon 1 = 90.175 boursiers
- échelon 2 = 49.080 boursiers
- échelon 3 = 50.142 boursiers
- échelon 4 = 49.783 boursiers
- échelon 5 = 94.384 boursiers
- échelon 6 = 96.504 boursiers

Pour ce semestre, les taux annuels des différentes bourses et aides sont les suivants :

- échelon 0 (\*) ..... 0 €
- échelon 1 ..... 1.389 €
- échelon 2 ..... 2.093 €
- échelon 3 ..... 2.682 €
- échelon 4 ..... 3.270 €
- échelon 5 ..... 3.753 €
- échelon 6 ..... 3.921 €

(\*) exonération des droits d'inscription et de sécurité sociale

**Pour le dernier trimestre 2008**, les paiements effectués correspondent au premier trimestre de l'année universitaire 2008/2009. Au 31 décembre 2008, le nombre de boursiers, en hausse, ayant bénéficié d'au moins un premier versement s'élève à 502.927, qui se répartissent entre les différents échelons comme suit :

- échelon 0 = 56 224 boursiers
- échelon 1 = 90 739 boursiers
- échelon 2 = 51 494 boursiers
- échelon 3 = 51.994 boursiers
- échelon 4 = 51.199 boursiers
- échelon 5 = 95.658 boursiers
- échelon 6 = 105.619 boursiers

Pour ce trimestre, les taux annuels des différentes bourses et aides sont les suivants :

- échelon 0 ..... 0 €
- échelon 1 ..... 1.424 €
- échelon 2 ..... 2.145 €
- échelon 3 ..... 2.749 €
- échelon 4 ..... 3.351 €
- échelon 5 ..... 3.847 €
- échelon 6 ..... 4.019 €

97,79 % des dossiers validés au 31 décembre 2009 ont donné lieu à au moins un premier versement.

- Bourses sur critères universitaires (BCU) = 11.960 dont 10 407 en master 2 au taux de 4 052 € et 1 553 en agrégation au taux de 4 370 €, soit 32,6 M€. La dépense totale intègre également des restes à payer au titre de 2007. Dans le cadre de la réforme des aides sociales étudiantes, ce dispositif n'a pas été reconduit à la rentrée 2008.

- Bourses de mérite (BdM) = 1.395 étudiants au premier semestre et 913 au dernier trimestre, au taux de 6 102 €.

- Complément aide au mérite Master = 1.386 étudiants au premier semestre et 5 231 étudiants au dernier trimestre au taux de 1 800 € (créé dès janvier 2008)

Complément aide au mérite Licence = 3 946 étudiants au dernier trimestre au taux de 1 800 €.

- Allocations d'études (AE) = 8 872 étudiants répartis comme suit :

- échelon 1 = 394 allocataires au taux de 1 389 €
- échelon 2 = 542 allocataires au taux de 2 093 €
- échelon 3 = 1 270 allocataires au taux de 2 682 €
- échelon 4 = 1 551 allocataires au taux de 3 269 €
- échelon 5 = 5 115 allocataires au taux de 3 753 €

Dans le cadre de la réforme des aides sociales étudiantes, ce dispositif n'a pas été reconduit à la rentrée 2008.

### **Bourses de voyage et voyages port à port : 3,0 M€**

A partir de 2008, les crédits correspondant à ces bourses ont été regroupés sur l'action 01 du programme « vie étudiante » alors qu'auparavant les voyages port à port étaient inscrits sur l'action 02 et les bourses de voyage sur l'action 15 du programme 150.

La prise en charge d'un voyage « aller-retour » entre le département d'origine et le lieu d'études en métropole est réservée aux seuls étudiants boursiers des départements d'outre-mer et n'est valable qu'une seule fois au cours des études. En 2007, 212 étudiants qui ont pu bénéficier de cette prise en charge au titre du retour pour un coût moyen de 758 € et 1.710 étudiants au titre de l'aller pour un montant moyen de 541 €.

La bourse de voyage a pour but de permettre aux étudiants français ou assimilés d'accomplir à l'étranger et dans les départements et collectivités d'Outre-mer des stages individuels s'intégrant obligatoirement dans leurs études universitaires. Elle est accordée en priorité à des étudiants titulaires d'une BCS pour une durée minimum d'un mois.

En 2007, sur 7.520 demandes déposées, 5.283 ont donné lieu à l'attribution d'une bourse d'un montant moyen de 334 €.

### **Allocation unique d'aide d'urgence et Fonds national d'aide d'urgence (FNAU) : 17,7 M€**

L'allocation unique d'aide d'urgence (AUAU) permet d'apporter rapidement une aide financière personnalisée et ponctuelle aux étudiants en difficulté. La gestion de ces crédits est confiée au réseau des œuvres universitaires et scolaires. Compte tenu de la rénovation du système des aides sociales et de la création du fonds national d'aide d'urgence (FNAU), les crédits destinés à l'AUAU n'ont été utilisés qu'au premier semestre, à hauteur de 60% de l'enveloppe annuelle.

A compter de la rentrée universitaire 2008-2009, les crédits restants de l'AUAU ont participé au financement de ce nouveau fonds auxquels sont venus s'ajouter les crédits des allocations d'études réservés pour le dernier trimestre 2008. Au total, 10,9 M€ qui ont été consacrés au FNAU de septembre à décembre 2008.

### **Allocation d'installation étudiante (ALINE) : 2,9 M€**

L'allocation d'installation étudiante, créée à la rentrée universitaire 2006, avait pour objectif d'alléger le coût de la rentrée universitaire des étudiants boursiers qui accédaient pour la première fois à la location d'un logement. Le montant forfaitaire de l'aide était fixé à 300 €. Cette allocation était versée aux étudiants par le réseau des caisses d'allocations familiales (CAF).

Ce montant de 2,9 M€ correspond à 20% de la provision versée par le MESR à la CNAF, conformément aux dispositions de la convention signée entre le MESR et la CNAF. Ce dispositif s'est éteint à la fin de l'année universitaire 2007-2008. Au titre de l'année universitaire 2007-2008, 85.182 étudiants ont pu bénéficier d'une allocation d'installation étudiante.

**C.N.A.S.E.A. : 0,7 M€**

Les aides pour les demandeurs d'emploi inscrits en formation continue dans un établissement d'enseignement supérieur contribuent à la réinsertion professionnelle de ceux qui ne peuvent bénéficier d'aucun autre régime conventionnel, ni d'une prise en charge par les régions.

Le bilan de l'année 2008 montre que 110 bénéficiaires ont bénéficiés de 704 mois de stages pour une rémunération moyenne de 980 € par mois.

**O.S.E.O. : 4,6 M€**

Un fonds de garantie « prêts étudiants », créé en 2008, est régi par la convention de partenariat du 23 juillet 2008 signée entre l'État, représenté par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et OSEO. Il a pour vocation d'encourager les organismes financiers qui prennent l'initiative de financer la vie de l'étudiant en leur accordant une garantie partielle des prêts effectués.

Au titre de 2008, le fonds a permis de garantir 17,2 millions d'euros de prêts octroyés par les établissements financiers partenaires (Cetelem, Banque populaire, Crédit mutuel et CIC) au bénéfice de 2 228 étudiants. Le montant moyen des crédits garantis s'élève à 7.700 € pour une durée moyenne de prêts de 71 mois, comprenant un différé de remboursement de 26 mois. Au titre de la gestion du dispositif, OSEO perçoit une rémunération de 0.4 M€, imputée en dépense de fonctionnement courant.

Le taux moyen pratiqué par les partenaires bancaires s'élève à 4,05%.

**■ DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Prêts et avances	4 848 980	2 947 291	4 848 980	4 502 894
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>4 000 000</i>		<i>4 000 000</i>	

Les opérations financières réalisées au niveau de l'action 01 du programme « vie étudiante » concernent les prêts d'honneur, sans intérêt, remboursables au plus tard dix ans après la fin des études.

Le bilan effectué pour l'année universitaire 2007-2008 montre que 2.089 demandes de prêts ont été déposées et 1.348 ont donné lieu à une attribution, soit 64,5% des demandes présentées. Le montant moyen d'un prêt s'est élevé à 3.339 €.

Les bénéficiaires d'un prêt d'honneur sont pour 24,5% des étudiants de niveau licence, pour 21,4% des étudiants de niveau master. Les autres bénéficiaires se répartissent de 0,6% à 10% sur les autres filières de formation.

Sur une dotation initiale de 4,85 M€ abondée de 4,6 M€ de remboursements de prêts par voie de fonds de concours, 4,5 M€ ont été utilisés, le solde ayant été redéployé sur le titre 6 pour abonder les crédits de bourses sur critères sociaux.

**ACTION n° 02 : Aides indirectes**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		267 120 625	<b>267 120 625</b>		241 675 093	<b>241 675 093</b>
Crédits de paiement		251 120 625	<b>251 120 625</b>		227 217 560	<b>227 217 560</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		0		537
Subventions pour charges de service public	241 531 869	215 915 964	241 531 869	215 915 964

Les crédits de paiement figurant sur la ligne « subventions pour charges de service public » soit 215,92 M€ recouvrent la subvention versée au CNOUS pour la rémunération des personnels administratifs et ouvriers du réseau des œuvres universitaires et scolaires, pour le financement des investissements au titre du logement étudiant, de la restauration, de l'informatique du réseau et de la formation des personnels.

La loi de finances a conduit à accroître l'effort budgétaire vers le logement étudiant de 16,75 M€ par rapport à 2007.

Des éléments de justification figurent dans la partie « opérateurs ».

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	20 000 000	2 441 479	4 000 000	1 003 043

La description des CPER 2007-2013 est présentée au sein des éléments transversaux au programme.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages		48 660		47 866
Transferts aux entreprises		480 750		0
Transferts aux autres collectivités	5 588 756	5 654 772	5 588 756	5 653 756

Les dépenses effectuées au titre des transferts aux ménages correspondant à la prise en charge des voyages « aller-retour » entre le département d'origine et le lieu d'études en métropole pour les étudiants des départements d'outre-mer sur l'action 2 alors que les crédits ont été transférés sur l'action 1 au PAP 2008.

Les transferts aux autres collectivités d'un montant de 5,65 M€ correspondent aux subventions de fonctionnement d'une part de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) à hauteur de **5,15 M€** et, d'autre part de la Fondation santé des étudiants de France (FSEF) pour **0,5 M€**

## DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Prêts et avances		1 350 000		0
Dotations en fonds propres		15 783 468		4 596 394

La description des CPER 2007-2013 est présentée au sein des éléments transversaux au programme.

**20,1 M€ en AE et 5,6 M€ en CP** ont été consommés dans ce cadre. La ventilation des dépenses entre titres dépend de la maîtrise d'ouvrage retenue pour chaque opération (dépenses d'investissement imputées sur le titre 5 si l'Etat est maître d'ouvrage (MO), dépenses de transfert si la MO est assurée par une société HLM par exemple ou dépenses d'opérations financières titre 7 si la MO est assurée par le CROUS).

Ainsi les AE ont été consommées pour 2,4 M€ en titre 5 et 17,1 M€ en titre 7. Quant aux CP, la ventilation est la suivante : 1,0 M€ en titre 5 et 4,6 M€ en titre 7. En outre, 0,48 M€ en AE ont été engagés sur le titre 6.

### ACTION n° 03 : Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	81 378 865	56 291 939	<b>137 670 804</b>	76 422 326	54 870 049	<b>131 292 375</b>
Crédits de paiement	81 378 865	56 291 939	<b>137 670 804</b>	76 422 326	54 875 829	<b>131 298 155</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 000 000	2 593 659	3 000 000	2 592 504
Subventions pour charges de service public	47 603 373	46 758 281	47 603 373	46 765 216

Les dépenses de fonctionnement imputées sur cette action concernent le versement des cotisations et rentes à la charge de l'Etat pour la réparation des accidents du travail survenus aux étudiants au cours de leurs études. La dépense 2008 s'élève à **2,59 M€**. L'écart constaté avec les crédits inscrits en loi de finances correspond à la part des cotisations et rentes dues pour les étudiants de BTS et CPGE payée par les académies sur le programme 230. Le transfert des crédits correspondants sur ce programme a été opéré en loi de finances 2009.

Les crédits de paiement consacrés aux subventions pour charges de service public ont été consommés à hauteur de **46,76 M€** et se ventilent de la manière suivante :

- une subvention versée au CNOUS pour un montant de **5,56 M€** destinée aux actions menées dans le domaine culturel et à la rémunération des personnels affectés à ces actions (**2,86 M€**) ainsi que, pour la première année, aux travaux d'accessibilité des locaux pour les étudiants handicapés. En effet, sur les 15 M€ de crédits nouveaux dédiés au financement des travaux immobiliers d'accessibilité, **2,7 M€** ont été versés au réseau des œuvres.
- le financement du volet « vie étudiante » des contrats quadriennaux, du fonctionnement des services de médecine préventive et de promotion de la santé, des services universitaires d'activités physique et sportive et de l'accompagnement des étudiants handicapés pour un montant de **28,9 M€**;
- le financement des travaux d'accessibilité des locaux des étudiants handicapés pour un montant de **12,3 M€**. Ces crédits ont permis la prise en charge du coût des diagnostics engagés par les établissements d'enseignement supérieur (**4,0 M€**) et le lancement des premiers travaux d'accessibilité tels que rampes d'accès, automatisation d'ouverture des portes, installation d'ascenseurs, pose d'appareils sanitaires adaptés... (**8,3 M€**).

## Vie étudiante

Programme n° 231 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La différence entre les crédits ouverts et les CP utilisés a été consommée sur le titre 6 pour quelques subventions versées à des établissements ou organismes d'enseignement supérieur non opérateurs de l'Etat au titre du volet « vie étudiante » des contrats quadriennaux.

## ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	5 688 566	5 518 109	5 688 566	5 518 109

Concernant les transferts aux autres collectivités, **5,52 M€** des crédits ouverts ont été consommés et se répartissent comme suit :

- **1,14 M€** pour la prise en charge de la formation des élus des associations étudiantes et le soutien au fonctionnement de ces associations ;
  - **1,0 M€** pour le financement de plusieurs conventions pluriannuelles d'objectifs signées entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et différentes associations telles que ANIMAFAC, FAGE (fédération des associations générales étudiantes), AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville), LMDE (la mutuelle des étudiants), AFIJ (association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés) et USEM (union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales) ;
  - **1,13 M€** pour la Fédération française du sport universitaire (FFSU) qui organise avec ses comités régionaux du sport universitaire (CRSU) les compétitions sportives regroupant les associations sportives d'établissements adhérentes ;
  - **1,53 M€** pour de nombreuses associations étudiantes qui interviennent en complément des services de l'État dans les domaines de la culture, du sport et de la citoyenneté, dont la réserve parlementaire pour 68.500 € ;
- 0,72 M€** correspondant à des subventions versées à des GIP, associations et fondations dans le cadre du financement du volet « vie étudiante » des contrats quadriennaux dont les crédits sont inscrits en titre 3 ci-dessus.

## ACTION n° 04 : Pilotage et animation du programme

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		72 983 011	<b>72 983 011</b>		99 201 947	<b>99 201 947</b>
Crédits de paiement		72 983 011	<b>72 983 011</b>		99 201 947	<b>99 201 947</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### ■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	72 983 011	99 201 947	72 983 011	99 201 947

Les dépenses de fonctionnement exécutées sur cette action concernent la partie de la subvention pour charges de service public versée au CNOUS en gestion 2008 et destinée à la rémunération de ses personnels administratifs et à son fonctionnement propre ainsi qu'à des actions spécifiques menées en direction du réseau des œuvres universitaires et scolaires (informatisation, formation continue, œuvres sociales, communication).

La dépense est supérieure aux crédits ouverts car la ventilation des crédits de rémunérations des personnels du CNOUS entre les différentes actions en projet de loi de finances ne correspond plus à la répartition opérée par le CNOUS dans son budget 2008. Une mesure d'ajustement entre chaque action a été inscrite au PAP 2009 pour régulariser cette situation.

De plus, un abondement exceptionnel de 4,5 M€ est intervenu en gestion pour contribuer au financement de la charge des pensions civiles des fonctionnaires employés au sein du réseau des œuvres dont les modalités de règlement ont été modifiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ; l'établissement a dû assurer à la fois la charge des pensions civiles 2007 et 2008 sur le même exercice.

Des éléments de justification figurent dans la partie « opérateurs ».

## Vie étudiante

Programme n° 231 | OPÉRATEURS

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	350 212 102	350 149 222	384 573 398	384 573 398	382 906 684	382 913 619
Dotations en fonds propres (titre 7-2)					15 783 468	4 596 394
Transferts (titre 6)					17 742 414	17 742 414
<b>Total</b>	<b>350 212 102</b>	<b>350 149 222</b>	<b>384 573 398</b>	<b>384 573 398</b>	<b>416 432 566</b>	<b>405 252 427</b>

## Précisions méthodologiques

La différence entre l'exécution et la prévision provient d'une part, de l'imputation sur le titre 7 de plus de 80% des dépenses relatives aux contrats de plan Etat-régions alors que l'inscription avait été faite sur le titre 5. Une mise à jour de la ventilation de ces crédits sera proposée au PAP 2010.

Elle s'explique d'autre part, par le montant des crédits d'intervention correspondant aux allocations uniques d'aides d'urgence et au fonds national d'aide d'urgence, gérés par le réseau des œuvres.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	1 441	1 687	1 553
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	1 441		
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	12 734		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		12 794	12 703
- sous plafond d'emplois opérateurs		12 794	12 703
- hors plafond d'emplois opérateurs			

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## Précisions méthodologiques

Le personnel du réseau des œuvres universitaires et scolaires est composé de personnel administratif (2.766 ETP au 1er septembre 2008) et de personnel ouvrier (9.937 ETP pour 2008). L'écart entre la prévision et la réalisation 2008 est due en partie au fait que l'état des effectifs de personnel administratif est arrêté au 1er septembre et non pas au 31 décembre de l'année de référence. De plus, du fait des fermetures de sites dues aux réhabilitations et restructurations ainsi que des revalorisations des carrières des personnels ouvriers, les CROUS redéplient et réduisent leurs effectifs.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	1 441		12 734			12 794		12 794		12 703		12 703
<b>Total</b>	<b>1 441</b>		<b>12 734</b>			<b>12 794</b>		<b>12 794</b>		<b>12 703</b>		<b>12 703</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## RÉSEAU DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Aides directes</b>	<b>20 971</b>	<b>20 971</b>	<b>29 231</b>	<b>29 231</b>	<b>38 772</b>	<b>38 772</b>
Subventions pour charges de service public	14 195	14 195	22 455	22 455	21 030	21 030
Transferts	6 776	6 776	6 776	6 776	17 742	17 742
<b>Action n° 02 : Aides indirectes</b>	<b>238 053</b>	<b>238 053</b>	<b>241 536</b>	<b>241 536</b>	<b>215 916</b>	<b>215 916</b>
Subventions pour charges de service public	238 053	238 053	241 536	241 536	215 916	215 916
<b>Action n° 03 : Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives</b>	<b>1 986</b>	<b>1 986</b>	<b>2 843</b>	<b>2 843</b>	<b>5 560</b>	<b>5 560</b>
Subventions pour charges de service public	1 986	1 986	2 843	2 843	5 560	5 560
<b>Action n° 04 : Pilotage et animation du programme</b>	<b>68 484</b>	<b>68 484</b>	<b>72 983</b>	<b>72 983</b>	<b>99 202</b>	<b>99 202</b>
Subventions pour charges de service public	68 484	68 484	72 983	72 983	99 202	99 202
<b>Total</b>	<b>329 494</b>	<b>329 494</b>	<b>346 593</b>	<b>346 593</b>	<b>359 450</b>	<b>359 450</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	382 235	397 066	Ressources de l'État	316 715	339 492
Fonctionnement	385 054	490 253	- subventions de l'État	316 715	339 492
Intervention	100 440		- ressources fiscales		
			Autres subventions	2 370	2 629
			Ressources propres et autres	585 133	579 592
<b>Total des dépenses</b>	<b>867 729</b>	<b>887 319</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>904 218</b>	<b>921 713</b>
Résultat : bénéfice	36 489	34 394	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>904 218</b>	<b>921 713</b>	Total : équilibre du CR	<b>904 218</b>	<b>921 713</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	23 366	34 394
Investissements	161 084	151 065	Ressources de l'État	86 296	77 424
			Autres subv. d'investissement et dotations	12 825	21 817
			Autres ressources	14 687	8 848
<b>Total des emplois</b>	<b>161 084</b>	<b>151 065</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>137 174</b>	<b>142 483</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	23 910	8 582

**Précisions méthodologiques**

\*NB : Lors de l'élaboration d PAP 2009, une erreur est intervenue sur le montant des ressources propres et autres du budget prévisionnel. Elles s'élevaient en réalité à 585 133 milliers d'euros, de ce fait le résultat au budget prévisionnel aurait dû être de 36 489 milliers d'euros et l'équilibre de 904 219 milliers d'euros. De même, le prélèvement sur le fonds de roulement aurait dû être de 10 786 milliers d'euros.

Les chiffres indiqués émanent des documents budgétaires et financiers consolidés au niveau du réseau des œuvres.

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	12 734		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		12 794	12 703
- sous plafond opérateurs		12 794	12 703
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	1 441		
- rémunérés par l'État par ce programme	1 441		

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

**Précisions méthodologiques**

Le personnel du réseau des œuvres universitaires et scolaires est composé de personnel administratif (2.766,10 ETP au 1<sup>er</sup> septembre 2008) et de personnel ouvrier (9.936,80 ETP pour 2008). Le réseau n'est pas en mesure de restituer un nombre d'ETPT. L'écart entre la prévision et la réalisation 2008 est due en partie au fait que l'état des effectifs de personnel administratif est arrêté au 1<sup>er</sup> septembre et non pas au 31 décembre de l'année de référence. De plus, du fait des fermetures de sites dues aux réhabilitations et restructurations ainsi que des revalorisations des carrières des personnels ouvriers, les CROUS redéployent et réduisent leurs effectifs.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le réseau des œuvres universitaires et scolaires est composé de 29 établissements publics à caractère administratif dotés chacun de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) anime le réseau des 28 centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). L'ensemble du réseau des œuvres représente plus de 12 703 personnels dont 9 937 agents contractuels permanents de droit public.

**La nature des missions et actions de rattachement**

Le CNOUS anime le réseau des CROUS, impulse et pilote la politique du réseau des œuvres conformément aux objectifs fixés par l'État et matérialisés dans un contrat pluriannuel.

Il contribue :

- à la répartition entre les CROUS des aides publiques et privées ;
- à la mise en place des dispositifs d'encouragement à la mobilité internationale et à la construction de l'espace européen d'enseignement supérieur, en facilitant notamment l'accueil des étudiants, chercheurs ou stagiaires étrangers ;
- au développement de l'initiative étudiante et des activités culturelles ;
- à l'étude des conditions de vie des étudiants, par l'intermédiaire de l'observatoire de la vie étudiante ;
- à la définition d'une politique de logement permettant d'assurer la réhabilitation et la création de cités universitaires ;
- à la dynamisation de la politique de restauration universitaire ;
- à la modernisation du réseau des œuvres sous tous ces aspects.

Les CROUS ont pour mission d'améliorer et de faciliter les conditions de vie des étudiants.

Ils contribuent ainsi à :

- l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des étudiants. A cet égard, ils gèrent le dossier social étudiant (DSE) qui permet à l'étudiant de faire simultanément une demande d'aide financière et une demande de logement ;
- la gestion des aides financières directes et, notamment, les bourses d'enseignement supérieur et l'action sociale ;
- la gestion de l'offre de logement ;

- la restauration étudiante, en offrant des prestations de qualité à un prix social et accessible pour le plus grand nombre.

### Action

Le réseau des œuvres se rattache à l'ensemble des actions du programme « Vie étudiante ».

### Nature des liens avec l'opérateur

Le décret du 5 mars 1987, modifié par le décret du 29 janvier 1996 porte sur l'organisation et les missions des œuvres universitaires. Ce décret confère au ministre chargé de l'enseignement supérieur le pouvoir de nomination du directeur du CNOUS et de quatre membres du conseil d'administration.

### COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2008

Le réseau a poursuivi en 2008 les efforts qu'il avait entrepris au cours du contrat d'objectifs 2004-2007 signé avec le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

- **les bourses et les aides du programme « vie étudiante »** avec l'accélération de l'instruction de 520 000 dossiers. Bien que les bourses et autres aides ne soient pas des dépenses directes du réseau des œuvres, leur gestion, avant mise en paiement, par les CROUS représente une activité importante du réseau. A la rentrée 2008, un effort important de réduction des délais de mise en paiement des bourses et de simplification des procédures s'est développé avec la généralisation de l'interface entre le système d'information des universités (Apogée) et celui de la gestion des bourses (Aglaré) entre 85 établissements d'enseignement supérieur et les 28 CROUS. Par ailleurs, dès la fin du mois d'août, un grand nombre de dossiers a été mis en paiement afin de respecter les objectifs ministériels : 66,7% des bourses ont été mises en paiement au 30 septembre 2008, et à fin décembre 2008, 97,8% des bourses sur critères sociaux ont fait l'objet d'un premier versement contre 95,4% à fin décembre 2007.

Le dispositif du passeport mobilité s'est stabilisé par rapport à 2007 avec 9 600 dossiers traités au lieu de 10 800.

### La mise en place de la réforme des aides

La campagne 2008-2009 a été marquée par la simplification des critères d'attribution des bourses avec seulement trois critères : les ressources de la famille, le nombre de frères et sœurs et l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études. Cette simplification s'est accompagnée d'un dispositif de compensation pour éviter que certains étudiants soient pénalisés par la réforme, près de 20 000 dossiers ont été examinés et plus de 11 000 ont donné lieu à compensation.

Pour le paiement des nouvelles aides au mérite et à la mobilité, contingentées et réservées aux étudiants boursiers, les CROUS ont travaillé en lien étroit avec les établissements qui les attribuent. Au 26 février 2009, près de 11.000 aides au mérite ont été mises en paiement et 14.800 mensualités d'aides à la mobilité ont été versées. Les CROUS ont par ailleurs mis en place à la rentrée 2008 les nouvelles commissions FNAU (fonds national d'aide d'urgence). A fin décembre 2008, plus de 20.000 aides ponctuelles ont été accordées.

La réforme des aides s'est accompagnée d'un renforcement de la communication envers les étudiants.

En 2008, se sont déroulées les élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des CROUS et du CNOUS dont la campagne de communication a été prise en charge par le ministère et la publication des supports de communication par le CNOUS.

- **La poursuite de la mise en œuvre du plan gouvernemental pour le logement étudiant.** Depuis 2004, le nombre de logements construits augmente régulièrement : en 2004 : 1 105, en 2005 : 1 913, en 2006 : 2 064, en 2007 : 3 240 et en 2008 : 3 841.

En matière de réhabilitation, le réseau a mis en place un programme conforme au plan gouvernemental, visant à une remise à niveau du parc en 10 ans, dont les réalisations répondent aux exigences qualitatives attendues : en 2004 3 715 logements ont été réhabilités dont 1 000 lits financés par le CPER, en 2005 : 4 674 dont 1 500 lits par le CPER,

en 2006 : 3 637 dont environ 1 000 lits financés par le CPER et en 2007 : 5 458, en 2008 : 5 859 dont 1 200 lits sur financements CPER et assimilés.

Les CROUS ont contribué au financement de ces investissements sur leurs ressources propres, par l'accès à l'emprunt et par la mobilisation d'une partie de l'ALS dé plafonnée (Allocation de logement à caractère social pouvant être perçue par un étudiant logé dans un logement rénové selon certaines normes de confort).

Malgré une mobilité étudiante accrue et donc des difficultés supplémentaires pour attribuer des chambres en cours d'année, le taux de couverture des dépenses d'hébergement par les ressources propres s'est amélioré ces dernières années (en 2007 : 94,8 % et en 2008 : 95,5 %).

L'hébergement des étudiants étrangers fait l'objet d'une attention particulière, que leur séjour soit effectué dans le cadre d'échanges structurés ou à titre individuel. Le pourcentage de logements CROUS occupés par des étudiants étrangers est passé de 26,5 % en 2007 à plus de 27 % en 2008.

- **Dans le domaine de la restauration**, le chiffre d'affaires affiche une hausse d'environ 5,3%. Elle n'est pas seulement due à des augmentations tarifaires (+1,8%) mais elle reflète une réelle reprise de l'activité. Ainsi, les objectifs fixés initialement d'une hausse de 1% de la fréquentation sont largement dépassés en 2008. Le coût du repas augmente de 1% par rapport à 2007 et s'établit à 5,02 €.

Le dispositif de mesure de la satisfaction des convives étudiants a été renouvelé en 2008. Deux enquêtes en ligne ont été réalisées au cours de l'année universitaire auprès des étudiants inscrits dans le panel convives des restaurants universitaires servant plus de 800 repas par jour. Le pourcentage des étudiants se déclarant satisfaits ou très satisfaits de l'ensemble des prestations (accueil, menus et cadre) est passé de 79,97 % en décembre 2007 à 81,06 % fin 2008.

- **L'accessibilité progressive des étudiants handicapés**. D'importants efforts ont été déployés dans toutes les structures des Crous, aidés en cela par un apport supplémentaire de l'État de 2,7 M€ au cours de l'année 2008 pour la réalisation des diagnostics. Cette étude permettra d'ici la fin du 1er semestre 2009, d'évaluer précisément le nombre de situations restant à traiter. A l'heure actuelle, plus de 60% des résidences et plus de 80% des restaurants sont accessibles.

- **L'amélioration de la qualification des personnels**. 12.703 agents travaillent de façon permanente au sein du CNOUS et des 28 CROUS : 2.766 agents administratifs, fonctionnaires en large majorité, 9.937 agents ouvriers, contractuels de droit public, rémunérés sur ressources propres des Crous. Depuis 2003, la politique de requalification des emplois de fonctionnaires au sein du réseau a conduit à la diminution des catégories C au profit des catégories B et A permettant d'une part, l'adaptation de la structure des emplois et d'autre part, le redéploiement des emplois en fonction des besoins.

Par ailleurs, consécutivement aux accords Jacob sur l'évolution des grilles des agents de catégorie C dans la fonction publique, une nouvelle grille indiciaire des personnels ouvriers du réseau des Œuvres a été mise en œuvre. Plus favorable dans son ensemble pour les personnels, elle doit permettre à terme de rationaliser les carrières et de professionnaliser les équipes.

Enfin, le recrutement d'étudiants pour exercer un emploi au sein des CROUS a été encouragé. Ils sont prioritairement embauchés sur critères sociaux, à temps incomplet afin que cette activité professionnelle reste compatible avec la poursuite de leurs études.

- **La modernisation de la gestion du réseau des œuvres**. En 2008, on assiste à une standardisation progressive des logiciels de base, les applications nationales sont en progression continue, l'utilisation des logiciels « métiers » se généralise ; le logiciel d'hébergement est utilisé par toutes les unités de gestion et le logiciel de restauration est en voie de déploiement sur l'ensemble des CROUS. De plus, avec l'intégration des logiciels « métiers », l'Info Centre, en cours de diffusion, facilitera le contrôle de gestion.

En 2008, la monétique est opérationnelle dans 24 CROUS, avec une montée en charge de MONEO. 700 000 cartes, soit à porte monnaie privatif, soit à porte monnaie public MONEO, ont été diffusées depuis septembre 2008. En 2008, dans les CROUS où la carte est généralisée, le paiement par monétique représente entre 60 % et 80 % des opérations. L'ouverture vers d'autres partenaires avec l'utilisation de cartes multiservices communes avec les établissements d'enseignement supérieur a été engagée dans le cadre des propositions du schéma directeur informatique.

- **La recherche de partenariats au service de la politique d'accueil d'étudiants étrangers**. Historiquement, le réseau des œuvres universitaires assume une mission d'accueil et d'organisation des séjours de l'ensemble des étudiants étrangers, qu'ils soient boursiers du gouvernement français, boursiers d'États étrangers ou d'organismes

internationaux. Cette mission se développe puisque le CNOUS a passé 238 conventions avec les pays étrangers en 2008 contre 192 en 2007.

Le réseau entend accompagner l'effort entrepris par les établissements d'enseignement supérieur pour développer les études impliquant mobilité et accueil international. Les contrats passés avec les universités mettent largement l'accent sur l'aide que les CROUS peuvent apporter dans ce domaine :

1- **La présentation d'information en amont** avec les livrets d'accueil, les sites Internet des CROUS présentent des informations spécifiques à l'intention des étudiants étrangers candidats à une inscription en France (coordonnées des services d'accueil des relations internationales des CROUS, informations sur les bourses et le logement, démarches administratives, présentation d'un budget mensuel prévisionnel pour la vie en France).

2- **La politique de guichets uniques, ou de cellules d'accueil spécifiques**, dans les CROUS où les étudiants effectuent les démarches nécessaires à leur installation : université, préfecture, CAF, mutuelles, transport, logement... Un effort spécifique a été réalisé en 2008 pour développer cette politique, une subvention de 1 M€ est répartie sur projets par le CNOUS entre 13 CROUS.

Le CNOUS est également adhérent des GIP « A2E2F » (Agence Europe Education Formation France) et « Campus France ».

Enfin, dans le cadre de l'« European Council for Student Affairs » (ECSTA) et de l'« European Universities Association » (EUA), principale association de l'enseignement supérieur en Europe, le réseau participe pleinement aux échanges sur les pratiques professionnelles et à la constitution du grand espace européen de l'enseignement supérieur.

## COMPTE RENDU DE GESTION 2008

### Les ressources de l'opérateur

L'exécution 2008 du budget du réseau des œuvres universitaires et scolaires, à hauteur de 1 029,8 M€ en ressources, est supérieure de 11,8 M€ à la prévision initiale du PAP 2008, soit +1,2 %. Le volet « ressources » du budget se répartit comme suit.

Les « subventions de l'État » avec un montant de 416,9 M€ sont supérieures de 13,9 M€ à la prévision. Cet écart se justifie par la décision de faire gérer et payer, à compter de la rentrée 2008, le FNAU et les aides à la mobilité par le réseau des œuvres.

Les « autres subventions et dotations », qui s'élevaient à 15,2 M€ en prévision, ont été exécutées à hauteur de 24,4 M€ grâce à une augmentation en gestion de 9,25 M€ des subventions des collectivités locales dont 9 M€ destinées à l'investissement des CROUS.

Les « ressources propres et autres » ont atteint 588,4 M€ soit une baisse de 11,4 M€ par rapport à la prévision donnée au budget 2008 (-1,9 %).

Ce résultat s'explique de la façon suivante:

- +1,4 M€ : augmentation des commissions versées par les pays étrangers avec lesquels le Cnous passe des conventions pour la gestion de leurs étudiants ;
- -16,1 M€ : pertes d'exploitation des Crous liées majoritairement aux fermetures de résidences et aux retards dans l'avancement des programmes d'investissement ;
- +3,4 M€ : recettes supplémentaires provenant des produits financiers (placements de trésorerie et rémunérations des comptes de dépôt de fonds) ;
- +2 M€ : augmentation des ressources affectées (il s'agit essentiellement de la recette correspondant aux remboursements aux Crous des prestations effectuées pour le compte des boursiers des gouvernements étrangers) ;
- +3,7 M€ : ressources nouvelles provenant de produits de gestions courante et exceptionnelle (hors comptes 776 & 777) ;
- -5,8 M€ d'emprunts non sollicités du fait des reports de travaux d'investissement.

### Les dépenses de l'opérateur

Les dépenses globales du réseau des œuvres se sont élevées en 2008 à 1 038,4 M€. Elles se répartissent de la façon suivante.

En dépit de la poursuite de la maîtrise des embauches en CDD dans les CROUS grâce au redéploiement des CDI permis par les réhabilitations des résidences universitaires, les « dépenses de personnel » d'un montant de 397 M€ sont supérieures à la prévision (+14,8 M€). Elles s'expliquent essentiellement par une majoration exceptionnelle (+12,1 M€) des cotisations et de la contribution de pensions civiles du fait d'un changement dans les règles de gestion induisant le paiement des pensions de 2007 et de 2008 sur l'année 2008, et dans une moindre mesure par les revalorisations salariales et indemnitaires en 2008 dans la fonction publique et des revalorisations catégorielles en faveur des personnels ouvriers (2,7 M€).

Les « dépenses de fonctionnement hors personnel » de 490,2 M€ sont supérieures de 4,7 M€ à la prévision donnée dans le projet annuel de performances. Le réseau des œuvres a économisé 12,4 M€ sur les comptes de fonctionnement de toutes les activités, principalement sur l'hébergement et la restauration. Par contre, les dépenses ont augmenté du fait des nouvelles aides distribuées (16,5 M€) et de la hausse des ressources affectées (2 M€) liées aux conventions BGE (boursiers des gouvernements étrangers).

Les « dépenses d'investissements » se sont élevées à 151 M€, soit -10 M€ par rapport à la prévision. Cet écart est dû à un décalage dans la livraison de réhabilitations.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

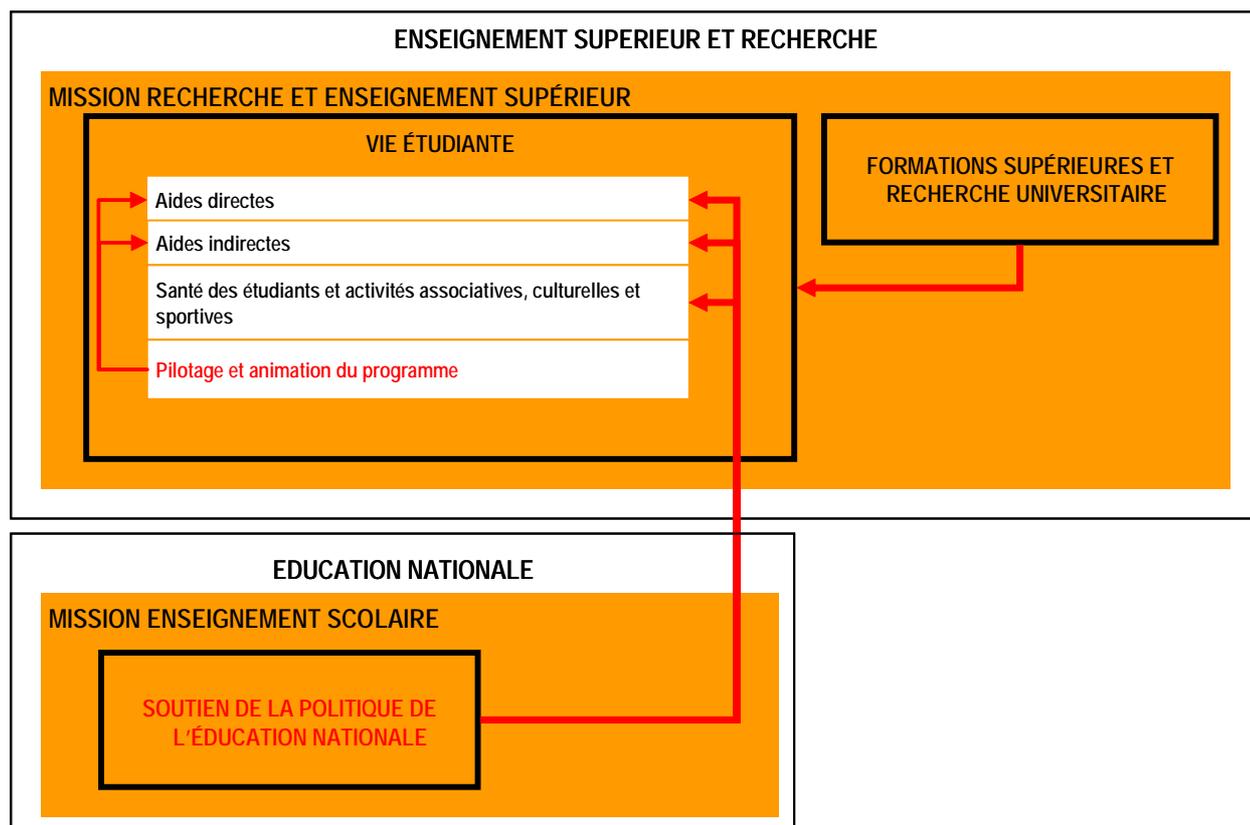
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHÉMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Aides directes	1 507 754 311	1 509 454 085	1 511 203 813
Aides indirectes	251 120 625	322 403 862	394 106 550
Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	137 670 804	137 670 804	199 445 212
Pilotage et animation du programme	72 983 011	0	0
<b>Total</b>	<b>1 969 528 751</b>	<b>1 969 528 751</b>	<b>2 104 755 575</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

### Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP Dépenses directes	Ventilation interne (au sein du programme)	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Aides directes	1 476 601 155	+3 665 512	1 480 266 667	-29 187 418	+45 586 817
Aides indirectes	227 217 560	+95 536 435	322 753 995	+350 133	+9 664 021
Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	131 298 155	0	131 298 155	-6 372 649	+25 576 213
Pilotage et animation du programme	99 201 947	-99 201 947	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 934 318 817</b>	<b>0</b>	<b>1 934 318 817</b>	<b>-35 209 934</b>	<b>+80 827 051</b>

### Modalités de déversement

L'action support du programme « Pilotage et animation du programme » contribue au pilotage de la politique publique menée dans le domaine de la vie étudiante. Elle comprend les dépenses de personnel et les moyens du CNOUS, les dépenses des personnels d'encadrement des 28 CROUS et des 16 CLOUS (Centres locaux des œuvres universitaires) ainsi que les dépenses de pensions civiles liées aux rémunérations des personnels des CROUS et payées par le CNOUS.

Les crédits de l'action « Pilotage et animation du programme » ont été ventilés sur les autres actions du programme sur la base de la répartition des effectifs en ETP (équivalents temps plein) des personnels en charge des fonctions de pilotage et d'évaluation (soit selon les attributions des structures auxquelles ces personnels sont affectés, soit selon leur activité principale).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La dépense de 99,2 M€ constatée au niveau de l'action « Pilotage et animation du programme » a augmenté de 26,3 M€ par rapport à la prévision en LFI (72,9 M€). Cet écart entre la prévision et l'exécution a nettement augmenté par rapport au RAP 2007.

Du fait des clés de répartition retenues dans l'analyse des coûts, l'augmentation de la dépense de l'action de pilotage du programme en exécution par rapport à la prévision est répercutée très majoritairement sur l'action « aides indirectes » et explique pour 24,2 M€ l'écart constaté sur cette action de politique publique. Le solde de l'écart constaté

## Vie étudiante

Programme n° 231 | ANALYSE DES COÛTS

sur cette action (+0,3 M€) provient de l'écart existant sur cette action entre la prévision budgétaire et le niveau de l'exécution.

Les écarts constatés sur les autres actions sont directement issus de l'exécution de la loi de finances et ne sont pas imputables aux opérations de déversement. Ces écarts sont explicités dans la partie relative à la justification au premier euro du programme.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Aides directes	1 480 266 667	+1 995 892	1 482 262 559	-28 941 254	+44 464 181
Aides indirectes	322 753 995	+60 462 573	383 216 568	-10 889 982	+34 317 232
Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	131 298 155	+64 029 367	195 327 522	-4 117 690	+88 488 068
Pilotage et animation du programme	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 934 318 817</b>	<b>+126 487 832</b>	<b>2 060 806 649</b>	<b>-43 948 926</b>	<b>+167 269 481</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-126 487 832</b>
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-125 489 602
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-998 230

## Modalités de déversement

Le programme « Vie étudiante » bénéficie de trois déversements de dépenses venant de deux programmes :

- Les dépenses de l'action « Pilotage et support du programme » et de l'action « Immobilier » du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » ont été reventilées pour leurs parties des dépenses consacrées au pilotage du système universitaire des établissements de l'enseignement supérieur en fonction de la proportion des personnels de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur chargé de la vie étudiante, de plus, l'action « Immobilier » est aussi déversée en partie sur l'action 2 « Aides indirectes » du programme 231 au prorata des surfaces bâties consacrées à la vie étudiante ;

- de même, le programme 214 « Soutien de la politique de l'Education nationale » de la mission « Enseignement scolaire » a aussi contribué à la reconstitution des dépenses complètes du programme avec la prise en compte des rémunérations du personnel de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur dont les missions sont liées à la vie étudiante.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse des coûts s'est améliorée grâce à l'extension du champ de l'enquête réalisée par la Direction générale de l'enseignement supérieur auprès des établissements d'enseignement supérieur sur l'usage des surfaces utilisées. La proportion de la surface construite dédiée à la vie étudiante (résidences et restaurants universitaires) a permis de reventiler 123,2 M€. Le volume très important de la dépense sur l'action 14 (1 473 M€) explique que ce seul déversement sur le programme 231 représente 97,4% de l'ensemble des déversements externes (+126,5 M€).

Les déversements externes étaient prévus à hauteur de +135,2 M€ en loi de finances alors qu'ils ont été de 126,5 M€ en exécution. Cet écart provient essentiellement de la mise à jour de l'enquête surface qui permet la ventilation de l'action « immobilier » du programme « Formations supérieures et recherche universitaire ».

L'écart de 167,3 M€ avec l'exécution 2007 provient essentiellement de l'action 3 « santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives » qui depuis la LFI 2008 reçoit une partie de l'action « immobilier ».

Enfin, l'écart à la prévision de l'action 1 « aides directes » résulte directement de l'exécution de la loi de finances.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

### Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008	Écart à l'exécution 2007
	Coûts directs	au sein du programme	entre programmes	Coûts complets	Coûts complets
Aides directes	1 602 097 247	+3 655 116	+2 037 605	1 607 789 968	+170 345 429
Aides indirectes	223 195 941	+95 399 516	+37 939 147	356 534 604	+19 639 700
Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	132 694 144	0	+40 189 709	172 883 853	+64 679 235
Pilotage et animation du programme	99 054 632	-99 054 632	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 057 041 964</b>	<b>0</b>	<b>+80 166 461</b>	<b>2 137 208 425</b>	<b>+254 664 364</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-80 166 461</b>
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-79 168 231
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-998 230

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

L'article 99 « dépenses de personnel à reventiler » n'a pas été utilisé en gestion 2008, les rémunérations des personnels affectés dans les établissements d'enseignement supérieur à la vie étudiante ont toutes été imputées sur l'action « santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives » qui est la seule à contenir du Titre 2.

Le coût direct des actions du programme est constitué sur ce programme majoritairement des charges directes de classe 6 ayant donné lieu à décaissement au cours de l'exercice. Le programme a aussi enregistré des reprises pour charges mais pas de reprise pour litiges. Par ailleurs, les provisions pour charges à payer (922,3 M€) nettes des reprises (800 M€), qui concernent les bourses d'enseignement supérieur soit 122,3 M€, ont été retenues dans le calcul du coût complet du programme.

Pour l'exercice 2008, en l'état des règles et procédures retenues actuellement,

- les **dépenses exécutées** du programme s'élèvent à 1 934,3 M€, soit -0,1 % par rapport à la LFI,
- les **dépenses exécutées après ventilation** s'élèvent à 2 060,8 M€, soit -2% par rapport aux prévisions,
- le **coût direct** du programme s'affiche à un montant de 2 057 M€,
- le **coût complet** du programme, c'est-à-dire après ventilation, s'affiche à un montant de 2 137,2 M€.



## PROGRAMME 172

**RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES PLURIDISCIPLINAIRES**

MINISTRE CONCERNÉ : VALÉRIE PÉCRESSE, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	196
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	200
Rappel de la présentation du programme	212
Objectifs et indicateurs de performance	215
Justification au premier euro	224
Opérateurs	245
Analyse des coûts du programme et des actions	287

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Gilles BLOCH

Directeur général pour la Recherche et l'Innovation

Responsable du programme n° 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

Le programme 172 a connu dans le budget 2008 une évolution importante de son périmètre puisqu'il intègre les crédits d'intervention de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Ce programme, de loin le plus important des programmes « recherche » de la MIRE, concentre désormais en son sein de nombreux leviers de la politique nationale de recherche et d'innovation : pilotage des grands organismes de recherche pluridisciplinaires que sont le CNRS et le CEA civil et, par l'intermédiaire de ces organismes, pilotage de la politique des très grandes infrastructures de recherche (TGIR), développement du financement sur projets de l'ANR, soutien de l'État au développement de la recherche privée à travers le crédit d'impôt recherche, dépense fiscale rattachée à ce programme.

Même s'il est avant tout un programme dont les actions sont mises en œuvre par les opérateurs (plus de 90 % des crédits), il comprend néanmoins les dispositifs gérés directement par le ministère, notamment dans le domaine de la recherche partenariale et du transfert de technologie, auparavant gérés par l'ANR.

Au-delà des éléments propres à chaque organisme de recherche, qui seront présentés dans la partie « opérateurs » de ce RAP, l'action du ministère s'inscrit dans un triple contexte : parachèvement de la mise en œuvre de la loi de programme pour la recherche, prise en compte dans le pilotage des organismes de recherche des nouvelles responsabilités que la loi sur les libertés et responsabilités des universités confie aux établissements d'enseignement supérieur pour la mise en œuvre d'une stratégie de recherche, application des décisions prises en comité de modernisation des politiques publiques.

L'année 2008 est d'abord marquée par le lancement, en octobre 2008, d'un exercice national de définition d'une stratégie de recherche et d'innovation, conformément aux décisions du comité de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008. A la fin de cet exercice et après consultation du Haut conseil à la science et à la technologie rénové, le Gouvernement disposera d'un document cadre qui donnera des lignes directrices et une vision stratégique. Cet exercice aura associé les différents acteurs de la recherche (autres ministères, organismes et porteurs d'enjeux), et aura intégré, partiellement ou en totalité, des travaux réalisés dans le cadre du comité opérationnel recherche du Grenelle de l'environnement, du livre blanc de la défense ou du plan Alzheimer. Il intégrera également les travaux qui ont permis la publication d'une feuille de route nationale des TGIR, permettant de fournir au ministère les outils nécessaires à la définition d'une stratégie en ce domaine.

S'agissant des organismes de recherche, et notamment de ceux relevant du programme, des réformes ont été entreprises permettant d'adapter leur mission et leur fonctionnement aux évolutions du paysage de la recherche française en développant à côté de leur rôle d'opérateur, une fonction d'agence de moyens, notamment vis-à-vis des universités autonomes. C'est dans cet esprit qu'a été adopté le plan stratégique du CNRS en juillet 2008, avec la création d'instituts thématiques ayant cette double fonction dans leur chapitre de compétence et pouvant se voir confier des missions nationales. De même, le rôle de coordination de l'INSERM dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, qui s'est concrétisé par la création d'instituts thématiques, a été décidé en février 2008 et s'est traduit dans ses statuts rénovés début 2009. Un nouveau cadre de partenariat entre organismes et universités a été défini dans le cadre d'un rapport remis à la ministre, par François d'Aubert, ancien ministre et président de la Cité des sciences et de l'industrie. On notera enfin que l'évaluation par l'AERES de l'INSERM, première évaluation d'un organisme de recherche, a conclu à la nécessité de renforcer le rôle de coordination de l'Institut.

En 2008 la montée en puissance de l'ANR s'est poursuivie, participant ainsi à l'accroissement du financement de projets de recherche sur des critères d'excellence scientifique et un mode compétitif. Les ressources tirées du financement sur projets (ANR et programmes européens) dépassent, d'ores et déjà, les subventions récurrentes de certains laboratoires. L'ANR contribue ainsi à dynamiser le système français de recherche et d'innovation :

- en favorisant l'émergence de nouveaux concepts (les programmes « blancs », dont le contenu est déterminé par la communauté scientifique) ;
- en accroissant les efforts de recherche sur des priorités économiques ou de société (appels à projets thématiques) ;
- en intensifiant la collaboration entre la recherche publique et l'industrie (appels à projets partenariaux) ;
- en développant des partenariats internationaux (appels à projets transnationaux).

La mise en œuvre du préciput en faveur des établissements hébergeurs des projets permet en outre d'initier un cercle vertueux permettant à ces établissements de structurer leur politique scientifique en soutenant l'excellence.

L'aide à la recherche privée et le soutien à la recherche partenariale restent les piliers de la politique de recherche et d'innovation. Elle s'appuie sur les dispositifs mis en œuvre par le ministère (aide à la création d'entreprises innovantes et incitations à la mutualisation de la valorisation). Elle se fonde surtout sur un crédit d'impôt recherche profondément rénové, transformé et simplifié, plus que doublé dans son montant et comportant des incitations renforcées aux contrats avec la recherche publique et à l'embauche de docteurs par les entreprises.

L'année 2008 a été marquée, enfin, par la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) dont l'enjeu a été de définir, avec les États membres, le contenu d'un programme de travail que l'Union se doit de faire avancer d'ici 2020. Pour cela, la PFUE s'est attachée à identifier, à l'aide d'exemples pratiques, sous forme d'ateliers, de débats et de conférences, les voies possibles pour répondre aux grands défis de la recherche et au-delà de la société européenne.

Parmi les grands axes abordés, on peut citer :

- la place et le rôle de la science dans la société : ville européenne des sciences, ateliers sur la perception que les jeunes européens ont de la science, rôle de l'expertise dans l'élaboration des politiques publiques ;
- les préoccupations de la société, les usages, la sécurité des biens et les services, les énergies bas-carbone, l'adaptation humaine au changement climatique, la biodiversité, le vieillissement des populations, la société du numérique ;
- les instruments et moyens pour une recherche européenne plus efficace : Conseil européen de la recherche, mobilité et carrière, très grands instruments ;
- le développement de la politique spatiale européenne avec la poursuite des deux programmes phares, Galiléo et GMES, au service des hommes et de la terre.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>■ OBJECTIF 1</b>	<b>Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international</b>
INDICATEUR 1.1	Production scientifique des opérateurs du programme
INDICATEUR 1.2	Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme
<b>■ OBJECTIF 2</b>	<b>Développer le financement de la recherche sur projets</b>
INDICATEUR 2.1	Part des financements sur projets de l'ANR dans les financements (hors masse salariale) alloués aux opérateurs principaux de recherche
INDICATEUR 2.2	Taux de retour français sur les projets financés par les programmes cadres de l'Union Européenne
<b>■ OBJECTIF 3</b>	<b>Développer le dynamisme et la réactivité de la recherche publique</b>
INDICATEUR 3.1	Part des crédits recherche de la mission consacrée à chacun des domaines prioritaires de l'action gouvernementale définis en comité interministériel (sciences du vivant et sciences et technologies de l'information et de la communication)
INDICATEUR 3.2	Réactivité scientifique thématique des opérateurs du programme
<b>■ OBJECTIF 4</b>	<b>Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation dans les entreprises</b>
INDICATEUR 4.1	Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés
INDICATEUR 4.2	Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle
INDICATEUR 4.3	Part des contrats de recherche passés avec des entreprises dans les ressources des opérateurs
INDICATEUR 4.4	Effet de levier des moyens incitatifs publics mobilisés en faveur de la création d'entreprises
INDICATEUR 4.5	Dépenses de R&D privée supplémentaire par euro de crédit d'impôt recherche
<b>■ OBJECTIF 5</b>	<b>Consolider l'Europe de la recherche</b>
INDICATEUR 5.1	Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD)
INDICATEUR 5.2	Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD)
INDICATEUR 5.3	Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme

- **OBJECTIF 6** **Accroître la mobilité des chercheurs vers l'enseignement supérieur et l'entreprise**
  - INDICATEUR 6.1 Pourcentage de chercheurs des établissements publics de recherche ayant rejoint l'enseignement supérieur dans l'année
  - INDICATEUR 6.2 Pourcentage de chercheurs du secteur public ayant rejoint une entreprise dans l'année
- **OBJECTIF 7** **Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française**
  - INDICATEUR 7.1 Attractivité des opérateurs du programme mesurée par la proportion d'étrangers parmi les chercheurs, postdoctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par les opérateurs du programme

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>						
01	<b>Pilotage et animation du programme et de la mission</b>	9 920 000 15 168 513	246 781	10 735 370 40 219 776	<b>20 655 370</b> <b>55 635 070</b>	20 855 370
02	<b>Actions incitatives et soutien à l'innovation</b>	952 499 511 850 804 318		10 221 000 48 433 265	<b>962 720 511</b> <b>899 237 583</b>	962 720 511
03	<b>Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche</b>	28 107 073 24 473 264		55 740 656 50 983 807	<b>83 847 729</b> <b>75 457 071</b>	83 847 729
04	<b>Renforcement des liens entre science et société</b>	1 373 859		8 559 588 6 666 661	<b>8 559 588</b> <b>8 040 520</b>	8 559 588
05	<b>Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé</b>	1 028 294 533 974 585 983		86 936 234 86 108 137	<b>1 115 230 767</b> <b>1 060 694 120</b>	1 115 230 767
06	<b>Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies</b>	478 285 448 455 782 263		521 000 581 000	<b>478 806 448</b> <b>456 363 263</b>	478 806 448
07	<b>Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur</b>	538 106 277 514 376 039			<b>538 106 277</b> <b>514 376 039</b>	538 106 277
08	<b>Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies</b>	209 350 170 200 344 439		140 413 271 107 152 169	<b>349 763 441</b> <b>307 496 608</b>	349 763 441
09	<b>Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement</b>	262 202 062 250 860 200		27 887 379 26 849 473	<b>290 089 441</b> <b>277 709 673</b>	290 089 441
10	<b>Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société</b>	303 214 528 289 285 933		1 354 621 1 181 084	<b>304 569 149</b> <b>290 467 017</b>	304 569 149
11	<b>Recherches interdisciplinaires et transversales</b>	58 487 225 56 136 289			<b>58 487 225</b> <b>56 136 289</b>	58 487 225
12	<b>Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies</b>	67 975 257 64 338 599			<b>67 975 257</b> <b>64 338 599</b>	67 975 257
13	<b>Grandes infrastructures de recherche</b>	204 820 000 196 552 133		5 500 000 39 400 000	<b>210 320 000</b> <b>235 952 133</b>	210 320 000
14	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	493 365 632 491 591 279			<b>493 365 632</b> <b>491 591 279</b>	493 365 632
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>4 634 627 716</b>		<b>347 869 119</b>	<b>4 982 496 835</b>	4 982 696 835
Ouvertures par voie de FDC et ADP			+2 161 457		<b>+2 161 457</b>	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)			-190 844 307		<b>-190 844 307</b>	
<b>Total des AE ouvertes</b>			<b>4 793 813 985</b>		<b>4 793 813 985</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>4 385 673 111</b>	<b>246 781</b>	<b>407 575 372</b>	<b>4 793 495 264</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>						
01	<b>Pilotage et animation du programme et de la mission</b>	9 920 000 15 201 892	246 781	10 735 370 41 310 899	<b>20 655 370</b> <b>56 759 572</b>	20 855 370
02	<b>Actions incitatives et soutien à l'innovation</b>	952 499 511 700 797 318		10 221 000 40 421 872	<b>962 720 511</b> <b>741 219 190</b>	962 720 511
03	<b>Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche</b>	28 107 073 24 490 948		55 740 656 48 842 518	<b>83 847 729</b> <b>73 333 466</b>	83 847 729
04	<b>Renforcement des liens entre science et société</b>	1 435 318		8 559 588 6 655 592	<b>8 559 588</b> <b>8 090 910</b>	8 559 588
05	<b>Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé</b>	1 028 294 533 1 023 435 177		86 936 234 86 108 137	<b>1 115 230 767</b> <b>1 109 543 314</b>	1 115 230 767
06	<b>Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies</b>	478 285 448 468 978 381		521 000 581 000	<b>478 806 448</b> <b>469 559 381</b>	478 806 448
07	<b>Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur</b>	538 106 277 536 848 615			<b>538 106 277</b> <b>536 848 615</b>	538 106 277
08	<b>Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies</b>	209 350 170 209 983 957		140 413 271 107 152 169	<b>349 763 441</b> <b>317 136 126</b>	349 763 441
09	<b>Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement</b>	262 202 062 261 800 292		27 887 379 26 849 473	<b>290 089 441</b> <b>288 649 765</b>	290 089 441
10	<b>Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société</b>	303 214 528 300 803 071		1 354 621 1 181 084	<b>304 569 149</b> <b>301 984 155</b>	304 569 149
11	<b>Recherches interdisciplinaires et transversales</b>	58 487 225 59 226 834			<b>58 487 225</b> <b>59 226 834</b>	58 487 225
12	<b>Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies</b>	67 975 257 67 136 825			<b>67 975 257</b> <b>67 136 825</b>	67 975 257
13	<b>Grandes infrastructures de recherche</b>	204 820 000 207 560 852		5 500 000 39 400 000	<b>210 320 000</b> <b>246 960 852</b>	210 320 000
14	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	493 365 632 506 580 535			<b>493 365 632</b> <b>506 580 535</b>	493 365 632
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>4 634 627 716</b>		<b>347 869 119</b>	<b>4 982 496 835</b>	4 982 696 835
Ouvertures par voie de FDC et ADP			+2 161 457		<b>+2 161 457</b>	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)			-38 543 541		<b>-38 543 541</b>	
Total des CP ouverts			<b>4 946 114 751</b>		<b>4 946 114 751</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>4 384 280 015</b>	<b>246 781</b>	<b>398 502 744</b>	<b>4 783 029 540</b>	

## Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

Programme n° 172 CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007 Consommation 2007</i>					
01 Pilotage et animation du programme et de la mission	300 000	3 120 000 3 921 956	10 756 770 14 952 830	14 176 770	14 986 770 18 874 786
02 Actions incitatives et soutien à l'innovation		8 800 000 9 376 850	8 378 000 7 835 483	17 178 000	24 178 000 17 212 333
03 Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	0	26 345 380 26 305 719	50 393 391 46 598 061	76 738 771	76 738 771 72 903 780
04 Renforcement des liens entre science et société		500 058 348 116	8 109 530 7 623 573	8 609 588	8 609 588 7 971 689
05 Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé		1 004 043 992 992 902 054	85 556 226 84 643 001	1 089 600 218	1 089 600 218 1 077 545 055
06 Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		449 803 073 431 658 551	521 000	449 803 073	449 803 073 432 179 551
07 Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur		510 805 759 509 412 076		510 805 759	510 805 759 509 412 076
08 Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies		198 391 552 198 391 552	104 203 271 99 767 041	302 594 823	302 594 823 298 158 593
09 Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		249 334 116 249 334 116	27 305 874 27 067 093	276 639 990	276 639 990 276 401 209
10 Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société		290 070 329 288 715 709	390 000 1 354 621	290 460 329	290 460 329 290 070 330
11 Recherches interdisciplinaires et transversales		55 179 876 55 179 877		55 179 876	55 179 876 55 179 877
12 Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies		64 169 759 64 169 759		64 169 759	64 169 759 64 169 759
13 Grandes infrastructures de recherche		194 742 000 211 642 000	16 900 000	211 642 000	211 642 000 211 642 000
14 Moyens généraux et d'appui à la recherche		471 572 528 455 336 342		471 572 528	471 572 528 455 336 342
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>300 000</b>	<b>3 526 878 422</b>	<b>311 993 062</b>	<b>3 839 171 484</b>	<b>3 846 981 484</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>3 496 694 677</b>	<b>290 362 703</b>		<b>3 787 057 380</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007 Consommation 2007</i>						
01	<b>Pilotage et animation du programme et de la mission</b>	300 000	3 120 000 2 791 398	10 756 770 15 164 309	<b>14 176 770</b>	<b>14 986 770</b> 17 955 707
02	<b>Actions incitatives et soutien à l'innovation</b>		8 800 000 9 371 400	8 378 000 7 614 155	<b>17 178 000</b>	<b>24 178 000</b> 16 985 555
03	<b>Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche</b>	0	26 345 380 26 305 719	50 393 391 47 252 792	<b>76 738 771</b>	<b>76 738 771</b> 73 558 511
04	<b>Renforcement des liens entre science et société</b>		500 058 82 200	8 109 530 7 992 792	<b>8 609 588</b>	<b>8 609 588</b> 8 074 992
05	<b>Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé</b>		1 004 043 992 944 052 860	85 556 226 84 643 001	<b>1 089 600 218</b>	<b>1 089 600 218</b> 1 028 695 861
06	<b>Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies</b>		449 803 073 418 462 433	521 000	<b>449 803 073</b>	<b>449 803 073</b> 418 983 433
07	<b>Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur</b>		510 805 759 486 939 500		<b>510 805 759</b>	<b>510 805 759</b> 486 939 500
08	<b>Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies</b>		198 391 552 188 752 034	104 203 271 99 767 041	<b>302 594 823</b>	<b>302 594 823</b> 288 519 075
09	<b>Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement</b>		249 334 116 238 394 024	27 305 874 27 067 093	<b>276 639 990</b>	<b>276 639 990</b> 265 461 117
10	<b>Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société</b>		290 070 329 277 198 571	390 000 1 354 621	<b>290 460 329</b>	<b>290 460 329</b> 278 553 192
11	<b>Recherches interdisciplinaires et transversales</b>		55 179 876 52 089 332		<b>55 179 876</b>	<b>55 179 876</b> 52 089 332
12	<b>Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies</b>		64 169 759 61 371 533		<b>64 169 759</b>	<b>64 169 759</b> 61 371 533
13	<b>Grandes infrastructures de recherche</b>		194 742 000 200 633 281	16 900 000	<b>211 642 000</b>	<b>211 642 000</b> 200 633 281
14	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>		471 572 528 440 347 086		<b>471 572 528</b>	<b>471 572 528</b> 440 347 086
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>300 000</b>	<b>3 526 878 422</b>	<b>311 993 062</b>	<b>3 839 171 484</b>	<b>3 846 981 484</b>
<b>Total des CP consommés</b>			<b>3 346 791 371</b>	<b>291 376 804</b>		<b>3 638 168 175</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

**Avertissement**

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Pilotage et animation du programme et de la mission	57 224 017
02	Actions incitatives et soutien à l'innovation	891 230 974
03	Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	74 219 125
04	Renforcement des liens entre science et société	8 086 341
05	Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 208 047 433
06	Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	457 609 166
07	Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	514 376 039
08	Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	307 496 608
09	Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	277 709 673
10	Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	294 464 417
11	Recherches interdisciplinaires et transversales	56 136 289
12	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	60 880 548
13	Grandes infrastructures de recherche	235 952 133
14	Moyens généraux et d'appui à la recherche	493 803 427
<b>Total</b>		<b>4 937 236 190</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	3 496 694 677	4 634 627 716	4 385 673 111	3 346 791 371	4 634 627 716	4 384 280 015
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	4 275 522	9 920 000	15 202 103	2 873 598	9 920 000	15 289 941
Subventions pour charges de service public	3 492 419 155	4 624 707 716	4 370 471 008	3 343 917 773	4 624 707 716	4 368 990 074
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>			246 781			246 781
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État			246 781			246 781
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	290 362 703	347 869 119	407 575 372	291 376 804	347 869 119	398 502 744
Transferts aux ménages			16 900			0
Transferts aux entreprises	2 914 370	55 740 656	3 492 208	2 195 598	55 740 656	3 344 693
Transferts aux collectivités territoriales	2 153 909		4 585 710	2 364 767		4 426 873
Transferts aux autres collectivités	285 294 424	292 128 463	399 480 554	286 816 439	292 128 463	390 731 178
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>4 982 496 835</b>			<b>4 982 496 835</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-188 682 850			-36 382 084	
<b>Total (*)</b>	<b>3 787 057 380</b>	<b>4 793 813 985</b>	<b>4 793 495 264</b>	<b>3 638 168 175</b>	<b>4 946 114 751</b>	<b>4 783 029 540</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouvertes en 2008	Ouverts en 2007	Prévus en LFI pour 2008	Ouverts en 2008
Dépenses de personnel	0		0	0		0
Autres natures de dépenses	13 413	200 000	2 161 457	13 413	200 000	2 161 457
<b>Total</b>	<b>13 413</b>	<b>200 000</b>	<b>2 161 457</b>	<b>13 413</b>	<b>200 000</b>	<b>2 161 457</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## DÉCRET DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
20/11/2008		3 067		3 067				
25/11/2008						345 833		345 833
<b>Total</b>		<b>3 067</b>		<b>3 067</b>		<b>345 833</b>		<b>345 833</b>

## DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						40 082 421		29 000 000
24/10/2008						34 132 723		14 121 799
28/11/2008						23 500 000		23 500 000
<b>Total</b>						<b>97 715 144</b>		<b>66 621 799</b>

## ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008					0	0	0	0
28/03/2008		603		28 421 024	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>603</b>		<b>28 421 024</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## OUVERTURES PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUIT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
21/07/2008	0	2 048 957	0	2 048 957				
21/11/2008	0	112 500	0	112 500				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 161 457</b>	<b>0</b>	<b>2 161 457</b>				

### LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008	0	0	0	0		92 787 000		

### TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>2 165 127</b>	<b>0</b>	<b>30 585 548</b>	<b>0</b>	<b>190 847 977</b>	<b>0</b>	<b>66 967 632</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>5</sup>

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2008 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2008. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2008.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (2)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
200302	<p><b>Crédit d'impôt en faveur de la recherche</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1982 - Dernière modification : 2007 - CGI : 244 quater B, 199 ter B, 220 B, 223 O-1-b</i></p>	1 000	1 390	1 390
300208	<p><b>Exonération des établissements publics de recherche, des établissements publics d'enseignement supérieur, des personnes morales créées pour la gestion d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur et des fondations d'utilité publique du secteur de la recherche pour leurs revenus tirés d'activités relevant d'une mission de service public</b> Impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche (universités)</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2006 - Dernière modification : 2006 - CGI : 207-1-9°, 10° et 11°</i></p>	5	5	5
<b>Coût total des dépenses fiscales<sup>6</sup></b>		<b>1 005</b>	<b>1 395</b>	<b>1 395</b>

<sup>5</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

<sup>6</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2008 ou 2007) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## — DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS LOCAUX, PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT (1)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux, prises en charge par l'État, contribuant au programme de manière principale		Chiffage définitif pour 2007	Chiffage initial pour 2008	Chiffage actualisé pour 2008
080204	<p><b>Dégrèvement afférent aux immobilisations affectées à la recherche</b> Taxe professionnelle</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 1 170 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2002 - CGI : 1647 C quater</i></p>	40	23	44
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>40</b>	<b>23</b>	<b>44</b>

## — DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (5)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffage définitif pour 2007	Chiffage initial pour 2008	Chiffage actualisé pour 2008
110201	<p><b>Réduction d'impôt au titre des dons</b> Impôt sur le revenu</p> <p><i>Objectif : Aider les associations d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 5 175 000 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 1948 - Dernière modification : 2008 - CGI : 200</i></p>	835	820	950
210309	<p><b>Réduction d'impôt au titre des dons faits par les entreprises à des œuvres ou organismes d'intérêt général</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Aider les associations d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 12 000 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2003 - Dernière modification : 2008 - CGI : 238 bis-1 et 4</i></p>	235	250	290
400203	<p><b>Réduction d'impôt au titre de certains dons</b> Impôt de solidarité sur la fortune</p> <p><i>Objectif : Aider les associations d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 0 ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2007 - Dernière modification : 2008 - CGI : 885-0 V bis A-I, II, IV et V</i></p>	-	160	40
520121	<p><b>Exonération au bénéfice du donataire des dons ouvrant droit, pour le donateur, de la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune</b> Droits d'enregistrement et de timbre</p> <p><i>Objectif : Aider les organismes d'intérêt général</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2007 - Dernière modification : 2007 - CGI : 757 C</i></p>	5	10	10
200308	<p><b>Exonération totale ou partielle des bénéfices réalisés par les entreprises participant à un projet de recherche et de développement et implantées dans une zone de recherche et de développement</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 130 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2004 - Dernière modification : 2004 - CGI : 44 undecies</i></p>	ε	50	ε
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>1 075</b>	<b>1 290</b>	<b>1 290</b>

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES À FORTS ENJEUX

## ■ CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE (200302)

## OBJECTIF VISÉ

Cette dépense fiscale vise à **accroître les efforts de recherche et développement (R&D) du secteur privé afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et d'augmenter le potentiel de croissance de la France**. Le crédit d'impôt recherche (CIR), au travers de sa réforme engagée par la loi de finances pour 2008, constitue le principal instrument dont s'est dotée la France pour atteindre cet objectif.

Le CIR, qui s'impute sur l'impôt sur les bénéfices (essentiellement l'impôt sur les sociétés mais aussi l'impôt sur le revenu), a connu depuis sa mise en place en 1983 des modifications en vue de le renforcer et d'en améliorer l'efficacité : initialement fondé sur le seul accroissement des dépenses de R&D des entreprises, **le calcul du crédit d'impôt a été modifié en 2004 pour prendre en compte à la fois l'accroissement et le volume des dépenses de R&D, puis en 2008 pour ne prendre en compte que le volume des dépenses de R&D**.

La réforme de 2008 simplifie et augmente fortement le CIR afin de le rendre plus lisible et donc plus attractif :

- Le crédit d'impôt repose désormais uniquement sur le volume des dépenses de R&D des entreprises.
- Le taux du crédit d'impôt est porté à 30% (contre 10% auparavant) jusqu'à 100 millions d'euros de dépenses de R&D et à 5% au-delà, sans plafond. Une majoration du taux est prévue pour les entreprises qui bénéficient pour la première fois du crédit d'impôt et pour celles qui n'en ont pas bénéficié depuis cinq ans. Le taux du crédit d'impôt est porté à 50% pour la première année d'entrée dans le dispositif et à 40% pour la deuxième année.

## PERTINENCE ET NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

La Recherche & Développement (R&D) et l'innovation sont aujourd'hui **les facteurs essentiels de la croissance et de la compétitivité dans les économies de la connaissance**. Or, avec un niveau de dépenses intérieures en R&D qui représentait en 2007 2,06% PIB (dont seulement 52% financés par le secteur privé), les performances de la France apparaissent encore insuffisantes. Dans le cadre de la stratégie des conseils européens de Lisbonne (2000) et de Barcelone (2002), la France s'est donc fixé comme objectif d'augmenter ces dépenses jusqu'à un niveau de 3 % du PIB à l'horizon 2010, le secteur privé prenant en charge les deux tiers de ces investissements, soit 2 points de PIB.

La réforme permettra de stimuler les dépenses en R&D des entreprises et de doper la croissance économique à moyen terme :

- en offrant aux entreprises un soutien plus fort, plus stable dans le temps et assorti d'une plus grande sécurité juridique ;
- en incitant davantage les petites entreprises (qui sont plus sensibles aux coûts administratifs) à bénéficier du dispositif, grâce à sa simplification radicale ;
- en permettant aux grandes entreprises de bénéficier du dispositif pour l'ensemble de leurs dépenses (chaque euro de R&D donnant droit à un soutien public avec la suppression du plafond) ;
- en améliorant l'attractivité de la France pour les centres de R&D et les activités d'innovation des entreprises.

En tenant compte de l'accroissement du niveau global de connaissances et de technologie qui découle des investissements en R&D, on peut attendre une progression du niveau d'activité de la France de 0,05% par an à partir de 2009, soit un surcroît de PIB d'environ 0,5% au bout de dix ans.

Par ailleurs, les premiers résultats d'une enquête menée par le MESR à la fin de 2008 montrent que les entreprises ont déjà une bonne connaissance de la réforme du CIR et prévoient majoritairement d'y répondre par un accroissement de leurs dépenses de R&D.

## COÛT POUR LES FINANCES PUBLIQUES ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

**La dépense fiscale (le coût budgétaire) du CIR correspond à la diminution de l'impôt sur les bénéfices une année donnée. Elle est évaluée à 1,39 milliard d'euros en 2008.**

**La créance fiscale du CIR se distingue de la dépense fiscale** (c'est-à-dire de son coût budgétaire traduisant la réduction de l'impôt dû par les bénéficiaires du CIR). En effet, la créance fiscale de l'année n, qui correspond au montant du crédit d'impôt de l'entreprise au titre de l'année n, est déductible de l'impôt sur les sociétés des années n à n+3. Si l'entreprise ne paye pas un impôt sur les sociétés suffisant, le reliquat de crédit d'impôt recherche est remboursé en année n+4.

Jusqu'en 2003, la créance fiscale annuelle du CIR était comprise entre 400 et 500 M€. Depuis 2004, elle a sensiblement augmenté pour atteindre près de 1 milliard d'euros en 2005 et 1,6 milliard d'euros en 2007. Parallèlement, le nombre d'entreprises déclarantes et bénéficiaires, qui avait progressivement décliné jusqu'en 2003, a enregistré une inversion de tendance en 2004.

**Tableau : évolution du CIR de 2003 à 2006 (dernier exercice fiscal connu) ; perspectives d'évolution en 2007 et 2008**

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de déclarants	5 833	6 369	7 400	8 070	<sup>(a)</sup> 9 400	n. d.
Nombre de bénéficiaires	2 757	5 096	5 486	5 960	<sup>(a)</sup> 6 760	n. d.
Bénéficiaires / déclarants	47%	80%	74%	74%	72%	n. d.
Créance fiscale	430 M€	890 M€	980 M€	1 495 M€	<sup>(a)</sup> 1 690 M€	<sup>(b)</sup> 3 500 M€
Créance moyenne / bénéficiaire	155 000 €	175 000 €	179 000 €	251 000 €	<sup>(a)</sup> 250 000 €	n. d.
Dépense fiscale	504 M€	485 M€	700 M€	800 M€	<sup>(b)</sup> 1 000 M€	<sup>(b)</sup> 1 390 M€

<sup>(a)</sup> Estimations basées sur des données provisoires ; les données définitives de la créance 2007 seront disponibles lorsque les dernières entreprises dont l'exercice fiscal a été ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 2007 auront adressé leur déclaration de CIR 2007, soit en mai 2009.

<sup>(b)</sup> Prévisions.

n. d. : non disponible.

La loi de finances pour 2008 a engagé une importante réforme du CIR, visant à amplifier et simplifier ce dispositif. Cette réforme produira ses effets sur la créance qui sera constatée en 2009 au titre des dépenses effectuées par les entreprises au cours de l'exercice 2008. Le premier impact budgétaire n'aura donc lieu qu'en 2009. L'estimation présentée en PAP 2009, de la créance constituée au titre des dépenses de R&D des entreprises en 2008, à hauteur de 3,5 milliards d'euros au titre de 2008 est ici rattachée à titre d'information.

## EFFICIENCE

**On ne dispose pas à ce jour d'études précises permettant d'évaluer l'efficacité du CIR pour les finances publiques et les entreprises.** On admet toutefois généralement que le coût de gestion des dispositifs fiscaux est relativement faible, tant pour les administrations que pour les entreprises, en tout cas inférieur aux coûts de montage, d'instruction, de suivi et de contrôle des dossiers générés par les procédures d'aides directes.

## COMPARAISON COÛTS-AVANTAGES ENTRE DÉPENSES FISCALE ET BUDGÉTAIRE

Les incitations fiscales sont devenues l'un des instruments importants des politiques publiques d'innovation. De nombreux pays les ont adoptées comme des instruments généraux, susceptibles d'améliorer l'environnement national pour les dépenses de R&D sans ciblage sectoriel ou technologique, contrairement aux subventions.

L'instrument fiscal constitue un outil transversal, et crée notamment un environnement général plus favorable à l'investissement en R&D des entreprises, quel que soit leur ancienneté, leur taille ou leur secteur d'activité.

**Il laisse le choix des projets et des investissements aux entreprises**, ce qui constitue un atout dans un contexte de progrès technologique rapide et de multiplication des combinaisons entre technologies et secteurs pour innover.

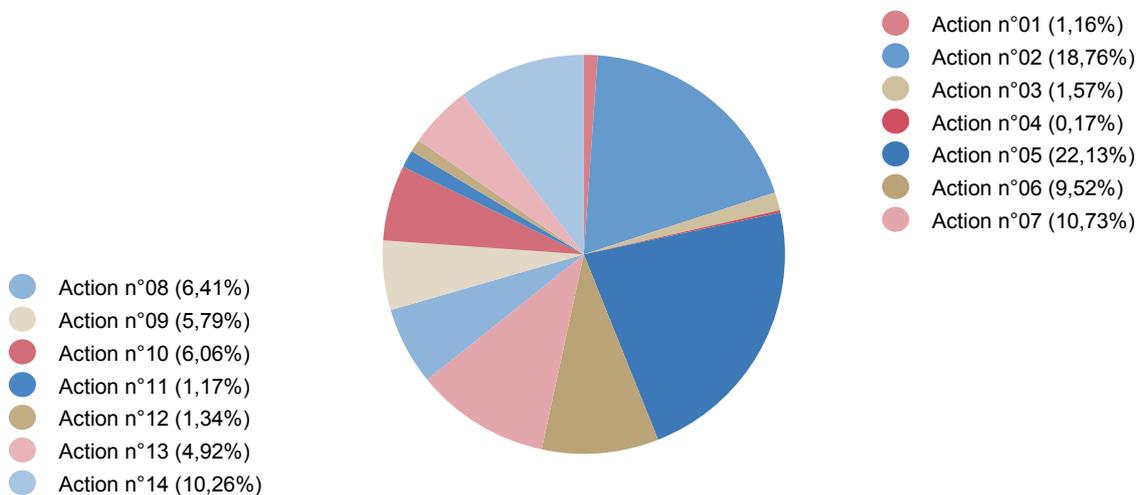
**Les aides directes (subventions, financement d'infrastructures sectorielles...) semblent mieux adaptées à des interventions ciblées**, sur un projet, un secteur ou une catégorie d'entreprises mais elles supposent que les autorités publiques soient en mesure d'identifier les secteurs et les projets les plus pertinents.

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Pilotage et animation du programme et de la mission	55 635 070	56 759 572	0	57 224 017	0
02	Actions incitatives et soutien à l'innovation	899 237 583	741 219 190	0	891 230 974	0
03	Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	75 457 071	73 333 466	0	74 219 125	0
04	Renforcement des liens entre science et société	8 040 520	8 090 910	0	8 086 341	0
05	Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 060 694 120	1 109 543 314	1 400 332 650	1 208 047 433	1 508 286 474
06	Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	456 363 263	469 559 381	704 096 729	457 609 166	691 798 329
07	Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	514 376 039	536 848 615	702 443 972	514 376 039	683 142 967
08	Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	307 496 608	317 136 126	435 309 065	307 496 608	426 910 546
09	Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	277 709 673	288 649 765	386 830 484	277 709 673	377 144 367
10	Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	290 467 017	301 984 155	380 154 858	294 464 417	375 245 994
11	Recherches interdisciplinaires et transversales	56 136 289	59 226 834	70 205 593	56 136 289	67 731 901
12	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	64 338 599	67 136 825	93 357 310	60 880 548	87 497 844
13	Grandes infrastructures de recherche	235 952 133	246 960 852	0	235 952 133	0
14	Moyens généraux et d'appui à la recherche	491 591 279	506 580 535	0	493 803 427	0
<b>Total</b>		<b>4 793 495 264</b>	<b>4 783 029 540</b>	<b>4 172 730 661</b>	<b>4 937 236 190</b>	<b>4 217 758 422</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme résulte de la fusion en LFI 2007 de deux programmes antérieurement distingués : le programme « orientation et pilotage de la recherche » et le programme « recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ». Il en fait désormais converger les finalités.

La **première finalité** du nouveau programme est d'œuvrer au pilotage du système français de recherche et d'innovation (SFRI) ; à ce titre le programme est le support du financement d'un certain nombre de dispositifs ministériels.

Le pilotage du SFRI est aujourd'hui confronté aux défis que constituent :

- le contexte international concurrentiel de l'activité scientifique,
- la construction d'un espace européen de la recherche,
- la valorisation économique des produits et des résultats de la recherche,
- la préparation des nouveaux viviers de compétences scientifiques,
- le renforcement des liens entre la science et la société.

Le ministère chargé de la recherche est le chef de file de la politique publique de recherche qui se met en œuvre au travers de l'ensemble des programmes de la mission interministérielle. Ce ministère a pour mission, en liaison avec l'ensemble des acteurs du champ :

- de proposer, sur la base d'exercices prospectifs, une vision stratégique du SFRI incluant recherche publique et recherche privée ;
- d'orienter son évolution par le cadrage réglementaire de l'activité, par le pilotage des opérateurs placés sous sa tutelle et par la mobilisation de moyens financiers à divers niveaux ;
- de développer et de mettre en œuvre le système d'information de la mission interministérielle.

Le programme est mis en œuvre sur ce volet par les directions d'administration centrale compétentes et par les acteurs institutionnels associés.

La **seconde finalité** du programme est de constituer un pôle de référence de recherches scientifiques et technologiques de niveau mondial qui couvre l'ensemble des champs du savoir à l'instar des autres grands pays de l'OCDE, en vue de produire des connaissances pouvant déboucher sur de nouvelles applications technologiques. Les évolutions rapides des disciplines, une compétition internationale élargie avec notamment la montée en puissance de pays émergents comme la Chine et l'Inde et la circulation croissante des chercheurs exigent une adaptation vigoureuse du SFRI pour répondre à ces défis.

Sur ce volet, le programme est mis en œuvre par des établissements publics de recherche (le CNRS, le CEA civil, l'INSERM, l'INRIA, l'INED), les différentes fondations médicales (Institut Pasteur de Paris et réseau international des instituts Pasteur, Institut Pasteur de Lille, Institut Curie) et plusieurs groupements d'intérêt public (institut Paul Emile Victor – IPEV, Génopole, agence nationale de la recherche sur le SIDA – ANRS) dont les ressources proviennent de l'Etat et de leur activité contractuelle ou de valorisation. Il regroupe également les moyens destinés au financement de très grandes infrastructures scientifiques (TGIR) opérées par certains organismes et les contributions de la France aux organisations de recherche internationales comme le centre européen de recherche nucléaire (CERN). Outre l'excellence scientifique, l'ensemble des acteurs institutionnels du programme poursuit le but commun de faire évoluer la lisibilité et l'attractivité du dispositif de recherche français, dans un cadre européen d'abord, mais plus généralement au niveau mondial, en favorisant les partenariats avec la recherche universitaire et les autres établissements de recherche plus finalisés. Du fait de sa dimension interdisciplinaire, le programme vise aussi un développement plus rapide des nouvelles technologies dans les secteurs stratégiques des sciences du vivant et des sciences et technologies de l'information et de la communication.

Le pilotage sur les objectifs stratégiques est garanti par des contrats quadriennaux entre l'Etat et les établissements du programme. Des indicateurs associés permettent d'en suivre annuellement la réalisation.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Pilotage et animation du programme et de la mission
- ACTION n° 02 : Actions incitatives et soutien à l'innovation
- ACTION n° 03 : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche
- ACTION n° 04 : Renforcement des liens entre science et société
- ACTION n° 05 : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé
- ACTION n° 06 : Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies
- ACTION n° 07 : Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur
- ACTION n° 08 : Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies
- ACTION n° 09 : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement
- ACTION n° 10 : Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société
- ACTION n° 11 : Recherches interdisciplinaires et transversales
- ACTION n° 12 : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies
- ACTION n° 13 : Grandes infrastructures de recherche
- ACTION n° 14 : Moyens généraux et d'appui à la recherche

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF n° 1 : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international

#### INDICATEUR 1.1 : Production scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique européenne (UE 25)	%	7,05	6,8	7,5	7	6,7 (valeur provisoire)	7,5
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique mondiale	%	2,3	2,2	2,65	2,4	2,05 (valeur provisoire)	2,7

#### INDICATEUR 1.2 : Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme exprimée par l'indice de citation à deux ans des articles des opérateurs du programme	Indice	1,13 (valeur provisoire)	1,13 (valeur provisoire)	1,15	1,13	non disponible	1,15

### ANALYSE DES RÉSULTATS

La qualité de la science française se manifeste principalement par sa capacité à produire des connaissances de niveau international dans le champ des disciplines couvert par le programme. Ainsi, deux indicateurs bibliométriques mesurent la part et l'impact de la science française par rapport au reste du monde.

Cependant on sait que, compte tenu de la prise de conscience du rôle essentiel de la recherche dans la compétitivité internationale, la plupart des pays ont mis en place des priorités politiques très fortes en faveur de ce secteur. La rapidité de développement des pays de l'élargissement européen et la forte montée en puissance des économies émergentes entraînent, à l'heure actuelle, un tassement très net de la place relative des économies scientifiques traditionnelles au niveau mondial. La production des connaissances scientifiques au meilleur niveau international se caractérise désormais par une compétition internationale renforcée compte tenu de l'entrée en concurrence directe d'acteurs très dynamiques, tant au niveau européen (Espagne, Pologne...) que mondial (Corée, Chine, Inde, Brésil...).

C'est à la lumière de cette concurrence et de cette production que doivent être analysés les résultats des indicateurs qui mesurent cet objectif. Entre 2002 et 2007 le nombre de publications des opérateurs du programme a crû de manière significative (+ 5%) et supérieure au nombre de publications de la France (+3%); dans le même temps le nombre de publications croissait de 13% dans l'UE27 et de 23% dans le monde. Le résultat provisoire de 2008 confirme cette tendance de fond à une érosion de la part relative d'une production qui pourtant va croissant sur la moyenne période mais dont toutefois la qualité, appréciée à travers l'indice de citation, semble se maintenir.

## OBJECTIF n° 2 : Développer le financement de la recherche sur projets

## INDICATEUR 2.1 : Part des financements sur projets de l'ANR dans les financements (hors masse salariale) alloués aux opérateurs principaux de recherche

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des financements sur projets de l'ANR dans les financements (hors masse salariale) alloués aux opérateurs principaux de recherche	%	8,25	13	12		14,73	15

## INDICATEUR 2.2 : Taux de retour français sur les projets financés par les programmes cadres de l'Union Européenne

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de retour français sur les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne	%	13,2 (6ème PCRD)	13,04 (6ème PCRD)	13,5	12 (7ème PCRD)	12,1 (7ème PCRD-valeur provisoire)	14,5

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le financement sur projets des travaux des équipes de recherche françaises puise à deux sources.

L'Agence Nationale de la Recherche imprime au financement de projets une impulsion décisive au plan national. L'évolution favorable de l'indicateur 2.1 est la traduction logique de cette nouvelle donne.

L'autre source majeure de financement de projets de recherche est l'Union européenne. Les données relatives à l'ensemble des contrats passés au titre du 6<sup>ème</sup> PCRD sont maintenant connues et sur un montant de 16.665 M€ de contributions communautaires distribuées par la Commission européenne, 2.173 M€ ont été attribués à des participants résidents en France, soit un taux de 13,04 %. Pour le 7<sup>ème</sup> PCRD qui a débuté en 2007, en regardant les résultats des appels à proposition dépouillés à l'issue des 18 premiers mois, sur 8.100 M€ de contributions communautaires distribuées par la Commission européenne, 978 M€ ont été attribués à des participants résidents en France, soit un taux de 12,1 %. La diminution de la valeur de cet indicateur entre le 6<sup>ème</sup> PCRD et le début du 7<sup>ème</sup> PCRD peut s'expliquer par la montée en puissance des nouveaux pays nouvellement entrés dans l'Union européenne ou associés au Programme cadre. Elle est également la conséquence de la volonté d'ouverture à l'international du Programme cadre, qui se traduit par un nombre accru de participants de pays tiers recevant des contributions de l'Union européenne.

**OBJECTIF n° 3 : Développer le dynamisme et la réactivité de la recherche publique****INDICATEUR 3.1 : Part des crédits recherche de la mission consacrée à chacun des domaines prioritaires de l'action gouvernementale définis en comité interministériel (sciences du vivant et sciences et technologies de l'information et de la communication)**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des crédits de la mission attribués aux sciences de la vie (SDV)	%	22,2	21,2	23	22,7	21,1	23
Part des crédits de la mission attribués aux sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	%	8,2	9	8,8	8,6	9,9	8,8

**INDICATEUR 3.2 : Réactivité scientifique thématique des opérateurs du programme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des publications des opérateurs du programme dans le domaine des sciences de la vie en référence européenne (UE25)	%	3,9	3,8	4,8		3,70 (valeur provisoire)	4,9
Part des publications des opérateurs du programme dans le domaine des sciences de la vie en référence mondiale	%	1,36	1,31	1,7		1,26 (valeur provisoire)	1,7

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le premier indicateur cherche à apprécier la réactivité du système à ces priorités dans une logique d'observation des « inputs » en mesurant la mobilisation des moyens financiers. Sur la période récente, on constate des évolutions contrastées : légère érosion (-5%) pour les Sciences de la vie (SdV) mais croissance significative pour les Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) (+20%).

Le deuxième indicateur retient une approche par les résultats (« outputs ») appréciés en termes bibliométriques.

Les domaines prioritaires de l'action gouvernementale ont été définis en 1999, suite à la tenue du Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST). Il s'agit des Sciences de la vie (SDV) et des Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC).

Le périmètre relatif des STIC est très délicat à déterminer du fait du caractère diffusant des activités de ce domaine ; il fait actuellement l'objet d'une étude spécifique.

Dans le domaine des SDV, dont l'importance économique et sociétale va croissant depuis de nombreuses années, les opérateurs – notamment ceux qui, comme le CNRS, sont multidisciplinaires – pour lesquels la science n'est pas historiquement spécialisée sont encouragés à faire porter prioritairement leurs efforts. Mais au niveau européen et mondial, la concurrence s'exacerbe dans ces disciplines pour lesquelles les pays émergents font un effort de rattrapage particulier. Ainsi la Chine, l'Inde, le Brésil, la Corée par exemple font partie des pays qui ont eu les plus fortes croissances dans ces disciplines au cours des dernières années.

En regard des références européennes et mondiales et dans une compétitivité accrue, les cibles indiquées restent un défi qu'il sera sans doute nécessaire de reconsidérer compte tenu du tendancier des résultats.

**OBJECTIF n° 4 : Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation dans les entreprises**

**INDICATEUR 4.1 : Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'INPI par rapport à l'ensemble des déposants français	%	3,17	3,43	3,2		3,46 (valeur provisoire)	3,5
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'OEB par rapport à l'ensemble des déposants français	%	4,88	5	4,9		5,10 (valeur provisoire)	5,3
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'OEB par rapport à l'ensemble des déposants européens	%	0,72	0,74	0,7		0,75 (valeur provisoire)	0,75

**Commentaires techniques**

La base de brevets utilisée jusqu'en 2008 par l'OST, appelée "EPAT", n'est plus maintenue par l'Office européen de brevets (OEB), qui lui a substitué une base appelée PATSTAT, qui contient les enregistrements de plus de 70 offices de brevets.

Les valeurs proposées pour 2008 sont des projections.

**INDICATEUR 4.2 : Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelle dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme (EPST)	%	1,77	1,68	1,9		1,38	2,1
Part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelle dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme (autres établissements)	%	2,95	3,13	4		2,12	4,5

**Commentaires techniques**

Calculé au PAP 2008 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'enquêtes menées auprès des organismes, cet indicateur est maintenant basé sur les données fournies par les budgets primitifs et/ou les comptes financiers des opérateurs du programme.

**INDICATEUR 4.3 : Part des contrats de recherche passés avec des entreprises dans les ressources des opérateurs**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme (EPST)	%	1,4	1,79	2,2		1,5	3
Part des contrats de recherche passés avec des entreprises, publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme (autres établissements)	%	12,6	15,5	10		18,4	10

**Commentaires techniques**

Calculé au PAP 2008 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'enquêtes menées auprès des organismes, cet indicateur est maintenant basé sur les données fournies par les budgets primitifs et/ou les comptes financiers des opérateurs du programme.

**INDICATEUR 4.4 : Effet de levier des moyens incitatifs publics mobilisés en faveur de la création d'entreprises**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Effet de levier des moyens incitatifs publics mobilisés en faveur de la création d'entreprises	ratio	2,6	2,4	2,5	2,8	2,5	2,7

**Commentaires techniques**

L'unité est un ratio qui se lit ainsi : en 2008, 100 € de subventionnement ont généré 250 € de chiffre d'affaires.

Pour la première fois, les montants de chiffre d'affaires sont recueillis non pas par enquête mais par une base de données financière et, contrairement au dernier mode de calcul, les chiffres d'affaires réels des entreprises issues des incubateurs ont pu être pris en compte. Ces dernières ont un chiffre d'affaires moyen moins élevé que celui des entreprises issues du concours qui servaient de référence à la prévision de mi 2008. On retrouve ainsi un niveau plus proche des estimations initiales.

**INDICATEUR 4.5 : Dépenses de R&D privée supplémentaire par euro de crédit d'impôt recherche**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Dépense de R&D privée supplémentaire par euro de crédit d'impôt recherche	ratio	1,01	1,01		1	non disponible	> 1

**Commentaires techniques**

Le tableau se lit ainsi : pour un euro de CIR obtenu, les entreprises dépensent 1,01 euro supplémentaire en R&D.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

En matière de brevets déposés, les résultats de l'effort conduit par les acteurs du programme sont confirmés par le prolongement de la progression enregistrée précédemment. Les ressources des redevances, de leur côté, sont impactées par l'expiration de quelques brevets fortement rémunérateurs, le retour financier résultant de la politique active conduite ces dernières années étant encore à venir.

Pour les contrats de recherche entre les opérateurs du programme et les entreprises, la baisse de l'indicateur pour les EPST pourrait être liée à l'augmentation importante des financements publics disponibles pour les projets partenariaux (ANR, Fonds unique interministériel – FUI – pour les pôles de compétitivité, AII), qui inciterait les entreprises à engager des projets partenariaux bénéficiant de ces aides plutôt qu'à établir des contrats de recherche avec ces opérateurs. La hausse de cet indicateur pour les autres opérateurs du programme pourrait être un effet du dispositif Carnot, qui incite les opérateurs labellisés « Carnot » à accroître leurs ressources contractuelles avec les entreprises. Ces tendances nécessitent toutefois, pour être significatives, une confirmation sur les résultats 2009, étant donnée la rupture méthodologique enregistrée entre 2008 et les années précédentes.

Les derniers chiffres disponibles sur le crédit d'impôt recherche (CIR) sont relatifs à l'année 2007. L'introduction en 2004 d'une part en volume et son passage en 2005 de 5 à 10% des dépenses de R&D ont eu un effet très significatif sur l'intérêt des entreprises pour la mesure : le nombre de déclarants a augmenté de plus de 60% entre 2003 et 2007, pour atteindre 9 400 environ en 2007.

L'impact de l'importante réforme du CIR de 2008 (suppression du plafond et de la part en accroissement, taux de 30 % jusqu'à 100 M€ et de 5 % au-delà, taux de 50 puis 40 % pour les première et deuxième années d'entrée dans le dispositif) ne pourra être apprécié que progressivement. L'indicateur d'impact ne pourra être estimé qu'à partir de 2010.

## OBJECTIF n° 5 : Consolider l'Europe de la recherche

### INDICATEUR 5.1 : Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD)	%	2,08 (6ème PCRD)	2,08 (6ème PCRD)	2,4 (7ème PCRD)	2,3 (7ème PCRD)	3,04 (7ème PCRD-valeur provisoire)	2,4

### INDICATEUR 5.2 : Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (PCRD)	%	3,34 (6ème PCRD)	3,34 (6ème PCRD)	4	3,5 (7ème PCRD)	3,75 (7ème PCRD-valeur provisoire)	4,5

**INDICATEUR 5.3 : Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme	%	27,7	29,5	30	28	30,5 (valeur provisoire)	30

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La construction de l'espace européen de la recherche décidée par les Chefs d'Etat des pays membres de l'Union européenne aux sommets de Lisbonne et de Barcelone constitue aujourd'hui un débouché stratégique de toute politique nationale dans le domaine de la recherche. C'est à l'échelle de l'Europe que la science française pourra tenir son rang dans la compétition internationale en renforçant ses partenariats avec les institutions scientifiques des pays membres tout en participant au développement des nouveaux instruments de la politique européenne.

C'est aussi à l'échelle de l'Europe qu'une politique volontariste doit être conduite pour identifier, par grand domaine, les meilleurs acteurs de la recherche et leur donner les moyens nécessaires de participer à la compétition internationale. Trois indicateurs permettent de mesurer l'intensité de la participation des laboratoires français à la construction de l'espace européen de la recherche.

Les deux premiers indicateurs (taux de participation et taux de coordination) doivent être mis en regard l'un de l'autre. Le léger fléchissement observé entre le 5<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> PCRD sur le taux de participation contraste avec le relèvement significatif du taux de coordination qui marque un leadership accru des équipes françaises dans les projets européens.

L'indicateur de co-publication évolue de manière tout à fait satisfaisante sur un volume croissant de la production considérée. La cible 2010 a d'ores et déjà été atteinte.

**OBJECTIF n° 6 : Accroître la mobilité des chercheurs vers l'enseignement supérieur et l'entreprise****INDICATEUR 6.1 : Pourcentage de chercheurs des établissements publics de recherche ayant rejoint l'enseignement supérieur dans l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Pourcentage de chercheurs des établissements publics de recherche ayant rejoint l'enseignement supérieur dans l'année	%	0,78	0,76	0,85		0,8 (valeur provisoire)	1

**Commentaires techniques**

Seules sont observables les mobilités qui se traduisent par un changement statutaire (détachement, mise à disposition). Ces mobilités ne rendent pas du tout compte de la contribution des chercheurs d'EPST en heures d'enseignement, qui n'est pas documentable au niveau ministériel ni même le plus souvent au niveau global d'un EPST. Les chiffres ne peuvent être définitivement consolidés qu'en n+2.

## INDICATEUR 6.2 : Pourcentage de chercheurs du secteur public ayant rejoint une entreprise dans l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Pourcentage de chercheurs du secteur public ayant rejoint une entreprise dans l'année	%	non disponible	non disponible	0,10		non disponible	0,2

**Commentaires techniques**

Cet indicateur devait initialement être renseigné par les données issues de l'enquête biennale réalisée depuis 1992 sur les chercheurs auprès des entreprises. Or cette enquête a été réalisée pour la dernière fois en 2005 (données de l'année 2004). L'indicateur a donc été modifié dès le PAP 2009. Il sera désormais alimenté par les données de la commission de déontologie.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les passages entre le monde de la recherche et celui de l'enseignement supérieur d'une part, entre le monde de la recherche académique et le monde de l'entreprise d'autre part, doivent être encouragés. Différents dispositifs existent en ce sens.

Certaines de ces modalités induisent une évolution de la position administrative du chercheur (mise à disposition ou détachement). Ce sont ces éléments qui sont mesurés dans les indicateurs associés à l'objectif. On peut noter que pour l'année 2007, un léger fléchissement est observé pour les mises à disposition et les détachements de chercheurs dans l'enseignement supérieur. Il est toutefois prématuré d'y voir un effet de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique, et de l'évolution des règles de mises à disposition que la loi introduit.

Outre ces modes de mobilité impactant la position administrative du chercheur, il existe des échanges informels de connaissances, non mesurés, autour d'activités de « consultance » effectuées par les chercheurs auprès des entreprises. Cette activité est pratiquée par des chercheurs, en particulier dans certaines disciplines comme le droit, les sciences économiques, la chimie, etc. La proportion de chercheurs impliqués dans ces tâches de consultance varie fortement d'un établissement à l'autre – par exemple, ils représentent 2 % en moyenne au CNRS et entre 5,2 % et 5,9 % selon les années à l'INRIA.

Par ailleurs, pour nombre d'entre eux, les chercheurs d'EPST et d'EPIC effectuant une activité d'enseignement dans un établissement de l'enseignement supérieur sont rémunérés par des heures complémentaires. Cette importante part de la « mobilité », extrêmement diffuse ne peut pas non plus être mesurée.

De fait, la loi 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités fait des personnels des organismes de recherche travaillant dans des laboratoires liés à l'université, des membres à part entière de la communauté universitaire. Ils sont électeurs ou éligibles dans les collèges correspondants, qu'ils soient directeurs, chargés de recherche ou ingénieurs, respectivement au même titre que les enseignants-chercheurs ou que les personnels ingénieurs de recherche et formation. De plus, bénéficiant de compétences élargies, les universités auront la possibilité de fixer les principes d'une politique de primes et de dispositifs d'intéressement qui pourront, dans certains cas, être versés aux personnels des organismes de recherche exerçant des activités d'enseignement ou des responsabilités diverses dans l'université.

Enfin, il convient de souligner que les possibilités d'échanges sont élargies et ce dès le doctorat et les débuts de carrière des chercheurs et des enseignants-chercheurs. C'est ainsi qu'à été mis en place le dispositif des doctorants-conseil, qui permet aux entreprises d'offrir à des doctorants des missions courtes, sur des thèmes qui ne sont pas nécessairement au cœur du sujet de thèse, pour lesquelles l'entreprise peut avoir besoin d'une expertise. Par ailleurs, le nouveau dispositif des chaires universités-organismes vise à attirer les jeunes talents sur des postes thématiques définis en concertation entre l'université et l'organisme de recherche, dans le cadre d'une politique scientifique commune. Les lauréats sélectionnés conjointement par l'université et l'organisme de recherche, dans le cadre de comités de sélection mixtes, seront recrutés par l'université en qualité de maître de conférences et placés en délégation auprès de l'organisme de recherche.

**OBJECTIF n° 7 : Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française**
**INDICATEUR 7.1 : Attractivité des opérateurs du programme mesurée par la proportion d'étrangers parmi les chercheurs, postdoctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par les opérateurs du programme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Attractivité des opérateurs du programme mesurée par la proportion d'étrangers parmi les chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par les opérateurs du programme	%	13,2	13,2	13,5		13,4	13,5

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'activité de recherche est aujourd'hui de plus en plus internationalisée et la capacité pour un pays d'attirer les meilleurs chercheurs étrangers est devenue un enjeu essentiel pour maintenir le dynamisme des dispositifs nationaux. Le premier axe de cette politique est de favoriser le retour des post-doctorants français partis à l'étranger pour compléter leur formation. Le second objectif est d'encourager les partenariats et les échanges entre établissements de recherche français et étrangers afin d'offrir aux chercheurs étrangers des opportunités d'insertion professionnelle temporaires ou définitives au sein de notre dispositif de recherche.

Les éléments de progression observés vont dans le sens proposé par l'objectif. Tous les opérateurs de ce programme ont effectivement mené des actions fortes pour aller dans ce sens et les effets de leur politique à ce niveau commencent à porter leurs fruits. A cet égard, il convient de souligner que les niveaux de recrutement de chercheurs étrangers dans les EPST (flux) sont nettement supérieurs au niveau de la population en place (stock), telle que mesurée dans l'indicateur. Ainsi, en 2006 et 2007, ce sont respectivement 17,7% et 19,4% de chercheurs étrangers qui ont été recrutés dans les EPST. Cette tendance est amplifiée si on considère les candidats aux concours de chercheurs : dans ce cas, la proportion atteint un quart de la population considérée.

Par ailleurs, le recrutement de chercheurs étrangers sur des postes non permanents est le reflet du volontarisme des organismes de recherche, comme de l'attractivité de la recherche française. Ainsi, en moyenne dans les EPST, 45% des chercheurs non permanents sont étrangers. Au CNRS, ce sont 6 chercheurs non permanents sur 10 qui sont étrangers.

## Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

Programme n° 172 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI Consommation							
01	Pilotage et animation du programme et de la mission		20 655 370 55 635 070	20 855 370 55 635 070		20 655 370 56 759 572	20 855 370 56 759 572
02	Actions incitatives et soutien à l'innovation		962 720 511 899 237 583	962 720 511 899 237 583		962 720 511 741 219 190	962 720 511 741 219 190
03	Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche		83 847 729 75 457 071	83 847 729 75 457 071		83 847 729 73 333 466	83 847 729 73 333 466
04	Renforcement des liens entre science et société		8 559 588 8 040 520	8 559 588 8 040 520		8 559 588 8 090 910	8 559 588 8 090 910
05	Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé		1 115 230 767 1 060 694 120	1 115 230 767 1 060 694 120		1 115 230 767 1 109 543 314	1 115 230 767 1 109 543 314
06	Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		478 806 448 456 363 263	478 806 448 456 363 263		478 806 448 469 559 381	478 806 448 469 559 381
07	Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur		538 106 277 514 376 039	538 106 277 514 376 039		538 106 277 536 848 615	538 106 277 536 848 615
08	Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies		349 763 441 307 496 608	349 763 441 307 496 608		349 763 441 317 136 126	349 763 441 317 136 126
09	Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		290 089 441 277 709 673	290 089 441 277 709 673		290 089 441 288 649 765	290 089 441 288 649 765
10	Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société		304 569 149 290 467 017	304 569 149 290 467 017		304 569 149 301 984 155	304 569 149 301 984 155
11	Recherches interdisciplinaires et transversales		58 487 225 56 136 289	58 487 225 56 136 289		58 487 225 59 226 834	58 487 225 59 226 834
12	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies		67 975 257 64 338 599	67 975 257 64 338 599		67 975 257 67 136 825	67 975 257 67 136 825
13	Grandes infrastructures de recherche		210 320 000 235 952 133	210 320 000 235 952 133		210 320 000 246 960 852	210 320 000 246 960 852
14	Moyens généraux et d'appui à la recherche		493 365 632 491 591 279	493 365 632 491 591 279		493 365 632 506 580 535	493 365 632 506 580 535
Total des crédits prévus en LFI			4 982 496 835	4 982 696 835		4 982 496 835	4 982 696 835
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-188 682 850	-188 682 850	0	-36 382 084	-36 382 084
Total des crédits ouverts		0	4 793 813 985	4 793 813 985	0	4 946 114 751	4 946 114 751
Total des crédits consommés			4 793 495 264	4 793 495 264		4 783 029 540	4 783 029 540
Crédits consommés - crédits ouverts		0	-318 721	-318 721	0	-163 085 211	-163 085 211

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

Les crédits ouverts en loi de finances pour 2008 s'élevaient à 4.982,496 M€ en AE et CP.

La réserve prévue à l'article 51 modifié (alinéa 4 bis) de la LOLF et au point VI de l'exposé général des motifs du PLF 2008 s'élevait à 122,370 M€ pour le programme 172. Elle a été minorée de l'annulation de 19,111 M€ liée à l'amendement n° II-23 du 17/11/07, ce qui a conduit à une mise en réserve de 103,259 M€ en AE et CP.

Par ailleurs il a été procédé à une mise en réserve exceptionnelle sur le programme, suite au changement de régime de TVA des organismes de recherche. En effet, l'application des dispositions du décret n° 2007-566 du 16 avril 2007 portant refonte des conditions de réduction de la TVA conduisait, comme cela était indiqué dans le RAP 2007, à une économie de constatation pour certains opérateurs du programme (CNRS, INSERM, INRIA, INED), à hauteur de 122,129M€.

## Crédits ouverts et dépenses effectives, programme 172 (recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires)

AE	LFI	Reports	Mouvements réglementaires	Mouvements d'ordre	LFR	Crédits ouverts	Dépenses nettes
Total du programme	4 982 496 835	603	-95 896 453	0	-92 787 000	4 793 813 985	4 793 495 264

CP	LFI	Reports	Mouvements réglementaires	Mouvements d'ordre	LFR	Crédits ouverts	Dépenses nettes
Total du programme	4 982 496 835	28 421 024	-64 803 108	0	0	4 946 114 751	4 783 029 540

## A l'issue de la gestion 2008, l'écart constaté entre les crédits disponibles et les crédits consommés s'explique par les mouvements suivants :

Un montant global de 28,421 M€ en CP a été reporté par arrêté du 30 mars 2008 ; il a été ventilé entre les organismes (26,621 M€) et les dispositifs du programme (1,8 M€).

En cours de gestion, les décrets d'avance des 27 juin, 24 octobre et 28 novembre 2008 ont annulé des montants totaux de 97,715 M€ en AE et 66,622 M€ en CP.

Par ailleurs, la loi de finances rectificative du 31 décembre 2008 a annulé un montant de 92,787 M€ en AE.

**Au 31 décembre 2008, les crédits consommés, y compris les reports, ont représenté 4 793,495 M€ en AE et 4 783,029 M€ en CP.**

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

## Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2008	Prévision 2008		Consommation 2008	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Pilotage et animation du programme et de la mission 01	553 990 000	78 930 000	78 930 000	72 681 303	65 413 259
<b>Total</b>	<b>553 990 000</b>	<b>78 930 000</b>	<b>78 930 000</b>	<b>72 681 303</b>	<b>65 413 259</b>

## Consommation 2008 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
72 681 303	65 413 259

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
4 793 813 985

AE non affectées au 31/12/2008
318 119

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)
602

CP ouverts en 2008 (**)
4 946 114 751

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	Total des engagements réalisés au 31/12/2008	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	Total des CP consommés en 2008	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
180 586 502	4 793 495 264	<b>4 974 081 766</b>	0	4 783 029 540	<b>4 783 029 540</b>	<b>191 052 226</b>

AE reportées sur 2009
2 000 602

CP reportés sur 2009
149 474 905

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans le Compte général de l'Etat (CGE)

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Pilotage et animation du programme et de la mission

	Prévision LFI			Réalisation			
	(y.c. FDC et ADP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement			20 855 370	<b>20 855 370</b>		55 635 070	<b>55 635 070</b>
Crédits de paiement			20 855 370	<b>20 855 370</b>		56 759 572	<b>56 759 572</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	9 920 000	15 168 513	9 920 000	15 201 892

## Evaluation : prospective et enquêtes

Il s'agit de crédits d'études et d'enquêtes menées par la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) afin de proposer des orientations stratégiques de recherche par secteurs, entretenir et développer une banque de données sur les compétences et les ressources des laboratoires, poursuivre le schéma directeur des systèmes d'information de l'administration centrale, mettre en œuvre des audits sur l'efficacité des dispositifs d'incitation au transfert de technologie vers les entreprises. La dépense exécutée se monte à **1,864 M€** en AE et **2,411 M€** en CP.

## Le Haut Conseil de la science et de la technologie (HCST)

Cet organe consultatif, composé de personnalités de haut niveau, chargé d'éclairer les décisions stratégiques de l'Etat en faveur de la recherche et de l'innovation, a été créé par décret du 15 juin 2006. Cette instance informe le Président de la République et le Gouvernement sur toutes les questions relatives aux grandes orientations en matière de recherche et d'innovation. Doté d'un secrétariat permanent, assuré par le ministre en charge de la recherche, le haut conseil peut commanditer des études nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Par exemple, le HCST a remis au Président de la République, en janvier 2008, un avis sur la situation en France en matière de calcul intensif. Des crédits d'un montant de **0,020 M€** (AE=CP) ont été consacrés en 2008 au fonctionnement de cet organisme.

## Support du programme

Le support du programme regroupe les crédits de fonctionnement des services du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La dépense globale exécutée en 2008 se monte à **13,284 M€** en AE et **12,770 M€** en CP. Ces crédits financent les dépenses de fonctionnement courant de l'administration centrale et des délégations régionales de la recherche et de la technologie (DRRT), les dépenses de communication du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que celles afférentes au remboursement des rémunérations des personnels mis à disposition de l'administration centrale par les organismes de recherche.

- Administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (5,917 M€ en AE et 6,159 M€ en CP)

En cohérence avec le décret n° 2007-1001 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les crédits de fonctionnement et de communication de l'administration centrale du

MESR, dont l'essentiel figurait en 2007 au programme 214 « soutien à la politique de l'éducation nationale », ont été regroupés en 2008 sur le programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ».

Ces crédits financent les moyens nécessaires au fonctionnement de l'immeuble sis rue Descartes (notamment : fluides, gardiennage, nettoyage, chauffage, etc.), les frais de bureautique (impression, routage, reprographie) ainsi que les frais de déplacement et de représentation des services et du cabinet de la ministre. Ils ne comprennent pas les dépenses d'investissement, imputées sur le programme 214. Rapportés à l'effectif qu'accueille le site depuis 2008 (direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) et services associés, soit environ 550 personnes), ils représentent 10 000 € par agent environ.

- *Délégations régionales de la recherche et de la technologie (0,787 M€ en AE et 0,614 M€ en CP)*

Le budget de fonctionnement des 26 Délégations régionales à la recherche et à la technologie (DRRT) a permis de prendre en charge les frais de transport et de déplacement (notamment pour les délégués des DOM et des TOM), les loyers (notamment pour celles d'entre elles qui ne sont plus abritées dans les Directions régionales de l'industrie de la recherche et de l'environnement) et les besoins en renouvellement de matériel informatique de base.

- *Communication du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (3,290 M€ en AE et 2,707 M€ en CP)*

Les crédits dévolus à la communication couvrent l'ensemble des besoins relatifs à l'information et à la promotion des mesures mises en place par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En 2008, les dépenses ont concerné notamment la communication relative à la mise en œuvre de la loi LRU. Elles ont par ailleurs permis de contribuer très largement au succès de la Ville européenne des sciences, mise en place dans le cadre de la Présidence Française de l'Union européenne. Sont également assimilés à des dépenses de communication, toutes les actions de diffusion d'information et de documentation sur le site Descartes (revue de presse, abonnement divers, etc....) ou encore la mise en place de prestations spécifiques dans le cadre d'opérations événementielles pilotées par le ministère (conférences de presse, captations vidéo, organisation des vœux, etc...).

- *Remboursement des rémunérations des personnels mis à disposition de l'administration centrale par les organismes de recherche et des indemnités de collaborateurs extérieurs (ICE) (3,290 M€ en AE= CP).*

La DGRI rembourse les établissements ayant mis à sa disposition, l'année précédente, des personnels scientifiques. Le calcul de la subvention est basé sur l'indice moyen chargé, correspondant au grade de la personne mise à disposition. Quatre organismes sont concernés : le CNRS, le CEA, l'INRA et l'INSERM.

Par ailleurs, un dispositif réglementaire existe afin de verser une indemnité de collaborateur extérieur aux personnels mis à disposition.

## ■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		246 781		246 781

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises		368 871		1 021 935
Transferts aux collectivités territoriales		69 000		59 000
Transferts aux autres collectivités	10 735 370	39 781 905	10 735 370	40 229 964
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>200 000</i>		<i>200 000</i>	

### Evaluation : prospective et enquêtes

Ces crédits financent notamment le soutien à l'Observatoire des sciences et des techniques (GIP OST), aux fins de maintenir une production d'indicateurs et d'études permettant aux acteurs de la science et de la technologie de débattre de la politique de la recherche et d'élaborer leurs stratégies, tout en apportant un éclairage sur les performances de la politique de recherche (base de données originales et pluri thématiques sur la recherche et développement : publications scientifiques, brevets, participations aux programmes européens, mobilité internationale, démographie étudiante, diplômés...). En 2008, 0,610 M€ (AE = CP) ont été consacrés à l'OST.

### Action internationale

Des crédits ont été dépensés à hauteur de 5,436 M€ en AE et de 6,047 M€ en CP pour les actions internationales dans le domaine de la recherche, le développement des partenariats scientifiques et la mise en place d'un Espace européen de la recherche.

Les opérations financées en 2008 ont notamment été les suivantes (en AE) :

- les conférences et réunions ministérielles dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne : 1,178 M€ ;
- les actions bi ou multilatérales de stimulation de l'attractivité et d'appui à la mobilité pour environ 1,227 M€ : échanges de chercheurs avec les Etats-Unis, l'Afrique et le Moyen-Orient, Israël, l'Asie, l'Australie, mobilité des scientifiques et des étudiants ;
- l'appui aux coopérations scientifiques prioritaires pour environ 0,775 M€ : co-publications et échanges de chercheurs avec l'Europe, l'Amérique de Sud, la Chine, le Japon, incluant les engagements pris par la France vis-à-vis de l'organisation « Human frontier science program organization » lors de la Conférence intergouvernementale de Berne du 25 juin 2004 ;
- le soutien à l'action scientifique et universitaire en faveur de la francophonie pour 2,074 M€, au travers principalement du financement des programmes de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) ;
- organisation du Carnegie 2008 (réunion des ministres en charge de la recherche, G8) : 0,182 M€

### Actions communes d'animation

Les moyens d'intervention de l'administration centrale de la recherche ont été consommés en 2008 à hauteur de 15,174 M€ en AE et 15,654 M€ en CP. Ces moyens ont financé les actions suivantes :

- le soutien aux fondations de coopération scientifique : des contributions ont été versées, en novembre 2008, à la fondation coopération scientifique « Maladies d'Alzheimer et maladies apparentées » (4,350 M€ en AE = CP) et à la fondation de coopération scientifique « Jean-Jacques Laffont - Toulouse sciences économiques » (7,5 M€ en AE = CP) ;

- le soutien récurrent à des associations participant à la diffusion et à la valorisation de la recherche, notamment l'Association Bernard Grégory, le CIPH, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), l'Institut du développement durable des relations internationales, la Mission Parité, le Laboratoire national d'essais, la Maison de l'entrepreneuriat, le Groupe consultatif sur la recherche agronomique internationale, etc. L'ensemble de ces dépenses d'intervention s'est élevé à 2,103 M€ en AE et 2,583 M€ en CP.

- les actions européennes liées au 7ème PCRD (2007-2013) pour 0,276 M€ (AE=CP) : les crédits financent notamment (à hauteur de 0,270 M€) les 21 Points de contact nationaux (PCN) chargés de la mise en œuvre du 7ème PCRD. Leur mission est de sensibiliser, d'informer les chercheurs et de les aider à participer au programme cadre, en apportant une aide au montage de propositions en réponse aux appels à propositions et au retour d'informations vers la DGRI.

- le versement d'une subvention de 0,270 M€ (AE = CP) à l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) en substitution de la taxe qu'acquittaient auprès de cette agence les organismes de recherche au titre des chercheurs étrangers accueillis ;

- des colloques et autres actions incitatives menées en partenariat avec la presse d'information, afin de mieux répondre à la demande sociale d'informations scientifiques et techniques fiables et de mieux faire connaître au grand public l'activité de recherche (0,420 M€ en AE = CP) ;

- un montant de 0,255 M€ (AE = CP) a été consacré aux dépenses du cabinet de la ministre.

#### Plates-formes en sciences du vivant

Les recherches dans le domaine des sciences du vivant (biologie, santé et agronomie) s'appuient sur des infrastructures et des équipements coûteux et sophistiqués qui sont mutualisés dans des structures communes de type plates-formes technologiques.

Cette démarche de mutualisation, initiée en 1999 par le Réseau national de Génopoles (RNG), a été amplifiée depuis 2001 par la mise en place de la Réunion Inter-Organismes (RIO), regroupant le CNRS, l'INSERM, l'INRA et le CEA, qui a entrepris d'identifier les plates-formes répondant à des critères de qualité et d'ouverture sur la communauté scientifique pour leur apporter un soutien privilégié en personnel technique de haut niveau. Les missions de la coordination RIO, devenus GIS « Coordination des plates-formes en sciences du vivant », ont été élargies pour inclure la coordination des différentes actions d'investissement sur les plates-formes.

Ce dispositif, géré par l'ANR jusqu'en 2007, a été au cours de l'exercice 2008 transféré en gestion directe à la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI).

La dépense de fonctionnement exécutée en 2008 s'élève à 19 M€ (AE = CP).

#### ACTION n° 02 : Actions incitatives et soutien à l'innovation

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		962 720 511	<b>962 720 511</b>		899 237 583	<b>899 237 583</b>
Crédits de paiement		962 720 511	<b>962 720 511</b>		741 219 190	<b>741 219 190</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		7 000		0
Subventions pour charges de service public	952 499 511	850 797 318	952 499 511	700 797 318

## Agence nationale de la recherche (ANR)

La subvention pour charge de service public destinée à financer le budget de fonctionnement de l'Agence s'est élevée à **850,014 M€** en AE et **700,014 M€** CP. Des éléments de justification figurent dans la partie « Opérateurs » du projet annuel de performances.

## Académie des technologies

L'Académie des technologies est un établissement public administratif (EPA) de recherche prévu par la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. Cet organisme a vocation à lancer, réguler et faire aboutir la réflexion interdisciplinaire sur les questions ou les technologies qui interagissent avec la société, d'un point de vue national et international.

Un montant de **0,783 M€** en AE et CP a été consacré à cet établissement en 2008.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises		2 367 406		2 177 494
Transferts aux collectivités territoriales		3 979 721		3 868 840
Transferts aux autres collectivités	10 221 000	42 086 138	10 221 000	34 375 538

## Soutien à l'innovation

## - Transfert de technologies

En 2008, les crédits d'intervention consacrés à cette action se sont élevés à **15,151 M€** en AE et à **13,438 M€** en CP.

Les dépenses couvertes sont principalement des dépenses de fonctionnement (majoritairement des salaires) dans le cadre de la mission de service public (conseil diagnostic) auprès des entreprises effectuée par les conseillers en développement technologique, répartis dans différentes structures et associations (Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie - CRITT, plates-formes technologiques -PFT, agences.

**Les dispositifs suivants, gérés par l'ANR jusqu'en 2007, ont été au cours de l'exercice 2008 transférés en gestion directe à la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) :**

## Soutien aux incubateurs

En application des dispositions de la loi de 1999 sur l'innovation et la recherche a été lancé en 1999 le premier appel à projet « Incubation et capital amorçage des entreprises technologiques », principalement en direction des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. À l'issue du processus de sélection, 31 structures d'incubation ont été mises en place pour accompagner 865 projets de création d'entreprise sur une période de trois ans.

Après huit ans de fonctionnement, 30 incubateurs sont actuellement en activité, répartis sur l'ensemble du territoire. Les incubateurs sont principalement financés par une subvention destinée à couvrir les dépenses d'accompagnement des projets de création d'entreprise.

Les dépenses d'intervention consacrées à ce dispositif se sont élevées à **9,250 M€** en AE et **5,802 M€** en CP.

#### -Mutualisation de la valorisation

En 2005, le ministère chargé de la Recherche et l'ANR ont lancé l'appel à projets « Organisation mutualisée du transfert de technologie et de la maturation de projets innovants » en vue de soutenir la mise en place d'une organisation mutualisée entre établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche. Cette initiative répond à un double objectif :

- favoriser l'harmonisation de la gestion des relations entre les milieux socio-économiques et les unités de recherche relevant de divers établissements ;
- accroître les moyens matériels et humains des dispositifs de valorisation.

Les structures mutualisées de valorisation viennent renforcer les services de valorisation déjà existants afin d'accroître la visibilité de l'innovation académique et d'en favoriser le transfert en direction des entreprises au bénéfice de la société. Elles servent de relais entre les laboratoires universitaires et le monde socio-économique.

Les dépenses d'interventions dédiées en 2008 à ce dispositif se sont élevées à **4 M€** en AE et **3,504 M€** en CP.

#### - Soutien aux programmes de recherche (équipement) dans le cadre des CPER

L'Agence nationale de la recherche (ANR) a assuré, entre 2005 et 2007, le financement et le conventionnement des projets financés dans le cadre des contrats de plan État-région (CPER). L'année 2007 a marqué l'ouverture d'une nouvelle génération de contrats de plan 2007-2013.

**Des montants de 20,032 M€** en AE et de **17,677 M€** en CP ont été consommés en 2008 au titre de ce dispositif.

### ACTION n° 03 : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		83 847 729	<b>83 847 729</b>		75 457 071	<b>75 457 071</b>
Crédits de paiement		83 847 729	<b>83 847 729</b>		73 333 466	<b>73 333 466</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### ■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	28 107 073	24 473 264	28 107 073	24 490 948

### Accueil de chercheurs post-doctorants

La procédure d'accueil de post-doctorants permet de recruter de jeunes docteurs, français ou étrangers, sur un contrat dont la durée ne peut excéder 18 mois, menant un projet de recherche soutenu par un laboratoire public et favorisant leur insertion professionnelle.

En 2008, 9 432 « mois contrats » ont été distribués, ce qui représente 786 contrats répartis comme suit entre les organismes de recherche :

Organismes	Répartition du dispositif en 2008	Nombre de mensualités financées en 2008
IRD	9	108
CNRS	397	4764
INSERM	98	1176
CEMAGREF	19	228
INRA	98	1176
INED	1	12
INRIA	87	1044
IFREMER	6	72
CIRAD	13	156
BRGM	5	60
CEA	53	636
<b>Totaux</b>	<b>786</b>	<b>9 432</b>

La dépense relative au financement des post-docs s'est élevée à 24,473 M€ en AE et à 24,491 M€ en CP.

### — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	55 740 656		55 740 656	
Transferts aux autres collectivités		50 983 807		48 842 518

### Les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

Les CIFRE constituent des contrats à durée déterminée de trois ans basés sur des projets de recherche et de développement confiés à des jeunes chercheurs (Bac+5) travaillant avec une équipe de recherche extérieure. La gestion de ce dispositif est confiée, par convention annuelle, à l'Agence nationale de la recherche technique (ANRT) qui est une association. En 2008, le coût unitaire mensuel d'une convention CIFRE est de 1.416,67 €.

Le calcul du coût total se fonde sur la prise en compte du poids respectif sur l'année 2008 de chacune des campagnes de recrutements, celles des années antérieures (n-1, n-2 et n-3) et celle de l'année 2008. Compte tenu de la forte concentration vers la fin de l'année, de la signature des CIFRE nouvelles, le poids moyen des recrutements nouveaux est estimé en moyenne à 3,25 mois sur l'année N. Corollairement, une CIFRE ayant une durée de 36 mois, les recrutements effectués les années n-1 et n-2 pèsent intégralement (12 mois) sur l'année N et les recrutements faits en n-3 pour 8,75 mois en moyenne sur l'année N. En 2008, ont été financées 1.109 CIFRE signées en 2005, 1.155 en 2006, 1.185 en 2007 et 1.259 nouvelles conventions (signées en 2008), soit un coût total théorique de 54,680 M€.

Ce coût total théorique est minoré de 5,838 M€ correspondant à l'abandon en cours et la sortie du dispositif des bénéficiaires de CIFRE avant le terme normal, soit 11,9% des conventions en cours (hors conventions nouvelles) et majoré des frais de gestion de l'ANRT (salaires, frais généraux, frais d'animation et de formation) qui représentent 4% du coût total estimé, soit un montant de 1,954 M€.

La convention annuelle passée en 2008 avec l'ANRT s'est donc élevée à **50,795 M€** en AE. S'agissant des paiements, le solde de la convention 2007 a représenté 3,575 M€ et les paiements au titre de la convention 2008 un montant de 45,098 M€, soit au total un montant de **48,673 M€**

Le bilan 2007 fait apparaître que les premiers employeurs relèvent du secteur de l'électronique et des télécommunications, de l'énergie et de l'automobile. 28% sont des groupes, 18% des entreprises de plus de 250 personnes ; 12% des PME ; 7% de TPE ; 3% des associations.

Une enquête réalisée par l'ANRT en 2008 confirme l'employabilité des CIFRE : 40% restent dans l'entreprise au sein de laquelle ils ont réalisé leur doctorat 25% rejoignent un organisme de recherche ou d'enseignement supérieur. Le temps d'accès à l'emploi est assez réduit ; 76% ont mis moins de 3 mois à trouver un emploi ; 90% moins de 6 mois ; 96% moins de 12 mois. 6% s'expatrient dans un pays de l'UE et 3% aux USA.

Par ailleurs, un montant de **0,188 M€ en AE et de 0,170 M€ en CP** a été consacré à d'autres dépenses de formation.

#### ACTION n° 04 : Renforcement des liens entre science et société

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		8 559 588	<b>8 559 588</b>		8 040 520	<b>8 040 520</b>
Crédits de paiement		8 559 588	<b>8 559 588</b>		8 090 910	<b>8 090 910</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

##### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		26 590		88 049
Subventions pour charges de service public		1 347 269		1 347 269

##### Actions de diffusion de la culture scientifique et technique

Des montants de **0,027 M€** en AE et de **0,088 M€** en CP ont été dépensés en 2008, principalement au titre de l'organisation et de la coordination de la « Fête de la science ».

##### L'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST)

L'IHEST est un établissement public administratif (EPA) institué par le décret du 27 avril 2007. Il assure une mission de formation, de diffusion de la culture scientifique dans la société. A la fois lieu d'échanges, tête de réseau et vivier de compétences pour la recherche, cet organisme vise à anticiper la demande des citoyens sur la science et la technologie, à renforcer le dialogue sur les finalités de la recherche, ses méthodes, ses résultats et son évaluation.

Les dépenses de fonctionnement de l'IHEST sont liées à la formation des auditeurs (frais de transport, d'hébergement, de restauration, location de salles, de rémunération des intervenants...). Par ailleurs, la diffusion de la culture scientifique nécessite des investissements dans le système d'information et la production de contenus éditoriaux. Un montant de **1,347 M€** (AE = CP) a été consacré au fonctionnement de cette instance.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages		16 900		0
Transferts aux entreprises		755 931		145 264
Transferts aux collectivités territoriales		536 989		499 033
Transferts aux autres collectivités	8 559 588	5 356 841	8 559 588	6 011 295

### Information scientifique et technique

Les dépenses ont représenté **1,039 M€** en AE et **1,032 M€** CP en 2008, au titre de la veille scientifique sur Internet et des actions d'information scientifique et technique, dont les activités liées à l'audiovisuel.

### Actions de diffusion de la culture scientifique et technique

Les dépenses relatives à la diffusion de la culture scientifique et technique se sont élevées à **5,628 M€** en AE et **5,624 M€** en CP. Elles ont notamment concerné :

- le financement des Centres de culture scientifique technique et industrielle (environ 3,8 M€, pour plus d'une quarantaine de centres sur toute la France) ;
- les aides aux manifestations et événements en régions (1 M€ pour la « Fête de la science » qui mobilise 7.000 chercheurs et touche chaque année près de 7 millions de personnes à travers 1.800 sites ouverts au public, 100 « Villages des sciences » permettant de proposer au public la rencontre avec le monde de la recherche) ;
- les actions de CST en milieu scolaire (environ 0,3 M€ consacrés à l'organisation d'ateliers scientifiques et techniques) ;
- le financement d'associations et de structures ayant pour mission de diffuser la culture scientifique et technique ainsi que divers colloques et opérations pour environ 0,5 M€.

## ACTION n° 05 : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		1 115 230 767	<b>1 115 230 767</b>		1 060 694 120	<b>1 060 694 120</b>
Crédits de paiement		1 115 230 767	<b>1 115 230 767</b>		1 109 543 314	<b>1 109 543 314</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	1 028 294 533	974 585 983	1 028 294 533	1 023 435 177

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 5 était de 1.027,756 M€ en AE et CP dont :

CNRS : 492,980 M€ ;

INSERM : 396,580 M€ ;

CEA : 95,884 M€ ;

ANRS : 39,312 M€ ;  
Genopole : 3,000 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 974,586 M€ en AE et 1.023 435 M€ en CP dont :

CNRS : 470,318 M€ en AE et en 489,513 en CP ;  
INSERM : 370,962 M€ en AE et 390,717 M€ en CP ;  
CEA : 92,920 M€ en AE et en CP.  
ANRS : 37,460 M€ en AE et 47,360 M€ en CP ;  
Genopole : 2,925 en AE = CP.

### ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	86 936 234	86 108 137	86 936 234	86 108 137

Le montant des crédits d'interventions votés en LFI sur cette action était de 87,475 M€, dont 15,686 M€ en couverture des participations financières françaises au bénéfice de trois organisations internationales et 71,789 M€ en financement des fondations et associations.

Le montant des participations françaises aux organisations internationales prévu en LFI 2008 était de 2,283 M€ pour le CEMB, 12,395 M€ pour le LEMB et 1,007 M€ pour le CIRC.

Le montant des subventions effectivement versées a représenté 16,085 M€, dont 2,283 M€ pour le Centre européen de biologie moléculaire (CEMB), 12,921 M€ pour le Laboratoire européen de biologie moléculaire (LEMB) et 0,881 M€ pour le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Les différentiels constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par des appels à contribution différents de la prévision établie en LFI.

Les dotations des fondations, telles qu'établies en LFI 2008, s'élevaient respectivement à 56,847 M€ pour l'Institut Pasteur de Paris et réseau international, 5,955 M€ pour l'Institut Pasteur de Lille, 7,033 M€ pour l'institut Curie et 1,955 M€ pour le CEPH.

En exécution, ces dotations se sont respectivement élevées à 55,977 M€ pour l'Institut Pasteur de Paris et réseau international, 5,597 M€ pour l'Institut Pasteur de Lille, 6,611 M€ pour l'Institut Curie et 1,838 M€ pour le CEPH.

### ACTION n° 06 : Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		478 806 448	<b>478 806 448</b>		456 363 263	<b>456 363 263</b>
Crédits de paiement		478 806 448	<b>478 806 448</b>		469 559 381	<b>469 559 381</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	478 285 448	455 782 263	478 285 448	468 978 381

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 478,285 M€ en AE et CP :  
 CNRS : 250,097 M€ ;  
 INRIA : 76,364 M€ ;  
 CEA : 151,824 M€ sur l'action 6.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice des opérateurs principaux s'est finalement élevé à 455,782 M€ en AE et 468,978 M€ en CP, dont :  
 CNRS : 238,600 M€ en AE et 248,338 M€ en CP ;  
 INRIA : 70,050 M€ en AE et 73,508 M€ en CP ;  
 CEA : 147,132 M€ en AE = CP.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	521 000	581 000	521 000	581 000

Un redéploiement entre les actions 6 et 10 a été opéré post-LFI 2008 afin d'attribuer 0,060 M€ supplémentaire aux deux associations, le Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) et le Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA).

La subvention des deux associations CIRM et CIMPA s'élève donc à 0,581 M€ (+0,060 M€) et celle du CEPREMAP à 1,295 M€ (-0,060 M€).

Les dépenses d'intervention de l'action 6, d'un montant de 0,581 M€, ont assuré le financement des deux associations, dont les dotations ont respectivement représenté 0,391 M€ et 0,190 M€.

## ACTION n° 07 : Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		538 106 277	<b>538 106 277</b>		514 376 039	<b>514 376 039</b>
Crédits de paiement		538 106 277	<b>538 106 277</b>		536 848 615	<b>536 848 615</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	538 106 277	514 376 039	538 106 277	536 848 615

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 538,106 M€ en AE et CP :  
 CNRS : 471,336 M€ ;  
 CEA : 66,770 M€ sur l'action 7.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 514,376 M€ en AE et 536,849 M€ en CP, dont :  
 CNRS : 449,670 M€ en AE et 468,022 M€ en CP ;  
 CEA : 64,706 M€ en AE et 68,826 M€ en CP.

## ACTION n° 08 : Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		349 763 441	<b>349 763 441</b>		307 496 608	<b>307 496 608</b>
Crédits de paiement		349 763 441	<b>349 763 441</b>		317 136 126	<b>317 136 126</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	209 350 170	200 344 439	209 350 170	209 983 957

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 209,350 M€ en AE et CP :  
 CNRS : 168,334 M€ ;  
 CEA : 41,016 M€ sur l'action 8.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 200,344 M€ en AE et 209,984 M€ en CP, dont :  
 CNRS : 160,596 M€ en AE et 167,151 M€ en CP ;  
 CEA : 39,748 M€ en AE et 42,833 M€ en CP.

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	140 413 271	107 152 169	140 413 271	107 152 169

Les crédits d'intervention de l'action assurent le financement de la participation française au CERN, prévue à hauteur de 106,513 M€ en LFI 2008.

Le montant effectif de la contribution française (107,152 M€) a permis de financer la contribution au budget ordinaire du CERN (99,862 M€) et la participation exceptionnelle pour le financement du grands collisionneur d'hadrons (LHC) (7,290 M€). La variation des taux de change et la prise en compte d'appels à financements différents de ceux prévus en LFI expliquent le décalage entre les montants prévus et réalisés de la contribution française au CERN.

Positionnées sur l'action 8 en LFI 2008, les dépenses d'intervention, destinées au financement de l'Agence ITER France (AIF), ont été programmées à hauteur de 33,900 M€.

Ayant fait l'objet d'un changement de nomenclature en gestion 2008, l'exécution de ces crédits est retracée à l'action 13.

### ACTION n° 09 : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		290 089 441	<b>290 089 441</b>		277 709 673	<b>277 709 673</b>
Crédits de paiement		290 089 441	<b>290 089 441</b>		288 649 765	<b>288 649 765</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	262 202 062	250 860 200	262 202 062	261 800 292

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 262,202 M€ en AE et CP:  
 CNRS : 228,454 M€ ;  
 CEA : 27,185 M€ ;  
 IPEV : 6,563 M€ sur l'action 9.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 250,860 M€ en AE et 261,800 M€ en CP, dont :  
 CNRS : 217,952 M€ en AE et 226,848 M€ en CP ;  
 CEA : 26,345 M€ en AE et 28,389 M€ en CP ;  
 IPEV : 6,563 M€ en AE = CP.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	27 887 379	26 849 473	27 887 379	26 849 473

Le montant des participations françaises aux organisations internationales prévues en LFI 2008 s'est élevé à 27,887 M€ dont 20,741 M€ pour l'Organisation Européenne pour la recherche astronomique dans l'hémisphère sud (ESO), 7,146 M€ pour le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT).

Le montant des subventions effectivement versées a représenté 26,849 M€, dont 20,602 M€ pour l'ESO et 6,247 M€ pour le CEPMMT. Le différentiel constaté entre la prévision et l'exécution s'explique par un appel à contribution différent de la prévision établie en LFI et à l'évolution des taux de change en cours d'année.

### ACTION n° 10 : Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		304 569 149	<b>304 569 149</b>		290 467 017	<b>290 467 017</b>
Crédits de paiement		304 569 149	<b>304 569 149</b>		301 984 155	<b>301 984 155</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	303 214 528	289 285 933	303 214 528	300 803 071

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 303,215 M€ en AE et CP :  
 CNRS : 295,788 M€ ;  
 INED : 7,427 M€ sur l'action 10.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice des opérateurs principaux s'est élevé à 289,286 M€ en AE et 300,803 M€ en CP, dont :  
 CNRS : 282,191 M€ en AE et 293,708 M€ en CP ;  
 INED : 7,095 M€ en AE= CP.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	1 354 621	1 181 084	1 354 621	1 181 084

Les crédits d'intervention de l'action ont pour vocation principale le financement du Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP).

Un redéploiement entre les actions 6 et 10 a été opéré post-LFI 2008 afin d'attribuer 0,060 M€ supplémentaire aux CIRM et CIMPA.

La subvention des deux associations CIRM et CIMPA s'élève donc à 0,581 M€ (+0,060 M€) et celle du CEPREMAP à 1,295 M€ (-0,060 M€).

La dotation versée au CEPREMAP en exécution 2008 s'établit à 1,181 M€.

### ACTION n° 11 : Recherches interdisciplinaires et transversales

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		58 487 225	<b>58 487 225</b>		56 136 289	<b>56 136 289</b>
Crédits de paiement		58 487 225	<b>58 487 225</b>		59 226 834	<b>59 226 834</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	58 487 225	56 136 289	58 487 225	59 226 834

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 58,487 M€ en AE et CP:

CNRS : 36,072 M€ ;

CEA : 22,415 M€ sur l'action 11.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 56,136 M€ en AE et 59,227 M€ en CP, dont :

CNRS : 34,413 M€ en AE et 35,818 M€ en CP ;

CEA : 21,723 M€ en AE et 23,409 M€ en CP.

### ACTION n° 12 : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		67 975 257	<b>67 975 257</b>		64 338 599	<b>64 338 599</b>
Crédits de paiement		67 975 257	<b>67 975 257</b>		67 136 825	<b>67 136 825</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	67 975 257	64 338 599	67 975 257	67 136 825

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 67,975 M€ en AE et CP :

CNRS : 40,881 M€ ;

INSERM : 12,442 M€ ;

INRIA : 12,956 M€ ;

INED : 1,696 M€ sur l'action 12.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 64,338 M€ en AE et 67,137 M€ en CP, dont :

CNRS : 39,002 M€ en AE et 40,594 M€ en CP ;

INSERM : 11,638 M€ en AE et 12,258 M€ en CP ;

INRIA : 12,048 M€ en AE et 12,635 M€ en CP ;

INED : 1,650 M€ en AE=CP.

## ACTION n° 13 : Grandes infrastructures de recherche

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		210 320 000	<b>210 320 000</b>		235 952 133	<b>235 952 133</b>
Crédits de paiement		210 320 000	<b>210 320 000</b>		246 960 852	<b>246 960 852</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	204 820 000	196 552 133	204 820 000	207 560 852

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 204,820 M€ en autorisations d'engagement et crédits de paiement :

CNRS : 129,221 M€ ;

CEA : 62,200 M€ ;

IPEV : 13,399 M€ sur l'action 13.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 196,552 M€ en AE et 207,561 M€ en CP, dont :

CNRS : 123,281 M€ en AE et 128,504 M€ en CP ;

CEA : 60,278 M€ en AE et 66,063 M€ en CP ;  
IPEV : 12,993 M€ en AE = CP.

Le détail par organisme des très grandes infrastructures de recherche est explicité dans le tableau ci-dessous.

Opérations	Rappel : PAP 2008	Dépenses exécutées par l'opérateur				
		Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total	
Station polaire "Concordia"	3.372.000 €	1.081.390 €	2.253.746 €	1.039.800 €	4.374.936 €	
Navire "Marion Dufresne II"	10.027.000 €	201.649 €	9.883.670 €	111.605 €	10.196.924 €	
<b>Total IPEV</b>	<b>13.399.000 €</b>	<b>1.283.039 €</b>	<b>12.137.416 €</b>	<b>1.151.405 €</b>	<b>14.571.860 €</b>	
ADONIS	3.173.000 €	72.000 €	1.565.477 €	2.284 €	1.639.760 €	
CC IN2P3	10.259.000 €	2.283.000 €	3.150.041 €	5.801.061 €	11.234.102 €	
CFH	2.583.000 €	376.000 €	8.223.518 €		8.599.518 €	
IRAM	5.911.000 €					
EGO-VIRGO	4.800.000 €		61.240.755 €		61.240.755 €	
ESRF	9.320.000 €					
SOLEIL	41.710.000 €					
ILL	13.109.000 €					
IDRIS	8.511.000 €	1.807.000 €	2.698.311 €	7.698.253 €	12.203.564 €	
GANIL-SPIRAL 2	7.973.000 €	7.333.000 €	4.082.826 €		11.415.826 €	
GENCI	4.000.000 €				-	
LCMI	3.201.000 €	2.445.000 €	2.024.148 €	460.247 €	4.929.395 €	
LLB-ORPHEE	5.392.000 €	2.179.000 €	4.032.862 €	378.490 €	6.590.352 €	
LULI	2.193.000 €	2.498.000 €	1.485.576 €	375.161 €	4.358.737 €	
ELT-SKA	586.000 €	1.569.000 €			1.569.000 €	
UDIL	5.000.000 €	1.217.000 €	1.072.625 €	12.252 €	2.301.876 €	
XFEL et FAIR	1.500.000 €			80.788 €	80.788 €	
AUTRES		255.000 €	251.163 €	43.464 €	549.628 €	
<b>Total CNRS</b>	<b>129.221.000 €</b>	<b>22.034.000 €</b>	<b>89.827.302 €</b>	<b>14.851.999 €</b>	<b>126.713.301 €</b>	
ESRF	10.300.000 €	200.000 €	9.300.000 €		9.500.000 €	
GANIL-SPIRAL 2	15.800.000 €	9.800.000 €	3.000.000 €	1.100.000 €	13.900.000 €	
GENCI	4.000.000 €		5.000.000 €		5.000.000 €	
ILL	13.000.000 €	600.000 €	12.600.000 €		13.200.000 €	
LLB-ORPHEE	4.200.000 €	3.900.000 €	3.800.000 €	600.000 €	8.300.000 €	
SOLEIL	12.700.000 €		11.800.000 €		11.800.000 €	
XFEL et FAIR	1.500.000 €	200.000 €	700.000 €		900.000 €	
Autres TGE d'accueil	700.000 €		100.000 €		100.000 €	
<b>Total CEA</b>	<b>62.200.000 €</b>	<b>14.700.000 €</b>	<b>46.300.000 €</b>	<b>1.700.000 €</b>	<b>62.700.000 €</b>	

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	5 500 000	39 400 000	5 500 000	39 400 000

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination de la société civile GENCI était de 5,500 M€ en AE et CP sur l'action 13.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de cet opérateur s'est finalement élevé à 5,500 M€ en AE = CP.

La dotation de l'Agence ITER-France a été imputée sur l'action 13 via le CEA.

## ACTION n° 14 : Moyens généraux et d'appui à la recherche

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		493 365 632	<b>493 365 632</b>		491 591 279	<b>491 591 279</b>
Crédits de paiement		493 365 632	<b>493 365 632</b>		506 580 535	<b>506 580 535</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	493 365 632	491 591 279	493 365 632	506 580 535

Le montant des crédits votés en LFI 2008 à destination des opérateurs principaux était de 493,366 M€ en AE et CP :

CNRS : 302,867 M€ ;

INSERM : 108,373 M€ ;

INRIA : 62,750 M€ ;

INED : 6,121 M€ ;

CEA : 12,400 M€ ;

IPEV : 0,855 M€ sur l'action 14.

En exécution, le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est finalement élevé à 491,591 M€ en AE et 506,580 M€ en CP, dont :

CNRS : 301,997 M€ en AE et 310,677 M€ en CP ;

INSERM : 107,852 M€ en AE et 111,949 M€ en CP ;

INRIA : 62,750 M€ en AE et 64,962 M€ en CP ;

INED : 6,121 M€ en AE=CP ;

CEA : 12,016 M€ en AE = CP ;

IPEV : 0,855 M€ en AE = CP.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	3 492 419 155	3 343 917 773	4 624 707 716	4 624 707 716	4 370 471 008	4 368 990 074
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)			33 900 000	33 900 000	33 900 000	33 900 000
<b>Total</b>	<b>3 492 419 155</b>	<b>3 343 917 773</b>	<b>4 658 607 716</b>	<b>4 658 607 716</b>	<b>4 404 371 008</b>	<b>4 402 890 074</b>

## Précisions méthodologiques

En exécution, les écarts entre les financements de l'État (tableau de financement de l'État) et les subventions perçues par le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, le CEA et l'ANR (tableaux de ressources) s'expliquent par trois types d'opérations :

- La mobilisation d'économies de constatation suite à la modification des conditions de déduction de la TVA pour le CNRS (91,152 M€) et l'INRIA (6,257 M€).
- Le versement en 2008 d'une partie de la subvention 2007, suite au report de crédits de paiements de 2007 sur 2008 (CEA pour 16,720 M€ et ANRS pour 9,900 M€).
- Le non versement à l'ANR d'une partie de la subvention au titre de l'année 2008 à hauteur de 150 M€ en CP.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			0
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	52 610		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		58 520	57 907
- sous plafond d'emplois opérateurs		49 018	48 147
- hors plafond d'emplois opérateurs		9 502	9 760

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
ANR - Agence nationale de la recherche (ANR)		63				61		61		58		58
ANRS - Agence nationale de recherches sur le SIDA			8			8		8		8		8
CEA - Commissariat à l'énergie atomique		10 974				11 674	1 027	12 701		11 627	1 040	12 667
CNRS - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)		32 103				29 070	5 882	34 952		28 752	5 972	34 724
INED - Institut national d'études démographiques		200				208	24	232		191	18	209
INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)		2 072				1 714	645	2 359		1 658	706	2 364
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)		7 084				6 268	1 836	8 104	0	5 838	1 937	7 775
IPEV - Institut polaire français Paul-Emile Victor			106			15	88	103		15	87	102
Académie des technologies												
Géopole												
IHEST - Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie												
OST - Observatoire des sciences et des techniques												
<b>Total</b>		<b>52 496</b>	<b>114</b>			<b>49 018</b>	<b>9 502</b>	<b>58 520</b>	<b>0</b>	<b>48 147</b>	<b>9 760</b>	<b>57 907</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02 : Actions incitatives et soutien à l'innovation</b>	<b>8 550</b>	<b>8 550</b>	<b>951 978</b>	<b>951 978</b>	<b>850 015</b>	<b>700 015</b>
Subventions pour charges de service public	8 550	8 550	951 978	951 978	850 015	700 015
<b>Total</b>	<b>8 550</b>	<b>8 550</b>	<b>951 978</b>	<b>951 978</b>	<b>850 015</b>	<b>700 015</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	4 943	4 494	Ressources de l'État	907 406	850 015
Fonctionnement	4 758	18 604	- subventions de l'État	907 406	850 015
Intervention	897 700	791 118	- ressources fiscales		
			Autres subventions		
			Ressources propres et autres		4 532
<b>Total des dépenses</b>	<b>907 401</b>	<b>814 216</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>907 406</b>	<b>854 547</b>
Résultat : bénéfice	5	40 331	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>907 406</b>	<b>854 547</b>	Total : équilibre du CR	<b>907 406</b>	<b>854 547</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	0		Capacité d'autofinancement	190	117 452
Investissements	190	624	Ressources de l'État		
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		
<b>Total des emplois</b>	<b>190</b>	<b>624</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>190</b>	<b>117 452</b>
Apport au fonds de roulement		116 828	Prélèvement sur le fonds de roulement		

## Précisions méthodologiques

Les charges d'intervention retracées au compte de résultat se décomposent en : 496,974 M€ d'appels à projets, 164,959 M€ d'actions annuelles relevant du Département « Partenariats et compétitivité », 51,083 M€ d'apurement de dossiers relevant des ex Fonds ministériels (FNS, FRT et FCE) et 78,103 M€ de dotation aux provisions (option retenue par l'ANR : comptabilisation en provisions des engagements dont la date d'échéance a été atteinte au 31 décembre 2008, pour les seuls programmes gérés directement par l'ANR).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	63		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		61	58
- sous plafond opérateurs		61	58
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	19	27	20
- rémunérés par l'État par les autres programmes de rattachement	19	27	20

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

En 2008, l'ANR a lancé 50 appels à projets dont 12 ouverts à l'international. Ces appels ont répondu à une forte demande exprimée par les chercheurs puisque plus de 6.000 projets ont été déposés. Au final, 1.334 projets ont été retenus au terme d'un processus de sélection qui réunit au sein de comités de scientifiques des chercheurs et enseignants chercheurs, du secteur académique comme du secteur privé, français et étrangers. Le taux de réussite moyen s'établit à 23% (25% en 2007).

Les appels à projets de l'ANR sont organisés autour de 6 axes thématiques : « Biologie-santé » ; « Ecosystèmes et développement durable » ; « Energie durable et environnement » ; « Ingénierie, procédés et sécurité » ; « Sciences et technologies de l'information et de la communication » ; « Sciences humaines et sociales ». Les opérations non thématiques ont représenté un 7<sup>ème</sup> axe.

L'ANR a continué de structurer sa programmation autour des deux catégories d'appels à projets :

- les appels à projets « ouverts », qui visent à la production de connaissances ;
- les appels à projets « partenariaux », axés sur des thématiques définies plus précisément et auxquels doivent répondre des consortiums formés d'équipes émanant de laboratoires publics et d'entreprises.

Le montant moyen des financements accordés par projet a continué à augmenter et s'établit à environ 400.000 € en moyenne pour les projets académiques et 870.000 € pour les projets partenariaux. L'organisation et le financement des appels à projets ont représenté 651,3 M€ d'autorisations d'engagement, soit 77,6% de la programmation 2008 hors ressources affectées (7,7 M€). Le montant total des autorisations d'engagement s'est élevé à 839,7 M€.

L'Agence nationale de la recherche s'est dotée en 2008 d'un Conseil de prospective chargé de lui proposer en permanence un positionnement stratégique dans le paysage international de la recherche et de l'innovation technologique et d'éclairer la définition du contenu de ses programmes sur le long terme.

L'ANR a obtenu la certification AFAQ ISO 9001 en juillet 2008 pour son processus de sélection des projets de recherche. Cette démarche, pour laquelle les équipes de l'ANR se sont mobilisées, permet de renforcer la transparence, l'impartialité et la pertinence du processus de sélection, avec pour objectif commun la satisfaction des chercheurs.

L'ANR a également apporté son soutien au programme « Jeunes chercheurs » de l'European Research Council en finançant 17 projets sélectionnés par l'ERC pour un budget de 8,6 M€.

Les activités de l'Agence à l'international ont connu un développement important en 2008. L'ANR a participé à 5 ERANET dans les domaines des nanotechnologies, de la santé et de la biodiversité. De nouveaux accords ont été conclus avec des agences internationales en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, au Chili, au Mexique, au Canada et aux Etats-Unis. Au total, 5% du budget 2008 de l'ANR ont été engagés pour le financement de projets en partenariat avec des équipes étrangères et 8% des projets de l'ANR ont fait l'objet d'un cofinancement avec des agences étrangères.

Les financements attribués à des partenaires privés s'élèvent à 19,4% du total des crédits attribués au titre des appels à projets 2008 soit 127,5 M€ (incluant les cofinancements). La part des entreprises reste stable avec 99,7 M€ soit 15,1% des crédits (91,7 M€ en 2007) et le nombre de projets impliquant au moins une entreprise est de 329 soit 24,7% des 1.334 projets financés. Au total, environ 240 PME ont été soutenues en 2008 à hauteur de 49,8 M€.

Le partenariat de l'Agence avec les pôles de compétitivité s'est intensifié : 1.169 projets soumis ont été labellisés par un pôle de compétitivité, traduisant la pertinence de la programmation de l'Agence vis-à-vis des besoins de recherche des pôles, et 229 d'entre eux ont été financés, pour un montant d'aide de 176 M€.

L'année 2008 a vu un bilan à mi-parcours des vingt premiers instituts labellisés « Carnot ». Ce bilan a mis en évidence les effets positifs du programme, avec une croissance de 22% en deux ans des recettes partenariales des instituts et une forte intensité d'interaction public-privé : 5.000 contrats partenariaux de recherche (dont 50% avec des PME), 205 M€ de recherche partenariale, et 30% des dépenses des entreprises orientées vers des établissements publics.

Enfin, le suivi et le bilan des programmes des éditions précédentes ont été développés et structurés avec notamment l'organisation de 21 colloques de bilan des programmes 2005, dont 10 en Île-de-France et 11 en régions, en partenariat avec les pôles de compétitivité.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Créée le 7 février 2005, l'ANR clôt son 4<sup>ème</sup> exercice comptable mais son 2<sup>ème</sup> en tant qu'établissement public administratif (décret n° 2006-963 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant organisation et fonctionnement de l'ANR).

Les retraitements nécessaires aux fins de rapprochement des comptabilités des services ordonnateurs et des services comptables demeurent imparfaits et continuent de peser sur la qualité générale des comptes, même si l'exercice 2008 a permis d'incontestables avancées : (i) renforcement du dispositif de suivi partagé avec les établissements support, l'ANR étant dorénavant en capacité de suivre trimestriellement la trésorerie de ceux-ci et de procéder à un ajustement des versements selon le niveau d'exécution des programmes et les besoins des établissements support à l'aide d'un modèle unique, que la trésorerie soit affectée (931,163 M€ fin 2008) ou non (457,489 M€ fin 2008), (ii) renforcement de la justification annuelle des opérations (entrée en phase opérationnelle du dispositif de clôture des projets), (iii) contrôle strict des délais de paiement aux bénéficiaires de projets, (iv) constitution de provisions pour le solde des engagements ayant une échéance théorique au 31 décembre de l'exercice comptable pour le financement direct ANR, (v) couverture de l'ensemble des besoins des établissements support par les charges à payer.

Le compte de résultat 2008 enregistre sur le périmètre global de l'Agence (budgets de gestion et d'intervention) les éléments suivants : 854,547 M€ de produits, 814,216 M€ de charges, un résultat net comptable excédentaire (+40,331 M€).

Hors compte de résultat et tableau de financement, l'ANR gère en compte de tiers (relevant de la classe 4 du plan comptable) deux enveloppes de crédits, reçues le 29 décembre 2005 à partir du CAS n° 902-24 « Participations financières de l'État » : 300 M€ pour le financement de Fondations de coopération scientifique (FCS) prévues par la loi de programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche et 26 M€ correspondant aux reliquats de dotations en capital (sur 150 M€ ouverts à ce titre sur le CAS en LFI 2004) à verser à certaines Fondations du secteur de la recherche, reconnues d'utilité publique (FRUP).

Les soldes disponibles sont respectivement de 9,500 M€ sur la première enveloppe (40 fondations d'ores et déjà financées). Sur la seconde enveloppe, le solde est nul, 9 fondations ayant été dotées en capital.

S'agissant du budget de gestion, le compte de résultat retrace 9,719 M€ de produits pour 23,098 M€ de charges (dont les frais de gestion), soit un résultat comptable déficitaire (-13,379 M€, contre -9,049 M€ en 2007).

En effet, les frais de gestion nécessaires au fonctionnement stricto sensu des unités support (13,852 M€ en 2008, contre 9,921 M€ en 2007) sont considérés de même nature que les dépenses de gestion courante et sont donc sortis

en exécution budgétaire de l'enveloppe de programmation pour être imputés sur des comptes de fonctionnement par nature.

Hors ressources et dépenses affectées, les charges retracées au compte de résultat du budget de gestion mettent en avant d'importantes évolutions :

- une progression de 14,3% des dépenses de personnel (y compris le remboursement de personnel mis à disposition) qui atteignent 5,669 M€ (1,175 M€ de remboursement de MAD pour 20,0 ETPT, 0,330 M€ de taxe sur les salaires, 0,006 M€ de participation employeur à la formation professionnelle, 2,978 M€ de rémunérations pour 57,6 ETPT et 1,181 M€ de charges sociales), représentant 61,3% des dépenses hors frais de gestion ;
- pour les autres dépenses de fonctionnement, le poste « Location » s'élève à 1,369 M€, contre 1,285 M€ en 2007, le poste « Missions et réceptions » à 0,685 M€, contre 0,420 M€ en 2007.

Les dépenses d'investissement, portées à 0,690 M€ en DM 1 par un prélèvement autorisé de 0,500 M€ sur le fonds de roulement destiné à financer le système d'information métier (SIM), ont finalement été exécutées à hauteur de 0,624 M€ (90,4%).

Les charges de fonctionnement ont été couvertes exclusivement par la SCSP relevant du programme 172, à hauteur de 9,706 M€ (montant du budget primitif avec la mise en réserve déduite), contre 8,550 M€ en 2007.

Les annulations de crédits prises en gestion 2008 (-43,964 M€ en AE et en CP ; décrets portant ouverture et annulation de crédits des 27 juin, 24 octobre et 28 novembre 2008) ont intégralement été portées sur le budget d'intervention.

S'agissant du budget d'intervention, le compte de résultat retrace 844,828 M€ de produits et 791,118 M€ de charges, soit un résultat largement bénéficiaire (+53,710 M€, contre +21,188 M€ en 2007).

L'ANR déclare un montant d'engagements pris en 2008 de 839,397 M€, soit près de 100,0% des autorisations ouvertes après DM 4 de 2008 (839,700 M€ hors ressources affectées) : 181,410 M€ pour « Non thématique et SHS » ; 120,370 M€ pour « Biologie - Santé » ; 60,160 M€ pour « Ecosystèmes et développement durable » ; 102,550 M€ pour « Energie durable et environnement » ; 142,040 M€ pour « Science et technologie de l'information et de la communication » ; 44,780 M€ pour « Ingénierie, procédés et sécurité » ; 188,090 M€ pour « Partenariats et compétitivité ».

Depuis la création de l'ANR, le total consolidé des engagements correspondant aux décisions de financement de projets atteint 3.084,631 M€ hors ressources affectées : 668,071 M€ pour l'édition 2005 ; 852,094 M€ pour l'édition 2006 ; 792,648 M€ pour l'édition 2007 ; 771,818 M€ pour l'édition 2008.

Hors frais de gestion, les dépenses de l'exercice s'établissent à 791,118 M€, contre 807,104 M€ en 2007. Ils distinguent 713,015 M€ de charges d'intervention et 78,103 M€ de dotations aux provisions.

Les charges d'intervention recouvrent les programmations 2005 (4<sup>ème</sup> tranche, pour 43,422 M€), 2006 (3<sup>ème</sup> tranche, pour 164,081 M€), 2007 (2<sup>ème</sup> tranche, pour 161,882 M€) et 2008 (343,630 M€, soit 222,369 M€ pour les AAP 2008, 70,178 M€ de financement direct et 51,083 M€ en règlement de dossiers ouverts dans le cadre du FNS, du FRT et du FCE).

Cette consommation tient compte de charges à payer comptabilisées sur l'exercice 2008, mandatées mais non décaissées au 31 décembre, à hauteur de 84,113 M€ (594 liquidations), montant supérieur à celui de 2007 (76,792 M€, soit 742 liquidations).

Conformément aux conclusions de la Mission régionale d'audit de la Recette générale des Finances rendues en 2007, les dotations aux provisions tiennent désormais compte de la comptabilisation des charges sur les opérations relatives aux engagements juridiques signés au cours des exercices précédents et n'ayant pas fait l'objet d'un paiement ou d'une charge à payer.

L'option retenue par l'ANR est de calculer les provisions pour les seuls engagements dont la date d'échéance a été atteinte au 31 décembre 2008 sur la base d'un échéancier prévisionnel des règlements tenu chez l'ordonnateur.

Hors frais de gestion (globalisés pour 39,964 M€), le total cumulé des paiements sur engagements de programmation atteint 2.440,368 M€ depuis la création de l'ANR :

- 630,706 M€ en 2005 ; 859,871 M€ en 2006 ; 606,160 M€ en 2007 ; 343,630 M€ en 2008 ;
- 1.686,886 M€ aux établissements support ; 399,269 M€ de financements directs ; 354,212 M€ d'apurement de dossiers issus des fonds ministériels.

Les dépenses d'intervention (engagements et paiements retracés au compte financier 2008), intégralement financées par la subvention pour charges de service public, sont retracées dans les tableaux ci-dessous.

(En milliers d'euros)

Budget d'intervention - programmation	Exécution 2008 (autorisations d'engagement)
- Non thématique et transversal (dont SHS)	181 414
- Biologie – Santé	122 681
- Ecosystèmes et développement durable	60 150
- Energie durable et environnement	104 052
- STIC	128 583
- Ingénierie, procédés et sécurité	47 736
- Partenariats et compétitivité	194 781
<b>Total</b>	<b>839 397</b>

(En milliers d'euros)

Budget d'intervention - paiements	Compte financier 2008 (crédits de paiement)
Programmation 2005	43 422
Programmation 2006	164 081
Programmation 2007	161 882
Programmation 2008	292 547
Actions des fonds ministériels FNS, du FRT et du FCE	51 083
Dotation aux provisions	78 103
<b>Total</b>	<b>791 118</b>

Les montants ci-dessus présentent les paiements hors frais de gestion versés en 2008 aux établissements supports de l'ANR (13,852 M€).

## AGENCE NATIONALE DE RECHERCHES SUR LE SIDA

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 05 : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé</b>	<b>39 850</b>	<b>29 950</b>	<b>39 312</b>	<b>39 312</b>	<b>37 460</b>	<b>47 360</b>
Subventions pour charges de service public	39 850	29 950	39 312	39 312	37 460	47 360
<b>Total</b>	<b>39 850</b>	<b>29 950</b>	<b>39 312</b>	<b>39 312</b>	<b>37 460</b>	<b>47 360</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	579	733	Ressources de l'État	43 081	39 438
Fonctionnement	49 817	1 881	- subventions de l'État	43 081	39 438
Intervention		52 855	- ressources fiscales		
			Autres subventions		
			Ressources propres et autres	2 186	4 527
<b>Total des dépenses</b>	<b>50 396</b>	<b>55 469</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>45 267</b>	<b>43 965</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	5 129	11 504
Total : équilibre du CR	<b>50 396</b>	<b>55 469</b>	Total : équilibre du CR	<b>50 396</b>	<b>55 469</b>

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	5 613	10 603	Capacité d'autofinancement		
Investissements	50	31	Ressources de l'État	50	31
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		
<b>Total des emplois</b>	<b>5 663</b>	<b>10 634</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>50</b>	<b>31</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	5 613	10 603

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Recherche biologique fondamentale sur le VIH	48	7 577		7	<b>7 632</b>
	95	9 343		4	<b>9 442</b>
Recherche clinique et thérapeutique sur le VIH	99	13 315		7	<b>13 421</b>
	163	12 904		4	<b>13 071</b>
Recherche dans les pays en développement	69	12 643		7	<b>12 719</b>
	65	12 939		4	<b>13 008</b>
Recherche en science humaines et sociales	15	1 667		7	<b>1 689</b>
	20	3 170		4	<b>3 194</b>
Recherche sur les hépatites virales	88	8 032		7	<b>8 127</b>
	198	10 582		4	<b>10 784</b>
Recherche vaccinale sur le VIH	66	5 728		7	<b>5 801</b>
	168	4 662		4	<b>4 834</b>
Soutien à des colloques et publications	164	886		7	<b>1 057</b>
	24	1 108		4	<b>1 136</b>
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>549</b>	<b>49 848</b>		<b>49</b>	<b>50 446</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>733</b>	<b>54 708</b>		<b>28</b>	<b>55 469</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	8		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur - sous plafond opérateurs		8 8	8 8

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'augmentation des engagements en 2008 porte principalement sur les thématiques prioritaires « Recherche en santé publique et sciences sociales », « Recherches sur les hépatites virales » et « Recherche dans les pays en développement ». Parallèlement, les engagements des autres thématiques sont globalement maintenus à leur niveau de 2007.

- Pour la thématique « Recherche en santé publique et sciences sociales » : 23 projets sont en cours. La mise en œuvre dès 2008 des projets cofinancés par le ministère de la Santé a impliqué un engagement de l'ANRS de plus de 1,6 M€ pour ces seuls projets, sans préjudice pour les 20 autres projets en cours dans ce domaine. Cet effort a conduit à doubler le niveau de financement de cette thématique en 2008 qui s'élève ainsi à 3,12 M€ et 5,9% du total des soutiens versés par l'Agence. L'ANRS a participé également de manière accrue au travail d'animation et de coordination, en lien direct avec le ministère de la Santé, notamment sur les tests rapides VIH. Des tests ont également été lancés en milieu associatif et dans les services hospitaliers d'urgence. Par ailleurs, la grande enquête « Méthaville » sur le VHC a été poursuivie en partenariat avec le ministère de la Santé.

- Pour la thématique « Recherches sur les hépatites virales » (hors recherches au Sud et hors sciences), 58 projets sont en cours de financement, dont 18 essais cliniques, 3 cohortes et 3 études physiopathologiques dont l'ANRS assure la promotion. Les engagements de la thématique sont en nette augmentation avec 10,4 M€ en 2008, soit 19,8% du total ; ce qui traduit la montée en puissance de ce domaine de recherche à l'ANRS et l'arrivée à maturité du dispositif initié en 2004, notamment dans la recherche clinique.

- Pour la thématique « Recherche dans les pays en développement » : 65 projets de recherche en cours de financement, dont 46 sur sites ANRS et 19 hors sites. 8 études cliniques multicentriques et 2 essais de grande envergure ont été financés : « Promise-Pep » (PTME au Burkina Faso et en Zambie) et « Orange Farm » (circoncision en Afrique du Sud). Cette thématique continue de bénéficier d'un niveau élevé d'engagements, Ainsi, avec 12,7 M€ d'engagements en 2008, cette thématique représente 24,2% des soutiens de l'ANRS, ce qui en fait le domaine de recherche bénéficiant du plus haut niveau de soutien sur l'exercice.

- La thématique « Recherche fondamentale VIH » comporte 79 projets en cours, dont 34 nouveaux projets issus des appels d'offres 2008. Le niveau de réalisation de la thématique atteint 9,2 M€ en 2008, soit 17,6% du total.

- La thématique « Recherche vaccinale VIH » voit en 2008 le niveau de ses engagements diminuer de façon assez sensible, notamment en pourcentage. Avec 4,5 M€, cette thématique représente 8,6% du total. Cette diminution n'est toutefois due qu'à un effet technique lié au phasage des versements dans ce domaine et non à une baisse du nombre de projets. Pas moins de 14 projets sont en cours dont 3 essais vaccinaux et 1 cohorte. En outre, 5 grands programmes de recherche fondamentale vaccinale ont été financés en 2008 en collaboration avec le Baylor Institute de Dallas, le CEA, l'Institut Pasteur et les industriels. Le programme de construction de vecteurs vaccinaux, dans le cadre de contrats de prestations avec l'industrie, s'est également poursuivi en 2008 conformément aux échéanciers définis.

- La thématique « Recherche clinique VIH » (Nord) comporte plus de 80 projets en cours de financement, dont 34 essais cliniques, 15 cohortes et 17 études physiopathologiques dont l'ANRS assure la promotion. Deux grands programmes européens sont également en cours : « Neat » et « Cohere ». Les engagements de cette thématique, pour 12,2 M€ soit 23,2% du total, sont en diminution. Cette baisse s'explique principalement par des difficultés de mise en place des soutiens en personnel, représentant traditionnellement une part importante des financements en recherche clinique.

Au total, la répartition des soutiens de l'ANRS à la recherche est conforme aux grandes orientations définies dans son « Schéma de programmation » triennal : la baisse de la part consacrée à la recherche clinique VIH au Nord est confirmée cette année, tandis que les recherches en santé publique, dans les pays en développement et surtout celles sur les hépatites virales atteignent voire dépassent le niveau des objectifs fixés. La recherche fondamentale sur le VIH continue à représenter l'un des principaux domaines bénéficiant du soutien de l'ANRS.

Au-delà des objectifs définis pour chacune des thématiques, une analyse plus transversale de la répartition des soutiens alloués par l'Agence en 2008 permet de souligner deux points importants. La part des financements versés pour des recherches sur les hépatites virales toutes thématiques confondues s'élève en 2008 à 23,7% (la part consacrée au VIH est de 76,3%). De la même manière, la part des financements alloués à la recherche fondamentale (VIH, Hépatites et autant au Nord qu'au Sud) représente 34,4% des soutiens de l'Agence. La part de la recherche clinique est de 49%. Celle de la recherche en santé publique et sciences humaines et sociales représente 13%.

#### COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le compte financier de l'exercice 2008 de l'ANRS est arrêté à 43,965 M€ en recettes et à 55,469 M€ en dépenses, et génère un nouveau déficit (-11,504 M€), amplifié par rapport à celui de 2007 (-3,099 M€). Les dépenses inscrites au compte financier 2008 (+7,6% par rapport à 2007) relèvent pour 92,6% des charges spécifiques d'intervention et pour 7,4% du fonctionnement et de l'investissement infra annuel. Le fonds de roulement de l'ANRS est ramené de 26,648 M€ fin 2007 à 16,045 M€ fin 2008 (-10,603 M€). Le taux de consommation des crédits (96,4%) laisse un volume de crédits inemployés réduit (2,078 M€, contre 7,252 M€ en 2007).

L'année 2008 est la deuxième année de mise en œuvre du « Schéma de programmation scientifique et d'évolution des moyens de l'ANRS 2007-2009 », adopté par le Conseil d'administration du 4 avril 2007.

Les recettes nettes sont comptabilisées à hauteur de 43,996 M€, contre 48,464 M€ en 2007 (-4,468 M€, soit -9,2%). Elles se décomposent en :

- **financements de l'État**, pour 39,469 M€. Compte tenu des annulations de crédits décidées dans la cadre de la mise en réserve de précaution (-1,852 M€), la subvention relevant du programme 172 est constatée à hauteur de 37,460 M€ (contre 39,851 M€ en 2007 ; -6,0%). La participation du ministère des Affaires étrangères (1,500 M€) correspond au versement prévu dans la convention du 22 avril 2008. Le cofinancement du ministère chargé de la Santé s'élève à 0,509 M€. Au total, les financements de l'État représentent 89,70% des recettes et couvrent 67,5% des dépenses ;

- **autres ressources**, pour 4,528 M€, en net retrait de la réalisation de 2007 (6,638 M€) et recouvrant notamment : les dons et legs (0,053 M€, contre 0,004 M€ en 2007), la participation à des programmes internationaux ainsi qu'aux essais et enquêtes de l'Agence (1,480 M€), les reversements de soldes de crédits de recherche non utilisés par les bénéficiaires dont l'INSERM, l'AP-HP et l'Institut Pasteur (1,198 M€), les produits de placement de trésorerie (0,821 M€, contre 0,885 M€ en 2007) et des ajustements et régularisation de gestion (0,030 M€) ;

Les **autres recettes** (0,943 M€) concernent les dotations aux provisions constituées en 2006 pour les surcoûts hospitaliers relatifs à 5 essais de l'Agence (0,410 M€) et l'affectation de la quote-part de la SCSP récurrente réservée à l'investissement (0,533 M€).

La quasi-totalité des dépenses de l'exercice correspond aux charges spécifiques d'intervention (51,358 M€, soit 92,6%). Hors dotations aux provisions spécifiques, les charges de fonctionnement courant (2,583 M€) sont reconduites par rapport à 2007 (2,537 M€), et les dépenses d'investissement sont diminuées de moitié (0,031 M€, contre 0,060 M€ en 2007).

S'agissant des charges de fonctionnement courant, les points suivants sont à noter :

- la progression des dépenses de personnel (impôts, taxes, rémunérations et charges, y compris le personnel extérieur au GIP relevant du compte 62 : 0,733 M€, soit +0,031 M€ et +4,5%) pour 12 CDD ;
- rappel de charges locatives sur 2005 et 2006 (0,677 M€, soit +0,133 M€) ;
- l'augmentation des dépenses de voyages, mission et réception (0,338 M€, soit +0,027 M€ et +8,6%) ;
- la remise à niveau des dotations aux amortissements (0,317 M€, soit +0,267 M€) qui supportent exceptionnellement en 2008 la reprise du solde des dépréciations antérieures (à hauteur de 0,259 M€).

En l'absence d'organisation de colloque international en 2008, les dépenses de communication de l'Agence enregistrent une diminution importante (-0,388 M€ ; -56,1%) par rapport à 2007, ramenant ce poste à 0,304 M€. Des économies portent également sur les achats, la documentation et les autres frais de fonctionnement, globalisés pour 0,214 M€ (-0,023 M€ et -9,9% par rapport à 2007).

Les dépenses du budget d'intervention sont arrêtées à 52,855 M€, dont 0,412 M€ effectuées sur reprises de provisions.

Par thématique, les principales observations concernent les points suivants :

- « Santé publique et SHS » (3,121 M€, soit 5,9% du budget d'intervention) : la mise en œuvre dès 2008 des projets co-financés par le ministère chargé de la Santé a impliqué un engagement de l'Agence à hauteur de 1,601 M€, sans préjudice pour les 20 autres projets en cours dans ce domaine ;
- « Recherche vaccinale sur les hépatites virales » (10,366 M€, soit 19,6%) : une forte progression des engagements (+19,8%) qui traduisent la montée en puissance des recherches dans ce domaine (notamment « Recherche clinique ») depuis 2004 ;
- « Recherche clinique VIH » (12,188 M€, soit 23,0% du budget d'intervention) : ce poste connaît une diminution de 1,600 M€ ;
- « Recherches dans les pays en développement » : cette thématique continue de bénéficier d'un niveau élevé d'engagements, à 12,678 M€ (dont 2,030 M€ de projets financés par reprise sur le fonds de roulement), et représente 24,0% des charges spécifiques ;
- la thématique « Recherche biologique fondamentale VIH » atteint 9,212 M€ (17,4%), contre 8,659 M€ en 2007 ;
- « Recherche vaccinale VIH » : à 4,520 M€ (8,6% du total, soit 3 points en dessous de l'objectif initialement fixé à 11,6%), ce secteur voit le niveau de ses engagements diminuer sensiblement (5,850 M€ en 2007) même si l'ensemble des tranches d'exécution 2008 des 5 projets plus fondamentaux du programme « Vaccin » a pu être engagé comme prévu ;
- enfin, la part consacrée aux soutiens aux colloques et publications reste globalement conforme aux prévisions, à 0,358 M€ (0,8%).

La progression des charges d'intervention (+8,496 M€ et +19,8%) est expliquée par bénéficiaire pour les évolutions suivantes :

- l'importance des crédits destinés au secteur public (38,863 M€ ; +21,6%), c'est-à-dire l'INSERM, le CNRS, l'Institut Pasteur, l'IRD et les universités ;
- la mise en place de crédits à l'étranger (+34,2%), pour des actions de partenariats principalement menées aux États-Unis, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, au Burkina Faso, en Zambie et au Cambodge ;
- les dépenses pour les essais en surcoûts hospitaliers, pour 0,567 M€ (+20,2%) ;
- les dépenses de monitoring et autres prestations de laboratoire pour 1,015 M€ (+59,06%) ;
- en revanche, les crédits répartis aux associations sont en réduction, à 1,647 M€ (-26,4%) ;
- les industriels, dans le cadre d'un partenariat entre recherche publique et industrie (convention ANRS/CNRS/INSERM impliquant la société Cellvir) ont bénéficié de 0,200 M€ en 2008.

Enfin, 1,497 M€ a été versé aux provisions, contre 6,103 M€ en 2007.

## COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03</b> : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	<b>1 790</b>	<b>1 790</b>	<b>1 917</b>	<b>1 917</b>	<b>1 447</b>	<b>1 447</b>
Subventions pour charges de service public	1 790	1 790	1 917	1 917	1 447	1 447
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>77 994</b>	<b>77 994</b>	<b>95 884</b>	<b>95 884</b>	<b>92 921</b>	<b>92 921</b>
Subventions pour charges de service public	77 994	77 994	95 884	95 884	92 921	92 921
<b>Action n° 06</b> : Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>123 515</b>	<b>123 515</b>	<b>151 824</b>	<b>151 824</b>	<b>147 132</b>	<b>147 132</b>
Subventions pour charges de service public	123 515	123 515	151 824	151 824	147 132	147 132
<b>Action n° 07</b> : Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>60 677</b>	<b>56 557</b>	<b>66 770</b>	<b>66 770</b>	<b>64 706</b>	<b>68 826</b>
Subventions pour charges de service public	60 677	56 557	66 770	66 770	64 706	68 826
<b>Action n° 08</b> : Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	<b>38 129</b>	<b>35 044</b>	<b>74 916</b>	<b>74 916</b>	<b>39 748</b>	<b>42 833</b>
Subventions pour charges de service public	38 129	35 044	41 016	41 016	39 748	42 833
Transferts			33 900	33 900		
<b>Action n° 09</b> : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>25 271</b>	<b>23 227</b>	<b>27 185</b>	<b>27 185</b>	<b>26 345</b>	<b>28 389</b>
Subventions pour charges de service public	25 271	23 227	27 185	27 185	26 345	28 389
<b>Action n° 11</b> : Recherches interdisciplinaires et transversales	<b>20 838</b>	<b>19 152</b>	<b>22 416</b>	<b>22 416</b>	<b>21 723</b>	<b>23 409</b>
Subventions pour charges de service public	20 838	19 152	22 416	22 416	21 723	23 409
<b>Action n° 13</b> : Grandes infrastructures de recherche	<b>71 500</b>	<b>65 715</b>	<b>62 200</b>	<b>62 200</b>	<b>94 178</b>	<b>99 963</b>
Subventions pour charges de service public	71 500	65 715	62 200	62 200	60 278	66 063
Transferts					33 900	33 900
<b>Action n° 14</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>10 086</b>	<b>10 086</b>	<b>12 400</b>	<b>12 400</b>	<b>12 016</b>	<b>12 016</b>
Subventions pour charges de service public	10 086	10 086	12 400	12 400	12 016	12 016
<b>Total pour ce programme</b>	<b>429 800</b>	<b>413 080</b>	<b>515 512</b>	<b>515 512</b>	<b>500 216</b>	<b>516 936</b>
<b>Programme 188</b> : Recherche dans le domaine de l'énergie	<b>426 938</b>	<b>426 938</b>	<b>475 256</b>	<b>475 256</b>	<b>460 618</b>	<b>460 618</b>
Subventions pour charges de service public	426 938	426 938	475 256	475 256	460 618	460 618
<b>Programme 191</b> : Recherche duale (civile et militaire)	<b>34 650</b>	<b>34 650</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>	<b>34 279</b>	<b>34 279</b>
Subventions pour charges de service public	34 650	34 650	35 000	35 000	34 279	34 279
<b>Total</b>	<b>891 388</b>	<b>874 668</b>	<b>1 025 768</b>	<b>1 025 768</b>	<b>995 113</b>	<b>1 011 833</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	899 000	912 900	Ressources de l'État	806 700	800 500
Fonctionnement	957 900	956 300	- subventions de l'État	806 700	800 500
Intervention	0	0	- ressources fiscales		
			Autres subventions	168 300	182 900
			Ressources propres et autres	881 900	888 400
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 856 900</b>	<b>1 869 200</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1 856 900</b>	<b>1 871 800</b>
Résultat : bénéfice		2 600	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>1 856 900</b>	<b>1 871 800</b>	Total : équilibre du CR	<b>1 856 900</b>	<b>1 871 800</b>

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Investissements	277 500	263 800	Ressources de l'État	217 200	187 700
			Autres subv. d'investissement et dotations	46 800	59 400
			Autres ressources	13 500	16 700
<b>Total des emplois</b>	<b>277 500</b>	<b>263 800</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>277 500</b>	<b>263 800</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement		

### Précisions méthodologiques

Les subventions de l'État s'entendent hors ITER (transfert relevant du titre 6).

Les montants des charges non décaissables et produits non encaissables ne sont pas connus pour le strict périmètre des activités civiles du CEA. Aussi, le traitement de la CAF est-il simplifié : celle-ci est présentée comme directement égale au résultat et reporte son effet sur le fonds de roulement.

La part de subvention d'investissement de l'État est calculée comme la différence entre les dépenses totales d'investissement et les autres ressources d'investissement.

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Démantèlement - fonds civil			169 502		21 398	190 900
			169 083		22 517	191 600
Démantèlement - fonds Défense		29 446	165 361		24 593	219 400
		28 874	164 742		25 784	219 400
Démantèlement - hors fonds		25 200	41 800		39 900	106 900
		25 500	34 600		26 100	86 200
Programmes - Energie		315 132	169 902		90 766	575 800
		326 489	159 846		98 965	585 300
Programmes - Enseignement		9 230	17 431		339	27 000
		9 227	18 410		263	27 900
Programmes - NRBC		4 084	5 861		1 355	11 300
		3 954	4 846		2 100	10 900
Programmes - TGE		16 908	40 270		6 522	63 700
		18 042	42 427		2 231	62 700
Programmes - TIS		195 385	123 928		67 387	386 700
		195 580	136 787		52 633	385 000

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Soutien - autres		44 606	36 594		0	81 200
		39 074	33 126		0	72 200
Soutien - patrimoine		63 338	34 260		17 702	115 300
		64 240	30 835		23 625	118 700
Soutien - structure		195 671	152 991		7 538	356 200
		201 920	161 599		9 581	373 100
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>899 000</b>	<b>957 900</b>		<b>277 500</b>	<b>2 134 400</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>912 900</b>	<b>956 301</b>		<b>263 799</b>	<b>2 133 000</b>

**Précisions méthodologiques**

Enseignement : le chiffre de -6,711 M€ correspond aux dépenses de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) pour 1,5 M€, et des recettes reçues des autres pôles du CEA, pour 8,211 M€, lorsque ces derniers ont dû mobiliser des formations de l'INSTN, pour réaliser leurs missions.

Programmes défense exécutés au civil : le CEA civil est maître d'œuvre sur des programmes de défense. La direction des applications militaires finance ces opérations réalisées par le CEA civil. Ces flux de financement apparaissent dans le tableau en moindres dépenses.

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	10 974		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		12 701	12 667
- sous plafond opérateurs		11 674	11 627
- hors plafond opérateurs		1 027	1 040
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	749	749	749
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	749	749	749

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE**

En 2008, le CEA a maintenu sa forte implication dans les nouveaux outils du pacte pour la recherche :

- 160 projets proposés par le CEA ont été retenus par l'ANR (le taux d'acceptation des projets auxquels le CEA participe est proche de 35%, pour une moyenne nationale de l'ordre de 25%) ;
- le CEA est impliqué dans 9 grands programmes d'innovation industrielle acceptés par l'All (qui a intégré en janvier 2008 l'agence OSEO-Innovation) ;
- il reste très présent au sein des 15 pôles de compétitivité en tant qu'adhérent dont 6 pôles mondiaux ou à vocation mondiale (System@tic, Minalogic, Lyon Biopôle, Medicen, Cap Digital, Mov'eo) ;
- il est membre de 5 RTRA (Réseaux thématiques de recherche avancée) et de 3 CTRS (Centres de thématique de recherche et de soins). A noter que le CEA participe activement au fonctionnement du RTRA « Nanosciences aux limites de la nanoélectronique », à la mise en place du projet « GIANT » et au pilotage de la plateforme technologique amont (PTA) et de la plateforme de nanocaractérisation (PFNC) sur le campus de Grenoble. Le CEA s'implique également dans les actions du RTRA « Triangle de la Physique » et constitue un acteur majeur dans le réseau C-NANO IdF, fortement soutenu par la région Ile-de-France ;
- enfin, le CEA participe activement à l'élaboration du « Plan campus du plateau de Saclay ».

Le CEA a porté, en 2008, un projet national d'innovation à partir des nanotechnologies, « Nano-INNOV », en focalisant les moyens sur la technologie, cœur du processus d'innovation. Cette impulsion, en cohérence avec les dynamiques locales déjà initiées, va permettre de :

- faire émerger dans les trois territoires de Paris Région, de Grenoble et de Toulouse, trois Centres d'intégration « Nano-INNOV » ;
- mettre en place « l'Alliance Nano-INNOV », dispositif national permettant de coordonner ces trois Centres d'intégration « Nano-INNOV » et de rationaliser l'utilisation des compétences et des moyens sur l'ensemble du territoire national.

Parmi les principaux autres faits marquants de l'année 2008, il convient de noter :

#### *Dans le domaine de l'Énergie*

En ce qui concerne les actions relevant plus particulièrement du programme 188 :

- pour les systèmes nucléaires du futur, la poursuite des recherches sur les réacteurs à neutrons rapides sodium et gaz conformément aux décisions du Comité de l'énergie atomique du 20 décembre 2006 ;
- pour les recherches relatives aux déchets nucléaires, la démonstration de la transmutation sous flux de neutrons rapides d'un élément contenant 20% d'américium sur un support inerte en magnésie (irradiation réalisée dans PHENIX de 2003 à 2006) ;
- le succès de la plateforme logicielle européenne, plateforme de référence en thermohydraulique et neutronique dans le cadre du projet européen « Nuresim » ;
- l'achèvement de la préparation du site (Cadarache) pour la construction du réacteur « Jules Horowitz » (RJH) ;
- dans le domaine des nouvelles technologies de l'énergie (NTE), la réalisation d'un premier prototype d'Electrolyseur haute température compact et compatible avec une future usine chimique de production d'hydrogène couplée à un réacteur nucléaire, ainsi que l'installation à l'INES de la plateforme nationale « Restaure 2 » consacrée aux cellules photovoltaïques dont les résultats se situent au meilleur niveau mondial.

En ce qui concerne les actions relevant plus particulièrement du programme 172 :

- pour la fusion nucléaire contrôlée, le premier déploiement sous vide et à chaud du robot AIA (Articulated Inspection Arm), le 3 septembre 2008, dans l'enceinte plasma du tokamak Tore Supra, dans les conditions opérationnelles de la machine (ultra vide :  $1,4 \cdot 10^{-5}$  Pa et à chaud : 120 °C) et sans perturbation du conditionnement de la chambre à vide ;
- l'analyse de la glace antarctique extraite dans le cadre du forage glaciaire « Epica » permettant, pour la première fois de reconstituer sur 800 000 ans, l'évolution des teneurs en dioxyde de carbone et méthane, les deux principaux gaz à effet de serre après la vapeur d'eau. Le projet européen « Epica » a obtenu le Prix Descartes pour la recherche décerné à Bruxelles par l'Union européenne ;
- le lancement le 11 juin 2008 (depuis Cap Kennedy en Floride) de la mission spatiale internationale « GLAST/FERMI » dédiée à la détection des rayons gamma de haute énergie. Le satellite, développé dans le cadre d'une collaboration internationale impliquant le CEA, a permis la découverte d'un pulsar grâce à l'observation de son clignotement en rayons gamma. Le CEA a participé à l'analyse et l'interprétation de ces résultats ;
- la mise en place d'une coordination française avec l'IRSN pour l'élaboration d'une « roadmap » européenne concernant les recherches sur les risques des faibles doses définie dans le cadre du HLEG (Groupe d'experts de haut niveau) ;
- la valorisation des investissements scientifiques mis en œuvre au cours des deux premiers appels à projets du programme de toxicologie nucléaire, avec un certains nombres de résultats marquants (tests d'évaluation de décorporants de l'iode radioactif, conception, synthèse et évaluation de nouveaux ligands de l'ion uranyl,...).

#### *Dans le domaine des technologies de l'information et de la santé (TIS) :*

- l'Alliance IBM- STMicroelectronics établie sur le site de Crolles en 2008. Cette Alliance est soutenue par deux accords de collaboration impliquant le CEA et finalisés en 2008 : entre le CEA-LETI et STMicroelectronics, qui porte sur le développement des technologies dérivées (imageurs, intégration 3D..., et entre le CEA-LETI, STMicroelectronics et IBM, qui porte sur la miniaturisation dans les technologies de la microélectronique pour répondre aux objectifs du noeud 22 nm.

- le lancement de la plate-forme « Archimède » au sein du complexe « Minatec » dans le cadre d'une extension avec le B2I (Bâtiment des industries intégratives). Cette plateforme vise à mettre à la disposition de ces entreprises une infrastructure régionale dédiée qui s'appuie principalement sur les moyens techniques et les compétences du CEA et de Grenoble INP dans le domaine des micro et nano technologies. Elle permettra aux industriels intégrateurs, au travers de projets coopératifs de R&D, de tester de nouveaux concepts et de concevoir de nouveaux produits innovants porteurs d'une forte valeur ajoutée, leur ouvrant l'accès à de nouveaux marchés, redynamisant leur activité avec à terme de nouvelles créations d'emplois ;
- le démarrage de deux laboratoires communs avec l'industrie : Vision Lab (avec Thalès) sur l'analyse et la surveillance vidéo, constituant une masse critique pour répondre aux enjeux de surveillance des environnements complexes (aéroports, gares, zones urbaines et sites industriels), notamment pour augmenter la sécurité des personnes et des biens, et un laboratoire commun avec la start-up Kalray pour développer la future génération d'architectures Multi-cœurs, en réponse aux besoins importants de puissance de calcul des systèmes embarqués .
- dans le cadre d'un programme de recherche sur l'électronique moléculaire entre la Direction de la recherche technologique (DRT) et de la Direction des sciences de la matière (DSM), des porphyrines ne possédant qu'un seul substituant d'ancrage ont été synthétisées afin d'en moduler le potentiel d'oxydo réduction (rédox). L'objectif est d'étudier les propriétés des dispositifs hybrides que sont les porphyrines bistables sur le silicium.
- l'approbation du projet franco-allemand « Iseult », projet d'imagerie moléculaire à très haut champ magnétique, par la Commission européenne ;
- l'inauguration de « Mircen », centre préclinique d'imagerie dédié à la conception, la mise en œuvre et la validation d'approches thérapeutiques innovantes. Les équipes ont initié le premier essai clinique de thérapie génique pour la maladie de Parkinson après sa validation pré-clinique et ont validé, en préclinique, l'efficacité d'une nouvelle approche thérapeutique contre des maladies neurodégénératives.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

En regard d'un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) voté à 3.580,600 M€, le rapport de gestion du CEA pour l'exercice 2008 arrête 3.537,900 M€ de recettes (taux de réalisation de 98,8%) pour 3.507,500 M€ de dépenses (taux d'exécution de 98,0%) ; le solde de gestion global (+30,400 M€) recouvre un solde d'exécution excédentaire, après retraitement des « flux croisés » entre unités civiles (-45,000 M€) et unités défense (+45,000 M€), tant pour la composante civile (+2,600 M€ : 2.135,600 M€ de ressources et 2.133,000 M€ de charges) que pour le secteur défense (+27,800 M€ : 1.402,300 M€ de ressources pour 1.374,500 M€ de charges).

Le volet « recettes » du CEA civil est arrêté à 2.135,600 M€ (soit +81,600 M€ et +4,0% par rapport à l'exercice 2007).

Dans le cadre de la MIREs, les moyens du CEA civil reçus de l'Etat en 2008 s'élèvent à 995,110 M€ (46,6% de recettes, couverture de 46,7% des dépenses) correspondant aux subventions pour charge de service public (communément regroupées sous le terme de « subvention civile ») : 464,869 M€ de subvention récurrente relevant du programme 172, 1,447 M€ au titre des post-doctorants relevant de l'action 3 du programme 172, 460,618 M€ reçus du programme 188 ; 34,279 M€ reçus du programme 191 et 33,900 M€ de transfert relevant de l'action 8 du programme 172 (mais versés sur l'action 13 « TGIR ») au titre de la contribution directe de l'Etat à l'Agence ITER-France (AIF).

L'exercice 2008 a vu l'annulation des mises en réserve résiduelles tant sur la subvention civile (-30,700 M€ répartis en -15,300 M€ sur le programme 172, -14,700 M€ sur le programme 188 et -0,700 M€ sur le programme 191) que sur la subvention défense (-62,800 M€).

Outre la SCSP interministérielle globale, les recettes civiles incluent 711,300 M€ de « recettes externes » (33,3% des recettes civiles, couverture de 33,3% des dépenses), qui recouvrent :

- les coopérations et partenariats avec les industriels du nucléaire (EDF, AREVA NP, AREVA NC, IRSN, ANDRA), pour 233,600 M€ (10,9% du total civil) ;
- les études et prestations des partenaires industriels dans les domaines des technologies pour l'information et la santé (TIS) et de l'énergie (ST-Microelectronics, BioRad, Philips, GIE CCM de Crolles), pour 129,100 M€ (6,0%) ;
- les recettes des « fonds incitatifs ministériels », pour 115,300 M€ (5,4%), correspondant entre autres aux appels à projets de l'ANR (42,800 M€), les labellisations « Carnot » de l'ANR (16,500 M€) et les aides du Fonds de compétitivité des entreprises (FCE ; 8,700 M€) ;

- les financements de l'Union européenne, pour 53,800 M€ (2,5%), issus d'EURATOM (18,600 M€ pour l'exploitation du tokamak « Tore Supra » et l'accueil de l'équipe internationale ITER) et des contrats issus du PCRD (35,200 M€) ;
- les subventions de fonctionnement et d'investissement des collectivités locales, pour 43,100 M€ (2,0%), les principaux projets financés par les Conseils régionaux et généraux ayant été « Convention Nano 2012 » (9,300 M€), « Restaure 2 » (réalisation d'une salle blanche ; 5,000 M€), « Institut de chimie séparative de Marcoule - ICSM » (2,200 M€) et « Convention de soutien de recherches avec la Fondation de coopération scientifique sur la maladie d'Alzheimer » (2,000 M€) ;
- les recettes contractuelles issues des organismes de recherche et universités, pour 30,200 M€ (1,4%) ;
- le dividende AREVA, pour 85,500 M€ (4,0%), la quote-part affectée aux opérations de démantèlement reste maintenue à 104,000 M€ pour un dividende s'élevant au total à 189,500 M€ en 2008 ;
- des produits financiers, pour 20,500 M€ (1,0%) et la refacturation de prestations, pour 0,200 M€.

La subvention civile et les recettes externes sont complétées par les ressources des Fonds dédiés aux opérations de démantèlement et d'assainissement, pour 435,800 M€ (20,4% du total des recettes), soit le Fonds civil (191,600 M€) et le Fonds dédié défense (244,200 M€ pour le programme « UP 1 » de Marcoule sous maîtrise d'ouvrage de la Direction de l'Energie nucléaire, donc dans le périmètre des activités civiles), et par le financement du programme intergouvernemental de non prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes « Partenariat global G8 » en coopération avec la Russie et l'Ukraine, pour 0,300 M€.

Les dépenses du budget civil s'établissent à 2.133,000 M€ (soit +72,100 M€ et +3,5% par rapport à l'exercice 2007). Elles sont très proches des dernières prévisions budgétaires et leur progression par rapport à 2007 (+3,5%) s'explique principalement par la croissance des dépenses de fonctionnement (+51,000 M€) et de la charge fiscale, en tenant compte de l'effet année pleine de la reprise des activités de recherche en génomique (ex GIP CNRG) sur le site d'Evry (+9,500 M€) et de l'augmentation de la masse salariale afférente aux doctorants, post-doctorants et CDD (+15,000 M€) financés majoritairement sur ressources externes.

La réalisation du budget des opérations de démantèlement est légèrement en retrait par rapport aux dernières prévisions (décalages sur 2009 d'opérations d'évacuation de combustibles usés).

Par nature de dépenses, et après prise en compte des flux croisés entre les unités civiles (-45,000 M€, -2,1% du total des dépenses) et les unités défense, les dépenses se répartissent :

- entre 912,900 M€ (42,8% du total) de dépenses de personnel : 756,500 M€ pour le personnel sous convention de travail (cadrage salarial de 3,1%, +107 effectifs moyens engagés dans les unités civiles en fin d'année, portant ceux-ci à 11.081 en 2008) et 156,400 M€ pour les autres dépenses de personnel (93,600 M€ de masse salariale pour les CDD, post-doctorants, doctorants ou mis à disposition remboursés hors convention de travail, 22,300 M€ pour les retraites et cessations anticipées d'activité et 40,500 M€ pour le déplacement et le transport de personnel),
- 967,700 M€ (45,4%) de dépenses d'exploitation, (dont 541 M€ de dépense de démantèlement) ;
- 263,800 M€ (12,4%) de dépenses d'investissement (dont 26,200 M€ pour le réacteur expérimental « RJH ») ;
- 33,600 M€ de charge fiscale (1,6%).

Par destination, les dépenses se répartissent :

- entre 1.045,500 M€ (49,0% du total) de dépenses sur programmes : 559,000 M€ sur le segment « Energie », 385,000 M€ sur le segment « TIS », 10,900 M€ sur le programme « Risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques - NRBC », 62,700 M€ au titre des très grands équipements d'accueil (4,4%) et 27,900 M€ correspondant aux activités de formation de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires – INSTN (16,400 M€ afférents aux 794 doctorants rémunérés ou cofinancés et 11,500 M€ de budget de fonctionnement) ;
- 497,200 M€ (23,3%) de dépenses de démantèlement et d'assainissement nucléaire ;
- 564,000 M€ (26,4%) de dépenses de soutien général : 373,100 M€ de coûts de structure, 117,700 M€ d'entretien du patrimoine, 69,700 M€ de comptes centraux recouvrant un ensemble de flux financiers pour toutes les activités du CEA et 2,500 M€ de subvention à l'Agence ITER-France ;
- -4,200 M€ (-0,2%) de sous-traitance interne sur programmes défense ;
- 30,500 M€ (1,4%) de contribution française au projet ITER.

S'agissant du solde de gestion positif de la composante civile (+2,600 M€, contre -6,900 M€ en 2007), et malgré le maintien d'un haut niveau de recettes externes (+46,900 M€ hors dividende AREVA ; +8,1%), les annulations de crédits décidées sur la « subvention civile » en 2008 (-30,700 M€) se traduisent par des reports d'études sur 2009 (dont le réacteur prototype de 4<sup>ème</sup> génération, pour 1,000 M€), d'engagements (dont TGE d'accueil, pour 4,000 M€) d'équipements (micro-nanotechnologies, pour 5,000 M€ ; plate-forme d'imagerie « Mircen », pour 2,500 M€) et de paiements (nouvelles installations de services nucléaires « Agate » et « Magenta », pour 7,400 M€ ; contribution au « RJH », pour 5,000 M€).

La charge fiscale supportée par le secteur civil (+4,600 M€ ; +15,9%) s'explique notamment par la hausse de la taxe sur les salaires.

## CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS)

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03</b> : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	<b>13 926</b>	<b>13 926</b>	<b>13 856</b>	<b>13 856</b>	<b>13 338</b>	<b>13 338</b>
Subventions pour charges de service public	13 926	13 926	13 856	13 856	13 338	13 338
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>469 341</b>	<b>450 145</b>	<b>492 980</b>	<b>492 980</b>	<b>470 318</b>	<b>489 513</b>
Subventions pour charges de service public	469 341	450 145	492 980	492 980	470 318	489 513
<b>Action n° 06</b> : Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	<b>238 105</b>	<b>228 366</b>	<b>250 097</b>	<b>250 097</b>	<b>238 600</b>	<b>248 338</b>
Subventions pour charges de service public	238 105	228 366	250 097	250 097	238 600	248 338
<b>Action n° 07</b> : Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	<b>448 735</b>	<b>430 383</b>	<b>471 337</b>	<b>471 337</b>	<b>449 670</b>	<b>468 022</b>
Subventions pour charges de service public	448 735	430 383	471 337	471 337	449 670	468 022
<b>Action n° 08</b> : Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	<b>160 263</b>	<b>153 708</b>	<b>168 334</b>	<b>168 334</b>	<b>160 596</b>	<b>167 151</b>
Subventions pour charges de service public	160 263	153 708	168 334	168 334	160 596	167 151
<b>Action n° 09</b> : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	<b>217 499</b>	<b>208 604</b>	<b>228 454</b>	<b>228 454</b>	<b>217 952</b>	<b>226 848</b>
Subventions pour charges de service public	217 499	208 604	228 454	228 454	217 952	226 848
<b>Action n° 10</b> : Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	<b>281 604</b>	<b>270 087</b>	<b>295 788</b>	<b>295 788</b>	<b>282 191</b>	<b>293 708</b>
Subventions pour charges de service public	281 604	270 087	295 788	295 788	282 191	293 708
<b>Action n° 11</b> : Recherches interdisciplinaires et transversales	<b>34 342</b>	<b>32 937</b>	<b>36 072</b>	<b>36 072</b>	<b>34 414</b>	<b>35 818</b>
Subventions pour charges de service public	34 342	32 937	36 072	36 072	34 414	35 818
<b>Action n° 12</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	<b>38 921</b>	<b>37 329</b>	<b>40 881</b>	<b>40 881</b>	<b>39 002</b>	<b>40 594</b>
Subventions pour charges de service public	38 921	37 329	40 881	40 881	39 002	40 594
<b>Action n° 13</b> : Grandes infrastructures de recherche	<b>127 721</b>	<b>122 497</b>	<b>129 221</b>	<b>129 221</b>	<b>123 281</b>	<b>128 504</b>
Subventions pour charges de service public	127 721	122 497	129 221	129 221	123 281	128 504
<b>Action n° 14</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>282 229</b>	<b>273 549</b>	<b>302 867</b>	<b>302 867</b>	<b>301 997</b>	<b>310 677</b>
Subventions pour charges de service public	282 229	273 549	302 867	302 867	301 997	310 677
<b>Total</b>	<b>2 312 686</b>	<b>2 221 531</b>	<b>2 429 887</b>	<b>2 429 887</b>	<b>2 331 359</b>	<b>2 422 511</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	2 023 929	2 047 501
- activités conduites par les unités de recherche	1 817 838	1 870 344
- actions communes	72 617	44 465
- fonctions support	133 474	132 692
Fonctionnement et investissement non programmé	877 705	793 613
- activités conduites par les unités de recherche	615 591	548 774
- actions communes	185 955	194 048
- fonctions support	76 159	50 791
Investissement programmé et autres opérations en capital	29 475	40 870
- actions communes		
- fonctions support	29 475	40 870
Hors agrégats		
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 931 109</b>	<b>2 881 984</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	2 342 814	2 331 359
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	470 515	421 817
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	77 545	71 079
Autres subventions et produits	40 235	77 236
<b>Total des recettes</b>	<b>2 931 109</b>	<b>2 901 491</b>
Charges calculées	346 000	598 281
Produits calculés	346 000	600 989
<b>Réalisation de l'équilibre</b> <i>(Augmentation / diminution du fonds de roulement)</i>		<b>19 507</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche	1 817 838	615 591		0	<b>2 433 429</b>
	1 870 344	548 774		0	<b>2 419 118</b>
Agrégat 2 : actions communes	72 617	185 955		0	<b>258 572</b>
	44 465	194 048		0	<b>238 513</b>
Agrégat 3 : fonctions support	133 474	76 159		29 475	<b>239 108</b>
	132 692	50 791		40 870	<b>224 353</b>
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>2 023 929</b>	<b>877 705</b>		<b>29 475</b>	<b>2 931 109</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>2 047 501</b>	<b>793 613</b>		<b>40 870</b>	<b>2 881 984</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	32 103		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		34 952	34 724
- sous plafond opérateurs		29 070	28 752
- hors plafond opérateurs		5 882	5 972

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'activité scientifique du CNRS a été à plusieurs reprises distinguée : prix Nobel de médecine à Luc Montagnier, prix européen de la communication scientifique à Jean-Pierre Luminet, prix Turing à Joseph Sifakis, prix Blue Planet à Claude Lorius. L'*European Research Council* a également reconnu l'excellence des chercheurs du CNRS distingués lors de son 1<sup>er</sup> appel d'offre.

Construire les outils de la recherche nécessite un investissement sur de nombreuses années, ainsi, on notera en 2008 le fruit de cet investissement engagé il y a 20 ans, avec le démarrage du LHC au CERN, auquel participent physiciens, ingénieurs et techniciens de l'IN2P3 du CNRS. Ce projet d'accélérateur est le fruit de la collaboration de plus de 60 pays des 5 continents. Il a nécessité 5 années de préparation.

Quelques faits et résultats marquants illustrent le dynamisme des équipes du CNRS, sur les thèmes et programmes suivants :

- « Le virophage » (virus capable d'infecter d'autres virus) : une unité commune au CNRS et à l'Université Aix-Marseille II a découvert un type de virus capable d'infecter des virus géants ;

- « Un commutateur biologique au service de l'imagerie » : la mise au point de molécules capables de changer rapidement de couleur et d'être allumées ou éteintes à la demande est essentielle pour le développement de nouvelles méthodes d'observation du vivant en nanoscopie. Une équipe de l'unité mixte au CEA, au CNRS et à l'Université Joseph Fourier a fabriqué une telle molécule fluorescente dérivée de la *Green Fluorescent Protein* (GFP) en collaboration avec l'*European Synchrotron Radiation Facility* (ESRF), ouvrant de nouvelles possibilités d'observation ;

- « Des métaux pour traiter le cancer » : une collaboration entre l'Institut de chimie moléculaire (CNRS et UPMC) et l'Institut de recherche en technologies et sciences pour le vivant (IRTSV, associant le CEA, le CNRS et l'INSERM) a permis d'identifier l'action d'une nouvelle classe de molécules, les polyoxométallates, composés principalement de métaux et d'oxygène. Ces molécules inhibent spécifiquement et de façon puissante une enzyme hyperactivée dans de nombreux cancers. Le rôle déterminant de cette enzyme dans le contrôle de la prolifération et de la survie cellulaire en fait une cible importante pour la recherche de nouveaux médicaments ;

- « Voitures électriques » : des batteries au lithium désormais performantes : pourquoi le phosphate de fer et de lithium, amené à envahir les batteries au lithium, conduit-il le courant alors qu'il est isolant ? Des chimistes du CNRS avec une équipe du CEA-LITEN, ont élucidé ce paradoxe. Leur modèle « Domino cascade processus », vérifié expérimentalement, montre que des contraintes locales au sein du matériau permettent une conduction électronique et ionique se propageant de proche en proche et assurant ainsi le fonctionnement de la batterie. Ces résultats ouvrent des perspectives pour la recherche de nouveaux matériaux d'électrodes pour les batteries des voitures électriques de demain ;

- « Le meilleur piège à CO<sub>2</sub> » : séquestrer ce gaz est l'un des défis majeurs posé aux scientifiques pour lutter contre le réchauffement climatique. Créé par l'équipe de G. Férey à l'Institut Lavoisier (CNRS/UVSQ) et d'un coût raisonnable, « Mil-101 » est le matériau le plus performant pour stocker le CO<sub>2</sub> ;
  
- « Génétique des populations et organisation sociale » : les femmes issues de populations différentes ont souvent des génomes plus proches que les hommes issus eux aussi de populations différentes. Ce fait déjà bien connu des chercheurs s'expliquait jusqu'alors par la patrilocalité (les femmes migrent pour s'installer dans le village d'origine du mari, celui-ci restant généralement toute sa vie à l'endroit où il est né). Une collaboration entre le laboratoire « Eco-Anthropologie et ethnobioécologie » (CNRS et MNHN) et l'unité « Hôtes, vecteurs et agents infectieux » : biologie et dynamique (CNRS et Institut Pasteur) vient de montrer que l'organisation sociale des populations humaines joue également un rôle sur la diversité génétique ;
  
- « Moyen-Âge, le temps des réseaux » : historiens, mathématiciens et informaticiens, rassemblés pour la plupart au sein de l'Unité mixte de service de la Maison de la recherche de l'Université de Toulouse Le Mirail (CNRS et Université de Toulouse II) ont collaboré afin d'étudier la structure des réseaux sociaux de la paysannerie médiévale dans le Sud de la France. L'objectif est de contribuer à une meilleure compréhension de l'organisation de cette catégorie sociale, couvrant plus de 90% de la population de l'époque. Les outils et les méthodes des informaticiens et des mathématiciens ont permis aux historiens de travailler sur une masse très importante de données tirées des archives du Moyen Age ;
  
- « Concordance des temps au Mont-Saint-Michel » : un groupe de scientifiques (archéologues, historiens de l'art, chimistes, physiciens) des unités « Archéologie, cultures et sociétés » (CNRS, Université de Dijon, MCC) et de l'IRAMAT (Institut de recherche sur les archéomatériaux, commun au CNRS, à l'Université Montaigne de Bordeaux, à l'Université d'Orléans et à l'Université technologique de Belfort-Montbéliard) vient de préciser la vraie chronologie historique du Mont-Saint-Michel (10<sup>ème</sup> siècle), grâce à des méthodes et des techniques croisées (archéomagnétisme, thermoluminescence). L'objectif est de réduire les marges d'erreur dans la datation des monuments historiques en s'appuyant sur un faisceau de preuves scientifiques concordantes ;
  
- « La pollution n'épargne pas les sommets himalayens » : une équipe de chercheurs français du Laboratoire de météorologie physique (CNRS et Université de Clermont II) et italiens de l'ISAC CNR à Bologne et du comité Ev-K2-CNR de Bergame vient de mettre en évidence deux phénomènes inquiétants : poussée par les vents, la forte pollution carbonée des grands centres urbains de l'Asie du Sud-Ouest gagne les hauts sommets himalayens, ce qui fait craindre le pire en termes de fonte des neiges dans cette région du globe : en « noircissant » les glaciers, la suie provoque leur fonte accélérée, menaçant les réserves en eau de 500 millions d'habitants ;
  
- « L'explosion la plus violente jamais observée dans l'Univers » : 5 équipes françaises de l'IN2P3/CNRS (LLR, CENBG, LPTA), du CEA/Université Paris Diderot, et de l'INSU/CNRS (CESR) ont participé à l'analyse et l'interprétation de ces observations faites sur le satellite d'observation des rayons gamma « Fermi/Glast » lancé le 11 juin 2008 par une collaboration entre la NASA, la France (IN2P3, INSU et CEA), l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Suède. Après une première découverte dès octobre (pulsar CTA1), il s'agit de l'explosion la plus violente jamais observée, à 12,2 milliards d'années-lumière, correspondant à 8.000 supernovae, ayant expulsé sous forme de rayonnement l'équivalent de 5 masses solaires en moins de 60 secondes ;
  
- « D'où vient la masse du proton ? » : à 95% de l'énergie des quarks et des gluons, selon les physiciens du Centre de physique théorique de Marseille (CNRS, Universités d'Aix-Marseille et de Toulon). Menés à partir du modèle standard qui décrit les interactions entre particules élémentaires, leurs calculs prouvent que la masse du proton résulte principalement de l'énergie portée par ces tous petits « éléments » que sont les quarks et les gluons, au travers de la célèbre formule d'Einstein  $E=MC^2$ . Cette prouesse confirme la validité d'une théorie pour dépeindre les interactions fortes entre particules. Publiés dans *Science* le 21 novembre 2008, ces travaux ont été accomplis grâce à des supercalculateurs parmi les plus puissants au monde. Ils permettent d'envisager l'arrivée d'une nouvelle théorie en physique fondamentale, au-delà du modèle actuel, avec d'éventuelles découvertes dans le domaine des interactions faibles de quarks ;
  
- « Stoppés net par un soupçon de désordre » : sous l'effet de modifications infimes, telle l'introduction d'impuretés ou de défauts, certains matériaux conducteurs deviennent brutalement isolants. Pour Philip Anderson, prix Nobel de physique en 1977, le désordre minime introduit par les impuretés suffirait à bloquer complètement le mouvement des

électrons à l'intérieur du solide. Des preuves indirectes du scénario d'Anderson existent, mais jamais le phénomène n'a été directement observé sur des particules matérielles (atomes, électrons...). C'est ce qu'a réalisé le laboratoire Charles Fabry de l'Institut d'Optique, qui, pour la première fois, a visualisé l'immobilisation d'atomes placés dans un faible désordre. Ces résultats pourraient permettre de mieux comprendre le rôle du désordre dans les propriétés électriques de certains matériaux.

- « De bonnes ondes pour l'imagerie médicale » : la société « Supersonic Imagine » commercialise un échographe révolutionnaire dont le fonctionnement est basé sur des recherches menées à l'Institut Langevin Ondes et Images. Il s'agit du premier échographe multi-ondes capable de délivrer jusqu'à 20.000 images/seconde par retournement temporel et de filmer ainsi la propagation des ondes de cisaillement sonores dans le corps humain. Il produit ainsi la première image quantitative de l'élasticité avec une résolution millimétrique. « Supersonic Imagine », créée en septembre 2005 (97 personnes), a racheté 6 brevets au CNRS qui est devenu actionnaire.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Second exercice réalisé sous le nouveau cadre budgétaire et comptable (NCBC) et un système d'information rénové, le budget primitif du CNRS a été arrêté pour l'année 2008 à 3.277,109 M€, soit 2.931,109 M€ hors produits et charges calculés (+97,129 M€, +3,4%).

Post DM 2, les prévisions de recettes nettes ont finalement été arrêtées à 2.947,989 M€ (+0,6% par rapport au budget voté) et les crédits à 3.273,768 M€ (+11,7% par rapport au budget initial), dont 325,780 M€ de crédits reportés issus de la gestion précédente et gagés par prélèvement sur le fonds de roulement en DM 1.

Hors produits et charges calculés (les opérations d'ordre relatives aux amortissements et aux provisions), l'arrêté des comptes 2008 présente un montant de recettes encaissées de 2.901,491 M€ (taux de réalisation de 98,4%, contre 96,2% en 2007) pour un volume de dépenses mandatées de 2.881,984 M€ (taux de consommation de 88,0%, contre 86,8% en 2007).

Le solde d'exécution budgétaire redevient positif (+19,507 M€, contre -34,455 M€ en 2007 suite à la mise en place de la méthode de comptabilisation des contrats dite « à l'avancement »), et contribue à porter, avec les opérations non budgétaires (8,134 M€), le fonds de roulement brut de l'établissement à 372,077 M€ au 31 décembre (344,436 M€ fin 2007).

Les subventions pour charges de service public (SCSP) relevant du programme 172 (action 3, répartition du dispositif post-doctoral ministériel : 13,338 M€ ; autres actions, subvention récurrente : 2.318,021 M€), globalisées pour 2.331,359 M€, représentent 80,4% des recettes (81,6% en 2007) et couvrent 80,9% des dépenses mandatées (80,7% en 2007).

Dans le cadre de la mise en réserve de crédits (14,021 M€, soit 18,102 M€ de réserve initiale diminuée des amendements minorants pris lors du vote de la LFI 2008, soit -4,081 M€ pour le CNRS), la subvention récurrente a subi des annulations de crédits (-6,856 M€ de CP au total).

Outre les SCSP, le volet « recettes » comptabilise 570,132 M€ de ressources extra budgétaires (+50,295 M€, soit +9,7%) :

- les recettes contractuelles et les soutiens finalisés à l'activité de recherche, pour 421,817 M€ (et 14,5% des recettes totales) : 122,230 M€ de recettes contractuelles proprement dites, 282,246 M€ de subventions sur projets ou programmes de recherche (dont 130,000 M€ de l'ANR et 50,000 M€ de financements issus de l'Union européenne) et 17,340 M€ de dons et legs affectés ;
- les produits issus de l'activité de recherche et des prestations de service, pour 71,079 M€ (2,4%) : 48,063 M€ de redevances pour brevets et licences, 22,483 M€ de prestations de services correspondant à des expertises, analyses ou actions de formation, et 0,533 M€ de ventes de produits, d'éditions ou d'organisation de colloques ;
- les autres subventions ou produits divers, pour 77,236 M€ (2,7%) : 40,803 M€ de produits de gestion courante, 27,712 M€ de subventions diverses et 8,721 M€ de produits financiers et exceptionnels.

Le volet « dépenses » du budget exécuté se répartit :

- par nature de dépenses, entre 2.047,501 M€ de masse salariale (71,0% des dépenses mandatées, contre 67,6% en 2007) pour 33.060,1 ETPT (dont 1.858,859 M€ de masse salariale limitative pour 28.452,5 ETPT rémunérés

« sous plafond » et 188,643 M€ de masse salariale indicative pour 4.607,7 ETPT rémunérés « hors plafond », 793,613 M€ de dotations globales de fonctionnement et d'investissement annuel (27,5% des dépenses, contre 30,9% en 2007) et 40,870 M€ pour les opérations d'investissement programmé (OIP ; 1,4%, taux identique à celui de 2007) ;

- par destination de dépenses, entre 2.419,117 M€ de dépenses des unités de recherche et de service (agrégat 1 ; 83,9% des dépenses, contre 82,3% en 2007), 238,514 M€ pour les actions communes (agrégat 2 ; 8,3%, contre 7,5% en 2007) et 224,353 M€ pour les fonctions support (agrégat 3 ; 7,8%, contre 10,2% en 2007).

La masse salariale limitative est exécutée à hauteur de 1.858,859 M€ (+99,016 M€ ; +5,6%), soit quasiment 100,0% des crédits ouverts en clôture (1.858,981 M€), après mouvement de fongibilité asymétrique (-12,543 M€, compte tenu du sur-calibrage du plafond initial) effectué postérieurement à la 2<sup>ème</sup> décision modificative de l'exercice (1.871,524 M€ de crédits ouverts).

Elle représente 64,5% des dépenses totales (61,4% en 2007) pour 28.452,2 ETPT réalisés : 25.427,9 ETPT titulaires (11.491,1 chercheurs ; 13.746,4 ingénieurs et techniciens ; 96,6 techniciens de physique nucléaire ou TPN ; 31,8 emplois fonctionnels ; 62,0 personnels navigants) et 3.024,6 ETPT non titulaires (992,9 doctorants ; 324,5 post-doctorants ; 1.707,2 autres).

L'augmentation de la masse salariale des personnels permanents s'explique essentiellement par l'augmentation du taux de cotisation aux pensions civiles (de 39,5% à 50,0% ; +95,000 M€), les revalorisations du point Fonction publique (+0,5% en mars et +0,3% en octobre) et la mise en œuvre de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) mise en œuvre pour 4.056 agents.

La masse salariale indicative (« colonne 2 », hors plafond) est arrêtée à 188,643 M€ (contre 179,527 M€ en 2007) ; le taux d'exécution (88,6% des crédits ouverts en clôture 2008).

S'agissant des dotations annuelles de fonctionnement et d'investissement (793,613 M€ hors TVA, contre 886,6 M€ en 2007), les dépenses mandatées se répartissent en :

- 548,774 M€ sur l'agrégat 1 (consommation de 67,5% des crédits ouverts) : 38,195 M€ pour le groupe de discipline (GD1) « Biologie cellulaire et moléculaire » ; 33,364 M€ pour le GD 2 « Biologie intégrative et neurosciences » ; 18,999 M€ pour le GD 3 « Génétique » ; 3,529 M€ pour le GD 4 « Mathématiques » ; 37,123 M€ pour le GD 5 « STIC » ; 20,021 M€ pour le GD 6 « Physique » ; 40,056 M€ pour le GD 7 « Chimie » ; 21,613 M€ pour le GD 8 « Sciences pour l'ingénieur » ; 35,638 M€ pour le GD 9 « Physique nucléaire et des hautes énergies » ; 46,156 M€ pour le GD 10 « Sciences de la planète et de l'univers » ; 71,995 M€ pour le GD 11 « Sciences de l'environnement » ; 25,581 M€ pour le GD 12 « Sciences de l'homme et de la société » ; 119,835 M€ pour le GD 13 « Interdisciplinaire » et 36,669 M€ « Opérations scientifiques réalisées hors du CNRS » ;
- 194,048 M€ sur l'agrégat 2 (88,6% des crédits ouverts), dont 109,308 M€ pour les très grandes infrastructures de recherche - TGIR), 20,329 M€ pour les actions d'IST et 16,592 M€ consacrés à la valorisation de la recherche ;
- 50,791 M€ sur l'agrégat 3 (49,5% des crédits ouverts) : 31,122 M€ pour l'action sociale, 13,034 M€ pour les opérations immobilières, 21,991 M€ de moyens généraux (12,537 M€ pour les services centraux, 9,454 M€ pour les services territoriaux), 9,959 M€ de moyens informatiques communs, 0,502 M€ d'opérations financières et - 25,819 M€ d'autres dépenses générales (cette évolution négative s'explique par le paramétrage de l'extourne des charges à payer 2007 sur la gestion 2008 dans le système d'information, intégralement imputées par mesure de simplification sur cette ligne).

A hauteur de 40,870 M€ (contre 40,969 M€ en 2007), les dépenses sur opérations d'investissement programmées (OIP, pluriannuelles) se répartissent en 8,312 M€ pour les moyens informatiques communs (stabilisation et exploitation de « BFC - Budget, finances, comptabilité », déploiement de la version 2 de « SIRHUS - Système d'information des ressources humaines », ouverture de la seconde étape d'élaboration du schéma directeur du système global d'information), et 32,558 M€ d'opérations immobilières.

Les investissements immobiliers prennent en compte un volume important d'opérations en cours ; sept opérations d'un montant supérieur à 1,500 M€ peuvent être individualisées : « ICMPE - Institut de chimie et des matériaux Paris-Est » à Vitry-Thiais (1,900 M€ ; fin des travaux visant à regrouper sur un seul site les activités de recherche et donc fermer le site du CECM- Vitry), « UDIL » sur Orsay (1,900 M€ ; désamiantage et démantèlement du site du LURE), « IDRIS – Institut du développement et des ressources en informatique scientifique » sur Orsay (1,600 M€ ; changement de tours pour le supercalculateur), « CRBM - Centre de recherches de biochimie macromoléculaire » sur Montpellier (2,400 M€ ; construction de la super-structure), « IGF - Institut de génétique fonctionnelle » sur Montpellier (2,400 M€ ;

construction de la super-structure et lots techniques), « Ecotron » à proximité de Montpellier (1,700 M€ ; livraison d'un ensemble d'outils expérimentaux pour étudier le fonctionnement des écosystèmes naturels), « IRI - Institut de recherche interdisciplinaire » à Villeneuve d'Ascq (2,800 M€).

Ces quatre dernières opérations s'inscrivent dans le cadre des contrats de projets État/régions.

## INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03</b> : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	35	35	35	35	35	35
Subventions pour charges de service public	35	35	35	35	35	35
<b>Action n° 10</b> : Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	7 111	7 111	7 427	7 427	7 095	7 095
Subventions pour charges de service public	7 111	7 111	7 427	7 427	7 095	7 095
<b>Action n° 12</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	1 624	1 624	1 696	1 696	1 650	1 650
Subventions pour charges de service public	1 624	1 624	1 696	1 696	1 650	1 650
<b>Action n° 14</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	5 776	5 776	6 121	6 121	6 121	6 121
Subventions pour charges de service public	5 776	5 776	6 121	6 121	6 121	6 121
<b>Total</b>	<b>14 546</b>	<b>14 546</b>	<b>15 279</b>	<b>15 279</b>	<b>14 901</b>	<b>14 901</b>

### COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	12 113	11 736
- activités conduites par les unités de recherche	7 949	7 880
- actions communes	1 652	1 606
- fonctions support	2 512	2 250
Fonctionnement et investissement non programmé	5 320	5 236
- activités conduites par les unités de recherche	1 952	1 974
- actions communes	908	947
- fonctions support	2 460	2 315
Investissement programmé et autres opérations en capital		
- actions communes		
- fonctions support		
Hors agrégats	167	
<b>Total des dépenses</b>	<b>17 600</b>	<b>16 972</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	15 068	14 901
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	2 100	1 768
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	150	107
Autres subventions et produits	82	229
<b>Total des recettes</b>	<b>17 400</b>	<b>17 005</b>
Charges calculées	700	835
Produits calculés	200	144
<b>Réalisation de l'équilibre</b> <i>(Augmentation / diminution du fonds de roulement)</i>	<b>200</b>	<b>33</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche	7 950 7 879	1 952 1 974			9 902 9 853
Agrégat 2 : actions communes	1 652 1 606	908 947			2 560 2 553
Agrégat 3 : fonctions support	2 512 2 250	2 459 2 316			4 971 4 566
Hors agrégats	23	144			167
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>12 137</b>	<b>5 463</b>			<b>17 600</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>11 735</b>	<b>5 237</b>			<b>16 972</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	200		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		232	209
- sous plafond opérateurs		208	191
- hors plafond opérateurs		24	18
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	3	2	7
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	3	2	7

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Marquée par la succession des audits, l'année 2008 se caractérise par le maintien d'une activité scientifique soutenue, toujours centrée autour de la notion de projets de recherche, accordant une place de choix aux grandes enquêtes. Dans ce cadre, la diffusion des connaissances en démographie a continué de progresser, en cohérence avec les objectifs généraux de la MIREs.

L'activité scientifique de l'Institut demeure soutenue et accorde une place de choix aux grandes enquêtes. L'activité scientifique de l'INED reste organisée par projets de recherche (projets phares pour les plus importants, projets simples exploratoires), mobilisant autour d'un axe scientifique des moyens humains et budgétaires financés par la subvention pour charges de service public ou par ressources propres.

Les projets phares, qui mobilisent l'essentiel des moyens de l'Institut, sont regroupés en 5 axes principaux : les parcours de vie (13 projets) ; les liens famille-emploi et famille-logement (4 projets) ; les mesures et compréhension des migrations internationales (3 projets) ; l'évolution des causes de décès et inégalités de santé (4 projets) ; l'histoire des savoirs et des outils en démographie jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle (2 projets). Neuf autres projets phares complètent la liste sur des thèmes variés (méthodologie, micro-simulation etc.).

Conformément aux missions de l'INED, une part notable des projets de recherche s'appuie sur l'analyse quantitative, profitant de l'expérience du service des enquêtes et sondages pour la conception des enquêtes et du service de méthodologie statistique pour l'analyse technique. En particulier, l'année 2008 voit la mise en œuvre sur le terrain de trois grandes enquêtes particulièrement lourdes sur le plan financier et dont les thématiques s'inscrivent au cœur des interrogations sociales :

- la suite du programme international d'enquêtes longitudinales « *Generations and gender* » piloté par l'ONU, dite « Enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI) ;
- l'enquête « Migrations de l'Afrique vers l'Europe » (MAFE) ;
- l'enquête « Trajectoires et Origines des migrants et de leurs descendants » (TeO).

En outre, l'INED a accru son effort en faveur du GIS ELFE, « Enquête Longitudinale sur l'Enfance » en France, projet de panel destiné à suivre la trajectoire de 20.000 enfants afin d'étudier le lien entre les composantes médicales, familiales, sociales et environnementales de leur développement.

La diffusion des connaissances issues de la recherche en démographie constitue une des missions statutaires de l'INED. L'institut a, en 2008, accentué son effort sur ce point :

- poursuite de la mise à disposition des données d'enquêtes (14 nouvelles enquêtes mises à disposition de la communauté des chercheurs) ;
- accentuation de l'effort de diffusion : aux 4 numéros annuels de la revue *Population* et aux 11 numéros du bulletin *Population et Sociétés* se sont ajoutées en 2008, conformément au souhait des tutelles, 5 notes d'actualité : « Le premier bébé-éprouvette a 30 ans ! », « La Chine, un géant démographique aux pieds d'argile », « La baisse de la fertilité avec l'âge », « Les centenaires en France : une prévision difficile », « La situation de l'épidémie de VIH/Sida » ;
- poursuite de l'activité éditoriale, avec 7 ouvrages publiés en 2008, soit directement par les éditions de l'INED, soit en coédition.

Par ailleurs, une étude bibliométrique réalisée à la demande de la direction a permis une première mesure de l'audience internationale de l'institut. L'étude fait apparaître notamment que :

- le nombre de publications référencées dans le Web of Science de l'ISI (références qui ne couvrent qu'une partie de la production des chercheurs) a plus que doublé de 2001 à 2008, passant de 30 à 65 ;
- la part des articles cosignés avec des auteurs étrangers s'élève à 23% pour la période 2001-2008, et tend à atteindre 30% en fin de période, tandis que la part des articles publiés en anglais augmente régulièrement ;
- le rayonnement des chercheurs de l'Institut, mesuré par le nombre de citations dans le Web of Science, augmente régulièrement : les chercheurs de l'INED se classent aux avant-postes de la démographie européenne.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Initialement voté à 17,600 M€ (+1,020 M€ ; +6,2%), le budget primitif de l'INED a été porté à 18,262 M€ suite à la décision modificative budgétaire du 2 avril 2008.

Hors produits et charges calculés, le compte financier arrête le montant des recettes encaissées à 17,005 M€ et celui des dépenses mandatées à 16,972 M€. Le taux global de réalisation des recettes s'établit donc à 94,1%. Légèrement

en retrait par rapport à l'exercice précédent (95,9% en 2007), ce niveau reste toutefois satisfaisant compte tenu de la forte croissance des ressources propres. Le taux global d'exécution des dépenses s'élève quant à lui à 92,9%, soit 1,3 point de moins qu'en 2007.

Excédentaire (0,033 M€), le solde d'exécution contribue à porter, avec les opérations non budgétaires (0,126 M€), le fonds de roulement brut à 1,565 M€ au 31 décembre (1,406 M€ fin 2007 ; +11,3%).

Les subventions pour charges de service public relevant du programme 172, globalisées pour 14,901 M€, représentent 87,6% des recettes nettes de l'organisme et couvrent 87,8% des charges. 0,035 M€ ont été attribués au titre de l'action 3 relative au financement du dispositif post-doctoral ministériel (soit l'équivalent d'un contrat), 14,866 M€ au titre des autres actions.

La subvention a fait l'objet d'une annulation de crédits de 0,038 M€ suite à l'adoption de l'amendement n°II-23 du 11 novembre 2007 et de 0,129 M€ suite à l'adoption du décret n°2008-1244 du 28 novembre 2008. Ces annulations ont été imputées en totalité au sein de la mise en réserve initiale (0,167 M€), Il en résulte un taux de consommation des subventions pour charges de service public de 99,1%.

Outre les SCSP, le volet « recettes » comptabilise 2,104 M€ (+0,714 M€ ; +51,4%) de ressources propres qui se décomposent en :

- 1,768 M€ de contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche, soit 10,4% des financements totaux pour un taux de réalisation de 65,5% ;
- 0,107 M€ de produits des ventes et des prestations de services, soit 0,6% des financements totaux pour un taux de réalisation de 71,5% ;
- 0,229 M€ de subventions et de produits divers, soit 1,3% des financements totaux pour un taux de réalisation de 125,7%.

Les ressources propres ont ainsi progressé de 90,9% lors des deux derniers exercices, soulignant le dynamisme et l'effort de diversification des sources de financement entrepris par l'établissement. Les recettes issues de l'Union européenne et de l'ANR représentent respectivement 24,7% et 10,6% des contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche (+26,7% et + 34,1% par rapport à l'année 2007). L'écart important existant entre la prévision initiale et l'exécution s'explique notamment par des réductions de titres effectuées en fin d'exercice lors du traitement comptable des produits constatés d'avance.

Le volet « dépenses » se répartit par nature entre :

- 11,736 M€ de masse salariale (69,1% des dépenses mandatées), dont 11,042 M€ de masse salariale limitative (183,3 ETPT) et 0,693 M€ de masse salariale indicative (18,3 ETPT) ;
- 5,236 M€ de charges de fonctionnement et d'investissement annuel (30,9% des dépenses contre 36,9% en 2007).

Il se répartit comme suit par destination :

- 9,853 M€ relatifs aux charges des unités de recherche et de service, soit l'agrégat 1 (58,1% des dépenses contre 50,9% en 2007) ;
- 2,553 M€ dévolus aux actions communes, soit l'agrégat 2 (15,0% des dépenses contre 15,5% en 2007) ;
- 4,566 M€ pour les fonctions support, soit l'agrégat 3 (26,9% des dépenses contre 33,6% en 2007).

La masse salariale de l'INED a été engagée et mandatée à hauteur de 95,3%. Deux raisons principales à ce constat : d'une part le renouvellement différé de la direction de l'établissement, d'autre part la constitution de réserves destinées à couvrir la réalisation éventuelle d'aléas de gestion (garantie individuelle du pouvoir d'achat, rachats de jours de RTT et allocation perte d'emploi principalement). Positionnées en dotations à répartir, une grande partie de ces réserves n'ont finalement pas été mobilisées.

L'effectif moyen annuel du personnel « sous plafond » s'établit à 183,3 ETPT. Stable, celui-ci se révèle nettement inférieur à la prévision 2008 (-16,7 ETPT ; -8,3%). Il contraste de fait avec le développement des recrutements sur ressources propres qui accompagne logiquement l'essor des financements sur projets (+2,3 ETPT par rapport à l'année 2007).

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement non programmé tendent globalement à diminuer (-0,789 M€ ; -13,1%). Des économies substantielles ont été effectuées sur les charges relatives aux actions communes et aux fonctions support au profit de celles relatives aux unités de recherche et de service.

Le taux de mandatement se maintient au niveau observé en 2007 (90,0% contre 90,2% en 2007).

## INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE (INRIA)

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03</b> : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	2 775	2 775	3 036	3 036	2 897	2 897
Subventions pour charges de service public	2 775	2 775	3 036	3 036	2 897	2 897
<b>Action n° 06</b> : Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	70 039	66 581	76 364	76 364	70 050	73 508
Subventions pour charges de service public	70 039	66 581	76 364	76 364	70 050	73 508
<b>Action n° 12</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	11 883	11 296	12 956	12 956	12 048	12 635
Subventions pour charges de service public	11 883	11 296	12 956	12 956	12 048	12 635
<b>Action n° 14</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	56 243	54 031	62 750	62 750	62 750	64 962
Subventions pour charges de service public	56 243	54 031	62 750	62 750	62 750	64 962
<b>Total</b>	<b>140 940</b>	<b>134 683</b>	<b>155 106</b>	<b>155 106</b>	<b>147 745</b>	<b>154 002</b>

### COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	127 496	127 229
- activités conduites par les unités de recherche	77 267	79 721
- actions communes	19 445	17 987
- fonctions support	30 784	29 521
Fonctionnement et investissement non programmé	48 161	52 126
- activités conduites par les unités de recherche	17 264	17 253
- actions communes	14 471	16 545
- fonctions support	16 426	18 328
Investissement programmé et autres opérations en capital	10 820	8 169
- actions communes	2 751	1 607
- fonctions support	8 069	6 562
Hors agrégats		
<b>Total des dépenses</b>	<b>186 477</b>	<b>187 524</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	149 204	147 745
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	31 400	33 703
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	2 290	3 407
Autres subventions et produits	3 583	4 954
<b>Total des recettes</b>	<b>186 477</b>	<b>189 809</b>
Charges calculées	18 150	14 245
Produits calculés	0	14 245
<b>Réalisation de l'équilibre</b> <i>(Augmentation / diminution du fonds de roulement)</i>		<b>2 285</b>

## ■ DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche		77 267	17 264			<b>94 531</b>
		79 721	17 253			<b>96 974</b>
Agrégat 2 : actions communes		19 445	14 471		2 751	<b>36 667</b>
		17 987	16 545		1 607	<b>36 139</b>
Agrégat 3 : fonctions support		30 784	16 426		8 069	<b>55 279</b>
		29 521	18 328		6 562	<b>54 411</b>
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>127 496</b>	<b>48 161</b>		<b>10 820</b>	<b>186 477</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>127 229</b>	<b>52 126</b>		<b>8 169</b>	<b>187 524</b>

## ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	2 072		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		2 359	2 364
- sous plafond opérateurs		1 714	1 658
- hors plafond opérateurs		645	706
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	1 173	1 037	1 037
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	1 173	1 037	1 037

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Le contrat quadriennal entre l'État et l'INRIA définit quatre grands axes de développement pour la période 2006-2009 :

- réaliser des percées scientifiques et technologiques au meilleur niveau mondial ;
- construire des pôles d'excellence de rang international en partenariat avec les établissements de recherche et d'enseignement supérieur ;
- accroître l'attractivité de l'institut dans la compétition internationale ;

- consolider les fonctions d'appui, développer une politique de ressources humaines et une culture de gestion au service des ambitions de l'INRIA.

Sur le premier axe, l'institut a poursuivi ses efforts autour des priorités du nouveau plan stratégique 2008-2012 avec d'excellents résultats. Ce plan met en avant 7 priorités scientifiques portant sur la modélisation, la programmation, la communication, l'interaction, l'ingénierie numérique, les sciences numériques et la médecine numérique. Près du tiers de l'activité des équipes de recherche se concentre sur la modélisation, qui permet de décrire mathématiquement des phénomènes physiologiques, géologiques, physiques, météorologiques, pour mieux les comprendre, les analyser et les prédire.

Ces priorités sont illustrées par différents jalons définis dans des domaines de recherche à haut risque, et qui organisent le travail des équipes de recherche concernées. Deux actions d'envergure concernent le domaine médical : « Cardiosense 3D » et « Sofa ». La première réunit plusieurs équipes-projets INRIA et différents partenaires académiques, cliniques et industriels afin de concevoir et réaliser un modèle numérique du cœur fondé sur les principes physiologiques à l'œuvre au niveau des cellules, des tissus et de l'organe.

Une autre action d'envergure lancée en 2008, « Synchronics », cible le prototypage virtuel.

Au cours de cette année, l'INRIA a poursuivi sa stratégie de renforcement de ses actions de développement technologique. Concrètement, cinq des douze actions de développement technologiques (ADT) soutenues par l'attribution de ressources en personnel et en équipement concernent des plateformes : « Aladdin-G5K », qui a pour objectif la construction d'une infrastructure très large pour l'expérimentation des systèmes parallèles et distribués à grande échelle ; « CGAL-Mesh », plateforme ouverte pour la génération de maillages 3D et de surface ; « SensTools », qui offre les briques de base logicielles et matérielles pour les applications destinées aux réseaux de capteurs à grande échelle ; « Sofa », déjà cité, qui vise à la création d'une solution de référence pour la communauté de la simulation médicale ; « DIHPES », qui doit fournir une aide pour la mise au point de modèles, d'algorithmes et de logiciels haute performance.

Plusieurs opérations ont par ailleurs été engagées en partenariat dans le secteur du calcul haute performance, dont la participation de l'INRIA au GENCI ainsi que diverses actions avec le CEA.

Les services de développement et d'expérimentation (SED), aujourd'hui présents dans tous les centres de recherche de l'INRIA, sont en charge des plateformes expérimentales et des outils génériques de développement. Ils ont bénéficié d'une progression significative de leurs moyens, en particulier en nombre d'ingénieurs en charge du développement. Ils accompagnent les efforts des équipes-projets, en particulier dans les actions de développement technologique. En 2008 les équipes de recherche de l'INRIA ont déposé 76 nouveaux logiciels ou nouvelles versions logicielles à l'agence pour la protection des programmes (APP).

Au niveau des actions de transfert, l'année 2008 a été marquée par plusieurs succès, parmi lesquels on citera la création de quatre nouvelles sociétés innovantes – dans un contexte pourtant peu favorable – et le lancement d'un laboratoire commun recherche-industrie entre l'INRIA et Alcatel-Lucent / Bell Labs : ce laboratoire, inauguré en juillet 2008, compte déjà une cinquantaine de chercheurs qui travaillent principalement sur les réseaux auto-adaptatifs.

Par ailleurs, la participation de l'institut aux projets collaboratifs, en particulier avec des partenaires industriels, reste très forte. Ainsi, entre 2005 et 2007, l'INRIA a déposé 818 projets à l'ANR dont 339 ont été acceptés, essentiellement dans le cadre du programme Matière & information. En 2008, le nombre de propositions a porté sur 237 projets dont 38% ont été acceptées. Les recettes provenant de l'ANR ont continué à s'accroître, passant de 5,8 M€ en 2006 à 8,6 M€ en 2007 pour atteindre 8,9 M€ en 2008.

Au niveau des partenariats européens, 88 propositions ont été soumises par l'INRIA en 2008 aux appels à projets du 7e PCRD, dont 21 ont été acceptées. Les recettes annuelles provenant du PCRD, qui était en légère diminution en 2007 par rapport à 2006 (transition entre le 6<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> PCRD), ont retrouvé en 2008 un très bon niveau pour atteindre 10,4 M€ (contre 8,8 M€ en 2007).

L'implication de l'institut dans les pôles de compétitivité s'est poursuivie en 2008 principalement dans les pôles « System@tic » (22 projets) et « Minalogic » (7 projets).

Globalement, les recettes contractuelles propres à l'activité de recherche, qui s'élevaient à 20,2 M€ en 2005 ont dépassé les 30 M€ (32,8 M€ en 2008). L'objectif affiché pour 2009 d'une augmentation de 50% de ces recettes contractuelles par rapport à celles de 2005 est donc d'ores et déjà atteint.

*Au niveau de l'axe 2*, l'événement le plus marquant a bien évidemment été la création, en janvier 2008, de trois nouveaux centres de recherche de plein exercice : le Centre INRIA Bordeaux - Sud-Ouest, le Centre INRIA Lille - Nord-Europe et le Centre INRIA Saclay - Île-de-France. Ils ont franchi avec succès leur première année et rassemblent à eux trois, début 2009, un potentiel de plus de 800 personnes (personnels INRIA et non INRIA).

La dimension partenariale de la politique conduite par l'INRIA a pris en 2008 une importance plus grande avec la nouvelle organisation de la recherche en France. Plus de 25 accords-cadres ont été négociés avec des universités en 2008.

Une forte croissance et un fort renouvellement des équipes-projets INRIA sont également à souligner : 11 EPI ont été arrêtées en 2008, et 17 EPI ont été créées au cours de l'année. Au total, l'institut affiche 165 EPI au 1er janvier 2009, dont plus des trois-quarts sont en partenariat avec des établissements de recherche et d'enseignement supérieur. La moyenne d'âge des EPI, légèrement inférieure à 4 ans, montre le dynamisme et le renouvellement des projets INRIA.

*Au niveau de l'axe 3*, l'implication forte de l'INRIA dans le 7<sup>ème</sup> programme-cadre européen a déjà été mentionnée. L'Institut poursuit sa stratégie visant à amplifier son rôle dans l'Europe de la recherche. Une première équipe-projet de recherche commune a été mise en place en 2008 avec le CWI néerlandais et d'autres projets de collaborations européennes de ce type sont en cours d'étude avec plusieurs pays frontaliers.

Concernant l'international, 71 « équipes associées » ont fonctionné avec l'INRIA en 2008. Le programme « Sabbatique INRIA » a permis à huit chercheurs confirmés de l'institut de partir travailler dans un institut de recherche à l'étranger pour une durée de six mois à un an.

Enfin, en accord avec l'AERES, la 3<sup>ème</sup> réunion d'un « Visiting Committee » de l'INRIA, comité d'évaluation international, s'est tenue du 18 au 20 décembre 2008 pour auditionner l'Institut et proposer un certain nombre de recommandations. Le rapport, présenté en février 2009 à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a souligné que l'INRIA « constitue un opérateur de recherche de classe mondiale, qu'il joue un rôle essentiel dans « l'écosystème universitaire et scientifique français » en favorisant et reliant des pôles d'excellence », et « qu'il est un atout précieux pour le système français de recherche et d'innovation dans les domaines des STIC et des mathématiques appliquées ». Il a également proposé des axes de réflexion très pertinents pour le futur positionnement scientifique de l'Institut.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Maintenant un rythme de progression élevé (+10,606 M€ ; +6,0%), le budget primitif de l'INRIA a inscrit 186,477 M€ de dépenses pour l'année 2008. Ce montant, porté à 217,115 M€ suite à la troisième décision modificative budgétaire, tend à confirmer l'engagement croissant de l'Etat dans le domaine des STIC ainsi que le dynamisme de l'établissement tel qu'affiché dans le contrat d'objectifs et de moyens 2006-2009.

Hors produits et charges calculés, le compte financier arrête le montant des recettes encaissées à 189,809 M€ et celui des dépenses mandatées à 187,524 M€. Le taux global de réalisation des recettes s'établit donc à 97,9%. Légèrement en retrait par rapport à l'exercice précédent (100,1% en 2007), celui-ci aurait été également de 100,0% sans la mise en œuvre, pour la première fois, du rattachement des produits à l'exercice par le biais des produits constatés d'avance.

Le taux global d'exécution des dépenses s'élève quant à lui à 86,4%, soit 2,2 points de moins qu'en 2007. Deux raisons principales à ce constat. La première, conjoncturelle, est liée à l'arrêt total durant un mois du système d'information financier afin de procéder à un changement de version. La seconde, plus structurelle, résulte d'un engagement tardif des dépenses.

Excédentaire (2,286 M€), le solde d'exécution porte le fonds de roulement brut à 50,498 M€ au 31 décembre (48,212 M€ fin 2007 ; +4,7%).

Les subventions pour charges de service public relevant du programme 172, globalisées pour 147,745 M€, représentent 77,8% des recettes nettes de l'organisme et couvrent 78,8% des charges. 2,897 M€ ont été attribués au titre de l'action 3 relative au financement du dispositif post-doctoral ministériel, 144,849 M€ au titre des autres actions.

La subvention a fait l'objet d'une annulation de crédits de 0,354 M€ suite à l'adoption de l'amendement n°II-23 du 17 novembre 2007 et de 0,965 M€ suite à l'adoption du décret n°2008-1489 du 24 octobre 2008. Ces annulations ont été imputées en totalité au sein de la mise en réserve initiale (1,569 M€). Le solde de ladite réserve a été intégralement affecté à la couverture partielle des revalorisations du point Fonction publique (+0,5% en mars et +0,3% en octobre) et de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA).

Outre les SCSP, le volet « recettes » comptabilise 42,064 M€ (+3,740 M€ ; +9,8%) de ressources propres qui se décomposent en :

- 33,703 M€ de contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche, soit 17,8% des financements totaux pour un taux de réalisation de 84,1% ;
- 3,407 M€ de produits des ventes et des prestations de services, soit 1,8% des financements totaux pour un taux de réalisation de 121,7% ;
- 4,954 M€ de subventions et de produits divers, soit 2,6% des financements totaux pour un taux de réalisation de 150,5%.

Il convient de souligner que les recettes contractuelles (en provenance notamment de l'Union européenne et de l'ANR) ainsi que les recettes liées aux redevances pour brevets et licences augmentent respectivement de 7,5% et 39,5% par rapport à l'exercice 2007.

Le volet « dépenses » se répartit par nature entre :

- 127,229 M€ de masse salariale (67,8% des dépenses mandatées), dont 100,156 M€ de masse salariale limitative (1602,7 ETPT) et 27,074 M€ de masse salariale indicative (793,3 ETPT) ;
- 52,126 M€ de charges de fonctionnement et d'investissement annuel (27,8% des dépenses contre 29,8% en 2007) ;
- 8,169 M€ d'opérations d'investissement programmé (4,4% des dépenses contre 10,0% en 2007).

Il se répartit comme suit par destination :

- 96,974 M€ relatifs aux charges des unités de recherche et de service, soit l'agrégat 1 (51,7% des dépenses contre 45,7% en 2007) ;
- 36,138 M€ dévolus aux actions communes, soit l'agrégat 2 (19,3% des dépenses contre 21,5% en 2007) ;
- 54,411 M€ pour les fonctions support, soit l'agrégat 3 (29,0% des dépenses contre 32,8% en 2007).

L'effectif moyen annuel du personnel « sous plafond » est de 1.602,7 ETPT. L'écart par rapport au plafond initial du budget primitif (-2,3%) résulte notamment de décalages sur des dates de départ (retraites, disponibilités ou fin de CDD) et de prise de fonction (concours ITA ou accueils en détachement).

La masse salariale correspondante, soit 100,156 M€, a été engagée et mandatée à hauteur de 98,2%.

La masse salariale indicative a été arrêtée à 27,074 M€, soit un taux d'exécution de 85,1%. Ce constat, analogue à celui de l'année 2007, met en évidence certaines difficultés de recrutement liées aux conditions salariales proposées par l'INRIA. Celles-ci se sont révélées inférieures à celles du marché de l'emploi informatique.

Après une forte progression du taux de mandatement des dépenses de fonctionnement et d'investissement non programmé entre 2006 et 2007, on constate une dégradation de celui-ci en 2008 (74,0% contre 81,8% lors de l'exercice précédent).

Le taux d'engagement s'est également dégradé (92,7% contre 98,8% en 2007).

Le décalage entre les mandatements et les engagements dénote encore une initialisation trop tardive des dépenses dans l'année.

Les dépenses relatives aux opérations d'investissement programmé ont été arrêtées à 8,169 M€ en crédits de paiement (CP) et 21,586 M€ en autorisations d'engagement (AE), soient des taux d'exécution respectifs de 63,7% et 90,1%. Relativement faible, le taux de mandatement se révèle en diminution par rapport au taux affiché en 2007 (71,8%). Il met plus particulièrement en évidence un retard sur l'opération immobilière initiée à Rennes (extension et rénovation des locaux) ainsi que sur l'installation de nouvelles plateformes scientifiques à Nancy et Sophia-Antipolis. Du fait de leur complexité, les marchés n'ont été en effet que tardivement engagés.

## INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM)

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03</b> : Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	<b>3 228</b>	<b>3 228</b>	<b>3 420</b>	<b>3 420</b>	<b>3 071</b>	<b>3 071</b>
Subventions pour charges de service public	3 228	3 228	3 420	3 420	3 071	3 071
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	<b>374 267</b>	<b>354 513</b>	<b>396 580</b>	<b>396 580</b>	<b>370 963</b>	<b>390 717</b>
Subventions pour charges de service public	374 267	354 513	396 580	396 580	370 963	390 717
<b>Action n° 12</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	<b>11 742</b>	<b>11 122</b>	<b>12 442</b>	<b>12 442</b>	<b>11 638</b>	<b>12 258</b>
Subventions pour charges de service public	11 742	11 122	12 442	12 442	11 638	12 258
<b>Action n° 14</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>100 029</b>	<b>95 932</b>	<b>108 373</b>	<b>108 373</b>	<b>107 852</b>	<b>111 949</b>
Subventions pour charges de service public	100 029	95 932	108 373	108 373	107 852	111 949
<b>Total</b>	<b>489 266</b>	<b>464 795</b>	<b>520 815</b>	<b>520 815</b>	<b>493 524</b>	<b>517 995</b>

### COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	431 203	443 066
- activités conduites par les unités de recherche	370 776	380 452
- actions communes	19 424	22 060
- fonctions support	41 003	40 554
Fonctionnement et investissement non programmé	213 158	232 143
- activités conduites par les unités de recherche	173 501	184 554
- actions communes	18 990	21 992
- fonctions support	20 667	25 597
Investissement programmé et autres opérations en capital	7 995	10 280
- actions communes	2 200	3 589
- fonctions support	5 795	6 691
Hors agrégats		
<b>Total des dépenses</b>	<b>652 356</b>	<b>685 489</b>

## Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

Programme n° 172 OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	497 356	493 524
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	144 500	172 305
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	5 250	5 405
Autres subventions et produits	5 250	8 758
<b>Total des recettes</b>	<b>652 356</b>	<b>679 992</b>
Charges calculées	60 000	53 845
Produits calculés	60 000	23 041
<b>Réalisation de l'équilibre</b> (Augmentation / diminution du fonds de roulement)		<b>-5 499</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche		370 776	173 501			<b>544 277</b>
		380 452	184 554			<b>565 006</b>
Agrégat 2 : actions communes		19 424	18 890		2 200	<b>40 514</b>
		22 060	21 992		3 589	<b>47 641</b>
Agrégat 3 : fonctions support		41 003	20 667		5 795	<b>67 465</b>
		40 554	25 597		6 691	<b>72 842</b>
Hors agrégats						
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>431 203</b>	<b>213 058</b>		<b>7 995</b>	<b>652 256</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>443 066</b>	<b>232 143</b>		<b>10 280</b>	<b>685 489</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	7 084		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		8 104	7 775
- sous plafond opérateurs		6 268	5 838
- hors plafond opérateurs		1 836	1 937

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## Précisions méthodologiques

L'écart entre la prévision et la réalisation résulte essentiellement du décalage constaté en gestion, notamment pour les recrutements par concours où l'ensemble des nominations n'intervient pas forcément à la date prévue en programmation budgétaire.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'INSERM a reçu en 2008 la mission d'assurer le rôle d'acteur institutionnel national de coordination de l'ensemble des programmes de la recherche biomédicale dans un contexte où l'État a souhaité doter la France d'une réelle capacité

de coordination stratégique et opérationnelle de la recherche en sciences de la vie et de la santé. Dans ce cadre, 8 Instituts thématiques multi-organismes (ITMO) ont été créés au sein de l'INSERM afin de conduire une coordination stratégique et programmatique dans leurs domaines de compétences en s'appuyant sur les meilleurs experts de toute appartenance institutionnelle. Le Comité de coordination des recherches en sciences de la vie et de la santé (CCRSVS) constitué de représentants des différentes composantes impliquées dans la recherche en sciences de la vie et de la santé se réunit régulièrement afin d'assurer une coordination opérationnelle entre les différents établissements de recherche.

En complément de la mise en place des Instituts thématiques multi-organismes, l'INSERM a continué à nouer ou renforcer, ses partenariats avec des organismes ou institutions de recherche, ainsi qu'avec les collectivités territoriales, les associations caritatives et les associations de malades.

La coordination entre l'INSERM et le CNRS est particulièrement bien avancée : en 2008, les deux organismes ont conjointement étudié la création et le renouvellement d'unités de recherche, ainsi que l'affectation des moyens. Décision a été prise de lancer des appels d'offres conjoints uniques pour les contrats « Avenir » (INSERM) et « Atip » (CNRS). Ce travail de simplification et d'harmonisation des procédures sera poursuivi en 2009.

L'INSERM poursuit également ses efforts pour étendre la coordination stratégique nationale aux centres hospitalo-universitaires. Ce rapprochement avec l'hôpital est depuis longtemps inscrit dans les priorités de l'organisme et soutenu par l'institut, en raison de ses activités de recherche clinique, de recherche translationnelle, et de la présence de 80 % de ses unités de recherche sur des sites hospitaliers.

Afin de consolider son rôle de premier plan dans la recherche clinique, l'Institut privilégie la mise en place d'infrastructures spécifiques dédiées à la recherche clinique et renforce sa capacité de promotion d'essais cliniques toujours plus innovants.

L'INSERM et la Direction de l'hospitalisation et des soins (DHOS) ont créé 8 Centres d'investigation clinique (CIC) « Innovation technologique » en 2008, chargés d'accélérer le passage de l'innovation technologique à la prise en charge diagnostique et thérapeutique de patients aux pathologies très diverses.

En 2008, 133 essais cliniques ou thérapeutiques étaient en cours sous promotion INSERM.

L'INSERM dispose également d'une compétence reconnue dans la gestion de programmes de recherche. En 2008, l'ANR a continué à confier à l'Institut la gestion scientifique et administrative d'une partie de ses programmes de recherche, parmi lesquels :

- « Genopat » : du gène à la physiopathologie, des maladies rares aux maladies communes ;
- « MIE » : maladies infectieuses et leur environnement ;
- « MNP » : maladies neurologiques et maladies psychiatriques ;
- « Emergence-BIO » : émergence et maturation de projets de biotechnologie à fort potentiel de valorisation ;
- « BiotecS » : recherche partenariale en biotechnologies pour la santé.

Avec les universités, la collaboration s'est traduite notamment :

- par la création d'unités mixtes de recherche, illustrée par exemple par l'inauguration en décembre 2008 du plus grand centre européen de recherche sur les maladies oculaires, l'Institut de la Vision ;
- par la signature de nouvelles conventions particulières, comme par exemple à Strasbourg et à Lille, associant dans de nombreux cas le CHU.

L'INSERM a également intensifié son partenariat avec les collectivités : l'Institut s'est fortement impliqué dans la conception et la mise en œuvre des « Domaines d'Intérêt Majeur » (DIM) en Île-de-France et a été choisi pour assurer la coordination du DIM « Cardiovasculaire, diabète, obésité », labellisé en fin d'année 2007. Ce DIM a vocation à fédérer, au niveau régional, une dizaine d'acteurs académiques, impliqués dans des recherches sur 4 thématiques prioritaires.

Par ailleurs, l'INSERM participe à la construction de l'Espace européen de la recherche en s'impliquant largement dans l'ensemble des activités du 7<sup>ème</sup> PCRD, en écho à ses propres orientations stratégiques dans le domaine de la

recherche en sciences de la vie et de la santé. L'INSERM a également pris une part active dans la phase préparatoire au développement des grandes infrastructures biomédicales de la feuille de route « ESFRI ».

Hors PCRD, dans le cadre de la coopération avec la Fondation des sciences polonaises, un *Memorandum of understanding* a été signé, en juillet 2008, entre la FNP (*Foundation for Polish Science*) et l'INSERM, afin de renforcer les coopérations scientifiques et la mobilité de jeunes chercheurs entre l'INSERM et les institutions de recherche en Pologne.

Dans le cadre du développement des grandes infrastructures pour la recherche biomédicale, le CEA et l'INSERM ont inauguré en 2008 « Mircen », un centre de recherche préclinique intégré ultramoderne, doté d'un système d'imagerie par résonance magnétique (IRM) 7T et de 3 caméras micro-TEP.

A travers sa filiale privée INSERM-Transfert, l'établissement assure la valorisation des découvertes des laboratoires et le transfert de technologies pour favoriser le développement de produits de santé innovants. En 2008, trois axes ont été privilégiés :

- le développement d'outils permettant de renforcer la proximité entre la filiale INSERM-Transfert et les chercheurs et d'agir de manière pertinente et efficace pour la valorisation rapide des résultats. C'est ainsi qu'une procédure de dépôt de demandes de brevet « on line », directement auprès de l'Office européen des brevets, a été mise en place (11 dépôts en 2008) ;
- un rapprochement avec les universités, afin d'établir ou de refondre ses partenariats institutionnels pour la valorisation des recherches issues des unités mixtes INSERM/université. Ce travail de fond vise à instaurer une simplification en profondeur des modalités de la gestion de l'innovation. L'INSERM et l'Université de Strasbourg ont ainsi signé une convention renforcée en mars 2008 ;
- une sensibilisation des équipes de recherche à la valorisation de leur savoir-faire et des résultats de leurs travaux. Dans ce sens, des ateliers pratiques et des sessions de formation ont été dispensés au cours de l'année.

Par ailleurs, afin de mieux exploiter le potentiel de découverte des laboratoires de l'INSERM et de répondre aux nouvelles demandes de la R&D pharmaceutique, INSERM-Transfert a entrepris, en collaboration avec les instituts thématiques de l'INSERM et les industries de santé, la mise en place de partenariats stratégiques de recherche préclinique, clinique, et pharmaco-épidémiologique.

Des actions de formation à la valorisation et des rapprochements de recherche public/privé sont également développés, notamment avec les PME au sein des 9 pôles de compétitivité en santé dont l'INSERM est membre fondateur.

Deux interfaces internet ont été lancées en 2008 : l'une recense les opportunités de licences sur le portefeuille INSERM, tandis que l'autre site inventorie les outils de recherche.

Enfin, INSERM-Transfert, via sa filiale INSERM-Transfert Initiative, a accompagné et financé 3 nouvelles entreprises en 2008 :

- DNA Therapeutics, issue de travaux de recherche sur la réparation de l'ADN, menés au sein du Museum national d'histoire naturelle, de l'institut Curie, de l'INSERM et du CNRS ;
- CellVir, issue de travaux sur le VIH, mené au sein de l'Institut Cochin de génétique moléculaire ;
- Hemarina, issue de travaux sur l'hémoglobine de ver marin, au sein de la Station biologique de Roscoff (CNRS et Université Pierre et Marie-Curie).

En 2008, l'INSERM a cherché à renforcer ses capacités de diffusion de l'information auprès de la communauté scientifique et médicale mais aussi du grand public. Ainsi, l'INSERM a soutenu activement la constitution de bases documentaires, a déployé des actions spécifiques auprès des médecins généralistes. Pour valoriser les travaux de vulgarisation scientifique, des partenariats éditoriaux ont été développés. « Sérémédias », banque d'images en ligne a été modernisée et ouverte à tous les publics.

Dans le domaine international, l'INSERM déploie différentes formes de collaborations. En 2008, 2 unités à l'étranger (Dallas et Irvine) et 3 laboratoires internationaux associés (en Inde, aux Etats-Unis et en Chine) ont été créés,

favorisant ainsi les échanges de longue durée de nombreux chercheurs. L'année 2008 voit aussi le développement de nouveaux accords internationaux.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le budget 2008 a été exécuté dans un environnement en pleine mutation. La création des 8 instituts thématiques « sans murs » au sein de l'INSERM permet d'assurer une coordination stratégique et programmatique en s'appuyant sur les meilleurs experts, quelque soit leur appartenance institutionnelle.

Hors produits et charges calculés, le compte financier de l'INSERM arrête un montant de recettes nettes de 679,991 M€ (taux de réalisation de 100,0%) et un volume de dépenses de 685,490 M€ (taux de réalisation de 85,4% contre 84,8% en 2007). Le solde d'exécution déficitaire (-5,499 M€) ramène le fonds de roulement brut de l'établissement à 120,252 M€ au 31 décembre (125,75 M€ à fin 2007).

La subvention relevant du programme 172, soit 493,524 M€, représente 72,6% des recettes nettes (75,0% en 2007) et couvrent 72,0% des dépenses (77,0% en 2007). La subvention provenant du programme 172 et relative aux post-doctorants a été ramenée à 3,071 M€ (-0,349 M€). Le nombre de contrats post-doctoraux a été ramené de 98 à 88 pour 2008, et le nombre de « mois post-docs » de 1.176 à 1.056.

Dans le cadre de la mise en réserve de crédits résiduelle (3,472 M€, soit 4,482 M€ de réserve initiale diminuée des amendements minorants pris lors du vote de la LFI 2009, soit -1,011 M€ pour l'INSERM), la subvention récurrente a fait l'objet d'annulations de crédits (-2,472 M€ de CP au total). Les crédits portés en réserve de précaution ont été partiellement dégelés, à hauteur de 1,000 M€. Ils ont été affectés à la couverture partielle des mesures salariales obligatoires (point Fonction publique), à la tranche 2008 de la garantie individuelle du pouvoir d'achat des fonctionnaires (GIPA : 845 bénéficiaires) et au remboursement des frais de transport hors Île-de-France.

Le volet « recettes » du budget comprend, outre les SCSP :

- les contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche, pour 172,305 M€ (25,3% des financements) dont notamment : 12,434 M€ de contrats de recherche avec tiers publics ou privés, 158,691 M€ de subventions sur projets ou programmes de recherche (dont 41,427 M€ de l'ANR, soit +28,1% par rapport à 2007), 37,042 M€ des associations et fondations (+36,4%), 35,422 M€ d'autres établissements ou agences publics (+17,9%), 20,461 M€ de l'Union européenne (+25,9%), 14,112 M€ des collectivités territoriales (-6,7%), 11,551 M€ des industriels (-29,3%), 7,658 M€ d'autres ministères (+2,0%), et 1,180 M€ de dons et legs affectés (+16,9 %).
- les produits des recherches et les prestations de service, pour 5,405 M€ (0,8% des financements) : 3,731 M€ de redevances pour brevets et licences, 1,458 M€ de prestations de service et 0,216 M€ de ventes de produits et d'organisation de colloques ;
- les autres subventions et produits, pour 8,758 M€ (1,3% des financements) : 0,554 M€ de produits de gestion courante, 5,162 M€ de produits financiers et exceptionnels et 3,041 M€ d'opérations financières et immobilisations.

Le volet « dépenses » du budget se répartit :

- par nature de dépenses, entre 443,066 M€ (64,6% contre 62,4% en 2007) de masse salariale (dont 372,685 M€ « sous plafond », pour 5.794,8 ETPT rémunérés, et 70,381 M€ « hors plafond », pour 1.820,9 ETPT), 232,143 M€ de dotations globales de fonctionnement et d'investissement annuel (33,9% contre 35,7% en 2007) et 10,280 M€ pour les opérations d'investissement programmé (1,5% contre 1,9% en 2007) ;
- par destination de dépenses, entre 565,006 M€ de dépenses des unités de recherche et de service (agrégat 1 ; 82,4%, contre 79,8% en 2007), 47,642 M€ au titre des actions communes (agrégat 2 ; 6,9%, contre 7,1% en 2007) et 72,842 M€ pour les fonctions support (agrégat 3 ; 10,6%, contre 13,1% en 2007).

Les dépenses de personnel limitatives affichent un taux de consommation maximal (reliquat de 0,011 M€) suite à la mise en œuvre de la fongibilité asymétrique, pour un montant de 1,700 M€ au profit des dépenses de fonctionnement et d'investissement non programmé, post DM 2. Cette pratique avait déjà été constatée en 2007 pour un montant de 2,000 M€.

La consommation du plafond d'ETPT est assez éloignée (-258,9 ETPT) de la prévision initiale (6.053,8 ETPT). A contrario, la consommation hors plafond (1.820,9 ETPT) est supérieure de +197,2 ETPT par rapport aux prévisions (1.623,7 ETPT), en lien avec la croissance des contrats de recherche.

Par destination, les dépenses se répartissent comme suit : 313,606 M€ sur l'agrégat 1, 18,764 M€ sur l'agrégat 2 et 40,315 M€ sur l'agrégat 3.

Les dépenses de personnel indicatives sont en lien avec les financements obtenus sur ressources propres, soit une hausse de 16,010 M€ (+29,4%) par rapport à 2007.

Par destination, les dépenses se répartissent comme suit : 66,845 M€ sur l'agrégat 1, 3,297 M€ sur l'agrégat 2 et 0,240 M€ sur l'agrégat 3.

S'agissant des dotations annuelles de fonctionnement et d'investissement non programmé, sur un montant global de 341,977 M€ de crédits ouverts, seulement 232,144 M€ ont été mandatés (67,9% contre 68,2% en 2007). Ce taux de consommation peut néanmoins être nuancé par la part importante de crédits engagés non mandatés (42,818 M€ sur 109,833 M€ de reliquats de crédits).

Par destination, les dépenses se répartissent comme suit : 184,554 M€ sur l'agrégat 1, 21,992 M€ sur l'agrégat 2 et 25,597 M€ sur l'agrégat 3.

Les opérations d'investissement programmées (OIP) donnent lieu à des reliquats importants de 7,298 M€, sur 17,579 M€ de crédits ouverts, et affichent un taux de consommation de seulement 58,5% (contre 61,5% en 2007). Les OIP concernent principalement des équipements scientifiques et des opérations immobilières.

D'importantes opérations de réhabilitation et de mise en conformité ont été réalisées (Cours Albert Thomas à Lyon, bâtiment INSERM à Bron, bâtiments R. Kourilsky à Saint-Antoine, Claude Bernard à Bicêtre et Navacelles à Montpellier) et des opérations inscrites au CPER 2007-2012 ont commencé (travaux du Centre de neurosciences à Toulouse-Purpan, études du Centre immunophénomique de Marseille-Luminy, du Centre de recherche sur le cancer de Toulouse et des Centres de neurosciences à Bordeaux et à Paris Saint-Anne).

## INSTITUT POLAIRE FRANÇAIS PAUL-EMILE VICTOR

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 09</b> : Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	6 563	6 563	6 563	6 563	6 563	6 563
Subventions pour charges de service public	6 563	6 563	6 563	6 563	6 563	6 563
<b>Action n° 13</b> : Grandes infrastructures de recherche	973	973	13 399	13 399	12 994	12 994
Subventions pour charges de service public	973	973	13 399	13 399	12 994	12 994
<b>Action n° 14</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	12 421	12 421	855	855	855	855
Subventions pour charges de service public	12 421	12 421	855	855	855	855
<b>Total</b>	<b>19 957</b>	<b>19 957</b>	<b>20 817</b>	<b>20 817</b>	<b>20 412</b>	<b>20 412</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	3 699	3 618	Ressources de l'État	18 366	18 325
Fonctionnement	20 927	22 788	- subventions de l'État	18 366	17 928
Intervention			- ressources fiscales		397
			Autres subventions		
			Ressources propres et autres	6 260	8 598
<b>Total des dépenses</b>	<b>24 626</b>	<b>26 406</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>24 626</b>	<b>26 923</b>
Résultat : bénéfice		517	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>24 626</b>	<b>26 923</b>	Total : équilibre du CR	<b>24 626</b>	<b>26 923</b>

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		516
Investissements	2 569	2 270	Ressources de l'État	2 569	2 485
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		928
<b>Total des emplois</b>	<b>2 569</b>	<b>2 270</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 569</b>	<b>3 929</b>
Apport au fonds de roulement		1 659	Prélèvement sur le fonds de roulement		

### Précisions méthodologiques

Les montants présentés dans les tableaux « Compte de résultat » et « Tableau de financement abrégé » tiennent compte des dotations aux amortissements à hauteur de 1,970 M€.

Ils ne tiennent pas compte du report des crédits d'investissement de 0,328 M€ dont la justification est développée dans le volet « Exécution budgétaire ».

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
	<i>Prévision</i>				
	<i>Consommation</i>				
ANR et contrats européens	53	20			73
	172	303		27	502
Navire "Marion Dufresne II"	239	8 745		294	9 278
	201	9 884		112	10 197
Programmes scientifiques	500	912		494	1 906
	512	849		523	1 884
Station polaire "Concordia"	910	2 021		1 192	4 123
	1 081	2 254		1 040	4 375
Support général	383	3 150		113	3 646
	365	3 133		99	3 597
Support logistique et technique	1 416	4 308		476	6 200
	1 287	4 468		471	6 226
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>3 501</b>	<b>19 156</b>		<b>2 569</b>	<b>25 226</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>3 618</b>	<b>20 891</b>		<b>2 272</b>	<b>26 781</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	106		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		103	102
- sous plafond opérateurs		15	15
- hors plafond opérateurs		88	87

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

Parmi les 35 ETP mis à disposition par le CNRS (« autres emplois en fonction dans l'opérateur »), il faut préciser que 4 ETPT correspondent à des rémunérations « terrain » versées à ce personnel par l'IPEV donc inclus dans les 102 ETP.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'Institut polaire Paul-Emile Victor (IPEV) assure la coordination et la mise en œuvre des activités de recherche dans les îles sub-antarctiques françaises, sur le continent Antarctique et en Arctique. Il réalise également des campagnes océanographiques au moyen des navires qui lui sont confiés (« Marion Dufresne », « La Curieuse » et navire polaire « L'Astrolabe »).

Les programmes soutenus abordent les grandes questions sociétales dans des domaines aussi variés que l'évolution du climat, la diminution de la couche d'ozone, la circulation des océans, la biodiversité, l'étude d'ethnies singulières, l'adaptabilité de l'homme aux conditions extrêmes. Un effort soutenu est porté aux volets technologique et logistique, indispensables à la réalisation optimale des programmes scientifiques sous les hautes latitudes.

Au plan international, l'IPEV donne une grande visibilité à l'effort de recherche de la communauté française dans les zones polaires qui présentent des enjeux incontournables. Il s'assure également de la compatibilité de ces programmes avec les lois nationales et les traités internationaux (notamment dans le cas de l'Antarctique).

Conformément aux axes définis et aux objectifs assignés, l'activité de l'année 2008 a été marquée par :

- la réalisation, dans d'excellentes conditions, des opérations d'hivernage sur la base « Concordia » avec pour enjeu essentiel la conduite en continu de programmes d'astronomie, de glaciologie, de chimie de l'atmosphère, d'observatoires des Sciences de la Terre et de médecine en milieu confiné. A ce titre, 11 programmes ont été soutenus, 39 scientifiques ont séjourné sur cette base continentale pour un total de 1.675 jours ;

- la poursuite des activités scientifiques et technologiques tant en Arctique qu'en Antarctique et sur les îles sub-antarctiques. L'éventail des disciplines est large (sciences de la vie, de l'univers, de l'homme et de la société), et le taux de renouvellement des programmes proposés (27,0%) est très significatif. Au total, 44 programmes ont été soutenus : 18 en Arctique et 26 en Subantarctique et Antarctique ; 282 scientifiques ont séjourné sur ces zones durant 8.495 jours. Il faut souligner que 17 programmes relèvent d'activités de type « observatoire » labellisées par le CNRS (INSU et Département « Environnement et développement durable »).

- la mise en œuvre de campagnes océanographiques internationales à bord du « Marion Dufresne » : les grands thèmes scientifiques sont centrés, comme les années précédentes, sur des études de paléoclimatologie et la réalisation de missions d'observation. Une nouvelle fois, le « Marion Dufresne » a accueilli 3 « Universités à la Mer ». De plus, l'année 2008 a été marquée par la réussite spectaculaire de la campagne pluridisciplinaire « Bonus Goodhope », campagne très novatrice et complexe en raison de la multiplicité des analyses réalisées sur une même station. Elle impliquait 67 chercheurs issus de 23 laboratoires différents. Globalement, 7 campagnes lourdes ont été organisées, utilisant les 217 jours alloués. Au total, ces opérations représentent 6.867 jours d'embarquement pour 243 participants ;

- le développement du savoir-faire technologique dans le domaine des transports terrestres lourds en milieux polaires, qui assurent le lien entre la zone côtière et le cœur du continent Antarctique. Ainsi, une deuxième tranche de travaux a été commencée pour pourvoir au renouvellement du parc de tracteurs et réhabiliter entièrement les conditions ergonomiques de la caravane « vie » ;
- l'entretien des infrastructures polaires antarctiques, avec la remise en état de la plate-forme du « Lion » (démolition, conditionnement et évacuation d'équipements) dans le cadre d'un partenariat entre la collectivité des TAAF, l'IPEV et la Société « VEOLIA Environnement » ;
- la poursuite des travaux sur le système de prélèvement sédimentaire abyssal, domaine dans lequel les équipes de l'IPEV sont une référence au niveau mondial. La poursuite de ces études en matière technologique constitue le garant de l'avance de l'IPEV dans ce secteur d'où découle l'obtention des principaux contrats de collaboration ;
- la coordination au niveau national de l'ensemble des opérations scientifiques logistiques et de communications liées aux nombreux programmes de collaboration initiés lors de la 4<sup>ème</sup> Année Polaire Internationale ;
- la participation à plusieurs programmes soutenus par l'Europe (« Epica », « Damoclès », « Europolar », « Arena », « Arcfac », « Ericon »).

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le compte de résultat de l'IPEV arrête un montant de recettes nettes de 26,922 M€ (+2,4% par rapport à 2007) et un volume de dépenses de 26,406 M€, soit un solde d'exécution excédentaire (0,516 M€) portant le fonds de roulement brut de l'établissement à 3,007 M€ au 31 décembre (1,349 M€ à fin 2007).

Rapproché des ultimes prévisions de la DM 2 de l'exercice (30,875 M€ de crédits ouverts), le taux global d'exécution des crédits est de 86,7%.

Le tableau de financement présente des ressources d'investissement s'établissant à 3,929 M€ (+98,9%). Cette forte croissance résulte à la fois de l'augmentation de la SCSP au titre du programme 172 et de l'enregistrement d'une recette exceptionnelle : le remboursement de la TVA par les services fiscaux afin de corriger une perception erronée (1,298 M€).

La subvention relevant du programme 172 (20,412 M€) représente 71,0% des recettes nettes et couvre 76,2% des dépenses.

La subvention a fait l'objet d'une annulation de crédits (-0,405 M€ de CP) imputée au sein de la mise en réserve de crédits (0,405 M€ : 0,523 M€ de réserve initiale diminuée des amendements minorants pris lors du vote de la LFI 2009, soit -0,118 M€).

Le volet « recettes » du budget comprend, outre la SCSP :

- les contributions des membres du GIP (CNRS, CEA, IFREMER, CNES, Météo-France, MAEE) à hauteur de 2,667 M€ ;
- les ressources contractuelles provenant des campagnes océanographiques (2,571 M€) ;
- les autres subventions (0,502 M€) dont notamment les financements de l'ANR (0,103 M€), de l'UE et particulièrement du projet « Europolar » (0,176 M€).

Le volet « dépenses » du budget se répartit entre le fonctionnement et l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement 2008 s'établissent à 26,406 M€ (soit +0,6% par rapport à 2007). Les réalisations, hors opération d'ordre et contrats européens, sont légèrement inférieures aux prévisions (-1,9%).

Le résultat de la section fonctionnement s'élève à 0,516 M€ (soit 1,9% du budget). Il s'explique essentiellement par :

- la baisse à la fin de l'exercice du coût des approvisionnements en Australie (taux de change très favorable) ;
- l'ajustement de la masse salariale. L'effectif réel est de 102 ETP, contre 103 ETP prévus au budget 2008. La différence d'un poste se justifie par les départs retardés et les retours anticipés de personnels liés aux modifications du calendrier du navire « L'Astrolabe » ;

- le reliquat de dépenses programmées tardivement, non engagées en 2008 et financées par une ressource exceptionnelle constatée en fin d'exercice (dégrèvement de TVA).

Le montant global des dépenses d'investissement de l'exercice 2008 s'élève à 2,270 M€ (soit +23,9% par rapport à 2007). Cette section présente un bénéfice de 1,142 M€. Les réalisations, hors contrats européens, sont inférieures de 39,6% aux prévisions. Cet écart entraîne un report d'investissement (1,471 M€), comprenant le report antérieur à l'exercice (0,328 M€). Il s'explique essentiellement par :

- une réalisation différée de programmes scientifiques (0,078 M€) ;
- un retard dans la mise en œuvre de la jouvence des appareils scientifiques du navire « Marion Dufresne » (0,175 M€) ;
- une programmation tardive des projets technologiques sur les bases « Dumont d'Urville » et de « Concordia » (rationalisation des énergies) (0,900 M€) ;
- des difficultés techniques pour la mise en place d'un logiciel de colisage (0,100 M€).

Le solde (0,200 M€) correspond aux économies réalisées sur les coûts des gros équipements achetés en Australie (taux de change favorable).

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement se répartissent de la façon suivante :

- secteur Océanographique : 10,197 M€ (35,5%) ;
- station polaire franco-italienne « Concordia » : 4,375 M€ (15,0%) ;
- support logistique et technologie : 6,225 M€ (22,0%) ;
- soutien aux programmes scientifiques : 1,884 M€ (6,5%) ;
- moyens généraux et d'appui à la recherche : 3,596 M€ (12,5%) ;
- autres dépenses (contrats européens, ANR et API) : 0,502 M€ (2,0%) ;
- amortissements : 1,970 M€ (6,5%).

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

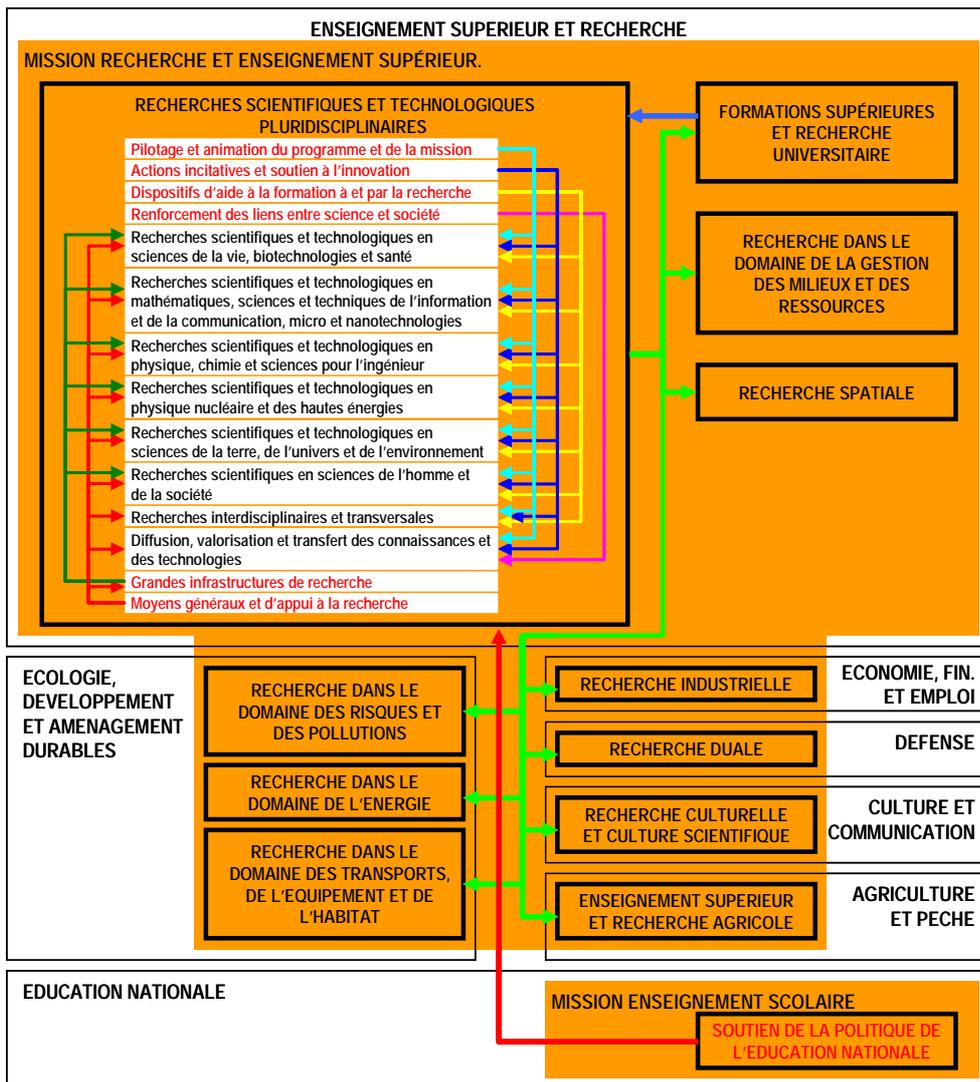
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



**Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires**

Programme n° 172 | ANALYSE DES COÛTS

**VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS**

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Pilotage et animation du programme et de la mission	20 855 370	13 327 547	0
Actions incitatives et soutien à l'innovation	962 720 511	695 906 833	0
Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	83 847 729	61 502 606	0
Renforcement des liens entre science et société	8 559 588	7 149 850	0
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 115 230 767	1 409 209 031	1 417 649 923
Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	478 806 448	701 498 916	705 122 876
Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	538 106 277	699 841 162	703 913 947
Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	349 763 441	461 647 629	464 294 895
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	290 089 441	384 496 615	386 692 226
Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	304 569 149	383 635 568	385 940 771
Recherches interdisciplinaires et transversales	58 487 225	69 830 173	70 272 848
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	67 975 257	94 650 905	95 165 392
Grandes infrastructures de recherche	210 320 000	0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	493 365 632	0	0
<b>Total</b>	<b>4 982 696 835</b>	<b>4 982 696 835</b>	<b>4 229 052 878</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

### Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Pilotage et animation du programme et de la mission	56 759 572	-20 440 951	36 318 621	+22 991 074	+25 688 842
Actions incitatives et soutien à l'innovation	741 219 190	-203 896 186	537 323 004	-158 583 829	+523 126 428
Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	73 333 466	-19 470 303	53 863 163	-7 639 443	+1 796 424
Renforcement des liens entre science et société	8 090 910	-984 434	7 106 476	-43 374	+106 714
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 109 543 314	+282 324 241	1 391 867 555	-17 341 476	+185 172 024
Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	469 559 381	+230 902 998	700 462 379	-1 036 537	+116 007 634
Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	536 848 615	+161 510 896	698 359 511	-1 481 651	+91 656 270
Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	317 136 126	+115 518 084	432 654 210	-28 993 419	+59 773 111
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	288 649 765	+95 978 813	384 628 578	+131 963	+44 268 671
Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	301 984 155	+75 858 891	377 843 046	-5 792 522	+56 467 924
Recherches interdisciplinaires et transversales	59 226 834	+10 534 815	69 761 649	-68 524	+14 038 178
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	67 136 825	+25 704 523	92 841 348	-1 809 557	+26 759 145
Grandes infrastructures de recherche	246 960 852	-246 960 852	0	0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	506 580 535	-506 580 535	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4 783 029 540</b>	<b>0</b>	<b>4 783 029 540</b>	<b>-199 667 295</b>	<b>+1 144 861 365</b>

### Modalités de déversement

#### Actions de pilotage et de soutien des programmes de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (actions issues de l'ancien programme « Orientation et pilotage de la recherche » :

La ventilation de ces quatre actions est, pour partie, interne au programme, vers les dix actions exécutées par les opérateurs ; dans ce volet, on applique les règles suivantes.

Les dépenses de l'action « Pilotage et animation du programme et de la mission » qui concernent les opérateurs du programme sont ventilées au prorata du poids budgétaire des actions de destination.

Les dépenses de l'action « Actions incitatives et soutien à l'innovation » sont, s'agissant des moyens de fonctionnement de l'ANR, déversées selon les mêmes modalités.

Les dépenses de l'action « Formation à et par la recherche » sont, pour ce qui concerne l'accueil de post doctorants, déversées vers les actions de rattachement des organismes de recherche bénéficiaires.

Les dépenses d'information scientifique et technique (IST) de l'action « Renforcement des liens entre science et société » sont déversées vers l'action « Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies ».

#### Actions de soutien des opérateurs du programme (actions issues de l'ancien programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » :

La ventilation de ces actions est strictement interne au programme ; elle s'applique, d'une part, à l'action « Grandes infrastructures de recherche », qui regroupe les crédits du budget de l'État consacrés par certains des opérateurs du programme (CNRS, CEA et IPEV) aux grands instruments ou équipements communs de recherche dont ils sont les maîtres d'ouvrage, les gestionnaires ou les utilisateurs et, d'autre part, à l'action « Moyens généraux et d'appui à la recherche », qui est dédiée aux moyens particuliers que les opérateurs de recherche du programme mettent en œuvre pour gérer et administrer leurs activités de recherche scientifique et de développement technologique.

Dans une première étape, les dépenses de l'action « Moyens généraux et d'appui à la recherche » sont ventilées vers les autres actions du programme exécutées par les opérateurs ; dans une seconde étape, les dépenses de l'action « Grandes infrastructures de recherche » (abondées d'une partie des dépenses de l'action précitée) sont elles-mêmes ventilées vers les actions « opérateurs » restantes du programme.

Pour cet exercice, on a reconduit sans changement les clés de ventilation, résultant des données fournies par les opérateurs, utilisées dans le cadre de l'analyse des coûts du projet de loi de finances pour 2008.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La loi de finances a été exécutée avec un écart égal à -4 % des crédits ouverts en LFI ; cet écart correspond pour l'essentiel à l'annulation d'une partie des crédits placés en réserve de précaution et au non versement à l'ANR de 150 M€ de crédits de paiement.

Les écarts à la prévision 2008 de l'exécution 2008 après ventilation interne sont le strict reflet de ces événements.

Ce sont les actions « recherches en sciences et techniques de l'information et de la communication » (action 6), « recherches en physique nucléaire et des hautes énergie » (action 8) et « recherches en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement » (action 9) qui bénéficient le plus des fonctions support du programme. Ces actions progressent en effet respectivement de 49%, 36% et 33% après ventilation interne quand l'action « recherches en sciences de la vie, biotechnologies et santé » (action 5), la plus importante du programme, ne progresse pour sa part que de 25%.

Ce constat se vérifie en prévision comme en exécution. Il s'explique pour beaucoup par la moindre proportion de très grandes infrastructures de recherche – dont les moyens budgétaires, positionnés sur l'action 13, donnent lieu à ventilation interne – qui sont dédiées aux sciences de la vie.

Les écarts à l'exécution 2007 résultent de l'inscription, à partir de 2008, des crédits d'intervention de l'ANR sur l'action 2 « Actions incitatives et soutien à l'innovation », dont une part importante revient aux opérateurs du programme par la voie des appels à projet de l'agence et à la priorité budgétaire dont bénéficie par ailleurs le secteur de la recherche.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Pilotage et animation du programme et de la mission	36 318 621	-36 318 621	0	0	0
Actions incitatives et soutien à l'innovation	537 323 004	-537 323 004	0	0	0
Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	53 863 163	-53 863 163	0	0	0
Renforcement des liens entre science et société	7 106 476	-7 106 476	0	0	0
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 391 867 555	+8 465 095	1 400 332 650	-17 317 273	+190 605 727
Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	700 462 379	+3 634 350	704 096 729	-1 026 147	+118 336 815
Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	698 359 511	+4 084 461	702 443 972	-1 469 975	+94 172 080
Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	432 654 210	+2 654 855	435 309 065	-28 985 830	+61 476 443
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	384 628 578	+2 201 906	386 830 484	+138 258	+45 695 876
Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	377 843 046	+2 311 812	380 154 858	-5 785 913	+57 908 744
Recherches interdisciplinaires et transversales	69 761 649	+443 944	70 205 593	-67 255	+14 401 590
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	92 841 348	+515 962	93 357 310	-1 808 082	+26 705 155
Grandes infrastructures de recherche	0		0	0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	0		0	0	0
<b>Total</b>	<b>4 783 029 540</b>	<b>-610 298 879</b>	<b>4 172 730 661</b>	<b>-56 322 217</b>	<b>+609 302 430</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>+610 298 879</b>
Enseignement supérieur et recherche agricoles (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+17 924 719
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+290 174 968
Recherche culturelle et culture scientifique (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+15 866 938
Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+68 479 909
Recherche dans le domaine de l'énergie (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+42 484 366
Recherche dans le domaine des risques et des pollutions (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+17 813 466
Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+24 316 701
Recherche duale (civile et militaire) (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+12 713 886
Recherche industrielle (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+49 318 214
Recherche spatiale (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+81 577 517
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-10 371 805

#### Modalités de déversement

La ventilation des quatre actions de pilotage et de soutien des programmes de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (actions issues de l'ancien programme « Orientation et pilotage de la recherche ») est, pour partie, externe au programme, vers les actions des autres programmes de la MIREs qui sont dédiées aux politiques publiques de recherche ; elle prend ainsi en compte le rôle de coordination de la mission affiché par le programme.

Les dépenses de l'action « Pilotage et animation du programme et de la mission » sont ventilées au prorata des moyens affectés à la recherche des programmes de la MIREs placés sous la responsabilité du MESR.

Les dépenses de l'action « Actions incitatives et soutien à l'innovation » sont, s'agissant des moyens de fonctionnement de l'ANR, déversées vers l'ensemble des programmes « recherche » de la MIREs, au prorata du poids budgétaire de ces programmes conformément à la recommandation du CIAP et, s'agissant des dépenses consacrées au transfert de technologie, ventilées vers l'action « Soutien et diffusion de l'innovation » du programme « Recherche industrielle ».

Les dépenses de l'action « Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche » sont, pour ce qui concerne les conventions CIFRE, ventilées vers les actions « recherche universitaire » du programme « Formations supérieures et recherche universitaire » et, pour ce qui concerne l'accueil de post doctorants dans les organismes de recherche, déversées vers les programmes de rattachement de ces organismes.

Les dépenses d'information scientifique et technique (IST) de l'action « Renforcement des liens entre science et société » sont déversées vers les actions dotées de crédits d'IST qui financent des opérateurs, au sein des programmes « enseignement supérieur » et « recherche » du MESR ; les dépenses dédiées à la diffusion de la culture scientifique et technique (CST) sont quant à elles ventilées vers l'action « Opérateurs de la culture scientifique et technique » du programme « Recherche culturelle et culture scientifique » du ministère de la culture et de la communication, compte tenu de la proximité des objectifs poursuivis.

Le programme bénéficie par ailleurs, par déversement externe, et sans modification des clés par rapport à l'analyse des coûts du projet de loi de finances :

- des dépenses de personnel et de fonctionnement inscrits au programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » (mission « Recherche et enseignement supérieur ») au titre des structures de l'administration centrale de la recherche (notamment la DGRI) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ;
- des dépenses de personnel et de fonctionnement du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (mission « Enseignement scolaire ») au titre des structures de l'administration centrale, exerçant des fonctions transversales, qui sont placées sous l'autorité conjointe du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (Secrétariat général, Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche...).

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

S'agissant des quatre premières actions du programme (actions de pilotage et de soutien des programmes de la MIREs), la totalité des crédits restant après ventilation interne font l'objet d'un déversement externe ; l'écart entre prévision et exécution 2008 après ventilation externe est nul par construction.

Les autres actions du programme bénéficient par ailleurs du soutien externe des programmes « Soutien de la politique de l'éducation nationale » et « Formations supérieures et recherche universitaire » pour un montant total, conforme à la prévision, de 24,3 M€, qui représente moins 0,5% des dépenses directes, soit un niveau de soutien très modeste. De ce fait, l'exécution 2008 après ventilation externe ne modifie pas substantiellement, pour ces actions, le tableau issu de la ventilation interne.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

### Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008 Coûts complets	Écart à l'exécution 2007 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Pilotage et animation du programme et de la mission	57 224 017	-20 607 990	-36 616 027	0	0
Actions incitatives et soutien à l'innovation	891 230 974	-245 907 577	-645 323 397	0	0
Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche	74 219 125	-19 470 303	-54 748 822	0	0
Renforcement des liens entre science et société	8 086 341	-984 434	-7 101 907	0	0
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie, biotechnologies et santé	1 208 047 433	+291 773 946	+8 465 095	1 508 286 474	+245 204 487
Recherches scientifiques et technologiques en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	457 609 166	+230 554 813	+3 634 350	691 798 329	+87 976 025
Recherches scientifiques et technologiques en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	514 376 039	+164 682 467	+4 084 461	683 142 967	+48 327 000
Recherches scientifiques et technologiques en physique nucléaire et des hautes énergies	307 496 608	+116 759 083	+2 654 855	426 910 546	+39 972 807
Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	277 709 673	+97 232 788	+2 201 906	377 144 367	+22 422 630
Recherches scientifiques en sciences de l'homme et de la société	294 464 417	+78 469 765	+2 311 812	375 245 994	+40 387 119
Recherches interdisciplinaires et transversales	56 136 289	+11 151 668	+443 944	67 731 901	+8 773 643
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	60 880 548	+26 101 334	+515 962	87 497 844	+14 480 007
Grandes infrastructures de recherche	235 952 133	-235 952 133		0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	493 803 427	-493 803 427		0	0
<b>Total</b>	<b>4 937 236 190</b>	<b>0</b>	<b>-719 477 768</b>	<b>4 217 758 422</b>	<b>+507 543 718</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	+719 477 768
Enseignement supérieur et recherche agricoles (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+21 623 089
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+338 845 735
Recherche culturelle et culture scientifique (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+17 957 605
Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+80 439 213
Recherche dans le domaine de l'énergie (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+51 250 076
Recherche dans le domaine des risques et des pollutions (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+21 482 566
Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+29 251 802
Recherche duale (civile et militaire) (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+15 337 115
Recherche industrielle (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+56 733 013
Recherche spatiale (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	+96 929 359
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-10 371 805

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

**Le coût direct** des actions du programme comprend, outre les charges ayant donné lieu à décaissement (fonctionnement, subventions et interventions), des charges non décaissées recensées et calculées en fin d'exercice, d'un montant net total de 154,2 M€, correspondant :

- à des charges à payer extournées de l'exercice 2007, qui ont donné lieu à des dépenses en 2008 (effet minorant ; source ORCHIDEE), à hauteur de -149,2 M€ ;
- à des charges à payer de l'exercice 2008 (effet majorant ; source ORCHIDEE), à hauteur de 151,2 M€, dont 150 M€ au titre du non versement de crédits de paiement à l'ANR (action « Actions incitatives et soutien à l'innovation ») ;
- à des provisions pour charges (effet majorant ; source INDIA) de 151,3 M€ correspondant aux engagements de l'Etat restant à exécuter à l'égard des fondations de recherche médicale et du centre de recherche en économie mathématique, aux termes des conventions triennales passées avec ces organismes relativement aux subventions qui leur sont versées à partir du programme, respectivement sur les actions 5 et 10 (des provisions pour charges d'un montant net total de 6 M€, passées par ailleurs en fin de gestion 2008 au titre de divers dispositifs rattachés aux actions 1 à 4, n'ont pu être retracées dans la présente analyse des coûts pour des raisons techniques) ;
- à une provision pour risques (effet majorant ; source INDIA) de 0,9 M€ inscrite à l'action « Dispositifs d'aide à la formation à et par la recherche » consécutivement à un contentieux porté devant une juridiction administrative.

Il convient de noter que dans cet exercice, le coût direct du programme ne prend pas en compte les charges d'amortissement des immobilisations mises à disposition des opérateurs du programme par l'Etat. Celles-ci sont en effet constatées dans la comptabilité des opérateurs et non dans celle de l'Etat.

**Le coût complet** du programme résulte par ailleurs :

- du déversement externe, négatif, de ses fonctions de pilotage et de soutien, retracées aux actions 1 à 4, qui bénéficient aux autres programmes de la MIREs, à hauteur de -743,8 M€ dont -110 M€ correspondent aux postes de charges calculées rattachées à ces actions ;
- du déversement externe, positif, n'incluant pas de charges calculées, des fonctions de soutien des programmes « Soutien de la politique de l'éducation nationale » et « Formations supérieures et recherche universitaire » pour un montant de 24,3 M€.

Le coût complet des actions « disciplinaires » (actions 5 à 10) et « transversales » (actions 11 et 12) du programme (4 218 M€) représente globalement 1,33 fois leur coût direct (3 177 M€). Cette progression de 1 041 M€ s'explique pour près d'un quart par l'apport des financements sur projet de l'ANR (246 M€) et pour les trois quarts restants par l'effet des autres fonctions de soutien internes et externes au programme.



## PROGRAMME 187

**RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**

MINISTRE CONCERNÉ : VALÉRIE PÉCRESSE, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	296
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	300
Rappel de la présentation du programme	307
Objectifs et indicateurs de performance	310
Justification au premier euro	315
Opérateurs	324
Analyse des coûts du programme et des actions	359

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Gilles BLOCH

Directeur général pour la Recherche et l'Innovation

Responsable du programme n° 187 : Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

En 2008, la performance globale du programme a poursuivi une progression significative sur les objectifs fixés. Les progrès mesurés par les indicateurs reflètent à la fois les résultats d'une dynamique propre à chacun des opérateurs de recherche finalisés, chacun dans sa spécificité et sa spécialité, et les effets positifs des synergies et partenariats que construisent ces opérateurs tant entre eux qu'avec des partenaires extérieurs au programme, en France, en Europe et dans le reste du monde.

### Nouvelles priorités stratégiques pour trois des six opérateurs

L'année 2008 a vu l'achèvement des contrats quadriennaux du BRGM, du CEMAGREF et de l'IFREMER. L'évaluation du BRGM par un comité de visite externe, et la première évaluation par l'AERES d'un des opérateurs du programme, le CEMAGREF, ont confirmé l'intérêt du positionnement original de ces établissements. L'IFREMER, dont l'évaluation a été initiée fin 2008 sera le premier EPIC évalué par l'AERES.

En s'appuyant sur les bilans des contrats 2005-2008, les évaluations précitées et l'analyse de leur positionnement respectif et des attentes des partenaires et des pouvoirs publics, chacun de ces trois opérateurs a préparé un plan stratégique et défini des axes structurants de son activité.

Le BRGM centre son activité sur les nouveaux enjeux des ressources minérales, l'adaptation au changement climatique (ressources en eaux souterraines, stockage géologique du CO<sub>2</sub>, géothermie), et le développement de données géologiques et géoréférencées.

Le CEMAGREF oriente sa recherche en appui aux politiques publiques de l'agriculture et de l'environnement selon trois défis : la qualité environnementale par le couplage des méthodes et des technologies, la gestion des eaux et le développement territorial, et enfin la viabilité des systèmes environnementaux pour la gestion des risques.

L'IFREMER se donne pour axes majeurs la mise en réseau de la recherche marine, en France métropolitaine et outre mer et en Europe, le renforcement de sa suprématie sur la circulation océanique, l'océanographie opérationnelle et la mer profonde, la recherche en appui à la surveillance du milieu marin et à l'expertise pour les politiques publiques pour la gestion durable des ressources marines (pêche, aquaculture, protection et valorisation de la biodiversité, environnement côtier), et l'optimisation des infrastructures (navires et équipements) au service de la recherche océanographique.

Les opérateurs ont apporté leur expertise et leurs contributions aux réflexions et à l'élaboration des politiques nationales : réponse au livre vert sur l'espace européen de la recherche ; évolution des organismes de recherche dans le domaine des sciences du vivant ; groupe de travail animé par François d'Aubert sur le partenariat entre organismes de recherche et universités ; comités opérationnels du Grenelle de l'environnement. En droite ligne avec les conclusions du Grenelle, ils ont créé avec le CNRS et le MNHN la fondation de coopération scientifique FRB (fondation de recherche pour la biodiversité et les services écosystémiques) destinée à coordonner et intégrer recherches finalisées et recherches multidisciplinaires.

## Synergies et actions communes

Ils ont poursuivi leurs efforts de rapprochement à travers les principales réalisations suivantes :

- le GIP IFRAI, créé en 2007 pour structurer l'offre de la recherche agronomique française sur la scène internationale, a défini en 2008 son cadre d'action conjoint ;
- l'IRD est entré en 2008 comme membre fondateur dans la FCS Agropolis Fondation, créée en 2007 par l'INRA, le CIRAD et Montpellier Supagro et consacrée à la biologie intégrative de la plante et l'innovation en agronomie pour les zones tempérées, tropicales et méditerranéennes ;
- dans le domaine de la recherche sur les écosystèmes marins exploités, l'IFREMER et l'IRD ont identifié dix priorités communes, lancé un projet en Méditerranée et créé une unité mixte ;
- l'agence inter établissements de recherche pour le développement (AIRD) a lancé trois appels à projets importants dont deux en lien avec l'ANR (aquaculture, évolutions démographiques en Afrique sub-saharienne, maladies infectieuses)

Ils ont amplifié leurs réflexions transversales sur les différentes fonctions de la recherche :

- sur la fonction d'expertise en animant le groupe de réflexion EREFIN,
- sur les processus de programmation en participant à un échange d'expériences sur la consultation des porteurs d'enjeux, l'Europe, et les processus de veille et d'intelligence économique et technologique, lors du séminaire organisé par la DGRI le 28 octobre 2008.

## Contribution à l'espace européen de la recherche

Les opérateurs ont intensifié leur participation en se mobilisant pour répondre aux appels à projets de cette deuxième année du 7<sup>ème</sup> PCRD, en contribuant à la préparation des programmes de travail de l'année 2009, et en promouvant le rôle des ERA-Nets afin de développer une programmation conjointe dans les domaines de la biodiversité (Biodiversa), de la recherche marine (Marinera) et de la gestion de l'eau. Ils poursuivent le développement des partenariats bi- ou multilatéraux :

- ils ont conforté le rôle moteur de la France sur des projets de recherche comme la diversité génétique naturelle des Triticaceae, première céréale cultivée en France et en Europe (INRA et Institut Leibniz en Allemagne), en lançant le séquençage du chromosome 3B du blé ;
- ils ont lancé des actions conjointes comme des dispositifs d'accueil de chercheurs étrangers ou encore un projet d'innovation (LIFE Leading innovation for Europe) dans le cadre de l'Institut européen des technologies (INRA, BBSRC au Royaume Uni et WUR en Hollande).

## Relations avec l'enseignement supérieur

Dans l'esprit de la réforme qui a inspiré la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, les opérateurs développent leurs relations avec l'enseignement supérieur. L'INRA a passé un accord avec le PRES « Université européenne de Bretagne », l'INRA et le CIRAD ont élaboré avec Agroparistech, Montpellier Supagro, Agrocampus Ouest et l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse un projet d'EPCS « Consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement » dont la création est préconisée par le rapport de Bernard Chevassus-au-Louis.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international</b>
INDICATEUR 1.1	Production scientifique des opérateurs du programme
INDICATEUR 1.2	Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des filières économiques associées par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche</b>
INDICATEUR 2.1	Efficacité de la politique de valorisation
INDICATEUR 2.2	Efficiency de la politique de valorisation
INDICATEUR 2.3	Intensité du partenariat avec les entreprises exprimée par la part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources de recherche totales des opérateurs du programme
<b>OBJECTIF 3</b>	<b>Mobiliser les connaissances en appui aux politiques publiques</b>
INDICATEUR 3.1	Proportion des ETP (équivalent temps plein) annuels consacrés par les établissements du programme aux expertises, avis et productions de données pour des donneurs d'ordre publics
<b>OBJECTIF 4</b>	<b>Contribuer au développement du Sud par le partenariat scientifique et technologique</b>
INDICATEUR 4.1	Intensité du partenariat scientifique et technologique des opérateurs du programme avec les pays du Sud
INDICATEUR 4.2	Part des co-publications réalisées avec des partenaires de pays du Sud parmi les publications des opérateurs du programme
<b>OBJECTIF 5</b>	<b>Consolider l'Europe de la recherche</b>
INDICATEUR 5.1	Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD)
INDICATEUR 5.2	Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD)
INDICATEUR 5.3	Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008</i> Consommation 2008					
01	Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	263 163 319 253 330 356	31 100	<b>263 194 419</b> <b>253 330 356</b>	263 194 419
02	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	254 677 372 242 984 341		<b>254 677 372</b> <b>242 984 341</b>	254 677 372
03	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	86 372 797 83 299 988		<b>86 372 797</b> <b>83 299 988</b>	86 372 797
04	Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	72 954 285 69 338 778		<b>72 954 285</b> <b>69 338 778</b>	72 954 285
05	Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	162 406 049 155 596 317		<b>162 406 049</b> <b>155 596 317</b>	162 406 049
06	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	68 584 144 66 784 802		<b>68 584 144</b> <b>66 784 802</b>	68 584 144
07	Grandes infrastructures de recherche	54 145 641 53 564 678		<b>54 145 641</b> <b>53 564 678</b>	54 145 641
08	Moyens généraux et d'appui à la recherche	254 508 820 254 682 992		<b>254 508 820</b> <b>254 682 992</b>	254 508 820
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>1 216 812 427</b>	<b>31 100</b>	<b>1 216 843 527</b>	1 216 843 527
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-37 260 618		<b>-37 260 618</b>	
Total des AE ouvertes		<b>1 179 582 909</b>		<b>1 179 582 909</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>1 179 582 252</b>		<b>1 179 582 252</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008</i>					
<i>Consommation 2008</i>					
01	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité</b>	263 163 319 259 774 912	31 100	<b>263 194 419</b> <b>259 774 912</b>	263 194 419
02	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés</b>	254 677 372 251 050 883		<b>254 677 372</b> <b>251 050 883</b>	254 677 372
03	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés</b>	86 372 797 85 187 174		<b>86 372 797</b> <b>85 187 174</b>	86 372 797
04	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être</b>	72 954 285 72 117 255		<b>72 954 285</b> <b>72 117 255</b>	72 954 285
05	<b>Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels</b>	162 406 049 160 343 696		<b>162 406 049</b> <b>160 343 696</b>	162 406 049
06	<b>Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies</b>	68 584 144 67 542 852		<b>68 584 144</b> <b>67 542 852</b>	68 584 144
07	<b>Grandes infrastructures de recherche</b>	54 145 641 53 564 678		<b>54 145 641</b> <b>53 564 678</b>	54 145 641
08	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	254 508 820 259 500 882		<b>254 508 820</b> <b>259 500 882</b>	254 508 820
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>1 216 812 427</b>	<b>31 100</b>	<b>1 216 843 527</b>	1 216 843 527
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		+1 738 806		<b>+1 738 806</b>	
Total des CP ouverts		<b>1 218 582 333</b>		<b>1 218 582 333</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>1 209 082 332</b>		<b>1 209 082 332</b>	

## Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

Programme n° 187

CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP
01 Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	250 050 372 250 050 372	<b>250 050 372</b> <b>250 050 372</b>
02 Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	243 022 351 243 022 351	<b>243 022 351</b> <b>243 022 351</b>
03 Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	82 315 666 82 315 666	<b>82 315 666</b> <b>82 315 666</b>
04 Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	69 477 944 69 477 944	<b>69 477 944</b> <b>69 477 944</b>
05 Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	153 963 520 153 963 520	<b>153 963 520</b> <b>153 963 520</b>
06 Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	64 960 966 64 960 966	<b>64 960 966</b> <b>64 960 966</b>
07 Grandes infrastructures de recherche	53 198 698 53 198 698	<b>53 198 698</b> <b>53 198 698</b>
08 Moyens généraux et d'appui à la recherche	246 127 408 237 977 408	<b>246 127 408</b> <b>237 977 408</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>	<b>1 163 116 925</b>	<b>1 163 116 925</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>1 154 966 925</b>	<b>1 154 966 925</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i>			
<i>Consommation 2007</i>			
01	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité</b>	250 050 372 243 605 816	<b>250 050 372</b> <b>243 605 816</b>
02	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés</b>	243 022 351 234 955 809	<b>243 022 351</b> <b>234 955 809</b>
03	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés</b>	82 315 666 80 428 480	<b>82 315 666</b> <b>80 428 480</b>
04	<b>Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être</b>	69 477 944 66 699 467	<b>69 477 944</b> <b>66 699 467</b>
05	<b>Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels</b>	153 963 520 149 216 141	<b>153 963 520</b> <b>149 216 141</b>
06	<b>Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies</b>	64 960 966 64 202 916	<b>64 960 966</b> <b>64 202 916</b>
07	<b>Grandes infrastructures de recherche</b>	53 198 698 53 198 698	<b>53 198 698</b> <b>53 198 698</b>
08	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	246 127 408 233 159 518	<b>246 127 408</b> <b>233 159 518</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>1 163 116 925</b>	<b>1 163 116 925</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>1 125 466 845</b>	<b>1 125 466 845</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

**Avertissement**

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	253 330 356
02	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	242 984 341
03	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	83 299 988
04	Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	69 338 778
05	Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	155 628 361
06	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	66 784 802
07	Grandes infrastructures de recherche	53 564 678
08	Moyens généraux et d'appui à la recherche	254 682 992
<b>Total</b>		<b>1 179 614 296</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	1 154 966 925	1 216 812 427	1 179 582 252	1 125 466 845	1 216 812 427	1 209 082 332
Subventions pour charges de service public	1 154 966 925	1 216 812 427	1 179 582 252	1 125 466 845	1 216 812 427	1 209 082 332
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>		31 100			31 100	
Transferts aux autres collectivités		31 100			31 100	
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>1 216 843 527</b>			<b>1 216 843 527</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-37 260 618			+1 738 806	
<b>Total (*)</b>	<b>1 154 966 925</b>	<b>1 179 582 909</b>	<b>1 179 582 252</b>	<b>1 125 466 845</b>	<b>1 218 582 333</b>	<b>1 209 082 332</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						7 432 234		3 000 000
24/10/2008						5 620 384		1 761 194
28/11/2008						3 000 000		3 000 000
<b>Total</b>						<b>16 052 618</b>		<b>7 761 194</b>

### ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008				9 500 000	0	0	0	0

### LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008	0	0	0	0		21 208 000		

### TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

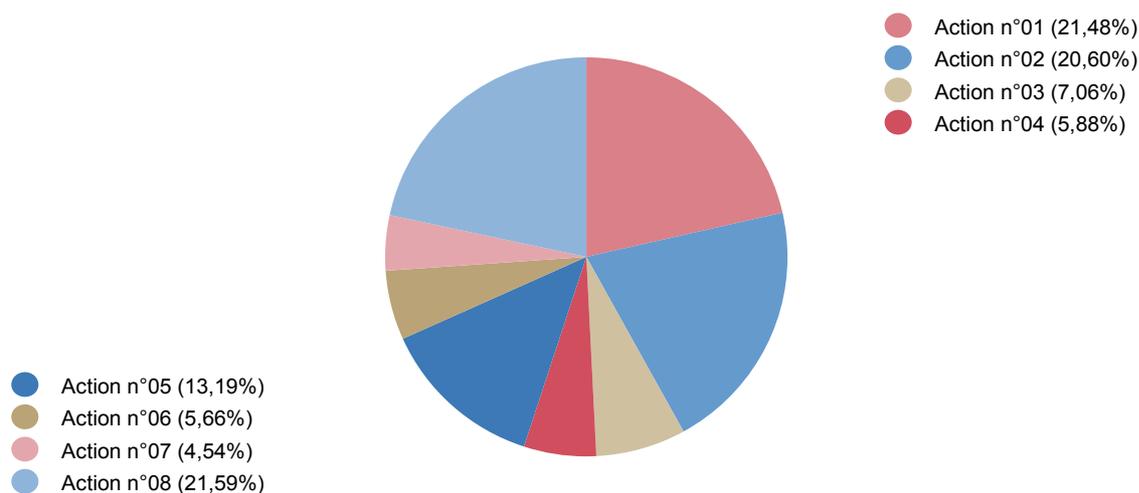
	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 500 000</b>	<b>0</b>	<b>37 260 618</b>	<b>0</b>	<b>7 761 194</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	253 330 356	259 774 912	391 664 692	253 330 356	387 228 790
02	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	242 984 341	251 050 883	346 807 735	242 984 341	340 789 213
03	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	83 299 988	85 187 174	124 311 092	83 299 988	123 104 311
04	Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	69 338 778	72 117 255	98 675 526	69 338 778	96 477 119
05	Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	155 596 317	160 343 696	221 324 317	155 628 361	217 908 557
06	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	66 784 802	67 542 852	101 672 432	66 784 802	101 439 072
07	Grandes infrastructures de recherche	53 564 678	53 564 678	0	53 564 678	0
08	Moyens généraux et d'appui à la recherche	254 682 992	259 500 882	0	254 682 992	0
<b>Total</b>		<b>1 179 582 252</b>	<b>1 209 082 332</b>	<b>1 284 455 794</b>	<b>1 179 614 296</b>	<b>1 266 947 062</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 187 « recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources » a l'ambition de constituer un pôle de référence de recherche scientifique et technologique et d'expertise de niveau mondial pour développer la gestion durable des milieux et la mise en valeur des ressources naturelles et des produits qui en sont issus, répondant aux besoins des sociétés du Nord comme du Sud en matière d'appui au développement et de gestion des risques sanitaires et environnementaux.

Mis en œuvre par six établissements publics de recherche finalisée (Inra, IRD, Cemagref, BRGM, Cirad, Ifremer) dont les ressources proviennent de l'État et de leurs activités contractuelles, il constitue un ensemble original de structuration de la recherche française susceptible d'éclairer les choix des pouvoirs publics et de contribuer à renforcer la visibilité européenne et mondiale dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des risques et des interactions entre les sociétés humaines et les milieux.

Les opérateurs du programme fondent leurs orientations stratégiques sur les enjeux des sociétés du Nord et du Sud, qu'ils traduisent en questions et objets de recherche et en activités assurant la cohérence entre trois dimensions :

- la production de connaissances scientifiques, de technologies et de savoir-faire ;
- la diffusion et la valorisation des résultats obtenus ;
- l'expertise en appui aux politiques publiques.

Ils contribuent au développement durable et éclairent la gestion des risques dans les domaines d'application qu'ils partagent :

- les milieux naturels et exploités et leur biodiversité, les ressources géologiques, hydrologiques, et les écosystèmes vivants terrestres et aquatiques ;
- les systèmes de production et de transformation qui leur sont associés ;
- l'alimentation, les produits et la sécurité des aliments ;
- les grandes endémies et les maladies émergentes ;
- la relation des sociétés à leur environnement et la gestion des territoires.

Ils couvrent un ensemble de disciplines scientifiques constituant un atout pour conduire des approches multidisciplinaires apportant connaissances scientifiques, expertises et aides à la décision pour la mise en œuvre des politiques publiques.

Ils participent, aux niveaux local et international, au débat ouvert sur la façon dont les sociétés peuvent exprimer leurs demandes et intégrer leurs priorités dans les démarches de la recherche, et contribuent à la construction conjointe de programmes de recherche finalisée avec les acteurs concernés, entreprises, collectivités publiques, associations, organisations non gouvernementales.

Les actions communes déjà réalisées illustrent les potentialités dans des programmes de recherche (biodiversité, ressources génétiques, agriculture, forêt, aquaculture, développement durable), des initiatives structurantes (GIE QUAE pour l'édition scientifique, gestion commune de la flotte océanographique, fonds de ressources génétiques, observatoires permettant de recueillir sur de longues périodes des données fiables et régulières pour comprendre et modéliser la dynamique des écosystèmes : environnement, sols, pêche...), et la réalisation d'expertises collectives (Inra et Cemagref sur l'impact des pesticides sur les milieux et l'environnement, Cirad et Inra sur l'effet à long terme du Chlordécone utilisé aux Antilles pour le traitement des bananiers).

En outre-mer, la coordination permanente au sein du groupement B2C3I a permis des opérations communes : la création d'un groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux humides guyanais, la constitution d'un pôle Mer pour la pêche, l'aquaculture et l'environnement littoral sur l'île de la Réunion, la mise en place de l'ERA-Net Biome (6<sup>ème</sup> PCRD) au service de la gestion durable de la biodiversité marine et terrestre des environnements les plus exposés, et la constitution du pôle de recherche agro-environnemental de la Martinique.

Le programme est structuré en huit actions qui déclinent les domaines d'application partagés :

- cinq actions qui déclinent les domaines de recherche associés à des enjeux de société ;
- trois actions transversales qui concernent la valorisation, l'expertise et la gestion de la recherche par les établissements.

Le pilotage par objectifs stratégiques se traduit par des contrats pluriannuels entre l'État et ces établissements, précisant les objectifs prioritaires visés. Des indicateurs associés permettent d'en suivre annuellement la réalisation. Le responsable de la performance globale du programme est le directeur général pour la recherche et l'innovation.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité
- ACTION n° 02 : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés
- ACTION n° 03 : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés
- ACTION n° 04 : Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être
- ACTION n° 05 : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels
- ACTION n° 06 : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies
- ACTION n° 07 : Grandes infrastructures de recherche
- ACTION n° 08 : Moyens généraux et d'appui à la recherche

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international

## INDICATEUR 1.1 : Production scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
exprimée par la part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique européenne (UE 25)	%	0,81	0,84	0,8	0,8	0,87 (valeur provisoire)	0,9
exprimée par la part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique mondiale	%	0,27	0,28	0,3	0,3	0,28 (valeur provisoire)	0,35

## INDICATEUR 1.2 : Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Reconnaissance scientifique des établissements du programme exprimée par l'indice de citation à deux ans des publications des opérateurs du programme	Indice	0,95	1,0	0,88	0,9	0,98 (valeur provisoire)	0,9

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La part des publications des opérateurs du programme poursuit sa progression dans la production scientifique européenne et reste stable dans la production mondiale, confirmant la tendance observée depuis 2002. Ce résultat est d'autant plus significatif que les productions européenne et mondiale ont progressé pendant la période. La qualité des publications, mesurée par l'indice de citation à deux ans, avait progressé fortement entre 2002 et 2005 et se stabilise en 2006 et 2007 à un niveau proche de 1.

Les résultats obtenus traduisent les efforts des opérateurs pour recentrer leurs activités sur la production de connaissances scientifiques, pour améliorer l'environnement des chercheurs et l'attractivité des établissements vis-à-vis de chercheurs étrangers, et encourager les publications dans les revues à comités de lecture.

**OBJECTIF n° 2 : Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des filières économiques associées par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche**
**INDICATEUR 2.1 : Efficacité de la politique de valorisation**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'OEB par des déposants français	%	0,28	0,28	0,3	0,3	0,25 (valeur provisoire)	0,22
Part des opérateurs du programme dans les brevets déposés à l'OEB par des déposants européens	%	0,04	0,03	0,04	0,04	0,03 (valeur provisoire)	0,03
Nombre de brevets, certificats d'obtention végétale et logiciels déposés par les opérateurs du programme	Nombre	99	103	94	105 (pm)	105	124

**Commentaires techniques**

Dans le PAP 2009, l'indicateur a été remplacé par un nouvel indicateur exprimant le nombre de brevets, COV et logiciels déposés par dizaine de millions d'euros dépensés.

**INDICATEUR 2.2 : Efficience de la politique de valorisation**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Efficience de la politique de valorisation exprimée par le ratio "produits des redevances sur brevets, COV et logiciels et licences / dépenses liées aux frais de propriété intellectuelle"	Ratio	3,6	3,9	4,0	4,0	4,0	4

**INDICATEUR 2.3 : Intensité du partenariat avec les entreprises exprimée par la part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources de recherche totales des opérateurs du programme**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
EPST	%	1,5	1,9	2,5	2,5	1,5	3
Autres établissements	%	2,0	2,1	4,7	2,2	2,8	5

**Commentaires techniques**

Lors de l'élaboration du PAP 2009, il a été décidé de modifier la méthode de calcul de l'indicateur. Il est désormais calculé directement à partir des données de gestion des opérateurs, et non plus produit par la DEPP qui le fournissait à la suite d'une enquête auprès des organismes et des entreprises, et d'une harmonisation. Ce processus permet d'avoir des données plus récentes. Les chiffres présentés dans le RAP 2008 sont calculés selon cette nouvelle méthode.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le nombre dépôts de brevets, certificats d'obtention végétales et logiciels poursuit la progression en 2008 pour atteindre 105.

En ce qui concerne les seuls brevets, le nombre de dépôts européens réalisés par les opérateurs du programme s'est maintenu à 22 après un doublement entre 2003 et 2006. L'indicateur de la part des dépôts européens tant en référence française qu'en référence européenne reste stable dans les chiffres provisoires de 2007.

En revanche le ratio mesurant l'efficacité de la politique de valorisation a poursuivi sa progression et a atteint la valeur cible fixée à 4 dans le PAP 2008. Ce résultat traduit une amélioration de la gestion des portefeuilles de brevets des opérateurs avec des ressources progressant plus vite que les dépenses.

La part des contrats de recherche passés avec les entreprises baisse à 1,5% pour les EPST et retrouve le niveau de 2005. Pour les EPIC, le ratio accélère sa progression depuis 2006, alors qu'il avait connu une forte baisse entre 2005 et 2006. Les variations de cet indicateur sont dues au fait que le volume des contrats est largement impacté par quelques opérations importantes qui ne sont pas reconduites d'une année sur l'autre. L'évolution de la méthode de calcul entre les chiffres 2005 (calculés par la DEPP) et les chiffres à partir de 2006 (calculés à partir des données opérateurs) peut également être une des causes des variations constatées. Cet indicateur ne rend pas compte des partenariats industriels noués dans le cadre des projets ANR dont la montée en puissance a mobilisé fortement les équipes. Les ressources en provenance de l'ANR ont en effet triplé de 2006 à 2008, passant de 12 M€ à 36 M€.

## OBJECTIF n° 3 : Mobiliser les connaissances en appui aux politiques publiques

## INDICATEUR 3.1 : Proportion des ETP (équivalent temps plein) annuels consacrés par les établissements du programme aux expertises, avis et productions de données pour des donneurs d'ordre publics

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Proportion des ETP (équivalent temps plein) annuels consacrés par les établissements du programme aux expertises, avis et productions de données pour des donneurs d'ordre publics.	%	6	6	6	6	6	6

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Cet objectif constitue un élément fort de ce programme de recherche finalisée largement consacrée à l'appui aux politiques publiques de la gestion des milieux et des ressources. La proportion des ETP consacrés à l'expertise publique reste stable autour de 6 %. Ce résultat, pour un indicateur qui est souvent considéré comme un indicateur de moyens, représente toutefois une performance traduisant la recherche d'un équilibre entre les activités de recherche qui requièrent un degré d'excellence toujours plus élevé, les activités contractuelles qui sollicitent de façon croissante les chercheurs, et les activités d'expertise au service de demandeurs toujours plus exigeants.

Des réflexions ont été engagées par les opérateurs en relation avec l'AERES pour compléter ou remplacer cet indicateur par une évaluation qualitative des activités d'expertise à partir du PAP 2010.

**OBJECTIF n° 4 : Contribuer au développement du Sud par le partenariat scientifique et technologique****INDICATEUR 4.1 : Intensité du partenariat scientifique et technologique des opérateurs du programme avec les pays du Sud**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Intensité du partenariat scientifique et technologique des opérateurs du programme avec les pays du Sud, exprimée en nombre de scientifiques, en ETPT, dans un pays du Sud	ETPT	782	772	789	789	730	790

**INDICATEUR 4.2 : Part des co-publications réalisées avec des partenaires de pays du Sud parmi les publications des opérateurs du programme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des co-publications réalisées avec des partenaires de pays du Sud parmi les publications des opérateurs du programme.	%	15,2	16,5	13,3	15,3	16,9 (valeur provisoire)	13,5

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La baisse des ETPT en mission dans les pays du Sud traduit le redéploiement du dispositif propre de l'IRD en personnel expatrié ou en outre-mer, corrélé avec la stabilité de ses moyens financiers, une légère baisse de ses effectifs et la montée en puissance de la fonction d'agence dans le cadre de l'AIRD. Cette transition visant à réaffecter une partie des moyens humains engagés au Sud en lien avec les priorités scientifiques de la politique de site de l'IRD (Méditerranée et Afrique en particulier) et conduit à un resserrement en 2008 à considérer comme temporaire.

En revanche la part des co-publications avec les pays du Sud poursuit sa progression et traduit le dynamisme de la recherche menée.

**OBJECTIF n° 5 : Consolider l'Europe de la recherche****INDICATEUR 5.1 : Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD).	%	0,64 (5ème PCRD)	0,56 (6ème PCRD)	0,6 (7ème PCRD)	ND	0,53 (valeur provisoire-7ème PCRD)	0,6

**INDICATEUR 5.2 : Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de l'Union européenne (PCRD).	%	1,18 (5ème PCRD)	1,37 (6ème PCRD)	1,5 (7ème PCRD)	ND	1,16 (valeur provisoire-7ème PCRD)	1,5

**INDICATEUR 5.3 : Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 25) dans les articles des opérateurs du programme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE25) dans les articles des opérateurs du programme	%	23,4	23,4	21,5	23,5	24,6 (valeur provisoire)	22

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La progression du taux de coordination entre le 5<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> PCRD, alors que le taux de participation a baissé, montre que les équipes françaises se sont davantage impliquées pour affirmer leur rôle moteur dans des projets moins nombreux (4.771 dans le 6<sup>ème</sup> PCRD au lieu de 12.188 dans le 5<sup>ème</sup>) et de taille plus importante en moyenne.

Les taux de participation et le taux de coordination dans le 7<sup>ème</sup> PCRD calculés de façon cumulée pour les deux premières années du programme correspondant à 1.296 projets (hors bourses Marie Curie), montrent une légère baisse relative. Sans avoir encore trouvé d'explication satisfaisante, cette baisse se situe dans un contexte de baisse générale des participations constatées des grands pays comme la France et l'Allemagne.

En revanche, le montant de ressources nettes des opérateurs du programme au titre du PCRD reste stable autour de 43 M€.

La part des articles co-publiés avec des partenaires européens continue à progresser au-delà de la cible qui avait été fixée dans le PAP 2008 et qui a d'ailleurs été relevée dans le PAP 2009. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le volume et la part des articles publiés a progressé sur la même période.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	263 194 419	263 194 419		263 194 419	263 194 419
		253 330 356	253 330 356		259 774 912	259 774 912
02	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	254 677 372	254 677 372		254 677 372	254 677 372
		242 984 341	242 984 341		251 050 883	251 050 883
03	Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	86 372 797	86 372 797		86 372 797	86 372 797
		83 299 988	83 299 988		85 187 174	85 187 174
04	Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	72 954 285	72 954 285		72 954 285	72 954 285
		69 338 778	69 338 778		72 117 255	72 117 255
05	Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	162 406 049	162 406 049		162 406 049	162 406 049
		155 596 317	155 596 317		160 343 696	160 343 696
06	Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	68 584 144	68 584 144		68 584 144	68 584 144
		66 784 802	66 784 802		67 542 852	67 542 852
07	Grandes infrastructures de recherche	54 145 641	54 145 641		54 145 641	54 145 641
		53 564 678	53 564 678		53 564 678	53 564 678
08	Moyens généraux et d'appui à la recherche	254 508 820	254 508 820		254 508 820	254 508 820
		254 682 992	254 682 992		259 500 882	259 500 882
<b>Total des crédits prévus en LFI</b>			<b>1 216 843 527</b>		<b>1 216 843 527</b>	<b>1 216 843 527</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-37 260 618	0	+1 738 806	+1 738 806
<b>Total des crédits ouverts</b>		<b>0</b>	<b>1 179 582 909</b>	<b>0</b>	<b>1 218 582 333</b>	<b>1 218 582 333</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>1 179 582 252</b>		<b>1 209 082 332</b>	<b>1 209 082 332</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		0	-657	0	-9 500 001	-9 500 001

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

Les crédits ouverts en loi de finances pour 2008 s'élevaient à 1 216,843 M€ en AE et CP.

La réserve prévue à l'article 51 modifié (alinéa 4 bis) de la LOLF et au point VI de l'exposé général des motifs du PLF 2008 a porté sur les 6 établissements du programme (INRA, IRD, CEMAGREF, IFREMER, BRGM, CIRAD). Cette mise en réserve de 12,977 M€ a été minorée de l'annulation au PLF 2008 de 4 M€ liée à l'amendement n° II - 23 du 17/11/07, ce qui a conduit à une mise en réserve de 8,977 M€ en AE et CP.

Par ailleurs, il a été procédé à une mise en réserve exceptionnelle sur le programme 187, suite au changement de régime de TVA des organismes de recherche. En effet, l'application des dispositions du décret n° 2007-566 du 16 avril

2007 portant refonte des conditions de déduction de la TVA conduisait, comme cela était indiqué dans le RAP 2007, à une économie de constatation pour certains opérateurs du programme (INRA, CEMAGREF, CIRAD et IRD) à hauteur de 35,415 M€.

Il a été décidé de mobiliser 2,600 M€ en AE=CP sur ces crédits, afin de verser une subvention exceptionnelle à l'IRD dans le cadre du déménagement de son siège sur Marseille.

#### Crédits ouverts et dépenses effectives, programme 187 (recherches dans le domaine des milieux et des ressources)

AE	LFI	Reports	Mouvements réglementaires	Mouvements d'ordre	LFR	Crédits ouverts	Dépenses nettes
Total du programme	1 216 843 527	0	-16 052 618	0	-21 208 000	1 179 582 909	1 179 582 252

CP	LFI	Reports	Mouvements réglementaires	Mouvements d'ordre	LFR	Crédits ouverts	Dépenses nettes
Total du programme	1 216 843 527	9 500 000	-7 761 194	0	0	1 218 582 333	1 209 082 332

A l'issue de la gestion 2008, l'écart constaté entre les crédits disponibles et les crédits consommés s'explique par les mouvements suivants :

Un montant global de 9,5 M€ en CP a été reporté par arrêté du 30 mars 2008. En cours de gestion, le montant des annulations a atteint 16,053 M€ en AE et 7,761 M€ en CP, auquel s'ajoute une annulation de 21,208 M€ en AE par la loi de finances rectificative du 31 décembre 2008.

#### CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

##### Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2008	Prévision 2008		Consommation 2008	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité 01	83 910 000	11 990 000	11 990 000	11 040 781	9 936 716
<b>Total</b>	<b>83 910 000</b>	<b>11 990 000</b>	<b>11 990 000</b>	<b>11 040 781</b>	<b>9 936 716</b>

##### Consommation 2008 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
11 040 781	9 936 716

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
1 179 582 909

AE non affectées au 31/12/2008
657

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)

CP ouverts en 2008 (**)
1 218 582 333

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	Total des engagements réalisés au 31/12/2008	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	Total des CP consommés en 2008	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
29 500 080	1 179 582 252	<b>1 209 082 332</b>	0	1 209 082 332	<b>1 209 082 332</b>	<b>0</b>

AE reportées sur 2009
9 500 000

CP reportés sur 2009
9 500 000

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

*Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans le Compte général de l'Etat (CGE)*

Il existait depuis le RAP 2006 une erreur de comptabilisation des « engagements sur années antérieures non couverts par des paiements ». Cette erreur a été corrigée dans le RAP 2008.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		263 194 419	<b>263 194 419</b>		253 330 356	<b>253 330 356</b>
Crédits de paiement		263 194 419	<b>263 194 419</b>		259 774 912	<b>259 774 912</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	263 163 319	253 330 356	263 163 319	259 774 912

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 1 était de 263,163 M€ en AE et CP dont :

INRA : 121,368 M€ ;  
 CEMAGREF : 17,474 M€ ;  
 IRD : 54,350 M€ ;  
 CIRAD : 24,619 M€ ;  
 IFREMER : 33,283 M€ ;  
 BRGM : 12,069 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 253,330 M€ en AE et 259,775 M€ en CP dont :

INRA : 114,788 M€ en AE et 120,259 M€ en CP ;  
 CEMAGREF : 16,379 M€ en AE et 17,353 M€ en CP ;  
 IRD : 53,209 M€ en AE / CP ;  
 CIRAD : 23,997 M€ en AE / CP ;  
 IFREMER : 32,888 M€ en AE / CP ;  
 BRGM : 12,069 M€ en AE / CP.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	31 100		31 100	

**ACTION n° 02 : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		254 677 372	<b>254 677 372</b>		242 984 341	<b>242 984 341</b>
Crédits de paiement		254 677 372	<b>254 677 372</b>		251 050 883	<b>251 050 883</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	254 677 372	242 984 341	254 677 372	251 050 883

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 2 était de 254,677 M€ en AE et CP dont :

INRA : 166,485 M€ ;  
 CEMAGREF : 10,083 M€ ;  
 IRD : 17,538 M€ ;  
 CIRAD : 35,941 M€ ;  
 IFREMER : 15,635 M€ ;  
 BRGM : 8,995 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 242,984 M€ en AE et 251,051 M€ en CP dont :

INRA : 157,182 M€ en AE et 164,687 M€ en CP ;  
 CEMAGREF : 9,451 M€ en AE et 10,013 M€ en CP ;  
 IRD : 17,170 M€ en AE / CP ;  
 CIRAD : 34,736 M€ en AE / CP ;  
 IFREMER : 15,450 M€ en AE / CP ;  
 BRGM : 8,995 M€ en AE / CP.

**ACTION n° 03 : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		86 372 797	<b>86 372 797</b>		83 299 988	<b>83 299 988</b>
Crédits de paiement		86 372 797	<b>86 372 797</b>		85 187 174	<b>85 187 174</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	86 372 797	83 299 988	86 372 797	85 187 174

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 3 était de 86,373 M€ en AE et CP dont :

INRA : 34,949 M€ ;  
 CEMAGREF : 5,596 M€ ;  
 IRD : 17,153 M€ ;  
 CIRAD : 9,479 M€ ;  
 IFREMER : 19,196 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 83,299 M€ en AE et 85,187 M€ en CP dont :

INRA : 33,054 M€ en AE et 34,630 M€ en CP ;  
 CEMAGREF : 5,245 M€ en AE et 5,557 M€ en CP ;  
 IRD : 16,793 M€ en AE / CP ;  
 CIRAD : 9,239 M€ en AE / CP ;  
 IFREMER : 18,968 M€ en AE / CP.

## ACTION n° 04 : Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		72 954 285	<b>72 954 285</b>		69 338 778	<b>69 338 778</b>
Crédits de paiement		72 954 285	<b>72 954 285</b>		72 117 255	<b>72 117 255</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	72 954 285	69 338 778	72 954 285	72 117 255

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 4 était de 72,954 M€ en AE et CP dont :

INRA : 61,638 M€ ;  
 IRD : 2,890 M€ ;  
 CIRAD : 8,426 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 69,339 M€ en AE et 72,117 M€ en CP dont :

INRA : 58,296 M€ en AE et 61,074 M€ en CP ;

IRD : 2,830 M€ en AE / CP ;

CIRAD : 8,213 M€ en AE / CP.

### ACTION n° 05 : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		162 406 049	<b>162 406 049</b>		155 596 317	<b>155 596 317</b>
Crédits de paiement		162 406 049	<b>162 406 049</b>		160 343 696	<b>160 343 696</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	162 406 049	155 596 317	162 406 049	160 343 696

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 5 était de 162,406 M€ en AE et CP dont :

INRA : 94,681 M€ ;

CEMAGREF : 8,605 M€ ;

IRD : 28,523 M€ ;

CIRAD : 20,011 M€ ;

IFREMER : 2,787 M€ ;

BRGM : 7,799 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 155,596 M€ en AE et 160,344 M€ en CP dont :

INRA : 89,547 M€ en AE et 93,815 M€ en CP ;

CEMAGREF : 8,066 M€ en AE et 8,545 M€ en CP ;

IRD : 27,924 M€ en AE / CP ;

CIRAD : 19,506 M€ en AE / CP ;

IFREMER : 2,754 M€ en AE / CP ;

BRGM : 7,799 M€ en AE / CP.

### ACTION n° 06 : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		68 584 144	<b>68 584 144</b>		66 784 802	<b>66 784 802</b>
Crédits de paiement		68 584 144	<b>68 584 144</b>		67 542 852	<b>67 542 852</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	68 584 144	66 784 802	68 584 144	67 542 852

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 6 était de 68,584 M€ en AE et CP dont :

INRA : 15,251 M€ ;  
 CEMAGREF : 1,267 M€ ;  
 IRD : 28,909 M€ ;  
 CIRAD : 8,426 M€ ;  
 IFREMER : 6,192 M€ ;  
 BRGM : 8,539 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 66,785 M€ en AE et 67,543 M€ en CP dont :

INRA : 14,424 M€ en AE et 15,111 M€ en CP ;  
 CEMAGREF : 1,188 M€ en AE et 1,258 M€ en CP ;  
 IRD : 28,302 M€ en AE / CP ;  
 CIRAD : 8,213 M€ en AE / CP ;  
 IFREMER : 6,119 M€ en AE / CP ;  
 BRGM : 8,539 M€.

## ACTION n° 07 : Grandes infrastructures de recherche

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		54 145 641	<b>54 145 641</b>		53 564 678	<b>53 564 678</b>
Crédits de paiement		54 145 641	<b>54 145 641</b>		53 564 678	<b>53 564 678</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	54 145 641	53 564 678	54 145 641	53 564 678

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 7 était de 54,146 M€ en AE et CP dont :

IRD : 3,805 M€ ;  
 IFREMER : 42,200 M€ ;  
 BRGM : 8,141 M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 53,565 M€ en AE et en CP dont :

IRD : 3,725 M€ en AE / CP ;

IFREMER : 41,699 M€ en AE / CP ;

BRGM : 8,141 M€ en AE / CP.

Le détail des crédits effectivement versés aux opérateurs du programme au titre des très grandes infrastructures de recherche figure dans le tableau ci-dessous.

Opérations	Rappel : PAP 2008	Dépenses exécutées par l'opérateur			
		Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total
Flotte océanographique	39.200.000 €	5.906.000 €	29.478.000 €	3.316.000 €	38.700.000 €
Navire "Atalante"	3.000.000 €			3.000.000 €	3.000.000 €
<b>Total IFREMER</b>	<b>42.200.000 €</b>	<b>5.906.000 €</b>	<b>29.478.000 €</b>	<b>6.316.000 €</b>	<b>41.700.000 €</b>
Flotte océanographique	3.805.000 €	95.738 €	4.407.890 €	1.167.332 €	5.670.961 €
<b>Total IRD</b>	<b>3.805.000 €</b>	<b>95.738 €</b>	<b>4.407.890 €</b>	<b>1.167.332 €</b>	<b>5.670.961 €</b>

### ACTION n° 08 : Moyens généraux et d'appui à la recherche

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		254 508 820	<b>254 508 820</b>		254 682 992	<b>254 682 992</b>
Crédits de paiement		254 508 820	<b>254 508 820</b>		259 500 882	<b>259 500 882</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	254 508 820	254 682 992	254 508 820	259 500 882

Le montant des crédits votés en LFI sur l'action 8 était de 254,509 M€ en AE et CP dont :

INRA : 139,640 M€ ;

CEMAGREF : 9,671 M€ ;

IRD : 42,955 M€ en AE / CP ;

CIRAD : 24,011 M€ ;

IFREMER : 27,288 M€ ;

BRGM : 10,944 M€.

Des dotations à répartir sont inscrites sur cette action à hauteur de 0,031M€.

Le montant des crédits effectivement versés au bénéfice de ces opérateurs s'est élevé à 254,683 M€ AE et 259,501 M€ en CP dont :

INRA : 130,140 M€ en AE et 134,660 M€ en CP ;

CEMAGREF : 9,456 M€ en AE et 9,755 M€ en CP ;

IRD : 54,140 M€ en AE / CP ;

CIRAD : 24,011 M€ en AE / CP ;

IFREMER : 26,984 M€ en AE / CP ;

BRGM : 9,952 M€ en AE / CP.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	1 154 966 925	1 125 466 845	1 216 812 427	1 216 812 427	1 179 582 252	1 209 082 332
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>1 154 966 925</b>	<b>1 125 466 845</b>	<b>1 216 812 427</b>	<b>1 216 812 427</b>	<b>1 179 582 252</b>	<b>1 209 082 332</b>

## Précisions méthodologiques

En exécution, les écarts entre les financements de l'État (tableau de financement de l'État) et les subventions perçues par le CEMAGREF et l'INRA (tableaux de ressources) s'expliquent par la mobilisation d'économies de constatation, suite à la modification des conditions de déduction de la TVA (2,695 M€ pour le CEMAGREF et 26,805 M€ pour l'INRA).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	25		
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	17 178		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		18 624	17 962
- sous plafond d'emplois opérateurs		17 329	16 502
- hors plafond d'emplois opérateurs		1 295	1 460

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)		855				881	29	910		870	28	898
CEMAGREF - Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF)		1 088				1 061	125	1 186		1 029	150	1 179
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)		1 794				1 782	95	1 877		1 755	48	1 803
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)		1 528				1 334	240	1 574		1 316	231	1 547
INRA - Institut national de la recherche agronomique (INRA)		9 752				10 128	744	10 872		9 451	930	10 381
IRD - Institut de recherche pour le développement (IRD)	25	2 161				2 143	62	2 205		2 081	73	2 154
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>17 178</b>				<b>17 329</b>	<b>1 295</b>	<b>18 624</b>		<b>16 502</b>	<b>1 460</b>	<b>17 962</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (BRGM)

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	<b>11 999</b>	<b>11 999</b>	<b>12 069</b>	<b>12 069</b>	<b>12 069</b>	<b>12 069</b>
Subventions pour charges de service public	11 999	11 999	12 069	12 069	12 069	12 069
<b>Action n° 02</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	<b>8 943</b>	<b>8 943</b>	<b>8 994</b>	<b>8 994</b>	<b>8 994</b>	<b>8 994</b>
Subventions pour charges de service public	8 943	8 943	8 994	8 994	8 994	8 994
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	<b>7 754</b>	<b>7 754</b>	<b>7 799</b>	<b>7 799</b>	<b>7 799</b>	<b>7 799</b>
Subventions pour charges de service public	7 754	7 754	7 799	7 799	7 799	7 799
<b>Action n° 06</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	<b>8 490</b>	<b>8 490</b>	<b>8 539</b>	<b>8 539</b>	<b>8 539</b>	<b>8 539</b>
Subventions pour charges de service public	8 490	8 490	8 539	8 539	8 539	8 539
<b>Action n° 07</b> : Grandes infrastructures de recherche	<b>8 094</b>	<b>8 094</b>	<b>8 141</b>	<b>8 141</b>	<b>8 141</b>	<b>8 141</b>
Subventions pour charges de service public	8 094	8 094	8 141	8 141	8 141	8 141
<b>Action n° 08</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>10 820</b>	<b>10 820</b>	<b>10 944</b>	<b>10 944</b>	<b>9 952</b>	<b>9 952</b>
Subventions pour charges de service public	10 820	10 820	10 944	10 944	9 952	9 952
<b>Total pour ce programme</b>	<b>56 100</b>	<b>56 100</b>	<b>56 486</b>	<b>56 486</b>	<b>55 494</b>	<b>55 494</b>
<b>Programme 153</b> : Gestion des milieux et biodiversité (programme supprimé)	<b>12 189</b>	<b>3 882</b>				
Subventions pour charges de service public	12 189	3 882				
<b>Programme 172</b> : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	<b>188</b>	<b>188</b>	<b>209</b>	<b>209</b>	<b>209</b>	<b>209</b>
Subventions pour charges de service public	188	188	209	209	209	209
<b>Programme 174</b> : Énergie et matières premières	<b>6 280</b>	<b>6 280</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>24 923</b>	<b>19 500</b>
Subventions pour charges de service public	6 280	6 280	20 000	20 000	24 923	19 500
<b>Programme 181</b> : Protection de l'environnement et prévention des risques	<b>2 705</b>	<b>4 353</b>	<b>2 600</b>	<b>3 730</b>	<b>578</b>	<b>931</b>
Subventions pour charges de service public	2 705	4 353	2 600	3 730	578	931
<b>Programme 188</b> : Recherche dans le domaine de l'énergie	<b>471</b>	<b>471</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>871</b>	<b>871</b>
Subventions pour charges de service public	471	471	1 000	1 000	871	871
<b>Total</b>	<b>77 933</b>	<b>71 274</b>	<b>80 295</b>	<b>81 425</b>	<b>82 075</b>	<b>77 005</b>

## Précisions méthodologiques

Les financements accordés au titre du programme 181 ne sont pas isolés dans les documents budgétaires de l'établissement en tant que subventions d'État mais considérés comme des ressources contractuelles au sein de sa mission « service public ». De la même façon, le programme 188 n'est pas retracé dans les documents du BRGM, ces montants lui étant versés au titre de la Commission Nationale d'Évaluation (CNE).

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	61 700	64 210	Ressources de l'État	64 722	66 950
Fonctionnement	62 800	70 400	- subventions de l'État	64 722	66 950
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions		
			Ressources propres et autres	63 578	75 550
<b>Total des dépenses</b>	<b>124 500</b>	<b>134 610</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>128 300</b>	<b>142 500</b>
Résultat : bénéfice	3 800	7 890	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>128 300</b>	<b>142 500</b>	Total : équilibre du CR	<b>128 300</b>	<b>142 500</b>

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	8 600	11 700
Investissements	8 100	10 200	Ressources de l'État		
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		
<b>Total des emplois</b>	<b>8 100</b>	<b>10 200</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>8 600</b>	<b>11 700</b>
Apport au fonds de roulement	500	1 500	Prélèvement sur le fonds de roulement		

### Précisions méthodologiques

Conformément à la présentation de ses comptes par l'établissement, les chiffres sont présentés hors taxes (HT).

Il s'agit de données provisoires, dans l'attente de la présentation des comptes 2008 au Conseil d'administration de l'établissement, prévu début mai 2009.

Les présentations du compte de résultat et du tableau de financement pour l'EPRD 2008 ont été modifiées : n'avaient pas été pris en compte les charges et produits financiers ainsi que les charges et produits exceptionnels dans le compte de résultat. Dans le tableau de financement, les chiffres initialement présentés étaient ceux inscrits en premier modificatif de l'EPRD et non ceux de l'EPRD 2008.

Il convient de préciser que sont inclus dans les ressources propres de l'établissement les financements provenant de l'ANR, de l'Union européenne et les crédits d'intervention relevant de l'action 3 du programme 174 qui est traité par l'établissement sous forme de convention et non comme une subvention pour charges de service public.

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Activités de service		12 109	7 893			20 002
		15 466	10 953			26 419
Après mine		800	22 600			23 400
		570	22 630			23 200
Recherche scientifique		25 820	16 832			42 652
		23 989	16 989			40 978
Service public		22 971	14 975			37 946
		24 185	17 128			41 313
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>61 700</b>	<b>62 300</b>			<b>124 000</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>64 210</b>	<b>67 700</b>			<b>131 910</b>

**Précisions méthodologiques**

Conformément à la présentation de ses comptes par l'établissement, les chiffres sont présentés Hors Taxes et incluent les dotations aux amortissements et les dépréciations d'actifs.

L'EPRD de l'établissement étant voté par le Conseil d'administration en regard des produits et charges d'exploitation prévisionnels, les chiffres présentés ne prennent pas en compte les charges et produits financiers ni les charges et produits exceptionnels.

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	855		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		910	898
- sous plafond opérateurs		881	870
- hors plafond opérateurs		29	28
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur		99	101
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		99	101

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

**Précisions méthodologiques**

Les effectifs rémunérés par l'établissement correspondent à deux sources de financement : sur subvention pour charge de services public ou sur ressources contractuelles. Sont pris en compte pour la première fois cette année les post doctorants, les thésards, les VCAT (Volontariat civil à l'aide technique) et jeunes en formation en alternance. Le réalisé 2008 (28 ETP hors plafond) n'est donc pas comparable à la budgétisation (29 ETP hors plafond).

Au sein des 881 ETP budgétés « sous plafond » de l'établissement, 11 correspondent à des agents BRGM affectés au DPSM (département prévention et sécurité minière). En réalisation 2008, 8,3 ETP ont été effectivement affectés au DPSM.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE**

**Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité :** l'étude du régolite a connu une avancée majeure. Le contrat de projet État/région Centre a permis de lancer un programme de relevé géophysique aéroporté de la région. Les deux tiers du territoire ont été couverts par des vols en 2008. Une méthodologie électromagnétique hélicoptère sur les caractéristiques hydrogéologiques des terrains a également été élaborée.

Dans le domaine de la connaissance des milieux hydrogéologiques, les travaux les plus significatifs ont porté sur l'étude des ressources karstiques et sur l'étude des ressources dans les socles fracturés. En Bretagne, le BRGM a poursuivi ses travaux de test et d'exploitation des forages les plus productifs réalisés après modélisation de la distribution de l'eau dans le sous-sol des bassins versants.

En ce qui concerne l'interopérabilité des données, le BRGM a poursuivi son action de normalisation en participant très activement au groupe de travail international issu de la directive européenne « Inspire ». Le BRGM a démarré, avec ses partenaires européens, le projet « OneGeology » pour la mise à disposition numérique des cartes géologiques du monde. Il a obtenu la coordination du projet européen « Geoss » sur les données géoréférencées.

**Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés :** cette action a connu en 2008 un recentrage sur l'étude, la modélisation et la gestion des réservoirs souterrains.

Les stratégies de recharge artificielle permettant la réutilisation des eaux usées partiellement traitées ont connu un développement important, avec la réalisation d'un projet partenarial en région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ce projet permet d'établir une méthodologie réutilisable sur les zones côtières soumises à une exploitation intense des ressources en eau.

Les recherches sur le stockage géologique du CO<sub>2</sub> ont connu en 2008 un accroissement orienté notamment vers l'étude des risques et des impacts environnementaux.

Le BRGM a assuré en 2008 la coordination scientifique du réseau d'excellence du 6<sup>ème</sup> PCRD « CO<sub>2</sub>GeoNet ». Une association a été mise en place pour poursuivre l'intégration des efforts européens de recherche après l'achèvement en mars 2009 du contrat avec la Commission. Le BRGM poursuit sa participation au projet de stockage de TOTAL à Lacq sur l'étude des forages. Dans le cadre du CPER Centre, s'est poursuivie en 2008 l'étude d'un stockage dans les aquifères profonds, en aval des biocarburants de 2<sup>ème</sup> génération.

Pour proposer des critères de sécurité des stockages en aquifère, le BRGM a recensé les scénarios de risques et réfléchi aux vulnérabilités induites et aux méthodes de prévention ou de remédiation, à partir de la modélisation prédictive du comportement du CO<sub>2</sub>.

L'étude des ressources géothermiques a connu des avancées significatives. Pour la géothermie de très basse température en sub-surface, l'année 2008 a été marquée par la réalisation, dans le cadre du CPER Centre, d'une plate-forme métrologique à Orléans. Pour la plus haute température, il faut noter la poursuite des travaux de recherche sur un modèle de réservoir du champ géothermique de Bouillante (Guadeloupe) qui permettent une première approche des stratégies de réinjection.

Pour la géothermie stimulée, la poursuite du projet de « Soultz » a connu quelques retards, alors que l'action de coordination « Engine » s'est achevée conformément au calendrier prévu.

Pour les biotechnologies appliquées au traitement de minerais, les projets européens « Biomine » et « Bioshale », coordonnés par le BRGM, se sont achevés avec succès. Des relais sont possibles dans le cadre du projet « Promine » (7<sup>ème</sup> PCRD) obtenu en fin 2008.

**Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire et environnementale, et sur les risques naturels** : les projets sur les risques telluriques (séismes, mouvements de terrain, chutes de blocs) et les vulnérabilités associées ont bénéficié de soutiens importants en provenance de l'ANR. Le lancement des 5 projets européens obtenus par le BRGM dans le cadre du 7<sup>ème</sup> PCRD a connu quelques retards par rapport au calendrier initial de la Commission.

Les priorités des recherches ont porté sur :

- la modélisation des phénomènes déclencheurs de l'instabilité des pentes, liée notamment aux mouvements des eaux dans les sous-sols ;
- la propagation des ondes sismiques à partir de la source des séismes, ce qui permet de modéliser la vulnérabilité des bâtiments au regard des effets de sites ;
- l'accélération de l'étude des risques sur les zones côtières au regard de l'impact potentiel des changements climatiques sur la vulnérabilité du littoral. Deux projets ANR et deux projets du 7<sup>ème</sup> PCRD ont été obtenus en 2008 par le BRGM.

En matière de risques environnementaux, les actions se sont concentrées en matière de métrologie sur les méthodes d'analyse des polluants « émergents », ainsi que sur le traçage des migrations de polluants et des écoulements dans le sous-sol. Les recherches sur la caractérisation minérale se sont amplifiées avec un fort partenariat de l'Université d'Orléans (ISTO). Ce partenariat doit aboutir avec l'aide du Conseil régional, à la restructuration en 2009, d'une plateforme sur le campus orléanais avec le BRGM, l'Université et le CNRS.

L'activité relative à l'étude des environnements pollués a bénéficié des succès obtenus dans le programme ANR « Precod » (cinq projets obtenus). Les thèmes majeurs se sont concentrés sur l'étude des sédiments pollués, l'étude globale des filières de déchets, et l'impact environnemental des décharges vu sous l'angle de l'amélioration des confinements. Le partenariat avec l'ANDRA a connu une augmentation sensible en 2008.

Dans le domaine de l'Après-mine, la priorité budgétaire a été accordée à l'opérationnel.

**Diffusion, transfert et valorisation des connaissances scientifiques et des compétences :** les faits marquants ont concerné les expertises et la production de méthodes :

- la mise en place d'ici fin 2009 du système d'évaluation de la qualité des eaux souterraines en appui au MEEDDAT-DEB et à l'ONEMA, la participation du BRGM au réseau de laboratoires référents « Aquaref », la compréhension des mécanismes de fonctionnement des bassins versants en partenariat avec les agences de l'eau et les collectivités locales dans un objectif de gestion de la ressource en eau et de protection des bassins d'alimentation de captages ;
- la poursuite de la participation du BRGM au plan interministériel de prévention du risque sismique, notamment aux Antilles ;
- l'identification des établissements recevant des populations et situés à proximité d'anciens sites industriels potentiellement pollués ;
- la gestion de la charte « Qualité foreurs » des sondes géothermiques.

**Conception et gestion d'infrastructures pour la recherche et l'appui aux politiques publiques :** les actions se sont poursuivies en ce qui concerne le référentiel géologique numérique français et du référentiel hydrogéologique français (couverture nationale à fin 2009), l'inventaire du patrimoine géologique et la restitution des données sur un site Internet, l'optimisation du réseau piézométrique national, la refonte de l'architecture de la banque de données nationale sur les eaux souterraines (ADES) en prévision du rapportage régulier vers la Commission européenne, l'alimentation du système national d'information sur le suivi de la qualité des eaux souterraines au droit des installations classées, le développement de l'observatoire des ressources minérales, les bases de données nationales sur les mouvements de terrain, les cavités souterraines, les séismes, les anciens sites industriels. L'ensemble des informations est diffusé sur Internet.

L'année 2008 a plus particulièrement été marquée par :

- le développement de la gestion des données de sismique pétrolière et le démarrage de l'activité de gestion des données « Forages pétroliers » à la demande du MEEDDAT et de leur valorisation ;
- la demande des collectivités locales, de l'ADEME et d'EDF sur le recensement et la cartographie de la ressource géothermale de « basse enthalpie » et la mise en place de systèmes d'aide à la décision ;
- la poursuite de la cartographie départementale de l'aléa de retrait-gonflement des argiles (objectif de couverture nationale à fin 2009) ;
- l'appui renforcé à l'État en matière de conception d'architecture des systèmes d'information et de diffusion sur Internet, en particulier auprès de la direction générale de la modernisation de l'État (Géocatalogue) et du MEEDDAT (systèmes d'information sur l'eau, sur la nature et les paysages, mise en place du portail du service public de l'Environnement) ainsi que pour la mise en œuvre de la directive européenne « Inspire ».

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Pour rappel, les subventions sont versées TTC à l'établissement qui les inscrit HT au sein de son budget. Ces raisons expliquent le décalage de montants entre le tableau de financement de l'État et le budget de l'établissement.

Depuis quelques années, l'EPRD est voté par le Conseil d'administration avec un excédent prévisionnel (1,920 M€ pour 2008) qui a permis de financer, en cours d'exercice, l'intéressement des personnels. L'EPRD 2008 présente donc 125,957 M€ de produits en regard de 124,037 M€ de charges.

Le compte de résultat d'exploitation provisoire du BRGM arrête, pour la seule partie exploitation, un montant de produits à 136,400 M€ et de charges de 131,910 M€, soit un résultat d'exploitation positif de 4,490 M€.

Les subventions relevant des programmes 187 et 172, globalisées pour 46,800 M€, représentent 34,3% des produits et couvrent 35,5% des charges.

La subvention du programme 187 a fait l'objet d'annulations de crédits (0,991 M€ TTC de CP au total) qui ont été intégralement imputées au sein de la réserve de précaution de 0,991 M€ TTC (soit 1,433 M€ TTC de réserve initiale diminuée des amendements pris lors du vote de la LFI 2009, soit 0,442 M€ TTC).

Pour mémoire, la subvention du programme 172 sur le dispositif post-doctoral ministériel s'établit à 0,209 M€ TTC (0,175 M€ HT) et a représenté 5 contrats et 60 « mois post-docs ».

Le volet « recettes » du budget comprend, outre les SCSP, les ressources contractuelles (69,450 M€ de produits d'exploitation) recouvrant l'ensemble des activités dites contractuelles de l'établissement, que se soit dans le cadre de ses activités de recherche, de service public ou d'activités de service en France et à l'étranger. Un montant de 3,531 M€ a été versé par l'ANR. L'exercice 2008 pérennise les constats déjà effectués en 2006 et 2007 concernant l'augmentation des ressources contractuelles. A ces produits d'exploitation, il convient d'ajouter 4,700 M€ de produits financiers et 1,400 M€ de produits exceptionnels.

Les dépenses de personnel se sont élevées à 64,210 M€ (contre 58,470 M€ en 2007) et ont permis de rémunérer 869,7 ETP sous plafond (contre 855 ETP en 2007) et 28,4 ETP hors plafond. Sont inclus dans ces dépenses le personnel relevant du programme « Après Mines » pour 0,570 M€ et 8,3 ETP affectés au DPSM. Contrairement à l'EPRD 2008, sont pris en compte dans les effectifs réalisés les post-doctorants, les thésards, les VCAT (volontariat civil à l'aide technique) et jeunes en formation en alternance.

Pour rappel, les 101,3 agents issus de Charbonnage de France et mis à disposition par l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM) sont sans incidence sur le poste de frais de personnel et sur le plafond d'emploi de l'opérateur pour 2008 ; ces personnels relèvent de la mission « Développement et régulation économiques » (programme 174 « Passifs financiers miniers ») en 2008 et de la mission « Ecologie, développement et aménagements durables » (programme 181 « Prévention des risques ») à compter de 2009.

L'intéressement 2008 (1,370 M€) et le supplément d'intéressement décidé en cours d'année au titre de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 (0,630 M€) sont également pris en compte. La croissance des ressources contractuelles a permis de voir baisser de 2,400 M€ la part de la dotation de l'Etat consacrée aux frais de personnel, tandis que la part imputée aux ressources propres s'accroît de 4,900 M€. Ce constat avait déjà été fait sur l'exercice 2007.

Les dépenses de fonctionnement (67,700 M€) ont été exécutées au-delà des prévisions initiales (62,300 M€) principalement en raison de la montée en charge des activités dites contractuelles. A ces charges d'exploitation, il convient d'ajouter 2,000 M€ de charges financières et 0,700 M€ de charges exceptionnelles.

De façon plus globale, les dépenses liées aux activités de recherche sont positionnées en charges opérationnelles et suivies au sein des deux activités auxquelles elles se rattachent, à savoir « Programmes de recherche scientifique » et « Opérations de services publics ». En 2008, ces activités ont représenté 82,291 M€ de dépenses (pour une prévision de 80,598 M€) dont 41,313 M€ pour l'ensemble des collaborations de l'établissement sur des actions spécifiques entreprises avec l'État, les établissements publics ou les collectivités locales. Pour mémoire, la 3<sup>ème</sup> activité « Projets des activités de services » ne donne pas lieu à une recherche scientifique ; elle a représenté 26,419 M€.

CENTRE NATIONAL DU MACHINISME AGRICOLE, DU GÉNIE RURAL, DES EAUX ET DES FORÊTS  
(CEMAGREF)

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	<b>15 817</b>	<b>14 843</b>	<b>17 474</b>	<b>17 474</b>	<b>16 379</b>	<b>17 353</b>
Subventions pour charges de service public	15 817	14 843	17 474	17 474	16 379	17 353
<b>Action n° 02</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	<b>9 127</b>	<b>8 565</b>	<b>10 083</b>	<b>10 083</b>	<b>9 451</b>	<b>10 013</b>
Subventions pour charges de service public	9 127	8 565	10 083	10 083	9 451	10 013
<b>Action n° 03</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	<b>5 065</b>	<b>4 753</b>	<b>5 596</b>	<b>5 596</b>	<b>5 245</b>	<b>5 557</b>
Subventions pour charges de service public	5 065	4 753	5 596	5 596	5 245	5 557
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	<b>7 789</b>	<b>7 309</b>	<b>8 605</b>	<b>8 605</b>	<b>8 066</b>	<b>8 545</b>
Subventions pour charges de service public	7 789	7 309	8 605	8 605	8 066	8 545
<b>Action n° 06</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	<b>1 146</b>	<b>1 076</b>	<b>1 267</b>	<b>1 267</b>	<b>1 188</b>	<b>1 258</b>
Subventions pour charges de service public	1 146	1 076	1 267	1 267	1 188	1 258
<b>Action n° 08</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>8 340</b>	<b>8 042</b>	<b>9 671</b>	<b>9 671</b>	<b>9 456</b>	<b>9 754</b>
Subventions pour charges de service public	8 340	8 042	9 671	9 671	9 456	9 754
<b>Total pour ce programme</b>	<b>47 284</b>	<b>44 588</b>	<b>52 696</b>	<b>52 696</b>	<b>49 785</b>	<b>52 480</b>
<b>Programme 142</b> : Enseignement supérieur et recherche agricoles	<b>22 180</b>	<b>22 180</b>	<b>23 085</b>	<b>23 085</b>	<b>22 245</b>	<b>22 742</b>
Subventions pour charges de service public	22 180	22 180	23 085	23 085	22 245	22 742
<b>Programme 172</b> : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	<b>628</b>	<b>628</b>	<b>663</b>	<b>663</b>	<b>628</b>	<b>628</b>
Subventions pour charges de service public	628	628	663	663	628	628
<b>Total</b>	<b>70 092</b>	<b>67 396</b>	<b>76 444</b>	<b>76 444</b>	<b>72 658</b>	<b>75 850</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	68 395	69 207
- activités conduites par les unités de recherche	60 140	60 923
- actions communes	1 853	1 903
- fonctions support	6 402	6 381
Fonctionnement et investissement non programmé	22 419	19 983
- activités conduites par les unités de recherche	16 705	14 442
- actions communes	1 660	1 635
- fonctions support	4 054	3 906

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Investissement programmé et autres opérations en capital	3 351	1 664
- actions communes	1 845	1 002
- fonctions support	1 506	662
Hors agrégats	120	
<b>Total des dépenses</b>	<b>94 285</b>	<b>90 854</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	73 844	73 156
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	17 776	17 941
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	2 025	2 670
Autres subventions et produits	640	1 666
<b>Total des recettes</b>	<b>94 285</b>	<b>95 433</b>

Charges calculées		
Produits calculés		
<b>Réalisation de l'équilibre</b> <i>(Augmentation / diminution du fonds de roulement)</i>		<b>4 578</b>

#### Précisions méthodologiques

Dans le tableau des dépenses par nature, l'agrégat 2 « Actions communes » comprend, au titre de l'investissement programmé, à la fois les crédits de cet agrégat et ceux de l'agrégat 1 « Activité conduite par les unités de recherche ».

Les crédits ciblés sur les opérations d'investissement programmé se ventilent donc comme suit :

BP 2008 :

Agrégat 1 : 0,700 M€ ;

Agrégat 2 : 1,145 M€ ;

Agrégat 3 : 1,506 M€.

CF 2008 :

Agrégat 1 : 0,286 M€ ;

Agrégat 2 : 0,716 M€ ;

Agrégat 3 : 0,662 M€.

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche	60 140	16 705		700	<b>77 545</b>
	60 923	14 442		286	<b>75 651</b>
Agrégat 2 : actions communes	1 853	1 660		1 145	<b>4 658</b>
	1 903	1 635		716	<b>4 254</b>
Agrégat 3 : fonctions support	6 402	4 054		1 506	<b>11 962</b>
	6 381	3 906		662	<b>10 949</b>
Hors agrégats	120				<b>120</b>
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>68 515</b>	<b>22 419</b>		<b>3 351</b>	<b>94 285</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>69 207</b>	<b>19 983</b>		<b>1 664</b>	<b>90 854</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	1 088		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		1 186	1 179
- sous plafond opérateurs		1 061	1 029
- hors plafond opérateurs		125	150
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	5	5	5
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	5	5	5

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

Les effectifs transmis par l'établissement sont calculés dans l'unité ETPT.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

En 2008, le CEMAGREF comptait 21 unités de recherche propres, six unités mixtes de recherche (UMR) et une équipe de recherche technologique (ERT) réparties sur neuf centres métropolitains (Aix-en-Provence, Antony, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nogent-sur-Vernisson et Rennes) et une antenne à la Martinique.

L'exercice 2008 fut la dernière année de mise en œuvre du contrat quadriennal 2005-2008 dans lequel le CEMAGREF était engagé dans un processus de modernisation de la gestion du personnel basé sur la requalification, le redéploiement des emplois et l'accueil de doctorants, de post-doctorants et de scientifiques confirmés français et étrangers.

L'AERES a procédé à l'évaluation du CEMAGREF d'avril à septembre 2008. Elle a souligné la cohérence, l'efficacité, la mobilisation et la bonne insertion dans la communauté scientifique. Elle a reconnu l'utilité des recherches de l'établissement, la bonne mise en valeur de la diversité des localisations, la mixité culturelle et le fort sentiment d'appartenance des personnels au CEMAGREF. Elle a également apprécié la gouvernance de l'établissement s'appuyant sur un pilotage des activités organisé sur une base thématique (27 thèmes regroupés en 9 axes thématiques, animés par la direction scientifique et 4 départements scientifiques).

L'AERES a recommandé à l'établissement d'engager des efforts dans les domaines suivants : développement de la prospective scientifique, des actions internationales et de la valorisation de ses travaux de recherche avec les entreprises. L'Agence a également insisté sur la nécessité de rendre plus lisible l'organisation des thèmes de recherche et de préciser le contenu du partenariat avec le MEEDDAT.

En 2008, le CEMAGREF a conduit un important travail de concertation interne et externe pour élaborer son plan stratégique "CEMAGREF 2020", qui exprime son ambition d'être l'organisme de recherche finalisée de référence pour la gestion durable des eaux et des territoires. Par ce plan stratégique, le CEMAGREF s'engage dans une démarche d'excellence dans trois domaines (les eaux, les écotecnologies et les territoires) afin de relever trois grands défis scientifiques qui s'appuient sur des enjeux sociétaux : la qualité environnementale, le développement territorial et la gestion des risques.

Ces défis ont vocation à polariser l'activité scientifique et technique de l'établissement, et doivent lui permettre d'accompagner l'évolution de la décision publique, ainsi que le développement des secteurs économiques liés à ses domaines d'excellence.

Cette stratégie repose sur un partenariat renouvelé aux échelles régionale, nationale, européenne et internationale. Elle s'appuie également sur la capacité du CEMAGREF à maintenir son attractivité auprès des chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnels d'appui à la recherche.

Visant à traduire le plan stratégique pour les 4 années à venir, le nouveau contrat d'objectif État - CEMAGREF 2009 - 2013 a été élaboré fin 2008 et signé le 22 janvier 2009.

En 2008, le CEMAGREF a participé ou était à l'initiative de nombreux groupements, le plus souvent thématiques, à des échelles diverses, du plus local à l'international selon les thèmes traités.

Au plan national, le CEMAGREF participe de manière active, et coordonne des projets :

- dans le cadre de programmes nationaux élaborés en inter-organismes tels que le programme « Ecco » ou « Add », désormais repris par l'ANR, le programme national de télédétection spatiale (PNTS), le programme national d'environnement côtier (PNEC) etc. Les thématiques principales traitées sont : la prévention des risques naturels, l'écologie quantitative, l'ingénierie de l'alimentation, l'information spatiale, le génie civil ou l'information géographique ;
- dans le cadre des programmes de l'ANR, tels que son programme « Catell » sur les risques naturels. Ces programmes intègrent également les actions qui ont fait suite aux RRIT tels que « Precodd » (technologie de l'eau) ;
- dans le cadre des appels d'offres gérés par différents ministères dans ses domaines d'intervention (par exemple les appels d'offres du MEEDDAT sur les paysages, les inondations, l'évaluation et l'appropriation des risques, les sols et l'érosion, et l'écotoxicologie).

Le CEMAGREF a participé et animé des réseaux thématiques d'organismes européens permettant d'échanger sur les priorités de recherche nationales et européennes avec les instituts de recherche équivalents. Il est actif en priorité dans trois réseaux d'organismes :

- PEER (Partnership for European Environmental Research) pour l'environnement ;
- EurAqua (European network of Freshwater Research Organisations) pour la gestion de l'eau ;
- Diadfish, instituts travaillant sur les poissons migrateurs.

Le CEMAGREF a également maintenu son action au sein d'autres réseaux tels que :

- Engage (European network of Engineering for Agriculture and Environment) pour l'ingénierie de l'agriculture ;
- Entam (European network for testing of agricultural machines) pour les essais de machines agricoles ;
- EurAgri, (European Union platform for political and executive organisations in the fields of food and agricultural policy and research).

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le compte financier 2008 du CEMAGREF arrête un montant de recettes nettes de 95,433 M€ et un volume de dépenses de 90,854 M€, soit un solde d'exécution excédentaire (4,578 M€) portant le fonds de roulement brut de l'établissement à 20,543 M€ au 31 décembre (15,964 M€ à fin 2007). Rapproché des ultimes prévisions de la troisième décision modificative de l'exercice (106,374 M€ de crédits ouverts), le taux global d'exécution des crédits est de 90,6%. Les recettes sont en augmentation de 6,9% par rapport à l'exercice précédent.

Les subventions relevant des programmes 142, 187 et 172, globalisées pour 73,156 M€. Elles recouvrent :

- les subventions « récurrentes » des programmes 187 et 142 : pour le programme 187, 52,480 M€ dont 2,695 M€ de reports de crédits de 2007 (+2,499 M€ ; +5,3%) et, pour le programme 142, 22,742 M€ (+0,562 M€ ; +2,5%), après annulation de crédits (-0,557 M€) décidée dans le cadre de la mise en réserve de 2008 ;
- la subvention reçue au titre du dispositif post-doctoral relevant du programme 172 (action 3), pour 0,628 M€, soit 19 contrats et 216 mensualités, après réduction de la subvention (-0,035 M€) opérée courant 2008.

La part des subventions de l'État au sein des recettes de l'établissement est en légère baisse : 76,7%, contre 78,5% en 2007 et 77,2% en 2006.

Le volet « recettes » du budget comprend, outre les SCSP, les contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche (contrats de recherche avec tiers publics ou privés, subventions sur projets ou programmes de recherche : 17,941 M€, soit 18,8% des financements), les produits des recherches et les prestations de service (redevances pour brevets et licences, produits des analyses et expertises, ventes de produits, colloques : 2,670 M€, soit 2,8%) et les autres

subventions et produits (produits de gestion courante, financiers et exceptionnels, autres subventions : 1,666 M€, soit 1,7%).

Les ressources propres sont de nouveau en progression à la clôture de l'exercice 2008 (+15,9% par rapport à 2007). Les ressources contractuelles représentent 18,8% du total des recettes de l'organisme et leur taux de réalisation se révèle très satisfaisant (98,5%).

A l'inverse des subventions sur projets, dont le taux de perception a dépassé les prévisions (132,6%), les contrats de recherche conclus avec des tiers publics ou privés enregistrent une moins-value (-4,013 M€) pour un taux de réalisation de 40,5%. Ce faible résultat s'explique par des décalages en exécution liés à la perception tardive de ce type de recettes.

Le volet « dépenses » du budget se répartit :

- par nature de dépenses, entre 69,207 M€ (76,2%) de masse salariale (dont 62,888 M€ sous plafond, pour 1.029,3 ETPT rémunérés soit -16,9 ETPT par rapport au plafond de 1.046,2 ETPT voté au budget primitif 2008, et 6,319 M€ hors plafond, 19,983 M€ de dotations globales de fonctionnement et d'investissement annuel (22,0%) et 1,664 M€ pour les opérations d'investissement programmé (1,8%) ;
- par destination de dépenses, entre 75,652 M€ de dépenses des unités de recherche et de service (agrégat 1 ; 83,3%), 4,254 M€ au titre des actions communes (agrégat 2 ; 4,7%) et 10,949 M€ pour les fonctions support (agrégat 3 ; 12,1%).

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement annuels (19,983 M€) conduisent à constater une augmentation des crédits non consommés (+2,669 M€ ; +44,1%).

Par destination, les dépenses mandatées se répartissent en :

- 14,442 M€ sur l'agrégat 1 (69,8% des crédits ouverts) ;
- 1,635 M€ sur l'agrégat 2 (79,7% des crédits ouverts), dont 0,736 M€ pour les actions d'information scientifique et technique et 0,625 M€ consacrés à la formation permanente ;
- 3,906 M€ sur l'agrégat 3 (65,5% des crédits ouverts), dont 0,769 M€ pour l'action sociale, 0,925 M€ de moyens informatiques communs, au titre des opérations immobilières et 2,059 M€ de moyens généraux de la Direction.

Les opérations d'investissement pluriannuel s'établissent à 1,664 M€.

Le taux de mandatement des crédits de paiement de ces dépenses (20,6%) met en avant la difficulté accrue pour l'établissement de programmation de ce type de dépenses (53,4% en 2007) ; il s'explique par le contexte particulier d'opérations pluriannuelles en cours de réalisation mais dont les pics de paiement seront constatés surtout à partir de 2010, notamment pour les opérations suivantes :

- Lyon (localisation du groupement à La Doua) ;
- Grenoble (projet « Risques naturels et Biodiversité des Ecosystèmes » RNBE) ;
- Montpellier (projet « GEOSUD »).

D'autres opérations devraient voir leur achèvement en 2009 :

- Antony (reconfiguration du site) ;
- Bordeaux (rénovation du navire « Esturial »).

## CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT (CIRAD)

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	<b>23 993</b>	<b>23 993</b>	<b>24 619</b>	<b>24 619</b>	<b>23 997</b>	<b>23 997</b>
Subventions pour charges de service public	23 993	23 993	24 619	24 619	23 997	23 997
<b>Action n° 02</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	<b>35 028</b>	<b>35 028</b>	<b>35 941</b>	<b>35 941</b>	<b>34 736</b>	<b>34 736</b>
Subventions pour charges de service public	35 028	35 028	35 941	35 941	34 736	34 736
<b>Action n° 03</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	<b>9 238</b>	<b>9 238</b>	<b>9 479</b>	<b>9 479</b>	<b>9 239</b>	<b>9 239</b>
Subventions pour charges de service public	9 238	9 238	9 479	9 479	9 239	9 239
<b>Action n° 04</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	<b>8 211</b>	<b>8 211</b>	<b>8 426</b>	<b>8 426</b>	<b>8 213</b>	<b>8 213</b>
Subventions pour charges de service public	8 211	8 211	8 426	8 426	8 213	8 213
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	<b>19 502</b>	<b>19 502</b>	<b>20 011</b>	<b>20 011</b>	<b>19 506</b>	<b>19 506</b>
Subventions pour charges de service public	19 502	19 502	20 011	20 011	19 506	19 506
<b>Action n° 06</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	<b>8 211</b>	<b>8 211</b>	<b>8 426</b>	<b>8 426</b>	<b>8 213</b>	<b>8 213</b>
Subventions pour charges de service public	8 211	8 211	8 426	8 426	8 213	8 213
<b>Action n° 08</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>23 321</b>	<b>23 321</b>	<b>24 011</b>	<b>24 011</b>	<b>24 011</b>	<b>24 011</b>
Subventions pour charges de service public	23 321	23 321	24 011	24 011	24 011	24 011
<b>Total pour ce programme</b>	<b>127 504</b>	<b>127 504</b>	<b>130 913</b>	<b>130 913</b>	<b>127 915</b>	<b>127 915</b>
<b>Programme 172</b> : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	<b>208</b>	<b>208</b>	<b>479</b>	<b>479</b>	<b>479</b>	<b>479</b>
Subventions pour charges de service public	208	208	479	479	479	479
<b>Total</b>	<b>127 712</b>	<b>127 712</b>	<b>131 392</b>	<b>131 392</b>	<b>128 394</b>	<b>128 394</b>

### COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

#### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	124 897	122 402	Ressources de l'État	125 330	120 676
Fonctionnement	75 340	76 943	- subventions de l'État	125 330	120 676
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	726	
			Ressources propres et autres	74 181	78 790
<b>Total des dépenses</b>	<b>200 237</b>	<b>199 345</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>200 237</b>	<b>199 466</b>
Résultat : bénéfice		121	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>200 237</b>	<b>199 466</b>	Total : équilibre du CR	<b>200 237</b>	<b>199 466</b>

## Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

Programme n° 187

OPÉRATEURS

Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Investissements	9 530	8 565	Ressources de l'État	7 965	6 189
			Autres subv. d'investissement et dotations	635	2 376
			Autres ressources	930	
<b>Total des emplois</b>	<b>9 530</b>	<b>8 565</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>9 530</b>	<b>8 565</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement		

## Précisions méthodologiques

Les montants inscrits au compte de résultat et au tableau de financement abrégé s'entendent hors facturation interne, mais incluent les dotations aux amortissements et les provisions sur actif circulant. Ces dernières sont estimées à 8,838 M€ à l'EPRD 2008 et à 9,626 M€ au compte financier 2008. S'agissant des investissements, ils sont comptabilisés reports compris (5,43 M€).

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Actions communes et fonctions support		29 549	21 294		1 000	51 843
		28 951	23 245		4 701	56 897
Environnement et sociétés		23 509	13 756		750	38 015
		24 221	15 242		491	39 954
Performances des systèmes de production et de transformation tropicaux		35 243	16 129		1 150	52 522
		33 682	16 128		1 977	51 787
Systèmes biologiques		36 596	22 178		1 200	59 974
		35 549	22 783		1 396	59 728
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>124 897</b>	<b>73 357</b>		<b>4 100</b>	<b>202 354</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>122 403</b>	<b>77 398</b>		<b>8 565</b>	<b>208 366</b>

## Précisions méthodologiques

Les montants inscrits comprennent les éléments de facturation interne. Ceux-ci s'élèvent à 9,255 M€ à l'EPRD 2008 et 10,082 M€ au rapport de gestion 2008.

Les montants inscrits en investissement s'entendent hors reports.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	1 794		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		1 877	1 803
- sous plafond opérateurs		1 782	1 755
- hors plafond opérateurs		95	48
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	35	37	37
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	35	37	37

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Les résultats scientifiques les plus marquants de l'année 2008 peuvent être déclinés en fonction des actions du programme.

*Action 1 : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité*

Une nouvelle approche du diagnostic des maladies bactériennes des plantes combine le typage génétique, l'hybridation génomique, le séquençage et la détermination du pouvoir pathogène. Elle a permis d'identifier trois maladies distinctes causées par trois pathovars du genre *Xanthomonas*, chacun spécialisé sur un seul hôte (manguier, anacardier et prunier de Cythère).

Une méthode de détection fiable et sensible du virus de la mosaïque des bractées des bananiers a été développée en moins d'un an pour répondre aux exigences des quarantaines et des échanges de matériel végétal. Ce travail permet désormais aux laboratoires des services de la protection des végétaux de disposer d'une méthode moléculaire de détection, même à des concentrations faibles.

A partir de l'analyse des orthologues entre *Oryza sativa* et *Arabidopsis thaliana*, le CIRAD a conçu une base de données et des outils permettant de prédire de manière automatisée les équivalents fonctionnels entre les séquences d'espèces « orphelines » - pour lesquelles les outils de génomique sont peu développés - et celles de ces espèces modèles. Ces outils sont déjà largement utilisés par la communauté scientifique.

Depuis une dizaine d'années, plusieurs équipes pluridisciplinaires de biologistes et de modélisateurs se penchent sur les fondements du mécanisme de création de nouveaux organes au niveau du méristème apical, qui est déclenchée et régulée par un mécanisme de transport de l'auxine à l'échelle cellulaire. Une équipe associant le CIRAD, l'INRIA et l'INRA, en collaboration avec l'École normale supérieure de Lyon, vient de montrer, à l'aide d'une démarche de modélisation intégrative, que c'est le renforcement des flux d'auxine qui induit les deux phénomènes d'initiation des organes et de vascularisation.

Une équipe du CIRAD a développé un procédé de transgénèse qui permet de cibler l'expression de transgènes chez l'hévéa afin de comprendre les bases moléculaires de la tolérance aux stress d'exploitation et de la production du caoutchouc. La démarche de génétique inverse choisie repose sur la création de plantes transgéniques, qui sur-expriment ou sous-expriment un gène candidat. Ce procédé se fonde sur des lignées de cals embryogènes de qualité et sur une méthode de transfert de gènes par l'intermédiaire d'*Agrobacterium tumefaciens*.

Une étude, réalisée sur les isotopes du carbone des couches humifères caractérisant les sols du massif des Nilgiris en Inde du Sud a révélé que la matière organique présente vers un mètre de profondeur une signature floristique de graminées. Contrairement aux hypothèses jusqu'ici admises de préexistence d'un couvert forestier détruit par des perturbations anthropiques, il est donc aujourd'hui établi que la couverture végétale de ces massifs est passée par un stade de pelouse continue au moment du dernier maximum glaciaire. Avec le réchauffement climatique qui a suivi, les arbres ont pu se réinstaller progressivement, de façon plus ou moins rapide et plus ou moins complète selon les lieux. Ces résultats sont essentiels pour réhabiliter les pelouses dans les politiques de préservation de l'environnement et leur attribuer une valeur de conservation équivalente à celle des forêts.

*Action 2 : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés*

Des chercheurs du CIRAD et de l'Embrapa ont étudié l'impact des pratiques de gestion de la fertilité du sol sur la durabilité des systèmes de production afin de proposer des modes d'intensification fondés sur une meilleure valorisation des ressources. L'identification de ces flux de biomasse et leur traduction en bilans a permis d'analyser les effets des décisions prises par les producteurs sur les ressources de l'exploitation et de porter un diagnostic sur sa durabilité. Un modèle simplifié simule l'évolution pluriannuelle des systèmes de production et des indicateurs. C'est à partir du diagnostic que les pistes d'amélioration sont discutées avec les agriculteurs.

Le CIRAD a développé des outils de modélisation pour intégrer les connaissances relatives à l'écologie, l'agronomie et la défense des cultures et pour simuler le fonctionnement de l'agrosystème des bananeraies afin de remplacer les pesticides par des mécanismes écologiques et de les agencer au sein des systèmes de culture.

*Action 3 : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés*

Depuis 2000, le CIRAD réalise des travaux sur l'aide à la décision publique dans la filière rizicole à Madagascar, dans le cadre notamment de recherches sur la riziculture durable. Ces travaux ont débouché sur des documents officiels de politique rizicole et sur des recommandations quant aux mesures conjoncturelles nécessaires en situation d'augmentation des prix à la consommation. Ils ont été capitalisés en 2008 par une analyse du « paradoxe des prix » du riz, qui souligne l'incapacité de la filière à accumuler durablement le capital, condamnant ainsi la plupart de ses acteurs à la pauvreté.

*Action 4 : Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être*

Une étude des conditions favorables à une bonne combustion des huiles végétales ou de leurs mélanges avec le fioul a porté sur des mélanges d'huile de coton et de fioul domestique. La combustion de l'huile s'est avérée comparable à celle du fioul pour les émissions de CO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub>, aussi bien dans les moteurs Diesel que dans les brûleurs. L'adaptation de moteurs Diesel et de brûleurs est en cours et une gamme de modèles a été développée avec un constructeur. Les tests réalisés avec un brûleur de 80 kilowatts donnent des résultats conformes à ceux obtenus dans des moteurs Diesel lorsque les températures sont suffisantes pour une bonne combustion.

*Action 5 : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire et environnementale et sur les risques naturels*

Le CIRAD a été associé à la réflexion conduite par le gouvernement français sur la hausse et la dynamique des prix agricoles mondiaux et a mené diverses analyses pour expliquer cette situation et en évaluer les conséquences. Deux approches ont été utilisées : d'une part, la mise en relation des données d'offre, de demande et de stock sur une longue période ; d'autre part, l'utilisation d'un modèle mondial d'équilibre général, le modèle ID3 conçu par le CIRAD. Ces deux analyses convergent pour montrer que la hausse des prix résulte d'un ralentissement de la croissance de la production agricole des grands pays producteurs et d'une diminution des stocks mondiaux, à laquelle se sont ajoutés quelques accidents climatiques locaux, face à une demande croissante. Cette hausse a ensuite été amplifiée par une spéculation sur les marchés à terme et par des restrictions d'exportation de certains pays pour privilégier l'approvisionnement de leurs propres marchés domestiques.

A Madagascar, les activités antimicrobiennes d'huiles essentielles extraites de *Cinnamosma fragrans* ont été analysées *in vitro* sur plusieurs bactéries, dont certaines spécifiques à l'aquaculture. Des essais préliminaires ont été réalisés dans une ferme d'élevage biologique de crevettes (*Penaeus monodon*) pour tester leur utilisation en aquaculture et analyser leurs effets sur la survie des larves et sur la flore microbienne des bassins. Les résultats montrent que les deux types chimiques protègent les larves de crevettes en éclosérie dans des proportions équivalentes à celles de l'antibiotique conventionnel, avec 80 % de taux de survie (contre 10 % sans huile et sans antibiotique).

Pour améliorer les tests de détection du mycoplasme vecteur de la péripneumonie contagieuse bovine par PCR (*polymerase chain reaction*) classique, le CIRAD a développé une technique de PCR en temps réel (rtPCR) qui, d'un point de vue pratique, diminue les risques de contamination, permet de quantifier les mycoplasmes et améliore l'assurance qualité.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Pour la première fois depuis quatre exercices, l'EPRD du CIRAD était présenté en équilibre. Voté à 204,337 M€ par le Conseil d'administration, ce dernier a été porté à 209,767 M€ suite au report partiel de la subvention pour charges de service public 2007 et à l'intégration de nouvelles recettes dans le tableau de financement.

Hors facturation interne mais dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs incluses, le compte de résultat provisoire arrête le montant des recettes encaissées à 199,466 M€ et celui des dépenses mandatées à 199,345 M€. Les taux globaux de réalisation des recettes et des dépenses progressent significativement pour s'établir respectivement à 99,6% et 99,5% (contre 97,0% et 96,3% en 2007).

Le fonds de roulement brut est estimé à 30,977 M€ au 31 décembre 2008.

Le tableau de financement provisoire estime le montant des recettes et des dépenses réalisées à 8,565 M€, soit un taux d'exécution de 89,9%.

Les subventions pour charges de service public relevant des programmes 172 et 187, globalisées pour 126,865 M€, représentent 61,0% des recettes nettes de l'organisme et couvrent le même volume de charges. Destinée à financer des investissements de l'exercice 2009, une fraction de la subvention récurrente perçue (1,528 M€) n'est pas retracée au compte financier 2008. Ont en effet été attribués : 0,479 M€ au titre de l'action 3 du programme 172 relative au financement du dispositif post-doctoral ministériel et 127,914 M€ au titre des actions 1 à 8 du programme 187.

La subvention de l'État a fait l'objet d'une annulation de crédits de 0,740 M€ suite à l'adoption de l'amendement n°II-23 du 17 novembre 2007 et de 0,297 M€ suite à l'adoption du décret n°2008-1489 du 24 octobre 2008. Cette annulation a été imputée en totalité au sein de la mise en réserve initiale de 2,400 M€. Le solde de la réserve a été intégralement affecté au plan de lutte contre le chlordécone aux Antilles (0,741 M€) et au maintien de l'emploi local dans les DOM (0,622 M€).

Outre les SCSP, le volet « recettes » comptabilise 81,167 M€ de ressources propres.

L'Union européenne représente 20,9% du chiffre d'affaires hors cotraitance, réparti entre les fonds de recherche et de développement (10,2%) et les fonds structurels (10,7%). Les financements privés, qui regroupent également des fonds d'origines diverses non affectés en raison de leur moindre importance unitaire, sont de l'ordre de 37,2%. Les autres sources de financement sont l'ANR et les fonds publics français pour 19,5%, les fonds publics étrangers et internationaux pour 11,5%, ainsi que les collectivités territoriales d'outre-mer pour 10,9%.

La mise en place des programmes opérationnels s'est avérée difficile, tout particulièrement aux Antilles où plusieurs contrats n'ont pu être signés avant la clôture des comptes, ce qui a conduit à constater des provisions pour risques importantes.

Les dépenses de personnel s'élèvent globalement à 122,402 M€ contre 124,897 M€ budgétés. Cette sous-exécution de 2,495 M€ (soit 2,0%) s'explique essentiellement par une diminution de la provision pour congés payés (0,500 M€) résultant des mesures d'apurement prévues dans les accords de fin 2003, d'une diminution des appels de fonds de l'UNEDIC (0,200 M€) et d'un décalage dans la réalisation des recrutements prévus au titre de la politique de l'emploi 2008. Les charges de personnel incluent la revalorisation du point CIRAD dont la valeur a été majorée de 1,0% au 1<sup>er</sup> juin 2008. Elle s'établit désormais à 6,02095€.

Effectués dans le cadre de la politique de recentrage et d'accroissement de la capacité scientifique sur les axes stratégiques, les recrutements ont porté l'effectif moyen annuel de l'établissement à 1.803 ETPT.

Le nombre d'expatriés fléchit de 323 en moyenne annuelle fin 2007 à 318 fin 2008 (-6 ETPT en outre-mer ; +1 ETPT à l'étranger).

Les dépenses de fonctionnement inscrites au compte de résultat provisoire ont été arrêtées à 76,943 M€. Cette augmentation de 1,603 M€ (soit +2,1%) par rapport à l'EPRD 2008 traduit notamment une croissance de l'activité des unités de recherche des trois départements scientifiques (systèmes biologiques, performances des systèmes de production et de transformation tropicaux, environnement et sociétés). Celle-ci s'est opérée dans un contexte de relance de l'effectif ainsi que de recherche de financements extérieurs par les unités de recherche.

Le taux d'exécution des investissements est de 89,9%. 8,565 M€ ont été finalement engagés.

## INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER (IFREMER)

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	33 077	33 077	33 283	33 283	32 888	32 888
Subventions pour charges de service public	33 077	33 077	33 283	33 283	32 888	32 888
<b>Action n° 02</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	15 538	15 538	15 635	15 635	15 450	15 450
Subventions pour charges de service public	15 538	15 538	15 635	15 635	15 450	15 450
<b>Action n° 03</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	19 077	19 077	19 196	19 196	18 968	18 968
Subventions pour charges de service public	19 077	19 077	19 196	19 196	18 968	18 968
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	2 769	2 769	2 786	2 786	2 754	2 754
Subventions pour charges de service public	2 769	2 769	2 786	2 786	2 754	2 754
<b>Action n° 06</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	6 153	6 153	6 192	6 192	6 119	6 119
Subventions pour charges de service public	6 153	6 153	6 192	6 192	6 119	6 119
<b>Action n° 07</b> : Grandes infrastructures de recherche	41 300	41 300	42 200	42 200	41 699	41 699
Subventions pour charges de service public	41 300	41 300	42 200	42 200	41 699	41 699
<b>Action n° 08</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	26 700	26 700	27 288	27 288	26 984	26 984
Subventions pour charges de service public	26 700	26 700	27 288	27 288	26 984	26 984
<b>Total pour ce programme</b>	<b>144 614</b>	<b>144 614</b>	<b>146 580</b>	<b>146 580</b>	<b>144 862</b>	<b>144 862</b>
<b>Programme 172</b> : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	203	203	222	222	222	222
Subventions pour charges de service public	203	203	222	222	222	222
<b>Programme 181</b> : Protection de l'environnement et prévention des risques					1 300	550
Subventions pour charges de service public					1 300	550
<b>Total</b>	<b>144 817</b>	<b>144 817</b>	<b>146 802</b>	<b>146 802</b>	<b>146 384</b>	<b>145 634</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	101 850	105 929	Ressources de l'État	134 316	135 091
Fonctionnement	111 591	73 220	- subventions de l'État	134 316	135 091
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	5 719	
			Ressources propres et autres	73 406	44 425
<b>Total des dépenses</b>	<b>213 441</b>	<b>179 149</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>213 441</b>	<b>179 516</b>
Résultat : bénéfice		367	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>213 441</b>	<b>179 516</b>	Total : équilibre du CR	<b>213 441</b>	<b>179 516</b>

Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		2 798
Investissements	21 898	28 627	Ressources de l'État	17 973	17 073
			Autres subv. d'investissement et dotations	3 825	3 926
			Autres ressources	100	478
<b>Total des emplois</b>	<b>21 898</b>	<b>28 627</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>21 898</b>	<b>24 275</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement		4 352

**Précisions méthodologiques**

Un écart est constaté entre les montants présentés dans le compte de résultat et le tableau de financement d'une part, et le tableau des dépenses par destination d'autre part.

Les opérations internes (dotations aux amortissements et aux provisions) ne sont pas prises en compte : 40,6987 M€ au stade du prévisionnel 2008 et 38,137 M€ au compte financier 2008.

Au niveau de la section d'investissement, l'écart constaté (1,711 M€) entre les crédits consommés à 26,916 M€ (dépenses par destination) et les emplois du tableau de financement à 28,627 M€ correspond à la production interne immobilisée (pour 1,733 M€) et à une régularisation d'opérations comptables (pour -0,022 M€).

**DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION**

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Circulation et écosystèmes marins, mécanismes, évolution et prévision	10 374	5 916		3 443	19 733
	9 512	5 034		2 935	17 481
Exploration, connaissance et exploitation des fonds océaniques et de leur biodiversité	18 753	6 698		2 911	28 362
	18 391	7 023		2 853	28 267
Grands équipements au service de l'océanographie	10 988	33 904		7 645	52 537
	12 350	37 171		13 849	63 370
Ressources halieutiques, exploitation durable et valorisation	16 867	7 851		2 240	26 958
	18 327	6 889		1 965	27 181
Surveillance, usage et mise en valeur des mers côtières	24 190	10 507		3 463	38 160
	25 522	10 726		3 231	39 479
Surveillance et optimisation des ressources aquacoles	20 679	6 015		2 197	28 891
	21 826	6 378		2 083	30 287
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>101 851</b>	<b>70 891</b>		<b>21 899</b>	<b>194 641</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>105 928</b>	<b>73 221</b>		<b>26 916</b>	<b>206 065</b>

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	1 528		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		1 574	1 547
- sous plafond opérateurs		1 334	1 316
- hors plafond opérateurs		240	231

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'IFREMER a réalisé en 2008 un important travail de consultation externe et de concertation interne pour élaborer un plan stratégique qui se positionne comme une contribution à une stratégie nationale de recherche marine et propose une vision à un horizon de 20 ans.

Avec l'AERES, il a engagé une évaluation scientifique de ses unités de recherche, ainsi qu'une évaluation de l'établissement. Il a par ailleurs engagé un important travail pour préparer d'une part une certification du système d'assurance de la qualité de l'établissement, et d'autre part une certification des comptes.

Les principaux résultats de l'activité 2008 de l'IFREMER sont présentés selon les thèmes prioritaires du contrat quadriennal 2005-2008.

*Ressources minérales, énergétiques et écosystèmes profonds*

Cinq faits marquants méritent d'être soulignés :

- la fin du projet ANR « Isis » destiné à étudier l'instabilité des pentes sous-marines dans les zones de forte activité sismique a permis une avancée décisive dans la compréhension des processus associés aux instabilités des pentes sous-marines et déformations sédimentaires dans des zones de forte activité sismique ;
- la fin du projet « Sesame » a éclairé les processus de formation des « pockmarks », le rôle de l'hydrodynamique dans l'évolution de la marge méditerranéenne et l'importance des événements climatiques rapides dans la mise en place des dépôts sédimentaires sur la marge ;
- la campagne océanographique « Erig3D » a concrétisé la coopération avec TOTAL pour une meilleure compréhension des risques géologiques. La campagne s'est déroulée dans le delta du Niger, site exemplaire pour sa variété de processus de glissements, de fluage de sédiments de surface, et de circulation de fluides et d'hydrates ;
- dans le cadre du réseau d'excellence « Esonet », l'IFREMER a contribué à la phase préparatoire à la mise en place d'une très grande infrastructure de recherche européenne EMSO (observatoires fond de mer pluridisciplinaires) ;
- l'IFREMER a co-organisé le colloque international ICOE sur les énergies marines renouvelables, réunissant industriels, scientifiques, usagers de la mer, et institutionnels.

*Etude de la circulation océanique et océanographie opérationnelle hauturière et côtière*

En complément des activités de développement de mesures in situ (« Coriolis »), de mesures spatiales (« Cersat » et implication dans la mission SMOS de mesure de salinité des océans) et de modélisation (dont le projet « Drakkar »), plusieurs résultats marquants sont signalés :

- le programme de campagnes « Ovide » a contribué à montrer une reprise inattendue de la convection profonde en Atlantique Nord (mer du Labrador et en mer d'Irmingier) au cours de l'hiver 2007-2008. Ces travaux sont basés sur les données du réseau « Argo », notamment celles issues des flotteurs profileurs ;
- des modèles numériques à très haute résolution spatiale ont permis de simuler sur le calculateur du « Jamstec » (Japon) la turbulence stratifiée et le mélange à l'intérieur de l'océan, et d'identifier l'apport de la géosismique (projet européen « Go »), ainsi que les couplages couches de surface/subsurface via la turbulence mésoéchelle ;
- l'IFREMER coordonne la phase préparatoire du projet « Euroargo » visant à une contribution pérenne de l'Europe au réseau de flotteurs « Argo » dans le cadre des nouvelles très grandes infrastructures de recherche européennes ;
- le projet européen « Mersea » s'est terminé et a permis de mettre en place un système unique au monde d'observation, de modélisation, et de prévision de l'océan mondial et des mers régionales européennes ; la transition vers un système pan-européen opérationnel sera effectuée dans le cadre du programme « Gmes » et du projet européen « MyOcean » coordonné par Mercator Océan ;
- enfin, en matière d'océanographie côtière opérationnelle, la première phase du projet « Previmer » s'est terminée en 2008 et a abouti à un prototype d'un système d'analyse et de prévision de l'océan côtier. Un travail inter-organisme a été entrepris sur ces bases pour proposer un futur système national de prévision.

### *Surveillance, usage et mise en valeur des mers côtières*

- la mise en exploitation du système « Quadriges 2 », base de données de référence nationale sur l'environnement côtier, permet de répondre aux obligations de directive cadre sur l'eau (DCE), de la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est (OSPAR) et de la réglementation sur les contrôles sanitaires dans les zones de production conchylicole. Un travail a été engagé avec l'ONEMA et le MEEDDAT pour positionner « Quadriges 2 » et plus largement définir le rôle de l'IFREMER dans le schéma national des données sur l'eau (SNDE) ;
- des progrès sur la modélisation de la production végétale non fixée dans la bande côtière ont contribué à la détermination d'objectifs de qualité en nitrate et en phosphate dans les bassins versants bretons, à l'estimation du devenir et des effets des contaminants dans les sols, et à la comparaison hydrodynamique de systèmes atlantiques à Marennes-Oléron et Arcachon.

### *Surveillance et optimisation des ressources aquacoles*

L'IFREMER a réalisé une synthèse du projet européen « Ecasa » qui s'est terminé fin 2007, et identifié clairement les progrès réalisés en matière d'indicateurs de durabilité. Les résultats issus du développement de l'approche écosystémique ont été appliqués à l'aquaculture marine, à différentes échelles spatiales et temporelles, et en particulier à deux sites conchylicoles français dont celui de la baie des Veys.

Afin d'apporter la meilleure réponse possible à la crise des mortalités anormales des juvéniles d'huîtres creuses observées à la fin juin 2008, l'IFREMER a engagé un effort particulièrement important pour mieux coordonner et mobiliser ses moyens de surveillance et de recherche pour établir une image du phénomène au niveau national et identifier les causes possibles de celui-ci. Avec la profession et l'administration, il a engagé plusieurs démarches pour tenter de remédier au phénomène.

### *Ressources halieutiques*

L'IFREMER a mis l'accent sur le développement de la démarche écosystémique pour la gestion intégrée des ressources halieutiques, en particulier dans le chantier Manche, du projet ANR « Chaloupe », du projet européen « Cafe ».

L'événement marquant est l'organisation d'un colloque national en novembre 2008, qui a abordé les sujets suivants :

- les effets conjugués, de la pêche, des pressions anthropiques et des fluctuations naturelles de l'environnement sur les écosystèmes marins ;
- la viabilité bio-économique de la filière halieutique et les produits de l'approche systémique pour des diagnostics sur la santé des écosystèmes exploités en environnement fluctuant.

L'IFREMER a poursuivi le développement des *systèmes d'information et des techniques d'observation, pour le diagnostic de l'évolution des ressources et de leurs usages*. Il a consolidé et étendu l'observatoire permanent et opérationnel des ressources halieutiques à travers la base de données Harmonie et le réseau de mesure de l'effort de pêche et des paramètres environnementaux « Recopesca ». Il a mis en place le noyau du logiciel « Movies3D » contenant les mécanismes génériques d'interfaçage des modules de traitement des données du sondeur multi-faisceaux halieutique (SMFH).

Enfin, il a renforcé ses activités de recherche et d'expertise et les liens avec la profession dans le cadre de la mesure 2 du plan d'avenir de la pêche. Il a en particulier consolidé les soutiens au Système d'Information des Pêches (SIP) maritimes en métropole (notamment en Méditerranée) et dans les DOM, et renforcé les activités de collecte de données en liaison avec les professionnels de la pêche (observations à bord des navires de pêche, auto-échantillonnage, « Recopesca »).

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le compte de résultat 2008 de l'IFREMER arrête un montant de produits de 179,516 M€ et un volume de charges de 179,149 M€, soit un résultat net comptable bénéficiaire (0,367 M€). Le fonds de roulement brut (différence entre les fonds propres et provisions et l'actif immobilisé net) est ramené de 22,728 M€ à 2,568 M€ fin 2008 sous l'effet des opérations visant à préparer la future certification des comptes 2009.

L'exécution des opérations en capital (24,275 M€ de ressources et 28,627 M€ en emplois), retracées au tableau de financement, conduit à un prélèvement sur le fonds de roulement de 4,351 M€.

La démarche de certification des comptes engagée par l'IFREMER a nécessité une réévaluation des actifs afin de permettre la comptabilisation des passifs sociaux, ainsi que la mise en œuvre de la méthode des composants pour la comptabilisation des immobilisations de l'Institut.

L'IFREMER a identifié et provisionné l'ensemble des passifs connus à la clôture de l'exercice 2008. Les passifs non comptabilisés de l'IFREMER concernent les passifs sociaux (congrés payés, CET et Unedic) à hauteur de 24,399 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

De manière complémentaire, dès la gestion 2008 et désormais pour les exercices à venir, l'IFREMER doit assumer des charges nouvelles :

- le financement des amortissements correspondant à la quote-part réévaluée des actifs (0,780 M€ pour 2008) ;
- la variation des congrés payés, CET, et Unedic est également à financer à hauteur de 2,602 M€ en 2008.

Les subventions relevant des programmes 172, 181 et 187, globalisées pour 145,634 M€, représentent 73,2% des recettes d'exploitation et d'investissement et couvrent 70,7% des dépenses totales.

La subvention relevant du programme 172 correspond à 6 contrats post-doctoraux attribués à l'établissement sur le dispositif ministériel global.

Les ressources provenant du programme 154 inscrites dans les précédents RAP et PAP au titre de subvention pour charges de service public (SCSP) doivent être imputées en dépenses d'intervention : c'est sous forme de conventions que le ministère chargé de l'Agriculture et de la Pêche contribue au financement de l'organisme. Initialement prévu à hauteur de 4,400 M€, le montant de la convention s'établit finalement à 6,531 M€.

La subvention de l'Etat a fait l'objet des annulations de crédits (-1,751 M€ de CP au total) qui ont été imputées en totalité au sein de la mise en réserve (1,990 M€, soit 2,877 M€ de réserve initiale diminuée des amendements minorants pris lors du vote de la LFI 2009 à hauteur de -0,887 M€).

Le volet « recettes » du budget comprend, outre les SCSP, les ressources contractuelles au titre du fonctionnement (44,425 M€) dont :

- les ressources en provenance de l'Union européenne et des organismes internationaux (13,380 M€ ; +0,360 M€) : elles sont stables bien que légèrement inférieures aux prévisions de l'EPRD en raison de l'achèvement des programmes du 6<sup>ème</sup> PCRDT ;
- les contributions des collectivités publiques (10,640 M€ ; +1,730 M€) : elles progressent plus significativement mais cette croissance résulte exclusivement de l'application d'une mesure technique (le transfert de la SCSP du programme 181 vers l'ONEMA) ;
- les partenariats privés (9,329 M€) : par rapport à 2007, elles augmentent de 2,640 M€ avec la poursuite de la collaboration de l'IFREMER avec TOTAL dans le cadre du projet « ERIG 3D » pour la reconnaissance des sols, des géohazards et des risques associés ;
- les financements par les différents ministères (6,650 M€) et diverses recettes (2,490 M€) ;
- ainsi que les subventions de l'ANR (1,940 M€ ; +0,380 M€).

Selon le périmètre défini par l'établissement, la masse salariale s'établit à 105,929 M€ y compris l'impact de la certification des comptes (2,602 M€).

Hors impact de la certification des comptes engagée par l'établissement, la masse salariale s'élève à 103,327 M€.

Les éléments d'exécution reposent sur les données suivantes :

- la progression en niveau de la rémunération moyenne des personnels en place (RMPP) de 2,7%, conforme au cadrage salarial fixé par la direction du Budget ;
- la baisse du personnel permanent (-12 ETPT) ;
- la hausse du personnel temporaire, notamment des doctorants (+6 ETPT) et post-doctorants (+9 ETPT) liés à la réalisation des ressources propres.

L'effectif moyen rémunéré de l'exercice s'est établi à 1.547 ETP contre 1.528 en 2007.

Les autres dépenses de fonctionnement (moyens de la flotte, des laboratoires, et soutien à la recherche) représentent 73,220 M€, dont 39,770 M€ pour les dépenses de fonctionnement courant et 32,510 M€ pour les dépenses consacrées à la flotte.

Après avoir connu successivement une diminution en 2006 (-5,1%) et une augmentation en 2007 (+8,0%), le budget de fonctionnement de la flotte augmente de nouveau en 2008 (+7,9%), passant de 30,140 M€ à 32,510 M€.

Le budget consacré par l'IFREMER à la gestion de la flotte océanographique est retracé dans le contrat conclu avec l'armateur GENAVIR, pour 32,080 M€ (+7,5% ; 29,840 M€ en 2007) et de la contribution à l'exploitation du « Beautemps-Beaupré ». Cette évolution du mandat du contrat GENAVIR est essentiellement due à l'activité des navires hauturiers « Pourquoi pas ? » et « L'Atalante » et à l'accroissement des jours de campagnes des engins « Nautille », et « Victor ». Toutefois, l'activité de la flotte pour 2008 est sensiblement en baisse par rapport à 2007 (1953 jours ; -178 jours), du fait de l'impact des dépenses de carburants.

Enfin et contrairement à 2007, les dépenses dédiées au fonctionnement des programmes scientifiques (21,010 M€) fléchissent (-1,510 M€ ; -6,7%). Toutefois, cette diminution n'est qu'apparente puisqu'elle doit être corrigée des provisions et charges exceptionnelles constatées en 2007 (3,020 M€).

Les moyens ont été renforcés par des moyens humains (doctorants et post-doctorants) en complément de l'effectif permanent. Au final, les équipes scientifiques ont pu mener les projets planifiés en 2008 et réaliser les principaux objectifs de ressources propres de cet exercice.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 28,627 M€ (11,6% du budget total), elles sont marquées par les opérations cofinancées par les collectivités ou les fonds FEDER, de manière complémentaire aux moyens affectés à la flotte. Les dépenses d'investissement sont principalement ciblées sur les programmes scientifiques (9,740 M€ soit 36,2% des dépenses d'investissement ; -4,170 M€ par rapport à 2007). La baisse résulte à la fois du transfert du financement des dépenses d'investissement à la section de fonctionnement suite à l'application des normes IFRS et de la fin d'importants contrats de sous-traitance, en particulier dans le cadre du dernier CPER Bretagne.

Les moyens indirects des laboratoires représentent 20,9% des dépenses totales (5,620 M€).

Les moyens consacrés à la flotte (11,050 M€) représentent 41,1% des dépenses.

Enfin, les dépenses de soutien (0,510 M€) sont en diminution par rapport à 2007 (-0,050 M€).

Les dépenses d'investissement se sont exécutées conformément aux prévisions de l'EPRD, avec notamment :

- le lancement du projet de modernisation de l'Atalante (9,350 M€ en 2008) consécutif à la procédure de capitalisation et qui doit s'achever début 2009 ;
- la construction du Laboratoire national de référence à Nantes (LNR) « Microbiologie des coquillages » (2,000 M€) ;
- la première mise en œuvre des programmes pluriannuels menés dans le cadre des CPER 2007-2013 :
  - Bretagne : phase II du programme « PREVIMER » et projet « ARGO » (achat et déploiement de profileurs) ;
  - Poitou-Charentes : programme « Développement durable de la pêche et de la conchyliculture dans les pertuis charentais » ;
  - Nord Pas-de-Calais : programme « Pôle otolithes » en soutien au pôle de compétitivité filière aquatique.

## INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA)

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	<b>115 428</b>	<b>115 428</b>	<b>121 369</b>	<b>121 369</b>	<b>114 788</b>	<b>120 259</b>
Subventions pour charges de service public	115 428	115 428	121 369	121 369	114 788	120 259
<b>Action n° 02</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	<b>158 336</b>	<b>158 336</b>	<b>166 485</b>	<b>166 485</b>	<b>157 182</b>	<b>164 687</b>
Subventions pour charges de service public	158 336	158 336	166 485	166 485	157 182	164 687
<b>Action n° 03</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	<b>33 238</b>	<b>33 238</b>	<b>34 949</b>	<b>34 949</b>	<b>33 054</b>	<b>34 630</b>
Subventions pour charges de service public	33 238	33 238	34 949	34 949	33 054	34 630
<b>Action n° 04</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	<b>58 620</b>	<b>58 620</b>	<b>61 638</b>	<b>61 638</b>	<b>58 296</b>	<b>61 074</b>
Subventions pour charges de service public	58 620	58 620	61 638	61 638	58 296	61 074
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	<b>90 046</b>	<b>90 046</b>	<b>94 681</b>	<b>94 681</b>	<b>89 547</b>	<b>93 815</b>
Subventions pour charges de service public	90 046	90 046	94 681	94 681	89 547	93 815
<b>Action n° 06</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	<b>14 504</b>	<b>14 504</b>	<b>15 251</b>	<b>15 251</b>	<b>14 424</b>	<b>15 111</b>
Subventions pour charges de service public	14 504	14 504	15 251	15 251	14 424	15 111
<b>Action n° 08</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	<b>129 313</b>	<b>129 313</b>	<b>139 640</b>	<b>139 640</b>	<b>130 140</b>	<b>134 660</b>
Subventions pour charges de service public	129 313	129 313	139 640	139 640	130 140	134 660
<b>Total pour ce programme</b>	<b>599 485</b>	<b>599 485</b>	<b>634 013</b>	<b>634 013</b>	<b>597 431</b>	<b>624 236</b>
<b>Programme 142</b> : Enseignement supérieur et recherche agricoles	<b>2 642</b>	<b>2 642</b>	<b>2 747</b>	<b>2 747</b>	<b>2 720</b>	<b>2 720</b>
Subventions pour charges de service public	2 642	2 642	2 747	2 747	2 720	2 720
<b>Programme 172</b> : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	<b>3 158</b>	<b>3 158</b>	<b>3 420</b>	<b>3 420</b>	<b>2 897</b>	<b>2 897</b>
Subventions pour charges de service public	3 158	3 158	3 420	3 420	2 897	2 897
<b>Total</b>	<b>605 285</b>	<b>605 285</b>	<b>640 180</b>	<b>640 180</b>	<b>603 048</b>	<b>629 853</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	525 392	519 608
- activités conduites par les unités de recherche	444 535	438 387
- actions communes	21 098	20 923
- fonctions support	59 759	60 298
Fonctionnement et investissement non programmé	189 768	187 104
- activités conduites par les unités de recherche	127 154	121 886
- actions communes	17 150	19 962
- fonctions support	45 464	45 256

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Investissement programmé et autres opérations en capital	28 790	22 607
- actions communes		
- fonctions support	28 790	22 607
Hors agrégats	1 729	
<b>Total des dépenses</b>	<b>745 679</b>	<b>729 319</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	614 803	603 048
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	83 830	92 139
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	34 548	36 412
Autres subventions et produits	12 498	17 591
<b>Total des recettes</b>	<b>745 679</b>	<b>749 190</b>
Charges calculées	61 000	90 221
Produits calculés	61 000	90 524
<b>Réalisation de l'équilibre</b> (Augmentation / diminution du fonds de roulement)		<b>19 871</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche	444 535	127 154			571 689
	438 387	121 886			560 273
Agrégat 2 : actions communes	21 098	17 150			38 248
	20 922	19 962			40 884
Agrégat 3 : fonctions support	59 760	45 464		28 791	134 015
	60 299	45 256		22 607	128 162
Hors agrégats	1 729				1 729
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>527 122</b>	<b>189 768</b>		<b>28 791</b>	<b>745 681</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>519 608</b>	<b>187 104</b>		<b>22 607</b>	<b>729 319</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	9 752		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		10 872	10 381
- sous plafond opérateurs		10 128	9 451
- hors plafond opérateurs		744	930
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	55	51	38
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	55	51	38

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Afin d'éclairer les choix de programmation scientifique, l'INRA a conduit à son terme 3 prospectives :

- l'opération « Agriculture et Alimentation du Monde » (Agrimonde), réalisée conjointement avec le CIRAD, et relative aux futurs possibles du système alimentaire mondial à l'horizon 2050 ;
- l'opération « Nouvelles ruralités » qui a exploré les devenirs possibles du monde rural au niveau national et européen à l'horizon 2030 ;
- l'opération « Agriculture 2013 » dont l'objet était d'examiner les problématiques et les marges de manœuvre de la « Politique Agricole Commune » (PAC).

A la demande des ministères, deux expertises scientifiques collectives ont été réalisées sur les thèmes « consommation fruits et légumes » et « agriculture et biodiversité ».

L'établissement a poursuivi la réalisation des dix sept opérations structurantes et son conseil d'administration en a validé quatre nouvelles : le pôle « d'agro-écologie de la parcelle cultivée » à Dijon, le pôle « alimentation parisien », le pôle « environnement et espace régional » à Versailles-Grignon, le pôle « santé animale » à Tours. La totalité des opérations prévues ont effectivement débuté en bénéficiant d'une priorité forte dans l'affectation des moyens de l'Institut et des attributions renforcées dans le domaine de la gestion. L'INRA a également mobilisé des moyens supplémentaires pour répondre aux objectifs du programme de soutien au développement régional (PSDR) ; 37 projets, dont 17 de l'INRA, ont été retenus en 2008.

Pour construire une politique de suivi et d'évaluation de ses plateformes technologiques, l'établissement a créé en 2007 une commission nationale des outils collectifs (CNOC) qui constitue un levier opérationnel pour l'INRA dans le cadre du groupement d'intérêt scientifique « IBISA ». Celui-ci coordonne et labellise au niveau national les plateformes technologiques.

Les « Rencontres directoriales 2008 » entre le collège de direction et chaque département scientifique de l'Institut représentent un temps fort de la politique scientifique. En 2008, elles ont mis l'accent sur la prise en compte des objectifs du « Grenelle de l'environnement » dans la stratégie des départements. De plus, la répartition des publications a évolué conformément aux orientations affichées dans le contrat d'objectifs avec une croissance des axes dédiés à l'environnement et à l'alimentation. Les recrutements se poursuivent en 2008 sur trois thématiques prioritaires : « Chimie verte », « Systèmes agricoles innovants » et « Alimentation ».

Dans le cadre du renforcement de son partenariat socio-économique, l'Institut s'est inscrit dans la politique promue par le ministère chargé de l'agriculture pour renforcer les liens entre la recherche et le développement agricole. L'année 2008 a permis la montée en puissance des dispositifs labellisés comportant 10 unités mixtes technologiques (UMT) et 12 réseaux mixtes technologiques (RMT) dans le secteur agricole, 6 UMT et 4 RMT dans le secteur agro-alimentaire. L'INRA a poursuivi sa politique d'accueil d'ingénieurs du développement agricole (3 par an depuis 2006) qui permet la co-construction d'un projet partagé avec les instituts techniques dont ils sont issus. En relation forte avec les filières professionnelles, de nouveaux programmes de recherche et d'innovation ont été lancés dans le domaine de la production intégrée : l'un pour la culture légumière (PICL) en partenariat avec le CTIFL et la FNPL à la fin de 2007, le second pour les grandes cultures (PIGC) en 2008 avec les filières professionnelles mais aussi l'ADEME et l'ONEMA.

En septembre 2008 a été lancé le projet de partenariat de R&D « Futurol » destiné à mettre au point le processus industriel de production de biocarburant de deuxième génération par la voie biologique. L'INRA est devenu actionnaire de la SAS « Procethol2G » au côté de l'IFP avec 16% des parts.

L'INRA a mis en place un observatoire des pôles de compétitivité. Il organise depuis 2007 des « carrefours de l'innovation agronomique » destinés aux professionnels de l'agriculture, dont le thème en 2008 était « agriculture et sécheresse ».

En matière de transfert et de valorisation, l'établissement a déposé seul 21 nouvelles demandes de brevets et 6 en cohabilitation ; 23 nouveaux logiciels et bases de données ont été enregistrés à l'Agence de Protection des Programmes et 17 nouveaux certificats d'obtention végétale ont été obtenus. Dans le même temps, l'établissement a engagé un important travail de repositionnement stratégique de ses deux filiales compétentes en gestion de la propriété intellectuelle, Agri-Obtentions et INRA-Transfert, pour renforcer notamment le partenariat avec l'enseignement supérieur et les collectivités territoriales. La création fin 2007, d'Agrovalo Méditerranée, structure mutualisée de valorisation de la recherche a été suivie en 2008 par la création de Bretagne-Valorisation, AMAVIP (Toulouse), Bourgogne Technologies et Auvergne-innovation. Avec le soutien de la DGER, l'INRA a financé 10 projets de pré-valorisation sur les 37 déposés en réponse à un appel d'offres dédié à faciliter la valorisation des résultats de recherche.

En matière de gestion de la propriété intellectuelle, le réseau européen EPIPAGRI dont la coordination est assurée par l'INRA et sa filiale poursuit la constitution d'une base de données européenne des brevets et des droits attachés de ses membres. Il développe le concept des « grappes technologiques » permettant de regrouper des brevets et travaille à définir le cadre contractuel à mettre en place entre les détenteurs des différents brevets des grappes afin d'optimiser l'octroi de licences. Un premier portail construit avec un partenaire britannique PLB/UK doit permettre de tester de nouveaux modes de valorisation à l'échelle européenne. Un autre projet européen dont l'INRA assure la coordination, « Trans2Tech », va permettre d'ouvrir en 2008 un portail d'offres technologiques construit sur des résultats brevetés.

Dans le cadre de l'évolution du système français de recherche et d'innovation, le rapprochement entre le CIRAD et l'INRA s'est traduit en 2008 par :

- la montée en puissance du groupement d'intérêt public (GIP) « initiative française pour la recherche agronomique à l'international » qui a notamment donné lieu en 2008 à l'adoption d'un cadre d'une politique de coopération des deux établissements avec tous les pays du pourtour méditerranéen dont les priorités sont les suivantes :
  - \* reconstruire des solidarités entre une urbanisation littorale et les arrières pays ;
  - \* prévenir les risques d'une alimentation banalisée pour la santé publique ;
  - \* concevoir et mettre en œuvre une gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, de la parcelle au territoire ;
  - \* maîtriser les dynamiques de nouveaux ravageurs et des agents pathogènes dans les domaines animal et végétal ;
  - \* conserver et valoriser la diversité génétique ;
- la construction de programmes communs de recherche sous la forme d'instituts sans murs autour de trois thématiques d'intérêt partagé : « Santé animale », « Forêt » et « Horticulture ». Sur la base d'un appel à contribution, les premiers moyens ont été attribués début 2008 aux équipes des deux établissements, qui sont engagées dans ces constructions.
- le développement des activités de la fondation de coopération scientifique (FCS) « Montpellier - Agronomie et Développement Durable » avec le CIRAD et l'école « Montpellier - Sup Agro ».

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le compte financier de l'INRA arrête un montant de recettes nettes de 749,190 M€ et un volume de dépenses de 729,319 M€, soit un solde d'exécution excédentaire (19,871 M€) portant le fonds de roulement brut de l'établissement à 118,180 M€ au 31 décembre (98,308 M€ à fin 2007). Rapproché des ultimes prévisions de la troisième décision modificative de l'exercice (815,622 M€ de crédits ouverts), le taux global d'exécution des crédits est de 89,4%.

Les recettes comptabilisées s'élèvent à 749,190 M€ (contre 750,268 M€ en 2007 ; -0,1%) et affichent un taux de réalisation de 101,2%.

Les subventions relevant des programmes 142, 172 et 187, globalisées pour 603,048 M€, représentent 80,5% des recettes nettes et couvrent 82,7% des dépenses. Un montant de 9,500 M€ en AE = CP a fait l'objet de reports et sera versé en 2009.

La subvention relevant du programme 172 correspond à 98 contrats post-doctoraux attribués à l'établissement sur le dispositif ministériel global.

La subvention récurrente a fait l'objet d'annulations de crédits (-0,276 M€ de CP) qui ont été intégralement imputées au sein de la mise en réserve de l'opérateur (3,205 M€, soit 4,654 M€ de réserve initiale diminuée des amendements minorants pris lors du vote de la LFI 2009 à hauteur de -1,428 M€).

Le solde de la réserve de précaution a été dégelé à hauteur de 2,929 M€ et a été mobilisé dans le cadre du budget 2008 pour le financement :

- des deux plates-formes de biotechnologies végétales (pour 2,000 M€) ;
- et du plan de lutte contre le produit antiparasitaire chlordécone aux Antilles (pour 0,929 M€), conjointement à l'action du CIRAD qui bénéficie également d'une levée partielle de sa réserve 2008 à ce titre.

Le volet « recettes » du budget comprend, outre les SCSP, les contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche (contrats de recherche avec tiers publics ou privés, subventions sur projets ou programmes de recherche : 92,139 M€, soit 12,3% des financements), les produits des recherches et les prestations de service (redevances pour brevets et licences, produits des analyses et expertises, ventes de produits, colloques : 36,412 M€, soit 4,9%) et les autres subventions et produits (produits de gestion courante, financiers et exceptionnels, autres subventions : 17,591 M€, soit 2,3%).

L'exécution des contrats et conventions de recherche est marquée par l'apport croissant des ressources publiques françaises (ministères et établissements publics nationaux, collectivités territoriales, Agence nationale de la recherche).

Le volet « dépenses » du budget se répartit :

- par nature de dépenses, entre 519,608 M€ (71,2%) de masse salariale (dont 492,026 M€ sous plafond, pour 8.996 ETPT rémunérés, et 27,581 M€ hors plafond, pour 820 ETPT, 187,104 M€ de dotations globales de fonctionnement et d'investissement annuel (25,7%) et 22,607 M€ pour les opérations d'investissement programmé (3,1%) ;
- par destination de dépenses, entre 560,273 M€ de dépenses des unités de recherche et de service (agrégat 1 ; 76,8%), 40,884 M€ au titre des actions communes (agrégat 2 ; 5,6%) et 128,162 M€ pour les fonctions support (agrégat 3 ; 17,6%).

La physionomie des résultats de l'exercice 2008 atteste des améliorations constatées depuis le dernier exercice, principalement en matière de recettes propres. Le taux de leur réalisation s'établit à 101,2% par rapport aux prévisions. Des efforts ont été en effet accomplis dans le domaine des recettes contractuelles de façon à ajuster les prévisions à l'exécution escomptée et éviter ainsi la constitution de moins values, le principe étant que la facturation de ces recettes doit s'opérer « à l'avancement ». Cette méthode ouvre aux unités les crédits à hauteur des dépenses effectivement encourues sur le contrat au cours de l'année (les crédits annuels non consommés ne seront ainsi plus reportés mais constatés en recettes nouvelles sur l'exercice suivant).

L'exécution des contrats et conventions de recherche est marquée par l'apport croissant des soutiens finalisés à l'activité de recherche : les titres émis sur contrats de recherche s'établissent à 87,400 M€. Les principaux financeurs en matière de contrats sont l'ANR (23,404 M€), la Commission européenne (20,838 M€) les collectivités territoriales (18,534 M€).

Dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Programme cadre de recherche et développement européen, de nouveaux contrats importants ont été ouverts en 2008 :

- « MetaHit » : séquençage de la flore intestinale humaine ;
- « Noveltree » : amélioration des espèces forestières ;
- « TriticeaeGenome » : génomique du blé et de l'orge ;
- « Rednex » : innovation et conduite de l'élevage pour la réduction des composants azotés ;
- « Renewall » : améliorations des parois cellulaires des végétaux pour l'usage industriel.

Ces opérations, pour certaines coordonnées par l'INRA, représentent chacune un projet de recherche développé sur trois ou quatre ans et estimé entre un et deux millions d'euros.

Parallèlement à la recherche internationale, les demandes des partenaires agricoles et industriels sont soutenues et conduisent à l'émission d'une recette de 9,380 M€ sur l'exercice.

**Les dépenses de personnel limitatives** s'établissent à 492,026 M€, en diminution par rapport à l'estimation initiale. Ceci est dû, s'agissant des personnels titulaires, au surcroît de départs – en particulier de départs à la retraite – au regard des prévisions.

Les crédits non consommés au titre de cette nature de dépenses ont fait l'objet d'une opération de fongibilité asymétrique à hauteur de 8,400 M€. Le disponible final s'élève à 2,021 M€.

**Le personnel rémunéré exclusivement sur ressources propres** est, quant à lui, en progression, passant de 544 ETPT en 2007 à 643 ETPT en 2008, du fait notamment de l'augmentation du nombre de CDD financés sur les contrats de recherche (+14,6%).

Le financement des 235 unités de recherche (réparties dans 14 départements scientifiques et grandes thématiques de recherche et 21 centres régionaux) relève des actions 1,2,3,4 et 5 du programme 187, que viennent compléter les contributions aux partenariats, c'est-à-dire l'engagement de l'Institut auprès des organismes de recherche nationaux et internationaux partenaires. Ces financements gérés en dotation globale - c'est-à-dire incluant le personnel rémunéré sur ressources propres évoqué ci-dessus - mobilisent 191,930 M€, les dépenses directement opérées par les unités de recherche et d'expérimentation s'établissent, au regard de ce budget, à 148,552 M€.

Les moyens attribués par l'INRA pour l'accomplissement de ses missions, telles que définies par son décret d'organisation, relèvent principalement des actions 6 et 8 du programme 187 : concours à la formation permanente, contribution à l'application et à la valorisation des résultats de recherche, diffusion de l'information scientifique et technique.

L'effort consenti pour les opérations d'investissement programmé a été poursuivi au cours de la gestion 2008 à hauteur de 22, 607 M€. Les crédits ouverts au titre des opérations immobilières sont utilisés à 46,5%. La programmation des contrats de projets entre l'Etat et les régions correspond en 2008 aux phases d'études pour Jouy-en-Josas (Physiopôle), Versailles (Réseau de Biologie Végétale), Bordeaux (Pôle Forêt Bois), Dijon (AGRALE), Tours (Pôle santé animale), Toulouse (AGRIMIP), Avignon et Sophia (Pôles d'horticulture). Par ailleurs, l'opération « CAPMédiTrop » à Montpellier, pour laquelle l'IRD n'a pu confirmer sa contribution, et l'opération « EGER 2 » de Versailles Grignon, affectée par le projet d'OIN de Saclay, ont dû être suspendues.

En ce qui concerne les moyens informatiques communs, l'exercice 2008 coïncide avec la fin de la phase d'investissement pour les logiciels de gestion et la conception détaillée de deux opérations majeures, dont le développement financier impactera les prochains exercices : il s'agit de renouveler, d'une part, le système d'information sur « les activités et les produits » et, d'autre part, d'un audit de l'ensemble des infrastructures de serveurs, de logiciels et de réseaux de l'établissement. Dans cette phase transitoire, l'investissement informatique en 2008 a été de 2,896 M€.

## INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD)

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	<b>49 734</b>	<b>49 734</b>	<b>54 350</b>	<b>54 350</b>	<b>53 209</b>	<b>53 209</b>
Subventions pour charges de service public	49 734	49 734	54 350	54 350	53 209	53 209
<b>Action n° 02</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	<b>16 049</b>	<b>16 049</b>	<b>17 538</b>	<b>17 538</b>	<b>17 170</b>	<b>17 170</b>
Subventions pour charges de service public	16 049	16 049	17 538	17 538	17 170	17 170
<b>Action n° 03</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	<b>15 696</b>	<b>15 696</b>	<b>17 153</b>	<b>17 153</b>	<b>16 793</b>	<b>16 793</b>
Subventions pour charges de service public	15 696	15 696	17 153	17 153	16 793	16 793

## Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

Programme n° 187 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 04</b> : Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	2 645	2 645	2 891	2 891	2 830	2 830
Subventions pour charges de service public	2 645	2 645	2 891	2 891	2 830	2 830
<b>Action n° 05</b> : Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	26 102	26 102	28 524	28 524	27 925	27 925
Subventions pour charges de service public	26 102	26 102	28 524	28 524	27 925	27 925
<b>Action n° 06</b> : Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	26 454	26 454	28 910	28 910	28 303	28 303
Subventions pour charges de service public	26 454	26 454	28 910	28 910	28 303	28 303
<b>Action n° 07</b> : Grandes infrastructures de recherche	3 805	3 805	3 805	3 805	3 725	3 725
Subventions pour charges de service public	3 805	3 805	3 805	3 805	3 725	3 725
<b>Action n° 08</b> : Moyens généraux et d'appui à la recherche	39 482	39 482	42 956	42 956	54 139	54 139
Subventions pour charges de service public	39 482	39 482	42 956	42 956	54 139	54 139
<b>Total pour ce programme</b>	<b>179 967</b>	<b>179 967</b>	<b>196 127</b>	<b>196 127</b>	<b>204 094</b>	<b>204 094</b>
<b>Programme 172</b> : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	262	262	314	314	314	314
Subventions pour charges de service public	262	262	314	314	314	314
<b>Total</b>	<b>180 229</b>	<b>180 229</b>	<b>196 441</b>	<b>196 441</b>	<b>204 408</b>	<b>204 408</b>

## COMPTES FINANCIERS 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	155 154	156 148
- activités conduites par les unités de recherche	102 509	101 737
- actions communes	17 192	18 629
- fonctions support	35 453	35 782
Fonctionnement et investissement non programmé	60 694	66 326
- activités conduites par les unités de recherche	20 400	22 294
- actions communes	18 300	23 178
- fonctions support	21 994	20 854
Investissement programmé et autres opérations en capital	1 262	3 010
- actions communes	1 000	1 578
- fonctions support	262	1 432
Hors agrégats	1 825	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>218 935</b>	<b>225 484</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	196 235	204 410
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	16 900	25 624
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	550	544
Autres subventions et produits	5 250	2 769
<b>Total des recettes</b>	<b>218 935</b>	<b>233 347</b>

Charges calculées	13 800	13 807
Produits calculés	13 800	14 189
<b>Réalisation de l'équilibre</b> <i>(Augmentation / diminution du fonds de roulement)</i>		<b>7 863</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
	<i>Prévision</i>				
	<i>Consommation</i>				
Agrégat 1 : activité conduite par les unités de recherche	102 509 101 737	20 400 22 294			<b>122 909</b> <b>124 031</b>
Agrégat 2 : actions communes	17 192 18 629	18 300 23 178		1 000 1 578	<b>36 492</b> <b>43 385</b>
Agrégat 3 : fonctions support	35 453 35 782	21 994 20 854		262 1 432	<b>57 709</b> <b>58 068</b>
Hors agrégats	875 0	950 0			<b>1 825</b> <b>0</b>
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>156 029</b>	<b>61 644</b>		<b>1 262</b>	<b>218 935</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>156 148</b>	<b>66 326</b>		<b>3 010</b>	<b>225 484</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	2 161		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		2 205	2 154
- sous plafond opérateurs		2 143	2 081
- hors plafond opérateurs		62	73
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	25		
- rémunérés par l'État par ce programme	25		

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

Les effectifs transmis par l'établissement sont calculés dans l'unité ETPT.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'année 2008 a été marquée par trois grandes évolutions structurantes : la mise en place d'une politique de site et l'évolution du dispositif de recherche, la montée en puissance de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AiRD) et l'installation du siège de l'IRD à Marseille. L'Institut a de plus poursuivi la modernisation de son administration, la mise en place de sa démarche qualité avec douze entités certifiées et la mise en œuvre du Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI).

L'IRD a renforcé ses partenariats internationaux en signant des accords majeurs au Brésil avec l'INPE, au Maroc avec l'Académie Hassan II et au Sénégal avec la République du Sénégal et l'UCAD de Dakar. En France, l'IRD a augmenté sa participation à des UMR et il est associé à plusieurs projets de campus inter-établissements.

En matière de recherche, l'IRD a obtenu des résultats remarquables en 2008. En santé, le laboratoire « VIH/Sida et maladies associées » a été reconnu par l'OMS comme une « référence supranationale ». L'Institut a par ailleurs contribué à la mise en service de l'Infectiopôle Sud, fondation qui rassemble les forces de recherche en infectiologie de Marseille, Montpellier et Nice.

L'IRD a poursuivi le resserrement et la restructuration de son dispositif scientifique au sein d'unités mixtes de recherche (UMR) et d'unités mixtes internationales (UMI). En un an, la proportion des UMR est passée de 51,4% à 71,2%. L'Institut a par ailleurs entrepris une démarche avec l'IFREMER afin de développer une recherche partenariale axée autour de dix priorités.

L'IRD a adhéré à 4 fondations de coopération scientifique dans les domaines de l'observation spatiale, de l'agriculture, de l'économie et de la santé : deux RTRA à Toulouse et à Montpellier et un CTRS sur les maladies infectieuses dans le sud de la France comme membre fondateur ; un RTRA, l'Ecole d'économie de Paris, comme membre associé.

Le nombre de publications des chercheurs de l'Institut référencées dans le « web of science » a dépassé la barre des mille articles. La progression d'environ 8% par an semble se confirmer. Le taux de co-publications avec des organismes internationaux atteint 64%, et la tendance reste stable pour les co-publications avec des pays du Sud (autour de 40%, principalement avec le Brésil, le Cameroun, le Burkina-Faso, le Chili et depuis cette année, l'Inde et la Thaïlande).

**Risques naturels, climats et ressources non renouvelables (impacts pour l'environnement et les populations du Sud) :** le programme « Risques en Algérie », initié à la suite du séisme de Boumerdès, a permis de réévaluer les facteurs à l'origine des dégâts constatés dans cette ville et a comporté un important volet formation.

Stockage du carbone par les « vazreas » et variabilité au cours des millénaires : parmi les recherches menées sur le climat, celles consacrées au stockage du carbone par les « vazreas », lacs situés dans les plaines d'inondation qui bordent l'Amazonie, ont montré qu'au cours des derniers 6000 ans, ces lacs ont été le site d'une forte accumulation de carbone dans les sédiments.

**Gestion durable des écosystèmes du Sud :** l'IRD consacre une part importante de son activité à l'étude du fonctionnement des écosystèmes tropicaux terrestres, aquatiques et marins. Les recherches portent non seulement sur l'étude de la biodiversité, sa connaissance, sa valorisation et sa conservation mais aussi sur l'exploitation des ressources, son optimisation, son intégration et sa durabilité.

S'agissant de la protection des récifs coralliens, l'IRD a investi de nouveaux terrains de recherche dans l'océan Pacifique et dans l'océan Indien. Parmi les recherches menées on peut citer l'établissement de modèles prédictifs sur les populations de poissons de récifs intégrant de nouveaux paramètres naturels et anthropiques.

**Eaux continentales et côtières :** l'IRD a joué un rôle important dans l'organisation du 13<sup>ème</sup> Congrès mondial de l'eau qui s'est tenu à Montpellier. Une gestion rationnelle et intégrée de cette ressource nécessite en particulier d'améliorer nos connaissances sur le cycle de l'eau.

Lac Tchad, adaptation à une ressource fluctuante : les observations et mesures de terrain effectuées ont permis de mieux comprendre les relations entre les eaux de surface et les eaux souterraines et de bâtir des modèles hydrologiques en vue de la gestion future de l'aquifère.

Amazonie, évolution des pluies et des débits dans le bassin amazonien : le programme « Hybam » (Hydrogéodynamique du bassin amazonien) a abouti à la mise en place de bases de données de pluie et de débit inédites sur l'ensemble du bassin amazonien. De récents travaux ont mis en évidence une diminution générale des débits d'étiage et des évolutions différentes de débits de crues au nord-ouest et au sud-ouest du bassin.

**Sécurité alimentaire dans le Sud :** le programme « Acteurs stratégiques, cadres normatifs de l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel » a eu pour objet d'étudier la place et le rôle respectif des agences internationales de développement, des Etats, des réseaux marchands et de la société civile dans le champ de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

L'adaptation des céréales africaines au changement climatique, un enjeu pour sécuriser la production agricole : depuis 2003, l'IRD et ses partenaires au Niger ont mis en évidence des modifications de la morphologie et de la floraison du mil et du sorgho. Ces résultats ouvrent la voie à de nouvelles recherches sur les bases génétiques de ces adaptations.

**Sécurité sanitaire, politiques de santé et accès aux soins** : les recherches menées au sein de ce programme visent à lutter contre les maladies infectieuses émergentes ou ré-émergentes et d'une façon générale, contre les grandes maladies de la pauvreté : sida, paludisme, tuberculose. Les maladies négligées sont étudiées, notamment la trypanosomose africaine et l'onchocercose ainsi que la trypanosomose américaine et la leishmaniose. Les résultats obtenus concernent aussi bien le traitement, la virologie que l'immunologie.

Définition de nouvelles stratégies de lutte contre le chikungunya dans l'océan Indien : ce projet a fait l'objet d'un financement ANR. L'écologie et les traits de vie du moustique vecteur du virus ont été étudiés sur le terrain et en laboratoire. Les résultats permettent d'envisager de nouvelles stratégies de lutte, basées sur l'utilisation d'insecticides alternatifs et sur une méthode de lutte génétique consistant en des lâchers de moustiques mâles stérilisés.

**Développement et mondialisation : dynamiques socio-économiques, identitaires et spatiales** : une réflexion sur l'utilité des sciences humaines et sociales pour le développement a été menée lors d'un forum réunissant plus de 200 participants. Initiée par l'IRD, l'Agence française de développement et l'Agence universitaire de la francophonie, cette réflexion devrait déboucher sur une nouvelle dynamique portée par les institutions de développement et les ONG.

Reconnaissance du patrimoine kenyan. Depuis 2006, l'IRD collabore avec les Musées nationaux du Kenya dans le cadre de recherches sur la conservation et la reconnaissance des patrimoines naturels, culturels et cultuels. L'ensemble des activités menées a contribué à l'inscription de trois des cinq forêts sacrées de kayas du peuple Mijikenda, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. L'IRD a contribué à l'expertise institutionnelle portant sur l'évaluation de huit projets de réconciliation nationale financés par la Commission européenne en Côte d'Ivoire.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le déménagement du siège à Marseille au 1er septembre a été un évènement majeur de l'année 2008. Pour cette opération d'envergure, l'établissement a bénéficié au budget primitif d'une subvention exceptionnelle de l'État de 2,600 M€.

Hors produits et charges calculés, le compte financier de l'IRD arrête un montant de recettes nettes de 233,347 M€ (taux de réalisation de 99,0% contre 102,5% en 2007) et un volume de dépenses de 225,484 M€ (taux de réalisation de 94,4% contre 95,4% en 2007). Le solde d'exécution bénéficiaire (+7,863 M€) majore le fonds de roulement brut de l'établissement ramené à 26,892 M€ au 31 décembre, après prise en compte d'une opération extrabudgétaire (18,648 M€ à fin 2007).

Rapproché des ultimes prévisions effectuées lors de la troisième décision modificative de l'exercice (238,904 M€ de crédits ouverts, dont 12,757 M€ de crédits reportés issus de la gestion 2007 : 10,734 M€ de crédits reportables auxquels s'ajoutent 2,024 M€ de plus-values de recettes), le taux global d'exécution des crédits est de 94,4%.

La subvention relevant du programme 187, soit 204,094 M€ (dont 2,600 M€ de subvention exceptionnelle permettant de financer le déménagement du siège sur Marseille, et 9,500 M€ de compensation de la taxe sur les salaires), représente 87,5% des recettes nettes (88,1% en 2007) et couvre 90,5% des dépenses (85,7% en 2007). Hors subvention exceptionnelle, elle représente 86,4% des recettes et 89,4% des dépenses.

La subvention provenant du programme 172 relative aux post-doctorants a été de 0,314 M€, correspondant à 9 contrats en année pleine (108 mensualités).

La réserve de crédits de l'établissement a été annulée en fin de gestion 2008 (soit une annulation de 0,917M€ correspondant à la réserve initiale de 1,325 M€ minorée des amendements parlementaires intervenus en cours de discussion parlementaire à hauteur de 0,408 M€).

Le volet « recettes » du budget comprend, outre les SCSP :

- les contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche, pour 25,624 M€ (11,0% des financements) intégralement positionnés en contrats de recherche avec tiers publics ou privés (dont 5,747 M€ de l'ANR) ;
- les produits des recherches et les prestations de service, pour 0,544 M€ (0,2% des financements) : 0,300 M€ de redevances pour brevets et licences, 0,051 M€ de prestations de service et 0,193 M€ de ventes de produits et d'organisation de colloques ;
- les autres subventions et produits, pour 2,769 M€ (1,2% des financements) : 1,736 M€ de subventions diverses, 0,518 M€ de produits de gestion courante, 0,503 M€ de produits financiers et exceptionnels et 0,012 M€ d'opérations financières et immobilisations.

L'exercice 2008 montre une continuité dans la progression des contrats de recherche et leur part de plus en plus importante dans le financement des actions de l'organisme. Ces contrats dépendent cependant majoritairement de ressources publiques françaises (ANR, établissements publics, collectivités territoriales). Pour rappel, en 2007, ces recettes s'élevaient à 20,747 M€ et à 12,705 M€ en 2006.

Le volet « dépenses » du budget se répartit :

- par nature de dépenses, entre 156,148 M€ (69,3% contre 71,4% en 2007) de masse salariale (dont 151,917 M€ sous plafond, pour 2081,4 ETPT rémunérés, et 4,231 M€ hors plafond, pour 72,9 ETPT, 66,326 M€ de dotations globales de fonctionnement et d'investissement annuel (29,4% contre 26,8% en 2007) et 3,011 M€ pour les opérations d'investissement programmé (1,3% contre 1,9% en 2007) ;
- par destination de dépenses, entre 124,031 M€ de dépenses des unités de recherche et de service (agrégat 1 ; 55,0% contre 57,4% en 2007), 43,385 M€ au titre des actions communes (agrégat 2 ; 19,2% contre 17,7% en 2007) et 58,068 M€ pour les fonctions support (agrégat 3 ; 25,8% contre 24,9% en 2007).

Les dépenses de personnel limitatives affichent un taux très satisfaisant (reliquat de 0,632 M€). Pour information, les dépenses d'expatriation se sont élevées à 26,789 M€. La délocalisation du siège parisien sur Marseille a nécessité un « tuilage » entre les nouvelles équipes en partance pour Marseille et les personnels n'ayant pas souhaité suivre l'établissement. Dans une moindre mesure, des recrutements ont eu lieu de façon anticipée par rapport au calendrier prévu d'affectation suite à la réussite aux concours.

Par destination, ces dépenses se répartissent comme suit : 98,144 M€ sur l'agrégat 1, 18,062 M€ sur l'agrégat 2 et 35,712 M€ sur l'agrégat 3.

Les dépenses de personnel indicatives sont en lien avec les financements obtenus sur ressources propres. Le reliquat de 0,102 M€ traduit la nécessité d'adapter le niveau de recrutement à celui des contrats de recherche.

Par destination, ces dépenses se répartissent comme suit : 3,593 M€ sur l'agrégat 1, 0,567 M€ sur l'agrégat 2 et 0,070 M€ sur l'agrégat 3.

S'agissant des dotations annuelles de fonctionnement et d'investissement non programmé, sur un montant global de 73,641 M€ de crédits ouverts, 66,326 M€ ont été mandatés (90,1% contre 91,0% en 2007). Par destination, les dépenses se répartissent comme suit : 22,294 M€ sur l'agrégat 1, 23,178 M€ sur l'agrégat 2 et 20,854 M€ sur l'agrégat 3.

Les opérations d'investissement programmées (OIP) sont mandatées à hauteur de 3,010 M€, sur 8,381 M€ de crédits ouverts après la DM3, et affichent un taux de consommation de 35,9% (contre 43,9% en 2007). Ceci s'explique notamment par les contraintes des partenariats et de la programmation pluriannuelles. Pour rappel, seuls 1,262 M€ de crédits avaient été prévus pour cette nature de dépenses au stade du budget primitif.

Les opérations menées en 2008 ont concerné les dépenses d'équipement des moyens navals (visite technique du navire « Alis »), le schéma directeur des systèmes d'information, les grands équipements scientifiques pour l'agrégat 2. Pour l'agrégat 3, le déménagement de l'agro-pédologie sur le campus de l'ENSAM, l'extension du pavillon d'accueil de Bondy et le lancement de trois opérations immobilières (aménagement d'un local d'archives à Bondy, réhabilitation du centre d'Arué en Polynésie et du centre de Montabo en Guyane) ont été les principales opérations de 2008.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

**Avertissement**

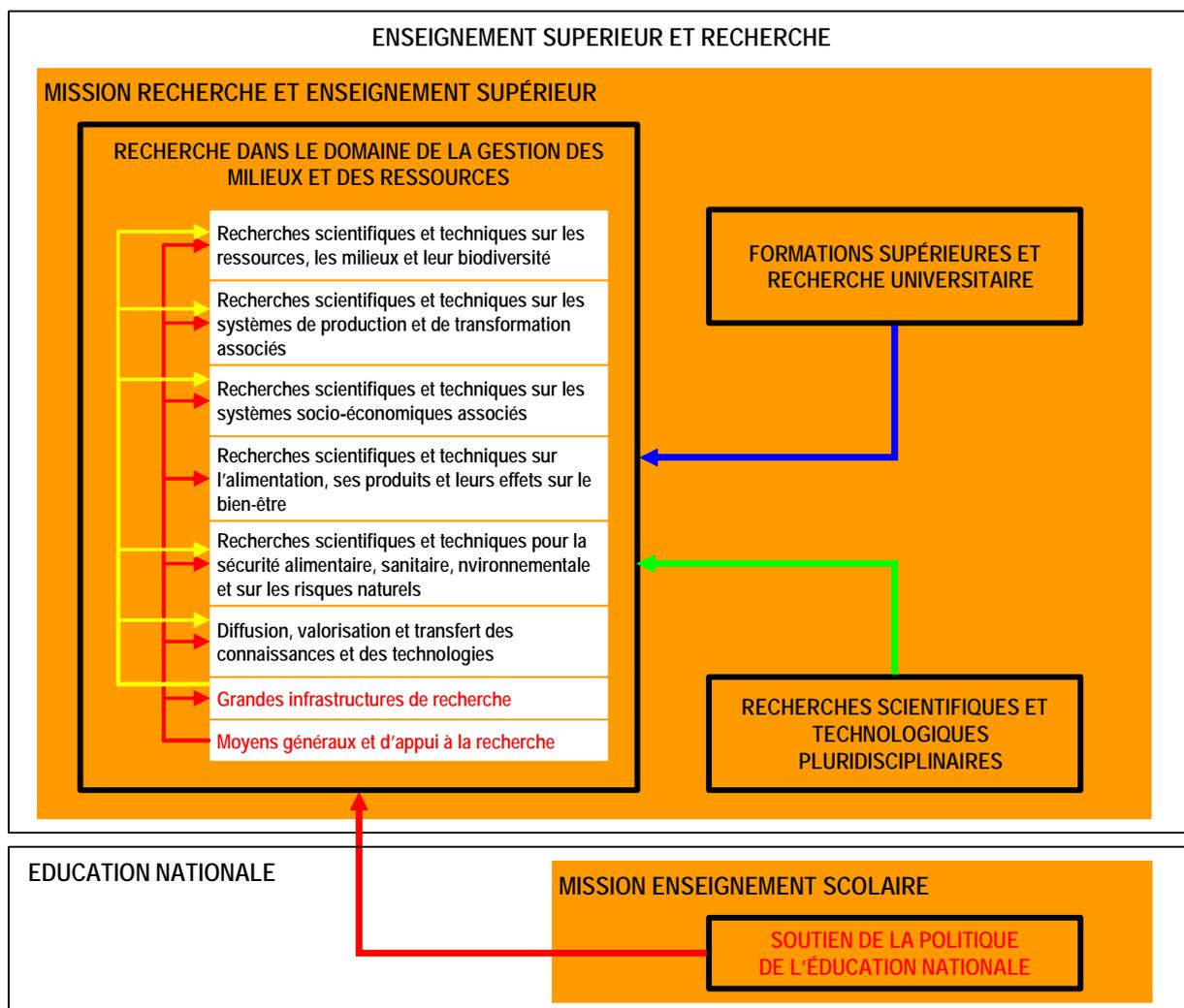
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

## SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	263 194 419	372 062 394	398 232 257
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	254 677 372	327 980 914	353 303 911
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	86 372 797	117 930 911	126 519 101
Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	72 954 285	93 060 482	100 314 447
Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	162 406 049	209 057 023	225 205 325
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	68 584 144	96 751 803	103 599 134
Grandes infrastructures de recherche	54 145 641	0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	254 508 820	0	0
<b>Total</b>	<b>1 216 843 527</b>	<b>1 216 843 527</b>	<b>1 307 174 175</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	259 774 912	+110 035 636	369 810 548	-2 251 846	+25 495 355
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	251 050 883	+74 609 913	325 660 796	-2 320 118	+23 696 692
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	85 187 174	+31 952 020	117 139 194	-791 717	+7 466 323
Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	72 117 255	+20 500 570	92 617 825	-442 657	+8 664 554
Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	160 343 696	+47 495 360	207 839 056	-1 217 967	+18 169 027
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	67 542 852	+28 472 061	96 014 913	-736 890	+123 536
Grandes infrastructures de recherche	53 564 678	-53 564 678	0	0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	259 500 882	-259 500 882	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 209 082 332</b>	<b>0</b>	<b>1 209 082 332</b>	<b>-7 761 195</b>	<b>+83 615 487</b>

**Modalités de déversement**

La ventilation interne du programme s'applique aux moyens communs et aux fonctions support figurant, d'une part, à l'action « Grandes infrastructures de recherche » et, d'autre part, à l'action « Moyens généraux et d'appui à la recherche ».

Dans une première étape, les dépenses de l'action « Moyens généraux et d'appui à la recherche » sont ventilées vers les autres actions du programme ; dans une seconde étape, les dépenses de l'action « Grandes infrastructures de recherche » (abondées d'une partie des dépenses de l'action précitée) sont elles-mêmes ventilées vers les actions restantes du programme. Pour cet exercice, on a reconduit sans changement les clés de ventilation, résultant des données fournies par les opérateurs, utilisées dans le cadre de l'analyse des coûts du projet de loi de finances pour 2008.

Dans ces conditions, la budgétisation et l'exécution des subventions pour charges de service public aux opérateurs du programme s'effectue en dépenses directes et l'analyse des coûts permet de présenter parallèlement une maquette en dépenses complètes par action.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La loi de finances a été exécutée de façon très proche des prévisions, avec un écart limité à -0,6% des crédits ouverts en LFI. Après ventilation interne des dépenses exécutées sur les actions de soutien, cet écart se distribue de façon homogène sur les six actions de politique publique bénéficiaires.

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE**

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	369 810 548	+21 854 144	391 664 692	-6 567 565	+44 179 554
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	325 660 796	+21 146 939	346 807 735	-6 496 176	+41 309 753
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	117 139 194	+7 171 898	124 311 092	-2 208 009	+13 192 033
Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	92 617 825	+6 057 701	98 675 526	-1 638 921	+13 007 129
Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	207 839 056	+13 485 261	221 324 317	-3 881 008	+29 591 727
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	96 014 913	+5 657 519	101 672 432	-1 926 702	+4 623 026
Grandes infrastructures de recherche	0		0	0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	0		0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 209 082 332</b>	<b>+75 373 462</b>	<b>1 284 455 794</b>	<b>-22 718 381</b>	<b>+145 903 222</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-75 373 462</b>
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-3 952 723
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-68 479 909
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-2 940 830

**Modalités de déversement**

Le programme reçoit, par déversement externe, sans modification des clés par rapport à l'analyse des coûts du projet de loi de finances :

- les dépenses correspondant aux actions de pilotage et d'animation du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » (mission « Recherche et enseignement supérieur ») ;
- les dépenses de personnel et de fonctionnement inscrits au programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » (mission « Recherche et enseignement supérieur ») au titre des structures de l'administration centrale de la recherche (notamment la DGRI) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ;
- les dépenses de personnel et de fonctionnement du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (mission « Enseignement scolaire ») au titre des structures de l'administration centrale, exerçant des fonctions transversales, qui sont placées sous l'autorité conjointe du

ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (Secrétariat général, Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche...).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le programme bénéficie du soutien externe de trois programmes pour un montant de 75,3 M€ qui représente 6,2 % de ses dépenses directes.

Ce soutien externe est très supérieur à celui constaté en 2007 où il dépassait à peine 1% des dépenses. Cette progression a pour origine la budgétisation, à partir de 2008, des crédits d'intervention de l'ANR sur le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » dont une part significative revient aux opérateurs du programme 187 par la voie des appels à projets de l'agence.

Il se situe toutefois sensiblement en retrait par rapport à la prévision 2008 qui l'estimait à 7,4 % des crédits ouverts.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

### Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008  Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008  Coûts complets	Écart à l'exécution 2007  Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Recherches scientifiques et technologiques sur les ressources, les milieux et leur biodiversité	253 330 356	+108 578 467	+25 319 967	387 228 790	+32 252 058
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes de production et de transformation associés	242 984 341	+73 304 265	+24 500 607	340 789 213	+26 296 992
Recherches scientifiques et technologiques sur les systèmes socio-économiques associés	83 299 988	+31 495 042	+8 309 281	123 104 311	+9 779 840
Recherches scientifiques et technologiques sur l'alimentation, ses produits et leurs effets sur le bien-être	69 338 778	+20 119 956	+7 018 385	96 477 119	+7 801 581
Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels	155 628 361	+46 656 325	+15 623 871	217 908 557	+20 871 679
Diffusion, valorisation et transfert des connaissances et des technologies	66 784 802	+28 093 615	+6 560 655	101 439 072	+3 289 128
Grandes infrastructures de recherche	53 564 678	-53 564 678		0	0
Moyens généraux et d'appui à la recherche	254 682 992	-254 682 992		0	0
<b>Total</b>	<b>1 179 614 296</b>	<b>0</b>	<b>+87 332 766</b>	<b>1 266 947 062</b>	<b>+100 291 278</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	-87 332 766
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-3 952 723
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-80 439 213
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-2 940 830

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

**Le coût direct** des actions du programme comprend, outre les charges ayant donné lieu à décaissement (subventions pour charges de service public), des charges non décaissées recensées et calculées en fin d'exercice, d'un montant net total négatif de 29,5 M€, correspondant :

- à des charges à payer extournées de l'exercice 2007, qui ont donné lieu à des dépenses en 2008 (effet minorant ; source ORCHIDEE), à hauteur de -29,5 M€ ;
- à une dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles (effet majorant ; source INDIA) de 0,03 M€ sur l'action « Recherches scientifiques et technologiques pour la sécurité alimentaire, sanitaire, environnementale et sur les risques naturels ».

Le coût direct du programme ne comprend pas les charges d'amortissement des immobilisations financées ou mises à disposition des opérateurs du programme par l'État. Celles-ci sont en effet constatées dans la comptabilité des opérateurs et non dans celle de l'État.

**Le coût complet** du programme prend par ailleurs en compte, par déversement externe, les fonctions de soutien dont il bénéficie de la part des programmes « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », « Soutien de la politique de l'éducation nationale » et « Formations supérieures et recherche universitaire » pour un montant de 87,3 M€ dont 12 M€ correspondent à des charges calculées. Les clés de ventilation sont identiques à celles utilisées dans le volet « dépenses exécutées » de l'exercice.

Le coût complet des actions finançant les domaines de recherche (actions 1 à 5) et de l'action transversale (action 6) du programme (871 M€) représente globalement 1,45 fois leur coût direct (1 267 M€). Cette progression de 396 M€ s'explique pour près d'un cinquième par l'apport des financements sur projet de l'ANR (70 M€) et pour les quatre cinquièmes restants par l'effet des autres fonctions de soutien internes et externes au programme.



## PROGRAMME 193

**RECHERCHE SPATIALE**

MINISTRE CONCERNÉ : VALÉRIE PÉCRESSE, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	366
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	368
Rappel de la présentation du programme	374
Objectifs et indicateurs de performance	376
Justification au premier euro	380
Opérateurs	388
Analyse des coûts du programme et des actions	395

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Gilles BLOCH

Directeur général pour la Recherche et l'Innovation

Responsable du programme n° 193 : Recherche spatiale

L'année 2008 a été marquée, en Europe, par la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) et par le Conseil de La Haye de l'Agence spatiale européenne (« ministérielle ESA ») durant lequel les ministres ont engagé pour plus de 10 milliards d'euros d'activités spatiales nouvelles, dont 2,3 milliards ont été souscrits par la France.

La PFUE, qui a vu les ministres européens chargés de l'espace débattre informellement sur la politique spatiale pendant deux jours en juillet 2008 au Centre spatial guyanais puis se réunir formellement dans le cadre d'un Conseil Espace fin septembre 2008, a ouvert la voie pour la création, à terme, d'une ligne budgétaire spécifique pour l'espace au sein du budget communautaire. C'est une avancée majeure pour développer de nouveaux programmes qui ne sont plus directement promus par la technologie, mais bien par les services qu'ils peuvent engendrer, à l'image de « Galiléo », pour la navigation par satellite européenne, et de « GMES », pour l'observation de la Terre. Les ministres ont d'ailleurs choisi de donner à l'Union le titre d'« acteur global » de la politique spatiale européenne, lui reconnaissant ainsi un rôle prééminent dans ce domaine.

Quant à la « ministérielle ESA », qui s'est tenue fin novembre 2008, elle a vu l'Europe prendre des décisions programmatiques des plus importantes avec :

- le développement de la 3<sup>ème</sup> génération des satellites de météorologie géostationnaires européens (MTG) ;
- la seconde tranche de la contribution de l'ESA à la composante spatiale de « GMES » ;
- les premières études de définition détaillée d'une nouvelle version d' « Ariane 5 » ;
- une nouvelle tranche des activités d'accompagnement de l'exploitation des lanceurs européens ;
- une nouvelle tranche d'études technologiques dans le domaine des télécommunications par satellite ;
- les premières études conduisant à la mise en place progressive d'un système européen de surveillance de l'espace ;
- la redéfinition d'ici fin 2009 de la mission scientifique ExoMars ;
- la troisième tranche de l'exploitation de la Station spatiale internationale (ISS).

Les principaux évènements techniques de l'année 2008 liés au programme 193 ont été les suivants :

- lancement et arrimage à l'ISS réussis du module européen « Colombus » en février 2008 ;
- lancement et mission réussis, en mars 2008, du « Jules Verne », premier modèle de l'ATV, le véhicule européen de ravitaillement de l'ISS ;
- lancement réussi du satellite océanographique « Jason 2 » le 20 juin 2008 ; cette mission conjointe entre le CNES, l'Organisation européenne de météorologie par satellite EUMETSAT et l'administration américaine est maintenant opérationnelle.

On notera également l'importance des découvertes scientifiques permises en 2008 par le satellite astronomique français Corot et illustrées par la couverture du numéro d'octobre 2008 de la revue Science. Elles concernent, en particulier, les planètes en dehors du système solaire.

Par ailleurs, les appels d'offres concernant la phase de déploiement du système Galiléo ont été lancés mi-2008 par l'Union européenne assistée de l'ESA ; le processus de sélection et de négociation est en cours.

La situation de notre industrie sur le marché commercial mondial est excellente, malgré un taux de change euro/dollar particulièrement défavorable. Ainsi, Arianespace a obtenu plus de 70 % des contrats commerciaux de lancement tout en augmentant significativement ses prix en dollars (suffisamment pour contrebalancer l'effet de l'évolution du taux de change) ; sa confiance s'est manifestée notamment par la commande, en 2008, du second lot (dit PB) d' « Ariane 5 ECA » auprès d'EADS. La fiabilité générale de la filière, qui a permis des tirs réussis et à l'heure,

constitue un avantage compétitif considérable pour Arianespace : le programme 193 y contribue grandement en stabilisant la configuration du lanceur « Ariane 5 », en assurant les activités permettant de garantir la qualité de production des lanceurs et en gérant le Centre spatial guyanais, base spatiale unique au monde de par ses caractéristiques géographiques et techniques.

De leur côté, EADS Astrium et Thales Alenia Space ont remporté, à eux deux, près de la moitié des contrats commerciaux de satellites de télécommunications. Là encore, le programme 193 contribue grandement à ce succès en permettant les développements technologiques adéquats. Ainsi, Eutelsat a commandé le satellite dédié « KaSat » d'Internet haut débit, dont la charge utile est directement issue d'activités technologiques financées par le CNES. Un autre exemple est constitué par la commande par Eutelsat et SES d'un nouveau satellite à charge utile innovante de télévision sur mobiles issue des développements du CNES. Enfin, la grande plate-forme « Alph@bus » de télécommunications spatiales développée par le CNES et l'ESA a débouché sur le projet de satellite Alphasat, qui sera opéré dans le cadre d'un partenariat entre l'ESA et Inmarsat. Ces trois réussites constituent bien des têtes de filières augurant de futurs succès.

Cette compétitivité globale et le savoir-faire de l'industrie nationale reposant sur son excellence technologique, ont conduit le CNES et les principaux industriels concernés (Thales Alenia Space et Astrium pour les systèmes orbitaux ; Astrium ST et SNECMA pour les lanceurs) à procéder en 2008 à une nouvelle revue des compétences-clé de R&D, à l'image du précédent de l'année 2005. Elle a abouti à quatre accords de maintien et développement desdites compétences-clé.

Enfin, la loi sur les opérations spatiales a été adoptée le 3 juin 2008. Elle instaure un régime d'autorisation et prévoit une garantie de l'État pour des dommages aux tiers occasionnés dans le cadre d'opérations spatiales autorisées menées depuis l'espace économique européen.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>■ OBJECTIF 1</b>	<b>Intensifier le rayonnement international de la recherche et de la technologie spatiales françaises</b>
INDICATEUR 1.1	Indicateur de production scientifique
INDICATEUR 1.2	Indicateur de reconnaissance scientifique
INDICATEUR 1.3	Chiffre à l'export de l'industrie spatiale française rapporté aux investissements des cinq dernières années
<b>■ OBJECTIF 2</b>	<b>Garantir à la France et à l'Europe un accès à l'espace libre, compétitif et fiable</b>
INDICATEUR 2.1	Part du marché « ouvert » des lancements de satellites prise par Arianespace
INDICATEUR 2.2	Prix d'un lancement rapporté à la performance du lanceur Ariane 5
<b>■ OBJECTIF 3</b>	<b>Répondre aux besoins du futur par la recherche et la maîtrise de la technologie dans le domaine spatial</b>
INDICATEUR 3.1	Taux de bon fonctionnement des satellites fabriqués par l'industrie française
INDICATEUR 3.2	Tenue des coûts, des délais et des performances pour les 10 projets phares du CNES
<b>■ OBJECTIF 4</b>	<b>Intensifier les efforts de valorisation de la recherche spatiale dans le but de répondre aux attentes de la société</b>
INDICATEUR 4.1	Part des brevets européens d'origine française dans le domaine du programme (en référence européenne)
INDICATEUR 4.2	Nombre d'instruments spatiaux développés ou co-développés par la France utilisés à des fins d'application
<b>■ OBJECTIF 5</b>	<b>Parfaire l'intégration européenne de la recherche spatiale française</b>
INDICATEUR 5.1	Rapport du budget pondéré alloué par le CNES aux projets européens sur le budget total de projets du CNES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>					
01	<b>Développement de la technologie spatiale au service de la science</b>	65 393 339 60 974 018	65 077 000 65 075 000	<b>130 470 339</b> <b>126 049 018</b>	130 470 339
02	<b>Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre</b>	100 080 240 93 313 690	112 340 000 112 340 000	<b>212 420 240</b> <b>205 653 690</b>	212 420 240
03	<b>Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication</b>	23 882 784 22 268 044	116 450 000 116 450 000	<b>140 332 784</b> <b>138 718 044</b>	140 332 784
04	<b>Maîtrise de l'accès à l'espace</b>	139 884 880 130 427 080	295 235 000 295 235 000	<b>435 119 880</b> <b>425 662 080</b>	435 119 880
05	<b>Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique</b>	133 629 866 124 594 986	89 735 000 89 735 000	<b>223 364 866</b> <b>214 329 986</b>	223 364 866
06	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	105 766 617 98 615 617	6 165 000 6 165 000	<b>111 931 617</b> <b>104 780 617</b>	111 931 617
07	<b>Développement des satellites de météorologie</b>		24 110 000 22 894 739	<b>24 110 000</b> <b>22 894 739</b>	24 110 000
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>568 637 726</b>	<b>709 112 000</b>	<b>1 277 749 726</b>	1 277 749 726
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-39 661 552		<b>-39 661 552</b>	
Total des AE ouvertes		<b>1 238 088 174</b>		<b>1 238 088 174</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>530 193 435</b>	<b>707 894 739</b>	<b>1 238 088 174</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>					
01	<b>Développement de la technologie spatiale au service de la science</b>	65 393 339 60 974 018	65 077 000 65 075 000	<b>130 470 339</b> <b>126 049 018</b>	130 470 339
02	<b>Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre</b>	100 080 240 93 313 690	112 340 000 112 340 000	<b>212 420 240</b> <b>205 653 690</b>	212 420 240
03	<b>Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication</b>	23 882 784 22 268 044	116 450 000 116 450 000	<b>140 332 784</b> <b>138 718 044</b>	140 332 784
04	<b>Maîtrise de l'accès à l'espace</b>	139 884 880 130 427 080	295 235 000 295 235 000	<b>435 119 880</b> <b>425 662 080</b>	435 119 880
05	<b>Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique</b>	133 629 866 124 594 986	89 735 000 89 735 000	<b>223 364 866</b> <b>214 329 986</b>	223 364 866
06	<b>Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	105 766 617 98 615 617	6 165 000 6 165 000	<b>111 931 617</b> <b>104 780 617</b>	111 931 617
07	<b>Développement des satellites de météorologie</b>		24 110 000 22 894 739	<b>24 110 000</b> <b>22 894 739</b>	24 110 000
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>568 637 726</b>	<b>709 112 000</b>	<b>1 277 749 726</b>	1 277 749 726
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-39 661 552		<b>-39 661 552</b>	
Total des CP ouverts		<b>1 238 088 174</b>		<b>1 238 088 174</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>530 193 435</b>	<b>707 894 739</b>	<b>1 238 088 174</b>	

## Recherche spatiale

Programme n° 193 CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i> <i>Consommation 2007</i>					
01	Développement de la technologie spatiale au service de la science	62 469 962 62 476 962	65 082 000 65 075 000	127 551 962	127 551 962 127 551 962
02	Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	95 606 202 95 606 202	112 340 000 112 340 000	207 946 202	207 946 202 207 946 202
03	Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	22 815 116 22 815 116	116 450 000 116 450 000	139 265 116	139 265 116 139 265 116
04	Maîtrise de l'accès à l'espace	133 631 396 120 081 396	295 235 000 295 235 000	428 866 396	428 866 396 415 316 396
05	Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	127 656 009 136 540 009	89 735 000 89 735 000	217 391 009	217 391 009 226 275 009
06	Moyens généraux et d'appui à la recherche	101 038 373 101 038 373	6 165 000 6 165 000	107 203 373	107 203 373 107 203 373
07	Développement des satellites de météorologie		32 830 000 23 923 427	32 830 000	32 830 000 23 923 427
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>543 217 058</b>	<b>717 837 000</b>	<b>1 261 054 058</b>	<b>1 261 054 058</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>538 558 058</b>	<b>708 923 427</b>		<b>1 247 481 485</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i> <i>Consommation 2007</i>					
01	Développement de la technologie spatiale au service de la science	62 469 962 62 476 962	65 082 000 65 075 000	127 551 962	127 551 962 127 551 962
02	Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	95 606 202 95 606 202	112 340 000 112 340 000	207 946 202	207 946 202 207 946 202
03	Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	22 815 116 22 815 116	116 450 000 116 450 000	139 265 116	139 265 116 139 265 116
04	Maîtrise de l'accès à l'espace	133 631 396 120 081 396	295 235 000 295 235 000	428 866 396	428 866 396 415 316 396
05	Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	127 656 009 136 540 009	89 735 000 89 735 000	217 391 009	217 391 009 226 275 009
06	Moyens généraux et d'appui à la recherche	101 038 373 101 038 373	6 165 000 6 165 000	107 203 373	107 203 373 107 203 373
07	Développement des satellites de météorologie		32 830 000 23 923 427	32 830 000	32 830 000 23 923 427
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>543 217 058</b>	<b>717 837 000</b>	<b>1 261 054 058</b>	<b>1 261 054 058</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>538 558 058</b>	<b>708 923 427</b>		<b>1 247 481 485</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Développement de la technologie spatiale au service de la science	149 025 062
02	Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	245 316 378
03	Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	179 831 806
04	Maîtrise de l'accès à l'espace	529 897 560
05	Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	246 011 767
06	Moyens généraux et d'appui à la recherche	106 957 228
07	Développement des satellites de météorologie	22 894 739
<b>Total</b>		<b>1 479 934 540</b>

## Recherche spatiale

Programme n° 193 CRÉDITS DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	538 558 058	568 637 726	530 193 435	538 558 058	568 637 726	530 193 435
Subventions pour charges de service public	538 558 058	568 637 726	530 193 435	538 558 058	568 637 726	530 193 435
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	708 923 427	709 112 000	707 894 739	708 923 427	709 112 000	707 894 739
Transferts aux autres collectivités	708 923 427	709 112 000	707 894 739	708 923 427	709 112 000	707 894 739
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>1 277 749 726</b>			<b>1 277 749 726</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)						
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		-39 661 552			-39 661 552	
<b>Total (*)</b>	<b>1 247 481 485</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>1 247 481 485</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ■ DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						13 069 858		8 279 093
24/10/2008						4 561 955		9 352 720
28/11/2008						22 029 739		22 029 739
<b>Total</b>						<b>39 661 552</b>		<b>39 661 552</b>

### ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

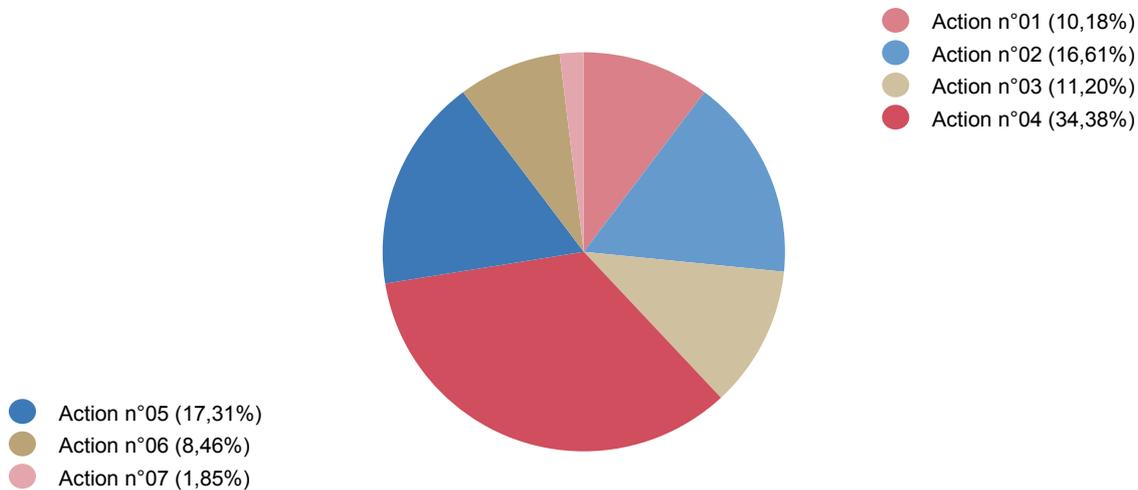
	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>						<b>39 661 552</b>		<b>39 661 552</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Développement de la technologie spatiale au service de la science	126 049 018	126 049 018	147 904 371	149 025 062	172 842 268
02	Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	205 653 690	205 653 690	249 687 350	245 316 378	292 719 702
03	Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	138 718 044	138 718 044	160 185 788	179 831 806	203 367 332
04	Maîtrise de l'accès à l'espace	425 662 080	425 662 080	505 410 810	529 897 560	616 331 610
05	Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	214 329 986	214 329 986	240 561 613	246 011 767	275 369 741
06	Moyens généraux et d'appui à la recherche	104 780 617	104 780 617	0	106 957 228	0
07	Développement des satellites de météorologie	22 894 739	22 894 739	24 764 829	22 894 739	25 082 316
<b>Total</b>		<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>1 328 514 761</b>	<b>1 479 934 540</b>	<b>1 585 712 969</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour finalité d'assurer à la France et à l'Europe la maîtrise des technologies et des systèmes spatiaux nécessaires pour faire face aux défis de recherche, de sécurité, de développement économique, d'aménagement du territoire ou encore d'environnement qui se posent ou qui sont susceptibles de se poser à elles. Ses objectifs en découlent tout naturellement.

Mis à part les satellites de télécommunications, largement financés par le secteur industriel privé, les systèmes spatiaux sont financés, directement ou indirectement, par les Etats, les utilisations commerciales n'étant pas suffisantes pour couvrir l'ensemble de leurs coûts de développement, de déploiement et d'opération ; dès lors, les orientations retenues par la puissance publique en matière d'orientation de la recherche spatiale sont primordiales.

Par ailleurs, les techniques spatiales étant fortement duales, la coopération avec le ministère de la Défense est particulièrement importante.

Enfin, il apparaît de plus en plus que la plupart des outils spatiaux, du moins les plus grands d'entre eux, doivent être développés à l'échelle européenne, car c'est à celle-ci que peut être définie une politique spatiale d'envergure internationale. Historiquement, l'Agence spatiale européenne (ESA) ou l'Organisation européenne des satellites de météorologie (EUMETSAT) est leur maître d'ouvrage ; l'Union européenne est appelée à jouer un rôle croissant en vertu de l'accord cadre passé avec l'ESA en 2004, créant un Conseil espace. L'Union européenne s'est déjà engagée en partenariat avec l'ESA dans la réalisation des programmes européens de navigation « Galiléo » et d'observation de la Terre « GMES ».

L'industrie spatiale européenne s'est fortement structurée ces dernières années, avec l'émergence d'un maître d'œuvre principal pour les lanceurs (EADS Astrium) et de deux pour les systèmes de satellites (EADS Astrium et Thales Alenia Space) : les activités propres des agences spatiales doivent donc être fondamentalement la maîtrise d'ouvrage et l'expertise technique, en veillant à ce que l'industrie reste à la fois compétitive et techniquement compétente.

Mise à part la subvention pour la contribution française à EUMETSAT, le programme alimente exclusivement le budget du Centre national d'études spatiales (CNES), celui-ci ayant la charge de financer la contribution française à l'Agence spatiale européenne et les travaux confiés à l'industrie et aux laboratoires spatiaux. Le pilotage s'effectue par l'intermédiaire du ministère chargé de la recherche : le directeur général pour la recherche et l'innovation en est le responsable.

Le programme est structuré en sept actions, les trois premières concernant les trois grands domaines d'utilisation, les deux suivantes les systèmes et les technologies génériques, la sixième les moyens généraux et la septième la contribution française à EUMETSAT.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Développement de la technologie spatiale au service de la science
- ACTION n° 02 : Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre
- ACTION n° 03 : Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication
- ACTION n° 04 : Maîtrise de l'accès à l'espace
- ACTION n° 05 : Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique
- ACTION n° 06 : Moyens généraux et d'appui à la recherche
- ACTION n° 07 : Développement des satellites de météorologie

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Intensifier le rayonnement international de la recherche et de la technologie spatiales françaises

## INDICATEUR 1.1 : Indicateur de production scientifique

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part française des publications de référence internationale liées à la recherche spatiale dans la production de l'Union européenne (UE 25)	%	16,6	15,8	21		16 (valeur provisoire)	25
Part française des publications de référence internationale liées à la recherche spatiale dans la production mondiale	%	5,4	5,1	4,8		5 (valeur provisoire)	5

## INDICATEUR 1.2 : Indicateur de reconnaissance scientifique

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Indice de citation à 2 ans des publications françaises dans le domaine de la recherche spatiale		1,06	1,06 (provisoire)			n.d.	

## INDICATEUR 1.3 : Chiffre à l'export de l'industrie spatiale française rapporté aux investissements des cinq dernières années

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Chiffre à l'export de l'industrie spatiale française rapporté aux investissements des cinq dernières années.	%	84	97	100		100 (valeur provisoire)	100

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La baisse de la part française des publications, entamée en 2005 après une période de hausse, provient simultanément d'une diminution du nombre de publications françaises (337 en 2007) et d'une augmentation du nombre de publications européennes et mondiales. En revanche, l'indice de citation demeure à un niveau supérieur à celui du début des années 2000.

**OBJECTIF n° 2 : Garantir à la France et à l'Europe un accès à l'espace libre, compétitif et fiable****INDICATEUR 2.1 : Part du marché « ouvert » des lancements de satellites prise par Ariespace**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part du marché « ouvert » des lancements de satellites prise par Ariespace.	%	43	45	(*)		72	50

**Commentaires techniques**

(\*) Pour des raisons de confidentialité commerciale liée aux contrats en cours de négociation, la prévision 2008 n'a pu être renseignée dans le PAP 2008.

**INDICATEUR 2.2 : Prix d'un lancement rapporté à la performance du lanceur Ariane 5**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2011 Cible PAP 2008
Prix d'un lancement rapporté à la performance du lanceur Ariane 5	€/kg	22400	20700	(*)		21100	15 500

**Commentaires techniques**

(\*) id.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Malgré un taux de change euro/dollar défavorable, la situation commerciale d'Ariespace s'est renforcée en 2008 grâce à la confiance retrouvée des clients en la fiabilité technique et calendaire d'Ariane 5, le sixième lancement de l'année venant couronner une série de 28 succès consécutifs.

**OBJECTIF n° 3 : Répondre aux besoins du futur par la recherche et la maîtrise de la technologie dans le domaine spatial****INDICATEUR 3.1 : Taux de bon fonctionnement des satellites fabriqués par l'industrie française**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Satellites géostationnaires	%	82	80,4	86		82,4	90
Autres satellites	%	94	94,1	94		94,7	95

## Recherche spatiale

Programme n° 193 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## INDICATEUR 3.2 : Tenue des coûts, des délais et des performances pour les 10 projets phares du CNES

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Coûts	%	3,6	2	3,2	3	3,2	3
Délais	mois	9,5	11,9	11	11	12,7	10
Performances	%	98,7	98,2	98	98	99,7	98

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Non seulement la fiabilité des satellites développés par l'industrie française a tendance à augmenter, mais elle se compare avantageusement à la concurrence ; à titre d'exemple, on estime que l'indicateur correspondant pour les satellites géostationnaires fabriqués par l'industrie américaine est de 73,5 % sur la même période. Quant aux indicateurs de tenue des coûts, des délais et des performances, ils connaissent une légère amélioration.

## OBJECTIF n° 4 : Intensifier les efforts de valorisation de la recherche spatiale dans le but de répondre aux attentes de la société

## INDICATEUR 4.1 : Part des brevets européens d'origine française dans le domaine du programme (en référence européenne)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des brevets européens d'origine française dans le domaine du programme (en référence européenne).	%	36,4	80	42		42 (valeur provisoire)	42

## INDICATEUR 4.2 : Nombre d'instruments spatiaux développés ou co-développés par la France utilisés à des fins d'application

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Nombre d'instruments spatiaux développés ou co-développés par la France utilisés à des fins d'application.	Nombre	172	182	160		197	160

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le nombre d'instruments spatiaux utilisés à des fins opérationnelles progresse, une augmentation de près de 20 % ayant été constatée depuis 2005. Ce bon résultat reflète, en particulier, le succès commercial de l'industrie spatiale française et sa capacité d'innovation.

Le faible nombre de brevets déposés dans le domaine amène des variations importantes de l'indicateur correspondant d'une année sur l'autre qu'il convient de n'interpréter qu'avec la plus grande prudence.

**OBJECTIF n° 5 : Parfaire l'intégration européenne de la recherche spatiale française****INDICATEUR 5.1 : Rapport du budget pondéré alloué par le CNES aux projets européens sur le budget total de projets du CNES**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Rapport du budget pondéré alloué par le CNES aux projets européens sur le budget total de projets du CNES	Ratio	0,58	0,60	0,58	0,6	0,56	0,62

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'indicateur devrait être modifié pour le PAP 2010 afin de mieux rendre compte de l'intégration européenne de la recherche spatiale française. Sa baisse constatée en 2008 s'explique par les baisses naturelles respectives des budgets consacrés à l'ATV et à Ariane 5.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
	<i>Prévision LFI Consommation</i>						
01	Développement de la technologie spatiale au service de la science		130 470 339 126 049 018	130 470 339 126 049 018		130 470 339 126 049 018	130 470 339 126 049 018
02	Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre		212 420 240 205 653 690	212 420 240 205 653 690		212 420 240 205 653 690	212 420 240 205 653 690
03	Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication		140 332 784 138 718 044	140 332 784 138 718 044		140 332 784 138 718 044	140 332 784 138 718 044
04	Maîtrise de l'accès à l'espace		435 119 880 425 662 080	435 119 880 425 662 080		435 119 880 425 662 080	435 119 880 425 662 080
05	Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique		223 364 866 214 329 986	223 364 866 214 329 986		223 364 866 214 329 986	223 364 866 214 329 986
06	Moyens généraux et d'appui à la recherche		111 931 617 104 780 617	111 931 617 104 780 617		111 931 617 104 780 617	111 931 617 104 780 617
07	Développement des satellites de météorologie		24 110 000 22 894 739	24 110 000 22 894 739		24 110 000 22 894 739	24 110 000 22 894 739
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>			<b>1 277 749 726</b>	<b>1 277 749 726</b>		<b>1 277 749 726</b>	<b>1 277 749 726</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP			-39 661 552	-39 661 552		-39 661 552	-39 661 552
Total des crédits ouverts			<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>		<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>		<b>1 238 088 174</b>	<b>1 238 088 174</b>
Crédits consommés - crédits ouverts			0	0		0	0

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

## Mises en réserves opérées en 2008

Programme 193 - Recherche spatiale	Titres 3 et 6							
	LFI 2008		Mises en réserve initiales					
	AE	CP	Au titre de la réforme de la TVA		Au titre de l'art. 51 de la LOLF		Total de la mise en réserve	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP
1 277 749 726	1 277 749 726	-5 345 092	-5 345 092	-68 148 060	-68 148 060	-73 493 152	-73 493 152	

Les crédits ouverts en loi de finances initiale pour l'année 2008 après amendements parlementaires s'élevaient à 1 277,749 M€ en AE et CP.

La réserve prévue à l'article 51 modifié (alinéa 4 bis) de la LOLF et au point VI de l'exposé général des motifs du PLF 2008 a été calculée conformément aux arbitrages intervenus lors de la réunion interministérielle du 9 novembre 2007, relatifs aux montants mis en réserve dans les budgets des organismes de recherche.

S'agissant du CNES, la réserve correspondait à 0,5% de la part des dépenses de personnel financée par la subvention pour charges de service public et à 5% des autres dépenses financées par la subvention, pour un montant total de 25,601 M€. La mise en réserve a porté également sur l'ESA et sur EUMETSAT à hauteur de 6% de la dotation inscrite en LFI 2008, soit respectivement 41,100 M€ et 1,447 M€.

La mise en réserve intégrait par ailleurs la correction intervenue sur la subvention du CNES (-5,345 M€ en AE et CP) à la suite du changement du régime de TVA de l'établissement.

La mise en réserve totale au niveau du programme 193 a donc été de 73,493 M€ en AE et CP, ce qui a porté les crédits disponibles à 1 204,256 M€ en AE = CP.

Au 31 décembre 2008, les crédits consommés ont représenté 1 238,088 M€ en AE et en CP.

A l'issue de la gestion 2008, l'écart constaté entre les crédits ouverts en LFI et les crédits consommés s'explique par des annulations de crédits en gestion pour un montant total de 39,661 M€ en AE et en CP.

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

### Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2008	Prévision 2008		Consommation 2008	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Développement de la technologie spatiale au service de la science 01	1 000 000	140 000	140 000	128 917	116 025
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>128 917</b>	<b>116 025</b>

### Consommation 2008 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
128 917	116 025

## Recherche spatiale

Programme n° 193 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS  
À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

AE ouvertes en 2008 (**)
1 238 088 174

AE non affectées au 31/12/2008
0

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)

CP ouverts en 2008 (**)
1 238 088 174

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
0	1 238 088 174	<b>1 238 088 174</b>	0	1 238 088 174	<b>1 238 088 174</b>	<b>0</b>

AE reportées sur 2009
0

CP reportés sur 2009
0

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Développement de la technologie spatiale au service de la science

	Prévision LFI			Réalisation		
	(y.c. FDC et ADP) Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		130 470 339	<b>130 470 339</b>		126 049 018	<b>126 049 018</b>
Crédits de paiement		130 470 339	<b>130 470 339</b>		126 049 018	<b>126 049 018</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	65 393 339	60 974 018	65 393 339	60 974 018

Le montant des crédits votés en LFI était de 65,393 M€ sur l'action 1, à destination exclusive du CNES.  
Le montant des crédits effectivement versés au CNES s'est élevé à 60,974 M€.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	65 077 000	65 075 000	65 077 000	65 075 000

Le montant des crédits votés en LFI était de 65,075 M€ sur l'action 1, à destination exclusive de l'ESA.  
Le montant des crédits effectivement versés à l'ESA a été conforme à la prévision et s'est élevé à 65,075 M€.

## ACTION n° 02 : Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre

	Prévision LFI			Réalisation		
	(y.c. FDC et ADP) Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		212 420 240	<b>212 420 240</b>		205 653 690	<b>205 653 690</b>
Crédits de paiement		212 420 240	<b>212 420 240</b>		205 653 690	<b>205 653 690</b>

## Recherche spatiale

Programme n° 193 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	100 080 240	93 313 690	100 080 240	93 313 690

Le montant des crédits votés en LFI était de 100,080 M€ sur l'action 2, à destination exclusive du CNES.  
Le montant des crédits effectivement versés au CNES s'est élevé à 93,314 M€.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	112 340 000	112 340 000	112 340 000	112 340 000

Le montant des crédits votés en LFI était de 112,340 M€ sur l'action 2, à destination exclusive de l'ESA.  
Le montant des crédits effectivement versés à l'ESA a été conforme à la prévision et s'est élevé à 112,340 M€.

## ACTION n° 03 : Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		140 332 784	<b>140 332 784</b>		138 718 044	<b>138 718 044</b>
Crédits de paiement		140 332 784	<b>140 332 784</b>		138 718 044	<b>138 718 044</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	23 882 784	22 268 044	23 882 784	22 268 044

Le montant des crédits votés en LFI était de 23,883 M€ sur l'action 3, à destination exclusive du CNES.  
Le montant des crédits effectivement versés au CNES s'est élevé à 22,268 M€.

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	116 450 000	116 450 000	116 450 000	116 450 000

Le montant des crédits votés en LFI était de 116,450 M€ sur l'action 3, à destination exclusive de l'ESA.  
Le montant des crédits effectivement versés à l'ESA a été conforme à la prévision et s'est élevé à 116,450 M€.

## ACTION n° 04 : Maîtrise de l'accès à l'espace

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		435 119 880	<b>435 119 880</b>		425 662 080	<b>425 662 080</b>
Crédits de paiement		435 119 880	<b>435 119 880</b>		425 662 080	<b>425 662 080</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	139 884 880	130 427 080	139 884 880	130 427 080

Le montant des crédits votés en LFI était de 139,885 M€ sur l'action 4, à destination exclusive du CNES.  
Le montant des crédits effectivement versés au CNES s'est élevé à 130,427 M€.

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	295 235 000	295 235 000	295 235 000	295 235 000

Le montant des crédits versés à l'ESA a été conforme à la prévision et s'est élevé à 295,235 M€.

## ACTION n° 05 : Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		223 364 866	<b>223 364 866</b>		214 329 986	<b>214 329 986</b>
Crédits de paiement		223 364 866	<b>223 364 866</b>		214 329 986	<b>214 329 986</b>

**Recherche spatiale**

Programme n° 193 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE****DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	133 629 866	124 594 986	133 629 866	124 594 986

Le montant des crédits votés en LFI était de 133,630 M€ sur l'action 5, à destination exclusive du CNES.  
Le montant des crédits effectivement versés au CNES s'est élevé à 124,595 M€.

**DÉPENSES D'INTERVENTION**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	89 735 000	89 735 000	89 735 000	89 735 000

Le montant des crédits votés en LFI était de 89,735 M€ sur l'action 5, à destination exclusive de l'ESA.  
Le montant des crédits effectivement versés à l'ESA s'est élevé à 89,735 M€.

**ACTION n° 06 : Moyens généraux et d'appui à la recherche**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		111 931 617	<b>111 931 617</b>		104 780 617	<b>104 780 617</b>
Crédits de paiement		111 931 617	<b>111 931 617</b>		104 780 617	<b>104 780 617</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE****DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	105 766 617	98 615 617	105 766 617	98 615 617

Le montant des crédits votés en LFI était de 105,767 M€ sur l'action 6, à destination exclusive du CNES.  
Le montant des crédits effectivement versés au CNES s'est élevé à 98,616 M€.

Une réserve parlementaire a été positionnée sur cette action à hauteur de 0,002 M€.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	6 165 000	6 165 000	6 165 000	6 165 000

Le montant des crédits votés en LFI était de 6,165 M€ sur l'action 6, à destination exclusive de l'ESA.  
Le montant des crédits effectivement versés à l'ESA s'est élevé à 6,165 M€.

## ACTION n° 07 : Développement des satellites de météorologie

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		24 110 000	<b>24 110 000</b>		22 894 739	<b>22 894 739</b>
Crédits de paiement		24 110 000	<b>24 110 000</b>		22 894 739	<b>22 894 739</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux autres collectivités	24 110 000	22 894 739	24 110 000	22 894 739

Le montant des crédits votés en LFI était de 24,110 M€ sur l'action 7, à destination exclusive d'EUMETSAT.  
Le montant des crédits effectivement versés à EUMETSAT s'est élevé à 22,895 M€.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	538 558 058	538 558 058	568 637 726	568 637 726	530 193 435	530 193 435
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)	685 000 000	685 000 000	685 000 000	685 000 000	685 000 000	685 000 000
<b>Total</b>	<b>1 223 558 058</b>	<b>1 223 558 058</b>	<b>1 253 637 726</b>	<b>1 253 637 726</b>	<b>1 215 193 435</b>	<b>1 215 193 435</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	2 485		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		2 702	2 556
- sous plafond d'emplois opérateurs		2 417	2 377
- hors plafond d'emplois opérateurs		285	179

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)		sous plafond	hors plafond	Total	ETPT (1)
CNES - Centre national d'études spatiales		2 485				2 417	285	2 702		2 377	179	2 556
<b>Total</b>		<b>2 485</b>				<b>2 417</b>	<b>285</b>	<b>2 702</b>		<b>2 377</b>	<b>179</b>	<b>2 556</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Développement de la technologie spatiale au service de la science</b>	<b>127 559</b>	<b>127 559</b>	<b>130 468</b>	<b>130 468</b>	<b>126 049</b>	<b>126 049</b>
Subventions pour charges de service public	62 477	62 477	65 393	65 393	60 974	60 974
Transferts	65 082	65 082	65 075	65 075	65 075	65 075
<b>Action n° 02 : Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre</b>	<b>207 946</b>	<b>207 946</b>	<b>212 420</b>	<b>212 420</b>	<b>205 654</b>	<b>205 654</b>
Subventions pour charges de service public	95 606	95 606	100 080	100 080	93 314	93 314
Transferts	112 340	112 340	112 340	112 340	112 340	112 340
<b>Action n° 03 : Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication</b>	<b>139 265</b>	<b>139 265</b>	<b>140 333</b>	<b>140 333</b>	<b>138 718</b>	<b>138 718</b>
Subventions pour charges de service public	22 815	22 815	23 883	23 883	22 268	22 268
Transferts	116 450	116 450	116 450	116 450	116 450	116 450
<b>Action n° 04 : Maîtrise de l'accès à l'espace</b>	<b>415 316</b>	<b>415 316</b>	<b>435 120</b>	<b>435 120</b>	<b>425 662</b>	<b>425 662</b>
Subventions pour charges de service public	120 081	120 081	139 885	139 885	130 427	130 427
Transferts	295 235	295 235	295 235	295 235	295 235	295 235
<b>Action n° 05 : Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique</b>	<b>226 275</b>	<b>226 275</b>	<b>223 365</b>	<b>223 365</b>	<b>214 330</b>	<b>214 330</b>
Subventions pour charges de service public	136 540	136 540	133 630	133 630	124 595	124 595
Transferts	89 735	89 735	89 735	89 735	89 735	89 735
<b>Action n° 06 : Moyens généraux et d'appui à la recherche</b>	<b>107 203</b>	<b>107 203</b>	<b>111 932</b>	<b>111 932</b>	<b>104 781</b>	<b>104 781</b>
Subventions pour charges de service public	101 038	101 038	105 767	105 767	98 616	98 616
Transferts	6 165	6 165	6 165	6 165	6 165	6 165
<b>Total pour ce programme</b>	<b>1 223 564</b>	<b>1 223 564</b>	<b>1 253 638</b>	<b>1 253 638</b>	<b>1 215 194</b>	<b>1 215 194</b>
<b>Programme 191 : Recherche duale (civile et militaire)</b>	<b>162 216</b>	<b>162 216</b>	<b>165 000</b>	<b>165 000</b>	<b>165 000</b>	<b>165 000</b>
Subventions pour charges de service public	162 216	162 216	165 000	165 000	165 000	165 000
<b>Total</b>	<b>1 385 780</b>	<b>1 385 780</b>	<b>1 418 638</b>	<b>1 418 638</b>	<b>1 380 194</b>	<b>1 380 194</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	218 051	220 633	Ressources de l'État	438 765	445 811
Fonctionnement	1 008 849	953 871	- subventions de l'État	438 765	445 811
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	80 853	77 104
			Ressources propres et autres	707 282	654 771
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 226 900</b>	<b>1 174 504</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1 226 900</b>	<b>1 177 686</b>
Résultat : bénéfice		3 182	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>1 226 900</b>	<b>1 177 686</b>	Total : équilibre du CR	<b>1 226 900</b>	<b>1 177 686</b>

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	6 930	17 321	Capacité d'autofinancement		
Investissements	985 275	950 514	Ressources de l'État	289 528	245 103
			Autres subv. d'investissement et dotations	692 205	700 763
			Autres ressources	10 472	25 612
<b>Total des emplois</b>	<b>992 205</b>	<b>967 835</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>992 205</b>	<b>971 478</b>
Apport au fonds de roulement		3 643	Prélèvement sur le fonds de roulement		

### Précisions méthodologiques

Les dépenses d'investissement se décomposent entre les acquisitions d'immobilisations (34,145 M€), la production interne immobilisée (PII ; 218,881 M€), la TVA non déductible due au titre des satellites et instruments sortant de la PII pour mise en service (12,488 M€), la contribution annuelle de la France à l'Agence spatiale européenne (685,000 M€ dont 90,352 M€ de remboursement d'arriérés de contribution à l'ESA).

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
	<i>Prévision Consommation</i>				
Accès à l'espace	57 063	373 837			<b>430 900</b>
	55 690	310 552			<b>366 242</b>
Contribution française à l'ESA			685 000		<b>685 000</b>
			685 000		<b>685 000</b>
Directions centrales	26 827	27 106		42 205	<b>96 138</b>
	34 109	63 444		51 466	<b>149 019</b>
Utilisation de l'espace	134 161	607 906		265 000	<b>1 007 067</b>
	130 834	579 875		231 369	<b>942 078</b>
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>218 051</b>	<b>1 008 849</b>	<b>685 000</b>	<b>307 205</b>	<b>2 219 105</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>220 633</b>	<b>953 871</b>	<b>685 000</b>	<b>282 835</b>	<b>2 142 339</b>

### Précisions méthodologiques

Les dépenses d'intervention et d'investissement prévues (992,205 M€) et exécutées (967,835 M€) sont retracées au tableau de financement abrégé de l'établissement.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	2 485		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		2 702	2 556
- sous plafond opérateurs		2 417	2 377
- hors plafond opérateurs		285	179
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	280		
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	280		

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Dans la continuité des derniers exercices, 2008 a été une nouvelle année de succès, marquée par des réussites techniques (lancement parfaitement réussi de 6 lanceurs « Ariane 5 », dont 5 « Ariane 5 ECA », et du satellite d'océanographie « Jason 2 ») et des premières technologiques (jonction du Véhicule automatique de transfert « ATV Jules Verne » avec la Station spatiale internationale - ISS), le développement des coopérations multilatérales, la contribution de l'établissement aux initiatives prises par la France dans le domaine spatial lors de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) au second semestre.

**Le cadre européen :** la PFUE a été l'occasion de faire avancer le rôle de l'Union européenne, conformément à la vision de la France, en faveur de la définition d'une politique spatiale européenne. Le Conseil de l'ESA, tenu au niveau ministériel fin 2008, a largement atteint les objectifs souhaités par la France, et la déclaration du 5<sup>ème</sup> Conseil Espace répond à ses demandes.

**Accès à l'espace, lanceurs :** l'année 2008 a conforté la place d'Arianespace sur le marché mondial (cf. indicateur 2.1 du programme 193). Pour rappel, le CNES contribue à ce succès par l'excellence du Centre spatial guyanais (CSG) ainsi que les fonctions que lui attribue la récente loi sur les opérations spatiales.

Malgré le retard de la partie russe, le chantier « Soyouz en Guyane » a avancé pour la partie européenne. Les premiers équipements russes sont arrivés en Guyane en juillet 2008 puis décembre de cette même année. Le CNES est l'architecte système de ce projet.

La qualification premier étage « P80 » du futur lanceur européen « Véga » a été finalisée en 2008. Le CNES a obtenu de l'ESA la délégation de la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

La version d'« Ariane 5 » destinée au lancement de l'ATV a été qualifiée et le premier lancement de l'ATV ainsi que ses opérations d'amarrage à l'ISS puis de séparation et de désorbitation ont été un succès complet.

Les activités de préparation du futur se sont poursuivies avec succès, permettant le maintien des compétences de l'industrie.

**Utilisation de l'espace, « Grand public » :** la revue de conception détaillée de la future plate-forme de télécommunication de grande capacité « Alph@bus » s'est tenue avec succès début 2008. Le CNES assure avec l'ESA la co-maîtrise d'ouvrage de ce programme.

Le CNES a poursuivi ses activités contribuant à la réduction de la fracture numérique (partenariat avec la SNCF afin d'implanter des services haut débit dans les rames du TGV, développement du satellite « KaSat » par Eutelsat sur la base du concept « Agora » développé par le CNES, étude d'architecture permettant de compléter par une composante spatiale de nouvelle génération, les réseaux terrestres de communication à haut débit).

Un accord a été conclu entre le CNES et l'ESA pour la validation des évolutions futures du système « Egnos » (« *European Geostationary Navigation Overlay System* ») pour améliorer l'intégrité des données.

Le CNES a poursuivi ses activités sur le projet « Argos/Sarsat » (localisation, collecte de données, localisation de détresses maritimes, aéronautiques ou terrestres), le domaine de la navigation par satellites et le développement de charges utiles flexibles innovantes pour la prochaine génération de satellites de télécommunication.

**Utilisation de l'espace, « Développement durable » :** dans le cadre du programme « GMES » de l'Union européenne, le CNES intervient en faisant de l'expertise technique à l'ESA, contribuant au développement de services de base et en préparant les nouvelles générations technologiques d'observatoires spatiaux. Les projets soutenus par le CNES concernent principalement l'océanographie opérationnelle, la gestion de crises, la surveillance des terres émergées, de la qualité de l'air et la sécurité.

Le CNES s'est vu confier la responsabilité d'organiser un forum consacré au lancement des premiers services opérationnels de « GMES » à Lille, les 15 et 16 septembre 2008. Ce forum a réuni plus de 800 personnes et a permis de démontrer aux utilisateurs que les premiers services « GMES » sont disponibles dans un mode pré opérationnel.

Le lancement de « Jason 2 » en juin 2008, consacré à l'altimétrie océanique, est le résultat d'une collaboration entre la NASA, la NOAA, le CNES et Eutelsat. Le CNES a fourni la plate-forme « Proteus », l'altimètre « Poséidon » et le récepteur « Doris ». Les premiers résultats de la mission sont conformes aux attentes.

La première revue d'exploitation de l'instrument « Iasi » de sondage atmosphérique monté sur les satellites météorologiques « Metop » a confirmé l'excellence des performances.

L'avancement des projets « Mégha-Tropiques » (mission franco-indienne sur le cycle de l'eau), « Smos » (mission conjointe ESA-CNES sur l'observation de l'humidité superficielle des terres émergées et de la salinité des océans), « Swarm » (contribution à une mission ESA sur le champ magnétique terrestre), « Venus » (mission franco-israélienne scientifique) et « Cfosat » (mission d'océanographie franco-chinoise) se poursuit normalement.

**Sciences spatiales et préparation de l'avenir :** le lancement du laboratoire européen « Columbus » a été réalisé avec succès le 7 février 2008 par la navette spatiale « Atlantis ». A son bord se trouvait Léopold Eyharts, membre français du Corps européen des astronautes. Le lancement de l'ATV « Jules Verne », entièrement autonome et automatisé, s'est déroulé le 9 mars 2008. L'ATV s'est amarré avec succès à l'ISS le 3 avril ; il est resté amarré environ 6 mois avant sa séparation et sa désorbitation contrôlée. Le centre de contrôle ATV-CC à Toulouse, développé et mis en œuvre par le CNES pour le compte de l'ESA, a conduit avec succès les opérations et la coordination de l'ensemble des moyens nécessaires au sol.

L'excellent fonctionnement de la mission d'astronomie « Corot » continue de satisfaire la communauté scientifique. Cette mission, qui a fait la première page de la revue « Sciences » en octobre 2008, a pour objectifs l'étude de la structure interne des étoiles et la recherche de planètes extra-solaires. Elle a détecté la plus petite exoplanète connue à ce jour, qui pourrait être une planète tellurique comme la Terre.

Les projets « Declic » (instrument dédié à l'étude de la dynamique des fluides dans l'ISS), « Microscope » (microsatellite de physique fondamentale visant à tester le principe d'équivalence en coopération avec l'ESA et l'ONERA), « Picard » (physique solaire et climatologie en coopération avec la Belgique et la Suisse), « Planck » (étude du rayonnement cosmologique) et « Herschel » (observatoire astronomique infrarouge lointain et submillimétrique) dans le cadre du programme scientifique de l'ESA, et « Miri » (contribution au futur télescope spatial « JWST »), se poursuivent normalement ainsi que les nombreuses autres missions en coopération.

## COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le Conseil ministériel de l'ESA tenu à La Haye a permis de mobiliser près de 10,400 Mds€ de contributions nouvelles des États membres.

Avec **2,330 Mds € de nouveaux engagements (aux conditions économiques 2008) pour des programmes spatiaux, la France consolide ses trois priorités stratégiques**, à savoir l'espace au service des citoyens, l'accès autonome à l'espace via les lanceurs et les progrès de la science. En particulier, elle a soutenu les programmes Météosat de 3<sup>ème</sup> génération, satellites d'observation météo qui seront mis en service à partir de 2016, les programmes d'amélioration de Galileo (GNSS évolution), les satellites d'observation de la Terre dans le cadre du programme communautaire GMES, et le soutien à la compétitivité de la filière télécom (ARTES).

Les souscriptions de la France se répartissent de la façon suivante :

- 737,400 M€ pour le thème « Accès à l'espace » ;
- 121,200 M€ pour le thème « Grand public » ;
- 451,900 M€ pour le thème « Développement durable » ;
- 484,500 M€ pour le thème « Sciences spatiales et préparation de l'avenir » ;
- 7,000 M€ pour le thème « Sécurité et défense » ;

- 168,000 M€ de participation au budget de fonctionnement de l'ESA, soit la part relative de son PNB, à 15,49%) ;
- 360,000 M€ de participation au programme scientifique obligatoire de l'ESA, soit la part relative de son PNB (15,49 %).

L'efficacité du CNES a été renforcée dans les domaines du dispositif de contrôle interne comptable et financier, du renouvellement pour 3 ans (en juin 2008), de la certification du système de management aux normes Afnor ISO 9.001 (qualité) pour l'ensemble des centres et ISO 14.001 (environnement) pour les sites de Kourou et de Toulouse, la signature en février 2008 d'un protocole avec la DGA régissant les modalités d'orientation, de versement et de suivi de la subvention allouée sur le programme 191 par le ministère de la Défense, la poursuite du processus de planification pluriannuelle des ressources humaines, financières et techniques visant à la mise en œuvre du Plan à moyen terme (PMT) en coûts complets en 2009, la finalisation de la structuration des politiques d'achats initialisées en 2007.

Depuis le 1er janvier 2007, le CNES se voit reconnaître la qualité d'assujetti partiel à la TVA, le surplus de TVA non déductible acquittée par l'établissement ayant fait l'objet d'une mesure de périmètre en LFI 2007.

Dans le prolongement de cette situation d'assujetti partiel depuis 2007, le CNES est désormais redevable de la taxe sur les salaires à compter de l'exercice 2008. Cette nouvelle charge a fait l'objet d'une compensation pour mesure de périmètre en LFI 2008, pour 9,722 M€.

Le compte de résultat 2008 du CNES arrête un montant de produits de 1.177,686 M€ (-32,981 M€, soit -2,7% par rapport à 2007), un volume de charges de 1.174,504 M€ (-34,516 M€, soit -2,9% par rapport à 2007) et un résultat net comptable bénéficiaire (+3,182 M€).

Dans l'esprit des nouvelles normes comptables internationales, le compte de résultat est, comme l'an passé, retraité pour certaines données, notamment la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat (retraitée pour l'essentiel des éléments exceptionnels pour être intégrée dans les éléments d'exploitation pour ce qui concerne la gestion courante du patrimoine).

L'exécution des opérations en capital (971,478 M€ de ressources dont 685,000 M€ de contribution française à l'ESA, soit -93,274 M€ et -8,8% par rapport à 2007 ; 967,835 M€ en emplois dont 17,321 M€ d'insuffisance d'autofinancement, soit -93,907 M€ et -8,8%), retracées au tableau de financement, conduit à un nouvel abondement du fonds de roulement (+3,643 M€, après +3,010 M€ en 2007), ce dernier s'établissant à 39,794 M€ au 31 décembre 2008.

Les SCSP des programmes 191 et 193 sont comptabilisées à hauteur de 690,913 M€ (respectivement 160,720 M€ et 530,193 M€) ; elles financent le budget de fonctionnement à hauteur de 445,811 M€ (programme 193 ; 37,9% des produits retracés au compte de résultat) et les opérations en capital pour 245,103 M€ (programmes 191 et 193 ; 25,2% des ressources au tableau de financement).

La subvention initiale a fait l'objet d'annulations de crédits (- 39,662 M€, dont - 5,345 M€ au titre d'une correction du montant prévisionnel de TVA non déductible à payer), prises dans le cadre des décrets d'avance des 27 juin, 24 octobre et 28 novembre 2008 portant ouverture et annulation de crédits.

Au compte de résultat, l'ensemble des produits se décompose en 1.129,000 M€ de produits d'exploitation, 8,379 M€ de produits financiers et 40,307 M€ de produits exceptionnels.

Les produits d'exploitation comprennent :

- les prestations de services (ou « production vendue »), pour 217,988 M€ (prestations de services « Moyens lancement » et « Véhicules spatiaux prestations » menées par les centres spatiaux d'Evry, de Toulouse et de Guyane, et celles réalisées dans les domaines « Observation de la Terre, localisation et collecte de données » et « Mise et maintien à poste ») ;
- les subventions d'exploitation, pour 522,915 M€ (445,811 M€ de SCSP et 77,104 M€ d'autres subventions, dont 74,725 M€ de subvention ESA dans le cadre des accords relatifs au CSG) ;
- la production interne immobilisée (PII), pour 218,881 M€ (périmètre stabilisé hors phases 0 / A ; parmi les 5 projets les plus significatifs : « Pléiades », « Jason 2 », « Smos », « Méga-tropiques » et « Exomars ») ;
- les produits de gestion courante, pour 6,690 M€, la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat au titre de la contrepartie des charges propres à la gestion ordinaire du patrimoine (dotations aux amortissements) pour 159,763 M€, ainsi que les reprises opérées sur les provisions, pour 2,763 M€.

Les produits financiers correspondent aux produits des immobilisations financières (0,215 M€), aux produits de participation et de reprises sur provisions pour dépréciations (1,380 M€) ainsi qu'aux produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement (6,784 M€).

Les produits exceptionnels sont issus des opérations de gestion, pour 3,963 M€, des produits de cession d'éléments d'actif, pour 20,965 M€ (dont 19,000 M€ de cession de titres Spot-Image) et de la couverture de charges résultant de situations inhabituelles ou peu fréquentes par le solde de la subvention d'investissement viré au compte de résultat (15,379 M€).

Le compte de résultat arrête 1.174,504 M€ de charges, soit 1.146,307 M€ de charges d'exploitation, 0,080 M€ de charges financières et 28,117 M€ de charges exceptionnelles.

Les charges d'exploitation comprennent :

- les achats et les services extérieurs, pour respectivement 336,781 M€ et 414,602 M€, sur les projets ou programmes en développement ou terminés : « Jason 2 » (lancement réussi en 2008 du satellite et de ses instruments « T2L2 », « Carmen » et « LPT »), « Smos » (tenue de la revue de qualification du satellite pour un lancement prévu en 2009), « Picard » (livraison du modèle de vol de l'instrument principal), « Pleiades » (poursuite des travaux d'intégration instrument-satellite), « Planck » et « Herschel » (lancement des deux satellites d'astrophysique de l'ESA prévu en 2009), « Bepi-Colombo » (développement nominal des instruments), « Pharaon » (confirmation de réalisation du modèle de vol), « Alph@bus » (achèvement de la revue de conception détaillée de la plate-forme), projets ou programmes en exploitation « Argos/Sarsat », « Spot », « Corot » « Helios », « ATV-CC », lanceurs « Ariane » (qualification du système de la coiffe « HSS3 », poursuite des activités de qualification de « P80 », « Vega » (succès du second tir du « Z9 », 3ème étage du lanceur) et « Soyouz » (arrivée des équipes russes en Guyane) ;
- les impôts et taxes hors rémunération du personnel, pour 6,637 M€ ;
- les charges de personnel, pour 220,633 M€ (147,398 M€ de rémunérations, 58,662 M€ de charges sociales, 10,437 M€ de taxe sur les salaires, 1,741 M€ d'autres impôts et taxes sur rémunération et 2,396 M€ au titre de la taxe sur les indemnités de fin de carrière) correspondant à un effectif annuel de 2.555,8 ETPT (2.376,5 CDI et CDD et 179,3 boursiers, thésards et post-doctorants), l'année 2008 ayant enregistré un nombre important de départs (141, dont 115 départs à la retraite) en anticipation de l'expiration, au 31 décembre 2008, de l'accord d'établissement sur les mises à la retraite, et un volume de recrutements limité (106) ;
- les charges de gestion courante, pour 5,517 M€, et les dotations aux amortissements et aux provisions (mise en service de « Jason 2 » notamment), pour 162,137 M€.

Les charges exceptionnelles correspondent aux charges sur opérations en capital (7,243 M€, principalement la valeur nette comptable d'éléments d'actif cédés), aux charges sur opérations de gestion (11,727 M€, principalement des subventions versées à des tiers) et aux dotations aux amortissements (9,147 M€, principalement des rattrapages d'amortissements effectués à la suite de mises en service complémentaires et sorties d'actifs).

Conformément aux recommandations de la Direction générale des finances publiques, les arriérés cumulés de contribution à l'ESA sont depuis 2004 inscrits au bilan du CNES. Seule la variation de la dette sur l'exercice est retracée au tableau de financement agrégé (-90,352 M€ correspondant à un remboursement d'arriérés). Outre ces 90,352 M€, 594,648 M€ ont par ailleurs été versés au titre de la contribution annuelle, en regard d'une dotation spécifique de 685,000 M€ inscrite en LFI 2008 et intégralement versée.

De 332,198 M€ à fin 2007, la dette ESA baisse significativement en 2008 pour s'établir à 241,846 M€ au 31 décembre 2008. Elle est retracée au passif du bilan du CNES et équilibrée par une créance de même montant sur l'État, inscrite à l'actif du bilan du CNES. Le montant des engagements totaux de la France vis-à-vis de l'ESA figure à l'annexe du compte général de l'État.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

**Avertissement**

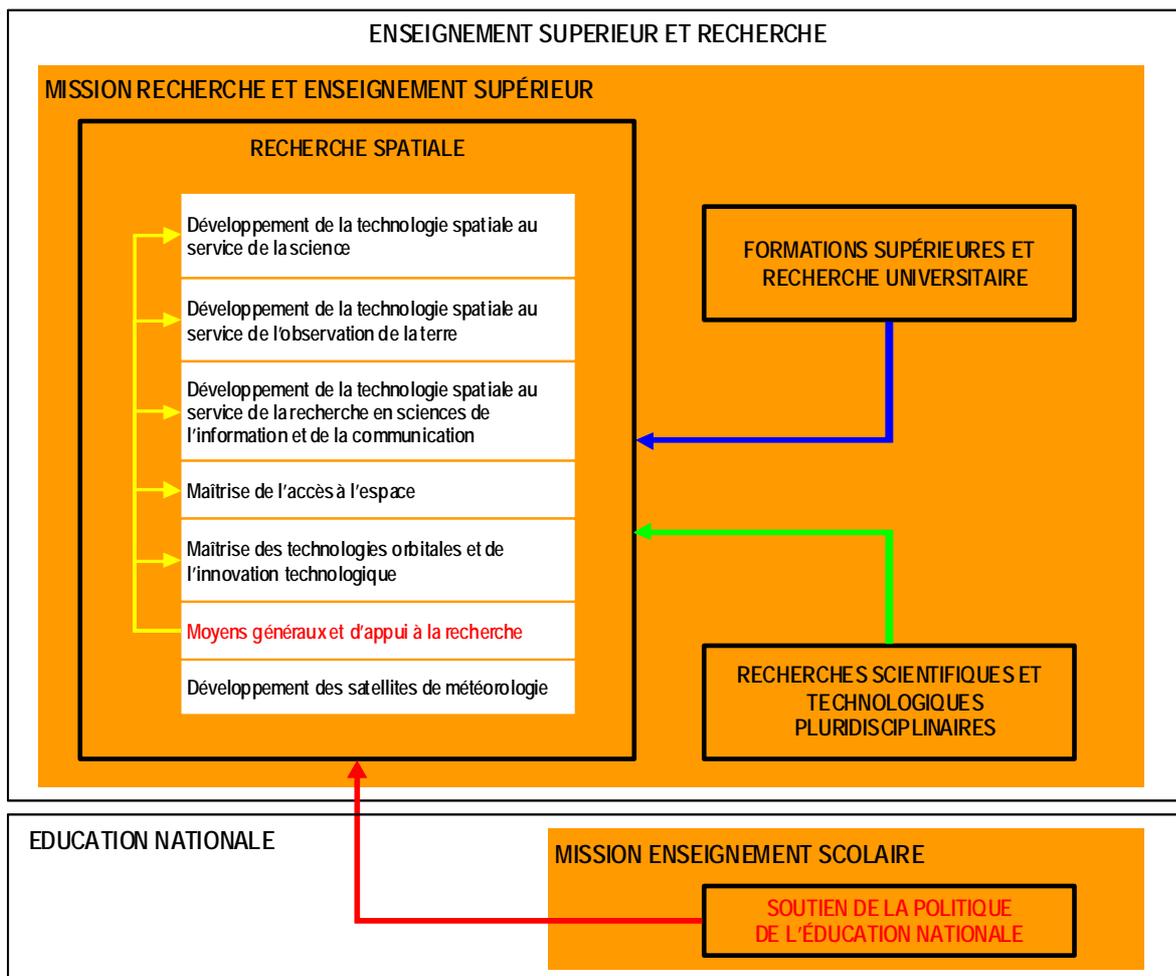
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

## SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## Recherche spatiale

Programme n° 193 | ANALYSE DES COÛTS

## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Développement de la technologie spatiale au service de la science	130 470 339	143 006 681	155 160 621
Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	212 420 240	241 858 255	261 646 223
Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	140 332 784	151 637 877	164 710 551
Maîtrise de l'accès à l'espace	435 119 880	484 257 860	524 791 371
Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	223 364 866	232 879 053	253 686 564
Moyens généraux et d'appui à la recherche	111 931 617	0	0
Développement des satellites de météorologie	24 110 000	24 110 000	26 355 963
<b>Total</b>	<b>1 277 749 726</b>	<b>1 277 749 726</b>	<b>1 386 351 293</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP Dépenses directes	Ventilation interne (au sein du programme)	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Développement de la technologie spatiale au service de la science	126 049 018	+11 735 430	137 784 448	-5 222 233	-1 988 699
Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	205 653 690	+27 557 302	233 210 992	-8 647 263	-2 929 697
Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	138 718 044	+10 582 842	149 300 886	-2 336 991	-1 006 177
Maîtrise de l'accès à l'espace	425 662 080	+45 998 691	471 660 771	-12 597 089	+9 174 891
Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	214 329 986	+8 906 352	223 236 338	-9 642 715	-11 614 941
Moyens généraux et d'appui à la recherche	104 780 617	-104 780 617	0	0	0
Développement des satellites de météorologie	22 894 739		22 894 739	-1 215 261	-1 028 688
<b>Total</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>0</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>-39 661 552</b>	<b>-9 393 311</b>

## Modalités de déversement

La ventilation interne s'applique aux fonctions support du CNES financées par le programme et rattachées à l'action « Moyens généraux et d'appui à la recherche ».

Dans cet exercice, les dépenses de l'action sont ventilées vers les autres actions du programme exécutées par le CNES, sans modification des clés utilisées dans le cadre de l'analyse des coûts du projet de loi de finances pour 2008.

Dans ces conditions, la budgétisation et l'exécution des subventions pour charges de service public de l'opérateur s'effectuent en dépenses directes et l'analyse des coûts permet de présenter parallèlement une maquette en dépenses complètes par action.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La loi de finances a été exécutée de façon proche des prévisions, avec un écart égal à -3 % des crédits ouverts en LFI, imputable à l'annulation des crédits mis en réserve. Après ventilation interne des dépenses exécutées sur les actions de soutien, cet écart se distribue de façon assez homogène sur les cinq actions de politique publique bénéficiaires.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Développement de la technologie spatiale au service de la science	137 784 448	+10 119 923	147 904 371	-7 256 250	+7 444 622
Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	233 210 992	+16 476 358	249 687 350	-11 958 873	+13 039 489
Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	149 300 886	+10 884 902	160 185 788	-4 524 763	+9 457 480
Maîtrise de l'accès à l'espace	471 660 771	+33 750 039	505 410 810	-19 380 561	+41 052 069
Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	223 236 338	+17 325 275	240 561 613	-13 124 951	+4 476 225
Moyens généraux et d'appui à la recherche	0		0	0	0
Développement des satellites de météorologie	22 894 739	+1 870 090	24 764 829	-1 591 134	+766 293
<b>Total</b>	<b>1 238 088 174</b>	<b>+90 426 587</b>	<b>1 328 514 761</b>	<b>-57 836 532</b>	<b>+76 236 178</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-90 426 587</b>
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-5 074 005
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-81 577 517
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-3 775 065

## Modalités de déversement

Le programme reçoit, par déversement externe, sans modification des clés par rapport à l'analyse des coûts du projet de loi de finances :

- les dépenses correspondant aux actions de pilotage et d'animation du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » (mission « Recherche et enseignement supérieur ») ;
- les dépenses de personnel et de fonctionnement inscrits au programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » (mission « Recherche et enseignement supérieur ») au titre des structures de l'administration centrale de la recherche (notamment la DGRI) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ;
- les dépenses de personnel et de fonctionnement du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (mission « Enseignement scolaire ») au titre des structures de l'administration centrale, exerçant des fonctions transversales, qui sont placées sous l'autorité conjointe du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (Secrétariat général, Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche...).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le programme bénéficie du soutien externe de trois programmes pour un montant de 90,4 M€ qui représente 7,3 % de ses dépenses directes.

Ce soutien externe est très supérieur à celui constaté en 2007 où il représentait moins de 1% des dépenses. Cette progression a pour origine la budgétisation, à partir de 2008, des crédits d'intervention de l'ANR sur le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » dont une part significative revient, compte tenu de la clé de déversement retenue cette année, aux deux opérateurs du programme 193.

## Recherche spatiale

Programme n° 193 | ANALYSE DES COÛTS

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

## Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008 Coûts complets	Écart à l'exécution 2007 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Développement de la technologie spatiale au service de la science	149 025 062	+11 979 211	+11 837 995	172 842 268	+32 468 236
Développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre	245 316 378	+28 129 751	+19 273 573	292 719 702	+56 136 085
Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication	179 831 806	+10 802 680	+12 732 846	203 367 332	+52 690 452
Maîtrise de l'accès à l'espace	529 897 560	+46 954 222	+39 479 828	616 331 610	+152 204 297
Maîtrise des technologies orbitales et de l'innovation technologique	246 011 767	+9 091 364	+20 266 610	275 369 741	+39 434 423
Moyens généraux et d'appui à la recherche	106 957 228	-106 957 228		0	0
Développement des satellites de météorologie	22 894 739		+2 187 577	25 082 316	+1 100 838
<b>Total</b>	<b>1 479 934 540</b>	<b>0</b>	<b>+105 778 429</b>	<b>1 585 712 969</b>	<b>+334 034 331</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-105 778 429</b>
Formations supérieures et recherche universitaire (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-5 074 005
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-96 929 359
Soutien de la politique de l'éducation nationale (Mission « Enseignement scolaire »)	-3 775 065

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

Le **coût direct** des actions du programme comprend, au titre des charges non décaissées recensées et calculées en fin d'exercice, une charge à payer de 241,8 M€ correspondant aux arriérés de paiement de la contribution française à l'Agence spatiale européenne (effet majorant ; source ORCHIDEE).

Il ne comprend pas, en revanche, les charges d'amortissement des immobilisations financées ou mises à disposition des opérateurs du programme par l'État. Celles-ci sont en effet constatées dans la comptabilité des opérateurs et non dans celle de l'État.

**Le coût complet** du programme prend par ailleurs en compte, par déversement externe, les fonctions de soutien dont il bénéficie de la part des programmes « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », « Soutien de la politique de l'éducation nationale » et « Formations supérieures et recherche universitaire » pour un montant de 105,8 M€ dont 15,4 M€ correspondent à des charges calculées. Les clés de ventilation sont identiques à celles utilisées dans le volet « dépenses exécutées » de l'exercice.



## PROGRAMME 189

**RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES RISQUES ET DES POLLUTIONS**

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN-LOUIS BORLOO, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	402
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	404
Rappel de la présentation du programme	410
Objectifs et indicateurs de performance	412
Justification au premier euro	415
Opérateurs	428
Analyse des coûts du programme et des actions	434

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Régine BREHIER \*

Directrice de la Recherche et de l'Innovation

Responsable du programme n° 189 : Recherche dans le domaine des risques et des pollutions

L'année 2008 a été marquée, pour ce programme, par deux éléments structurants pour l'avenir :

Les conclusions du Grenelle de l'environnement ont précisé les priorités en matière de recherche sur les enjeux environnementaux ; parmi les recommandations du comité opérationnel « recherche », celles qui concernent les relations entre santé et environnement vont être principalement mises en œuvre au travers de ce programme.

Les différents plans et stratégies gouvernementales auxquels contribuait pour leur volet « recherche » le programme 189 sont plus que jamais d'actualité, bien que parfois en évolution :

- stratégie nationale du développement durable
- plan climat
- plan national de santé environnement
- stratégie nationale de biodiversité

Ces objectifs stratégiques au moins en partie renouvelée, seront traduits dans les contrats d'objectifs des organismes concourant à ce programme, en premier lieu celui de l'ADEME.

La préfiguration, puis la mise en place des structures du MEEDDAT, consacre par ailleurs l'existence d'une direction de la recherche et de l'innovation (DRI) rattachée au commissariat général au développement durable CGDD, échelon transversal du MEEDDAT, pour faciliter l'impulsion de la politique de développement durable ; la DRI veille particulièrement à réorienter les thématiques de recherche en ce sens.

Ce programme a renforcé son implication dans les programmes de coopération européenne (7ème programme cadre de recherche et développement technologique). Les résultats des programmes en cours arrivent en appui aux négociations internationales ou à leur mise en œuvre (protocole de Kyoto, directive « eau », règlement REACH, la convention sur la biodiversité).

Ainsi l'INERIS a développé de nouvelles approches de prévision des propriétés de substances dangereuses et l'AFFSET a été désigné coordonnateur d'agences européennes dans le cadre de l'ERA-net ENVHEALTH.

Les programmes incitatifs, pilotés par les services du MEEDDAT, au titre de l'action 5 du programme 189, sont maintenant intégrés pour la plupart dans l'espace européen de la recherche, afin de bénéficier en temps réel des connaissances de communautés scientifiques élargies ; ils participent à six programmes du réseau ERA-NET.

La performance du programme est appréciée par des indicateurs de deux types principaux :

- les indicateurs concernant les organismes de recherche qui mesurent la production scientifique et la qualité de celle-ci, qui montrent une stabilité de l'IRSN et de l'INERIS dans leurs contributions à la production européenne et internationale ;
- les indicateurs concernant les agences de moyens, en particulier l'effet de levier des crédits de l'ADEME. Le lancement du fonds de soutien « démonstrateurs d'écotechnologies », confié à l'ADEME, explique la baisse de cet indicateur en raison du redéploiement de capacités qu'il a nécessité en interne.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **OBJECTIF 1** **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**
  - INDICATEUR 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (instituts de recherche : INERIS, IRSN)
  - INDICATEUR 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme
  - INDICATEUR 1.3 Taux de participation des opérateurs du programme au niveau européen
- **OBJECTIF 2** **Mettre à la disposition de la nation les connaissances scientifiques et l'expertise nécessaires au maintien d'un très haut niveau de protection contre les risques nucléaires et radiologiques**
  - INDICATEUR 2.1 Synergie expertise/recherche (IRSN) exprimée par la part de l'activité consacrée à la recherche dans le budget de l'IRSN
- **OBJECTIF 3** **Développer une expertise nationale dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie**
  - INDICATEUR 3.1 Effet de levier des budgets incitatifs (ADEME)

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>					
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 866 289 5 718 148		<b>5 866 289</b> <b>5 718 148</b>	5 866 289
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 592 169 1 535 933		<b>1 592 169</b> <b>1 535 933</b>	1 592 169
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires	235 067 255 212 551 794		<b>235 067 255</b> <b>212 551 794</b>	235 067 255
04	Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	28 723 389 -2 560 000		<b>28 723 389</b> <b>-2 560 000</b>	28 723 389
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	334 563 77 440	8 155 403 7 241 815	<b>8 489 966</b> <b>7 319 255</b>	8 489 966
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>271 583 665</b>	<b>8 155 403</b>	<b>279 739 068</b>	279 739 068
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-43 601 842		<b>-43 601 842</b>	
Total des AE ouvertes		<b>236 137 226</b>		<b>236 137 226</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>217 323 315</b>	<b>7 241 815</b>	<b>224 565 130</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008</i>					
<i>Consommation 2008</i>					
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 866 289 5 718 148		<b>5 866 289</b> <b>5 718 148</b>	5 866 289
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 592 169 1 535 933		<b>1 592 169</b> <b>1 535 933</b>	1 592 169
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires	235 067 255 212 551 794		<b>235 067 255</b> <b>212 551 794</b>	235 067 255
04	Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	28 723 389 0		<b>28 723 389</b> <b>0</b>	28 723 389
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	334 563 210 886	8 155 403 7 774 465	<b>8 489 966</b> <b>7 985 351</b>	8 489 966
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>271 583 665</b>	<b>8 155 403</b>	<b>279 739 068</b>	279 739 068
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-44 394 883		<b>-44 394 883</b>	
Total des CP ouverts		<b>235 344 185</b>		<b>235 344 185</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>220 016 761</b>	<b>7 774 465</b>	<b>227 791 226</b>	

## Recherche dans le domaine des risques et des pollutions

Programme n° 189 CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	4 867 948 5 215 248		4 867 948 5 215 248
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 092 805 1 096 895	1 092 805	1 092 805 1 096 895
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires	235 150 587 207 462 280	235 150 587	235 150 587 207 462 280
04	Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	28 236 965 28 518 962	28 236 965	28 236 965 28 518 962
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	334 099 242 039	7 160 653 5 043 648	7 494 752 5 285 687
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>269 682 404</b>	<b>7 160 653</b>	<b>276 843 057</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>242 535 424</b>	<b>5 043 648</b>	<b>247 579 072</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	4 867 948 6 037 421		4 867 948 6 037 421
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 092 805 1 096 895	1 092 805	1 092 805 1 096 895
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires	235 150 587 207 462 280	235 150 587	235 150 587 207 462 280
04	Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	28 236 965 29 511 790	28 236 965	28 236 965 29 511 790
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	334 099 244 203	7 160 653 6 987 939	7 494 752 7 232 142
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>269 682 404</b>	<b>7 160 653</b>	<b>276 843 057</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>244 352 589</b>	<b>6 987 939</b>	<b>251 340 528</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 718 148
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 535 933
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires	212 551 794
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	7 362 067
<b>Total</b>		<b>227 167 942</b>

## Recherche dans le domaine des risques et des pollutions

Programme n° 189 CRÉDITS DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	242 535 424	271 583 665	217 323 315	244 352 589	271 583 665	220 016 761
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	242 039	334 563	77 440	244 203	334 563	210 886
Subventions pour charges de service public	242 293 385	271 249 102	217 245 875	244 108 386	271 249 102	219 805 875
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	5 043 648	8 155 403	7 241 815	6 987 939	8 155 403	7 774 465
Transferts aux entreprises	1 885 377	2 038 851	1 982 437	1 420 774	2 038 851	1 466 873
Transferts aux autres collectivités	3 158 271	6 116 552	5 259 378	5 567 165	6 116 552	6 307 592
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>279 739 068</b>			<b>279 739 068</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-43 601 842			-44 394 883	
<b>Total (*)</b>	<b>247 579 072</b>	<b>236 137 226</b>	<b>224 565 130</b>	<b>251 340 528</b>	<b>235 344 185</b>	<b>227 791 226</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						1 652 570		1 975 290
24/10/2008						1 249 702		1 381 066
28/11/2008						41 070 000		41 070 000
<b>Total</b>						<b>43 972 272</b>		<b>44 426 356</b>

## ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		1 620 430		31 473	0	0	0	0

## LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008	0	0	0	0		1 250 000		

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

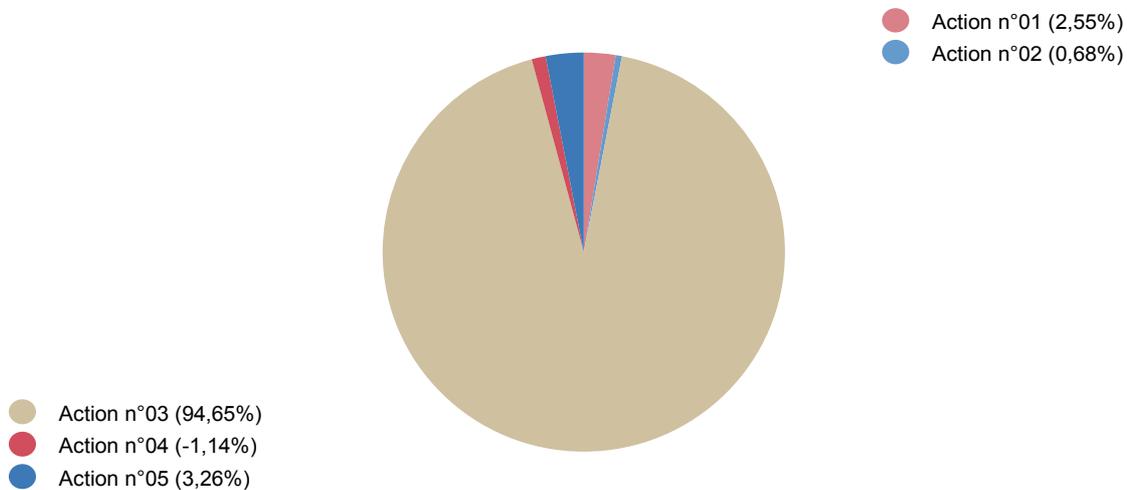
	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>1 620 430</b>	<b>0</b>	<b>31 473</b>	<b>0</b>	<b>45 222 272</b>	<b>0</b>	<b>44 426 356</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 718 148	5 718 148	6 162 985	5 718 148	6 234 379
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 535 933	1 535 933	1 656 462	1 535 933	1 676 043
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires	212 551 794	212 551 794	230 196 965	212 551 794	233 237 622
04	Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	-2 560 000	0	1 822 814		2 527 648
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	7 319 255	7 985 351	8 625 456	7 362 067	8 109 181
<b>Total</b>		<b>224 565 130</b>	<b>227 791 226</b>	<b>248 464 682</b>	<b>227 167 942</b>	<b>251 784 873</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour finalité de fournir les connaissances scientifiques nécessaires à l'éclairage des politiques publiques de l'écologie et du développement durable. Il contribue ainsi à la réalisation du volet recherche de plusieurs plans d'actions décidés par le gouvernement.

Il est piloté, depuis la publication des décrets et arrêté d'organisation du MEEDDAT, par la directrice de la recherche et de l'innovation qui, au sein du commissariat général au développement durable (CGDD) a comme responsabilité d'animer, de manière transversale, les dispositifs de recherche intéressant les domaines d'intervention du ministère en liaison avec le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (MESR). La nouvelle direction comprend un service de la recherche fusionnant deux structures : le service de la recherche et de la prospective de l'ancien ministère de l'écologie et les missions de recherche de l'ancienne direction de la recherche et de l'animation scientifique de l'ancien ministère chargé des transports, de l'équipement, de l'habitat. Ce programme comprend 5 actions, dont 4 s'appuient sur des opérateurs.

L'action 1 mise en œuvre par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) concerne la recherche sur les risques que les activités industrielles font peser sur la santé et la sécurité des personnes et des biens, ainsi que sur l'environnement.

L'action 2 a pour finalité, par l'intermédiaire de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale et du travail (AFSSET), de coordonner et de développer les recherches sur les risques sanitaires liés à l'environnement.

L'action 3 s'appuie sur l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et soutient les activités d'expertise et de recherche dans les domaines de la radioprotection, de la connaissance des contaminations environnementales par les radioéléments et de la sûreté des installations nucléaires. L'expertise est déployée en appui aux administrations chargées du contrôle des installations nucléaires et de la radioprotection, ainsi que pour l'accomplissement des missions de service public, notamment en matière de surveillance radiologique.

L'action 4 s'appuie sur l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et consiste à mener des actions incitant au développement de la recherche dans les domaines des énergies renouvelables, des pollutions (air et bruit) et du changement climatique (amélioration de l'efficacité énergétique dans les transports et le bâtiment).

L'action 5, mise en œuvre par la direction de la recherche et de l'innovation (DRI) au sein du CGDD, assure la gestion et la valorisation de programmes de recherche incitatifs destinés à orienter et mobiliser la recherche en appui aux politiques publiques, relatives aux enjeux environnementaux du programme.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions
- ACTION n° 02 : Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux
- ACTION n° 03 : Evaluation et prévention des risques nucléaires
- ACTION n° 04 : Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ACTION n° 05 : Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international

## INDICATEUR 1.1 : Production scientifique des opérateurs du programme (instituts de recherche : INERIS, IRSN)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique française	%	0,207	0,216	0,234	0,234	0,230	0,26
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique européenne (UE 25)	%	0,027	0,028	0,031	0,031	0,029	0,034
Part des publications de référence internationale des opérateurs du programme dans la production scientifique mondiale	%	0,009	0,009	0,010	0,010	0,009	0,012

**Commentaires techniques**

L'année complète la plus récente disponible en mars de l'année n est l'année n-2. En 2009, la réalisation 2008 correspond aux publications 2007. Les valeurs 2007 sont issues de l'exploitation, par l'observatoire des sciences et des techniques, de la base Thomson Reuters.

(Instituts de recherche : INERIS, IRSN)

## INDICATEUR 1.2 : Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme exprimée par l'indice de citation à deux ans des articles produits par les opérateurs du programme (instituts de recherche : INERIS, IRSN)	indice	0,68	0,62	0,644	0,644	0,62	0,65

**Commentaires techniques**

La valeur donnée durant l'année N est la valeur moyenne du nombre de citations recueillies au cours des années N-2 et N-3 par article publié l'année N-3 : le nombre de citations recueillies par article publié en 2006 est donc disponible en 2009. La réalisation 2008 correspond aux articles publiés en 2005. Les données sont issues de l'exploitation, par l'observatoire des sciences et des techniques, de la base Thomson Reuters.

## INDICATEUR 1.3 : Taux de participation des opérateurs du programme au niveau européen

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de succès des participations des opérateurs du programme au niveau européen	%	n.d.	0,054	0,08	0,08	n.d.	0,09
Taux de coordination des opérateurs du programme au niveau européen	%	n.d.	0,107	0,109	0,109	n.d.	0,11
Ouverture européenne	%	50,0	49	50	50	59	50

**Commentaires techniques**

Les deux premiers sous-indicateurs concernent les instituts (INERIS et IRSN). Les programmes-cadres de l'UE étant organisés sur une base pluriannuelle, les indicateurs sont calculés à mi-programme et en fin de programme. La valeur pour 2007 correspond à celle du 6ème PCRD en totalité, elle a été actualisée pour le RAP 2008. La prochaine valeur correspondant à celle du 7ème PCRD à mi-parcours interviendra en 2010. Ces deux indicateurs sont issus de l'exploitation de la base Cordis par l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST). Le dernier sous-indicateur concerne les agences de programmation (ADEME et AFSSET) et l'action 5 du programme.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Les indicateurs 1.1 et 1.2 mesurent l'excellence scientifique des recherches produites. Pour ces indicateurs, communs à plusieurs programmes de la mission, la différence d'ordre de grandeur constatée s'explique par la nature de l'IRSN et de l'INERIS : ce sont à la fois des organismes de recherche et des organismes techniques d'expertise. Les chercheurs de ces organismes n'ont donc pas pour unique indicateur de leur activité de publier des articles de recherche dans des revues internationales. Ils doivent réaliser des recherches qui permettront de faire avancer leurs compétences en matière d'expertise et de répondre aux besoins formulés par les décideurs publics. Cette activité d'expertise réduit le temps des recherches. De plus, leurs recherches ne sont pas nécessairement axées selon les priorités de la communauté scientifique ce qui peut restreindre le nombre de citations.

Ces indicateurs doivent s'analyser de manière pluriannuelle. Sur 5 ans, de 2004 à 2008, on observe une bonne stabilité des sous-indicateurs et indicateur dans un contexte devenu de plus en plus compétitif.

L'indicateur 1.3 reflète l'insertion des activités de recherche du programme 189 dans la communauté européenne de recherche.

En l'absence du recul nécessaire pour le 7ème PCRD, il est difficile de juger de l'évolution des sous-indicateurs de participation des opérateurs aux PCRD.

Le sous-indicateur relatif à l'ouverture européenne des agences de programmation et des programmes incitatifs est en forte hausse jusqu'en 2008 et dépasse la cible fixée par le responsable de programme. Cela illustre la réussite d'une politique d'ouverture européenne privilégiée. Cela se remarque notamment pour les programmes incitatifs.

**OBJECTIF n° 2 : Mettre à la disposition de la nation les connaissances scientifiques et l'expertise nécessaires au maintien d'un très haut niveau de protection contre les risques nucléaires et radiologiques**

**INDICATEUR 2.1 : Synergie expertise/recherche (IRSN) exprimée par la part de l'activité consacrée à la recherche dans le budget de l'IRSN**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Synergie expertise/recherche (IRSN) exprimée par la part de l'activité consacrée à la recherche dans le budget de l'IRSN	%	50	49,5	50	50	48,4	50

**Commentaires techniques**

Cet indicateur est issu de la comptabilité de l'IRSN.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La valeur obtenue en léger retrait par rapport à l'objectif fixé en 2008 reflète la recherche de l'équilibre budgétaire souhaité entre recherche et expertise dans un environnement marqué par l'augmentation des besoins d'expertise. C'est la dernière année d'usage de cet indicateur.

## Recherche dans le domaine des risques et des pollutions

Programme n° 189 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 3 : Développer une expertise nationale dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

## INDICATEUR 3.1 : Effet de levier des budgets incitatifs (ADEME)

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Effet de levier des budgets incitatifs (ADEME)	ratio	1.32	1.46	1.6	1,6	0,97	2

**Commentaires techniques**

L'indicateur correspond au montant des dépenses de recherche et de développement (R&D) engagées par les entreprises bénéficiaires d'une aide de l'ADEME, divisé par le montant total des aides de R&D attribuées par l'ADEME aux secteurs public et privé. Cet indicateur est bâti sur l'ensemble de l'activité R&D portée par l'Agence quelle que soit l'origine des crédits employés : programme 189, programme 188, taxes. Les financements accordés aux EPIC de recherche technologique (CEA, IFP, CSTB, BRGM,....) sont rattachés au secteur public.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2008, l'effet de levier est en forte diminution, il passe de 1,46 à 0,97. Cette situation est due à la réorientation du programme de travail de l'ADEME qui accompagne la mise en place du Fonds de soutien aux démonstrateurs d'écotechnologies. Les experts en nouvelles technologies de l'énergie NTE ont été mobilisés sur la préparation des feuilles de route et l'instruction des appels à manifestation d'intérêt (AMI) lancés dans le cadre du fonds, limitant leur capacité à contractualiser les projets hors fonds démonstrateur : or ce sont, de façon habituelle, les projets technologiques NTE qui ont le plus grand effet de levier.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions		5 866 289 5 718 148	5 866 289 5 718 148		5 866 289 5 718 148	5 866 289 5 718 148
02	Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux		1 592 169 1 535 933	1 592 169 1 535 933		1 592 169 1 535 933	1 592 169 1 535 933
03	Evaluation et prévention des risques nucléaires		235 067 255 212 551 794	235 067 255 212 551 794		235 067 255 212 551 794	235 067 255 212 551 794
04	Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie		28 723 389 -2 560 000	28 723 389 -2 560 000		28 723 389 0	28 723 389 0
05	Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable		8 489 966 7 319 255	8 489 966 7 319 255		8 489 966 7 985 351	8 489 966 7 985 351
<b>Total des crédits prévus en LFI</b>			<b>279 739 068</b>	<b>279 739 068</b>		<b>279 739 068</b>	<b>279 739 068</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-43 601 842	-43 601 842	0	-44 394 883	-44 394 883
Total des crédits ouverts		0	236 137 226	236 137 226	0	235 344 185	235 344 185
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>224 565 130</b>	<b>224 565 130</b>		<b>227 791 226</b>	<b>227 791 226</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		0	-11 572 096	-11 572 096	0	-7 552 959	-7 552 959

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

## Reports, réserves de précaution et annulations de crédits

Le programme 189 a bénéficié en 2008 de reports de crédits conformément à l'arrêté du 28 mars 2008, d'un montant de 1 620 430 € en AE et de 31 473 € en CP. Le report en AE intègre le report automatique de 860 430 € d'AE antérieures affectées non engagées. Au-delà de ce montant, les AE 2007 reportées sur 2008 s'élèvent à 760 000 € supplémentaires. Les reports d'AE et de CP ont été affectés à l'action n°5 : pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable.

La mise en réserve initiale sur le programme s'élevait à 9 292 572 € en AE et CP.

L'annulation liée à la loi de finances rectificatives pour 2008 ainsi qu'aux deux décrets d'avance transversaux de juin et octobre 2008 a été réalisée au sein de l'enveloppe de la réserve de précaution, pour un montant de 4 152 272 € en AE et 3 356 356 € en CP. Une levée de réserve d'un montant de 5 140 300 € en AE et de 5 936 213 € en CP a permis de financer les travaux 2009 liés au démantèlement du réacteur de recherche Phébus pour un montant de 4 993 237 € en AE et CP.

Le décret 2008-1244 du 28 novembre portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance a annulé par ailleurs un montant de 41 070 000 € en AE et en CP. Il s'agit pour l'IRSN d'une annulation de 20,12 M€ pour tenir compte du

remboursement par l'État du trop-perçu de TVA, pour l'ADEME d'une annulation de la subvention 2008 (27,53 M€) pour tenir compte du trop perçu de TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) perçu début 2008 et pour ce même établissement d'une ouverture de 7,55 M€ qui seront reportés en 2009 pour participer au financement du fonds de soutien aux démonstrateurs d'écotechnologies. Ces deux annulations constituent de simples effets de périmètre et n'ont pas affectés les moyens des deux établissements concernés.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
236 137 226

AE non affectées au 31/12/2008
11 098 749

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)
473 347

CP ouverts en 2008 (**)
235 344 185

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
77 724 758	224 565 130	<b>302 289 888</b>	6 931 173	220 860 053	<b>227 791 226</b>	<b>74 498 662</b>

AE reportées sur 2009
8 951 685

CP reportés sur 2009
7 552 955

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le montant de 74 498 662 € est théorique, dans la mesure où il n'inclut pas les désengagements réalisés par les opérateurs. Sur ce montant, 18 818 262 € représentent les engagements 2003 à 2008 non couverts par des paiements, pour l'action n°5 des programmes incitatifs.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		5 866 289	5 866 289		5 718 148	5 718 148
Crédits de paiement		5 866 289	5 866 289		5 718 148	5 718 148

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	5 866 289	5 718 148	5 866 289	5 718 148

En 2008, l'INERIS a conduit 61 programmes de recherche ; 15 se sont achevés.

Parmi les faits marquants, il est possible de citer :

- la modélisation prédictive de la qualité de l'air, la caractérisation chimique des nanoparticules et les effets toxicologiques des nanotubes de carbone ;
- les tests des bio-marqueurs chez certains poissons en vue de la surveillance de cours d'eau.

Dans l'optique de la mise en conformité avec le règlement REACH, l'INERIS développe des nouvelles approches pour la prévision des propriétés de substances dangereuses (explosivité et inflammabilité).

L'évaluation et la maîtrise des risques associés à de nouveaux procédés industriels (procédés intensifiés) et à de nouvelles filières énergétiques (biocarburants), ont bénéficié d'éclairages nouveaux et d'une meilleure quantification.

L'établissement maîtrise désormais la modélisation du comportement mécanique en 3D des terrains et a appliqué ses outils au Callovo-Oxfordien (couche de roche sédimentaire de l'époque Jurassique) du laboratoire souterrain de Bure (réalisé par l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Il a significativement progressé dans la compréhension des couplages hydromécaniques et de leurs effets sur la stabilité des terrains en confrontant les modélisations avec les mesures sur le site expérimental de Coaraze.

Le tableau ci-après présente la ventilation de la subvention par thème, les programmes de recherche et les résultats les plus marquants :

Intitulé du thème	Montant (k€) En AE	Quelques résultats-clés de l'année 2008
Surveillance des polluants, métrologie, modélisation des transferts dans les milieux	280	Les performances des modèles prédictifs de la qualité de l'air ont été analysées dans certains cas récents de pollutions chimiques ou particulaires remarquables. La comparaison des résultats des modèles avec les mesures réalisées lors de ces épisodes a permis de les améliorer.
Risques accidentels liés aux atmosphères explosibles, aux matériaux énergétiques et autres produits dangereux	184	Des nouvelles approches basées sur la méthode QSPR (Quantitative Structure Property Relationships) pour la prévision des propriétés de substances dangereuses (explosivité et inflammabilité) ont été développées avec succès.
Évaluation des risques accidentels liés aux procédés dangereux et aux installations fixes et mobiles	527	L'évaluation et la maîtrise des risques associés à de nouveaux procédés industriels (procédés intensifiés) et à de nouvelles filières énergétiques (biocarburants) ont bénéficié d'éclairages nouveaux et d'une meilleure quantification.
Quantification des phénomènes dangereux	559	Des nouvelles connaissances ont été développées sur le comportement de l'hydrogène en cas de fuite dans des espaces confinés et sur les forces et faiblesse des méthodes de simulation de flamme utilisées actuellement dans l'industrie.

Intitulé du thème	Montant (k€) En AE	Quelques résultats-clés de l'année 2008
Maîtrise des risques accidentels par des dispositions technologiques et organisationnelles	260	Une analyse technique, humaine et organisationnelle de la sécurité a été menée portant sur le contraste entre le fonctionnement normal et accidentel
Appui à la gouvernance des risques	58	Acceptabilité et gouvernance des risques en gestion préventive
Évaluation des dangers et des risques des activités pour l'homme	813	Les effets toxicologiques des nanotubes de carbone après instillation intra-trachéale commencent à être mieux connus, et montrent une élimination précoce par des macrophages après clivage.
Évaluation des dangers et des risques des activités pour les écosystèmes	990	Les bio-marqueurs de la perturbation endocrinienne chez certains poissons ont été évalués et testés avec succès en vue de la bio-surveillance de certains cours d'eau du Nord Ouest de la France
Impact global des activités à risque sur le système (Homme - Environnement - Biens)	329	Les effets des ondes électromagnétiques font l'objet de recherches approfondies. Certains bio-marqueurs spécifiques (GFAP) ont été mis en évidence après exposition à des doses environ 10 fois supérieures aux valeurs de référence.
Maîtrise des risques liés aux déchets et aux filières de traitement	156	Une méthodologie a été élaborée pour évaluer le comportement à long terme des déchets
Maîtrise des risques sol et sous-sol (mouvements de terrain, gaz, eau)	735	Un progrès significatif a été fait sur la compréhension des couplages hydromécaniques et de leurs effets sur la stabilité des terrains. L'étude menée sur les phénomènes physiques et mécaniques régissant le comportement de la craie a permis de mieux comprendre l'évolution des cavités souterraines creusées dans ce type de matériau.
Évaluation de la sécurité et impacts des stockages souterrains	221	L'étude sur la faisabilité technico-économique de la mise en œuvre du stockage du CO2 dans contexte houiller a permis de progresser dans l'évaluation des mécanismes d'absorption du CO2 sur différents charbons français.
Communication institutionnelle et transfert des savoirs	283	
Plan d'investissement pour le renouvellement d'équipement de laboratoire	323	
<b>Total</b>	<b>5.718</b>	

### ACTION n° 02 : Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		1 592 169	<b>1 592 169</b>		1 535 933	<b>1 535 933</b>
Crédits de paiement		1 592 169	<b>1 592 169</b>		1 535 933	<b>1 535 933</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	1 592 169	1 535 933	1 592 169	1 535 933

**La subvention versée à l'AFSSET de 1 535 933 euros en AE s'inscrit dans les engagements du gouvernement liés au plan national santé-environnement (PNSE).**

Dans le cadre de la coordination des organismes de recherche et de l'expertise collective, l'Agence mène ses actions incitatives de recherche au sein d'un programme unique de recherche Environnement-Santé-Travail (PREST). Un appel à projets de recherche est lancé chaque année pour répondre à la fois aux besoins en connaissances identifiés dans divers plans (PNSE, plan Cancer, Plan d'action Environnement et Santé de la Commission Européenne 2004-2010, plan Santé-Travail...), et à ceux issus des travaux d'expertise de l'Agence.

Dans le champ Santé-Environnement et à titre d'illustrations, des travaux sont conduits pour connaître les conséquences toxicologiques de l'exposition pulmonaire aux nanoparticules biodégradables, l'imprégnation fœtale aux polybromodiphényléthers (PBDE), l'exposition résidentielle aux substances biocides, les sources de formaldéhyde dans l'habitat ou encore le lien entre le polymorphisme de la chlordécone réductase et le cancer de la prostate. Dans le

domaine « Santé-Travail », des recherches sont menées pour mieux comprendre le rôle des expositions professionnelles et en particulier des Fibres Minérales Artificielles (FMA) dans les cancers broncho-pulmonaires, les liens entre la santé au travail et les risques émergents, l'incidence de l'asthme chez les apprentis en boulangerie et coiffure ou encore les relations sociales en entreprise et les risques cancérigènes.

Afin de développer le caractère international des appels à projet de recherche, l'agence a engagé, début 2008, avec deux pays partenaires, un programme de recherche international pour le soutien à la recherche en Santé environnement. Parallèlement, l'AFSSET a été sélectionnée par la Commission européenne pour assurer et renforcer la coordination et la coopération entre agences européennes de programme de recherche en santé environnementale au sein de l'ERANET intitulé ENVHEALTH. Cet ERANET renforce l'ouverture européenne de l'agence.

Les crédits du programme 189 contribuent à cette action pour un montant de crédits de 1 535 933€, auxquels sont ajoutés 229 906 € de crédits non consommés au cours des exercices antérieurs, soit un total de 1 765 839 € dédiés au financement en 2008 de 42 projets en santé-environnement. Pour mémoire, il est rappelé que le programme 111 « amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » finance les projets en santé-travail dont les paiements se sont élevés à 1 039 247 € en 2008. Les projets sélectionnés font l'objet de conventions pluriannuelles d'une durée comprise entre un an et demi et trois ans, selon la nature du projet. La subvention par projet est en moyenne de 94 208 €.

Les résultats des travaux de recherche soutenus par l'agence sont portés à la connaissance des utilisateurs et du public à travers la production de documents de synthèse et la réalisation journées scientifiques dédiées. L'année 2008 a été marquée par l'organisation de 3 colloques scientifiques : « Qualité de l'Air et Santé » à Paris, « Santé au Travail, nouvelles connaissances mobilisables » à Paris et « Eau & Santé » à Lyon.

#### ACTION n° 03 : Evaluation et prévention des risques nucléaires

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		235 067 255	<b>235 067 255</b>		212 551 794	<b>212 551 794</b>
Crédits de paiement		235 067 255	<b>235 067 255</b>		212 551 794	<b>212 551 794</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

##### ■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	235 067 255	212 551 794	235 067 255	212 551 794

La subvention pour charges de service public versée par le MEEDDAT a été réduite en exécution, d'un montant de 15 M€ correspondant au solde entre une diminution de 20 M€ au titre de remboursements de TVA constatés en 2007 d'une part (effet de périmètre) et un dégel partiel de réserve de 5M€ d'autre part. Ce dernier était destiné à assurer la couverture des besoins de financement 2009 du fonds dédié à l'assainissement et au démantèlement des INB «installations nucléaires de base».

(En milliers d'euros)

Destination	Prévision subvention P189	Exécution subvention P189	Total dépenses exécutées
Recherche et missions de service public	143 100	129 350	<b>156 772</b>
Dont recherche	113 500	102 592	114 201
Appui technique aux pouvoirs publics	5 300	4 790	<b>3 909</b>
Appui technique à l'ASN	69 400	62 730	67 255
Sûreté nucléaire et radioprotection des activités de défense, contrôle des matières, protection contre la malveillance	17 350	15 682	<b>18 100</b>
Prestations			<b>35 233</b>
<b>Totaux</b>	<b>235 150</b>	<b>212 552</b>	<b>281 269</b>

L'écart entre le financement du programme (213M€) et l'exécution des dépenses (246M€) résulte, par ailleurs, d'un prélèvement sur le fonds de roulement de l'Institut pour certaines opérations spécifiques :

- 8 M€ pour la rénovation du réacteur CABRI qui a fait l'objet d'une révision des devis et d'échéanciers pluriannuels ;
- 10 M€ pour les investissements budgétés sur l'année précédente et réalisés sur 2008, sous déduction des opérations de l'année en cours non terminées (décalage d'investissements) ;
- 5 M€ au titre de la compensation de la réduction de la subvention qui trouve son origine dans la régularisation fiscale opérée en 2007.

#### **Sous action 3.1 : Recherche et missions de service public : 157 M€**

##### **a) Recherche : 114 M€**

L'IRSN conduit et finance des recherches destinées à produire des connaissances et des outils de modélisation nécessaires à l'expertise et à l'évaluation des risques des rayonnements ionisants pour les populations et l'environnement.

En 2008, la dépense de R&D s'élève à 125 M€, dont 114 M€ financés par ce programme et 11 M€ par les partenaires de programmes de recherche, français ou étrangers.

##### *Recherche en sûreté*

Dans le domaine de la recherche en sûreté, l'année 2008 a été marquée par :

- la fin de l'étude de sismicité de la faille de la Moyenne-Durance qui a permis l'évaluation de la magnitude maximale des séismes de la région ;
- la réalisation, en collaboration avec l'US-NRC, d'essais permettant de mieux apprécier les dysfonctionnements de divers types de câbles électriques, dans des conditions représentatives d'un incendie d'installation nucléaire ;
- la poursuite du programme international « terme source » sur la fusion du cœur d'un réacteur nucléaire ;
- le démarrage d'un programme destiné à étudier l'effet des pluies sur le rabattement d'aérosols de particules dans un champ proche du lieu d'émission de ces particules ;
- la préparation active du programme international CABRI (CIP) destiné à étudier la tenue de combustibles irradiés à des transitoires accidentels de référence ;
- le lancement d'un programme expérimental d'étude de l'influence de l'oxydation des crayons combustibles (résultant de leur séjour en réacteur) sur leur tenue en situation de perte de réfrigérant primaire (programme MARGO-R) ;
- le démarrage d'un programme d'essais pour étudier la tenue au séisme des planchers préfabriqués utilisés dans les installations nucléaires ;
- le démarrage des études probabilistes de sûreté de niveau 1 pour le réacteur EPR ;
- la création, avec le CNRS, d'un groupe de recherche pour l'étude des transferts des radionucléides dans le sol, les sous-sols et vers les écosystèmes (GNR-TRASSE) ;
- le démarrage des activités d'assainissement du réacteur d'expérimentation Phébus dans une perspective de démantèlement.

*Recherche en radioprotection*

Dans le domaine de la recherche en radioprotection, l'année 2008 a été marquée par :

- la contribution de l'IRSN, au travers de l'étude des transferts des radionucléides émetteurs de rayonnements gamma au sein de la chaîne trophique du Merlu, au programme MEDICIS piloté par l'IFREMER sur la pollution en mer méditerranée ;
- l'extension de la méthodologie de recueil de données sur l'occupation des territoires autour de sites nucléaires dans le but de compléter les études de sensibilité des territoires aux précipitations, aux mécanismes d'érosion, à la nature et aux pratiques culturelles et zootechniques, etc ;
- la poursuite du développement des modèles de dispersion atmosphérique aux échelles locales et régionales en situation accidentelle ;
- la poursuite des études pour la mesure du dépôt sec des aérosols submicroniques sur une prairie (EVA) et sur des surfaces artificielles urbaines, afin d'alimenter les modèles atmosphériques utilisés en situations normales ou accidentelles de rejet ;
- le développement et l'amélioration de techniques de mesures des émetteurs bêta (63Ni, 210Pb et 90Sr) ;
- la réalisation et l'évaluation sur site d'un prototype d'un dosimètre actif d'extrémité pour la radiologie interventionnelle développé en collaboration avec l'IN2P3 LPC de Caen ;
- le développement de nouveaux protocoles d'analyse des actinides (uranium, plutonium et américium) dans les excréta (urines, selles) ;
- les premiers résultats de thérapie cellulaire montrant que l'administration de cellules souches adipocytaires améliore la cicatrisation d'une blessure dans une zone de peau irradiée ;
- l'étude des conséquences d'une ingestion chronique de faibles quantités d'uranium sur la physiologie de la reproduction ;
- le démarrage du programme de recherche associé au suivi médical de la cohorte des patients sur-irradiés pour un adénocarcinome de la prostate au Centre Hospitalier Jean Monnet d'Epinal.

**b) Service public : 43 M€**

Dans le champ des activités de service public de l'Institut, l'année 2008 est marquée par :

- la poursuite de l'adaptation de sa stratégie, des techniques et de la métrologie associée à la surveillance de l'environnement dont les bases actuelles sont parfois fondées sur des réflexions anciennes et du matériel vieillissant. Il s'est agi en particulier de moderniser le réseau d'alerte par mesure du rayonnement gamma ;
- la création d'un observatoire des polluants des lagons polynésiens, en partenariat avec l'Ifremer, le CNRS et la DET ;
- la diffusion, à l'intention des professionnels chargés de la réalisation d'études d'impact, d'un document d'information sur la « radioactivité naturelle renforcée » ;
- la réception, dans le cadre de son programme de modernisation des moyens d'intervention, des trois camions laboratoires de mesure de la radioactivité dans l'environnement.

**Sous actions 3.2 : Appui technique aux pouvoirs publics : 4 M€**

Dans le domaine de l'appui technique aux pouvoirs publics (hors autorité de sûreté nucléaire), l'IRSN a poursuivi, en 2008, sa démarche visant à renforcer ses liens avec l'ensemble des partenaires publics auxquels il est en mesure d'apporter un appui, eu égard à ses missions et compétences. A cet égard, des conventions avec la Direction Générale de l'énergie et du climat (DGEC), la Direction générale de consommation de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) et enfin avec la Direction générale de l'alimentation (DGAL) ont été signées.

L'actualité environnementale a donné également lieu à des actions d'appui technique de l'Institut pour le ministère chargé de l'Écologie et notamment la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) dans le cadre de travaux sur la gestion des sites industriels pollués par des radionucléides et sur le recensement des anciens sites miniers d'Uranium.

En outre, à la demande du ministre chargé de l'Écologie, l'IRSN a réalisé un rapport, sur son appréciation de la surveillance des nappes phréatiques suite à l'incident de l'usine de SOCATRI.

Dans le domaine de la protection radiologique des travailleurs, l'IRSN a poursuivi la rénovation du système de recensement des données dosimétriques individuelles des travailleurs exposés.

**Sous actions 3.3 : Appui technique à l'autorité de sûreté nucléaire : 67 M€**

Les actions réalisées en 2008 en appui à l'Autorité de sûreté nucléaire s'inscrivent dans une dynamique de relance des activités du secteur électronucléaire et de renforcement des exigences réglementaires marqué notamment par la mise en œuvre de la loi sur la Transparence en matière de sécurité nucléaire et du décret d'application du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives.

Dans ce cadre, les travaux menés par l'IRSN ont porté à la fois :

- sur l'examen des nombreux projets de nouvelles installations dans leur phase de construction (EPR), de conception (réacteur expérimental Jules Horowitz, installation EDF ICEDA de conditionnement et d'entreposage de déchets activés) ou de mise en exploitation (installation d'enrichissement d'uranium Georges Besse II – usine sud) ;
- sur les réexamens de sûreté des installations existantes (préparation des troisièmes visites décennales des réacteurs de 900 MWe, réexamen de sûreté du réacteur expérimental CABRI) et l'analyse du retour d'expérience de leur exploitation.

Un travail important a été réalisé en 2008 autour du suivi de la construction du réacteur EPR de Flamanville en appui aux inspections de l'ASN.

Les activités en matière de protection de l'homme et de l'environnement ont constitué un axe important de l'appui technique à l'ASN en 2008, que ce soit dans le cadre du traitement de situations d'incidents ou non. L'Institut a été largement mobilisé lors de l'incident de l'usine SOCATRI en juillet 2008.

Dans le domaine de la radioprotection médicale et suite aux accidents de radiothérapie survenus à l'Épinal et Toulouse, l'IRSN a poursuivi les travaux menés depuis 2006 avec notamment la réalisation d'un rapport sur l'impact des surexpositions sur la santé des patients dans lequel ont été formulées des recommandations en matière de suivi des patients, d'évolution des pratiques de radio-chirurgie et de suivi scientifique de la cohorte des patients affectés par les accidents de radiothérapie.

**Sous actions 3.4 : Sûreté nucléaire et radioprotection des activités de défense, contrôle des matières nucléaires, protection contre les malveillances : 18 M€**

Dans le cadre de l'appui technique au délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense (DSND), en 2008, l'IRSN a notamment procédé à l'examen des dossiers de conformité du réacteur et du premier cœur du sous-marin lanceur d'engins de nouvelle génération « le Terrible » en préalable à l'autorisation, délivrée par le DSND, d'effectuer les essais précédant la mise en service.

L'IRSN a en outre examiné la sûreté d'installations de la base opérationnelle de l'île Longue et d'opérations de démantèlement sur le site de Marcoule.

L'IRSN apporte également son expertise technique aux pouvoirs publics pour évaluer l'efficacité des mesures de protection physique, le suivi et la comptabilité des matières nucléaires. En 2008, l'IRSN a réalisé 440 analyses de dossiers et conduit 190 inspections portant sur la protection physique et le contrôle des matières.

Au niveau international, l'IRSN est intervenu, à la demande de l'AIEA, dans des cours internationaux relatifs à la protection physique des réacteurs de recherche, aux fondements de la protection physique des matières et installations nucléaires.

Pour l'application, en France, des traités de lutte contre la prolifération nucléaire et chimique, l'IRSN a poursuivi sa mission d'appui technique aux autorités (OIAAC, Euratom ou AIEA).

**ACTION n° 04 : Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		28 723 389	<b>28 723 389</b>		-2 560 000	<b>-2 560 000</b>
Crédits de paiement		28 723 389	<b>28 723 389</b>		0	<b>0</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	28 723 389	-2 560 000	28 723 389	0

Pour l'année 2008, l'affectation du surplus du produit de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN) au premier trimestre, a permis de financer les actions dont le financement était prévu en loi de finances pour 2008. La consommation négative d'AE (pour un montant de -2,56 M€) est pour sa part liée à une régularisation comptable sur des opérations clôturées de subventions d'investissement antérieures à la LOLF. Il s'agit d'une régularisation à caractère exceptionnel.

Pour mémoire, l'affectation du produit de la TICGN a permis à l'ADEME de maintenir un **budget de 27,3 M€** sur les finalités du programme 189 :

- les crédits de **fonctionnement**, pour **14,9 M€**, ont contribué à couvrir environ 143 ETPT mobilisés au titre de la mission d'animation et de financement de la recherche. Au-delà du montage d'appel à projets, de la contractualisation et du suivi des opérations, le personnel en charge de la recherche assure la valorisation des résultats, en particulier dans le cadre de missions d'expertise pour la mise en œuvre des politiques publiques.
- les **crédits incitatifs dans le domaine de l'énergie (6,3 M€)** ont été également partagés entre l'efficacité énergétique dans les transports et le bâtiment d'une part et les énergies renouvelables (électricité décentralisée, bioénergie et bioproduits) d'autre part. On pourra souligner le financement en 2008 de travaux de recherche permettant de réduire les phénomènes de précarité énergétique dans les logements.
- les crédits incitatifs **sur la thématique Air et bruits (1,4 M€)** ont été répartis entre le contrôle des émissions de source fixe d'une part et sur la surveillance de la qualité de l'air d'autre part. Le bruit a fait l'objet d'une action intégrée à la technologie des transports visant une réduction de la nuisance à la source.
- dans le **domaine transversal**, les crédits incitatifs ont contribué majoritairement au programme de formation par la recherche pour **2,5 M€**. Ce programme finance des thèses sélectionnées en fonction de leur contribution aux thématiques de l'ADEME. Un montant complémentaire (**900 k€**) a été mobilisé pour l'appel à projets « **Eco-Conception** » pour lequel 17 projets de recherche technologique, méthodologique ou sociologique ont été retenus ; ainsi que pour des études en sociologie et en économie sur l'énergie et le changement climatique.

Au total, ce sont près de 11,1 M€ de crédits incitatifs qui ont fait l'objet d'une contractualisation, le solde du budget prévu (1,3 M€) concernant des opérations en cours de montage.

**ACTION n° 05 : Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		8 489 966	<b>8 489 966</b>		7 319 255	<b>7 319 255</b>
Crédits de paiement		8 489 966	<b>8 489 966</b>		7 985 351	<b>7 985 351</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	334 563	77 440	334 563	210 886

**Dépenses de fonctionnement : AE : 77 440 €, CP : 210 887€**

Ces crédits de fonctionnement participent à la mise en œuvre de programmes de recherche et se répartissent entre le fonctionnement courant et l'évaluation des programmes de recherche.

**Fonctionnement courant : AE : 77 440 €, CP 54 017€**

Ces crédits comprennent des dépenses courantes, notamment des actions de valorisation communes ou complémentaires aux recherches. Ces dépenses sont plus élevées en 2008, en raison notamment de la publication d'ouvrages sur des programmes de recherche (invasions biologiques, Concertation-Décision-Environnement, ...), et du financement de colloques (IWRM : réseau d'échanges pour l'amélioration de la diffusion des résultats de recherches sur la Gestion Intégrée des Ressources de l'Eau, bruits et nuisances sonores).

**Financement de l'évaluation des programmes de recherche : CP 156 870€**

Les évaluations des programmes de recherche de l'action 5 s'appuient sur une méthodologie conforme aux bonnes pratiques internationales et sont confiées à des consultants extérieurs, sous le pilotage d'un comité où l'ensemble des parties prenantes est représenté (Service de la recherche, chercheurs, acteurs des politiques publiques). Ces opérations sont financées sur deux ans (3 par an, coût unitaire : 75 à 80 000 €). En 2008, compte tenu de la réorganisation, aucune évaluation n'a été lancée, ce qui explique le décalage entre les AE et les CP ainsi que l'écart entre la prévision et la réalisation. Les trois évaluations en cours ont été finalisées : invasions biologiques, biodiversité et gestion forestière, risque inondations. Leurs résultats sont disponibles et seront mis en ligne sur le nouveau site du ministère. Les enseignements tirés seront pris en compte dans les programmes de recherche.

**DÉPENSES D'INTERVENTION**

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	2 038 851	1 982 437	2 038 851	1 466 873
Transferts aux autres collectivités	6 116 552	5 259 378	6 116 552	6 307 592

**Dépenses d'intervention : AE : 7 241 815 €, CP : 7 774 465 €**

Les dépenses liées au financement des programmes de recherche en 2008 et à leur valorisation directe sont de 7 241 815 € en AE.

Types d'opérations	AE engagées
Opérations de valorisation	167 400
Projets de recherche et contrats d'animation	7 074 415
<b>Total</b>	<b>7 241 815</b>

Parmi les points forts de l'année 2008, figurent le financement de projets dans le cadre d'appels à propositions de recherche européens, concernant les questions traitées dans quatre programmes incitatifs : biodiversité (BIODIVERSA), de changement climatique (CIRCLE) et de gestion de l'eau (IWRM), de risques inondations (CRUE). La création de nouveaux programmes incitatifs tels que Eaux et Territoires (E&T), ou la participation à des thématiques ponctuelles nouvelles comme le PIRVE sur les liens ville-environnement et l'appel ITTECOP sur les liens entre infrastructures des transports terrestres, paysages et écosystèmes, viennent d'une part concrétiser la convention cadre passée entre le CNRS et le MEEDDAT en décembre 2006 et d'autre part renforcer les synergies avec le PREDIT et le PUCA. Par ailleurs, les opérations d'animation et de valorisation des recherches, auprès des acteurs des politiques publiques environnementales, représentent un volet essentiel qui se concrétise notamment à travers l'organisation de colloques et la publication d'ouvrages de synthèse.

44 projets de recherche ont été financés en 2008, suite aux appels à projet lancés en 2007 et 2008 ainsi que 6 contrats d'animation scientifique de programmes (GICC, Lit'eau, D2RT, CDE, RDT, CIRCLE) et une quinzaine d'opérations de valorisation (soutien de réseau, de colloques, ..). Ces opérations concernent 16 programmes selon les cinq domaines thématiques ci-dessous :

Domaines thématiques couverts par les programmes de recherche	AE engagées	Lien avec les programmes européens Era-net
Biodiversité et patrimoine naturel	1 349 265	BIODIVERSA
Changements climatiques	1 093 925	CIRCLE
Gestion des milieux (air, eau, sols)	2 067 067	IWRM
Risques environnementaux et sanitaires	585 202	CRUE, ENVHEALTH
Société et développement durable et économie de l'environnement	1 978 956	SKEP
Opérations de valorisation	167 400	
<b>Total</b>	<b>7 241 815</b>	

Biodiversité et patrimoine naturel :

4 projets financés par le MEEDDAT dans le cadre l'**Era-net BIODIVERSA**, réseau européen de coordination de la recherche sur les questions de biodiversité BIODIVERSA qui a lancé, fin 2007, un appel à propositions de recherche conjoint.

Changements climatiques :

5 projets financés par le MEEDDAT dans le cadre de sa participation à l'era-net **CIRCLE** sur la coordination de la recherche sur l'impact climatique dans une Europe élargie (premier appel à propositions de recherche).

Gestion des milieux (air, eau, sols) : 14 projets financés

Le MEEDDAT, le CEMAGREF et le CNRS sont partenaires du programme « **Eaux et Territoires** » (E&T) dont l'objectif du programme est d'accroître les connaissances sur la gestion croisée de l'eau et des territoires, en vue de constituer des outils d'aide à la décision pour les gestionnaires (appel à propositions de recherche lancé fin 2007).

En continuité avec ses programmes LITEAU et E.T, le MEEDDAT participe à l'era-net **IWRM**, réseau européen de coordination des recherches sur les questions de gestions de l'eau ( premier appel à propositions de recherche conjoint en 2007).

Le programme GESSOL a été relancé et a fait paraître un ouvrage synthétique sur la gestion durable des sols.

Risques environnementaux et sanitaires :

Le programme « **Risque Décision Territoire** » (RDT) destiné à apporter un appui scientifique aux acteurs locaux pour gérer les risques naturels et industriels d'un territoire. Il a organisé, en janvier 2008, un colloque de restitution des recherches du premier appel à propositions de recherche). Le projet portant sur les enseignements d'AZF a fait l'objet d'une publication à La Documentation Française.

En octobre 2008 s'est tenu le colloque final du programme **d'éco-toxicologie** (PNETOX) ; un ouvrage de synthèse a été publié.

Société, développement durable et économie de l'environnement :

Un appel thématique nouveau a été lancé en 2008 dans le cadre des programmes de recherche sur les politiques paysagères, sur les liens entre **infrastructures des transports terrestres, paysages et écosystèmes** (ITTECOP). 3 projets ont été financés par le MEEDDAT et 1 par l'ADEME.

Un travail démarré en 2008 sur les ambiances sonores urbaines ; vient compléter, sous l'angle d'une approche sciences humaines et sociales, les travaux entrepris dans le cadre du programme « **bruit et nuisances sonores** » qui s'achève.

**Exécution de la dépense en CP : 7 774 465€ en crédits d'intervention**

Les programmes incitatifs de recherche étant pluriannuels, la consommation des crédits de paiement (CP) correspond, pour l'essentiel, à des versements sur des engagements datant des années précédentes. Un effort important a été réalisé en 2008 pour solder les AE les plus anciennes.

La consommation des crédits de paiements 2008 par année d'engagement se répartit comme suit :

Années	CP versés
2001	175 592
2002	958 034
2003	1 706 970
2004	1 692 774
2005	1 208 036
2006	817 223
2007	161 657
2008 projets de recherche	848 668
2008 opérations de valorisation	205 510
<b>Total crédits intervention</b>	<b>7 774 465</b>

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	242 293 385	244 108 386	271 249 102	271 249 102	217 245 875	219 805 875
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>242 293 385</b>	<b>244 108 386</b>	<b>271 249 102</b>	<b>271 249 102</b>	<b>217 245 875</b>	<b>219 805 875</b>

## Précisions méthodologiques

Une remontée d'AE affectées non engagées sur exercice antérieur à la LOLF représente – 2,56 M€ sur l'ADEME, ce qui diminue le montant d'AE consommées du même montant. Cela explique la différence entre le montant d'AE et de CP pour les subventions pour charges de service public alors que ce montant devrait être identique

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	1 645		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		1 667	1 606
- sous plafond d'emplois opérateurs		1 667	1 606
- hors plafond d'emplois opérateurs		0	0

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs ETP (2)		Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs ETP (2)			
		ETPT	ETP	Effectifs		sous plafond	hors plafond		Total	sous plafond	hors plafond	Total
IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire			1 645			1 667	0	1 667		1 606	0	1 606

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)				Réalisation 2008 (Compte financier)			
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
<b>Total</b>			<b>1 645</b>			<b>1 667</b>	<b>0</b>	<b>1 667</b>		<b>1 606</b>	<b>0</b>	<b>1 606</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS (PROGRAMME NON CHEF DE FILE)

Intitulé de l'opérateur <i>Programme chef de file</i>	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)				Réalisation 2008 (Compte financier)			
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie <i>181 Protection de l'environnement et prévention des risques</i>		1 144				858	313	1 171		846	285	1 131
AFSSET - Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail <i>111 Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail</i>		89				115	9	124		105	9	114
INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques <i>181 Protection de l'environnement et prévention des risques</i>			608			594	75	669		568	79	647
<b>Total</b>		<b>1 233</b>	<b>608</b>			<b>1 567</b>	<b>397</b>	<b>1 964</b>		<b>1 519</b>	<b>373</b>	<b>1 892</b>

\* selon les informations fournies dans le PAP ou le RAP du programme chef de file

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les opérateurs du programme 189 sont l'INERIS, l'AFSSET, l'ADEME et l'IRSN. Les subventions pour charges de service public versées aux établissements atteignent 217 245 875 € en AE et 219 805 875 € en CP en diminution de -20 % en AE de -19 % en CP par rapport à la LFI 2008, compte tenu majoritairement des effets de périmètre déjà cités :

- INERIS : le montant de SCSP atteint 5 718 148 € en AE et CP en retrait de -2,5 % par rapport à la LFI de 5 866 289 €, la différence de -148 142 € en AE et CP provenant de l'annulation de la réserve.

- AFSSET : suivant une évolution similaire, la SCSP de l'AFSSET atteint 1 535 933 € en AE et CP soit -3,5 % par rapport à la prévision de la LFI 2008.

- ADEME : l'opérateur a bénéficié d'un trop-perçu en 2008 de 66,4 M€ correspondant au produit de la taxe TICGN pour le premier trimestre 2008, alors que les versements auraient dû s'arrêter au 31 décembre 2007. Les crédits budgétaires du P 188, 181, 189 et 174 destinés à l'ADEME ont donc été gelés en début d'exercice 2008. Une partie de ces crédits, pour un total de 35 M€, doit être affectée au fonds de soutien aux démonstrateurs d'écotechnologies en 2009 et ont ainsi fait l'objet d'un report. En conséquence, pour le programme 189, sur un montant de 28,72 M€ de subvention initiale aucune consommation n'a eu lieu, 21,17 M€ ont été annulés et 7,55 M€ seront reportés en 2009 pour le financement du fonds de soutien aux démonstrateurs d'écotechnologies.

- IRSN a bénéficié de la part de l'administration fiscale d'un remboursement de trop-versé de TVA au titre des années antérieures, de 20,12 M€. Ces versements de TVA ayant été initialement financés par la subvention de l'État, celle-ci a été réduite de ce montant de 20,12 M€ au-delà de la réserve initiale de 7,4 M€. Cependant, pour financer les opérations de démantèlement du réacteur PHEBUS en 2009, 4,99 M€ supplémentaires, suite à une levée de réserve, ont été versés en fin d'année.

Les tensions, observées sur le marché du travail en 2008, justifient la sous-consommation de l'IRSN en matière d'ETP.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03 : Evaluation et prévention des risques nucléaires</b>	<b>207 462</b>	<b>207 462</b>	<b>235 067</b>	<b>235 067</b>	<b>212 552</b>	<b>212 552</b>
Subventions pour charges de service public	207 462	207 462	235 067	235 067	212 552	212 552
<b>Total pour ce programme</b>	<b>207 462</b>	<b>207 462</b>	<b>235 067</b>	<b>235 067</b>	<b>212 552</b>	<b>212 552</b>
<b>Programme 212 : Soutien de la politique de la défense</b>	<b>3 204</b>	<b>3 204</b>	<b>3 210</b>	<b>3 210</b>	<b>3 210</b>	<b>3 210</b>
Subventions pour charges de service public	3 204	3 204	3 210	3 210	3 210	3 210
<b>Total</b>	<b>210 666</b>	<b>210 666</b>	<b>238 277</b>	<b>238 277</b>	<b>215 762</b>	<b>215 762</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	122 373	110 427	Ressources de l'État	208 071	194 704
Fonctionnement	147 435	149 634	- subventions de l'État	208 071	194 704
Intervention			- ressources fiscales	0	0
			Autres subventions	577	743
			Ressources propres et autres	39 653	45 889
<b>Total des dépenses</b>	<b>269 808</b>	<b>260 061</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>248 301</b>	<b>241 336</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	21 507	18 725
Total : équilibre du CR	<b>269 808</b>	<b>260 061</b>	Total : équilibre du CR	<b>269 808</b>	<b>260 061</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	7 941	9 295	Capacité d'autofinancement		
Investissements	24 645	40 132	Ressources de l'État	21 416	21 165
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources	3 538	2 257
<b>Total des emplois</b>	<b>32 586</b>	<b>49 427</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>24 954</b>	<b>23 422</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	7 632	26 005

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Prévision Consommation	122 373	129 936		24 645	<b>276 954</b>
	110 427	130 710		40 132	<b>281 269</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	1 645		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur - sous plafond opérateurs		1 667 1 667	1 606 1 606

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

Ces chiffres, exprimés en ETP, intègrent les salariés de l'IRSN mis à disposition de l'ASN sur la base d'une convention (55 en 2008) ainsi que les emplois rémunérés en qualité de thésards, post doctorants et stagiaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net est une perte de -18 724 k€, réduit de 13 % par rapport à la prévision 2008 de -21 507 k€.

Les dépenses diminuent de -3,4 %, de 269 808 k€ en budget prévisionnel 2008 à 260 061 k€ en exécution 2008. Cette diminution est liée à la baisse des dépenses de personnel en net retrait de -9,8 %, de 122 373 k€ en prévision 2008 à 110 427 k€ en exécution 2008. Les recrutements ont été tardifs durant l'année 2008. Par contre, les dépenses de fonctionnement sont en progression de 1,5 % liées au renforcement de la sous-traitance.

Les recettes sont en diminution de -2,8 %, de 248 301 k€ à 241 336 € en raison principalement de la régularisation par une modulation de SCSP d'un trop perçu de TVA.

Les autres subventions sont en augmentation de +29 %, de 577 k€ à 743 k€. Les ressources propres sont des recettes liées aux expertises et aux études, leur montant représente 45 889 k€ en augmentation de 16 % par rapport à la prévision de 39 653 k€.

### TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

Le montant des investissements réalisés est supérieur à celui du budget prévisionnel en raison d'opérations initiées en 2007 et terminées en 2008. Le budget relatif à ces opérations, de l'ordre de 20 M€, n'a pas été consommé sur 2007 et a été versé au fonds de roulement lors de la clôture des comptes. Il fait l'objet, dans les comptes 2008, d'un prélèvement sur le fonds de roulement en couverture de la dépense réalisée (26 005 k€).

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PRÉSENTÉES PAR DESTINATION

### Dépenses de personnel

Les dépenses de l'opérateur (-110,4 M€) en baisse résultent de tensions actuelles sur le marché du travail du secteur nucléaire provoqués par la relance de l'activité autour de la construction de nouvelles installations nucléaires tant sur le marché intérieur qu'à l'international. Par ailleurs, l'année 2007 avait vu un nombre important de départs à la retraite avec la fin de l'accord « Capron » incitant au départ anticipé. Les nombreux recrutements à faire ont été effectués lentement.

Malgré cette conjoncture défavorable, à la fin de l'exercice 2008, l'effectif sous contrat à durée indéterminée est de 1 478 salariés contre 1 476 en 2007.

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent en particulier les achats de biens et services (116,1 M€), en hausse de +8,3 %, en raison de la finalisation des travaux sur le réacteur expérimental « CABRI » et de l'augmentation de la sous-traitance « cœur de métier » en soutien à la croissance de la demande d'expertise pour le compte de l'ASN.

### Dépenses d'investissements

L'exécution budgétaire 2008 comprend un vaste programme d'investissement d'un montant de 42,9 M€ après intégration des opérations en cours de l'année précédente, avec en particulier :

- la finalisation du changement de technologie pour l'activité de suivi dosimétrique des travailleurs, \*
- la poursuite du programme de renouvellement d'équipements ( moyens mobiles d'intervention, réseau national de surveillance et de mesure....)
- la mise à niveau du réacteur CABRI (équipement IRSN),
- la poursuite de la constitution progressive du fonds dédié au financement des charges futures de démantèlement et d'assainissement.

### Les effectifs

En raison de l'important sous-effectif en début d'année, résorbé progressivement, l'effectif moyen sur l'année est de 1 606 en retrait de -61 ETP par rapport à la prévision de 1 667 ETP, bien que l'effectif atteigne 1 634 ETP au 31 décembre 2008.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

**Avertissement**

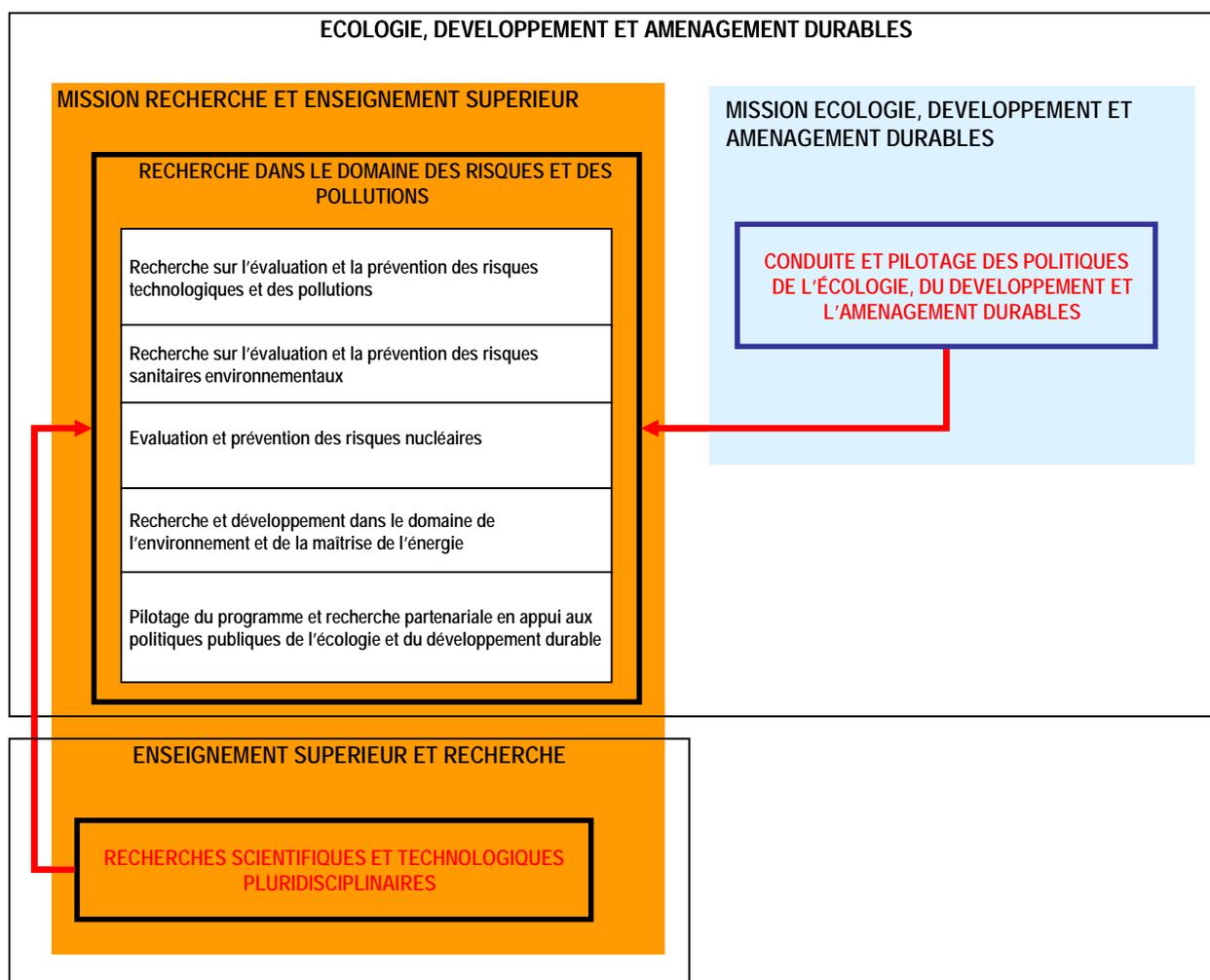
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

## SCHEMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 866 289	5 866 289	6 326 300
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 592 169	1 592 169	1 684 171
Evaluation et prévention des risques nucléaires	235 067 255	235 067 255	255 242 519
Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	28 723 389	28 723 389	31 115 444
Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	8 489 966	8 489 966	11 295 590
<b>Total</b>	<b>279 739 068</b>	<b>279 739 068</b>	<b>305 664 024</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP Dépenses directes	Ventilation interne (au sein du programme)	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 718 148	0	5 718 148	-148 141	-319 273
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 535 933	0	1 535 933	-56 236	+439 038
Evaluation et prévention des risques nucléaires	212 551 794	0	212 551 794	-22 515 461	+5 089 514
Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	0	0	0	-28 723 389	-29 511 790
Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	7 985 351	0	7 985 351	-504 615	+753 209
<b>Total</b>	<b>227 791 226</b>	<b>0</b>	<b>227 791 226</b>	<b>-51 947 842</b>	<b>-23 549 302</b>

**Recherche dans le domaine des risques et des pollutions**

Programme n° 189 | ANALYSE DES COÛTS

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE**

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 718 148	+444 837	6 162 985	-163 315	+116 528
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 535 933	+120 529	1 656 462	-27 709	+557 760
Evaluation et prévention des risques nucléaires	212 551 794	+17 645 171	230 196 965	-25 045 554	+22 254 380
Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	0	+1 822 814	1 822 814	-29 292 630	-27 739 579
Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	7 985 351	+640 105	8 625 456	-2 670 134	-1 269 738
<b>Total</b>	<b>227 791 226</b>	<b>+20 673 456</b>	<b>248 464 682</b>	<b>-57 199 342</b>	<b>-6 080 649</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-20 673 456</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-17 813 466
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Mission « Écologie, développement et aménagement durables »)	-2 859 990

**Modalités de déversement**Les moyens de gestion de politique

Les moyens de gestion de chaque politique du programme « Recherche dans le domaine des risques et des pollutions » sont directement et intégralement affectés à chacune des actions concernées. Par ailleurs, le présent programme reçoit des crédits de soutien du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables » du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) ainsi que du programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » de la mission « Recherche et enseignement supérieur ».

A noter, toutefois, que les taxes affectées, directement perçues par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et non retracées par l'analyse des coûts contribuent aux moyens complets investis par le MEEDDAT et ses ministères partenaires sur les politiques du présent programme.

Les fonctions de soutien

- du programme ministériel de soutien 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » :

Le programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » (CPPEDDAT) du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), mène des actions mutualisées pour le compte de tous les programmes dont le MEEDDAT a la charge à travers ses actions thématiques et contribue, à ce titre, à la mise en œuvre du programme « Recherche dans le domaine des risques et des pollutions ».

Les personnels de la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) avec le regroupement de l'ancienne Direction de la Recherche et de l'Animation Scientifique et Technique (DRAST) du ministère de « l'équipement » et de l'ancien service de la recherche et de la prospective (SRP) du ministère de « l'écologie » représentent une centaine de personnes dont les rémunérations sont inscrites sur le programme « CPPEDDAT ». 30 ETP contribuant directement au programme « Recherche dans le domaine des risques et des pollutions » sont imputés sur l'action miroir 14 du P 217 et servent de base de calcul pour la répartition du coût complet.

- du programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » :

Le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » comporte les crédits de fonctionnement de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les crédits d'accueil de chercheurs post-doctorants. Il apporte ainsi un appui à tous les programmes de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » conduisant à un déversement de ces crédits en comptabilité d'analyse des coûts.

**Modalités de ventilation des crédits de soutien**

- du programme ministériel de soutien « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » :

La méthode retenue, pour les modalités de déversement des fonctions support vers les autres programmes, consiste à faire le calcul sur la base des ETP valorisés :

- en titre 2 – dépenses de personnel- sur la base du nombre d'ETP
- en hors titre 2 – dépenses de fonctionnement sur la base du nombre d'ETP (sans distinction de catégories) x coût moyen

La ventilation par action en exécution du programme « Recherche dans le domaine des risques et des pollutions » des dépenses provenant du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables » s'effectue en fonction du montant de chacune des actions du présent programme.

- du programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » :

Le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires comporte les crédits de fonctionnement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et les crédits d'accueil de chercheurs post-doctorants. Il apporte ainsi un appui à tous les programmes de la mission interministérielle « Recherche et Enseignement Supérieur » conduisant à un déversement de ces crédits en comptabilité d'analyse des coûts. La répartition est effectuée de façon proportionnelle entre les actions conformément à la règle générale de répartition entre programmes fixée par le MESR et le résultat de ce calcul est purement nominal.

**COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE****Avertissement**

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008 Coûts complets	Écart à l'exécution 2007 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques technologiques et des pollutions	5 718 148	0	+516 231	6 234 379	-5 171 115
Recherche sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires environnementaux	1 535 933	0	+140 110	1 676 043	-2 688 668
Evaluation et prévention des risques nucléaires	212 551 794	0	+20 685 828	233 237 622	+25 132 964
Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie		0	+2 527 648	2 527 648	-27 091 796
Pilotage du programme et recherche partenariale en appui aux politiques publiques de l'écologie et du développement durable	7 362 067	0	+747 114	8 109 181	-70 111
<b>Total</b>	<b>227 167 942</b>	<b>0</b>	<b>+24 616 931</b>	<b>251 784 873</b>	<b>-9 888 726</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-24 616 931</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-21 482 566
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Mission « Écologie, développement et aménagement durables »)	-3 134 365

**ANALYSE DES COÛTS COMPLETS**

---

Coûts directs et dépenses directes sont identiques par construction. Le coût complet prend en compte, par déversements externes, les coûts de pilotage et de soutien en provenance du programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables » (mission « Écologie, développement et aménagement durables ») et du programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ».

Les modalités de déversement sont décrites plus haut.





## PROGRAMME 188

**RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE**

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN-LOUIS BORLOO, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	442
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	445
Rappel de la présentation du programme	451
Objectifs et indicateurs de performance	454
Justification au premier euro	461
Opérateurs	469
Analyse des coûts du programme et des actions	474

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Pierre-Franck CHEVET

Directeur général de l'énergie et du climat

Responsable du programme n° 188 : Recherche dans le domaine de l'énergie

La mise en œuvre, à moyen et long termes, des finalités poursuivies par la politique de l'énergie implique de réaliser aujourd'hui un effort de recherche fondamentale et technologique. La politique publique dans ce domaine vise à faciliter l'engagement des entreprises dans des projets de recherche qu'elles auraient des difficultés à assumer seules.

La stratégie du programme se décline en des contrats d'objectifs conclus entre l'État et les trois opérateurs concernés : le CEA, l'ADEME et l'IFP. Les recherches servant les objectifs stratégiques du programme sont arrêtées conjointement entre les établissements et leurs tutelles.

1 - Pour le CEA, les résultats du programme pour l'année 2008 doivent être notamment appréciés au regard de la mise en œuvre pour l'année 2008 du contrat d'objectifs 2006-2009.

En termes de jalons de recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire, il convient d'indiquer que sur les 7 attendus en 2008, 3 ont été atteints. Il s'agit de :

- la présentation d'une synthèse des études sur la conception de combustibles innovants (REL) à très haut taux de combustion qui a montré la nécessité d'approfondir les recherches afin de déboucher sur une solution techniquement viable ;
- l'extension au niveau européen d'une plateforme logicielle commune multi-physiques et multi-échelles pour la neutronique et la thermohydraulique. Cette plateforme de référence facilitera le couplage entre ces différentes disciplines tout en intégrant la prise en compte des incertitudes ;
- l'examen de cibles et de combustibles irradiés dans la centrale Phénix (démonstration de la transmutation sous flux de neutrons rapides d'un élément contenant 20% d'américium). Ce résultat laisse espérer des rendements supérieurs de transmutation des déchets radioactifs.

Concernant les 4 jalons attendus et non atteints en 2008, les 2 jalons suivants ont été reportés en 2009 :

- bilan comparé des performances de production d'hydrogène par cycle thermochimique iode soufre et autres, et électrolyse à haute température ;
- fin des travaux de mise à niveau de l'installation Atalante de Marcoule, dédiée à la recherche sur la gestion des déchets radioactifs, par rapport aux risques sismiques.

Ces reports n'ont pas eu d'impact sur les intérêts industriels de la filière nucléaire française ni sur les activités de recherche relatives à la gestion des déchets radioactifs.

Les 2 autres jalons reportés concernent :

- le dossier de synthèse sur la gestion des combustibles MOX (traitement, entreposage et stockage), reporté en 2009 en raison d'un délai dans l'obtention des résultats.
- le premier essai de la nouvelle boucle à eau du réacteur de recherche Cabri (dédié à l'étude des comportements accidentels du combustible), reporté en 2010 suite aux difficultés techniques rencontrées dans la réalisation des travaux de rénovation de l'installation. Ce dernier point avait été examiné par le Comité de l'énergie atomique du 22 octobre 2007.

Il convient de noter que le 8ème jalon prévu en 2008 par le contrat d'objectifs (présentation d'un bilan des innovations de systèmes et de technologies porteuses de progrès dans les réacteurs rapides à caloporteur sodium de 4ème génération) a été reporté en 2009 par choix stratégique du Comité de l'énergie atomique du 20 décembre 2006, et a donc été retiré de la base 2008 de comptabilisation. Le responsable du programme sera attentif à la réalisation des jalons suivants notamment de façon à permettre le respect de l'objectif visant à ce que les pouvoirs publics disposent en 2012 des études nécessaires pour décider du choix de la filière de la construction du prototype de réacteur de 4ème génération en 2020.

Concernant les Nouvelles Technologies de l'Énergie (NTE), l'activité du CEA a été dynamique, comme en 2007. Elle a ainsi donné lieu à des dépôts de brevets supérieurs à la prévision 2008, notamment dans le domaine des micro-piles à combustible pour les applications d'électronique nomade et les batteries ; ces piles figurent parmi les éléments-clés des véhicules hybrides et électriques et du stockage de l'électricité fournie par les énergies renouvelables intermittentes. Ce résultat conduira à relever la valeur cible 2011 de l'indicateur mesurant le nombre de dépôts de brevets. En 2008 a eu également lieu la fin du transfert de la plate-forme RESTAURE2 à l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES) à Chambéry. Cela a donné à l'Institut de nouvelles capacités pour (i) optimiser la réalisation et le rendement de cellules photovoltaïques à base de silicium et (ii) participer au lancement de la plate-forme européenne SUSHYPRO destinée au développement de la production massive d'hydrogène par des procédés durables innovants.

De façon plus générale, la valorisation des résultats de la recherche dans les NTE augmente légèrement mais demeure faible. Par rapport à l'année 2007, il n'y a pas eu d'évolution majeure sur ce point, le processus d'industrialisation préalable à la commercialisation des innovations se poursuivant avec les industriels partenaires. De plus, les prévisions actualisées 2009, 2010 et au-delà qui seront présentées dans le PAP 2010 au regard des résultats 2008 ne tiendront pas compte d'un éventuel effet de la crise économique sur les NTE.

Concernant la Commission nationale d'évaluation (CNE) des recherches et études relatives à la gestion des matières et déchets radioactifs, Celle-ci a atteint en 2008 son rythme annuel d'activité après une période d'installation en 2007. Elle a remis en juin 2008 son deuxième rapport d'évaluation qui couvre la période de juillet 2007 à juin 2008.

**2 - Le nouveau contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010**, signé le 13 février 2007, intervient dans un contexte spécifique en matière énergétique : croissance de la demande mondiale, plafonnement progressif de la production pétrolière et gazière, contraintes environnementales plus sévères, difficile substitution massive et rapide des hydrocarbures dans les domaines des transports et de la pétrochimie.

Dans le cadre de ce contrat, l'IFP entend poursuivre et renforcer sa stratégie de recherche et de développement autour des cinq objectifs complémentaires que sont :

1. Capter et stocker le CO<sub>2</sub> pour lutter contre l'effet de serre (CO<sub>2</sub> maîtrisé) ;
2. Diversifier les sources de carburants (Carburants diversifiés) ;
3. Développer des véhicules propres et économes en carburant (Véhicules économes) ;
4. Transformer le maximum de matières premières en énergie du transport (Raffinage propre) ;
5. Repousser les limites du possible dans l'exploration et la production du pétrole et du gaz (Réserves prolongées).

Sur le plan des programmes de recherche et de développement, ces cinq priorités stratégiques se traduisent par trois évolutions structurelles majeures sur la période 2006-2010 :

- L'IFP développe les recherches liées aux Nouvelles Technologies de l'Énergie (correspondant aux objectifs de CO<sub>2</sub> maîtrisé et carburants diversifiés). Le résultat de cette orientation s'est traduit en 2008 par une accélération du nombre de dépôts de brevet dans ce domaine (78 en réalisation contre 55 en prévision) ;
- L'IFP rééquilibre en profondeur des programmes « hydrocarbures » au profit de l'aval et plus particulièrement des transports (dont les véhicules hybrides) ;
- L'IFP développe des activités de R&D sur les travaux permettant à ses partenaires de mieux combler le fossé entre recherche fondamentale et débouchés industriels. Ainsi, le contrat d'objectifs table sur une croissance de plus de 45% de ses ressources propres d'ici 2010. Par ailleurs l'indicateur mesurant le produit des redevances par rapport aux charges directes de l'établissement atteint 18% en réalisé contre 14% en prévision au PAP 2008.

Les résultats obtenus par l'IFP, au vu des indicateurs, démontrent que la politique appliquée par l'IFP est en ligne avec les orientations stratégiques de son contrat d'objectifs, qui s'inscrit lui même dans les orientations de la politique énergétique nationale portées dans la loi POPE du 13 juillet 2005.

3 – Le contrat d'objectifs 2007-2010 conclu entre l'ADEME et l'État définit les orientations de l'agence sur dix programmes principaux de recherche, dont plusieurs sont relatifs au domaine de l'énergie : transports propres et économes, bâtiments économes, capture et stockage du CO<sub>2</sub>, production d'électricité à partir de sources renouvelables, bioénergies et bioproduits ainsi que réseaux intelligents et stockage de l'énergie.

En 2008, et plus particulièrement au 2<sup>ème</sup> semestre, l'ADEME a consacré une partie de ses activités dans le champ des NTE au lancement du Fonds de soutien aux démonstrateurs d'écotechnologies (montage des appels à manifestation d'intérêt, recueil et analyse des premiers projets...). Il y a donc eu un déficit de mobilisation des grandes entreprises sur le périmètre conventionnel des aides à la recherche. Ce déficit des entreprises a profité relativement aux EPIC de recherche, et donc à des opérateurs publics.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>■ OBJECTIF 1</b>	<b>Accroître, par la recherche, la compétitivité et la sécurité nucléaire sur l'ensemble du cycle</b>
INDICATEUR 1.1	Taux d'atteinte des résultats dans les délais prévus sur les volets « optimisation et évolution de l'outil industriel » et « déchets radioactifs, maîtrise de l'impact des activités nucléaires »
INDICATEUR 1.2	Taux de participation des industriels et des partenaires au financement de la recherche en matière nucléaire (CEA)
<b>■ OBJECTIF 2</b>	<b>Favoriser l'essor des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) et contribuer à l'amélioration et à la diffusion des techniques et méthodes visant à maximiser l'efficacité énergétique</b>
INDICATEUR 2.1	Mesure des transferts des technologies NTE auprès des industriels à partir des travaux du CEA et de l'IFP
INDICATEUR 2.2	Mesure de l'incitation à la recherche industrielle sur les NTE et l'URE : effets de levier des financements publics sur la recherche industrielle en matière de NTE et d'URE
<b>■ OBJECTIF 3</b>	<b>Accroître la compétitivité et réduire l'impact environnemental du raffinage, de la pétrochimie et des moteurs, favoriser le renouvellement et la diversification des ressources pétrolières et gazières</b>
INDICATEUR 3.1	Mesure de l'utilité de la recherche pour les industriels : Participation des industriels au financement des projets de recherche menés par l'IFP liés à cet objectif et hors NTE / charges directes de l'IFP sur même périmètre (hors dividendes)
<b>■ OBJECTIF 4</b>	<b>Assurer l'efficacité de la recherche dans le domaine de l'énergie</b>
INDICATEUR 4.1	Mesure de la valorisation des programmes de recherche
INDICATEUR 4.2	Mesure de l'efficacité de la gestion des brevets : montant des redevances et licences sur brevets IFP / dépenses de propriété intellectuelle afférentes

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

### 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
01	<b>Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire</b>	442 600 000		<b>442 600 000</b>	442 600 000
		437 921 641		<b>437 921 641</b>	
02	<b>Nouvelles technologies de l'énergie</b>	81 472 949		<b>81 472 949</b>	81 472 949
		71 829 121		<b>71 829 121</b>	
03	<b>Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves</b>	138 330 000	5 911 467	<b>144 241 467</b>	144 241 467
		125 416 136	5 577 082	<b>130 993 218</b>	
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>662 402 949</b>	<b>5 911 467</b>	<b>668 314 416</b>	668 314 416
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)			-22 185 813	<b>-22 185 813</b>	
Total des AE ouvertes			<b>646 128 603</b>	<b>646 128 603</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>635 166 898</b>	<b>5 577 082</b>	<b>640 743 980</b>	

#### 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
01	<b>Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire</b>	442 600 000		<b>442 600 000</b>	442 600 000
		437 921 641		<b>437 921 641</b>	
02	<b>Nouvelles technologies de l'énergie</b>	81 472 949		<b>81 472 949</b>	81 472 949
		71 829 121		<b>71 829 121</b>	
03	<b>Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves</b>	138 330 000	5 911 467	<b>144 241 467</b>	144 241 467
		125 416 136	5 577 082	<b>130 993 218</b>	
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>662 402 949</b>	<b>5 911 467</b>	<b>668 314 416</b>	668 314 416
Ouvertures par voie de FDC et ADP					
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)			-22 924 605	<b>-22 924 605</b>	
Total des CP ouverts			<b>645 389 811</b>	<b>645 389 811</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>635 166 898</b>	<b>5 577 082</b>	<b>640 743 980</b>	

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 | CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i>						
<i>Consommation 2007</i>						
01	<b>Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire</b>	436 724 504 397 702 454			<b>436 724 504</b>	<b>436 724 504</b> <b>397 702 454</b>
02	<b>Nouvelles technologies de l'énergie</b>	75 752 686 69 595 208			<b>75 752 686</b>	<b>75 752 686</b> <b>69 595 208</b>
03	<b>Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves</b>	138 620 049 131 718 563	8 201 965	19 485 936	<b>146 822 014</b>	<b>146 822 014</b> <b>151 204 499</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>651 097 239</b>	<b>8 201 965</b>		<b>659 299 204</b>	<b>659 299 204</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>599 016 225</b>		<b>19 485 936</b>		<b>618 502 161</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i>						
<i>Consommation 2007</i>						
01	<b>Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire</b>	436 724 504 397 702 454			<b>436 724 504</b>	<b>436 724 504</b> <b>397 702 454</b>
02	<b>Nouvelles technologies de l'énergie</b>	75 752 686 69 595 208			<b>75 752 686</b>	<b>75 752 686</b> <b>69 595 208</b>
03	<b>Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves</b>	138 620 049 131 718 563	8 202 058	19 485 936	<b>146 822 107</b>	<b>146 822 107</b> <b>151 204 499</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>651 097 239</b>	<b>8 202 058</b>		<b>659 299 297</b>	<b>659 299 297</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>599 016 225</b>		<b>19 485 936</b>		<b>618 502 161</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	437 921 641
02	Nouvelles technologies de l'énergie	71 829 121
03	Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	128 046 467
<b>Total</b>		<b>637 797 229</b>

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 | CRÉDITS DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	599 016 225	662 402 949	635 166 898	599 016 225	662 402 949	635 166 898
Subventions pour charges de service public	599 016 225	662 402 949	635 166 898	599 016 225	662 402 949	635 166 898
<b>Titre 7. Dépenses d'opérations financières</b>	19 485 936	5 911 467	5 577 082	19 485 936	5 911 467	5 577 082
Prêts et avances	19 485 936	5 911 467	5 577 082	19 485 936	5 911 467	5 577 082
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>668 314 416</b>			<b>668 314 416</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-22 185 813			-22 924 605	
<b>Total (*)</b>	<b>618 502 161</b>	<b>646 128 603</b>	<b>640 743 980</b>	<b>618 502 161</b>	<b>645 389 811</b>	<b>640 743 980</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ■ DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						3 566 968		4 263 538
24/10/2008						1 097 821		1 140 043
<b>Total</b>						<b>4 664 789</b>		<b>5 403 581</b>

### ■ ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		9 778 976		9 778 976	0	0	0	0

### ■ LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008	0	0	0	0		27 300 000		27 300 000

### ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>9 778 976</b>	<b>0</b>	<b>9 778 976</b>	<b>0</b>	<b>31 964 789</b>	<b>0</b>	<b>32 703 581</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>7</sup>

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2008 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2008. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2008.

## ■ DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
230404	<p><b>Provision pour reconstitution des gisements d'hydrocarbures</b>            Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Aider la recherche dans le secteur pétrolier</i>  <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1953 - Dernière modification : 2000 - Mesure de trésorerie - CGI : 39 ter</i></p>	20	nc	ε
<b>Coût total des dépenses fiscales<sup>8</sup></b>		<b>20</b>	<b>20</b>	<b>0</b>

<sup>7</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

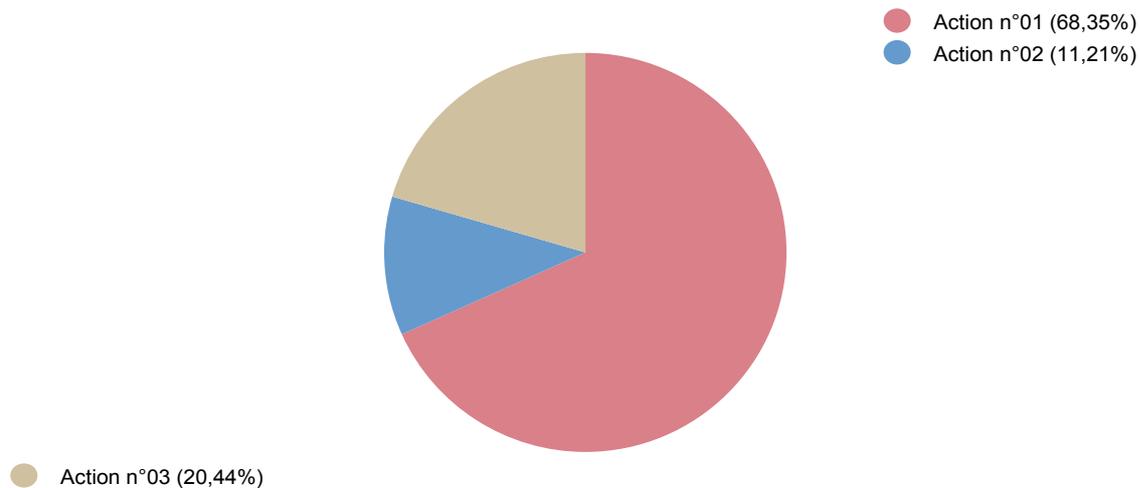
<sup>8</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2008 ou 2007) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement Dépenses directes	Dépenses complètes	Coûts directs	Coûts complets
01	Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	437 921 641	437 921 641	465 961 322	437 921 641	471 746 691
02	Nouvelles technologies de l'énergie	71 829 121	71 829 121	76 927 245	71 829 121	77 979 130
03	Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	130 993 218	130 993 218	140 339 779	128 046 467	139 321 484
<b>Total</b>		<b>640 743 980</b>	<b>640 743 980</b>	<b>683 228 346</b>	<b>637 797 229</b>	<b>689 047 305</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les finalités de la recherche dans le domaine énergétique reprennent celles de la politique énergétique, présentées dans l'action politique de l'énergie et des matières premières " du programme 174 " Énergie et matières premières " :

- fournir de l'énergie aux consommateurs, dans un contexte d'appauvrissement des réserves ;
- répondre à la demande à un coût supportable (compétitivité de l'énergie) ;
- maîtriser la consommation ;
- limiter l'impact sur l'environnement.

La création d'une mission interministérielle " Recherche et enseignement supérieur " a conduit à constituer un programme retraçant le volet " recherche " de la politique de l'énergie et des matières premières. Les autres volets de cette politique relèvent du programme " Énergie et matières premières ".

La mise en œuvre, à moyen et long termes, des finalités poursuivies par la politique de l'énergie suppose de réaliser aujourd'hui un effort de recherche fondamentale et technologique. Les trois actions de ce programme visent à faciliter l'engagement des entreprises dans des projets de recherche qu'elles auraient des difficultés à assumer seules.

Le programme " Recherche dans le domaine de l'énergie " comporte des activités de recherche visant une application industrielle relativement bien définie. Il ne comprend donc pas les activités de recherche fondamentale, qui relèvent du programme " Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ". Par conséquent, les crédits du CNRS destinés aux laboratoires impliqués dans la recherche énergétique ne figurent pas dans ce programme.

### Acteurs et pilotage

Le programme est mis en œuvre par la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et piloté par son directeur général, dans le cadre de la politique de l'énergie que cette direction est chargée de conduire.

### Opérateurs

Trois établissements sont opérateurs du programme :

- le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), placé pour le volet civil de son activité notamment sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), et rattaché au programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » (172) ;
- l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), placée sous la double tutelle du MESR et du MEEDDAT, et rattachée au programme « Protection de l'environnement et prévention des risques » (181) ;
- l'Institut Français du Pétrole (IFP), placé sous la tutelle du MEEDDAT, et rattaché au présent programme.

Les contrats d'objectifs avec les trois opérateurs ont été renégociés en 2006.

Une subvention annuelle est versée aux trois opérateurs et les programmes de recherche sont arrêtés conjointement entre les tutelles et les établissements. Au contraire des deux autres organismes, l'ADEME ne réalise pas directement d'opérations de recherches mais distribue des subventions aux acteurs de la recherche publique et privée.

### Présentation des actions

Le programme est composé de trois actions :

- 1 - **La recherche en matière nucléaire**, qui vise à maintenir un haut niveau de compétitivité de cette filière, à accroître la sécurité de la production d'énergie nucléaire et à réduire davantage son impact sur l'environnement. Cette action est directement réalisée par le CEA.
- 2 - **La recherche en matière de nouvelles technologies de l'énergie (NTE)**, qui poursuit un double objet :
  - identifier et développer de nouvelles filières de production d'énergies propres et/ou renouvelables et les aider à atteindre un niveau de rentabilité minimum ;
  - trouver et développer de nouvelles méthodes d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE), permettant de réduire la consommation d'énergie tout en préservant la croissance économique.

Cette action est directement réalisée par le CEA (pour certaines NTE telles que l'hydrogène, les piles à combustible, le solaire photovoltaïque, la gazéification de la biomasse, ainsi que pour les matériaux et nanomatériaux pour l'énergie) et par l'IFP (pour la production d'hydrogène, la captation et le stockage du CO<sub>2</sub> et les bioénergies). Elle bénéficie également des contributions fournies par d'autres organismes de recherche sur la base des subventions allouées par l'ADEME (pour l'URE et les énergies renouvelables (EnR)).

- 3 - **La recherche en matière d'hydrocarbures** (amont, avec le volet "exploration – production" ; aval avec le volet "raffinage – pétrochimie" et "moteurs – énergie"), qui vise, malgré la diminution des ressources conventionnelles, à maintenir le niveau actuel d'approvisionnement des acteurs économiques en hydrocarbures au plus faible coût, à réduire les impacts sur l'environnement et à contribuer au développement économique des filières associées au pétrole, au gaz, aux moteurs et à la pétrochimie. Cette action est directement réalisée par l'IFP.

La recherche en matière d'hydrocarbures bénéficie en outre de crédits incitatifs. Ainsi, pour contribuer au financement de la recherche technologique et de l'innovation dans le domaine pétrolier et parapétrolier, l'État octroie, par l'intermédiaire d'un dispositif appelé Réseau de recherche sur les technologies pétrolières et gazières (RTPG), des avances remboursables à destination de l'industrie – en particulier des PME – et d'organismes de recherche. Depuis 2007, l'État concentre ses efforts sur le paiement des factures présentées par les entreprises au titre des projets RTPG des années antérieures.

#### Modalités de gestion

L'ensemble des crédits de ce programme est regroupé dans un BOP unique et une unité opérationnelle, placés sous la responsabilité du responsable de programme.

#### RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire
- ACTION n° 02 : Nouvelles technologies de l'énergie
- ACTION n° 03 : Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Accroître, par la recherche, la compétitivité et la sécurité nucléaire sur l'ensemble du cycle

## INDICATEUR 1.1 : Taux d'atteinte des résultats dans les délais prévus sur les volets « optimisation et évolution de l'outil industriel » et « déchets radioactifs, maîtrise de l'impact des activités nucléaires »

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Optimisation et évolution de l'outil industriel	%	88	100	100	100	33	100
Nb de résultats atteints	Nb	7	6	7	7	2	-
Nb de résultats attendus	Nb	8	6	7	7	6	-
Déchets et maîtrise de l'impact	%		100	100	100	100	100
Nb de résultats atteints	Nb		1	-	1	1	-
Nb de résultats attendus	Nb		1	-	1	1	-

**Commentaires techniques**

Précisions méthodologiques : nombre de résultats effectivement livrés sur ce volet et sur la période considérée rapporté au nombre de résultats prévus.

Les valeurs absolues « nombre de résultats atteints » et « nombre de résultats obtenus » prises en compte pour la détermination du ratio ne sont fournies qu'à titre d'information, pour éclairer la lecture de l'indicateur. L'engagement en termes de performance porte sur le ratio lui-même.

Sous-indicateur 1 : Le périmètre concerné par l'action LOLF comprend deux segments : optimisation du nucléaire industriel et systèmes nucléaires du futur.

Sous-indicateur 2 : Le périmètre concerné comprend le segment " Recherche sur les déchets nucléaires ".

Source des données : CEA (contrat d'objectifs 2006-2009) et reportings annuels.

## INDICATEUR 1.2 : Taux de participation des industriels et des partenaires au financement de la recherche en matière nucléaire (CEA)

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de participation des industriels et des partenaires au financement de la recherche en matière nucléaire (CEA) (mesure du crédit porté par les industriels à la recherche réalisée par le CEA).	%	44	45	46	46	49	47

**Commentaires techniques**

Précisions méthodologiques : sur l'année écoulée et pour les segments CEA concernés par l'action LOLF (recherches sur les déchets nucléaires, systèmes nucléaires du futur, optimisation du nucléaire industriel) : montant des recettes provenant des industriels concernés (contrats de collaboration, redevances sur licences...) rapporté au coût des programmes.

Le concept de partenaire recouvre les organismes de recherche, français ou étrangers, qui participent au financement des recherches du CEA (sont en revanche exclus les dispositifs d'aides européens ou français). Si l'argent de ces organismes peut provenir de fonds publics, la prise en compte des « partenaires » dans l'indicateur fournit une indication utile, au même titre que les industriels, sur l'utilité et la qualité des recherches menées par CEA. En ce qui concerne la France, le principal partenaire est l'IRSN.

Par rapport au PAP 2007, l'assiette de calcul des recettes externes a été corrigée afin de prendre en compte les recettes externes hors Europe, hors collectivités territoriales et hors fonds incitatifs. La série de valeurs a été recalculée pour prendre en compte ces modifications. La nouvelle cible est fixée à 47% pour 2010. Cela représente d'ores et déjà un objectif élevé dans la mesure où une part importante des recherches du CEA porte sur le long terme (au-delà de 2020). Une augmentation plus significative de cet indicateur proviendrait donc principalement d'une réorientation des recherches du CEA sur le court – moyen terme, alors même que celui-ci s'est vu confier des recherches sur le long terme, notamment sur la 4<sup>ème</sup> génération.

Source des données : CEA (demande de subvention, arrêté des comptes et contrat d'objectifs 2006-2009)

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### Sous-indicateur 1

Optimisation et évolution de l'outil industriel :

Par rapport au PAP 2008, le nombre de résultats attendus en 2008 est ramené de 7 jalons à 6 jalons. Ce recalage s'explique par le fait que lors de l'élaboration du PAP 2008 il n'a pas été pris en compte le fait que le jalon relatif à la présentation d'un bilan des innovations sur les systèmes et technologies porteuses de progrès dans les réacteurs rapides à caloporteur sodium de 4ème génération (dont l'atteinte était prévu au contrat d'objectifs Etat-CEA pour 2008) a été décalé en 2009 à la suite d'une décision du Comité de l'énergie atomique du 20 décembre 2006 consacré au programme de travail relatif aux systèmes nucléaires du futur.

Sur les 6 résultats ainsi attendus en 2008, seuls 2 ont été atteints :

- la présentation d'une synthèse des études sur la conception de combustibles innovants (REL) à très haut taux de combustion qui a montré la nécessité d'approfondir les recherches pour faire aboutir une solution techniquement viable ;
- l'extension au niveau européen d'une plateforme logicielle commune multi-physiques et multi-échelles pour la neutronique et la thermo-hydraulique, Cette plateforme de référence facilitera le couplage entre ces disciplines tout en intégrant la prise en compte des incertitudes.

Concernant les 4 jalons non atteints en 2008, 2 jalons ont été reportés en 2009 :

- le bilan comparé des performances de production d'hydrogène par cycle thermo-chimique iode / soufre et autres et électrolyse à haute température. Les travaux ont été finalisés en 2008 pour le cycle iode / soufre mais ont du être décalés en 2009 pour les autres procédés, Ainsi, le bilan comparé pourra être réalisé en fin d'année 2009 ;
- la fin des travaux de mise à niveau de l'installation Atalante de Marcoule (dédiée aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs) par rapport aux risques sismiques. Il est prévu que les travaux soient achevés à la fin du premier semestre 2009. Ce glissement n'a pas affecté l'activité de recherche.

Les 2 jalons restants ont été reportés en 2009 et en 2010 pour d'autres raisons :

- la présentation d'un dossier de synthèse sur la gestion des combustibles MOX (conditions de leur entreposage ; modalités de traitement des combustibles MOX usés ; conditions de leur stockage). Reporté de quelques mois en 2009, ce jalon sera atteint lors du premier semestre 2009 au plus tard. Ce glissement n'a pas de conséquences sur le plan industriel ;
- la réalisation d'un premier essai de la nouvelle boucle à eau du réacteur de recherche Cabri dédié à l'étude du comportement accidentel du combustible. Les travaux de rénovation du bloc pile et de génie civil ont fait l'objet de difficultés techniques en 2008, ce qui explique que le premier essai du réacteur Cabri est désormais prévu pour 2010.

Déchets et maîtrise de l'impact :

Le jalon prévu en 2008 a été atteint, Il correspond à l'examen de cibles et de combustibles irradiés dans Phénix (démonstration de la transmutation sous flux de neutrons rapides d'un élément contenant 20% d'américium sur un support inerte en magnésie (MgO). Ce résultat laisse espérer des rendements supérieurs de transmutation des déchets.

### Sous-indicateur 2

Le résultat 2008 est légèrement supérieur à la prévision 2008 du fait d'une contribution des industriels aux recherches sur la gestion des déchets nucléaires meilleure qu'attendue. Le taux de participation des industriels et des partenaires s'approche de 50% dans l'ensemble, ce qui représente un résultat élevé dans la mesure où cet indicateur agrège des segments de recherche qui sont soumis à des dynamiques différentes en terme de recettes externes.

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF n° 2 : Favoriser l'essor des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) et contribuer à l'amélioration et à la diffusion des techniques et méthodes visant à maximiser l'efficacité énergétique**
**INDICATEUR 2.1 : Mesure des transferts des technologies NTE auprès des industriels à partir des travaux du CEA et de l'IFP**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Nombre de brevets CEA dans le domaine des NTE faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession, rapporté au nombre de brevets déposés dans l'année	%	2,4	5	6	4,6	6	10
Nombre de brevets IFP dans le domaine des NTE faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession, rapporté au nombre de brevets déposés dans l'année	%	15	30,8	23	36,3	33,3	25
Nombre de brevets CEA déposés dans l'année dans le domaine des NTE	Nombre	41	59	50	65	84	60
Nombre de brevets CEA dans le domaine des NTE faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession	Nombre	1	3	3	3	5	6
Nombre de brevets IFP déposés dans l'année dans le domaine des NTE	Nombre	39	52	35	55	78	40
Nombre de brevets IFP dans le domaine des NTE faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession	Nombre	6	16	8	20	26	10

**Commentaires techniques**

Les valeurs absolues prises en compte pour la détermination du ratio ne sont fournies qu'à titre d'information pour éclairer la lecture de l'indicateur. L'engagement en termes de performance ne porte que sur le ratio.

Mode de calcul :

Les brevets représentent les brevets en premier dépôt, dits " prioritaires ", sans considération de leurs éventuelles extensions ultérieures à d'autres pays pour le CEA, uniquement en France pour l'IFP.

Sont pris en compte au numérateur tous les brevets ayant fait dans l'année l'objet d'accords de licence d'exploitation ou de cession, à titre onéreux ou gratuit, (les brevets ayant fait l'objet de plusieurs accords sont comptés pour autant d'accords). Le dénominateur est constitué par le nombre de brevets déposés dans l'année.

CEA : sont pris en compte tous les brevets en propriété du CEA pleine ou partielle et issus d'un financement par les Nouvelles Technologies pour l'Énergie au titre du programme. La prévision 2008 correspond à une étape pour atteindre la cible fixée en 2010 compte tenu de la réalisation 2006 et de la prévision 2007.

IFP : Le périmètre d'activités NTE correspond aux deux priorités stratégiques « Co2 maîtrisé » et « Carburants diversifiés » du Contrat d'Objectifs Etat-IFP 2006-2010. Il recouvre d'une part les activités de R&D conduites dans le domaine des biocarburants, de la transformation des énergies fossiles hors pétrole (gaz naturel et charbon) en carburants liquides et de la production d'hydrogène et d'autre part, les recherches liées au captage et stockage du CO2. Il ne regroupe donc pas les travaux conduits dans le domaine des moteurs (priorité stratégique « Véhicules économes »), et en particulier ceux relatifs aux véhicules hybrides.

Source des données : CEA et IFP

**INDICATEUR 2.2 : Mesure de l'incitation à la recherche industrielle sur les NTE et l'URE : effets de levier des financements publics sur la recherche industrielle en matière de NTE et d'URE**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
ADEME	€ / €	2,38	2,50	3	3	1,43	3
CEA	€ / €	1,14	1,12	1,09	1,14	1,13	1,14
IFP	€ / €	1,05	1,04	1,05	1,06	1,06*	1,08

**Commentaires techniques**

\* chiffre provisoire

**Précisions méthodologiques :** ratio du financement total public et privé/ fonds publics. Plus précisément :

**CEA :** Le ratio se calcule de la façon suivante : dépenses publiques + recettes externes des industriels sur le segment NTE / dépenses publiques sur le segment NTE. Pour le CEA, est retenu le montant de la subvention de l'État au CEA affectée aux NTE, à travers ce programme et le programme 191 "Recherche duale". Un indicateur spécifique au programme "Recherche dans le domaine de l'énergie" ne peut être isolé car il n'est pas possible d'évaluer au numérateur le montant du financement privé issu des seuls crédits de ce programme. Ces derniers étant majoritaires, l'action du programme exerce toutefois une influence prépondérante sur la valeur de l'indicateur.

**IFP :** le numérateur est la somme des produits générés par les prestations et les travaux de recherche collaborative réalisés par l'IFP pour des industriels dans le domaine des NTE (hors redevances et dividendes) avec la dotation budgétaire associée aux NTE, le dénominateur reprenant la dotation budgétaire associée aux NTE .

Pour l'**IFP et l'ADEME**, le montant des fonds publics pris en compte est celui du programme, à l'exclusion de toute autre source de financement public (ANR, union européenne, etc.).

Source des données : CEA, IFP, ADEME

**ANALYSE DES RÉSULTATS****Indicateur 2.1 :**

Pour expliciter les valeurs de l'indicateur, sont fournis ci-après les nombres de brevets entrant dans son calcul :

	Unités	2005 Réal.	2006 Réal.	2007 Réal.	2008 Prév.	2008 Prév.act	2008 Réal.
Nombre de brevets CEA déposés dans l'année dans le domaine des NTE	Nombre	39	41	59	50	65	84
Nombre de brevets CEA dans le domaine des NTE faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession	Nombre	0	1	3	3		5
Nombre de brevets IFP déposés dans l'année dans le domaine des NTE	nombre	17	39	52	35	55	78
Nombre de brevets IFP dans le domaine des NTE faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession	Nombre	0	6	16	8	20	26

**CEA :**

Le résultat de l'année 2008 (6% soit 5 brevets faisant l'objet d'accord de licences d'exploitation ou de cession sur 84 brevets déposés dans l'année dans le domaine des NTE) est supérieur à la prévision actualisée de 2008 (PAP 2009) et en ligne avec la prévision 2008 (PAP 2008). Ce résultat s'explique par les deux raisons ci-dessous :

- une politique active et volontariste de dépôt de brevets de l'établissement qui porte aujourd'hui ces fruits ;
- une forte augmentation des brevets dans deux domaines à fort potentiel : les micro-piles à combustible pour les applications d'électronique nomade et les batteries utilisées à la fois pour le stockage en électricité issues des énergies renouvelables et dans le domaine des véhicules électriques ou hybrides.

De plus, le résultat 2008 montre que le nombre de brevets valorisés en cours d'année progresse proportionnellement moins vite que celui de brevets déposés, ce qui confirme les résultats passés dans ce domaine. Parmi les 5 brevets valorisés en 2008, il convient de souligner :

- 4 brevets dans le cadre d'un transfert de technologie sur une batterie innovante. Ce procédé (produit d'un travail de plus de 6 ans) est promis à d'importantes applications industrielles ;
- 1 brevet utilisé dans une nouvelle filière de fabrication de piles à combustibles, Son intérêt réside dans l'utilisation de matières premières moins coûteuses que celles employées jusqu'à maintenant dans les procédés de fabrication des piles.

**IFP :**

- Brevets NTE : objectif 2008 dépassé.

Le nombre total de premiers dépôts de brevets IFP a marqué, sur la période 2007/2008, une croissance de plus de 15%, passant de 159 en 2007 à 183 en 2008, Cette croissance est en totalité portée par les brevets NTE, dont les premiers dépôts sont passés de 52 en 2007 à 78 en 2008, le nombre de dépôts de brevets hors NTE restant stable (105 en 2008 contre 107 en 2007). Ainsi, le nombre de premiers dépôts de brevets NTE représente aujourd'hui près de 43% du nombre total de brevets pris par l'IFP, contre 33% en 2007 et 27% en 2006. Ces brevets NTE se

répartissent à part à peu près égales sur les deux thématiques couvertes par les priorités stratégiques "CO2 maîtrisé" et "Carburants diversifiés".

- Brevets NTE licenciés : objectif 2008 dépassé.

26 brevets NTE ont été licenciés en 2008, soit 30% de plus que la cible originellement retenue (20), ce qui conduit mécaniquement à un ratio du nombre de brevets NTE licenciés sur nombre de brevets NTE 2008 de 33,3%, en progression par rapport au réalisé 2007 (30,8%) mais en retrait par rapport à la prévision 2008 (36,3%). Ce retrait n'est qu'apparent car il mesure l'évolution relative des deux indicateurs (numérateur et dénominateur) qui constituent ce ratio, chacun d'entre eux ayant, en réalisation 2008, dépassé sa prévision.

## Indicateur 2.2

### ADEME :

En 2008, et plus particulièrement au 2<sup>ème</sup> semestre, l'ADEME a consacré une partie de ses activités dans le champ des NTE au lancement du Fonds de soutien aux démonstrateurs d'écotechnologies (montage des appels à manifestation d'intérêt, recueil et analyse des premiers projets...). Il y a donc eu un déficit de mobilisation des grandes entreprises sur le périmètre conventionnel des aides à la recherche. Ce déficit des entreprises a profité relativement aux EPIC de recherche, et donc à des opérateurs publics.

Rappelons que l'indicateur est calculé sur un périmètre budgétaire élargi, c'est-à-dire couvrant le financement d'opérations relevant des NTE (EnR et URE). Il est défini par deux grands ratios. Le premier est la part du budget ADEME affecté au secteur privé. Cette part est passée de plus de 60% en 2007 à 47% en 2008. Le second est le taux moyen d'aide aux entreprises. Pour 2008, ce taux est de 34 %. Il n'est pas anormal mais l'abaissement de ce taux suppose le financement d'opérations de démonstrations à fort effet de levier. Il n'y en a quasiment pas eu en 2008.

### CEA

Le résultat 2008 est quasiment en ligne avec la prévision actualisée 2008 (PAP 2009). Celle-ci avait été revue sensiblement à la hausse par rapport à la prévision 2008 (PAP 2008). Ce bon résultat témoigne des performances du CEA dans ce domaine et l'attractivité de ses recherches NTE auprès des industriels.

Concernant enfin le résultat 2008, il convient de rappeler que la mesure de la capacité du CEA à mobiliser des financements externes sur les programmes NTE ne se limite pas aux financements des industriels car dans ce domaine les recettes externes proviennent encore de façon importante des fonds ministériels incitatifs, des collectivités territoriales et européens qui interviennent dans de nombreux projets. Ainsi, le taux de financement externe des NTE (toutes recettes confondues) est prévu à environ 59% en 2008.

### IFP

Évolution 2008 en ligne avec les prévisions, A noter, la croissance du financement par les industriels des projets NTE IFP, qui a atteint près de 3,7 M€ en 2008 (valeur provisoire), contre 1,4 M€ en 2007.

**OBJECTIF n° 3 : Accroître la compétitivité et réduire l'impact environnemental du raffinage, de la pétrochimie et des moteurs, favoriser le renouvellement et la diversification des ressources pétrolières et gazières**

**INDICATEUR 3.1 : Mesure de l'utilité de la recherche pour les industriels : Participation des industriels au financement des projets de recherche menés par l'IFP liés à cet objectif et hors NTE / charges directes de l'IFP sur même périmètre (hors dividendes)**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Mesure de l'utilité de la recherche pour les industriels : Participation des industriels au financement des projets de recherche menés par l'IFP liés à cet objectif et hors NTE / charges directes de l'IFP sur même périmètre (hors dividendes).	%	30	32,6	35	34	36,6*	39

**Commentaires techniques**

\* chiffre provisoire

Numérateur : sont prises en compte les facturations à des partenaires ou à des clients portant soit sur des prestations effectuées par l'IFP seul, soit sur des parts de travaux réalisés par l'institut en collaboration avec partenaires (recherche collaborative) ainsi que les redevances perçues par l'IFP. A noter toutefois que les redevances se rapportent à l'ensemble des activités de l'IFP, et incluent donc les travaux sur les NTE, car elles sont issues soit de contrats globaux portant sur l'application de plusieurs technologies et produits - catalyseurs - qui peuvent ou non être utilisées dans le champ des NTE, soit d'un prélèvement sur le Chiffre d'Affaires global réalisé par certaines filiales de l'IFP.

La part des NTE est toutefois encore trop marginale pour avoir un impact sensible sur le résultat.

Ne sont pas pris en compte les dividendes provenant des filiales de l'IFP, les ressources provenant du RTPG, de l'ADEME, de l'Union européenne, de l'ANR et de l'AlI.

Dénominateur : les charges directes retenues sont constituées par le budget total des activités de recherche et développement de l'IFP valorisées à leur coût complet. A noter que les charges de recherche et développement incluent des charges relatives à des travaux de recherche fondamentale ou prospective qui ne peuvent être valorisées en tant que telles auprès des industriels ; cet indicateur, interprété comme le résultat de la valorisation auprès de l'industrie des travaux à caractère industriel ou préindustriel menés par l'IFP, est donc légèrement sous-estimé par rapport à sa valeur théorique du fait de la majoration du dénominateur.

Source des données : IFP

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Objectif 2008 dépassé. Sur le plan des programmes de R&D IFP, le Contrat d'Objectifs État-IFP 2006-2010 marque en particulier un rééquilibrage en profondeur des recherches au profit des NTE et une augmentation des travaux renforçant par l'innovation la compétitivité des filières industrielles existantes dans le domaine des hydrocarbures et de l'automobile (parapétrolier, constructeurs, équipementiers). L'évolution de cet indicateur traduit ce double effet : d'une part, une réduction de 6% (valeur provisoire) des travaux de R&D sur les priorités stratégiques "hydrocarbures" (au profit des NTE), ces recherches étant, d'autre part, davantage financées par les industriels (+5% sur 2007/2008, valeur provisoire)

**OBJECTIF n° 4 : Assurer l'efficacité de la recherche dans le domaine de l'énergie****INDICATEUR 4.1 : Mesure de la valorisation des programmes de recherche**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Produit des redevances et licences sur brevets CEA dans le domaine des NTE / charges directes de l'établissement relatives aux NTE	%	0	0	0,1	0,1	0,9	1
Produit des redevances et licences sur brevets IFP / charges directes de l'établissement	%	14,3	15,9	16	16	18*	19

**Commentaires techniques**

\* chiffre provisoire

Ligne 1 : montant total, facturé au cours de l'année, des cessions de brevets, de savoir-faire et de logiciel, et des redevances sur licences d'exploitation de brevets, de savoir-faire et de logiciels dans le domaine des NTE. Les produits des licences ou des cessions de licences qui ne seraient pas libres d'emploi ne sont pas comptés.

Ce montant est rapporté aux dépenses directes du segment NTE.

Ligne 2 : - IFP : Au numérateur figure le chiffre d'affaires réalisé par l'IFP au titre de l'ensemble des redevances qu'il perçoit. Au dénominateur, les charges directes retenues sont constituées par le budget total des activités de recherche et développement de l'IFP valorisées à leur coût complet.

Source des données : CEA et IFP

**INDICATEUR 4.2 : Mesure de l'efficacité de la gestion des brevets : montant des redevances et licences sur brevets IFP / dépenses de propriété intellectuelle afférentes**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Mesure de l'efficacité de la gestion des brevets : montant des redevances et licences sur brevets IFP / dépenses de propriété intellectuelle afférentes (dépôt, maintien et défense).	%	363	415	400	416	468*	450

**Commentaires techniques**

\* chiffre provisoire

Numérateur : chiffre d'affaires réalisé par l'IFP au titre de l'ensemble des redevances qu'il perçoit.

Dénominateur : dépenses du service chargé de la gestion des brevets calculées par la valorisation en coût complet du personnel chargés du dépôt, du maintien et de la défense des brevets de l'IFP. Le coût de l'analyse des brevets déposés par les concurrents de l'IFP est pris en compte dans les dépenses du service des brevets.

Source des données : IFP.**ANALYSE DES RÉSULTATS****Indicateur 4.1**

CEA : Le résultat 2008 est nettement supérieur à la prévision 2008. Ceci s'explique par la redevance perçue sur un transfert de technologie relatif à une batterie à base de phosphate de fer. Cette valorisation est promise à des implications industrielles importantes dans les domaines des véhicules électriques ou hybrides et du stockage pour les énergies renouvelables (optimisation du rapport puissance / encombrement des batteries lithium-ion embarquées).

IFP :

Objectif 2008 dépassé grâce, en particulier, à une croissance 2007/2008 de plus de 12% (valeur provisoire) des redevances sur brevets.

**Indicateur 4.2**

Objectif 2008 dépassé, lié à deux effets :

Produits des redevances sur brevets en croissance de plus de 12% par rapport à 2007 (valeur provisoire)

Maintien en 2008 des dépenses de propriété intellectuelle au niveau 2007, corollaire d'une politique de gestion rigoureuse du portefeuille de brevets IFP.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire		442 600 000 437 921 641	442 600 000 437 921 641		442 600 000 437 921 641	442 600 000 437 921 641
02	Nouvelles technologies de l'énergie		81 472 949 71 829 121	81 472 949 71 829 121		81 472 949 71 829 121	81 472 949 71 829 121
03	Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves		144 241 467 130 993 218	144 241 467 130 993 218		144 241 467 130 993 218	144 241 467 130 993 218
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>			<b>668 314 416</b>	<b>668 314 416</b>		<b>668 314 416</b>	<b>668 314 416</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-22 185 813	-22 185 813	0	-22 924 605	-22 924 605
Total des crédits ouverts		<b>0</b>	<b>646 128 603</b>	<b>646 128 603</b>	<b>0</b>	<b>645 389 811</b>	<b>645 389 811</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>640 743 980</b>	<b>640 743 980</b>		<b>640 743 980</b>	<b>640 743 980</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		0	-5 384 623	-5 384 623	0	-4 645 831	-4 645 831

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS  
À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
646 128 603

AE non affectées au 31/12/2008
5 384 623

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)

CP ouverts en 2008 (**)
645 389 811

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	Total des engagements réalisés au 31/12/2008	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	Total des CP consommés en 2008	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
11 698 447	640 743 980	<b>652 442 427</b>	0	640 743 980	<b>640 743 980</b>	<b>11 698 447</b>

AE reportées sur 2009
4 390 927

CP reportés sur 2009
4 390 927

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire

	Prévision LFI			Réalisation			
	(y.c. FDC et ADP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement			442 600 000	442 600 000		437 921 641	437 921 641
Crédits de paiement			442 600 000	442 600 000		437 921 641	437 921 641

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	442 600 000	437 921 641	442 600 000	437 921 641

## Subventions pour charges de service public (32) :

Bénéficiaire n° 1, CEA :

- Prévision PAP 2008 : AE = CP = 441 600 000 €
- LFI : AE = CP = 441 600 000 €
- Consommation 2008 : AE = CP = 437 050 472 €

Les trois objectifs majeurs de l'action 1, mis en œuvre en totalité par le CEA, sont de répondre aux besoins de l'industrie nucléaire française pour accroître sa compétitivité, de préparer et de concevoir de nouvelles générations de systèmes (réacteur et combustibles) et de satisfaire les préoccupations du public, tout en apportant la plus grande attention aux travaux de démantèlement / assainissement et de modernisation des installations de services nucléaires. L'action 1 du programme est présentée en coûts complets. Le tableau ci-dessous présente le budget du programme voté par le conseil d'administration du CEA et l'exécution du budget 2008 du CEA. Il doit être examiné au regard des crédits du PLF 2008 du programme.

Action 1	Rappel de la subvention publique dans le PLF 2008	Subvention publique au budget primitif du CEA		Exécution de la subvention publique dans l'arrêté des comptes du CEA	
	Dépenses (M€)	Emplois*	Dépenses (M€)	Emplois*	Dépenses (M€)
Total	441,6	4 747	** 439,3	4 734	424,6
Recherche sur les déchets nucléaires	82,9	1 064	76,6	1 011	72,5
Systèmes nucléaires du futur	71,9	759	63,0	809	61,9
Optimisation du nucléaire industriel	125,6	1 834	122,7	1 839	122,4
Démantèlement / assainissement nucléaire	161,2	1 090	177	1 075	167,8

\* emplois en coûts complets prenant en compte les effectifs de recherche et ceux de support dédiés à la réalisation du programme.

\*\* financé par 441,6 M€ -2,3 M€ de crédits affectés à l'action 2

Par rapport aux crédits inscrits au PLF 2008 et à leur répartition par segments qui était prévue au sein de l'action, le CEA a opéré dans son budget 2008 (voté lors du conseil d'administration du 11 janvier 2008) plusieurs recalages mineurs de programmation en fonction de ses priorités au sein des moyens alloués. Ces recalages tiennent notamment compte d'une réaffectation de 2,3 M€ de l'action 1 vers l'action 2 et se sont traduits par :

- une réduction des besoins de subvention sur la recherche relative à la gestion des déchets nucléaires, comme en 2007, en conséquence de la mise en œuvre des dispositions de la loi du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs qui a clarifié la responsabilité entre les acteurs ;
- une stabilité par rapport au budget 2007 de la subvention consacrée aux systèmes nucléaires du futur, hors recherches sur les réacteurs à neutrons rapides sodium et gaz ;
- une réduction limitée de la subvention dédiée à l'optimisation du nucléaire industriel hors mise en œuvre du projet de réacteur de recherche Jules Horowitz qui est prioritaire ;
- une augmentation des moyens en subvention sur le démantèlement / assainissement, le montant des investissements de modernisation et de renouvellement des installations nucléaires dans ce domaine se maintenant à un haut niveau.

L'exécution 2008 du budget du CEA sur cette action est conforme à son budget 2008 dans la mesure où elle tient compte de l'annulation de la réserve de précaution sur le programme (14,7 M€), qui se répartit comme suit :

- 7,4 M€ sur la subvention sur le démantèlement / assainissement gérés par décalage de paiements ;
- 5,3 M€ sur la subvention sur les recherches relatives à l'optimisation du nucléaire industriel dont 5 M€ de décalage de la contribution du CEA au futur réacteur de recherche Jules Horowitz (RJH). ;
- 2 M€ sur la subvention relatives aux recherches sur les systèmes nucléaires du futur dont 1 M€ sur les maquettes critiques et 1 M€ de report de certaines études sur le prototype 2020 de 4<sup>ème</sup> génération.

L'année 2008 a permis de franchir des étapes importantes pour la réalisation du RJH : achèvement de la préparation du site et instruction du rapport préliminaire de sûreté. La mise en service de l'installation est prévue en 2014. Par ailleurs, l'année 2008 a vu le succès de la plate-forme logicielle en thermo-hydraulique et neutronique à vocation européenne dédiée aux systèmes nucléaires.

Sur la "filiale sodium" des réacteurs de 4<sup>ème</sup> génération, l'année 2008 a permis de franchir plusieurs étapes dans le cadre du programme de travail entre le CEA et ses partenaires défini sur la période de 2007-2012 en matière de conception de cœur et système (dossier sur un concept de cœur avec combustible oxyde), de combustible (essai d'irradiation d'un MOX réalisé par co-précipitation dans Phenix), de matériaux de structure et d'instrumentation, inspection continue et réparation. Sur "la filière gaz", l'année 2008 a permis de consolider de nombreux aspects du concept de référence, parmi lesquels l'architecture des systèmes de sauvegarde pour gérer les situations accidentelles, la définition d'un cœur à aiguilles combustibles (plutôt qu'à plaques), et la préparation d'essais d'irradiation d'échantillons représentatifs de combustibles à plaques et à aiguilles. Le CEA a, par ailleurs, poursuivi ses activités de recherche sur les autres filières de réacteurs dans le cadre du Forum International Génération IV.

Par ailleurs, il convient de noter qu'en ce qui concerne la gestion des déchets radioactifs, l'année 2008 a été marquée par l'obtention de résultats importants sur la transmutation d'un élément combustible chargé en actinide mineur (américium) en forte quantité (expérience d'irradiation dans Phenix de 2003 à 2006). Dans le domaine du comportement des déchets vitrifiés, un enjeu fort de 2008 a été l'approbation définitive par l'Autorité de Sûreté Nucléaire d'une spécification déposée par un industriel pour la production d'un verre avec une teneur en actinides augmentée. Enfin, l'année 2008 a été marquée par le premier essai fin de vie de la centrale Phénix dont l'arrêt est prévu en 2009, et la disponibilité des bureaux de l'Institut de Chimie Séparative de Marcoule (ICSM) pour les chercheurs ;

L'écart entre le PLF 2008 et l'exécution 2008 sur le programme (4 549 528 € = 441 600 000 € - 437 050 472 €) s'explique par :

- un report de crédits de 2007 sur 2008 (+ 9,1 M€), déjà intégré dans l'arrêté des comptes 2007 du CEA mais qui a été versé au cours du premier semestre 2008 à l'établissement ;
- l'annulation de la mise en réserve (-14,7 M€).

Bénéficiaire n°2, BRGM (CNE) :

Prévision PAP 2008 AE = CP = 1 000 000 €

LFI : AE = CP = 974 828 €

Consommation 2008 : AE = CP = 871 169 €

La Commission nationale d'évaluation (CNE) des recherches et études relatives à la gestion des matières et déchets radioactifs, installée en 2007 a atteint en 2008 son rythme normal d'activité ; elle a remis en juin 2008 son 2ème rapport, qui couvre la période de juillet 2007 à juin 2008. En application de la convention signée le 16 juillet 2007, deux versements ont été réalisés au profit du BRGM en 2008 au titre du financement des dépenses de la Commission, au cours respectivement du 1er semestre (pour un montant de 487 413 €) et du 2ème semestre (pour un montant de 383 756 €), soit un montant total de 871 169 €. Ajouté au reliquat disponible sur le versement réalisé en 2007 (18 984 €), ces versements ont couvert les dépenses prévisionnelles de la Commission, estimées en octobre 2008 à 890 152,70 €. Le montant définitif des dépenses de l'exercice 2008 s'établit à 714 110,31 €. L'écart avec les prévisions résulte pour partie du report sur 2009 de certaines dépenses (audit informatique, voyage annuel d'études) et pour partie de réalisations en retrait par rapport aux prévisions sur des postes de dépenses tels que les frais de tenue de réunions ou les frais de déplacement.

### ACTION n° 02 : Nouvelles technologies de l'énergie

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		81 472 949	<b>81 472 949</b>		71 829 121	<b>71 829 121</b>
Crédits de paiement		81 472 949	<b>81 472 949</b>		71 829 121	<b>71 829 121</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	81 472 949	71 829 121	81 472 949	71 829 121

#### Subvention pour charges de service public (32) :

**Bénéficiaire n°1, CEA :**

**Prévision PAP 2008 : AE = CP = 33 656 495 €**

**LFI : AE = CP = 33 656 495**

**Consommation 2008 : AE = CP = 33 296 729 €**

Le CEA participe à la mise en œuvre de cette action pour ce qui concerne l'hydrogène et les piles à combustible, le solaire photovoltaïque, les technologies de maîtrise et de stockage de l'énergie et la biomasse.

L'action 2 du programme est présentée en coûts complets. Le tableau ci-dessous rappelle les crédits inscrits au PLF 2008 et présente le budget du CEA (voté par le conseil d'administration du 11 janvier 2008) et son exécution 2008 :

Action 2	Rappel de la subvention publique dans le PLF 2008	Subvention publique au budget primitif du CEA		Exécution de la subvention publique dans l'arrêté des comptes du CEA	
	Dépenses (M€)	Emplois*	Dépenses (M€)	Emplois*	Dépenses (M€)
Nouvelles technologies de l'énergie	33,7	396	36,0(**)	405	36,0

\* emplois en coûts complets prenant en compte les effectifs de recherche et ceux de support dédiés à la réalisation du programme.

\*\* financés par : 33,7 M€ (crédits versés au titre de l'action 2) + 2,3 M€ (provenant de crédits affectés à l'action 1).

Par rapport aux crédits inscrits dans le PLF 2008, le budget 2008 du CEA est en légère augmentation (environ 7%) compte tenu des choix de programmation fait par l'établissement. L'exécution du budget 2008 du CEA est conforme à la prévision.

Comme en 2007, l'activité du CEA dans les NTE a été dynamique et a conduit à de nombreux résultats notamment en termes de dépôts de brevets et de valorisation. Ainsi, il convient de souligner pour 2008 la fin du transfert de la plateforme RESTAURE2 à l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) à Chambéry. Cette nouvelle plateforme vise à réduire les coûts de fabrication des cellules photovoltaïques en silicium. En termes de résultats, la première démonstration de la capacité à améliorer le rendement des cellules silicium a été faite. De plus, il convient de noter la participation du CEA au lancement de la plate-forme européenne SUSHYPRO destinée au développement de la production massive d'hydrogène par des procédés durables innovants.

Par ailleurs, l'année 2008 a vu le dépôt d'un nombre plus important que prévu de brevets dans deux domaines à fort potentiel : les micropiles à combustibles pour les applications d'électronique nomade et les batteries, ces dernières étant des composants clés pour les véhicules hybrides et électriques et pour le stockage de l'électricité fournie par les énergies renouvelables intermittentes.

L'écart entre la prévision du PLF 2008 et l'exécution 2008 sur le programme (359 766 € = 33 656 495 € - 33 296 729 €) s'explique par :

- un report de crédits de 2007 sur 2008 (+ 0,7 M€), déjà intégré dans les comptes 2007 du CEA mais qui a été versé au cours du premier semestre 2008 à l'établissement ;
- une annulation de crédits au titre de la mise en réserve (- 1 M€).

**Bénéficiaire n°2, ADEME :**

**Prévision PAP 2008 : AE = CP = 5 316 454 €**

**LFI : AE = CP = 5 316 454 €**

**Consommation 2008 : AE = CP = 0 €**

L'ADEME fait l'objet d'un descriptif détaillé dans le RAP du programme « Protection de l'environnement et prévention des risques » (181).

L'ADEME a signé le 21 décembre 2006 un contrat d'objectifs avec l'État pour la période 2007-2010, dans lequel son positionnement dans le domaine de la recherche et de l'énergie a été clarifié. Ce contrat d'objectifs précise le rôle de l'ADEME dans l'animation et le financement de la recherche et de l'innovation. Elle assure ainsi un continuum jusqu'au déploiement des solutions sur le terrain, notamment par le soutien aux opérations de démonstration. L'agence veille également à la bonne valorisation des résultats de la recherche, ainsi qu'au renforcement de l'ancrage régional et européen des travaux.

**Bénéficiaire n°3, IFP:**

**Prévision PAP 2008 : AE = CP = 42 500 000 €**

**LFI : AE = CP = 42 500 000 €**

**Consommation 2008 : AE = CP = 38 532 392**

Cet opérateur fait l'objet d'un descriptif détaillé dans le volet opérateurs du présent programme.

Les efforts de recherche menés par l'IFP dans le domaine des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) s'articulent autour de deux priorités stratégiques :

- la diversification des sources d'énergie : production de biocarburants de première et deuxième génération, production de carburants de synthèse à partir de gaz naturel et de charbon, production d'hydrogène, mais aussi utilisation de ces carburants alternatifs à faibles émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans les transports. Cette priorité vise à desserrer la dépendance quasi-exclusive des transports au pétrole (près de 98 %), tout en luttant contre la pollution globale avec le développement de filières énergétiques au bilan CO2 plus favorable (priorité stratégique n° 4 "carburants diversifiés" du contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010) ;
- la maîtrise des émissions de CO2 via le développement de technologies de captage, de transport, d'injection et de stockage du CO2 qui permettront la production d'énergie propre pour l'industrie : centrales thermiques, raffineries, complexes sidérurgiques, cimenteries, etc. (priorité stratégique n° 5 "CO2 maîtrisé" de l'IFP du contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010).

Le contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010 prévoit un doublement de l'effort de recherche IFP dans ces domaines sur les quatre prochaines années.

Le budget total consacré par l'IFP à la recherche dans le domaine des NTE s'élève à 60 M€, l'Etat a versé 38,5 M€.

Les autres produits de la recherche NTE en 2008 sont de 10,3 M€ :

- 4,8 M€ de soutiens publics sur projets (ANR, Union européenne, etc.) ;
- 3,7 M€ de prestations ;
- 1,8 M€ de redevances de brevets.

Le solde (11,2 M€) correspond à un prélèvement sur le fonds de roulement de l'IFP.

**ACTION n° 03 : Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves**

	Prévision LFI			Réalisation			
	(y.c. FDC et ADP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement			144 241 467	<b>144 241 467</b>		130 993 218	<b>130 993 218</b>
Crédits de paiement			144 241 467	<b>144 241 467</b>		130 993 218	<b>130 993 218</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	138 330 000	125 416 136	138 330 000	125 416 136

#### Subvention pour charges de service public (32) :

**Bénéficiaire IFP:**

**Prévision PAP 2008 : AE = CP = 138 330 000 €**

**LFI : AE = CP = 138 330 000 €**

**Consommation 2008 : AE = CP = 125 416 136 €**

Après déduction de la réserve de précaution, le montant versé par l'État au titre de l'action 3 s'est élevé à 125,416 M€ au lieu de 138,33 M€ (LFI 2008), conséquence d'un effet de périmètre lié à la moindre TVA acquittée par l'IFP.

Les activités menées par l'IFP dans le cadre de l'action n°3 " Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves " s'articulent autour de trois priorités stratégiques :

- renouveler les ressources et accroître la production des hydrocarbures en rendant accessibles les pétroles "à haut contenu technologique" dont seul le développement permettra de repousser le pic de production et de satisfaire les besoins énergétiques croissants - notamment dans les secteurs des transports et de pétrochimie pour lesquels le pétrole est aujourd'hui difficilement substituable - jusqu'à l'arrivée à maturité des nouvelles technologies de l'énergie (priorité stratégique n° 1 de l'IFP du contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010) ;
- concevoir et développer de nouveaux procédés de raffinage et de pétrochimie propres et à haute efficacité permettant de tirer le maximum de carburants et de bases pétrochimiques à partir de chaque baril produit (priorité stratégique n° 2 de l'IFP du contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010) ;
- réduire la consommation et les émissions de véhicules en innovant sur le couple moteur/carburant conventionnel, en concevant des motorisations alternatives dédiées à des carburants peu carbonés (biocarburants, etc.) et en développant des véhicules hybrides thermiques/électriques (priorité stratégique n° 3 de l'IFP du contrat d'objectifs État-IFP 2006-2010).

*Charges d'exploitation*

Les dépenses diverses de R&D correspondent à l'ensemble des activités de R&D qui n'entrent pas dans le champ des 5 priorités stratégiques du contrat d'objectifs (CO2 maîtrisé, carburants diversifiés, véhicules économes, raffinage propre, réserves prolongées) (ex. : dépollution) ainsi qu'à certaines fonctions support directement liées à la R&D (frais de fonctionnement des centres de résultat notamment).

Les charges hors NTE s'élèvent à 225,5 M€. La dotation s'élève à 125,4 M€.

Les autres produits représentent 131,7 M€ (7 M€ de soutiens publics sur projets, 12,6 M€ de production immobilisée, 39,6 M€ de prestations, 42,5 M€ de redevances de brevets, 29,3 M€ de dividendes, 0,7 M€ d'autres produits d'exploitation (correspondant pour l'essentiel aux produits du plafonnement de la taxe professionnelle)).

L'excédent (131,7+125,4-225,5=31,6 M€) correspond à un apport au fonds de roulement de l'IFP.

Dans le domaine de l'exploration - production, les activités conduites en 2008 ont eu pour objectifs de contribuer à rendre accessibles les hydrocarbures « à haut contenu technologique » (pétrole et gaz situés dans l'offshore très profond ou dans des réservoirs très enfouis, bruts lourds...), d'améliorer les taux de succès en exploration et d'augmenter le taux de récupération des gisements en exploitation.

En ce qui concerne le raffinage et la pétrochimie, les trois objectifs principaux pour 2008 ont consisté à améliorer la conversion des bruts lourds, à poursuivre le développement des techniques contribuant à rendre les carburants moins polluants dans la perspective de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations plus sévères (notamment pour ce qui concerne le gazole et le kérosène), et à poursuivre le développement de procédés et de catalyseurs plus performants.

Dans le domaine des moteurs, les deux axes de recherche principaux ont porté sur la réduction des émissions de polluants et la diminution de la consommation des véhicules.

Outre ses activités de recherche, l'IFP a poursuivi en 2008 ses actions de formation au travers de l'ENSPM ainsi que ses actions de diffusion des connaissances.

## ■ DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Prêts et avances	5 911 467	5 577 082	5 911 467	5 577 082

**Prêts et avances (71) :**

**Bénéficiaire : Réseau de recherche sur les technologies pétrolières et gazières (RTPG)**

**Prévision PAP 2008 : AE = CP = 9 083 016 €**

**LFI : AE = CP = 5 911 467 €**

**Consommation 2008 : AE = CP = 5 577 082 €**

Le but poursuivi au travers de l'octroi d'aides à la recherche et développement dans le cadre du Réseau de recherche sur les technologies pétrolières et gazières (RTPG) est de soutenir la compétitivité de l'industrie parapétrolière française qui a construit son développement sur son savoir-faire technologique et qui opère pour plus de 90% de son activité sur les marchés internationaux. Le RTPG, en associant autour de projets de recherche menés en commun avec des compagnies pétrolières et gazières, des entreprises parapétrolières et des organismes de recherche, génère une diffusion technologique au profit des sociétés parapétrolières, en particulier des PME. Ce dispositif leur permet d'accroître leurs compétences techniques et de construire un avantage compétitif par rapport à leurs concurrents. En outre, les projets réalisés dans le cadre du RTPG permettent de mettre au point les techniques nécessaires au renouvellement et à la diversification des réserves d'hydrocarbures ainsi qu'à leur exploitation future.

Depuis début 2007, la DGEC a décidé de ne plus financer de nouveaux projets et de concentrer ses efforts sur l'apurement du passif.

Le solde de la dette globale (AE=CP) s'élevait à 29,5 M€ fin 2007. Les projets notifiés en 2005 (dernière année du RTPG) sont arrivés à échéance fin 2007. Fin 2008, suite aux paiements de l'exercice (5,5 M€), le solde de la dette globale (AE=CP) s'élève donc à 24 M€.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	599 016 225	599 016 225	662 402 949	662 402 949	635 166 898	635 166 898
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>599 016 225</b>	<b>599 016 225</b>	<b>662 402 949</b>	<b>662 402 949</b>	<b>635 166 898</b>	<b>635 166 898</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	2 027		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		2 027	2 027
- sous plafond d'emplois opérateurs		2 027	2 027
- hors plafond d'emplois opérateurs			

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs ETP (2)			Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs ETP (2)		
		ETPT	ETP	Effectifs		sous plafond	hors plafond	Total		sous plafond	hors plafond	Total
IFP - Institut français du pétrole			2 027			2 027		2 027		2 027		2 027
<b>Total</b>			<b>2 027</b>			<b>2 027</b>		<b>2 027</b>		<b>2 027</b>		<b>2 027</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 | OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS (PROGRAMME NON CHEF DE FILE)

Intitulé de l'opérateur <i>Programme chef de file</i>	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	ETP (2)		ETPT (1)	ETP (2)	
						sous plafond	hors plafond	Total		sous plafond	hors plafond	Total
CEA - Commissariat à l'énergie atomique <i>172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</i>		10 974				11 674	1 027	12 701		11 627	1 040	12 667
ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie <i>181 Protection de l'environnement et prévention des risques</i>		1 144				858	313	1 171		846	285	1 131
<b>Total</b>		<b>12 118</b>				<b>12 532</b>	<b>1 340</b>	<b>13 872</b>		<b>12 473</b>	<b>1 325</b>	<b>13 798</b>

\* selon les informations fournies dans le PAP ou le RAP du programme chef de file

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire</b>	<b>397 200</b>	<b>397 200</b>	<b>441 600</b>	<b>441 600</b>	<b>437 000</b>	<b>437 000</b>
Subventions pour charges de service public	397 200	397 200	441 600	441 600	437 000	437 000
<b>Action n° 02 : Nouvelles technologies de l'énergie</b>	<b>29 700</b>	<b>29 700</b>	<b>33 600</b>	<b>33 600</b>	<b>33 300</b>	<b>33 300</b>
Subventions pour charges de service public	29 700	29 700	33 600	33 600	33 300	33 300
<b>Total</b>	<b>426 900</b>	<b>426 900</b>	<b>475 200</b>	<b>475 200</b>	<b>470 300</b>	<b>470 300</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur **	10 974		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur **		12 701	12 667
- sous plafond opérateurs		11 674	11 627
- hors plafond opérateurs		1 027	1 040

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour 2009.

\*\* Selon les informations fournies dans le PAP ou le RAP du programme **chef de file** pour cet opérateur (172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Voir JPE.

## INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02 : Nouvelles technologies de l'énergie</b>	<b>34 803</b>	<b>34 803</b>	<b>42 500</b>	<b>42 500</b>	<b>38 532</b>	<b>38 532</b>
Subventions pour charges de service public	34 803	34 803	42 500	42 500	38 532	38 532

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03 : Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves</b>	<b>131 718</b>	<b>131 718</b>	<b>138 330</b>	<b>138 330</b>	<b>125 416</b>	<b>125 416</b>
Subventions pour charges de service public	131 718	131 718	138 330	138 330	125 416	125 416
<b>Total</b>	<b>166 521</b>	<b>166 521</b>	<b>180 830</b>	<b>180 830</b>	<b>163 948</b>	<b>163 948</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	241 200	227 900	Ressources de l'État	175 000	163 900
Fonctionnement	79 100	117 300	- subventions de l'État	175 000	163 900
Intervention	0		- ressources fiscales	0	0
			Autres subventions	12 600	11 900
			Ressources propres et autres	133 014	139 600
<b>Total des dépenses</b>	<b>320 300</b>	<b>345 200</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>320 614</b>	<b>315 400</b>
Résultat : bénéfice	314		Résultat : perte		29 800
Total : équilibre du CR	<b>320 614</b>	<b>345 200</b>	Total : équilibre du CR	<b>320 614</b>	<b>345 200</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	0		Capacité d'autofinancement	36 700	50 800
Investissements	52 100	83 300	Ressources de l'État	0	
			Autres subv. d'investissement et dotations	0	
			Autres ressources	17 900	12 800
<b>Total des emplois</b>	<b>52 100</b>	<b>83 300</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>54 600</b>	<b>63 600</b>
Apport au fonds de roulement	2 500		Prélèvement sur le fonds de roulement		19 700

## Précisions méthodologiques

Le compte financier 2008 des emplois en investissements comporte pour 33.900 K€ de remboursement de dettes à long terme et 49 400 K€ d'investissements nouveaux.

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Autres dépenses	18 362	14 980		52 100	<b>85 442</b>
	15 047	17 757		49 400	<b>82 204</b>
destination 1 : Recherche sur exploration, production, raffinage et pétrochimie	114 965	28 046			<b>143 011</b>
	112 020	28 642			<b>140 662</b>
destination 2 : Recherche sur moteurs et procédés de combustion	36 868	11 402			<b>48 270</b>
	34 407	9 850			<b>44 257</b>

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
destination 3 : Recherche exploratoire y compris thèses et post doctorants		28 291	1 921			30 212
		26 301	1 382			27 683
destination 4 : Formations (école nationale supérieure du pétrole et des moteurs ENSPM)		11 014	5 339			16 353
		10 115	5 221			15 336
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>209 500</b>	<b>61 688</b>		<b>52 100</b>	<b>323 288</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>197 890</b>	<b>62 852</b>		<b>49 400</b>	<b>310 142</b>

**Précisions méthodologiques**

Les dépenses de personnel sont valorisées au coût complet HT (incluant une part des dépenses de fonctionnement) conformément à structure de la comptabilité analytique de l'IFP.

Poste personnel \* : Hors détachés, y compris formation, taxes diverses sur le personnel et indemnités kilométriques

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	2 027		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		2 027	2 027
- sous plafond opérateurs		2 027	2 027

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La loi de finances de 2008 prévoyait une subvention pour charges de service public de 180,83 M€, dont 4,9 M€ mis en réserve en début d'année.

Un changement de régime de TVA a conduit l'IFP à une économie sur ses charges 2008 d'environ 13 M €, compensée par une réduction de la subvention à due concurrence (mesure de périmètre)

La mise en réserve initiale n'a été annulée qu'à hauteur de 3,9 M € sur les 4,9 M€ initiaux.

En exécution 2008, le montant total versé à l'IFP s'est élevé à 163,95 M€ réparti en 38,5 M€ (23,5%) pour l'action 2 – Nouvelles technologies de l'énergie et 125,4 M€ (76,5%) pour l'action 3-Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves.

Les dépenses de personnel sont présentées en coût complet HT. Le tableau ci-dessous décompose les dépenses de personnel et les imputations directes sur projet.

Dépenses	Budget prévisionnel 2008	Compte financier 2008
Personnel (coût complet HT)	241,2	227,9
<i>Frais de personnel*</i>	153,3	151,7
<i>Frais de fonctionnement répartis**</i>	56,2	46,2
<i>Amortissements</i>	31,7	30,0
Imputations directes sur projets	79,4	117,3
<i>Détachés, intéressement et PEG</i>	6,8	8,1
<i>Frais de fonctionnement**</i>	69,3	64,8
<i>Amortissements et provisions***</i>	3,3	44,4
<b>Total</b>	<b>320,6</b>	<b>345,2</b>

\* Hors détachés, y compris formation, taxes diverses sur le personnel et indemnités kilométriques.

\*\* La baisse des frais de fonctionnement s'explique notamment par le changement du régime de TVA de l'IFP dont l'impact n'était pas connu au moment de l'établissement du budget.

\*\*\* Le montant des provisions passées en 2008 reflète l'impact de la crise financière sur les valeurs détenues par l'IFP.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

## Avertissement

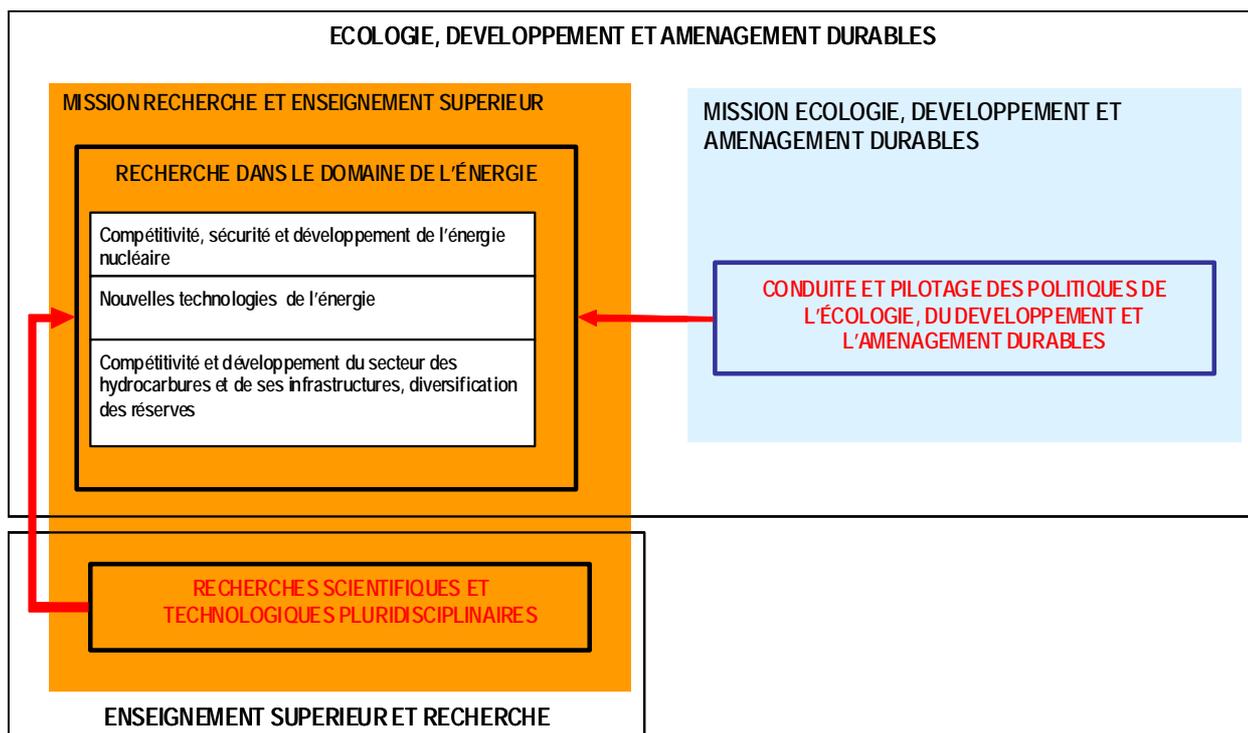
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

## SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	442 600 000	442 600 000	479 316 966
Nouvelles technologies de l'énergie	81 472 949	81 472 949	88 148 761
Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	144 241 467	144 241 467	156 480 456
<b>Total</b>	<b>668 314 416</b>	<b>668 314 416</b>	<b>723 946 183</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

### Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP Dépenses directes	Ventilation interne (au sein du programme)	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	437 921 641		437 921 641	-4 678 359	+40 219 187
Nouvelles technologies de l'énergie	71 829 121		71 829 121	-9 643 828	+2 233 913
Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	130 993 218		130 993 218	-13 248 249	-20 211 281
<b>Total</b>	<b>640 743 980</b>		<b>640 743 980</b>	<b>-27 570 436</b>	<b>+22 241 819</b>

### Modalités de déversement

Le programme ne comporte pas de ventilation interne. Les actions support ou de polyvalence sont externes au programme.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	437 921 641	+28 039 681	465 961 322	-13 355 644	+67 547 516
Nouvelles technologies de l'énergie	71 829 121	+5 098 124	76 927 245	-11 221 516	+6 845 297
Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	130 993 218	+9 346 561	140 339 779	-16 140 677	-11 362 514
<b>Total</b>	<b>640 743 980</b>	<b>+42 484 366</b>	<b>683 228 346</b>	<b>-40 717 837</b>	<b>+63 030 299</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-42 484 366</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-42 484 366
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Mission « Écologie, développement et aménagement durables »)	0

### Modalités de déversement

*Interactions avec le programme « recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » et modalités de rapprochement et de ventilation des crédits.*

En application de recommandations du comité interministériel d'audit des programmes (CIAP), sont déversés sur le programme les crédits de fonctionnement et d'intervention de l'agence nationale de la recherche, inscrits sur le programme « recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », au prorata des montants de crédits demandés alloués en LFI 2007. Le montant déversé sur le programme « recherche dans le domaine de l'énergie » est ensuite réparti entre ses trois actions au prorata des montants de crédits demandés en PLF 2008, soit :

- 66% pour l'action « compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire » ;

## Recherche dans le domaine de l'énergie

Programme n° 188 | ANALYSE DES COÛTS

- 12% pour l'action « nouvelles technologies de l'énergie » ;
- 22% pour l'action « compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves ».

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'impact du déversement sur le programme « recherche dans le domaine de l'énergie », de l'ordre de 6%, est dû pour l'essentiel à l'imputation des crédits de l'ANR. En exécution il est inférieur au déversement attendu.

Le déversement du programme 217 « conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement durables » évalué à 1,38 M€ (au prorata des ETP concernés) n'est pas repris, le déversement correspondant étant pris en compte sur le programme 174 « Energie et matières premières ».

L'écart de 55 M€ entre la LFI 2008 après ventilation et la LFI 2007 après ventilation s'explique par :

- l'extension du périmètre de déversement du programme « recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ». La LFI 2008 tient compte en effet des crédits d'intervention de l'ANR alors que, jusqu'à la LFI 2007, n'étaient déversés que les crédits de fonctionnement ;
- et l'évolution des crédits entre la LFI 2007 et la LFI 2008.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

## Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008 Coûts complets	Écart à l'exécution 2007 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Compétitivité, sécurité et développement de l'énergie nucléaire	437 921 641		+33 825 050	471 746 691	+73 337 838
Nouvelles technologies de l'énergie	71 829 121		+6 150 009	77 979 130	-4 079 866
Compétitivité et développement du secteur des hydrocarbures et de ses infrastructures, diversification des réserves	128 046 467		+11 275 017	139 321 484	+4 558 817
<b>Total</b>	<b>637 797 229</b>		<b>+51 250 076</b>	<b>689 047 305</b>	<b>+73 816 789</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-51 250 076</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-51 250 076
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Mission « Écologie, développement et aménagement durables »)	0





## PROGRAMME 192

**RECHERCHE INDUSTRIELLE**

MINISTRE CONCERNÉ : CHRISTINE LAGARDE, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	480
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	483
Rappel de la présentation du programme	491
Objectifs et indicateurs de performance	494
Justification au premier euro	500
Opérateurs	507
Analyse des coûts du programme et des actions	513

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Luc ROUSSEAU

Directeur général de la compétitivité de l'industrie et des services

Responsable du programme n° 192 : Recherche industrielle

Dans un contexte de concurrence internationale renforcée, le soutien public à la recherche constitue, aux côtés des instruments de régulation des marchés et de la politique fiscale, le principal instrument de politique industrielle.

Le programme « recherche industrielle » s'inscrit pleinement dans le cadre du déploiement de la stratégie de Lisbonne qui vise à porter l'effort de recherche dans l'Union européenne à 3 % du PIB en 2010, en mettant en œuvre des incitations pour conduire les entreprises à développer leur investissement immatériel et à s'appuyer davantage sur la recherche publique. En effet, les faiblesses de la France en matière de R&D ont été clairement identifiées. Les efforts doivent avant tout porter sur le développement de la R&D privée avec un objectif de plus de 2% du PIB, soit près d'un doublement par rapport aux résultats de 2004.

Les actions conduites dans le cadre de ce programme visent donc à dynamiser le développement économique en renforçant la compétitivité de notre industrie par la recherche, l'innovation et les transferts de technologie.

L'année 2008 a été marquée par la poursuite du développement des pôles de compétitivité et l'accompagnement des projets de R&D labellisés par l'Etat (fonds unique interministériel – FUI) et par certaines collectivités locales. En s'appuyant sur le réseau des DRIRE, la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), conjointement avec la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT), est en charge de l'animation et du soutien de ces pôles de compétitivité. Les pôles visent à développer et promouvoir un environnement favorable au développement des entreprises et de l'emploi ainsi qu'à l'attractivité du territoire. Pour ce faire, ils combinent, sur une zone donnée : entreprises, centres de formation et unités de recherche, engagés dans une démarche partenariale dont le but est de dégager des synergies autour de projets communs et innovants et d'atteindre la masse critique suffisante pour acquérir une visibilité internationale et des positions clés sur les marchés concernés.

L'évaluation des pôles de compétitivité conduite entre novembre 2007 et juin 2008 a conduit à un état des lieux positif : la plupart des pôles font preuve d'un dynamisme prometteur, qui se traduit notamment par le développement de coopérations entre acteurs jusqu'alors cloisonnés, et la création de passerelles nouvelles entre universités, laboratoires et entreprises ; le nombre de projets soumis aux financeurs, et notamment au FUI est en forte croissance depuis la création du dispositif ; le niveau d'implication des PME dans ces projets est fort, et celles-ci reçoivent une part importante des financements publics ; la diversité des projets en termes de thématique de recherche, de taille ou de type de partenaires mobilisés est importante ; grâce à la sélectivité des financements, le nombre parfois perçu comme élevé des pôles n'a pas entraîné de saupoudrage des ressources.

Le Gouvernement a donc décidé de lancer la deuxième phase de la politique des pôles, dans l'objectif de les accompagner dans le développement de leur « écosystème », pour les faire avancer vers l'excellence, à l'image des grands exemples de clusters étrangers tels que Silicon Valley, ou biotechs à Boston.

Afin de contribuer à cet objectif, l'Etat et la Caisse des dépôts ont signé le 1<sup>er</sup> octobre 2008 une convention renforçant l'engagement de la Caisse des dépôts dans cet objectif.

Parallèlement, les autres composantes du soutien à la R&D continuent à faire l'objet d'attentions particulières.

- Les clusters EUREKA, instrument le plus structurant du programme intergouvernemental européen EUREKA, dédié à la politique de soutien à la R&D industrielle, permet en complément de la logique « nationale » des pôles, de développer des coopérations technologiques en Europe pour répondre, avec une masse critique plus grande, à la concurrence américaine et asiatique. Les financements sont concentrés sur un nombre réduit de secteurs stratégiques : microélectronique avec MEDEA+/CATRENE, microsystèmes, interconnexion et « packaging » avec EURIPIDES, logiciels embarqués avec ITEA2, télécommunications avec CELTIC et maîtrise de la chaîne énergétique avec EUROGIA. Pour chacun de ces domaines, les priorités du « cluster » sont définies avec une grande précision, de manière à se focaliser sur les points forts de l'industrie européenne, sur la base d'une vision technologique partagée entre ses principaux acteurs.

- La R&D stratégique du territoire reste principalement concentrée autour du programme de R&D portant sur les sites de STMicroélectronics à Crolles et à Grenoble, mondialement les plus avancés dans le développement des technologies du semi-conducteur. Le programme Crolles III (2008-2012) a été finalisé en 2008, et autorisé par la Commission européenne le 28 janvier 2009. L'accord Nano 2011 a été conclu entre l'Etat, les collectivités locales et l'ensemble des partenaires scientifiques et industriels le 28 mars 2009.

Tous programmes confondus (pôles, clusters, R&D stratégique sur le territoire), 789 entreprises, dont plus de 40% de PME, et 450 laboratoires publics, associés dans 280 projets de recherche et développement, représentant directement plus de 1,22 Md€ de dépenses de R&D, ont bénéficié, en 2008, de soutiens financiers du programme via le fonds de compétitivité des entreprises.

Même s'il ne bénéficie pas de dotation budgétaire en 2008, OSEO innovation, dont le responsable de programme est commissaire du gouvernement, participe pleinement à la mise en œuvre du programme et à la réalisation des objectifs fixés. La dissolution de l'Agence de l'Innovation Industrielle et l'apport des biens, droits et obligations de cette agence à l'EPIC OSEO et à la société OSEO Innovation filiale à 100 % de l'EPIC sont effectifs depuis le 31 décembre 2007.

Consécutivement à cette fusion, OSEO Innovation a vu ses moyens renforcés, et accompagne à la fois les projets individuels des entreprises et les projets de recherche collaborative par deux outils :

- le programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI), qui vise à détecter, promouvoir et accompagner le développement d'activités industrielles en apportant un appui financier à des projets longs et risqués (de 5 à 10 ans), et portant sur des innovations de rupture. Ces projets représentent de 10 à 30 M€ de R&D, pour des aides allant de 3 à 10 M€, et il a été demandé à OSEO d'accroître son soutien aux entreprises de taille intermédiaire. Suite à l'intégration de l'All dans OSEO Innovation, au début de l'année 2008, plusieurs projets très importants dont l'All avait débuté l'instruction (de l'ordre de 30 M€ d'aides) ont également été soutenus. En 2008, OSEO Innovation a accordé un total de 273 M€ d'aides sur ce programme.

- le programme des Aides à l'Innovation (AI), qui promeut le développement des PME innovantes et la diffusion de l'innovation dans le tissu des très petites, petites et moyennes entreprises en élevant leur niveau technologique et en accompagnant de jeunes entreprises innovantes, grâce au soutien au transfert de technologie auprès des porteurs de projets, créateurs d'entreprises et PME et à l'accompagnement de leur croissance sur les marchés porteurs. L'activité d'OSEO innovation en 2008 a cru de 26 % en valeur, avec 459,9 M€ d'aides accordées, mais avec un nombre de dossiers en légère baisse (4250 au lieu de 4305 en 2007). 84 % de ces aides, soit 388,48 M€, sont financés sur les ressources apportées par l'Etat, le solde provenant de partenaires, notamment l'Europe et les collectivités territoriales. Le Gouvernement a été demandé à OSEO de renforcer son action sur les entreprises de plus de 50 salariés et sur les innovations de rupture.

L'année 2008 a également été marquée par l'évaluation du dispositif JEI. Les principaux constats de cette analyse sont les suivants : 80 % de ces JEI appartiennent au secteur des services aux entreprises ; indépendamment des effets du dispositif, ces entreprises sont particulièrement dynamiques en termes d'emploi, d'investissement et de croissance de leur chiffre d'affaires, comparativement aux très jeunes PME appartenant à des secteurs identiques ; à court terme le dispositif dynamise les emplois qualifiés, ayant ainsi un effet significativement positif sur la croissance de la masse salariale, de l'emploi et de la productivité, notamment lorsqu'il intervient en complément des dispositifs tels que le crédit impôt recherche, ou les programmes mis en œuvre par OSEO.

Les écoles de formation d'ingénieurs et de chercheurs des mines et des télécommunications conduisent des travaux de recherche, notamment en partenariat avec les entreprises sur des technologies de pointe (14 % de leurs ressources proviennent de contrats de recherche privés). Elles contribuent au développement économique et territorial et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises au travers des partenariats de recherche ou de développement noués avec les entreprises et sont des acteurs publics majeurs des pôles de compétitivité. En 2008, les écoles des mines ont poursuivi leur participation aux projets de recherche et développement avec la participation à de nouveaux projets labellisés dans les pôles et notamment les pôles mondiaux ou à vocation mondiale. De même, le Groupe des écoles des télécommunications (GET) est membre actif de 5 pôles de compétitivité. Le programme 192 a versé aux écoles en 2008 84 M€ au titre de leurs missions de recherche.

2008 a été la première année de mise en œuvre de la stratégie adoptée pour la période 2008-2012, qui prévoit de poursuivre le développement du GET, compte tenu de l'importance des technologies de l'information comme facteur de croissance de notre pays, en visant une reconnaissance accrue au niveau international, ainsi que comme référence pour l'innovation et le soutien à la création d'entreprise (250 entreprises créées depuis 2000 dans ses cinq sites d'incubation).

Les deux groupes d'écoles sont partenaires du projet de développement du plateau de Saclay, retenu en juillet 2008 par le ministère de l'enseignement supérieur dans le cadre du plan Campus.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>■ OBJECTIF 1</b>	<b>Contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises par le développement des pôles de compétitivité</b>
INDICATEUR 1.1	Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par le Fonds Unique interministériel (FCE) dans le cadre des pôles de compétitivité, entre l'année n-4 et n-1, rapportée au montant des aides versées en année n-4
<b>■ OBJECTIF 2</b>	<b>Optimiser la valorisation de la recherche technologique de base</b>
INDICATEUR 2.1	Produit des redevances sur brevets rapporté aux dépenses de propriété intellectuelle pour les écoles du programme
INDICATEUR 2.2	Part des montants des contrats de recherche sur les ressources des écoles
INDICATEUR 2.3	Part des docteurs formés par les écoles du programme, employés dans une entreprise ou un établissement industriel dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme
INDICATEUR 2.4	Bibliométrie des écoles
<b>■ OBJECTIF 3</b>	<b>Contribuer au développement des entreprises technologiquement innovantes</b>
INDICATEUR 3.1	Ecart du taux de croissance sur 3 ans du CA des entreprises aidées par OSEO innovation rapporté à celui des entreprises similaires
INDICATEUR 3.2	Ecart entre le taux de survie à trois ans des entreprises technologiques aidées par les écoles, et le taux moyen de survie des entreprises nouvelles
INDICATEUR 3.3	Incidence du dispositif d'aide aux projets des jeunes entreprises innovantes (JEI) sur l'accroissement de la recherche et développement privés
<b>■ OBJECTIF 4</b>	<b>Développer l'efficacité dans la gestion des aides à l'innovation</b>
INDICATEUR 4.1	Taux de remboursement en année n des aides à l'innovation engagées par OSEO innovation en année n-7
INDICATEUR 4.2	Part des aides donnant lieu à un retour, au sein de l'enveloppe des aides attribuées par OSEO innovation
INDICATEUR 4.3	Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par l'All, entre la dernière année précédant le versement de la première aide et la première année de remboursement de cette aide
<b>■ OBJECTIF 5</b>	<b>Renforcer l'efficacité des aides de l'Etat au travers de leur ciblage</b>
INDICATEUR 5.1	Effet de levier moyen des aides du Fonds de compétitivité des entreprises
INDICATEUR 5.2	Proportion des aides de l'Agence nationale de la recherche attribuées aux entreprises
INDICATEUR 5.3	Effet de levier moyen des aides de l'Agence de l'innovation industrielle

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>						
01	<b>Recherche publique sur les technologies de base</b>	85 418 950 83 996 423			<b>85 418 950</b> <b>83 996 423</b>	85 418 950
02	<b>Soutien et diffusion de l'innovation technologique</b>	51 490 000 50 040 667	129 150 000 115 100 000		<b>180 640 000</b> <b>165 140 667</b>	180 640 000
03	<b>Soutien de la recherche industrielle stratégique</b>	-6 315 947	421 210 942 417 960 906	845 485	<b>421 210 942</b> <b>412 490 444</b>	421 210 942
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>136 908 950</b>	<b>550 360 942</b>		<b>687 269 892</b>	687 269 892
Ouvertures par voie de FDC et ADP						
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)			-1 858 079		<b>-1 858 079</b>	
Total des AE ouvertes			<b>685 411 813</b>		<b>685 411 813</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>127 721 143</b>	<b>533 060 906</b>	<b>845 485</b>	<b>661 627 534</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008 Consommation 2008</i>						
01	<b>Recherche publique sur les technologies de base</b>	85 418 950 83 996 423			<b>85 418 950</b> <b>83 996 423</b>	85 418 950
02	<b>Soutien et diffusion de l'innovation technologique</b>	51 490 000 50 040 667	129 150 000 117 399 792		<b>180 640 000</b> <b>167 440 459</b>	180 640 000
03	<b>Soutien de la recherche industrielle stratégique</b>	0	298 360 942 197 444 991	845 485	<b>298 360 942</b> <b>198 290 476</b>	298 360 942
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>136 908 950</b>	<b>427 510 942</b>		<b>564 419 892</b>	564 419 892
Ouvertures par voie de FDC et ADP						
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)			-114 573 190		<b>-114 573 190</b>	
Total des CP ouverts			<b>449 846 702</b>		<b>449 846 702</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>134 037 090</b>	<b>314 844 783</b>	<b>845 485</b>	<b>449 727 358</b>	

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i> Consommation 2007						
01	<b>Recherche publique sur les technologies de base</b>	85 418 950 84 570 078			<b>85 418 950</b>	<b>85 418 950</b> <b>84 570 078</b>
02	<b>Soutien et diffusion de l'innovation technologique</b>	55 150 000 50 125 987	112 000 000 551 749 583		<b>167 150 000</b>	<b>167 150 000</b> <b>601 875 570</b>
03	<b>Soutien de la recherche industrielle stratégique</b>	-18 677 653	391 751 232 435 586 288	2 085 278	<b>391 751 232</b>	<b>391 751 232</b> <b>418 993 913</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>140 568 950</b>	<b>503 751 232</b>		<b>644 320 182</b>	<b>644 320 182</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>116 018 412</b>	<b>987 335 871</b>	<b>2 085 278</b>		<b>1 105 439 561</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i> Consommation 2007						
01	<b>Recherche publique sur les technologies de base</b>	85 418 950 84 570 078			<b>85 418 950</b>	<b>85 418 950</b> <b>84 570 078</b>
02	<b>Soutien et diffusion de l'innovation technologique</b>	55 150 000 50 125 987	112 000 000 552 735 208		<b>167 150 000</b>	<b>167 150 000</b> <b>602 861 195</b>
03	<b>Soutien de la recherche industrielle stratégique</b>		323 901 232 173 697 533	2 085 278	<b>323 901 232</b>	<b>323 901 232</b> <b>175 782 811</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>140 568 950</b>	<b>435 901 232</b>		<b>576 470 182</b>	<b>576 470 182</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>134 696 065</b>	<b>726 432 741</b>	<b>2 085 278</b>		<b>863 214 084</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Recherche publique sur les technologies de base	84 070 402
02	Soutien et diffusion de l'innovation technologique	170 870 996
03	Soutien de la recherche industrielle stratégique	424 292 805
<b>Total</b>		<b>679 234 203</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	116 018 412	136 908 950	127 721 143	134 696 065	136 908 950	134 037 090
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	-18 677 653		-6 315 947			0
Subventions pour charges de service public	134 696 065	136 908 950	134 037 090	134 696 065	136 908 950	134 037 090
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	987 335 871	550 360 942	533 060 906	726 432 741	427 510 942	314 844 783
Transferts aux entreprises	894 955 080	443 445 924	416 310 981	692 470 685	352 808 424	270 418 622
Transferts aux autres collectivités	92 380 791	106 915 018	116 749 925	33 962 056	74 702 518	44 426 161
<b>Titre 7. Dépenses d'opérations financières</b>	2 085 278		845 485	2 085 278		845 485
Prêts et avances	2 085 278		845 485	2 085 278		845 485
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>687 269 892</b>			<b>564 419 892</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-1 858 079			-114 573 190	
<b>Total (*)</b>	<b>1 105 439 561</b>	<b>685 411 813</b>	<b>661 627 534</b>	<b>863 214 084</b>	<b>449 846 702</b>	<b>449 727 358</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouvertes en 2008	Ouverts en 2007	Prévus en LFI pour 2008	Ouverts en 2008
Dépenses de personnel	0			0		
Autres natures de dépenses	438 000 000			438 000 000		
<b>Total</b>	<b>438 000 000</b>			<b>438 000 000</b>		

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ■ DÉCRET DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/10/2008		15 000 000		15 000 000				

### ■ DÉCRET DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008						11 200 000		11 200 000

### ■ DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						6 942 331		6 729 257
24/10/2008						7 526 642		6 864 788
28/11/2008								105 000 000
<b>Total</b>						<b>14 468 973</b>		<b>118 594 045</b>

### ■ ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		8 810 894		220 855	0	0	0	0

### ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>23 810 894</b>		<b>15 220 855</b>	<b>0</b>	<b>25 668 973</b>	<b>0</b>	<b>129 794 045</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>9</sup>

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2008 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2008. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2008.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (14)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
190207	<b>Taxation réduite des plus-values professionnelles à long terme et de certains produits de la propriété industrielle</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Augmenter les cessions de licences et brevets</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 15 000 entreprises - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1965 - Dernière modification : 1991 - CGI : 39 terdecies-1, 39 quindecies-I-1, 63, 93 quater-I, 238 bis G</i>	320	600	340
110218	<b>Réduction d'impôt au titre de la souscription de parts de fonds communs de placement dans l'innovation</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Orienter l'épargne vers le capital-risque</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 79 500 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 1996 - Dernière modification : 2006 - CGI : 199 terdecies-0 A-VI</i>	135	140	160
230604	<b>Exonération totale ou partielle des bénéfices réalisés par les jeunes entreprises innovantes existantes au 1er janvier 2004 ou créées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés  <i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche (jeunes entreprises)</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 470 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2003 - Dernière modification : 2007 - CGI : 44 sexies A</i>	8	5	9
160104	<b>Report d'imposition de la plus-value réalisée lors de l'apport, par un inventeur personne physique, d'un brevet, d'une invention brevetable ou d'un procédé de fabrication industriel à une société chargée de l'exploiter</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Augmenter les cessions de licences et brevets</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1996 - Dernière modification : 2007 - Mesure de trésorerie - CGI : 93 quater-I ter</i>	5	nc	5
150711	<b>Exonération des plus-values de cession de titres de jeunes entreprises innovantes</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Favoriser la transmission du capital des entreprises innovantes récentes</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 0 ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2003 - Dernière modification : 2003 - CGI : 150-0 A-III-7</i>	-	ε	2

<sup>9</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
160102	<p><b>Abattement de 30 % sur les produits de cession de licences autres que ceux taxés au taux forfaitaire de 16 %</b> Impôt sur le revenu</p> <p><i>Objectif : Augmenter les cessions de licences et brevets</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1948 - Dernière modification : 1948 - CGI : 93-2</i></p>	1	nc	1
300207	<p><b>Exonération des sociétés unipersonnelles d'investissement à risque (SUIR)</b> Impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2003 - Dernière modification : 2008 - CGI : 208 D</i></p>	ε	ε	ε
200308	<p><b>Exonération totale ou partielle des bénéfices réalisés par les entreprises participant à un projet de recherche et de développement et implantées dans une zone de recherche et de développement</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 130 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2004 - Dernière modification : 2004 - CGI : 44 undecies</i></p>	ε	50	ε
160103	<p><b>Imputation sur le revenu global du déficit provenant des frais de prise de brevet et de maintenance</b> Impôt sur le revenu</p> <p><i>Objectif : Augmenter les cessions de licences et brevets</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1979 - Dernière modification : 1979 - CGI : 156-I bis</i></p>	ε	nc	ε
140124	<p><b>Exonération des dividendes perçus par l'associé unique d'une société unipersonnelle d'investissement à risque (SUIR)</b> Impôt sur le revenu</p> <p><i>Objectif : Orienter l'épargne vers le capital-risque</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2003 - Dernière modification : 2008 - CGI : 163 quinquies C bis</i></p>	ε	ε	ε
210108	<p><b>Amortissement dégressif majoré pour les investissements de recherche scientifique et technique acquis ou fabriqués à compter du 1er janvier 2004</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2003 - Dernière modification : 2003 - Mesure de trésorerie - CGI : 39 AA quinquies</i></p>	5	0	0
230603	<p><b>Étalement de l'imposition de certaines subventions afférentes à des dépenses de recherche immobilisées</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Création : 1990 - Dernière modification : 1990 - Mesure de trésorerie - CGI : 236-I bis</i></p>	nc	nc	nc
230504	<p><b>Exonération des plus-values de cession : - d'actions ou de parts de sociétés agréées pour la recherche scientifique ou technique ; - de titres de sociétés financières d'innovation conventionnées</b> Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés</p> <p><i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Création : 1960 - Dernière modification : 1972 - CGI : 40 sexies (2ème et 3ème alinéas)</i></p>	nc	nc	nc

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | CRÉDITS DU PROGRAMME

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffre définitif pour 2007	Chiffre initial pour 2008	Chiffre actualisé pour 2008
320124	<b>Réduction d'impôt au titre des versements faits au profit d'établissements, d'organismes sans but lucratif de recherche et de petites et moyennes entreprises innovantes</b> Impôt sur les sociétés  <i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche (universités et PME)</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 0 entreprises - Méthode de chiffrage : - Fiabilité : - Création : 2005 - Dernière modification : 2005 - CGI : Non codifié par le législateur</i>	-	-	-
<b>Coût total des dépenses fiscales<sup>10</sup></b>		<b>474</b>	<b>801</b>	<b>517</b>

## ■ DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (2)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffre définitif pour 2007	Chiffre initial pour 2008	Chiffre actualisé pour 2008
320103	<b>Taxation au taux réduit des plus-values à long terme provenant de cession de titres de participation et de certaines parts de FCPR et de SCR, ainsi que, sous certaines conditions, de leurs distributions, et des produits de concession de brevets</b> Impôt sur les sociétés  <i>Objectif : Orienter l'épargne vers le capital-risque et augmenter les dépôts de brevets</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 6 090 entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Créations : 1991 - Dernière modification : 2007 - CGI : 39 terdecies-1, 219-I-a à 219-I-a sexies</i>	3 350	4 000	4 300
410114	<b>Exonération des établissements d'enseignement supérieurs visés au livre VII du code de l'éducation qui organisent des formations conduisant à la délivrance au nom de l'Etat d'un diplôme sanctionnant cinq années d'étude après le baccalauréat</b> Taxe sur les salaires  <i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche (universités)</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 0 entreprises - Méthode de chiffrage : - Fiabilité : - Création : 2006 - Dernière modification : 2007 - CGI : 231-1</i>	-	1	-
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>3 350</b>	<b>4 001</b>	<b>4 300</b>

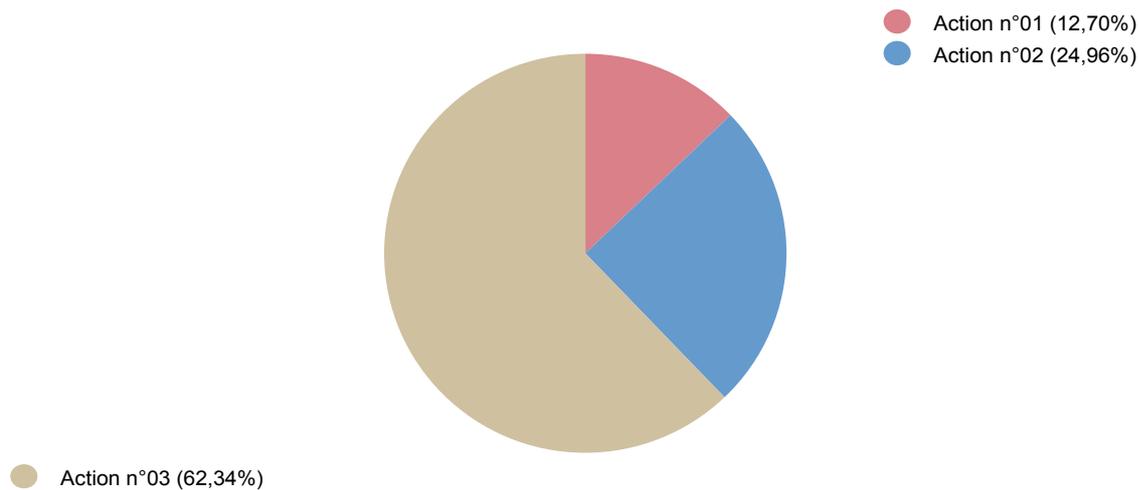
<sup>10</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« € »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2008 ou 2007) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement Dépenses directes	Dépenses complètes	Coûts directs	Coûts complets
01	Recherche publique sur les technologies de base	83 996 423	83 996 423	90 167 748	84 070 402	91 117 225
02	Soutien et diffusion de l'innovation technologique	165 140 667	167 440 459	176 097 017	170 870 996	182 724 123
03	Soutien de la recherche industrielle stratégique	412 490 444	198 290 476	227 695 325	424 292 805	456 942 114
<b>Total</b>		<b>661 627 534</b>	<b>449 727 358</b>	<b>493 960 090</b>	<b>679 234 203</b>	<b>730 783 462</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à accroître la compétitivité de notre industrie par le développement de la recherche, de l'innovation et des transferts de technologies. La recherche industrielle se finalise par de nouveaux produits ou services qui impactent notre environnement et nos conditions de vie. Soutenir également l'innovation et le transfert de technologies permet de préparer l'avenir de notre économie en aidant les entreprises à anticiper et assimiler de nouveaux savoirs dans un monde en changement où la concurrence est mondiale. Le développement de la recherche technologique des entreprises constitue la priorité principale de la stratégie européenne de Lisbonne.

### Environnement dans lequel s'inscrit le programme

La France est en tête des pays de l'OCDE pour l'effort public de recherche avec 1 % du PIB. Mais l'effort privé de recherche (1,2 % du PIB) accuse du retard par rapport à de nombreux autres pays. La recherche publique a aujourd'hui un effet d'entraînement insuffisant sur le développement de la recherche dans le secteur privé. L'objectif du Conseil Européen de Lisbonne vise à porter l'effort de recherche dans l'Union à 3 % du PIB en 2010 dont 2/3 en entreprises. Le transfert, la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche stratégique, de la recherche et développement (R&D) et de l'innovation ne sont pas optimaux. Le développement des pôles de compétitivité mettant en synergie entreprises, centres de recherche, organismes de formation et territoires, permet cependant de les améliorer et ainsi d'accroître notre compétitivité et l'emploi.

Ce programme est étroitement associé au programme « Développement des entreprises et des services » de la mission « Développement et régulation économiques ».

Différentes mesures économiques et fiscales concourent aux finalités de ce programme. En outre, des capitaux privés (business angels, fondation...) ou parapublics (capital amorçage, incubateurs...) sont également drainés vers les projets d'innovation.

### Acteurs et pilotage

Ce programme est placé sous la responsabilité du Directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), direction issue de la fusion de la Direction Générale des Entreprises, de la Direction du Tourisme et de la Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales. Il est mis en œuvre par la Direction et par des opérateurs relayant l'Etat : les écoles des mines, le groupe des écoles des télécommunications (GET), OSEO-Innovation. Le programme comprend un seul BOP placé sous la responsabilité du DGCIS.

En 2009, le programme a été substantiellement modifié par le regroupement de l'ensemble des écoles de la sphère « économie et industrie » (Groupe de écoles des mines, Groupe des écoles des télécommunications, Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique, SUPELEC, ENSCI) et de leurs moyens, et par la rebudgétisation progressive des moyens d'intervention d'OSEO innovation pour financer les 2 principaux programmes de cet opérateur : "aides à l'innovation" (AI) et "innovation stratégique industrielle" (ISI), issus des programmes mobilisateurs pour l'innovation industrielle de l'ex AII.

### Présentation de la structuration du programme en actions

La stratégie de ce programme, et sa construction par actions, reposent sur une distinction fondamentale entre la R&D industrielle stratégique et l'innovation technologique et industrielle.

Ce volet de la politique industrielle repose notamment sur :

- des relations suivies avec les entreprises industrielles (grandes et petites) et des laboratoires (privés et publics) ;
- le déploiement des pôles de compétitivité ;
- le soutien aux projets coopératifs (recherche publique et industrielle) d'émergence ou de développement de nouvelles technologies ;
- l'accompagnement du transfert et de l'appropriation de technologies et de services innovants par les entreprises, notamment les PME ;
- une attention particulière aux risques et opportunités de l'environnement réglementaire national, communautaire et international des entreprises, notamment en ce qui concerne l'encadrement des aides d'Etat ;

- le développement et la qualité des infrastructures notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), des centres d'excellence en recherche et des pôles de compétitivité ;
- l'accès au financement pour les PME et les jeunes entreprises technologiques y compris le renforcement en fonds propres, le développement du capital risque et la création d'entreprises innovantes (incubateurs, fonds d'amorçage...);
- des allègements fiscaux et sociaux favorables à l'innovation : crédit d'impôt recherche (relevant du programme n°172 « orientation et pilotage de la recherche »), statut fiscal des jeunes entreprises innovantes, des fonds d'investissement, orientation de l'épargne privée vers l'innovation, exonération de cotisations sociales patronales pour les projets des pôles de compétitivité ;
- l'attractivité internationale de la France et la promotion internationale des technologies et de l'industrie française.

Elle est complétée par des politiques spécifiques sur la propriété industrielle, la lutte contre les contrefaçons, la normalisation et la formation de cadres techniques de haut niveau. En outre, la DGCIS participe aux travaux d'orientation des programmes communautaires de soutien à la R&D, et lors de leur mise en œuvre, à la mobilisation du tissu des acteurs français concernés par ces programmes.

#### RÉCAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION n° 01 : Recherche publique sur les technologies de base
- ACTION n° 02 : Soutien et diffusion de l'innovation technologique
- ACTION n° 03 : Soutien de la recherche industrielle stratégique

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises par le développement des pôles de compétitivité

INDICATEUR 1.1 : Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par le Fonds Unique interministériel (FCE) dans le cadre des pôles de compétitivité, entre l'année n-4 et n-1, rapportée au montant des aides versées en année n-4

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par le Fonds Unique interministériel (FCE) dans le cadre des pôles de compétitivité, entre l'année n-4 et n-1, rapportée au montant des aides versées en année n-4.	Ratio			*			

#### Commentaires techniques

Cet indicateur a fait l'objet de travaux d'approfondissement au cours de l'année et un biais réhibitoire est apparu. La valeur de la DIRDE (dépense intérieure de R&D des entreprises) est déclarée de façon unique par les entreprises. Or toutes les entreprises ne la déclarent pas. Le chiffrage précis de la DIRDE est d'autant plus complexe que certaines entreprises disposent de plusieurs établissements, dont un seul, seulement, appartient à un pôle de compétitivité (cas fréquent, en particulier des grandes entreprises). En outre, le premier calcul devait porter sur des entreprises aidées en 2006, lors de la création des pôles, et être donc envisageable pour le PLF 2011. Il a été décidé de supprimer cet indicateur qui ne peut être correctement calculé. A défaut, un indicateur de la performance des pôles, suivi par la direction générale des entreprises, mesurant l'évolution du nombre d'entreprises impliquées dans les travaux des pôles a été retenu pour le PLF 2009.

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

La politique des pôles de compétitivité, initiée en 2006 a créé une forte dynamique de recherche et de développement de projets innovants sur le territoire. Elle peut notamment se mesurer au travers du nombre de dossiers déposés dans le cadre des appels à projets. C'est ainsi qu'en 2008, 869 aides ont été notifiées aux différents partenaires : entreprises, laboratoires, organismes de recherche et de formation, participant à 202 projets (pour mémoire 174 en 2007). La complexité de finalisation et la dimension multi-partenariale de certains projets, notamment en termes de cofinancements, a reporté l'engagement d'une dizaine de projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets 5 et 6, au premier semestre 2009.

L'évaluation des pôles de compétitivité, conduite entre novembre 2007 et juin 2008, a permis de confirmer que cette politique, ambitieuse, de l'Etat à laquelle sont associés de nombreux partenaires est reconnue comme un succès. Cette évaluation positive permet de tirer les enseignements des expériences diversifiées qui se sont développées. L'évaluation individualisée de chacun des pôles montre que près de 60% ont atteint ou dépassé leurs objectifs.

Par ailleurs, la DGCIS, via le SESSI, l'INSEE et la DIACT (délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire) ont mis en place un tableau de bord des pôles de compétitivité. Il présente de façon synthétique des indicateurs d'activités et de contexte qui décrivent les résultats de la politique mise en place. Ces indicateurs montrent, dès à présent, que les pôles participent à l'évolution de la croissance et à la création d'emplois en France

**OBJECTIF n° 2 : Optimiser la valorisation de la recherche technologique de base****INDICATEUR 2.1 : Produit des redevances sur brevets rapporté aux dépenses de propriété intellectuelle pour les écoles du programme**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Produit des redevances sur brevets rapporté aux dépenses de propriété intellectuelle (dépôt, maintien et défense des brevets) pour les écoles du programme	%	393	295	400		155	400

**INDICATEUR 2.2 : Part des montants des contrats de recherche sur les ressources des écoles**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
a) part du montant des contrats de recherche rapporté à l'ensemble des ressources consacrées à la recherche	%	38	44	38		44	40
b) part du montant des contrats de recherche sur financement privé dans les ressources consacrées à la recherche	%	18	18	20		14	20

**Commentaires techniques**

Les données sur les ressources consacrées à la recherche pour les deux groupes d'écoles ne couvrent pas exactement le même périmètre dans la mesure où, notamment, une partie des personnels des écoles des mines est rémunérée sur le titre 2, contrairement au GET.

**INDICATEUR 2.3 : Part des docteurs formés par les écoles du programme, employés dans une entreprise ou un établissement industriel dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des docteurs formés par les écoles du programme, employés dans une entreprise ou un établissement industriel dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme	%	56	52	54		59	60

**INDICATEUR 2.4 : Bibliométrie des écoles**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
a) nombre moyen de publications scientifiques de rang "A" rapporté au nombre de chercheurs (ETP)	nombre	0,79	1,27 (*)	0,8		2	1
b) indice de citation à 2 ans des publications des écoles	% ou indice			-			-

**Commentaires techniques**

Sous indicateur a : Pour 2008, le mode de calcul du nombre de chercheurs a été modifié pour se rapprocher des "normes" utilisées par ailleurs : un chercheur = 1 ETP, un enseignant chercheur = 0,5 ETP (tenant compte de son temps d'enseignement) , un "ingénieur-support" = 0ETP.

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

(\*) le chiffre de la réalisation 2007 a été recalculé dans ce sens.

Sous indicateur b : Les outils à disposition ne permettent pas de mesurer cet indicateur pour l'ensemble des domaines de recherche des écoles concernées.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'adéquation des formations des écoles du programme aux besoins des entreprises est due tout autant à la valeur de l'enseignement dispensé qu'à la qualité des échanges avec les acteurs économiques, dont certains sont des employeurs potentiels. Ces partenaires sont également impliqués dans les parcours de formation et les instances des écoles. Cet intérêt se retrouve notamment au travers des résultats des indicateurs 2.2 et 2.3

En ce qui concerne l'indicateur 2.1, il est à noter que les redevances des brevets sont, pour les écoles concernées, des revenus fortement irréguliers. Elles sont principalement générées par les produits de la commercialisation d'une série particulière de brevets de l'Institut Télécom sur les turbocodes.

## OBJECTIF n° 3 : Contribuer au développement des entreprises technologiquement innovantes

## INDICATEUR 3.1 : Ecart du taux de croissance sur 3 ans du CA des entreprises aidées par OSEO innovation rapporté à celui des entreprises similaires

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2008 Cible PAP 2008
Ecart du taux de croissance à 3 ans du CA des entreprises aidées par OSEO innovation rapporté à celui des entreprises similaires	Ratio	N/D	-1,49	> 0		4,13	> 0

## Commentaires techniques

L'intégralité des bilans à fin 2007 n'étant pas disponible à la date des travaux, les dates de référence ont été décalées d'un an : on calcule donc la variation observée entre n-5 et n-2, et non celle entre n-4 et n-1.

Les entreprises retenues sont celles, aidées sous forme d'avances remboursables en 1999 sur le budget Etat et encore vivantes en 2008, dont les bilans sont disponibles dans Diane (base d'information qui répertorie près d'un million de bilans d'entreprises).

Il est procédé à une stratification des entreprises aidées selon trois critères : âge de l'entreprise (plus ou moins 3 ans en 1999), effectif (tranches INSEE) et secteur d'activité (Industrie, Services, Commerce, Construction, Finance, Hôtellerie, Immobilier et Transports).

Pour 2008, 30 strates ont ainsi été constituées. La variation du CA entre 2003 et 2006 des 30 strates d'entreprises est pondérée par le total du CA des entreprises aidées de chaque strate. Le même calcul a été réalisé sur la génération d'entreprises aidées en 1998 pour permettre une comparaison 2007-2008.

Il est à cet égard observé que les données de bilan ou les données nécessaires à la stratification des entreprises n'étant pas toujours disponibles, la population de comparaison tant des entreprises aidées que non aidées est réduite. C'est ainsi que parmi les 850 entreprises bénéficiaires d'une aide en 1999, seules 435 sont encore vivantes, ont leur bilan dans Diane et n'ont pas changé de raison sociale (cas de rachat ou de fusion par exemple).

## INDICATEUR 3.2 : Ecart entre le taux de survie à trois ans des entreprises technologiques aidées par les écoles, et le taux moyen de survie des entreprises nouvelles

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Ecart entre le taux de survie à trois ans des entreprises technologiques aidées par les écoles, et le taux moyen de survie des entreprises nouvelles.	Points	24	16	15		26	20

## Commentaires techniques

Le taux de survie à trois ans des entreprises créées avec le soutien des écoles en 2005 est proche de 90%. Il est à noter que certaines d'entre elles ont d'ores et déjà été rachetées. Par contre, le dernier taux de survie à trois ans fourni par l'INSEE est relatif à une année de référence plus ancienne.

**INDICATEUR 3.3 : Incidence du dispositif d'aide aux projets des jeunes entreprises innovantes (JEI) sur l'accroissement de la recherche et développement privés**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Incidence du dispositif d'aide aux projets des jeunes entreprises innovantes (JEI) sur l'accroissement de la recherche et développement privés	nombre	9 640	11029	10 500	11600	11600 (estimation)	12 000

**Commentaires techniques**

Le but de l'indicateur est de mesurer le nombre de chercheurs couverts par la mesure.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

S'agissant de l'indicateur 3.1, les résultats restent difficiles à interpréter car il ne ressort pas de tendances stables permettant d'asseoir la comparaison tant d'une génération à l'autre qu'entre populations aidées et non aidées.

A cela plusieurs causes :

- pour certains secteurs d'activité, l'analyse de l'évolution du chiffre d'affaire n'est pas la meilleure mesure de la croissance des entreprises (l'évolution de la valeur ajoutée, de l'excédent brut d'exploitation voire des fonds propres paraît parfois plus pertinente, pour le secteur de l'industrie par exemple). Dans certains secteurs, la croissance est liée à celle de la productivité ou à l'impact d'innovations organisationnelles qui permettent d'avoir une meilleure "rentabilité" pour un même chiffre d'affaire ;
- la variabilité des résultats observés d'une période à l'autre met en évidence la nécessité d'élargir la profondeur d'analyse au-delà de 3 ans pour tenir compte des aléas de conjoncture autour de la période de référence ;
- enfin, l'analyse par strate permet d'observer que les résultats peuvent être d'une année sur l'autre très volatils, du fait du nombre réduit des entreprises aidées.

En ce qui concerne l'indicateur 3.3, un rapport du Groupe Technopolis de fin octobre 2008 commandé par la DGCIS consacré à une comparaison entre un panel d'entreprises JEI et un panel d'entreprises similaires mais ne bénéficiant pas du dispositif a montré que les premières ont beaucoup plus procédé au recrutement de personnel qualifié et à l'acquisition de matériel scientifique que les secondes.

A contrario, la moitié des entreprises non JEI interrogées indiquent qu'elles auraient développé plus de projets de R&D si elles avaient bénéficié de l'aide. Le dispositif JEI constitue donc bien un élément accélérateur des dépenses de R&D privées

**OBJECTIF n° 4 : Développer l'efficience dans la gestion des aides à l'innovation**
**INDICATEUR 4.1 : Taux de remboursement en année n des aides à l'innovation engagées par OSEO innovation en année n-7**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de remboursement en année n des aides à l'innovation engagées par OSEO innovation en année n-7.	%	51,18	47,47	55		47,05	58

**Commentaires techniques**

Le calcul est effectué sur la base des remboursements cumulés obtenus sur les aides accordées 7 ans auparavant. Les remboursements intègrent le remboursement selon l'échéancier contractuel des "avances remboursables" et les reversements rééchelonnés en fonction de la situation de

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

l'entreprise ou du projet (abandon d'un projet avant premier versement ou engagement des dépenses, échec du projet ...). Cette durée de 7 ans est une durée moyenne de remboursement. La totalité des remboursements effectifs est mesurable sur une période de 10 ans qui est la durée maximale de remboursement possible.

**INDICATEUR 4.2 : Part des aides donnant lieu à un retour, au sein de l'enveloppe des aides attribuées par OSEO innovation**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des aides donnant lieu à un retour, au sein de l'enveloppe des aides attribuées par OSEO innovation.	%	78,26	80,51	79		80,37	79

**INDICATEUR 4.3 : Progression de la dépense de R&D d'entreprises aidées par l'All, entre la dernière année précédant le versement de la première aide et la première année de remboursement de cette aide**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Progression de la dépense de R&D de l'ensemble des entreprises aidées par l'All, entre la dernière année précédant le versement de la première aide et la première année de remboursement de cette aide	%						

**Commentaires techniques**

L'année 2007 s'est achevée sur la dissolution de l'All, décidé mi novembre 2007, et l'apport de ses biens, droits et obligations à l'EPIC OSEO et à la société anonyme OSEO innovation. Cet indicateur n'est donc pas pertinent pour 2008. Il a donc été supprimé.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

S'agissant de l'indicateur 4.1, la baisse du taux de remboursement des aides engagées en 2001 constatée en 2008 était attendue. Elle s'explique par l'évolution de la structure et la typologie des entreprises et des projets aidés. La période 2000/2001 est en effet marquée par des inflexions politiques en termes de prise de risque. Ainsi, en 2001, conformément aux orientations souhaitées par l'Etat, a été renforcée la part des aides attribuées aux jeunes entreprises innovantes relevant du secteur des nouvelles technologies, qui présentent intrinsèquement une fragilité supérieure aux entreprises matures.

En 2009, le taux de remboursement des aides engagées en 2002 devrait en revanche s'établir à la hausse, en raison de la mise en œuvre d'une politique de risque plus sélective en direction des jeunes entreprises du secteur des nouvelles technologies. Les observations réalisées fin 2008 sur les remboursements afférents à cette génération d'aide en terme de rythme et de taux permettent d'attendre un taux de remboursement proche de ceux constatés fin 2005 et 2006.

Le résultat relatif à l'indicateur 4.2 apparaît quant à lui en phase avec les prévisions. Il est à cet égard observé que le contrat de performance d'OSEO signé début 2009 fixe une cible 2009 à 75% qui devait être atteinte ou dépassée.

**OBJECTIF n° 5 : Renforcer l'efficience des aides de l'Etat au travers de leur ciblage****INDICATEUR 5.1 : Effet de levier moyen des aides du Fonds de compétitivité des entreprises**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Effet de levier moyen des aides notifiées du Fonds de compétitivité des entreprises	Ratio	2,87	2,86	3		2,88	3

**INDICATEUR 5.2 : Proportion des aides de l'Agence nationale de la recherche attribuées aux entreprises**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Proportion des aides de l'agence nationale de la recherche attribuées aux entreprises	%	17,8	15	25		16 (estimation)	28

**INDICATEUR 5.3 : Effet de levier moyen des aides de l'Agence de l'innovation industrielle**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Effet de levier moyen des aides de l'Agence de l'innovation industrielle	%	2,96	2,8	3			3

**Commentaires techniques**

L'année 2007 s'est achevée sur la dissolution de l'All, décidé mi novembre 2007, et l'apport de ses biens, droits et obligations à l'EPIC OSEO et à la société anonyme OSEO innovation. Cet indicateur n'est donc pas pertinent pour 2008.

Cet indicateur a été supprimé. Un nouvel indicateur a été inscrit dans le PAP 2009 : effet de levier moyen des aides à l'innovation stratégique industrielle (ISI) d'Oseo.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
	<i>Prévision LFI Consommation</i>						
01	<b>Recherche publique sur les technologies de base</b>		85 418 950 83 996 423	<b>85 418 950</b> <b>83 996 423</b>		85 418 950 83 996 423	<b>85 418 950</b> <b>83 996 423</b>
02	<b>Soutien et diffusion de l'innovation technologique</b>		180 640 000 165 140 667	<b>180 640 000</b> <b>165 140 667</b>		180 640 000 167 440 459	<b>180 640 000</b> <b>167 440 459</b>
03	<b>Soutien de la recherche industrielle stratégique</b>		421 210 942 412 490 444	<b>421 210 942</b> <b>412 490 444</b>		298 360 942 198 290 476	<b>298 360 942</b> <b>198 290 476</b>
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>			<b>687 269 892</b>	<b>687 269 892</b>		<b>564 419 892</b>	<b>564 419 892</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-1 858 079	<b>-1 858 079</b>	0	-114 573 190	<b>-114 573 190</b>
Total des crédits ouverts		<b>0</b>	<b>685 411 813</b>	<b>685 411 813</b>	<b>0</b>	<b>449 846 702</b>	<b>449 846 702</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>661 627 534</b>	<b>661 627 534</b>		<b>449 727 358</b>	<b>449 727 358</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		0	-23 784 279	-23 784 279	0	-119 344	-119 344

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)							
685 411 813							
AE non affectées au 31/12/2008							
20 141 843							
AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)				CP ouverts en 2008 (**)			
3 642 436				449 846 702			
Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>	
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)	
707 040 597	661 627 534	<b>1 368 668 131</b>	161 203 814	288 523 544	<b>449 727 358</b>	<b>918 940 773</b>	
AE reportées sur 2009				CP reportés sur 2009			
4 022 892				3 499 790			

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

*Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans les applications informatiques.*

L'ensemble des dotations du programme engagées sur un exercice donnent lieu à paiements la même année, à l'exception des aides accordées aux projets de recherche et développement sur le fonds de compétitivité des entreprises. Alors que les aides sur l'ensemble du projet font l'objet d'un engagement global sur la totalité du projet, qui se déroule sur une moyenne de 36 mois, les versements s'échelonnent sur au moins quatre exercices budgétaires, dans la mesure où les versements, hors avance à notification, interviennent après que les travaux aient été effectués et justifiés par chaque partenaire pour les versements intermédiaires ou acomptes et par l'ensemble des partenaires d'un même projet pour le solde. Le solde des engagements non couverts par des paiements au 31 décembre 2008 correspond donc au FCE, dans sa composante « pôles de compétitivité » (fonds unique interministériel FUI) et « hors pôles de compétitivité ».

Les AE reportées sur 2009 sont essentiellement constituées de la reprise comptable des AE affectées non engagées au 31 décembre 2008 (pour 3,6 M€), le reliquat porte sur des crédits de fonctionnement des écoles du GENES. Les CP reportés sur 2009 permettront de solder des engagements notifiés en 2008 sur le programme 134 de la mission Economie pour SUPELEC, Ecoles des Mines et Institut Telecom, le reliquat portant sur le fonctionnement des écoles du GENES (380 k€) et sur des paiements sur le fonds de compétitivité des entreprises (119 k€).

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Recherche publique sur les technologies de base

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		85 418 950	<b>85 418 950</b>		83 996 423	<b>83 996 423</b>
Crédits de paiement		85 418 950	<b>85 418 950</b>		83 996 423	<b>83 996 423</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	85 418 950	83 996 423	85 418 950	83 996 423

Les dépenses de fonctionnement qui regroupent les subventions pour charges de service public attribuées à l'Institut TELECOM (ex Groupe des Ecoles des Télécommunications - GET) et aux Ecoles des mines se sont élevées à **83 996 423 €** en AE et en CP, selon la décomposition suivante :

- Institut TELECOM : 40 642 777 € en AE et en CP ;
- Ecoles des mines : 43 353 646 € en AE et en CP.

Les écarts entre les dotations prévues dans la LFI et l'exécution correspondent à la mobilisation de la mise en réserve légale constituée au niveau du programme au titre des écoles pour le financement de dépenses urgentes (pour l'essentiel : plan pêche, hébergement d'urgence, mesures en faveur de l'emploi, prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables), soit **1 422 527 €** selon la répartition suivante :

- Institut TELECOM : 826 517 € en AE et en CP ;
- Ecoles des mines : 596 010 € en AE et en CP.

## ACTION n° 02 : Soutien et diffusion de l'innovation technologique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		180 640 000	<b>180 640 000</b>		165 140 667	<b>165 140 667</b>
Crédits de paiement		180 640 000	<b>180 640 000</b>		167 440 459	<b>167 440 459</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	51 490 000	50 040 667	51 490 000	50 040 667

Les dépenses de fonctionnement relevant de cette action se sont élevées à **50 040 667 €** en AE et en CP. Elles concernent la subvention pour charges de service public (catégorie 32), versée à OSEO innovation.

L'écart entre la dotation prévue dans la LFI et l'exécution correspond à la mise en réserve légale constituée au niveau du programme, soit **1 449 333 €** en AE et CP.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	125 000 000	115 100 000	125 000 000	115 100 000
Transferts aux autres collectivités	4 150 000	0	4 150 000	2 299 792

En 2008, les dépenses d'intervention de cette action se sont élevées à **115 100 000 €** en AE et **117 399 792 €** en CP. Elles regroupent des dépenses de transfert aux entreprises (catégorie 62) et des dépenses sous forme de transfert aux autres collectivités (catégorie 64).

## Transfert aux entreprises

En 2008, un mouvement de fongibilité au profit de l'action 3 (FCE) a été effectué à hauteur de 9 400 000 € en AE et CP. Ce mouvement correspond à la compensation de l'avance faite en 2007 à OSEO Innovation par fongibilité avec l'action 3 du même programme, afin de lui permettre de répondre favorablement à l'ensemble des demandes d'aides présentées par les PME.

L'écart entre la dotation prévue dans la LFI et l'exécution correspondent à la mise en réserve légale constituée au niveau du programme, soit 600 000 € en AE=CP.

Conformément aux dispositions prévues dans la convention financière générale Etat-ACOSS signée en 2008, un versement de **108 261 591,06 €** en AE et en CP a été effectué au titre de la compensation 2008, dont 161 591,06 € par mobilisation de la mise en réserve légale pour les AE et redéploiement de crédits sans emploi de l'action 3 (FCE) pour les CP.

L'exécution 2007 s'étant révélée supérieure aux prévisions établies initialement par l'ACOSS, un versement complémentaire de **6 838 408,94 €** en AE/CP est intervenu, par mobilisation de la mise en réserve légale pour les AE et par redéploiement à partir de l'action 3 (FCE) pour les CP afin de solder la compensation 2007.

## Transfert aux autres collectivités

En 2008, **2 299 792 €** en CP ont été versés, à titre de solde des crédits engagés fin 2007, à l'association JESSICA qui met en œuvre CAP'TRONIC, programme national de diffusion des technologies de l'électronique et des microsystèmes dans les produits des PME de tous les secteurs industriels.

L'écart entre la dotation prévue dans la LFI et l'exécution correspond d'une part, à la mise en réserve légale constituée au niveau du programme, soit **249 000 €** en AE/CP et d'autre part, à un mouvement de fongibilité de **3 901 000 €** en

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

AE et **1 601 208 €** en CP au sein du programme (au profit de l'action 3), à titre de remboursement de l'avance faite en 2007 sur cette ligne.

## ACTION n° 03 : Soutien de la recherche industrielle stratégique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		421 210 942	<b>421 210 942</b>		412 490 444	<b>412 490 444</b>
Crédits de paiement		298 360 942	<b>298 360 942</b>		198 290 476	<b>198 290 476</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		-6 315 947		0

Il n'y a aucune dépense imputée sur le titre 3 au sein de cette action. Cette consommation négative correspond à des retraits d'autorisations d'engagement sur des opérations de titre 6 initiées antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	318 445 924	301 210 981	227 808 424	155 318 622
Transferts aux autres collectivités	102 765 018	116 749 925	70 552 518	42 126 369

Exécution retraitée hors retraits d'engagements :

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	318 445 924	307 160 364	227 808 424	155 318 622
Transferts aux autres collectivités	102 765 018	117 232 019	70 552 518	42 126 369

Les montants inscrits en AE dans le tableau ci-dessus sont ceux des engagements juridiques effectivement intervenus en 2008.

12,6 M€ ont par ailleurs fait l'objet de retraits (clôture d'engagements juridiques antérieurs, suite notamment à des versements de solde sur des dépenses justifiées inférieures aux prévisions initiales ou à des subrogations de titulaires). Par ailleurs, environ 800 k€ ont fait l'objet d'un retrait et ont été réengagés dans le cadre des règles prévues, pour transfert des travaux prévus entre partenaires d'un projet, ou intégration d'un nouveau partenaire.

Ainsi, en 2008, **424 392 383 € de soutien à des projets d'innovation ont été attribués, sous forme de subvention, à 1295 bénéficiaires, regroupés dans 282 projets de recherche et développement.**

## Clusters EUREKA

L'Initiative intergouvernementale EUREKA, créée en 1985 à l'initiative de la France et de l'Allemagne, a pour objectif, par le renforcement de la coopération entre les entreprises et les instituts de recherche européens, d'accroître la productivité et la compétitivité de l'industrie européenne sur le marché mondial et de contribuer ainsi au développement de la prospérité et de l'emploi. Le champ couvert par Eurêka concerne les technologies « proches du marché » par opposition à la R & D académique.

En 2008, **74,054 M€** d'aides ont été attribués sur le Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE) pour soutenir la partie française des projets relevant des « clusters » EUREKA :

- 31,13 M€ pour MEDEA+/ CATRENE : 10 projets.
- 25 M€ pour ITEA 2 : 11 projets ;
- 7,75 M€ pour EURIPIDES : 7 projets ;
- 10,1 M€ pour CELTIC : 9 projets.

## ITC (Initiatives Technologiques Conjointes)

Ces partenariats public-privé visent à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne dans des domaines technologiques jugés stratégiques. Elles associent des financements nationaux et communautaires. **12,5 M€** ont été engagés en 2008.

## R&D stratégique du territoire

Les engagements pris par la Gouvernement dans le cadre du projet Crolles II (NANO 2008), ont été soldés en 2007, pour un montant, hors MEDEA+, de 41,2 M€.

Compte tenu des ressources disponibles en 2008, un engagement de **83,46 M€** a été effectué au titre du nouveau projet NANO 2012.

Hors NANO 2012, deux projets ont été financés en 2008 pour un montant de 2,55 M€ : Développement d'une offre de batteries lithium-ion à destination de l'industrie automobile JOHNSON CONTROLS SAFT (1,5 M€) et plate-forme technologique cosmétique au sein du site de Chartres (RECKITT BENCKISER France) (1,05 M€).

## AAP « recherche et innovation dans la filière composite aéronautique »

En 2007, le Premier ministre a décidé un plan spécifique en faveur de la filière aéronautique. Un appel à projets « recherche et innovation dans la filière aéronautique », doté de 39,4 M€ sur le FCE a été lancé en mars 2007. En 2008, 3 projets ont fait l'objet d'un financement sur le FCE, pour un montant global de **9 M€**

Le cumul des engagements 2007 et 2008 s'élève à 37,7 M€ pour 7 projets.

Le financement par l'Etat des projets de R&D des pôles de compétitivité est assuré depuis 2006 par le **fonds unique interministériel (FUI)**. Ce fonds doté en loi de finances, à hauteur de **243,3 M€** a été abondé en gestion de **15 M€** en AE et CP par le programme 144 « environnement et prospective de la politique de défense » par décret n° 2008-1107 du 28 octobre 2008 portant transfert de crédits.

241 213 248 € d'aides ont été attribuées à 998 partenaires. En 2008, sur 213 projets sélectionnés au titre des appels à projets 5 et 6, 188 ont été engagés ; 28 sur les appels à projets 3 et 4 (2007) et 5 pour les appels à projets 1 et 2 (2006) ont été financés pour un montant global de 23,6 M€.

**Sur l'ensemble de l'action 3**, 2021 dossiers de liquidation ont été traités en 2008, pour un montant de **197 444 991 €**, dont :

- avances à notification (60,04 M€) ;
- versements intermédiaires (87,70 M€) ;
- soldes de convention (49,71 M€).

Le montant des versements s'élève à 89 138 400 € sur le FCE/Hors FUI, et 108 307 076 € sur le FCE/FUI.

Le nombre de dossiers de paiements traités par rapport à la gestion 2007 est en forte progression (+753 par rapport à 2007, soit +51 %) impliquant une forte mobilisation des services. Cette progression s'explique par la croissance des

demandes de paiement adressées par les titulaires au second semestre. Pour autant, l'augmentation des versements n'a été que de 14% compte tenu du poids croissant des paiements de faible montant.

Les paiements réalisés ont été inférieurs aux prévisions principalement sur le FUI. En effet, un certain nombre de partenaires intervenant dans le cadre des pôles de compétitivité n'ont pas forcément l'expérience de la coopération et donc de la manière d'organiser leur collaboration. Les projets ne se déroulent donc pas toujours au rythme prévu initialement. De nombreux partenaires ont attendu le dernier trimestre pour rédiger les bilans d'exécution des projets qui accompagnent les demandes de versements, ces transmissions tardives n'ont pas permis de traiter les demandes avant clôture de la gestion 2008. Un travail important d'explication des modalités de demandes de paiements a été effectué auprès des entreprises, ce qui devrait avoir un impact sur la gestion 2009.

Enfin sur le FCE hors FUI, la notification des aides accordées dans le cadre des nouveaux engagements sur NANO 2012 a conduit au blocage des versements, jusqu'à la décision de la commission, intervenue le 28 janvier 2009.

119 173 195 € de CP ont été annulés en 2008 sur le FCE : 6,3 M€ ont été annulés par le décret n° 2008-629 du 27 juin 2008, 6,9 M€ par le décret n° 2008-1089 du 24 octobre 2008 et 94,9 M€ par le décret n° 2008-1244 du 28 novembre 2008. Le décret de virement n° 2008-1542 du 30/12/2008 a annulé 11,2 M€ en faveur du programme 134 afin de permettre la mise en œuvre de l'aide au plan de restructuration de l'entreprise Fagor Brandt.

Les dotations disponibles ont été consommées à l'exception de 119 334 €.

#### ■ DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Prêts et avances		845 485		845 485

Les dépenses d'opérations financières concernent les versements effectués en 2008 sur des aides accordées avant l'année 2004 sous forme d'avance remboursable ou de subvention avec redevance. Ces aides portant sur des projets se déroulant sur une durée moyenne de 4 ans, ne sont pas toutes intégralement soldées.

En 2008, 4 paiements ont été effectués sur des aides accordées en 2001 et 2002 au titre de solde représentant des montants marginaux, ces crédits sont intégrés, dans le PLF, dans les prévisions globales de crédits de paiement sur dépenses d'intervention (titre 6). Les aides étant accordées uniquement sous forme de subventions depuis 2004, aucun engagement n'a été effectué sur le titre 7.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	134 696 065	134 696 065	136 908 950	136 908 950	134 037 090	134 037 090
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>134 696 065</b>	<b>134 696 065</b>	<b>136 908 950</b>	<b>136 908 950</b>	<b>134 037 090</b>	<b>134 037 090</b>

## Précisions méthodologiques

Le chiffre de subvention pour charges de service public reprend le total des dépenses de cette catégorie pour l'ensemble du programme. Ces chiffres incluent les dotations aux écoles des Mines et à l'institut Telecom, opérateurs qui ne sont pas présentés en détails dans ce programme mais dans le programme 134 « Développement et régulation des entreprises ».

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	424		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		449	435
- sous plafond d'emplois opérateurs		449	433
- hors plafond d'emplois opérateurs			2

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
OSEO Innovation			424			449		449		433	2	435
<b>Total</b>			<b>424</b>			<b>449</b>		<b>449</b>		<b>433</b>	<b>2</b>	<b>435</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## OSEO INNOVATION

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02 : Soutien et diffusion de l'innovation technologique</b>	<b>54 626</b>	<b>54 626</b>	<b>61 490</b>	<b>61 490</b>	<b>50 041</b>	<b>50 041</b>
Subventions pour charges de service public	45 226	45 226	51 490	51 490	50 041	50 041
Transferts	9 400	9 400	10 000	10 000		
<b>Total</b>	<b>54 626</b>	<b>54 626</b>	<b>61 490</b>	<b>61 490</b>	<b>50 041</b>	<b>50 041</b>

## Précisions méthodologiques

1) Subventions pour charges de service public :

L'évolution de la subvention entre 2007 et 2008 correspond à l'intégration dans OSEO innovation de l'Agence de l'Innovation Industrielle (All) (modification de périmètre).

2) Transferts : ils correspondent

- pour 2007 à une avance de 9,4 M€ (après mise en réserve légale), en période complémentaire sur 2008, destinée à faciliter l'octroi d'aides décidées à la fin 2007.
- pour 2008, un mouvement de fongibilité symétrique correspondant à l'avance faite fin 2007 par l'action 3 (FCE) a été opéré, réduisant ainsi de 9,4 M€ le disponible pour OSEO.

NB : les dotations budgétaires d'intervention sont complétées en 2008, par des ressources extrabudgétaires via la mobilisation d'une partie des dotations résiduelles de l'ex All.

Dans le cadre de la politique volontariste du gouvernement en faveur de l'innovation, OSEO Innovation, dont l'action est définie par l'ordonnance 2005-722 du 29 juin 2005 et le décret 2005-766 du 8 juillet 2005, s'est vue confier une mission de service public : « promouvoir et soutenir le développement industriel et la croissance par l'innovation, notamment technologique, ainsi que contribuer au transfert de technologies » (statuts d'OSEO innovation). Cette mission s'articule avec celles confiées à l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Les orientations suivantes ont été fixées à l'activité d'OSEO innovation à la fin de 2006 pour la période 2007-2009 :

- mettre l'expertise d'OSEO innovation au service des entreprises et des politiques de l'innovation ;
- animer et coordonner, à l'échelle régionale, le réseau des acteurs de l'innovation ;
- accompagner les jeunes entreprises innovantes ;
- soutenir les partenariats technologiques européens et internationaux ;
- optimiser l'organisation interne et moderniser la gestion des aides pour en améliorer la performance.

Ces orientations sont déclinées dans un document stratégique adopté par le conseil d'administration de l'opérateur.

Depuis juillet 2005, OSEO Innovation, société anonyme soumise au contrôle général économique et financier de l'État (CGEFi) est placée sous la tutelle des ministres chargés de l'économie, de la recherche, de l'industrie et du budget. Le Directeur général des entreprises (DGE) est le commissaire du Gouvernement.

Le décret 2007-1629 du 19 novembre 2007 a fixé les conditions de la dissolution de l'All et de l'apport de ses biens, droits et obligations à OSEO Innovation suite à la décision prise en 2007 sur le rapprochement de l'ex-All (Agence de l'Innovation Industrielle) d'OSEO innovation. Les équipes de l'ex-All ont rejoint physiquement celles d'OSEO innovation le 1er février 2008 au siège de Maisons-Alfort.

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	34 600	31 200	Ressources de l'État	530 600	759 500
Fonctionnement	19 600	26 300	- subventions de l'État	530 600	759 500
Intervention	603 800	861 300	- ressources fiscales	0	
			Autres subventions	25 200	36 000
			Ressources propres et autres	102 400	125 100
<b>Total des dépenses</b>	<b>658 000</b>	<b>918 800</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>658 200</b>	<b>920 600</b>
Résultat : bénéfice	200	1 800	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>658 200</b>	<b>920 600</b>	Total : équilibre du CR	<b>658 200</b>	<b>920 600</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	373 305	559 236	Capacité d'autofinancement	0	0
Investissements	330 400	306 337	Ressources de l'État	238 714	273 378
			Autres subv. d'investissement et dotations	59 900	66 984
			Autres ressources	183 942	198 780
<b>Total des emplois</b>	<b>703 705</b>	<b>865 573</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>482 556</b>	<b>539 142</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	221 149	326 431

## Précisions méthodologiques

NB : les chiffres du compte de résultat relatifs au budget prévisionnel diffèrent de ceux présentés dans le PAP 2009 du programme 192 suite à une révision de la méthode de traitement des comptes d'OSEO pour les mettre dans le format des documents budgétaires. En particulier, les constats d'échec et défaillance ont été retraités, étant inscrits sur la ligne ressources propres et autres au titre des provisions et non plus sur la ligne subventions État.

Concernant les frais de personnel constatés, ils sont inférieurs à ceux budgétés en raison d'un effectif moyen plus faible que prévu.

Les interventions sont financées sur dotations non budgétaires provenant de la trésorerie de l'ex-AII. Les interventions se décomposent en 2008 en 367 M€ d'interventions sur AI (Aides à l'Innovation), 73,2 M€ sur ISI (Innovation Stratégique Industrielle) et 421,1 M€ pour les PMII (Programmes Mobilisateurs pour l'Innovation industrielle).

Le niveau élevé du montant total du compte de résultat résulte de la signature d'une grande partie des projets PMII, issus de l'ex-AII, sur l'exercice 2008 (seuls 2 projets restent à signer sur l'exercice 2009). Ceci a mobilisé un engagement plus important que prévu de la dotation d'intervention qui avait été apportée à OSEO lors de la fusion avec l'ex-AII.

S'agissant du tableau de financement, l'insuffisance d'autofinancement (IAF) correspond à la somme du résultat 2008 et des différentes provisions (ex-ante, dépréciations...), à laquelle on retranche les amortissements de l'année, et en particulier les interventions. L'écart prévu-réalisé de l'IAF s'explique notamment par une consommation ISI et PMII très supérieure au budget, à 450 M€, liée à l'évolution des taux de provisionnement. Le taux de provisionnement ISI, qui avait été prévu à 66 %, puis à 100 %, a été finalement défini à 85 %. Le taux de provisionnement des PMII avait été fixé à 14 %, et l'évaluation des risques de chacun des projets a amené une réévaluation du taux de provisionnement à 36 %. Ce taux pourrait évoluer dans le futur en fonction de l'avancée des projets, ce qui aura des conséquences financières importantes.

L'écart sur les ressources de l'État est principalement dû à la mise en place du programme ISI, qui a mobilisé une dotation de 32,9 M€ en 2008.

La ligne « autres subv. d'investissement et dotations » correspond aux dotations partenaires, qui ont été d'un montant supérieur à ce qui était attendu pour 2008.

Les autres ressources correspondent au remboursement d'avances remboursables (87,8 M€) et à la prise en compte de non valeurs, constats d'échecs et d'abandons de créances pour 111 M€ (102,6 M€ sur financement État et 8,4 M€ sur financements partenaires). Ces non valeurs et constats d'échecs sont supérieurs aux montants attendus en raison d'une sinistralité plus grande liée au profil des entreprises aidées pendant la période de la bulle internet (début des années 2000).

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Prévision Consommation	34 600	19 600	603 800	330 400	988 400
	31 200	25 100	619 200	306 337	981 837

### Précisions méthodologiques

NB : sont exclus par rapport au tableau du compte financier les dotations ex ante (242 M€) et la dotation aux amortissements (1,3 M€).

L'écart entre l'exécution et la prévision 2008 résulte de celui observé sur les effectifs moyens : 426 en ETP en exécution contre une prévision de 450 en ETP, en raison du décalage entre les recrutements en cours et l'arrivée effective des collaborateurs (cf chapitre sur la « consolidation des emplois de l'opérateur »)

L'écart sur le fonctionnement s'explique principalement par des refacturations de personnel à hauteur de 5,3 M€, en raison de la mise en place de fonctions communes aux différentes entités du groupe. Cependant la hausse du fonctionnement est aussi partiellement compensée par des travaux, fournitures et services extérieurs à un niveau inférieur au niveau budgété.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	424		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		449	435
- sous plafond opérateurs		449	433
- hors plafond opérateurs			2
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur			2
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			2

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

28 recrutements ont été contractualisés au 31 12 2008 mais ces collaborateurs intégreront la société en 2009 – ils ne sont donc pas présentés dans l'ETP à fin de décembre 2008

## ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2008, OSEO a disposé d'une subvention de fonctionnement (50 M€ TTC), qui inclut le financement de Eurêka (0,76 M€) et des Réseaux de Développement Technologique (RDT) pour 2,4 M€. En matière de fonctionnement, les prévisions budgétaires initiales ont été globalement respectées, dans un contexte où l'aide à l'innovation financée par OSEO a cru en volume de 25 % par rapport à 2007 et où OSEO a intégré en 2008 l'aide innovation stratégique industrielle. Les charges de personnels ont été inférieures aux prévisions en raison de l'arrivée progressive des personnels en cours d'année.

Les interventions effectuées en 2008 sur les programmes AI, ISI et PII ont été financées grâce à une dotation extrabudgétaire, prélevée sur la trésorerie apportée par l'ex-All lors de la fusion avec OSEO. L'augmentation forte des interventions sur l'aide à l'innovation a bénéficié principalement aux avances remboursables pour les phases de développement, aux subventions pour les aides de faisabilité, notamment celles préparatoires aux projets collaboratifs et aux émetteurs de technologies. La première édition d'Eurostars s'est soldée par un succès en mobilisant la totalité des 5 M€ réservés à cette action. Pour sa première année de mise en œuvre, l'activité innovation stratégique industrielle a permis de financer 18 projets collaboratifs bénéficiant à 89 entreprises et 46 laboratoires.

Sur le programme AI, en dépit d'un report très important (de l'ordre de 80 M€) d'engagements de 2008 sur 2009 pour des projets décidés en 2008 mais non engagés sur l'exercice, il subsiste un reliquat de 14,6 M€ de dotation non

consommée. Ce reliquat est lié pour partie à la sous-consommation du « bonus pôles », qui correspondait à un « bonus » de 10 % en subvention pour des projets labellisés par les pôles de compétitivité et aidés en avances remboursables par OSEO. Le budget prévoyait 10 M€ (soit 9,5 M€ après mise en réserve), mais seuls 2,7 M€ ont pu être engagés. Une autre partie du reliquat provient du fait qu'OSEO a réalisé des aides sur fonds propres. En effet, la reprise de provision d'un montant de 9,3 M€, qui aurait entraîné le paiement d'impôts si elle n'avait pas été consommée, a été utilisée pour faire des aides.

Sur le programme ISI, il était prévu un budget initial de 300 M€ sur 2008, ce budget étant réparti à 50/50 en subvention et en avances remboursables, les avances remboursables étant provisionnées à 100 %. Le taux de provisionnement a été ramené à 85 %, ce qui a ramené la dotation 2008 à 277,5 M€ pour un budget d'intervention préservé à 300 M€. Le montant des projets décidés s'est finalement élevé à 273 M€, se décomposant en 144 M€ de projets de transition (projets issus de l'ex-AII) et 129 M€ de projets au format ISI. Ce même montant d'aides se répartit en 122,7 M€ en avances remboursables et 150,6 M€ en subventions).

Le montant inscrit au compte de résultat (73,2 M€) au titre d'ISI porte sur les seuls projets décidés (provisionnement à 85% des avances remboursables et subventions soit 29,3 M€ au total) auxquels s'ajoute la contrepartie des produits financiers générés par le placement de la dotation ISI (43,9 M€).

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

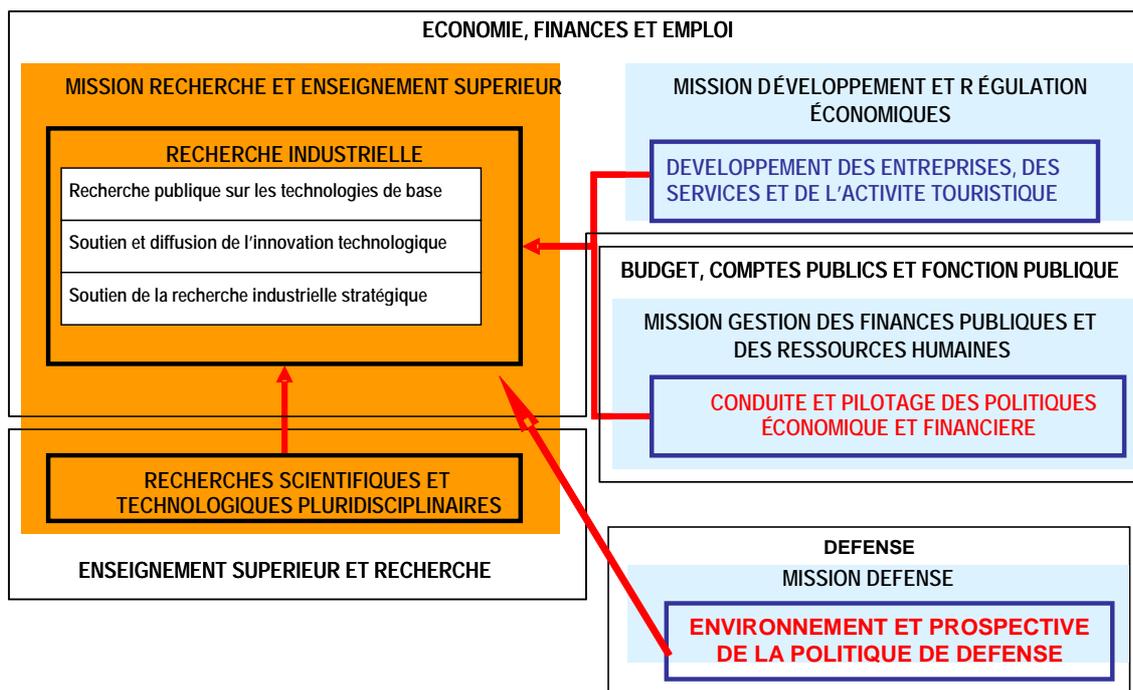
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



### VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Recherche publique sur les technologies de base	85 418 950	85 418 950	93 453 125
Soutien et diffusion de l'innovation technologique	180 640 000	180 640 000	211 081 630
Soutien de la recherche industrielle stratégique	298 360 942	298 360 942	334 573 523
<b>Total</b>	<b>564 419 892</b>	<b>564 419 892</b>	<b>639 108 278</b>

## Recherche industrielle

Programme n° 192 | ANALYSE DES COÛTS

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Recherche publique sur les technologies de base	83 996 423		83 996 423	-1 422 527	-573 655
Soutien et diffusion de l'innovation technologique	167 440 459		167 440 459	-13 199 541	-435 420 736
Soutien de la recherche industrielle stratégique	198 290 476		198 290 476	-100 070 466	+22 507 665
<b>Total</b>	<b>449 727 358</b>		<b>449 727 358</b>	<b>-114 692 534</b>	<b>-413 486 726</b>

## Modalités de déversement

Le programme ne comporte pas de mesures de déversement interne.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le programme ne comporte pas de mesures de déversement interne.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
		(entre programmes)			
Recherche publique sur les technologies de base	83 996 423	+6 171 325	90 167 748	-3 285 377	-2 574 456
Soutien et diffusion de l'innovation technologique	167 440 459	+8 656 558	176 097 017	-34 984 613	-458 154 977
Soutien de la recherche industrielle stratégique	198 290 476	+29 404 849	227 695 325	-106 878 198	-2 400 984
<b>Total</b>	<b>449 727 358</b>	<b>+44 232 732</b>	<b>493 960 090</b>	<b>-145 148 188</b>	<b>-463 130 417</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-44 232 732</b>
Développement des entreprises et des services (Mission « Développement et régulation économiques »)	-8 651 746
Environnement et prospective de la politique de défense (Mission « Défense »)	+15 000 000
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-49 318 214
Conduite et pilotage des politiques économique et financière (Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »)	-1 262 772

## Modalités de déversement

### Moyens de gestion de politique

Compte tenu du mode de fonctionnement de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) qui met en synergie les activités qui relèvent des programmes « développement des entreprises et des services » et « recherche industrielle », l'ensemble des effectifs et des frais de fonctionnement afférents à ces deux programmes a été rattaché au premier. Il est à noter que l'ensemble des agents de la DGCIS, à quelques exceptions près, exercent des activités qui relèvent de plusieurs actions, voire des deux programmes, d'où la nécessité de ventiler les dépenses selon les résultats prorata temporis d'une enquête unités d'œuvre.

La part des crédits de personnel de la DGE contribuant à la mise en œuvre du programme « recherche industrielle » est ventilée sur le fondement de la dernière enquête réalisée, selon les clés suivantes :

- 0,92% pour l'action « recherche publique sur les technologies de base » ;
- 6,33% pour l'action « soutien et diffusion de l'innovation technologique » ;
- 20,68% pour l'action « soutien de la recherche industrielle stratégique ».

Par ailleurs, en application de recommandations du comité interministériel d'audit des programmes (CIAP), une part des crédits du programme 172 "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires" est déversée vers le programme « recherche industrielle » :

- les crédits destinés au transfert de technologies et ceux des contrats de formation par la recherche des techniciens supérieurs (CORTECHS) vers l'action « soutien et diffusion de l'innovation technologique » ;
- une partie des crédits de fonctionnement de l'agence nationale de la recherche vers l'action « soutien de la recherche industrielle stratégique ».

### Fonctions de soutien ministérielles et modalités de ventilation

Les crédits des actions « état-major, médiation et politiques transversales », « promotion des politiques économiques, financières et de l'emploi » et « prestations d'appui et de support » du programme « conduite et pilotage des politiques économique et financière » sont ventilés dans les différents programmes de politique publique du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, d'une part et du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi d'autre part. Toutefois, notamment en application de recommandations du comité interministériel d'audit des programmes (CIAP), ne sont pas réparties les fonctions d'état major (cabinets ministériels, secrétariat général, agence centrale des achats, médiateur et haut fonctionnaire de défense), les fonctions de pilotage, le personnel mis à disposition d'autres administrations et les subventions versées dans le cadre de conventions à des organismes extérieurs qui ne participent pas au soutien des programmes de politique du MEIE ou du MBCFPF.

De même les crédits des actions « expertise, audit, évaluation et contrôle » et « contribution au respect du droit et à la sécurité juridique » ne sont pas ventilés car leurs activités vers une multitude de bénéficiaires couvrent des montants peu significatifs.

Les crédits ventilés dans le programme « Recherche industrielle » correspondent au soutien des effectifs de la DGCIS contribuant à ce programme.

La répartition est effectuée selon la méthode décrite supra pour la ventilation des crédits relatifs aux moyens de gestion, au prorata des ETPT.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les résultats sont conformes aux modalités de ventilation des crédits de soutien sur le programme et les écarts constatés dans le compte-rendu de la CAC s'expliquent en gestion mais ne sont pas imputables à des évolutions des modalités de déversements.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

## Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008	Écart à l'exécution 2007
	Coûts directs	au sein du programme	entre programmes	Coûts complets	Coûts complets
Recherche publique sur les technologies de base	84 070 402		+7 046 823	91 117 225	-3 300 810
Soutien et diffusion de l'innovation technologique	170 870 996		+11 853 127	182 724 123	-478 986 063
Soutien de la recherche industrielle stratégique	424 292 805		+32 649 309	456 942 114	-135 281 845
<b>Total</b>	<b>679 234 203</b>		<b>+51 549 259</b>	<b>730 783 462</b>	<b>-617 568 718</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	
Développement des entreprises et des services (Mission « Développement et régulation économiques »)	-8 651 746
Environnement et prospective de la politique de défense (Mission « Défense »)	+15 000 000
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-56 733 013
Conduite et pilotage des politiques économique et financière (Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »)	-1 164 500

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

Les charges comptabilisées en coûts complets sont issues des restitutions de la Fonction Comptable de l'État.

Elles englobent :

- en coûts directement rattachés : l'ensemble charges décaissées, relatives aux transferts et aux subventions, ainsi que les charges non décaissées en fin d'exercice (charges à payer, dotations aux amortissements, charges d'utilisation de l'immobilier et dotations aux provisions) ;

Les coûts directs du programme s'établissent à 679,2 millions €. L'écart entre les charges décaissées et les coûts directs s'expliquent principalement par un solde net positif de provisions, qui retracent les engagements de l'État, de +287 millions € sur l'action 03 « Soutien de la recherche industrielle stratégique » ;

- en coûts complets : le coût des fonctions soutien et polyvalentes déversées sur le programme selon les modalités précisées dans la présentation de l'analyse des coûts des programmes « Conduite et pilotage des politiques économique et financière » et « Développement des entreprises et des services ».





## PROGRAMME 190

**RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'HABITAT**

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN-LOUIS BORLOO, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	520
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	522
Rappel de la présentation du programme	530
Objectifs et indicateurs de performance	533
Justification au premier euro	537
Opérateurs	547
Analyse des coûts du programme et des actions	558

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Régine BREHIER

Directrice de la recherche et de l'animation scientifique et technique

Responsable du programme n° 190 : Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat

La création du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en 2007, a conforté la problématique des recherches émergentes en lien avec le développement durable et a conduit à réorganiser le pilotage de la recherche, au sein du ministère, avec la création d'une Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) au Commissariat général au développement durable (CGDD).

Dès 2008, la prise en compte du Grenelle de l'environnement a été amorcée, avant même que les conclusions du comité opérationnel (COMOP) recherche ne soient connues définitivement et que les arbitrages finaux concernant le « milliard Grenelle » pour la recherche n'aient été rendus.

Les programmes incitatifs, ainsi que la programmation des établissements, ont été infléchis :

- ainsi du programme Prévaille qui est devenu « conception et construction pour le développement durable » et qui a pour objectif d'opérer une transition sur le champ de la recherche « construction de la ville » (action 4 et action 1), du quatrième programme de recherche et d'expérimentation des transports terrestres (Predit 4), dont le protocole interministériel a été signé en août 2008 ;
- ou encore des projets relatifs à la construction aéronautique où la synergie entre recherche des industriels et recherche amont soutenue par l'État est recherchée avec la mise en place du Conseil stratégique pour la recherche aéronautique civile (CORAC) dans le but de développer une stratégie ambitieuse de recherche répondant aux objectifs environnementaux fixés par le conseil consultatif pour la recherche aéronautiques en Europe (ACARE), pour 2020, en matière de réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz carbonique (- 80%), réduction des émissions d'oxydes d'azote (- 80%), réduction du bruit (- 50%) qui constituent, vu leur ampleur, de réels défis.

L'industrie aéronautique française confrontée, dès avant 2008, à une situation difficile caractérisée par les difficultés liées à la parité €/€ et le retard pris par l'A380, a dû aussi augmenter ses productions pour les programmes existants, participer au développement de l'A350 et surtout développer les technologies qui seront nécessaires pour les futurs programmes dans un contexte marqué, à partir de la fin 2008, par la crise économique et financière. Le plan d'action, annoncé à l'automne 2007 par le gouvernement, a permis la mobilisation des moyens financiers et l'adaptation du tissu industriel destiné à maintenir ou améliorer la part de marché international de l'industrie aéronautique française.

Enfin, en matière de coopération européenne et internationale, l'année 2008 a été marquée par une participation active des acteurs du programme à différentes manifestations internationales comme le Transport Research Board aux États-Unis, et européennes avec le colloque marquant la coopération franco-allemande en matière de transports et par les actions de recherche conduites dans le cadre de la coopération franco-californienne.

Les objectifs et indicateurs du programme ont été maintenus sans changement pour 2008, de façon à rester dans une cohérence vis-à-vis du PAP; mais une réflexion sur les axes prioritaires de recherche et sur les conclusions issues de l'audit du CIAP aboutiront ultérieurement à quelques évolutions.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **OBJECTIF 1** **Développer les recherches partenariales dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat**
  - INDICATEUR 1.1 Effet de levier des crédits incitatifs
  - INDICATEUR 1.2 Part des contrats de recherche sur les recettes totales des organismes
- **OBJECTIF 2** **Mobiliser les ressources de la recherche publique et privée sur les nouvelles thématiques prioritaires**
  - INDICATEUR 2.1 Part des thématiques prioritaires dans l'effort financier réalisé
- **OBJECTIF 3** **Développer l'excellence des organismes de recherche aux niveaux européen et international**
  - INDICATEUR 3.1 Nombre de publications dans des revues scientifiques internationales par chercheur
  - INDICATEUR 3.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme
- **OBJECTIF 4** **Préparer l'avenir en favorisant les innovations technologiques**
  - INDICATEUR 4.1 Effet de levier de l'aide publique
- **OBJECTIF 5** **Maintenir ou améliorer la part de marché de l'industrie aéronautique**
  - INDICATEUR 5.1 Taux de remboursement cumulé et actualisé des avances remboursables allouées depuis la mise en oeuvre de ce dispositif au profit de la construction aéronautique civile

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008							
01	<b>Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement</b>	45 226 686 36 547 521	0	1 300 000 623 324		<b>46 526 686</b> <b>37 170 845</b>	46 526 686
01-01	Réseau génie civil et urbain (RGCU)	200 000 -5 918 569	0	1 300 000 623 324		<b>1 500 000</b> <b>-5 295 245</b>	1 500 000
01-02	Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)	45 026 686 42 466 090				<b>45 026 686</b> <b>42 466 090</b>	45 026 686
02	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile</b>			104 000 000 132 188 504	186 398 000 152 998 000	<b>290 398 000</b> <b>285 186 504</b>	290 398 000
02-01	Recherche en amont et subventions à divers organismes			104 000 000 105 551 270		<b>104 000 000</b> <b>105 551 270</b>	104 000 000
02-02	Grands programmes et équipements			26 637 234	186 398 000 152 998 000	<b>186 398 000</b> <b>179 635 234</b>	186 398 000
03	<b>Recherche et développement dans le domaine des transports</b>	47 050 746 40 894 181	46 980	2 490 000 2 779 171		<b>49 540 746</b> <b>43 720 332</b>	49 550 746
03-01	Recherche en matière de transports (PREDIT)	3 600 000 2 966 386		1 900 000 1 884 540		<b>5 500 000</b> <b>4 850 926</b>	5 500 000
03-02	Recherche en matière de transports (autres programmes)	1 410 000 1 720 563	46 980	590 000 894 631		<b>2 000 000</b> <b>2 662 174</b>	2 010 000
03-03	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)	42 040 746 36 207 232				<b>42 040 746</b> <b>36 207 232</b>	42 040 746
04	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement</b>	23 601 981 25 055 804		3 290 000 560 791		<b>26 891 981</b> <b>25 616 595</b>	27 024 981
04-01	Plan urbanisme, construction et architecture (PUCA)	710 000 1 976 821		2 440 000 560 791		<b>3 150 000</b> <b>2 537 612</b>	3 283 000
04-02	Centre scientifique et technique du bâtiment	22 891 981 23 078 983				<b>22 891 981</b> <b>23 078 983</b>	22 891 981
04-03	Programme PREVIL (nouveau)			850 000		<b>850 000</b>	850 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>115 879 413</b>		<b>111 080 000</b>	<b>186 398 000</b>	<b>413 357 413</b>	413 500 413
Ouvertures par voie de FDC et ADP				+482 246		<b>+482 246</b>	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)				-13 585 073		<b>-13 585 073</b>	
<b>Total des AE ouvertes</b>				<b>400 254 586</b>		<b>400 254 586</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>102 497 506</b>	<b>46 980</b>	<b>136 151 790</b>	<b>152 998 000</b>	<b>391 694 276</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008							
01	<b>Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement</b>	45 226 686 42 863 242	23 968	1 300 000 563 562		<b>46 526 686</b> <b>43 450 772</b>	46 526 686
01-01	Réseau génie civil et urbain (RGCU)	200 000 397 152	23 968	1 300 000 563 562		<b>1 500 000</b> <b>984 682</b>	1 500 000
01-02	Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)	45 026 686 42 466 090				<b>45 026 686</b> <b>42 466 090</b>	45 026 686
02	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile</b>			79 917 000 93 316 167	174 942 000 137 756 689	<b>254 859 000</b> <b>231 072 856</b>	254 859 000
02-01	Recherche en amont et subventions à divers organismes			79 917 000 73 316 167		<b>79 917 000</b> <b>73 316 167</b>	79 917 000
02-02	Grands programmes et équipements			20 000 000	174 942 000 137 756 689	<b>174 942 000</b> <b>157 756 689</b>	174 942 000
03	<b>Recherche et développement dans le domaine des transports</b>	47 040 746 44 755 154	0	1 600 000 1 772 703		<b>48 640 746</b> <b>46 527 857</b>	48 650 746
03-01	Recherche en matière de transports (PREDIT)	3 600 000 3 192 927		1 100 000 1 170 251		<b>4 700 000</b> <b>4 363 178</b>	4 700 000
03-02	Recherche en matière de transports (autres programmes)	1 400 000 1 162 380	0	500 000 602 452		<b>1 900 000</b> <b>1 764 832</b>	1 910 000
03-03	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)	42 040 746 40 399 847				<b>42 040 746</b> <b>40 399 847</b>	42 040 746
04	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement</b>	23 591 981 25 991 646		2 500 000 1 085 769		<b>26 091 981</b> <b>27 077 415</b>	26 224 981
04-01	Plan urbanisme, construction et architecture (PUCA)	700 000 2 912 663		2 100 000 1 085 769		<b>2 800 000</b> <b>3 998 432</b>	2 933 000
04-02	Centre scientifique et technique du bâtiment	22 891 981 23 078 983				<b>22 891 981</b> <b>23 078 983</b>	22 891 981
04-03	Programme PREVILLE (nouveau)			400 000		<b>400 000</b>	400 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>115 859 413</b>		<b>85 317 000</b>	<b>174 942 000</b>	<b>376 118 413</b>	376 261 413
Ouvertures par voie de FDC et ADP				+482 246		<b>+482 246</b>	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)				-28 350 394		<b>-28 350 394</b>	
<b>Total des CP ouverts</b>				<b>348 250 265</b>		<b>348 250 265</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>113 610 042</b>	<b>23 968</b>	<b>96 738 201</b>	<b>137 756 689</b>	<b>348 128 900</b>	

## Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat

Programme n° 190

CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007 Consommation 2007</i>							
01	<b>Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement</b>	43 255 565 43 715 114		1 637 557 1 194 227		<b>44 893 122</b>	<b>44 893 122</b> <b>44 909 341</b>
01-01	Réseau génie civil et urbain (RGCU)	197 406 21 950		1 637 557 1 194 227		<b>1 834 963</b>	<b>1 834 963</b> <b>1 216 177</b>
01-02	Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)	43 058 159 43 693 164				<b>43 058 159</b>	<b>43 058 159</b> <b>43 693 164</b>
02	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile</b>		10 248 511	56 200 000 96 765 305	224 256 664 161 672 760	<b>280 456 664</b>	<b>280 456 664</b> <b>268 686 576</b>
02-01	Recherche en amont et subventions à divers organismes		10 248 511	56 200 000 56 765 305		<b>56 200 000</b>	<b>56 200 000</b> <b>67 013 816</b>
02-02	Grands programmes et équipements			40 000 000	224 256 664 161 672 760	<b>224 256 664</b>	<b>224 256 664</b> <b>201 672 760</b>
03	<b>Recherche et développement dans le domaine des transports</b>	41 630 650 43 366 316	24 964	6 906 817 3 394 215		<b>48 537 467</b>	<b>48 559 467</b> <b>46 785 495</b>
03-01	Recherche en matière de transports (PREDIT)	1 301 583 2 092 235		5 290 235 1 945 645		<b>6 591 818</b>	<b>6 591 818</b> <b>4 037 880</b>
03-02	Recherche en matière de transports (autres programmes)	230 284 867 508	24 964	1 616 582 1 448 570		<b>1 846 866</b>	<b>1 868 866</b> <b>2 341 042</b>
03-03	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)	40 098 783 40 406 573				<b>40 098 783</b>	<b>40 098 783</b> <b>40 406 573</b>
04	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement</b>	23 429 177 25 311 903		2 959 854 2 988 011		<b>26 389 031</b>	<b>26 523 031</b> <b>28 299 914</b>
04-01	Plan urbanisme, construction et architecture (PUCA)	587 404 1 011 203		2 959 854 2 988 011		<b>3 547 258</b>	<b>3 681 258</b> <b>3 999 214</b>
04-02	Centre scientifique et technique du bâtiment	22 841 773 24 300 700				<b>22 841 773</b>	<b>22 841 773</b> <b>24 300 700</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>108 315 392</b>		<b>67 704 228</b>	<b>224 256 664</b>	<b>400 276 284</b>	<b>400 432 284</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>112 393 333</b>	<b>10 273 475</b>	<b>104 341 758</b>	<b>161 672 760</b>		<b>388 681 326</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007							
01	<b>Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement</b>	43 255 565 43 910 269		2 098 577 1 458 382		<b>45 354 142</b>	<b>45 354 142</b> 45 368 651
01-01	Réseau génie civil et urbain (RGCU)	197 406 217 105		2 098 577 1 458 382		<b>2 295 983</b>	<b>2 295 983</b> 1 675 487
01-02	Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)	43 058 159 43 693 164				<b>43 058 159</b>	<b>43 058 159</b> 43 693 164
02	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile</b>			48 580 000 72 938 361	208 144 664 168 699 301	<b>256 724 664</b>	<b>256 724 664</b> 241 637 662
02-01	Recherche en amont et subventions à divers organismes			48 580 000 52 938 361		<b>48 580 000</b>	<b>48 580 000</b> 52 938 361
02-02	Grands programmes et équipements			20 000 000	208 144 664 168 699 301	<b>208 144 664</b>	<b>208 144 664</b> 188 699 301
03	<b>Recherche et développement dans le domaine des transports</b>	41 630 650 43 040 368		7 826 328 4 823 330		<b>49 456 978</b>	<b>49 478 978</b> 47 863 698
03-01	Recherche en matière de transports (PREDIT)	1 301 583 1 798 335		5 869 924 3 369 357		<b>7 171 507</b>	<b>7 171 507</b> 5 167 692
03-02	Recherche en matière de transports (autres programmes)	230 284 835 460		1 956 404 1 453 973		<b>2 186 688</b>	<b>2 208 688</b> 2 289 433
03-03	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)	40 098 783 40 406 573				<b>40 098 783</b>	<b>40 098 783</b> 40 406 573
04	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement</b>	23 425 835 27 280 012		3 059 854 1 281 447		<b>26 485 689</b>	<b>26 619 689</b> 28 561 459
04-01	Plan urbanisme, construction et architecture (PUCA)	584 062 2 979 312		3 059 854 1 281 447		<b>3 643 916</b>	<b>3 777 916</b> 4 260 759
04-02	Centre scientifique et technique du bâtiment	22 841 773 24 300 700				<b>22 841 773</b>	<b>22 841 773</b> 24 300 700
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>108 312 050</b>		<b>61 564 759</b>	<b>208 144 664</b>	<b>378 021 473</b>	<b>378 177 473</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>114 230 649</b>		<b>80 501 520</b>	<b>168 699 301</b>		<b>363 431 470</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

**Avertissement**

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	45 373 693
02	Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	108 224 033
03	Recherche et développement dans le domaine des transports	47 592 884
04	Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	26 180 545
<b>Total</b>		<b>227 371 155</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	112 393 333	115 879 413	102 497 506	114 230 649	115 859 413	113 610 042
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 992 896	5 920 000	7 438 706	5 830 212	5 900 000	7 665 122
Subventions pour charges de service public	108 400 437	109 959 413	95 058 800	108 400 437	109 959 413	105 944 920
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	10 273 475		46 980			23 968
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	10 265 483		46 980			23 968
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	7 992					
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	104 341 758	111 080 000	136 151 790	80 501 520	85 317 000	96 738 201
Transferts aux entreprises	97 138 237	103 000 000	132 682 532	74 568 726	78 134 000	94 278 505
Transferts aux collectivités territoriales	43 123			43 123		
Transferts aux autres collectivités	7 160 398	8 080 000	3 469 258	5 889 671	7 183 000	2 459 696
<b>Titre 7. Dépenses d'opérations financières</b>	161 672 760	186 398 000	152 998 000	168 699 301	174 942 000	137 756 689
Prêts et avances	161 672 760	186 398 000	152 998 000	168 699 301	174 942 000	137 756 689
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>413 357 413</b>			<b>376 118 413</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-13 102 827			-27 868 148	
<b>Total (*)</b>	<b>388 681 326</b>	<b>400 254 586</b>	<b>391 694 276</b>	<b>363 431 470</b>	<b>348 250 265</b>	<b>348 128 900</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouvertes en 2008	Ouverts en 2007	Prévus en LFI pour 2008	Ouverts en 2008
Dépenses de personnel	0		0	0		0
Autres natures de dépenses	40 549	143 000	482 246	40 549	143 000	482 246
<b>Total</b>	<b>40 549</b>	<b>143 000</b>	<b>482 246</b>	<b>40 549</b>	<b>143 000</b>	<b>482 246</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						2 885 628		2 974 198
24/10/2008						1 856 471		1 644 647
28/11/2008						17 750 000		31 500 000
<b>Total</b>						<b>22 492 099</b>		<b>36 118 845</b>

## ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		8 907 026		7 768 451	0	0	0	0

## OUVERTURES PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUIT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/04/2008	0	5 647	0	5 647				
02/05/2008	0	18 096	0	18 096				
26/05/2008	0	7 610	0	7 610				
09/06/2008	0	189 570	0	189 570				
19/06/2008	0	114 816	0	114 816				
24/07/2008	0	19 069	0	19 069				
28/07/2008	0	5 516	0	5 516				
11/09/2008	0	8 483	0	8 483				
03/11/2008	0	4 830	0	4 830				
02/10/2008	0	60 518	0	60 518				
23/10/2008	0	1	0	1				
04/12/2008	0	46 779	0	46 779				
22/12/2008	0	1 104	0	1 104				
02/01/2009	0	207	0	207				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>482 246</b>	<b>0</b>	<b>482 246</b>				

## ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

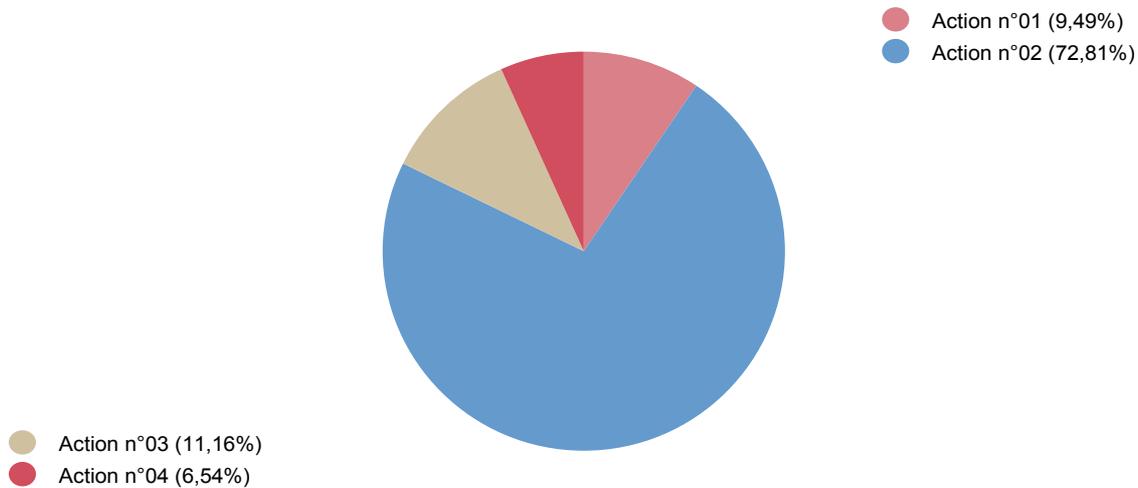
	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>9 389 272</b>	<b>0</b>	<b>8 250 697</b>	<b>0</b>	<b>22 492 099</b>	<b>0</b>	<b>36 118 845</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	37 170 845	43 450 772	47 281 091	45 373 693	50 215 363
02	Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	285 186 504	231 072 856	250 117 774	108 224 033	130 002 931
03	Recherche et développement dans le domaine des transports	43 720 332	46 527 857	50 253 864	47 592 884	52 367 743
04	Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	25 616 595	27 077 415	29 076 656	26 180 545	28 732 266
<b>Total</b>		<b>391 694 276</b>	<b>348 128 900</b>	<b>376 729 385</b>	<b>227 371 155</b>	<b>261 318 303</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme « recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat » a pour but de produire des réflexions préalables aux projets de recherche et des connaissances scientifiques, des résultats d'expérimentations utiles à la définition et à la mise en oeuvre des politiques publiques du MEEDDAT notamment dans la perspective de leur renouvellement à l'occasion de la prise en compte des exigences du développement durable. Cela implique une action déterminée de valorisation et de diffusion des travaux réalisés (base de données documentaires, portail internet des programmes, colloques..).

### Environnement dans lequel s'inscrit le programme

Ce programme se déploie dans un environnement à trois niveaux principaux : ministériel, scientifique et professionnel. Au plan ministériel, la nouvelle configuration du MEEDDAT et la stratégie d'évolution du réseau scientifique et technique en son sein sont de nature à favoriser les synergies entre les trois programmes de recherche qui y sont rattachés, à renforcer la diffusion des résultats vers les acteurs locaux, collectivités et société civile, et à renforcer l'expression des besoins de recherche à partir des situations d'expériences concrètes.

Au plan scientifique, la volonté du ministère de tenir toute sa place pour tirer le meilleur parti possible de l'évolution du paysage français de la recherche conduit à conforter les partenariats des opérateurs du programme avec les laboratoires de la recherche privée, à développer la participation du Ministère aux instances de pilotage des agences, comme l'ANR et l'ADEME, et à renforcer les liens et les coopérations et collaborations avec les nouvelles entités issues des dispositifs de la loi d'orientation et de programmation de la recherche (pôles de compétitivité et Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) notamment). La construction de l'espace européen de recherche accroît l'excellence scientifique du fait de l'émulation qu'elle génère et du souci de l'efficience technologique.

Au plan professionnel, les secteurs économiques de la construction (bâtiment, infrastructures), de l'aménagement, des services de transports, des constructeurs de véhicules, etc, sont des partenaires exigeants dans la définition des thématiques de recherche. La principale préoccupation reste celle de la pénétration des innovations technologiques dans des milieux parfois très éclatés comprenant de nombreuses PME, notamment celles permettant des économies de matières premières ou d'énergie, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Présentation des acteurs et du pilotage du programme

Le pilotage du programme est maintenant assuré par la direction de la recherche et de l'innovation (DRI) située au sein du commissariat général au développement durable du MEEDDAT à l'issue de la réorganisation de juillet 2008. Egalement responsable du programme 189 « recherche dans les domaines des risques et de la pollution », la DRI aura là une capacité de synergie des deux approches scientifiques.

La DRI est directement responsable des actions 1 « recherche et développement dans les domaines du génie civil et de l'aménagement » et 3 « recherche et développement dans le domaine des transports ». Sont associées à leur pilotage la nouvelle direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) pour la première, la nouvelle direction générale de l'intermodalité, des transports et de la mer (DGITM) pour les deux actions.

L'action 2 « recherche et innovation dans le domaine de l'aéronautique » relève de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) en étroite relation avec la DRI. L'action 4 « recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement » relève de la DGALN en étroite relation avec la DRI.

La DRI finalise la mise en place d'un conseil scientifique et elle assure, par ailleurs, une concertation au moins annuelle entre les directions du ministère sur les orientations de recherche et d'innovation.

Les programmes interministériels et pluriannuels - Réseau génie civil et urbain (RGCU), programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT), plan urbanisme construction architecture (PUCA), programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT)... - sont pilotés généralement par un comité d'orientation et un comité scientifique qui permettent d'associer les différents contributeurs financiers des programmes d'une part et les spécialistes reconnus par la communauté scientifique, d'autre part. Ils peuvent être structurés en comités thématiques de niveau scientifique avéré.

Les opérateurs du programme sont des établissements publics. Le LCPC, qui participe à l'action 1 et l'INRETS, qui participe à l'action 3, sont des Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST) ; le CSTB, qui participe à l'action 4, est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Leurs contrats quadriennaux permettent d'arrêter les priorités de recherche, fournissant le cadre d'un suivi de l'activité par objectifs et indicateurs de l'activité des laboratoires et équipes de recherche.

Ils disposent chacun d'un conseil scientifique intervenant sur la programmation des recherches de l'établissement.

La DGAC s'appuie sur deux acteurs : l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) pour ce qui concerne une part de sa recherche « amont » et sur OSEO pour le soutien des petites et moyennes entreprises innovantes, nombreuses parmi les équipementiers.

### **Modalités de gestion du programme**

Le directeur de programme répartit les crédits par des Budgets opérationnels de programme (BOP) : programmes incitatifs, construction aéronautique civile et établissements publics.

Le premier BOP est ensuite réparti lui-même en fonction des projets de recherche et de valorisation.

Les appels à idées, à projets thématiques aboutissent, après expertise des réponses, à des financements de marchés ou à des subventions de recherche selon le partenariat et le plan de financement, au profit de laboratoires de recherche privés ou publics. Pour la coordination des recherches, et l'organisation de colloques scientifiques, des appels d'offres sont préparés et publiés aboutissant le plus souvent à des marchés adaptés.

Le deuxième BOP conduit à des contrats de recherche avec des laboratoires spécialisés de recherche et d'expérimentation pour l'avionique, l'aérodynamisme, les matériaux, l'environnement et, pendant la phase de pré-industrialisation, à des soutiens temporaires de l'industrie de la construction aéronautique, des motoristes et des équipementiers par des avances remboursables au moment de la commercialisation des aéronefs.

Le troisième BOP permet le financement des opérateurs par les subventions de charges de service public.

### **RÉCAPITULATION DES ACTIONS**

- ACTION n° 01 : Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement
- ACTION n° 02 : Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile
- ACTION n° 03 : Recherche et développement dans le domaine des transports
- ACTION n° 04 : Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF n° 1 : Développer les recherches partenariales dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat

#### INDICATEUR 1.1 : Effet de levier des crédits incitatifs

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
effet de levier des crédits incitatifs	ratio	1,29	1,02	0,80	1,21	1,88	1,20
effet de levier des crédits incitatifs sur les partenaires économiques	ratio	0,60	0,35	0,43	0,73	0,40	0,80

#### Commentaires techniques

Comme dans le PAP 2008, ces indicateurs d'effet de levier se calculent en faisant (crédits des partenaires / crédits incitatifs). A la suite de l'audit du CIAP de 2008, il a été décidé que la méthode de calcul des indicateurs d'effet de levier serait révisée à compter du PAP 2010. L'effet de levier sera alors calculé de la manière suivante :  $([\text{coût total du projet}] \text{ ou } [\text{montant des partenaires économiques} + \text{crédits incitatifs}]) / \text{crédits incitatifs}$ .

#### INDICATEUR 1.2 : Part des contrats de recherche sur les recettes totales des organismes

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
part des contrats de recherche sur les recettes totales des organismes	%	10,50	12,23	11,44	13,85	11,09	15,46
part des contrats des partenaires économiques dans les recettes totales des organismes	%	2,94	1,65	2,71	2,22	1,78	3,89
part des contrats européens dans les recettes totales des organismes	%	3,06	2,65	2,35	2,59	2,82	3,68

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour l'indicateur 1-1 : « effet de levier des crédits incitatifs », les nouvelles thématiques issues du Grenelle de l'environnement sont devenues prioritaires pour le ministère. Cette réorientation a été facilement prise en compte par les acteurs institutionnels.

Pour l'indicateur 1-2 « la part des contrats sur les recettes », l'évolution de la valeur en réalisation 2008 « part des contrats sur les recettes » de 11,09 % est en retrait par rapport à la prévision de 13,85 %, due à un fort ralentissement de l'activité en fin d'année 2008. Pourtant le bon niveau des carnets de commande au 31 décembre 2008 laisse penser que cette baisse est un phénomène conjoncturel. Pour le sous-indicateur « part des contrats avec les partenaires économiques/recettes totales des établissements », l'évolution réelle (1,78%) est plus faible que celle prévue (2,22%) à périmètre constant, en raison notamment du mode de comptabilisation retenue pour le CSTB qui exclut de cet indicateur la prise en compte de certains travaux de recherche et développement réalisés par le CSTB en partenariat avec les industriels. Pour le sous-indicateur « contrats de recherche avec les partenaires européens sur les recettes totales des organismes », la réalisation 2008 va au-delà de la prévision, illustrant la bonne insertion des établissements dans les réseaux européens.

**OBJECTIF n° 2 : Mobiliser les ressources de la recherche publique et privée sur les nouvelles thématiques prioritaires****INDICATEUR 2.1 : Part des thématiques prioritaires dans l'effort financier réalisé**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des thématiques prioritaires dans l'effort financier réalisé.	%	50,5 %	48,0%	52,4 %	65,68 %	48,61 %	58 %

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La part des thématiques prioritaires sur l'effort total en matière de recherche est en net retrait de 48,61 % en réalisation 2008 par rapport à la prévision 2008 de 52,40 %. En effet, les thèmes prioritaires de recherche ont changé durant l'année 2008, du fait des infléchissements dus au Grenelle. Les anciennes thématiques (la sécurité routière, le transport de marchandises, le développement durable des constructions et des villes, l'équilibre des territoires et habitat) ont été remplacées par la sécurité routière, le transport de marchandise, le développement durable, l'environnement et les risques naturels, l'équilibre des territoires et habitat, la lutte contre le changement climatique à l'échelle du bâtiment et de la ville. Malgré l'évolution des appels à projet et de la programmation des établissements, la cible n'a pu être atteinte.

**OBJECTIF n° 3 : Développer l'excellence des organismes de recherche aux niveaux européen et international****INDICATEUR 3.1 : Nombre de publications dans des revues scientifiques internationales par chercheur**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Nombre de publications dans des revues scientifiques internationales par chercheur	nombre	0,40	0,35	0,42	0,43	0,54	0,45

**INDICATEUR 3.2 : Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme exprimée par l'indice de citation à deux ans des articles des opérateurs du programme	%	0,40	0,51		0,53	0,45	

**Commentaires techniques**

Sources de données : OST

Mode de calcul : part des citations à 2 ans des organismes du programme sur le nombre de citations dans ces domaines de recherche au niveau national, européen et international. Il a pour but de permettre une appréciation de la reconnaissance internationale des opérateurs du programme.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur 3-1 « nombre de publications dans les revues scientifiques internationales par chercheur » connaît une forte augmentation en 2008. Les chercheurs ont augmenté leur nombre de publications. Cela traduit l'excellence scientifique des établissements (INRETS, LCPC, ou CSTB) dans les domaines prioritaires liés au développement durable.

L'indicateur 3-2 « indice de citations à deux ans des articles des organismes » se situe pour 2008 à une valeur intermédiaire à celles de 2006 et 2007, ce qui ne permet pas encore de dégager une tendance.

## OBJECTIF n° 4 : Préparer l'avenir en favorisant les innovations technologiques

## INDICATEUR 4.1 : Effet de levier de l'aide publique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Effet de levier de l'aide publique.	Ratio	1,71	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La valeur de la réalisation en 2008, 1,8 est conforme à la prévision. L'effet de levier des mesures d'aide à la recherche aéronautique dépend directement du choix politique et économique des intensités des aides d'Etat (essentiellement contrainte par des intensités plafond fixées par l'encadrement communautaires des aides d'Etat à la recherche, au développement et à l'innovation). Les intensités des aides à la R et D amont sont fixées aujourd'hui au maximum autorisé par cet encadrement, 50 % pour la recherche industrielle et de 100 % pour la recherche fondamentale. La proportion des travaux de recherche fondamentale par rapport à celle de la recherche industrielle est restée stable en 2008, quoique les montants des crédits consacrés à la recherche aient significativement augmenté. Ce parallélisme des courbes d'augmentation conduit à une certaine régularité de l'effet de levier pour la recherche ces dernières années.

## OBJECTIF n° 5 : Maintenir ou améliorer la part de marché de l'industrie aéronautique

## INDICATEUR 5.1 : Taux de remboursement cumulé et actualisé des avances remboursables allouées depuis la mise en oeuvre de ce dispositif au profit de la construction aéronautique civile

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux de remboursement cumulé et actualisé des avances remboursables allouées depuis la mise en oeuvre de ce dispositif au profit de la construction aéronautique civile.	%	54,23	55,32	56,28	56,21	56,04	58,00

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

---

L'indicateur « taux de remboursement » se situe en léger retrait par rapport à l'objectif. Ceci s'explique essentiellement par le fléchissement du dollar, qui a atteint en 2008 ses taux les plus bas depuis la création de l'euro le 1<sup>er</sup> janvier 1999 (au 15 juillet 2008, 1 EUR = 1,6038 USD). Ceci a fortement affecté le chiffre d'affaires des avions Airbus et des moteurs, qui servent de base au calcul des remboursements sur certaines conventions.

Toutefois, les bons niveaux de livraison de l'ensemble des constructeurs, notamment de l'A380 d'Airbus, dont 12 appareils ont été livrés en 2008 et du moteur GP 7000 d'ATR qui l'équipe, des avions d'affaires de Dassault et des hélicoptères, ont permis de faire progresser l'indicateur par rapport à sa valeur de 2007.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
	<i>Prévision LFI Consommation</i>						
01	<b>Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement</b>		46 526 686 37 170 845	<b>46 526 686</b> <b>37 170 845</b>		46 526 686 43 450 772	<b>46 526 686</b> <b>43 450 772</b>
01-01	Réseau génie civil et urbain (RGCU)		1 500 000 -5 295 245	<b>1 500 000</b> <b>-5 295 245</b>		1 500 000 984 682	<b>1 500 000</b> <b>984 682</b>
01-02	Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)		45 026 686 42 466 090	<b>45 026 686</b> <b>42 466 090</b>		45 026 686 42 466 090	<b>45 026 686</b> <b>42 466 090</b>
02	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile</b>		290 398 000 285 186 504	<b>290 398 000</b> <b>285 186 504</b>		254 859 000 231 072 856	<b>254 859 000</b> <b>231 072 856</b>
02-01	Recherche en amont et subventions à divers organismes		104 000 000 105 551 270	<b>104 000 000</b> <b>105 551 270</b>		79 917 000 73 316 167	<b>79 917 000</b> <b>73 316 167</b>
02-02	Grands programmes et équipements		186 398 000 179 635 234	<b>186 398 000</b> <b>179 635 234</b>		174 942 000 157 756 689	<b>174 942 000</b> <b>157 756 689</b>
03	<b>Recherche et développement dans le domaine des transports</b>		49 540 746 43 720 332	<b>49 550 746</b> <b>43 720 332</b>		48 640 746 46 527 857	<b>48 650 746</b> <b>46 527 857</b>
03-01	Recherche en matière de transports (PREDIT)		5 500 000 4 850 926	<b>5 500 000</b> <b>4 850 926</b>		4 700 000 4 363 178	<b>4 700 000</b> <b>4 363 178</b>
03-02	Recherche en matière de transports (autres programmes)		2 000 000 2 662 174	<b>2 010 000</b> <b>2 662 174</b>		1 900 000 1 764 832	<b>1 910 000</b> <b>1 764 832</b>
03-03	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)		42 040 746 36 207 232	<b>42 040 746</b> <b>36 207 232</b>		42 040 746 40 399 847	<b>42 040 746</b> <b>40 399 847</b>
04	<b>Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement</b>		26 891 981 25 616 595	<b>27 024 981</b> <b>25 616 595</b>		26 091 981 27 077 415	<b>26 224 981</b> <b>27 077 415</b>
04-01	Plan urbanisme, construction et architecture (PUCA)		3 150 000 2 537 612	<b>3 283 000</b> <b>2 537 612</b>		2 800 000 3 998 432	<b>2 933 000</b> <b>3 998 432</b>
04-02	Centre scientifique et technique du bâtiment		22 891 981 23 078 983	<b>22 891 981</b> <b>23 078 983</b>		22 891 981 23 078 983	<b>22 891 981</b> <b>23 078 983</b>
04-03	Programme PREVILLE (nouveau)		850 000	<b>850 000</b>		400 000	<b>400 000</b>
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>			<b>413 357 413</b>	<b>413 500 413</b>		<b>376 118 413</b>	<b>376 261 413</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-13 102 827	<b>-13 102 827</b>	0	-27 868 148	<b>-27 868 148</b>
Total des crédits ouverts		<b>0</b>	<b>400 254 586</b>	<b>400 254 586</b>	<b>0</b>	<b>348 250 265</b>	<b>348 250 265</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>391 694 276</b>	<b>391 694 276</b>		<b>348 128 900</b>	<b>348 128 900</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		0	-8 560 310	<b>-8 560 310</b>	0	-121 365	<b>-121 365</b>

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

**DÉPENSES HORS PERSONNEL****Reports, réserves de précaution et annulations de crédits**

Le programme n°190 a bénéficié en 2008 de reports de crédits conformément à l'arrêté du 28 mars 2008 d'un montant de 8 907 026 € en AE et de 7 768 451 € en CP. Le report en AE intègre le report automatique de 6 072 082 € d'AE antérieures affectées non engagées (opérations relatives principalement à la DGAC). Hormis ce montant, le montant des AE 2007 reportées sur 2008 s'élève en fait à 2 834 944 €. Ce montant a été gelé puis annulé pour un montant de 843 844 € en AE et 5 428 032 € en CP. Seuls les montants de reports d'AE de 1 991 100 € et de 2 340 419 € en CP ont été affectés au programme, en AE pour 330 000 € pour le PREDIT et 1 661 000 € en recherche amont de l'action n°2 de l'aéronautique civile, en CP pour 355 990 € pour le PREDIT et 1 661 000 € pour l'action n°2 et 323 000 € pour le CSTB.

La mise en réserve initiale sur le programme s'élevait à 16 226 186 € en AE et 13 991 846 € en CP.

Décret d'Annulation : en fin d'année, le décret 2008-1244 du 28 novembre portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance a annulé un montant de 12 327 931 € en AE et de 14 801 033 € en CP sur cette réserve et a annulé également un montant de 4 245 515 € en AE et CP de réserve de gestion liée au changement de régime de TVA des établissements INRETS et LCPC, enfin un montant de 1 176 554 € d'AE sur le PREDIT et de 12 453 452 € de CP sur la sous-action équipement de la construction aéronautique civile.

Les fonds de concours ont atteint exceptionnellement 482 246 € en AE et CP, les principales recettes étant dues à la valorisation, la location d'emplacements et d'autres prestations du Carrefour du Predit du mois de mai 2008 au Palais des Congrès à Paris.

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)							
400 254 586							
AE non affectées au 31/12/2008							
5 293 175							
AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)				CP ouverts en 2008 (**)			
3 267 135				348 250 265			
Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>	
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)	
271 391 768	391 694 276	<b>663 086 044</b>	214 371 638	133 757 262	<b>348 128 900</b>	<b>314 957 144</b>	
AE reportées sur 2009				CP reportés sur 2009			
7 926 858				119 113			

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

*Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans les applications informatiques.*

Les CP du programme 190 financent en grande partie des engagements antérieurs à 2008 : 214 371 638 € au profit de la recherche amont dans le domaine de la construction aéronautique, des équipementiers aéronautiques et des programmes incitatifs.

Les CP consommés en 2008 sur des engagements 2008 (133 757 262 €) sont répartis comme suit :

- pour la construction aéronautique civile : 27 093 324 € ;
- les subventions pour charges de service public des établissements : 105 944 920 € ;
- les programmes de recherche : 719 018 €.

Le solde des engagements non couverts des paiements au 31/12/2008 incluent pour l'essentiel les dépenses de R & D amont et les avances remboursables de la DGAC/DTA/SDC.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		46 526 686	<b>46 526 686</b>		37 170 845	<b>37 170 845</b>
Crédits de paiement		46 526 686	<b>46 526 686</b>		43 450 772	<b>43 450 772</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	200 000	774 936	200 000	397 152
Subventions pour charges de service public	45 026 686	35 772 585	45 026 686	42 466 090

La dotation globale du LCPC s'élève à 42 466 090 € en réalisation 2008, en diminution de -5,68 % par rapport à la LFI 2008 à (45 026 686 €). Cette différence est en quasi-totalité liée à un changement de régime de TVA de l'établissement pour 2 518 000 € qui n'est plus soumis à la TVA que sur son activité concurrentielle. Cette diminution tient également, marginalement, à l'annulation de la réserve initiale pour un montant de 12 593 €.

La mission génie civil est en AE = -5 918 569 € et 984 682 € en CP. Le montant négatif en AE est lié à des clôtures d'opérations sur des exercices antérieurs où il restait un reste engagé. Ces clôtures ont provoqué des remontées d'AE consommées négatives. Le montant réel atteint en AE 1 091 608 €, en augmentation de 445 % par rapport à la prévision de 200 000 €. La répartition initiale entre les études et les subventions a été modifiée en exécution 2008.

Les crédits de fonctionnement de la mission génie civil du service de la Recherche de la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) soutiennent l'animation du réseau de recherche et d'innovation technologique (RGC&U) et à la mise en œuvre des programmes de recherche du MEEDDAT. En 2008, ces crédits ont permis de financer cinq études et, notamment, une étude sur la participation des acteurs français de la construction (bâtiment et Travaux Publics) dans la recherche européenne, le PCRD et Eureka. Elle devrait être présentée dans différentes instances (RGCU, Prebat,...) et appelle à une réflexion avec les acteurs sur les suites à donner.

Le RGC&U a pour but de favoriser le couplage entre la recherche publique d'une part et la recherche privée et les industriels d'autre part, dans les domaines du génie civil et de l'urbain. A ces fins, il a mis en œuvre une démarche systématique de valorisation de l'ensemble de ses projets. Ce réseau est articulé autour des priorités suivantes :

- développement durable : gérer l'espace, la ressource et le patrimoine dans le temps ainsi que définir et satisfaire les attentes et les besoins des acteurs ;
- réingénierie de la construction : revoir les processus de conception, de réalisation, maintenance et réhabilitation ;
- nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : insérer le génie civil et urbain dans l'économie de la connaissance.

## — DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		0		23 968

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	650 000	-12 070	650 000	174 726
Transferts aux autres collectivités	650 000	635 394	650 000	388 836

Les dépenses d'intervention de la mission Génie Civil du Service de la Recherche de la DRI représentent 623 324 € en AE, inférieures de -52 % à la prévision 2008, et 563 562 € en CP, pour une prévision de 1 300 000 €. En 2008, ont été engagés 19 projets de recherche dont 7 projets nationaux ainsi que 3 études. La réduction des dépenses d'intervention s'explique par un tournant majeur dans l'animation des activités de recherche dans le domaine du génie civil et de la construction. Tout en conservant un soutien fort aux 7 projets nationaux de recherche (financés en général avec 20% de subvention de recherche, 20% de cotisations des membres du projet et 60% d'apport en nature de ces mêmes membres), le MEEDDAT a souhaité d'une part renforcer son implication dans la recherche sur le secteur du bâtiment et de la ville (programme PREVIL action 4) et d'autre part restructurer son animation RGCU dans le montage d'un programme de recherche « Concevoir et construire pour le développement durable (C2D2) », ces évolutions s'inscrivant dans la prise en compte des problématiques de développement durable.

### Programme RGCU :

En complément des deux appels en cours sur « la surveillance de santé structurale » des infrastructures, et les bétons environnementaux, le MEEDDAT a financé en 2008 les projets nationaux « comportement et évaluation des ouvrages spéciaux - Fissuration & retrait » (CEOS.FR) et « sollicitations cycliques des pieux » (SOLCYP) portant sur le génie civil des nouveaux moyens de production d'énergie » nucléaire et éolien.

### **Action dans le domaine du bâtiment**

La Direction de la recherche et de l'innovation assure également, pour le ministère, le co-secrétariat du comité bâtiments neufs du programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le Bâtiment (PREBAT), dont l'activité a été fortement impactée par les travaux du Grenelle sur les comités opérationnels sur les bâtiments neufs et la recherche) en 2008. Dans ce contexte, ce comité a décidé d'élaborer une feuille de route d'une action prioritaire de recherche sur le bâtiment à énergie positive qui pourra s'inscrire dans les programmes de recherche existants (ANR, ADEME, ministériels) ou nouveaux (C2D2) .

L'action « recensement des opérations exemplaires » menée par les centres d'études techniques de l'équipement (CETE) en association avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et co-pilotée par la DRI et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). La première étape de cette action s'est achevée en 2008 par la réalisation de fiches d'identité des opérations et de leurs caractéristiques énergétiques, qui a été présentée à l'occasion du séminaire annuel du PREBAT en juin 2008.

### **Actions de coopération européenne et internationale**

Sur le champ de la ville durable, ont été financés en 2008, six recherches (72 145 € en 2008). Ces recherches sont notamment destinées à faire un état des lieux de la recherche sur quelques thèmes (planification urbaine et changement climatique, aspects sociaux du changement climatique dans les villes : vulnérabilité des pauvres dans la ville) dans le cadre du Symposium de la recherche urbaine co-organisée par la Banque Mondiale et le MEEDDAT en juin 2009 à Marseille.

Exécution de la dépense en CP : 563 562 € en crédits d'intervention.

### ACTION n° 02 : Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		290 398 000	<b>290 398 000</b>		285 186 504	<b>285 186 504</b>
Crédits de paiement		254 859 000	<b>254 859 000</b>		231 072 856	<b>231 072 856</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	100 000 000	131 332 275	75 917 000	93 093 292
Transferts aux autres collectivités	4 000 000	856 229	4 000 000	222 875

Les chiffres de dépenses d'intervention de 131,3 M€ en AE et 93,1 M€ en CP correspondent :

- pour 105,5 M€ en AE et 73,3 M€ en CP, au montant total des soutiens à la recherche amont (sous action 1). Ce chiffre est légèrement supérieur aux prévisions de la LFI (104 M€), en raison d'un report d'AE de 2007 vers 2008 pour deux opérations qui n'avaient pu, en fin d'année 2007, être engagées par l'ordonnateur secondaire (montant total du report : 1 661 000 €).
- pour 12,7 M€ en AE, à une erreur d'enregistrement comptable, une correction d'imputation (en titre 7 au lieu du titre 6) n'ayant pas été entièrement répercutée dans le système de comptabilité.
- pour 14 M€ en AE et 20 M€ en CP, d'une erreur d'imputation budgétaire. Ces crédits relèvent de la sous action 2, « grands programmes » et correspondent en réalité à des dépenses d'opérations financières (qui ont donc été minorées à due concurrence – cf. infra).

Ainsi, la programmation initialement prévue, doublant les efforts de l'État au regard des crédits 2007, a été en totalité réalisée.

#### — DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Prêts et avances	186 398 000	152 998 000	174 942 000	137 756 689

Les chiffres de dépenses d'opérations financières de 153 M€ en AE et 137,8 M€ en CP correspondent :

- pour 167 M€ en AE et 157,8 en CP, aux dépenses de la sous action 2 « grands programmes et équipements » qui portent l'ensemble des avances remboursables accordées par l'État (directement ou via OSEO dans le cas du dispositif d'aide aux sous-traitants).
- pour -14 M€ en AE et -20 M€ en CP, à une minoration des dépenses d'opération financière du fait d'une erreur d'imputation entre titres (cf. supra).

Les consommations en AE sont donc égales au disponible (LFI+ reports- annulations/mesures réglementaires) à l'exception de 4 440 000 €, destinés à une opération d'avance récupérable pour le développement de la suite avionique de l'ATR 600. Le calcul du disponible au titre des dépenses d'opérations financières prend en compte la réallocation au profit des équipementiers aidés via OSEO de 7 M€ de crédits alloués initialement en LFI :

- aux sous-traitants participant au programme A350. En effet, le lot « Pointe avant » qui devait être attribué à Latécoère reste finalement sous la responsabilité d'Airbus puisque l'externalisation du site de Méaulte, en charge de ce tronçon, a échoué.
- au programme ATR 600, la difficulté d'obtenir de l'industriel les éléments complets nécessaires pour la notification de l'aide auprès de la Commission européenne, ont conduit à une pré-notification tardive auprès de cette dernière et n'a pas permis d'engager ce programme en 2008.

Les versements d'avances ont concerné quelques équipements, la dernière annuité de l'avance pour l'avion A 380, les moteurs d'avion (Ardiden 3, SNECMA SAM 146) et la poursuite du soutien à l'hélicoptère (EC175).

Ainsi, pour la totalité de l'action 2, les crédits de paiement disponibles (LFI+ reports- annulations/mesures réglementaires, soit 231 075 108 €) ont été consommés en quasi-totalité (231 072 856 €).

### ACTION n° 03 : Recherche et développement dans le domaine des transports

	Prévision LFI			Réalisation			
	(y.c. FDC et ADP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement			49 550 746	<b>49 550 746</b>		43 720 332	<b>43 720 332</b>
Crédits de paiement			48 650 746	<b>48 650 746</b>		46 527 857	<b>46 527 857</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	5 010 000	4 686 949	5 000 000	4 355 307
Subventions pour charges de service public	42 040 746	36 207 232	42 040 746	40 399 847
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>10 000</i>		<i>10 000</i>	

La dotation globale de l'INRETS s'élève à 36 207 232 € en AE et de 40 399 847 € en CP pour un montant en prévision de 42 040 746 € en AE et CP. La différence entre AE et CP de la subvention pour charges de service public en exécution 2008 résulte de clôtures d'opérations antérieures à 2005 avec un solde d'AE qui, une fois remontées, génèrent des AE consommées négatives pour un montant de - 4 199 341 €. Une fois la correction technique réalisée, les montants d'AE et de CP en exécution 2008 atteignent 40 406 573 €. La différence avec la prévision provient en partie du changement de régime de TVA, comme pour le LCPC, pour un montant de 1 727 512 € et de l'annulation de la réserve de précaution pour un montant de 13 387 €. Pour des raisons techniques une réimputation d'un montant de 100 000 € a profité à l'INRETS en provenance du LCPC pour 30 000 € et du CSTB pour 70 000 €.

Les dépenses de fonctionnement du Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres PREDIT atteignent 2 966 386 € en AE, inférieures de -17,6 % à la prévision de 3 600 000 € et 3 192 927 € en CP, inférieures de -11,30 % à la prévision de 3 600 000 €.

Le Carrefour du PREDIT, en mai 2008, a marqué la conclusion du PREDIT 3. Il fait suite à une série de colloques de bilan par groupes opérationnels tenus en 2007 et 2008 et a dressé un bilan des actions et avancées obtenues par ce programme. Le PREDIT 3 a été marqué par un effort très important sur les questions énergétiques et

environnementales et sur la sécurité routière. Il a permis la coordination de 360 000 000 € de fonds publics sur la période 2002 – 2007.

La quatrième édition du PREDIT a fait l'objet d'un protocole d'accord signé en août 2008 par les ministres et les présidents d'Agences. Le PREDIT 4 s'inscrit, pour 2008-2012, dans les orientations du Grenelle de l'environnement. Les champs d'application de ce PREDIT 4 ont été simplifiés et concentrés en 6 groupes opérationnels (GO) :

- GO 1. Energie et environnement ;
- GO 2. Qualité et sécurité des systèmes de transport ;
- GO 3. Mobilité dans les régions urbaines ;
- GO 4. Logistique et transport de marchandises ;
- GO 5. Compétitivité de l'industrie des transports ;
- GO 6. Logistique et transport de marchandises.

En 2008, le programme 190 a financé 39 opérations pour le secrétariat du PREDIT, 14 opérations d'animation et de valorisation dans le cadre des groupes opérationnels.

Le montant des autres programmes de prospective représentent 1 720 563 € en AE inférieures de 22 % à la prévision de 1 410 000 € et de 1 162 380 € en CP, inférieures de -17 % à la prévision de 1 400 000 €.

En matière de prospective, l'année 2008 a marqué un changement d'orientation majeur avec le lancement de programmes centrés sur les transitions à long terme. Un premier programme a ainsi été lancé sur « la ville post-carbone » qui a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt en juin 2008.

Les crédits de fonctionnement financent, en complément des crédits d'intervention, des actions d'animation du réseau scientifique et technique et en particulier pour le CETMEF, centre d'études techniques maritimes et fluviales (AE : 168 000 €).

Parallèlement, six autres actions ont été lancées ou poursuivies :

- la valorisation d'AGORA 2020, consultation prospective sur les priorités de recherche dans le champ du MEEDDAT ;
- une analyse des conséquences pour la recherche publique du Grenelle de l'environnement ;
- un programme sur les interfaces entre prospective du littoral et changement climatique (avec l'IFREMER et le BRGM) ;
- la réalisation d'un dossier préparatoire au débat public sur les nanotechnologies ;
- un état des lieux des recherches sur la prospective des transports en Europe ;
- et enfin, l'organisation d'un colloque scientifique sur les nouveaux enjeux de la consommation durable.

## ■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		46 980		0

## ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	1 245 000	1 266 301	800 000	539 653
Transferts aux autres collectivités	1 245 000	1 512 870	800 000	1 233 050

Les dépenses d'intervention représentent en AE 1 884 540 € et en CP 1 170 251 €.

Les 13 projets de recherche lancés en 2008 s'inscrivent dans les priorités générales du Predit 4 et se rattachent aux différents groupes opérationnels nouvellement constitués en 2008. Ils s'accompagnent de 5 opérations de valorisation (60 000 €).

A ces travaux, s'ajoute le financement des trois opérations de veille scientifique sur les champs d'activité du PREDIT notamment « Vigie transport ».

#### ACTION n° 04 : Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		27 024 981	<b>27 024 981</b>		25 616 595	<b>25 616 595</b>
Crédits de paiement		26 224 981	<b>26 224 981</b>		27 077 415	<b>27 077 415</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

##### — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	710 000	1 976 821	700 000	2 912 663
Subventions pour charges de service public	22 891 981	23 078 983	22 891 981	23 078 983
<i>FDC et ADP prévus</i>	<i>133 000</i>		<i>133 000</i>	

La dotation globale du CSTB représente 23 078 983 € en AE et CP supérieure de +0,82 % au montant de la loi de finances de 22 891 981 €.

Le CSTB a bénéficié d'un montant de 323 329 € en AE et CP financé en CP par un report de 2007 sur 2008. Afin de prendre en compte les efforts de l'établissement en faveur du Grenelle de l'Environnement un montant de 230 000 € a été délégué à l'établissement. La réserve initiale d'un montant de -296 326 € a été annulée. Enfin, lié à un ajustement technique, un montant de 70 000 €, pris sur la mise en réserve, a été versé à l'INRETS.

Le PUCA « plan urbanisme construction architecture » et le PREBAT « programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment » sont regroupés en une seule unité de budgétisation car leurs secrétariats respectifs sont hébergés à la DGUHC.

Les actions commanditées par le PUCA se déclinent sous deux formes :

- des actions issues d'appel à propositions de recherche : le cahier des charges est défini en amont lors d'ateliers thématiques, validé par le Conseil scientifique du PUCA.
- des actions plus spécifiques développées par les chargés de projets dans le cadre de l'un des 4 départements du PUCA. Ces actions plus spécifiques concernent l'organisation d'ateliers thématiques qui réunissent des experts en vue de préparer de futurs appels d'offres, ou des actions relatives à des problématiques plus isolées dans les champs de travail du PUCA.

Les dépenses de fonctionnement atteignent 1 976 921 € en AE supérieures de (+178 %) à la LFI (710 000 €) et 2 912 663 € en CP supérieurs de + 316 % par rapport à la LFI (700 000 €). La valorisation des actions de recherche développées par le PUCA est une mission importante dévolue au PUCA

Elle se décline en 4 types d'actions :

- éditions d'ouvrages consacrés aux meilleurs rapports de recherche, soit sous forme d'édition dans sa propre collection de recherche, soit sous forme d'aide à l'édition chez d'autres éditeurs : 13 en 2008.
- organisation de Colloques et séminaires : 28 en 2008.

- édition de périodiques « Les annales de la recherche urbaine (3/an) » et « Premier Plan (3/an) ».
- site web : 250.000 connexions/an.

## ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux entreprises	1 105 000	96 026	767 000	470 834
Transferts aux autres collectivités	2 185 000	464 765	1 733 000	614 935

Le Programme PREVILLE est en AE = 850 000 € et en CP = 400 000 €

Ce programme est devenu le programme « conception et construction pour le développement durable » (C2D2), plus global, permettant d'avoir une vision large de l'acte de construire tant infrastructure que bâtiment.

Il a permis trois types d'intervention :

- l'appui à des travaux à caractère méthodologique ou débouchant sur des outils d'aide à la décision sur l'efficacité énergétique des bâtiments et un état de l'art des outils de représentation et de cartographie urbaine et l'appui à la recherche dans le domaine de la rénovation du bâti existant, au travers du financement du programme de recherche « Rénovation scolaire : Energie, Education, Efficience, Exemplarité (RS4E) » sur la rénovation énergétique des collèges à partir de la typologie des collèges de Seine et Marne.
- le lancement d'une étude sur le montage d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) sur la modélisation urbaine. L'objectif principal du GIS sera de recenser, de faciliter le développement et de catalyser la mise en œuvre de modèles visant à améliorer les connaissances et leur représentation du fonctionnement de la ville afin de mieux la concevoir, dans une perspective de développement durable.
- le soutien d'une action sur la modélisation des effets corridors pour les trames vertes en site urbain avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cette action porte sur le développement de marqueurs vivants et leur intégration dans des modèles numériques afin de prédire l'évolution des trames vertes en milieu urbain.

Les programmes PUCA et PREBAT, avec 560 791 € en AE, sont inférieurs de -77 à la prévision de 2 440 000 € et avec 1 281 447 € en CP, inférieurs de -58 % à la prévision de 3 059 854 €.

La répartition entre étude et subvention de la dotation initiale a évolué en exécution budgétaire au profit des études sur l'état de l'art avec le lancement des nouveaux programmes finalisés pluriannuels (2007-2012) dans le cadre du PUCA et PREBAT.

En 2008, sur les 9 appels d'offre à propositions de Recherche qui ont été lancés par le PUCA, 7 ont été financés par le programme 190 et ont permis de lancer les actions sélectionnées dans les thèmes suivants :

- dynamique des politiques intercommunales
- pratiques culturelles locales et développement économique en Île de France
- dimension économique de l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les bâtiments collectifs et tertiaires
- ville et environnement
- réhabilitation énergétique des bâtiments existants
- architecture et urbanisme (de l'échelle du bâtiment à celle du territoire urbain)
- développement durable urbain en Europe (participation française à Urbanet).

Les actions sélectionnées par les différents jurys associés à ces appels à projets représentent un financement de 1 749 000 € soit 69% du budget du programme 190 alloué aux actions de recherche.

Les 31% du budget restant ont permis de financer des actions ciblées relatives aux domaines du PREBAT, ou d'Urbanet ou liées à l'organisation d'ateliers thématiques.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	108 400 437	108 400 437	109 959 413	109 959 413	95 058 800	105 944 920
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>108 400 437</b>	<b>108 400 437</b>	<b>109 959 413</b>	<b>109 959 413</b>	<b>95 058 800</b>	<b>105 944 920</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emploi du ministère)	1 919		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emploi du ministère)		1 969	2 062
- sous plafond d'emplois opérateurs		1 845	1 786
- hors plafond d'emplois opérateurs		124	276

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
CSTB - Centre scientifique et technique du bâtiment		753				678	75	753		650	174	824
INRETS - Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)		555				549	30	579		522	83	605
LCPC - Laboratoire central des ponts et chaussées		611				618	19	637		614	19	633

## Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat

Programme n° 190 | OPÉRATEURS

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
<b>Total</b>		<b>1 919</b>				<b>1 845</b>	<b>124</b>	<b>1 969</b>		<b>1 786</b>	<b>276</b>	<b>2 062</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les subventions pour charges de service public sont, en exécution budgétaire 2008, inférieures de -13,6% en AE, à 95 060 000 € contre 109 960 000 € en prévision, et de -3,6 % en CP, à 105 940 000 € contre 109 960 000 €. Comme il a déjà été évoqué en JPE, l'écart entre les AE et les CP en exécution provient de clôtures et de retraits d'AE sur des opérations anciennes qui ont entraîné des consommations d'AE négatives. La diminution entre la prévision et l'exécution tient quasi totalement au changement de régime de TVA des 2 EPST (INRETS et LCPC).

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 04 : Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement</b>	<b>24 301</b>	<b>24 301</b>	<b>22 891</b>	<b>22 891</b>	<b>23 079</b>	<b>23 079</b>
Subventions pour charges de service public	24 301	24 301	22 891	22 891	23 079	23 079
<b>Total</b>	<b>24 301</b>	<b>24 301</b>	<b>22 891</b>	<b>22 891</b>	<b>23 079</b>	<b>23 079</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	46 566	48 847	Ressources de l'État	17 222	17 505
Fonctionnement	36 270	38 891	- subventions de l'État	17 222	17 505
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	1 020	824
			Ressources propres et autres	65 185	69 926
<b>Total des dépenses</b>	<b>82 836</b>	<b>87 738</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>83 427</b>	<b>88 255</b>
Résultat : bénéfice	591	517	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>83 427</b>	<b>88 255</b>	Total : équilibre du CR	<b>83 427</b>	<b>88 255</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	4 320	3 785
Investissements	9 502	9 917	Ressources de l'État		
			Autres subv. d'investissement et dotations	3 270	6 154
			Autres ressources	538	558
<b>Total des emplois</b>	<b>9 502</b>	<b>9 917</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>8 128</b>	<b>10 497</b>
Apport au fonds de roulement		580	Prélèvement sur le fonds de roulement	1 374	

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Prévision Consommation	48 847	30 879		9 502	<b>89 228</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	753		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		753	824
- sous plafond opérateurs		678	650
- hors plafond opérateurs		75	174

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les résultats nets en prévision 2008 et en exécution 2008 sont positifs de + 591 000 € et de + 518 000 €.

Les dépenses totales, à 87 738 000 €, sont supérieures de +4,2 % à la prévision de 82 836 000 €. Ce dépassement est lié autant à l'évolution des dépenses de personnel, supérieures de +5 % à la prévision (48 847 000 € contre 46 566 000 €), qu'à celle de fonctionnement, dépassant la prévision 36 270 000 € de +7,2 % (soit 38 891 000 €).

Les recettes totales dépassent de +5,8 % la prévision de 83 428 000 € (soit 88 255 000 €). Le montant de ressources propres représente la part la plus importante des recettes totales de l'opérateur 79,2 % ; elles dépassent de + 7 %, la prévision de 65 185 000 € (soit 69 926 000 € en exécution 2008). Les subventions pour charges de service public, hors TVA dans ce compte de résultat, dépassent de +1,64 % la prévision de 17 222 000 € (soit 17 505 000 €) et représentent 21 % des recettes totales. Les autres subventions reçues sur projets de recherche sont inférieures de -19,8 % (824 000 € contre 1 020 000 € en prévision). La variation des subventions sur ressources affectées (ANR, Carnot, Union Européenne) explique cet écart.

Le contrat d'objectifs 2006-2009 structure la recherche du CSTB autour de quatre champs d'action, déclinés en neuf programmes de recherche dont la majorité se rapporte à la priorité « lutte contre le changement climatique à l'échelle du bâtiment et de la ville en préservant la santé et l'environnement » :

- 1- ville Durable (ville et territoires durables ; quartiers et bâtiments durables) ;
- 2- bâtiment propre et efficace (vers des bâtiments à énergie positive ; modernisation durable de l'existant) ;
- 3- bâtiment maîtrise des risques (bâtiment et santé ; risques naturels et accidentels ; gestion intégrée des risques) ;
- 4- construction et évolutions sociétales (qualité des ambiances et des usages ; efficacité du process de construction et de gestion).

Le CSTB a pleinement intégré dans ses programmes de recherche les orientations du Grenelle de l'environnement liées notamment au secteur de la construction sur les thématiques de la réduction de la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des logements, du développement d'une expertise nationale dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et de la limitation de l'exposition aux risques naturels majeurs.

Les résultats significatifs de l'activité du CSTB au titre de l'année 2008 sont les suivants :

Dans le champ de l'action « ville durable » :

- état de l'art sur les outils méthodologiques existants pour évaluer les ressources consommées ;
- les démarches pour faire la ville durable en Europe : analyse de cinq agglomérations européennes ;
- définition partagée du quartier durable, distinction entre quartier durable et éco-quartier : étude du rapport entre l'habitant usager et le quartier durable ;
- élaboration d'un cahier des charges sur l'outil d'aide à la conduite de projet du bâtiment durable pour les maîtres d'ouvrages ;
- gestion durable de l'eau : établissement d'un panorama international de la récupération et de l'utilisation de l'eau de pluie en vue de la rédaction d'un référentiel technique à l'intention des installateurs.

Dans le champ de l'action « bâtiment propre et efficace » :

- amélioration de l'inertie des bâtiments : mise au point d'une méthode d'évaluation des nouveaux matériaux du point de vue du comportement thermique dynamique des bâtiments ;
- maîtrise de la thermique des grands volumes dans les bâtiments ;
- état des lieux des contextes énergétiques nationaux et état de l'art des processus de gestion immobilière des bâtiments publics de l'État, intégration de la performance énergétique dans la gestion immobilière ;
- description initiale du bâtiment à rénover: mise au point d'un catalogue des techniques d'enveloppe employées dans les habitations entre 1945 et 1974 ;
- recherche d'humidité: mise au point d'un outil de diagnostic des risques liés aux transferts d'humidité lors d'un projet de rénovation.

Dans le champ d'action « maîtrise des risques » :

- sécurité au vent des bâtiments et des ouvrages d'art : travaux centrés en 2008 sur les structures offshore ;
- simulation des phénomènes de précipitation hivernale : recherche sur l'accumulation de neige autour des bâtiments sous l'effet du vent ;
- nouvelle approche d'ingénierie de désenfumage : essai sur plusieurs tunnels routiers et centres commerciaux ;
- comportement des bétons au feu : opération de préséchage du béton et réponse à l'éclatement au feu ;
- éléments d'appréciation des risques pour la mise en place des politiques sanitaires et techniques dans les bâtiments ;
- polluants gazeux du sol sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments : état des lieux de la pollution de l'air dans le parc des bâtiments en France ;
- impact du changement climatique sur le cadre bâti : mise au point d'une méthode d'appréciation de la vulnérabilité des bâtiments face à la canicule.

Dans le champ d'action « construction et évolutions sociétales » :

- étude du confort thermique ressenti de l'homme dans son environnement climatique ;
- mise en pratique des approches en coût global : étude des réactions entre investissement et coût d'exploitation dans les hôpitaux et les établissements d'enseignement ;
- contrat de performance énergétique : élaboration d'un guide pour la mise en oeuvre des contrats de performance pour les établissements scolaires.

Au titre de l'année 2008, le CSTB a engagé, dans le cadre de son programme doctoral, 21 thèses. En matière de publication, 44 résultats de travaux ont été publiés dans les revues à comité de lecture.

## INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SÉCURITÉ (INRETS)

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03 : Recherche et développement dans le domaine des transports</b>	<b>40 407</b>	<b>40 407</b>	<b>42 041</b>	<b>42 041</b>	<b>40 400</b>	<b>40 400</b>
Subventions pour charges de service public	40 407	40 407	42 041	42 041	40 400	40 400
<b>Total</b>	<b>40 407</b>	<b>40 407</b>	<b>42 041</b>	<b>42 041</b>	<b>40 400</b>	<b>40 400</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	38 778	35 009
- activités conduites par les unités de recherche	29 224	26 372
- actions communes	2 625	2 385
- fonctions support	6 929	6 252
Fonctionnement et investissement non programmé	12 533	12 363
- activités conduites par les unités de recherche	6 334	6 123
- actions communes	1 592	1 646
- fonctions support	4 607	4 594
Investissement programmé et autres opérations en capital	6 542	7 771
- actions communes	62	61
- fonctions support	6 480	7 710
Hors agrégats	779	
<b>Total des dépenses</b>	<b>58 632</b>	<b>55 143</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	40 692	40 399
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	6 600	5 307
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	775	383
Autres subventions et produits	3 743	5 149
<b>Total des recettes</b>	<b>51 810</b>	<b>51 238</b>
Charges calculées	2 200	
Produits calculés	2 200	
<b>Réalisation de l'équilibre</b> (Augmentation / diminution du fonds de roulement)	<b>6 822</b>	<b>3 907</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
accroître la fiabilité et la durabilité des systèmes de transport	9 694 11 522	3 133 3 662		1 830 2 462	14 657 17 646
amélioration de la sécurité des personnes vis à vis de l'activité transport	19 002 15 843	6 142 5 035		3 588 3 386	28 732 24 264
optimiser l'usage des réseaux de transport de la mobilité à l'aménagement des territoires	10 082 8 642	3 258 2 746		1 903 1 847	15 243 13 235
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>38 778</b>	<b>12 533</b>		<b>7 321</b>	<b>58 632</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>36 007</b>	<b>11 443</b>		<b>7 695</b>	<b>55 145</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	555		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		579	605
- sous plafond opérateurs		549	522
- hors plafond opérateurs		30	83

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

Par décision modificative, le budget de l'institut a prévu une dotation supplémentaire pour porter à 97 ETPT, le nombre des emplois hors plafond. Cet objectif n'a pas été atteint, en raison de recettes contractuelles inférieures aux prévisions. A la fin de l'exercice 2008, les emplois rémunérés hors plafond se limite à 83.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'INRETS a disposé en 2008 d'un budget de 55 145 462 € qui se décompose en charges de personnel 35 010 000 €, 12 363 000 € de dépenses de fonctionnement et 7 772 000 € de dépenses d'investissement.

Il dispose de 605 emplois rémunérés par l'établissement dont 522 emplois sous plafond et 83 emplois hors plafond.

Les recettes sont couvertes pour 78,8% par la subvention pour charge de service public et pour 21,2% de ressources propres dont 10,4 % par des contrats de recherche. L'exécution du budget 2008 de l'INRETS en dépenses s'établit à 55 145 462 € soit un taux d'exécution de 92,4%. Ce taux d'exécution évolue de manière satisfaisante d'année en année passant ainsi de 84 % en 2005 à 90,4 % en 2007. Les dépenses de personnel sur subvention sont exécutées à hauteur de 98 %.

En recettes le budget s'établit à 51 238 000 €.

L'année 2008 a été marquée par une baisse des recettes des contrats de recherche. L'objectif de croissance de 10 % n'a pas été atteint en raison du déménagement du siège social et de certaines unités de recherche et du remplacement de nombreux agents pendant cette période ainsi que du glissement de plusieurs contrats de recherche sur 2009. Mais en volume, les contrats signés en 2008, pour une période moyenne de l'ordre de trois ans, ont atteint un très bon niveau. Les contrats ANR et européens sont en très nette augmentation.

Les subventions et les produits ont atteint 5 149 000 € représentant en particulier les subventions des collectivités pour soutenir le schéma directeur d'implantation de l'établissement.

Pour les personnels, l'année 2008 a été marquée par un fort taux de renouvellement des agents en raison des départs à la retraite et du déménagement du siège à Bron.

Les dépenses de fonctionnement relatives à l'activité des laboratoires ont connu une forte augmentation par rapport à l'année 2007 avec une répartition sur les trois axes (42%, 18% et 40%) assez différente par rapport à 2007 soulignant la grande variation de l'exécution de la recherche.

En matière d'investissement, les dépenses sont globalement en hausse très sensible +17,6%.

### Les faits marquants de l'activité de l'INRETS en 2008

L'axe 1 de l'activité scientifique de l'INRETS est centré sur l'amélioration de la sécurité des personnes vis-à-vis de l'activité « transport ».

Une première thématique concerne l'insécurité routière vue sous l'angle de la santé des personnes. Le registre des victimes d'accidents du département du Rhône, développé et entretenu par l'INRETS, a fait l'objet, en 2008, d'une projection nationale des données quantitatives concernant les blessés et le projet Predit-ANR « Accidentologie, Usage et Représentation des Deux-Roues Motorisés », piloté par l'INRETS en partenariat avec PSA-Renault a permis d'identifier les différentes facettes de l'insécurité des 2RM.

L'axe 2 est centré sur l'analyse des mobilités.

La thématique « Mobilité des personnes, modes de vie, territoires » a vu le lancement des projets CONCERTOUR (tourisme) et MOBILITY FOR ALL (accessibilité et handicap) du 7ème PCRD, ainsi que la constitution de deux équipes de recherche associées avec deux CETE.

Pour la thématique « Transports de marchandises », on peut relever le démarrage du projet ANR CIPEBUS dans le cadre duquel les travaux sur la détection de piétons traversant seront utilisés et poursuivis.

L'axe 3 développe des recherches permettant d'optimiser les systèmes de transport collectif et de limiter l'impact environnemental des transports.

Le projet européen SELCAT a permis d'identifier les éléments technologiques et organisationnels permettant d'améliorer la sécurité aux passages à niveau.

Pour la thématique « évaluation et réduction des émissions de gaz à effet de serre » des recherches ont été poursuivies sur l'identification des modes de défaillances et des durées de vie des modules IGBT (Insulated Gate Bipolar Transistor) pour la traction ferroviaire, ainsi que pour des applications automobile en condition hautes températures. Une campagne de mesure des émissions de véhicules utilisant des biocarburants a été réalisée et des travaux conséquents de valorisation des outils de calcul d'émissions ARTEMIS, en collaboration avec l'ADEME, ont été menés.

L'INRETS a été fortement mobilisé dans ses activités européennes et internationales par la présidence française de l'union européenne :

- organisation du seul événement labellisé PFUE dans le domaine de la recherche transports pendant la présidence française qui a débouché sur le texte de la Déclaration de Lyon ;
- présence pendant toute l'année 2008 dans les grandes manifestations européennes relatives à la recherche transports (TRA 2008 à Ljubljana, ETC 2008 à Linden...);
- l'INRETS est positionné sur 26 projets dans le cadre des seconds appels à candidature du 7ème PCRD ;
- forte coopération avec les États-Unis (conférence annuelle du Transport Research Board), le Canada et la province du Québec ;
- poursuite de la coopération avec le Japon, la Corée et l'Indonésie ;
- développement de coopération dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

## LABORATOIRE CENTRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement</b>	<b>43 693</b>	<b>43 693</b>	<b>45 027</b>	<b>45 027</b>	<b>42 466</b>	<b>42 466</b>
Subventions pour charges de service public	43 693	43 693	45 027	45 027	42 466	42 466
<b>Total</b>	<b>43 693</b>	<b>43 693</b>	<b>45 027</b>	<b>45 027</b>	<b>42 466</b>	<b>42 466</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'EPST

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Personnel	36 005	35 620
- activités conduites par les unités de recherche	26 656	26 381
- actions communes	2 264	2 206
- fonctions support	7 085	7 033
Fonctionnement et investissement non programmé	18 742	15 032
- activités conduites par les unités de recherche	10 543	8 108
- actions communes	2 472	1 569
- fonctions support	5 727	5 355
Investissement programmé et autres opérations en capital	4 638	1 977
- actions communes	2 467	1 086
- fonctions support	2 171	891
Hors agrégats	13	
<b>Total des dépenses</b>	<b>59 398</b>	<b>52 629</b>

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel (CP)	Réalisation
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	42 479	42 466
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	4 750	3 909
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	4 260	4 814
Autres subventions et produits	700	991
<b>Total des recettes</b>	<b>52 189</b>	<b>52 180</b>
Charges calculées	2 900	2 900
Produits calculés	2 900	2 900
<b>Réalisation de l'équilibre</b> (Augmentation / diminution du fonds de roulement)	<b>7 210</b>	<b>449</b>

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
environnement risque naturel		10 153	5 286		1 312	<b>16 751</b>
		12 146	5 126		674	<b>17 946</b>
faire contribuer l'infrastructure à la sécurité routière		6 732	3 504		869	<b>11 105</b>
		5 842	2 465		324	<b>8 631</b>
problématique des infrastructures		19 120	9 952		2 470	<b>31 542</b>
		17 632	7 441		979	<b>26 052</b>
<b>Total des crédits prévus</b>		<b>36 005</b>	<b>18 742</b>		<b>4 651</b>	<b>59 398</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>35 620</b>	<b>15 032</b>		<b>1 977</b>	<b>52 629</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	611		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		637	633
- sous plafond opérateurs		618	614
- hors plafond opérateurs		19	19

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le résultat en exécution 2008 est négatif pour un montant de -448 735 € par rapport une prévision 2008 de -7 209 880 €.

Les dépenses totales sont inférieures de -11% à la prévision 2008 de 59 398 000 € (soit 52 628 000 € en exécution 2008). Cette sous-exécution est liée à la non-exécution d'investissements sur le site Nantes et de dépenses afférentes, ainsi les investissements sont inférieurs de -57,4 % à la prévision de 4 638 000 € (soit 1 977 000 €) et à celle des dépenses de charges de fonctionnement, inférieurs de -5 % à la prévision de 18 742 000 € (soit 17 790 000 €). Les dépenses de personnel sont quant à elles inférieures de -1% à la prévision, à 35 611 000 € contre 36 005 000 €.

L'activité du LCPC, en 2008, s'est orientée vers les priorités suivantes :

- 1 - faire contribuer « l'infrastructure à la sécurité routière » pour environ 20% de l'activité en recherche et développement du laboratoire ;
- 2 - développer des « matériaux et structures économes en ressources non renouvelables » pour environ 15 % ;
- 3 - assurer l'insertion des infrastructures « dans l'environnement urbain et péri-urbain » pour environ 20% ;
- 4 - « valoriser les infrastructures existantes » par le diagnostic et la maintenance, pour environ 25 % ;
- 5 - développer les « outils et les méthodes du génie civil », pour 20 %.

Des objectifs sont par ailleurs, fixés de manière transversale, en termes de contribution au développement des nouveaux matériaux et nouvelles technologies, aux problématiques spécifiquement urbaines et aux différents modes de transport.

Au-delà de ces objectifs et par anticipation du Grenelle de l'environnement, le LCPC a dès le début de l'année 2008, amorcé une réflexion visant à renforcer son action dans le domaine du développement durable. Cette réflexion se concrétise par le lancement de plusieurs nouvelles opérations liées à ces enjeux. Cette évolution se traduit par un renforcement des activités de l'axe 1 au détriment des axes 4 et 5.

Dans la perspective de l'élaboration du prochain contrat quadriennal avec l'Etat, le LCPC s'engage dès à présent dans une réflexion stratégique à dix ans, en étroite collaboration avec le CSTB, l'INRETS, l'ENPC et le SETRA. Les enjeux liés à l'énergie, au changement climatique, aux secteurs urbains et au transport ferroviaire seront au cœur des recherches du LCPC.

Depuis plusieurs années, le LCPC a stabilisé ses opérations de recherche autour de 50. Ainsi, en 2008, on comptait 49 opérations actives dont 4 opérations ouvertes. A la fin de 2008, 10 opérations sont closes et 5 opérations sont prolongées. La base pour l'année 2009 est de 51 opérations actives par le lancement de 12 opérations. L'année 2008 est une année charnière dans la mesure où elle clôture de nombreuses opérations qui avaient été lancées en 2005, pour ancrer le LCPC dans son contrat actuel.

Les principaux résultats obtenus en 2008 :

Axe 1 : « visibilité et sécurité routière » : plusieurs matériels et logiciels ont été élaborés à partir de cette recherche et trois thèses ont été associées à cette opération ;

Axe 2 : « chaussées urbaines démontables » et « route du futur » : ces deux recherches ont généré de très nombreux produits et deux thèses ont été associées ;

Axe 3 : « propagation acoustique en milieu extérieur complexe », « approche globale de l'environnement dans le domaine routier », « maîtriser les mouvements liés aux travaux urbains », « mise en charge hydraulique des remblais et zones inondables » : ces quatre recherches ont permis la mise au point de plusieurs produits (modélisation, outils, guides méthodologiques...) et huit thèses ont été associées aux recherches ;

Axe 4 : « durabilité des renforcements par composites collés » cette recherche sur les composites collés sur les structures en béton a fait l'objet de l'établissement de plusieurs modes opératoires et deux thèses ont été soutenues ;

Axe 5 : « écoulement et mise en œuvre des bétons ».

Par ailleurs dans le cadre des appels d'offres de l'agence nationale pour la recherche (ANR) sur les 18 projets présentés avec la participation du LCPC, 7 ont été retenus. Au titre du 7ème PCRD, 15 projets ont été présentés en 2008, par le LCPC.

Dans le cadre du contrat quadriennal du LCPC, il est prévu de renforcer l'implication des centres techniques de l'équipement dans la recherche pilotée par l'établissement, en s'appuyant sur les unités spécialisées comme les équipes de recherche associées (ERA). En 2008 deux ERA ont été labellisées par le LCPC.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

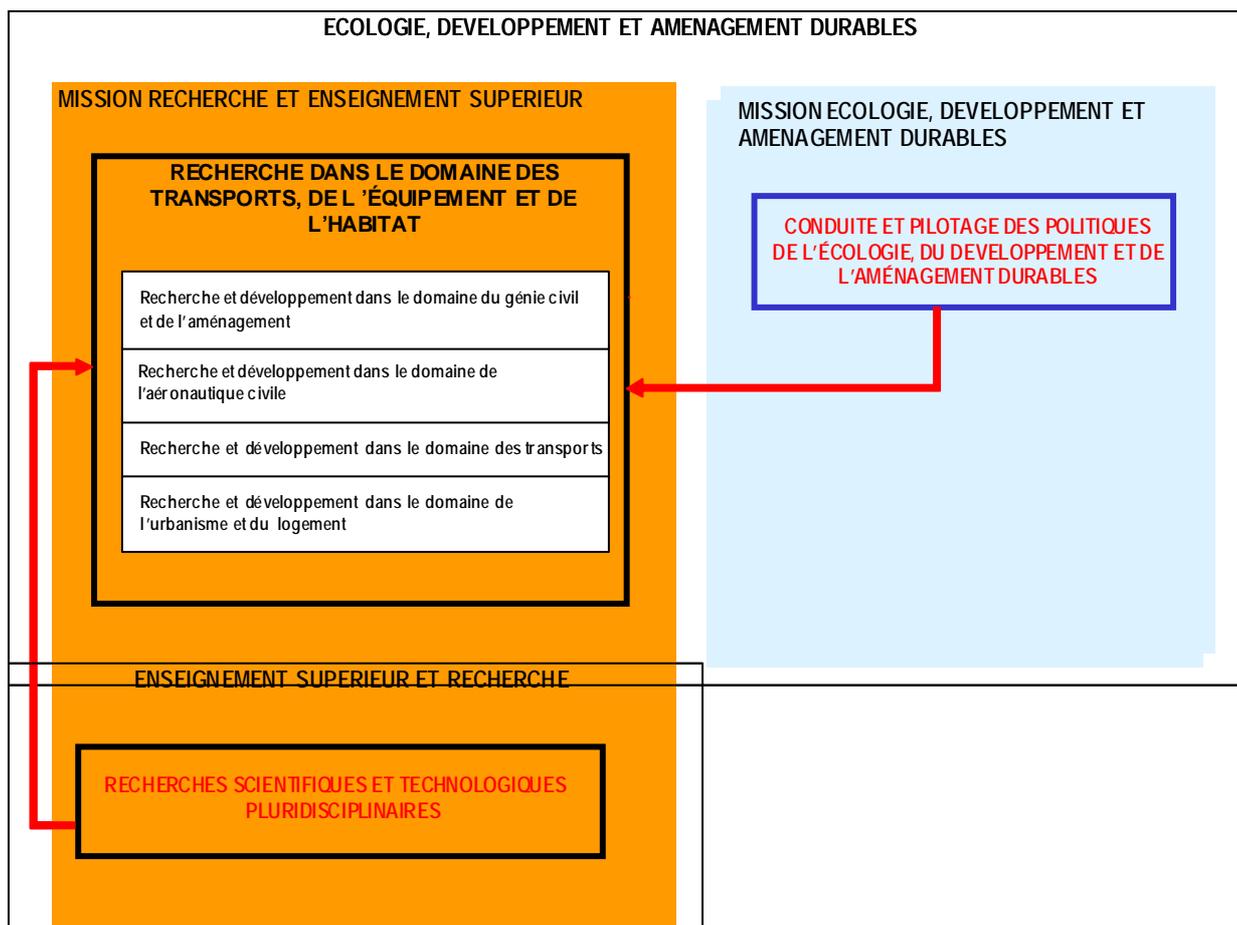
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHÉMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	46 526 686	46 526 686	51 027 011
Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	254 859 000	254 859 000	278 947 734
Recherche et développement dans le domaine des transports	48 650 746	48 650 746	53 268 706
Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	26 224 981	26 224 981	28 694 932
<b>Total</b>	<b>376 261 413</b>	<b>376 261 413</b>	<b>411 938 383</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	43 450 772	0	43 450 772	-3 075 914	-1 917 879
Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	231 072 856	0	231 072 856	-23 786 144	-10 564 806
Recherche et développement dans le domaine des transports	46 527 857	0	46 527 857	-2 122 889	-1 335 841
Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	27 077 415	0	27 077 415	+852 434	-1 484 044
<b>Total</b>	<b>348 128 900</b>	<b>0</b>	<b>348 128 900</b>	<b>-28 132 513</b>	<b>-15 302 570</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
		(entre programmes)			
Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	43 450 772	+3 830 319	47 281 091	-3 745 920	+1 100 745
Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	231 072 856	+19 044 918	250 117 774	-28 829 960	+225 699
Recherche et développement dans le domaine des transports	46 527 857	+3 726 007	50 253 864	-3 014 842	+1 885 912
Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	27 077 415	+1 999 241	29 076 656	+381 724	+249 438
<b>Total</b>	<b>348 128 900</b>	<b>+28 600 485</b>	<b>376 729 385</b>	<b>-35 208 998</b>	<b>+3 461 794</b>

**Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat**

Programme n° 190

ANALYSE DES COÛTS

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-28 600 485</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-24 316 701
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Mission « Écologie, développement et aménagement durables »)	-4 283 784

**Modalités de déversement**Présentation des fonctions de soutien

- du programme ministériel de soutien 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » :

Le programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » (CPPEDDAT) du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), mène des actions mutualisées pour le compte de tous les programmes dont le MEEDDAT a la charge à travers ses actions thématiques et contribue, à ce titre, à la mise en œuvre du programme « Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat ».

Les personnels de la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) avec le regroupement de l'ex Direction de la Recherche et de l'Animation Scientifique et Technique (DRAST) du ministère de « l'équipement » et de l'ex service de la recherche et de la prospective (SRP) du ministère de « l'écologie » représentent une centaine de personnes dont les rémunérations sont inscrites sur le programme « CPPEDDAT ». Parmi ceux-ci, 30 ETP de la DRI issus du programme « Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat » et 30 ETP contribuant au programme « Recherche dans le domaine des risques et des pollutions » sont imputés sur une action miroir du P 217 et servent de base de calcul pour la répartition du coût complet. S'y ajoutent 15 ETP relevant des services déconcentrés (CETE) participant au pilotage de certaines actions.

- du programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » :

Le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » comporte les crédits de fonctionnement de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les crédits d'accueil de chercheurs post-doctorants. Il apporte ainsi un appui à tous les programmes de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » conduisant à un déversement de ces crédits en comptabilité d'analyse des coûts.

Les personnels de la sous-direction de la programmation de l'aviation civile ne sont plus imputés sur le programme 190. Ils sont rémunérés sur le programme 217 conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Modalités de ventilation des crédits de soutien

- du programme ministériel de soutien « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire » :

La méthode de calcul retenue, pour les modalités de déversement des fonctions support vers les autres programmes consiste à opérer sur la base des ETP valorisés :

- en titre 2 – dépenses de personnel- sur la base du nombre d'ETP x coût moyen par macro-grade
- en hors titre 2 – dépenses de fonctionnement sur la base du nombre d'ETP ( sans distinction de catégories) X coût moyen

La ventilation par action en exécution du programme « Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'urbanisme » des dépenses provenant du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables » s'effectue en fonction du montant de chacune des actions du présent programme.

- du programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » :

Le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » comporte les crédits de fonctionnement de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les crédits d'accueil de chercheurs post-doctorants. Il apporte ainsi un appui à tous les programmes de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » conduisant à un déversement de ces crédits en comptabilité d'analyse des coûts. La répartition est effectuée de façon proportionnelle entre les actions conformément à la règle générale de répartition entre programmes fixée par le MESR. Et le résultat de ce calcul est purement nominal.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

## Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008	Écart à l'exécution 2007
	Coûts directs	au sein du programme	entre programmes	Coûts complets	Coûts complets
Recherche et développement dans le domaine du génie civil et de l'aménagement	45 373 693	0	+4 841 670	50 215 363	+3 259 111
Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile	108 224 033	0	+21 778 898	130 002 931	-8 447 663
Recherche et développement dans le domaine des transports	47 592 884	0	+4 774 859	52 367 743	+228 339
Recherche et développement dans le domaine de l'urbanisme et du logement	26 180 545	0	+2 551 721	28 732 266	-5 435 349
<b>Total</b>	<b>227 371 155</b>	<b>0</b>	<b>+33 947 148</b>	<b>261 318 303</b>	<b>-10 395 562</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-33 947 148</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-29 251 802
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Mission « Écologie, développement et aménagement durables »)	-4 695 346



## PROGRAMME 191

**RECHERCHE DUALE (CIVILE ET MILITAIRE)**

MINISTRE CONCERNÉ : HERVÉ MORIN, MINISTRE DE LA DÉFENSE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	564
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	567
Rappel de la présentation du programme	572
Objectifs et indicateurs de performance	575
Justification au premier euro	577
Opérateurs	586
Analyse des coûts du programme et des actions	589

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

François LUREAU et Laurent COLLET-BILLON à compter du 28 juillet 2008

Délégué général pour l'armement

Responsable du programme n° 191 : Recherche duale (civile et militaire)

Le programme 191 « Recherche duale » couvre le domaine de la recherche civile et militaire et comporte les moyens financiers versés par l'État aux opérateurs actuels du programme, le Centre national d'études spatiales (CNES) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) pour leur activité dans ce domaine, respectivement budgétés en LFI 2008 à 165 M€ et à 35 M€, soit un montant de 200 M€. La levée partielle de la réserve de précaution a ramené les parts respectives des opérateurs à 160,72 M€ et 34,33 M€. La priorité ayant été maintenue sur l'action nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique, qui a conservé 100% de sa dotation, la réserve a porté sur les autres actions. A ce titre, les études prévues ont été partiellement décalées par les opérateurs, à hauteur des montants annulés sur 2008.

Une partie de la contribution dont bénéficie le CEA (15 M€ en LFI 2008) assure le financement du programme interministériel de recherche pour faire face à la menace terroriste nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC).

Afin de piloter le programme de recherche duale (programme 191) et d'identifier ses retombées pour la défense et l'industrie de défense, la Délégation générale pour l'armement (DGA) a conduit ou participé à diverses actions depuis 2003. Les structures mises en place pour assurer le pilotage des trois ensembles de travaux sont l'accord-cadre de collaboration entre la DGA et le CEA pour la recherche duale hors NRBC au CEA, le comité de pilotage interministériel du programme de recherches contre le risque NRBC et le protocole DGA-CNES qui s'appuie sur l'équipe défense (DGA-EMA) mise en place auprès du président du CNES.

### Programme de recherche duale pour faire face à la menace terroriste NRBC au CEA

Ce programme de recherche duale est la contribution du ministère de la défense au programme interministériel de recherche et développement pour faire face à la menace terroriste NRBC. Il a été financé par le programme 191 « Recherche duale » pour un montant de 15 M€ en 2008.

La DGA assure le pilotage technique de ce programme NRBC pour le compte du SGDN et un comité mixte DGA-CEA en assure la gestion.

Les domaines technologiques couverts concernent :

- la détection nucléaire,
- les capteurs et procédés de décontamination chimiques innovants,
- la détection biologique et les biotechnologies,
- et les procédés médicaux à visées thérapeutiques et prophylactiques.

L'ensemble des résultats des travaux de recherche est communiqué aux différents ministères et des journées scientifiques sont organisées par le CEA auprès de la communauté. Une journée DGA-CEA a eu lieu le 27 septembre 2008 qui a donné lieu à plusieurs tables rondes faisant intervenir à la fois les utilisateurs opérationnels, les prescripteurs et les responsables des programmes de recherche.

En ce qui concerne le ministère de la défense, la valorisation des travaux de ce programme de recherche est assurée par les échanges entre experts et spécialistes du domaine de la défense NRBC de la DGA et des différentes directions du CEA. Une méthode d'évaluation de la maturité des technologies développées (TRL : technological readiness level) est appliquée pour faciliter la valorisation et transfert des résultats vers l'industrie, au profit des programmes d'étude amont et des opérations d'armement : le système DETECBIO d'alerte et de détection d'une agression biologique dans l'environnement, le futur système de défense NRBC et les développements technologiques d'identification rapide d'agents, de détection à distance, de décontamination et de protection individuelle et collective.

Ces développements et réalisations d'équipements, destinés principalement aux forces, contribuent également à la protection des populations civiles dans le cadre des plans interministériels. En matière de valorisation l'aboutissement de premiers projets en 2008 conduira à la recherche de collaboration industrielle en 2009 pour des besoins civils pour les applications suivantes :

- Système de détection de sources radioactives embarquées, adapté à la surveillance en milieu aéroportuaire, sur voie routière et sur tout lieu public ;
- Système biologique pour la détection et la décontamination par des toxiques chimiques ;
- Mise au point de la production d'antigènes pour l'obtention d'anticorps dirigés contre les agents de la menace biologique (toxines, virus et bactéries) ;
- Système de détection de toxines sur bandelette à haute sensibilité.

### Autres activités de recherches duales menées au CEA (hors programme NRBC)

Le financement consacré à la recherche duale, 19,33 M€ en 2008 (hors programme interministériel de lutte contre la menace NRBC), est utilisé par le CEA pour contribuer à l'avancement de travaux de recherche amont dans ses domaines d'excellence. Ceux-ci vont bien au-delà des sciences du vivant et des sciences et techniques de l'information et de la communication. C'est pourquoi la Défense met un accent tout particulier sur les autres recherches effectuées par le CEA : matériaux innovants (notamment nanomatériaux), capteurs de détection (infrarouge, interface sensorielle, ...), énergie (notamment microsources d'énergie), micro et nanotechnologies (notamment les systèmes micro-électromécaniques), techniques laser innovantes (nouvelle thématique introduite en 2008 parmi les thématiques soutenues). Ces recherches visent à rendre disponibles les briques scientifiques et technologiques susceptibles d'intéresser le secteur de la défense, au moment où le besoin sera avéré. Grâce à ce fonctionnement, la Défense peut avoir ainsi accès aux résultats de recherche obtenus grâce aux synergies avec la recherche civile du CEA.

Afin de permettre à la Défense de mieux appréhender les avancées scientifiques annuelles dans ces domaines, une journée de séminaire est organisée chaque année au cours de laquelle sont présentés des exposés ciblés sur les résultats obtenus au cours de l'année. Les orientations données par la DGA lors de ces journées, en particulier celles découlant du document de politique et d'objectifs scientifiques de la DGA, visent à resserrer l'éventail des thèmes étudiés et renforcer ainsi la visibilité des actions duales conduites. En 2008, la journée DGA-CEA a eu lieu le 27 juin 2008 et la DGA y a présenté ses nouvelles orientations scientifiques (priorités 2009-2010 du document de politique et d'objectifs scientifiques). Huit sessions thématiques ont eu lieu en parallèle et ont permis de brosser un panorama large des activités duales du CEA ; en particulier, une nouvelle session a été dédiée à la modélisation et à la simulation.

### Activités de recherche du CNES au profit de la défense

La contribution au CNES du programme 191 « Recherche duale » a été de 160,72 M€ en 2008. Les orientations prises se trouvent confortées au travers du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale de juin 2008, qui met, entre autres, l'accent sur l'importance croissante des systèmes spatiaux d'observation et de renseignement.

Le programme 191 participe à la subvention d'État vers le CNES (aux côtés du programme 193), pour les programmes défense ou duaux et les autres activités au profit de la Défense. Il contribue ainsi au financement :

- des programmes labellisés « Défense » dans le Plan à moyen terme du CNES, qui correspondent à des programmes d'initiative Défense ou/et à usage Défense (ELISA, ATHENA, MUSIS CSO, ...) ou à des programmes duaux prenant en compte un certain nombre de contraintes destinées à satisfaire une demande Défense impactant significativement la définition (Pléiades, ALTIKA, ...) ;
- des programmes civils présentant un intérêt dual reconnu, parce que l'utilisation via l'industrie ou d'autres agences sera utile à la Défense, ou parce qu'il présente un intérêt politique (outil de souveraineté) ou pour le maintien de compétences industrielles stratégiques. C'est par exemple le cas de l'accès à l'espace (lanceurs, R&T lanceurs, base spatiale), de la R&T des systèmes orbitaux et composants, des affaires nouvelles en radiocommunication et navigation.

Les programmes concernent, pour une part prépondérante du budget, des démonstrateurs en vol dont les phases de conception et de développement sont pluriannuelles : le démonstrateur Elisa, dont le CNES a en charge la composante spatiale et des activités de niveau système, est prévu d'être disponible pour lancement en septembre 2010. Elisa préfigure le système CERES (capacité de renseignement électromagnétique spatial).

La réalisation de ces démonstrateurs contribue à la préparation des capacités futures et au développement de la base technologique et industrielle. Les retombées sont également importantes en termes de coopération internationale : la signature, en novembre 2008, de la lettre d'intention portant sur la réalisation en coopération de MUSIS, concrétise les actions menées dans le cadre de la PFUE, en matière de politique spatiale, pour le renforcement et le développement des moyens d'observation militaire.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- |                   |  |
|-------------------|--|
| <b>OBJECTIF 1</b> | <b>Accroître la coopération entre la recherche de défense et la recherche civile</b>   |
| INDICATEUR 1.1    | Proportion du montant de projets dont des retombées potentielles pour la défense ont été précisément identifiées   |
| <b>OBJECTIF 2</b> | <b>Répartir les financements conformément aux contributions attendues en matière d'innovation de chacun des acteurs de la base industrielle et technologique de défense et de sécurité</b> |
| INDICATEUR 2.1    | Pourcentage de montant total des projets dont bénéficient les PME-PMI.   |

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

### 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2008</i> <i>Consommation 2008</i>		
01 <b>Recherche duale en sciences du vivant</b>	19 000 000 18 922 110	19 000 000
02 <b>Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication</b>	4 000 000 3 851 740	4 000 000
03 <b>Recherche duale dans le domaine aérospatial</b>	165 000 000 160 720 006	165 000 000
04 <b>Autres recherches et développements technologiques duaux</b>	12 000 000 11 555 220	12 000 000
<i>Total des AE prévues en LFI</i>	<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>
Ouvertures par voie de FDC et ADP		
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)	-4 950 924	
Total des AE ouvertes	<b>195 049 076</b>	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>195 049 076</b>	

#### 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2008</i> <i>Consommation 2008</i>		
01 <b>Recherche duale en sciences du vivant</b>	19 000 000 18 922 110	19 000 000
02 <b>Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication</b>	4 000 000 3 851 740	4 000 000
03 <b>Recherche duale dans le domaine aérospatial</b>	165 000 000 160 720 006	165 000 000
04 <b>Autres recherches et développements technologiques duaux</b>	12 000 000 11 555 220	12 000 000
<i>Total des CP prévus en LFI</i>	<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>
Ouvertures par voie de FDC et ADP		
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)	-4 950 924	
Total des CP ouverts	<b>195 049 076</b>	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>195 049 076</b>	

**Recherche duale (civile et militaire)**

Programme n° 191 | CRÉDITS DU PROGRAMME

**2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS****2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP
01 <b>Recherche duale en sciences du vivant</b>	19 800 000	<b>19 800 000</b>
02 <b>Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication</b>	4 950 000 33 968 278	<b>4 950 000</b> <b>33 968 278</b>
03 <b>Recherche duale dans le domaine aérospatial</b>	163 350 000 162 216 343	<b>163 350 000</b> <b>162 216 343</b>
04 <b>Autres recherches et développements technologiques duaux</b>	9 900 000	<b>9 900 000</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>	<b>198 000 000</b>	<b>198 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>196 184 621</b>	<b>196 184 621</b>

**2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT**

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP
01 <b>Recherche duale en sciences du vivant</b>	19 800 000	<b>19 800 000</b>
02 <b>Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication</b>	4 950 000 33 968 278	<b>4 950 000</b> <b>33 968 278</b>
03 <b>Recherche duale dans le domaine aérospatial</b>	163 350 000 162 216 343	<b>163 350 000</b> <b>162 216 343</b>
04 <b>Autres recherches et développements technologiques duaux</b>	9 900 000	<b>9 900 000</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>	<b>198 000 000</b>	<b>198 000 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>196 184 621</b>	<b>196 184 621</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Recherche duale en sciences du vivant	18 922 110
02	Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	3 851 740
03	Recherche duale dans le domaine aérospatial	160 720 006
04	Autres recherches et développements technologiques duaux	11 555 220
<b>Total</b>		<b>195 049 076</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	196 184 621	200 000 000	195 049 076	196 184 621	200 000 000	195 049 076
Subventions pour charges de service public	196 184 621	200 000 000	195 049 076	196 184 621	200 000 000	195 049 076
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>200 000 000</b>			<b>200 000 000</b>	
Ouvertures et annulations (*)		-4 950 924			-4 950 924	
<b>Total (*)</b>	<b>196 184 621</b>	<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>	<b>196 184 621</b>	<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

**RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS**
**— DÉCRET DE VIREMENT**

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
09/12/2008								297 637

**— DÉCRET D'AVANCE**

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/11/2008						4 950 924		4 950 924

**— ARRÊTÉ DE REPORT**

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008				297 637	0	0	0	0

**— TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)**

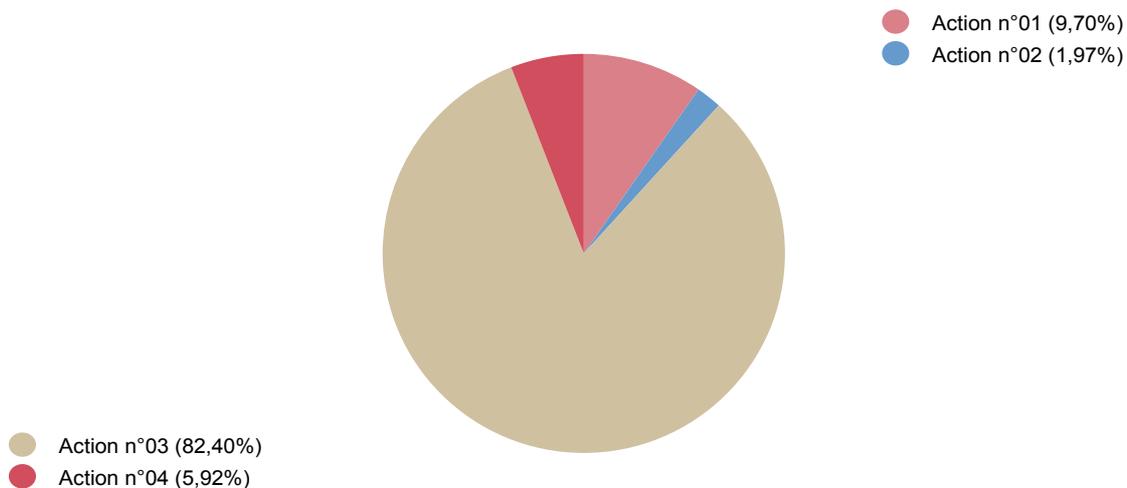
	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>				<b>297 637</b>	<b>0</b>	<b>4 950 924</b>	<b>0</b>	<b>5 248 561</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
		Dépenses directes	Dépenses complètes		
01 Recherche duale en sciences du vivant	18 922 110	18 922 110	20 129 929	18 922 110	20 379 136
02 Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	3 851 740	3 851 740	4 106 018	3 851 740	4 158 482
03 Recherche duale dans le domaine aérospatial	160 720 006	160 720 006	171 208 962	160 720 006	173 373 126
04 Autres recherches et développements technologiques duaux	11 555 220	11 555 220	12 318 053	11 555 220	12 475 447
<b>Total</b>	<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>	<b>207 762 962</b>	<b>195 049 076</b>	<b>210 386 191</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 191 « Recherche duale » intègre les activités de recherche duale – intéressant tant la communauté civile que celle de défense – concourant à la préparation de l'avenir et à la base industrielle et technologique de défense et de sécurité. Les actions de ce programme s'inscrivent dans la politique du ministère de la défense visant à renforcer ses liens avec la recherche civile pour tenir compte de l'imbrication croissante des technologies civiles avec ses besoins et utiliser au mieux les compétences disponibles à son profit ; il répond par ailleurs au besoin d'identifier en concertation avec le ministère de la recherche à quels programmes les crédits de recherche duale sont affectés, et à quels retours la défense et l'industrie de défense peuvent prétendre. Ce programme contribue ainsi à optimiser l'efficacité globale du système national de recherche.

S'agissant de recherche duale, il est rattaché à la mission interministérielle sur la recherche. Il est composé de quatre actions conduites par la Délégation générale pour l'armement (DGA) et définies avec le ministère de la recherche :

- action 1 « Recherche duale en sciences du vivant » ;
- action 2 « Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication » ;
- action 3 « Recherche duale dans le domaine aérospatial » ;
- action 4 « Autres recherches et développements technologiques duaux ».

Le pilotage est conduit selon les modalités suivantes, similaires pour toutes les actions : la définition associant les ministères de la défense et de la recherche ainsi que les organismes concernés, d'un programme annuel de recherche duale, l'identification de projets et d'objectifs technologiques associés à ces projets, le pilotage trimestriel de l'avancement des études et le suivi de l'avancement des projets conduits avec le CEA et le CNES. Plus précisément :

### Programme NRBC au CEA

La gouvernance de ce programme de recherche duale comporte un comité de pilotage interministériel présidé par le SGDN et constitué par les représentants des ministères concernés. Ce comité s'appuie sur une cellule exécutive et un comité scientifique.

La cellule exécutive est constituée de représentants de la DGA et du CEA, ses missions portent sur :

- l'élaboration du plan d'actions du programme qui définit les objectifs techniques et calendaires, en fonction des besoins exprimés dans le cadre du comité de pilotage interministériel ;
- le suivi du bon déroulement technique, calendaire et financier de l'exécution du plan d'actions. A ce titre la cellule exécutive se réunit trimestriellement pour constater l'avancement des travaux et permettre les paiements des appels de fonds du CEA.

### Autres activités CEA (hors NRBC)

La pertinence au vu des intérêts de la Défense, de l'affectation du financement dual sur les thématiques scientifiques, est examinée régulièrement par le Comité de coordination de l'accord cadre de collaboration CEA-DGA. Cet accord cadre traduit l'objectif du CEA et de la DGA de structurer leurs échanges, d'étudier des orientations communes de travail sur le long terme tant au plan national qu'international, et de mener en synergie des actions identifiées. Le Comité de coordination de cet accord se réunit au moins une fois par an. Par ailleurs, un séminaire thématique annuel de recherche duale permet la présentation par le CEA des travaux effectués dans l'année, d'une part, et l'orientation par la DGA des travaux futurs, d'autre part. Ces orientations DGA (fléchage thématique) sont ensuite diffusées au CEA et validées par le comité de coordination de l'accord-cadre. La dernière réunion de ce comité a eu le 21 janvier 2008 et le comité a entériné les orientations définies par la DGA.

### Activité CNES

En ce qui concerne le CNES :

- Participation DGA à l'équipe défense au CNES, dont le travail pragmatique pour identifier des projets duaux porte aujourd'hui ses premiers fruits avec des décisions de projets cofinancés (ELISA, MUSIS, ATHENA - télécommunications haut débit) ;
- Mise en place d'une tutelle structurée au sein de la DGA, ayant pour fonction d'harmoniser le pilotage des activités de défense du CNES avec celui des autres établissements publics intervenant dans le domaine aérospatial de

**Recherche duale (civile et militaire)**

Programme n° 191 | RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

défense (Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales – ONERA –, Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis – ISL), en liaison avec la direction des affaires financières du ministère ;

- Suivi des activités systèmes orbitaux et lanceurs par des comités de suivi créés dans le cadre de l'accord cadre DGA-CNES sur la recherche et technologie signé en 2005.

**Opérateurs**

- le Centre national d'études spatiales (CNES) pour l'action « Recherche duale dans le domaine aérospatial » ;
- le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), pour les actions « Recherche duale en sciences du vivant », « Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication » et « Autres recherches et développement technologiques duaux ».

**RÉCAPITULATION DES ACTIONS**

- ACTION n° 01 : Recherche duale en sciences du vivant
- ACTION n° 02 : Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication
- ACTION n° 03 : Recherche duale dans le domaine aérospatial
- ACTION n° 04 : Autres recherches et développements technologiques duaux

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF n° 1 : Accroître la coopération entre la recherche de défense et la recherche civile

#### INDICATEUR 1.1 : Proportion du montant de projets dont des retombées potentielles pour la défense ont été précisément identifiées

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Proportion du montant de projets dont des retombées potentielles pour la défense ont été précisément identifiées.	%	84	84,8	90	85	88,1	90

#### Commentaires techniques

*indicateur PLF 2008 conservé au PLF 2009.*

L'indicateur est fondé sur les recensements annuels des projets conduits en commun et de leurs montants financiers ainsi que sur une évaluation de l'intérêt des retombées de ces projets pour la défense conduite par les spécialistes du ministère de la défense.

Pour le CEA (hors NRBC), l'ensemble des projets soutenus sont considérés d'intérêt pour la défense, dans la mesure où les financements sont un apport financier partiel à un ensemble de projets d'intérêt dual.

Pour le CNES, les montants des projets labellisés « défense » sont évalués en conformité avec le protocole DGA-CNES relatif au suivi d'exécution du programme 191, et sur la base des documents de suivi budgétaire présentés en Conseil d'administration.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Cet objectif, apporte l'instrument d'appréciation de légitimité du programme 191, à savoir « veiller à utiliser au mieux les capacités de recherche amont de défense afin d'améliorer les performances de la recherche civile et inversement, de faire bénéficier la défense des bénéfices de la recherche civile ». Il s'agit donc d'élaborer, dans le cadre d'une concertation du ministère de la défense avec le ministère de la recherche et les opérateurs concernés, des projets de recherche duale, dont le fort retour sur investissement pour la défense est pleinement démontré. Il met en valeur le travail de concertation entre les deux ministères de la recherche et de la défense, et les opérateurs, pour l'élaboration de projets de recherche duaux.

Pour les deux opérateurs bénéficiaires du programme, les comités de suivi de la contribution (équipe défense au CNES et comité de coordination de l'accord-cadre DGA-CEA) assurent le contrôle de gestion de l'objectif.

Une analyse fine des travaux est conduite par les instances de pilotage mentionnées ci avant, ce qui permet d'évaluer leur intérêt pour le ministère de la défense.

Les montants totaux des travaux dont des retombées potentielles pour la défense ont été identifiées s'élèvent :

- à 34,33 M€ pour la contribution au CEA (soit 100% du montant versé par le ministère de la défense) ;
- à 137,58 M€ sur les 160,72 M€ totaux de la contribution au CNES (soit 85,6% du montant versé par le ministère de la défense) ;

Ce qui conduit à un total de 171,91 M€, soit 88,1% en moyenne du montant total alloué au programme.

**OBJECTIF n° 2 : Répartir les financements conformément aux contributions attendues en matière d'innovation de chacun des acteurs de la base industrielle et technologique de défense et de sécurité**

**INDICATEUR 2.1 : Pourcentage de montant total des projets dont bénéficient les PME-PMI.**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Pourcentage de montant total des projets dont bénéficient les PME-PMI.	%	ND	(5,6)	15	10 (7)	(5,1)	20

**Commentaires techniques**

*Indicateur PLF 2007 non conservé en l'état au PLF 2008.*

A l'origine, cet indicateur devait directement mesurer la part attribuée aux PME-PMI sur le montant du programme 191.

Il a évolué et fait l'objet d'un ajustement de périmètre afin de pouvoir identifier la part des subventions versées par le programme au CNES et au CEA contractualisée par ces derniers aux PME-PMI. **Le chiffrage entre parenthèses prend en compte ce nouveau périmètre.**

Le réalisé 2007 est la moyenne des résultats communiqués par les deux opérateurs.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Parmi les acteurs de la base industrielle et technologique de défense et de sécurité, les PME innovantes méritent une vraie dynamique d'accompagnement. Afin de s'assurer qu'elles ont la possibilité d'accéder à ces financements duaux, un indicateur retraçant la part du montant des projets du programme dont elles bénéficient a été élaboré.

Le dispositif mis en place courant 2007 avec les deux opérateurs est désormais rodé.

Un chantier en cours à la DGA sur l'accession des PME à la commande publique a abouti fin 2007 et la définition qui a été retenue pour l'ensemble des indicateurs suivis sera celle fixée dans l'ordonnance de 2004 relative au contrat de partenariat d'État (CPE), c'est-à-dire :

- moins de 250 personnes ;
- moins de 40M€ de chiffre d'affaires ;
- capital social détenu à moins de 33% par une entreprise non PME.

Une fois, ce nouveau mode de calcul arrêté, la DGA a demandé aux opérateurs de s'y conformer dans leurs reportings.

Pour le CEA, le taux obtenu pour la part revenant aux PME est de 9,5 % (en prenant la définition européenne). Ce taux est en nette augmentation par rapport à 2007, ce qui était la tendance souhaitée.

Pour le CNES, le protocole DGA-CNES définit les modalités de calcul de cet indicateur. Il s'établit à environ 4,1%, moyenne entre une valeur élevée pour les actions de Recherche et Technologies et une valeur plus faible pour les projets, associant de grands maîtres d'œuvre industriels.

La diminution par rapport à 2007 provient essentiellement d'une diminution de la sous-traitance sur la ligne R&T, alors qu'elle augmente sur les autres projets, mais pour lesquels le ratio de contribution des PME/PMI est beaucoup moins important.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	Recherche duale en sciences du vivant		19 000 000 18 922 110	19 000 000 18 922 110		19 000 000 18 922 110	19 000 000 18 922 110
02	Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication		4 000 000 3 851 740	4 000 000 3 851 740		4 000 000 3 851 740	4 000 000 3 851 740
03	Recherche duale dans le domaine aérospatial		165 000 000 160 720 006	165 000 000 160 720 006		165 000 000 160 720 006	165 000 000 160 720 006
04	Autres recherches et développements technologiques duaux		12 000 000 11 555 220	12 000 000 11 555 220		12 000 000 11 555 220	12 000 000 11 555 220
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>			<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>		<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		0	-4 950 924	-4 950 924	0	-4 950 924	-4 950 924
Total des crédits ouverts		<b>0</b>	<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>	<b>0</b>	<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>		<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		0	0	0	0	0	0

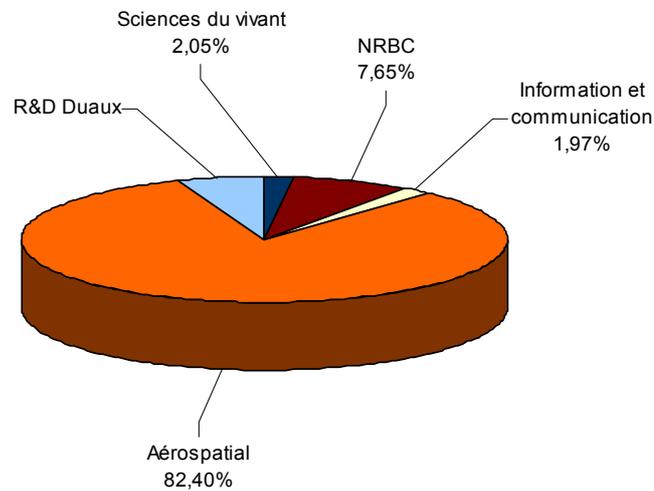
(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

## COÛTS SYNTHÉTIQUES TRANSVERSAUX

Répartition de la consommation 2008 :

Acteurs et catégorie de coût LPM / thèmes	en M€ (AE=CP)				
	BCRD / Sciences du vivant	BCRD / Information Communication	BCRD / Aérospatial	BCRD / R&D duaux	Total
CNES			160,72		<b>160,72</b>
CEA (hors NRBC)	4,00	3,85		11,56	<b>19,41</b>
CEA - Programme interministériel NRBC du SGDN	14,92				<b>14,92</b>
<b>Total</b>	<b>18,92</b>	<b>3,85</b>	<b>160,72</b>	<b>11,56</b>	<b>195,05</b>

**P191 - RAP 2008 Répartition  
des consommations en CP**



**ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE HORS T2**

**BILAN FIN 2008**

Engagements		Reste à payer fin 2007*	Engagement 2008	Total
LPM	PLF (a)	0	200 000 000	200 000 000
	PLR (b)	0	195 049 076	195 049 076
	Écart (b) – (a)	0	-4 950 924	-4 950 924

- Engagements – paiements effectués au 31/12/2007

			2008	2009	2010	Ult.	Total
LPM	PLF	Paiements associés aux engagements à fin 2008 (a)	200 000 000	0	0	0	200 000 000
	PLR	Paiements associés aux engagements à fin 2008 (b)	195 049 076	0	0	0	195 049 076
	Écart	(b) - (a)	-4 950 924	0	0	0	-4 950 924

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
195 049 076

AE non affectées au 31/12/2008
0

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)

CP ouverts en 2008 (**)
195 049 076

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
0	195 049 076	<b>195 049 076</b>	0	195 049 076	<b>195 049 076</b>	<b>0</b>

AE reportées sur 2009
0

CP reportés sur 2009
0

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## Recherche duale (civile et militaire)

Programme n° 191 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Recherche duale en sciences du vivant

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		19 000 000	19 000 000		18 922 110	18 922 110
Crédits de paiement		19 000 000	19 000 000		18 922 110	18 922 110

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	19 000 000	18 922 110	19 000 000	18 922 110

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DU PÉRIMÈTRE FINANCIER DE LA LPM (TITRE 3 LPM)

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC (CATÉGORIE 32)

Type d'opération ou catégorie de coût	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
Sciences du vivant hors NRBC	4 000 000	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000	0
NRBC	15 000 000	14 922 110	-77 890	15 000 000	14 922 110	-77 890
Total	19 000 000	18 922 110	-77 890	19 000 000	18 922 110	-77 890

Cette action a financé des activités du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), hors programme NRBC, pour un montant de 4 M€ sur les thématiques suivantes : biopuces, lutte contre le bioterrorisme et imagerie médicale. Les travaux ont notamment porté sur la biologie structurale, de nouvelles stratégies vaccinales, l'évolution moléculaire dirigée d'anticorps, la micro/nanotechnologie pour la biologie, et l'imagerie par résonance magnétique (IRM) fonctionnelle.

Par ailleurs, cette action a participé au financement du programme de recherche interministériel pour la lutte contre le terrorisme NRBC. Un suivi trimestriel du programme est assuré par la cellule exécutive DGA-CEA.

En 2008, les domaines technologiques couverts ont porté sur : la détection nucléaire, les capteurs et procédés de décontamination chimiques innovants, la détection biologique et les biotechnologies et les procédés médicaux à visées thérapeutiques et prophylactiques.

Il est à noter des résultats importants obtenus en 2008 :

- un système de détection de sources radioactives embarquées, adapté à la surveillance en milieu aéroportuaire, sur voie routière et sur tout lieu public,
- un système biologique pour la détection et la décontamination des toxiques chimiques,
- la mise au point de la production d'antigènes pour l'obtention d'anticorps dirigés contre les agents de la menace biologique (toxines, virus et bactéries),
- un système de détection de toxines sur bandelette à haute sensibilité,
- des dispositifs de conservation et d'activation des ressources immunochimiques face à la menace NRBC.

Un travail de valorisation de ces avancées est en cours, au profit de la défense et de la sécurité.

L'écart d'exécution est dû à une annulation de crédits en gestion.

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

### SYNTHÈSE LPM ACTION 1

	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
LPM	19 000 000	18 922 110	77 890	19 000 000	18 922 110	-77 890

### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE LPM HORS T2

#### BILAN FIN 2008

Engagements		Reste à payer fin 2007*	Engagement 2008	Total
LPM	PLF (a)	0	19 000 000	19 000 000
	PLR (b)	0	18 922 110	18 922 110
	Écart (b) – (a)	0	-77 890	-77 890

Engagements – paiements effectués au 31/12/2007

			2008	2009	2010	Ult.	Total
LPM	PLF	Paiements associés aux engagements à fin 2008 (a)	19 000 000				19 000 000
	PLR	Paiements associés aux engagements à fin 2008 (b)	18 922 110				18 922 110
	Ecart	(b) - (a)	-77 890				-77 890

### ACTION n° 02 : Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		4 000 000	<b>4 000 000</b>		3 851 740	<b>3 851 740</b>
Crédits de paiement		4 000 000	<b>4 000 000</b>		3 851 740	<b>3 851 740</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	4 000 000	3 851 740	4 000 000	3 851 740

**Recherche duale (civile et militaire)**

Programme n° 191 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC (CATÉGORIE 32)**

Type d'opération ou catégorie de coût	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
Information communication	4 000 000	3 851 740	-148 260	4 000 000	3 851 740	-148 260

La subvention pour charges de service public versée au CEA dans le cadre de cette action a permis d'assurer les recherches liées aux thématiques suivantes : systèmes embarqués (informatique, électronique, etc.) et objets communicants (logiciels, télécommunication).

Les travaux ont notamment porté sur les liaisons et communications (réseau de capteurs, radio logicielle, radio opportuniste), l'ingénierie de la connaissance, l'analyse du texte et les aspects multilingues, la perception intelligente, les méthodes et outils, le traitement du signal à l'information, le calcul (computing) embarqué, la simulation multi-échelle multi-physique.

L'écart d'exécution est dû à une annulation de crédits en gestion.

**COÛTS SYNTHÉTIQUES****SYNTHÈSE LPM ACTION 2**

	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
LPM	4 000 000	3 851 740	-148 260	4 000 000	3 851 740	-148 260

**ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS –PÉRIMÈTRE LPM HORS T2****BILAN FIN 2008**

Engagements		Reste à payer fin 2007*	Engagement 2008	Total
LPM	PLF (a)	0,0	4 000 000	4 000 000
	PLR (b)	0,0	3 851 740	3 851 740
	Écart (b) – (a)	0,0	-148 260	-148 260

Engagements – paiements effectués au 31/12/2007

		2008	2009	2010	Ult.	Total
LPM	PLF Paiements associés aux engagements à fin 2008 (a)	4 000 000	0	0	0	4 000 000
	PLR Paiements associés aux engagements à fin 2008 (b)	3 851 740			0	3 851 740
	Ecart (b) – (a)	-148 260	0	0	0	-148 260

**ACTION n° 03 : Recherche duale dans le domaine aérospatial**

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		165 000 000	<b>165 000 000</b>		160 720 006	<b>160 720 006</b>
Crédits de paiement		165 000 000	<b>165 000 000</b>		160 720 006	<b>160 720 006</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	165 000 000	160 720 006	165 000 000	160 720 006

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DU PÉRIMÈTRE FINANCIER DE LA LPM (TITRE 3 LPM)

## SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC (CATÉGORIE 32)

Catégorie de coûts	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
Aérospatial	165 000 000	160 720 006	-4 279 994	165 000 000	160 720 006	-4 279 994

La subvention pour charges de service public versée au Centre national d'études spatiales (CNES) a financé les programmes de recherche et développement ayant des applications potentielles duales.

En 2008, cinq programmes majeurs ont été concernés :

- PLEIADES, satellite dual qui succèdera à SPOT avec une meilleure résolution (0,7 m). Le projet est en phase de « développement - réalisation » depuis octobre 2003. Deux satellites seront mis en oeuvre : le premier doit être lancé début 2010, le second un an plus tard. La Défense bénéficie d'un privilège de programmation de ces satellites (« canal prioritaire Défense »). Les images optiques produites contribueront par ailleurs à la contrepartie française à l'échange de capacités avec les images radar du programme italien COSMO-SKYMED (projet ORFEO).
- MUSIS CSO : la composante spatiale optique (CSO) de MUSIS a pour objectif de succéder au système de satellites d'observation militaire Hélios. Le CNES participe aux études de définition. L'année 2008 a été consacrée notamment à la définition de la configuration de référence du satellite et de l'instrument sur laquelle vont se dérouler les travaux.
- ELISA qui est un démonstrateur issu des Programmes d'études amont de la DGA de constellation de satellites pour une mission de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM). Il fait suite au projet d'écoute électronique ESSAIM et prépare la mission opérationnelle CERES. ELISA est passé en phase de « développement – réalisation » en octobre 2006. Le lancement est programmé début 2010.
- ATHENA FIDUS : ce projet de satellite géostationnaire de télécommunications en bande Ka est destiné aux forces armées et à certaines missions duales (sécurité civile notamment). Il est développé en coopération avec l'Italie. La phase de définition s'est achevée en 2007. 2008 a été consacré à la négociation avec l'industrie pour les phases suivantes.
- ALTIKA qui est une mission d'altimétrie océanique basée sur un altimètre avancé en bande Ka embarqué sur une plateforme indienne. Elle est en phase « développement – réalisation » depuis décembre 2005. Le lancement, sous maîtrise d'œuvre indienne, est prévu au deuxième semestre 2010.

L'écart d'exécution est dû à une annulation de crédits en gestion.

## Recherche duale (civile et militaire)

Programme n° 191 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

## SYNTHÈSE LPM ACTION 3

	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
LPM	165 000 000	160 720 006	-4 279 994	165 000 000	160 720 006	-4 279 994

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE LPM HORS T2

## BILAN FIN 2008

Engagements		Reste à payer fin 2007*	Engagement 2008	Total
LPM	PLF (a)	0	165 000 000	165 000 000
	PLR (b)	0	160 720 006	160 720 006
	Écart (b) – (a)	0	-4 279 994	-4 279 994

Engagements – paiements effectués au 31/12/2007

		2008	2009	2010	Ult.	Total
LPM	PLF Paiements associés aux engagements à fin 2008 (a)	165 000 000	0	0	0	165 000 000
	PLR Paiements associés aux engagements à fin 2008 (b)	160 720 006	0	0	0	160 720 006
	Ecart (b) – (a)	-4 279 994	0	0	0	-4 279 994

## ACTION n° 04 : Autres recherches et développements technologiques duaux

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FDC et ADP)						
Autorisations d'engagement		12 000 000	<b>12 000 000</b>		11 555 220	<b>11 555 220</b>
Crédits de paiement		12 000 000	<b>12 000 000</b>		11 555 220	<b>11 555 220</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	12 000 000	11 555 220	12 000 000	11 555 220

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DU PÉRIMÈTRE FINANCIER DE LA LPM (TITRE 3 LPM)

## SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC (CATÉGORIE 32)

Catégorie de coûts	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
R&D duaux	12 000 000	11 555 220	-444 780	12 000 000	11 555 220	-444 780

La subvention pour charges de service public versée au CEA dans le cadre de cette action a permis d'assurer les recherches liées aux thématiques suivantes : capteurs de détection, assemblage et mise en œuvre de matériaux avancés, nouvelles sources d'énergie, énergies embarquées, techniques laser innovantes. Les travaux ont notamment porté sur les programmes suivants : capteurs MEMS (Micro Electro-Mechanical System), interface cerveau/ordinateur, matériaux et multimatériaux pour environnement sévère, nanomatériaux et notamment les nanoparticules, micro sources d'énergie, batteries Lithium, stockage de l'hydrogène, détection pour imagerie optique, techniques laser de spectroscopie, propagation de laser femtoseconde.

L'écart d'exécution est dû à une annulation de crédits en gestion.

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

## SYNTHÈSE LPM ACTION 4

	AE			CP		
	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)	Prévision LFI (a)	Consommation (b)	Écart (b) – (a)
LPM	12 000 000	11 555 220	-444 780	12 000 000	11 555 220	-444 780

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE LPM HORS T2

## BILAN FIN 2008

Engagement		Reste à payer fin 2007	Engagement 2008	Total
LPM	PLF(a)	0	12 000 000	12 000 000
	PLR(b)	0	11 555 220	11 555 220
	Ecart (b) – (a)	0	-444 780	-444 780

Engagement-paiements effectués au 31/12/2007

		2008	2009	2010	Ult.	Total	
LPM	PLF	Paiements associés aux engagements à fin 2008 (a)	12 000 000	0	0	0	12 000 000
	PLR	Paiements associés aux engagements à fin 2008 (b)	11 555 220	0	0	0	11 555 220
	Ecart	(b) - (a)	-444 780	0	0	0	-444 780

## Recherche duale (civile et militaire)

Programme n° 191 OPÉRATEURS

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	196 184 621	196 184 621	200 000 000	200 000 000	195 049 076	195 049 076
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>196 184 621</b>	<b>196 184 621</b>	<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>	<b>195 049 076</b>	<b>195 049 076</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)			
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)			
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère) - sous plafond d'emplois opérateurs - hors plafond d'emplois opérateurs			

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS (PROGRAMME NON CHEF DE FILE)

Intitulé de l'opérateur <i>Programme chef de file</i>	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs *		Rémunérés par ce programme ETPT (1)	Rémunérés par les opérateurs *			
		ETPT	ETP	Effectifs		sous plafond	hors plafond		Total	sous plafond	hors plafond	Total
CEA - Commissariat à l'énergie atomique <i>172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</i>		10 974				11 674	1 027	12 701		11 627	1 040	12 667
CNES - Centre national d'études spatiales <i>193 Recherche spatiale</i>		2 485				2 417	285	2 702		2 377	179	2 556

Intitulé de l'opérateur <i>Programme chef de file</i>	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)				
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs *		
		ETP (2)				ETP (2)				ETP (2)		
ETPT (1)	ETPT	ETP	Effectifs	ETPT (1)	sous plafond	hors plafond	Total	ETPT (1)	sous plafond	hors plafond	Total	
<b>Total</b>		<b>13 459</b>				<b>14 091</b>	<b>1 312</b>	<b>15 403</b>		<b>14 004</b>	<b>1 219</b>	<b>15 223</b>

\* selon les informations fournies dans le PAP ou le RAP du programme chef de file

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES (CNES)

#### Missions de l'opérateur

Le CNES est un établissement public à caractère industriel et commercial. Créé en 1961, il est chargé de proposer au gouvernement la politique spatiale de la France au sein de l'Europe et de la mettre en œuvre. A ce titre, il "invente" les systèmes spatiaux du futur, maîtrise l'ensemble des techniques spatiales, et garantit à la France l'accès autonome à l'espace.

Dans le domaine de l'observation optique de la Terre, le ministère de la défense délègue au CNES la maîtrise d'ouvrage du segment spatial et de ses composantes, à travers notamment des programmes comme Hélios, élément constitutif d'une défense européenne dans le domaine spatial ou encore Pléiades qui annonce le franchissement d'un nouveau pas dans la synergie civil-militaire où utilisateurs civils et militaires partageront un même système d'observation (dualité).

Par ailleurs, le CNES participe à la démarche de coopération mise en œuvre par la France destinée à fédérer l'ensemble de ses partenaires européens autour d'une vision commune de l'utilisation militaire de l'espace.

#### Action de rattachement

Les missions et emplois du CNES sont décrits dans le programme 193 « Recherche spatiale » de la mission « Recherche et enseignement supérieur ». Les crédits militaires du CNES proviennent du programme 191 « Recherche duale (civile et militaire) ».

#### Nature des liens avec l'opérateur

La tutelle du CNES est assurée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de la défense et le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. Un contrat d'objectifs et de moyens a été signé le 26 avril 2005 pour la période 2005-2010.

Un protocole entre le ministère de la défense et le CNES précise les modalités d'orientation, de suivi et de versement de la subvention de recherche duale.

### COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE (CEA)

#### Missions de l'opérateur

Créé en 1945, le CEA est un organisme public à caractère industriel et commercial. Il intervient dans trois grands domaines : énergie, technologies pour l'information et la santé, défense et sécurité.

Le programme 191 « Recherche duale (civile et militaire) » contribue à des actions du CEA conduites dans le domaine civil. Les budgets, les emplois et les missions du CEA dans le domaine civil sont présentés dans le programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ».

**Recherche duale (civile et militaire)**

Programme n° 191 | OPÉRATEURS

*Action de rattachement*

Les missions du CEA sont décrites dans le programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » de la mission « Recherche et enseignement supérieur ».

Les crédits des actions 1, 2 et 4 du programme 191 « Recherche duale (civile et militaire) » contribuent au financement de travaux civils du CEA susceptibles d'intéresser la défense.

*Nature des liens avec l'opérateur*

La tutelle du CEA est assurée par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, le ministère de la défense et le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

**Avertissement**

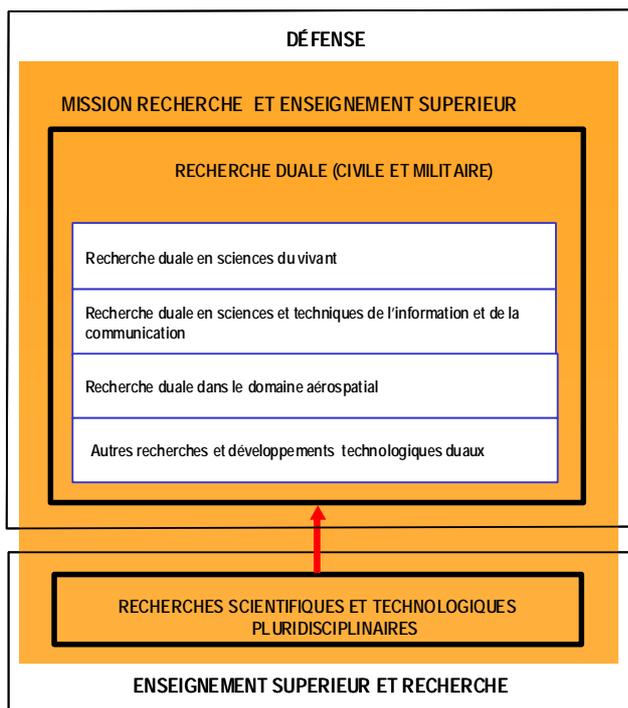
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

## SCHEMA DE DEVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Recherche duale en sciences du vivant	19 000 000	19 000 000	20 581 596
Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	4 000 000	4 000 000	4 332 967
Recherche duale dans le domaine aérospatial	165 000 000	165 000 000	178 734 914
Autres recherches et développements technologiques duaux	12 000 000	12 000 000	12 998 902
<b>Total</b>	<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>	<b>216 648 379</b>

**Recherche duale (civile et militaire)**

Programme n° 191 | ANALYSE DES COÛTS

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »****Avertissement**

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE**

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Recherche duale en sciences du vivant	18 922 110		18 922 110	-77 890	+18 922 110
Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	3 851 740		3 851 740	-148 260	-30 116 538
Recherche duale dans le domaine aérospatial	160 720 006		160 720 006	-4 279 994	-1 496 337
Autres recherches et développements technologiques duaux	11 555 220		11 555 220	-444 780	+11 555 220
<b>Total</b>	<b>195 049 076</b>		<b>195 049 076</b>	<b>-4 950 924</b>	<b>-1 135 545</b>

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE**

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
		(entre programmes)			
Recherche duale en sciences du vivant	18 922 110	+1 207 819	20 129 929	-451 667	+20 112 829
Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	3 851 740	+254 278	4 106 018	-226 949	-29 866 535
Recherche duale dans le domaine aérospatial	160 720 006	+10 488 956	171 208 962	-7 525 952	+8 852 399
Autres recherches et développements technologiques duaux	11 555 220	+762 833	12 318 053	-680 849	+12 309 503
<b>Total</b>	<b>195 049 076</b>	<b>+12 713 886</b>	<b>207 762 962</b>	<b>-8 885 417</b>	<b>+11 408 196</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-12 713 886</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-12 713 886

**Modalités de déversement**

Les clés de ventilation externes sont définies dans le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » dont il reçoit les déversements.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'écart à la prévision 2008 après ventilation externe est de – 9,9 M€. Il s'explique pour l'essentiel par le niveau de ressources consommées dans le domaine de la recherche duale aérospatiale.

**COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE**
**Avertissement**

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008	Écart à l'exécution 2007
	Coûts directs	au sein du programme	entre programmes	Coûts complets	Coûts complets
Recherche duale en sciences du vivant	18 922 110		+1 457 026	20 379 136	+20 362 091
Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication	3 851 740		+306 742	4 158 482	-29 814 057
Recherche duale dans le domaine aérospatial	160 720 006		+12 653 120	173 373 126	+11 017 011
Autres recherches et développements technologiques duaux	11 555 220		+920 227	12 475 447	+12 466 924
<b>Total</b>	<b>195 049 076</b>		<b>+15 337 115</b>	<b>210 386 191</b>	<b>+14 031 969</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-15 337 115</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-15 337 115

**ANALYSE DES COÛTS COMPLETS**

L'écart entre l'exercice 2007 et l'exercice 2008 de 14 M€ s'explique pour l'essentiel par la prise en compte des coûts de pilotage en provenance du programme 172 de la mission « Recherche et enseignement supérieur ».



## PROGRAMME 186

**RECHERCHE CULTURELLE ET CULTURE SCIENTIFIQUE**

MINISTRE CONCERNÉ : CHRISTINE ALBANEL, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	594
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	597
Rappel de la présentation du programme	602
Objectifs et indicateurs de performance	604
Justification au premier euro	609
Opérateurs	622
Analyse des coûts du programme et des actions	629

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Jean-François CHAINTREAU

Délégué adjoint au développement et aux affaires internationales

Responsable du programme n° 186 : Recherche culturelle et culture scientifique

Le programme " Recherche culturelle et culture scientifique " vise d'une part à soutenir l'ensemble des actions de recherche spécifique à la culture, en particulier, celles concernant le patrimoine culturel national (archéologie, histoire de l'art, ethnologie...) dans ses aspects de connaissance et de conservation, et la création, en lien avec l'enseignement supérieur de la culture (architecture, arts plastiques...), afin de conforter la position d'excellence de la France en la matière dans l'espace européen et international.

Dans le cadre du développement de la recherche culturelle, des actions spécifiques ont été menées en 2008 par les directions émergeant au programme : lancement de la réflexion sur la création d'un « centre national de conservation du patrimoine » en Ile de France, incluant réserves des grands musées nationaux franciliens, restauration et laboratoire de recherches ; poursuite de la démarche de création de " Centres de conservation et d'étude " pour les dépôts archéologiques ; poursuite du travail mené dans le cadre du schéma stratégique de la recherche des musées de France; développement de programmes de recherche socio-économiques, notamment sur les industries culturelles (en partenariat avec la recherche universitaire), sur la politique en faveur des publics et de la diversité culturelle (programme interministériel " Cultures, villes et dynamiques sociales ", Cité nationale de l'histoire de l'immigration, musée du Quai Branly, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée). Le ministère s'est également concentré sur les appels à projets de recherche concernant ses missions :

- en architecture, une consultation internationale de R&D sur « Le grand pari de l'agglomération parisienne », lancée en mars 2008 et coordonnée par la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) pour susciter une réflexion sur un nouveau projet d'aménagement global du grand Paris par 10 équipes pluridisciplinaires de niveau international,
- dans le domaine des arts plastiques, l'appel à projets sur la " recherche en création et formation dans les écoles d'art ", coordonné par la délégation aux arts plastiques (DAP),
- le programme national sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine, coordonné par la mission de la recherche et de la technologie (DDAI/MRT), dont un nouveau cycle quadriennal a été lancé ;
- les " programmes de recherches territorialisées " et plus largement les programmes de recherche sur la diversité culturelle et le dialogue interculturel, dans le cadre interministériel " cultures, villes et dynamiques sociales ", coordonnés par la DDAI/MRT.

Les partenariats entre les structures de recherche du ministère de la culture et les organismes de recherche participent aussi fortement à la structuration de la recherche culturelle. L'accord cadre scientifique avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a été renouvelé en mai 2008 pour une durée de quatre ans. Cet accord définit les formes de partenariats entre les deux institutions : création d'unités mixtes, programmes de recherche sur convention, ainsi que des opérations de diffusion et de valorisation des recherches ; il permet des échanges de personnels entre les deux institutions en leur offrant de travailler à des programmes élaborés en concertation et d'inscrire ces travaux dans les dispositifs de pilotage et d'évaluation scientifique exigés.

En plus de l'accord cadre avec le CNRS, des conventions avec des universités ou des grandes écoles permettent également de soutenir des programmes de recherche, tant dans le domaine des interactions de la création et des nouvelles technologies (Paris VIII, INPG de Grenoble) que dans celui des sciences exactes (Paris-Est-Marne-la-Vallée, Paris VI, Paris-Sud XI Orsay, Paris XII Créteil).

Le ministère de la Culture et de la Communication s'est également fixé pour objectif le renforcement de la participation de ses équipes de recherche aux programmes de l'Agence nationale de la recherche (ANR). En 2008, le ministère a formalisé ses priorités pour la préparation des appels à projets thématiques de l'ANR et a participé au comité de pilotage pour les « sciences humaines et sociales » (SHS). Des experts du ministère ont également été sollicités pour

la préparation de l'appel à projets 2008 lancé par le département SHS de l'ANR sur le thème de la création : « la création : acteurs, objets et contextes ».

Au niveau international, le programme « Recherche culturelle et culture scientifique » soutient l'intégration des thématiques culturelles dans les orientations des programmes cadres européens (7e PCRD européen démarré en 2007). Les projets de recherche retenus par la commission européenne concernent : la société de l'information et la bibliothèque numérique européenne (DG Société de l'information et médias) avec PRESTOSPACE pour l'audiovisuel, IMPACT ou ATHENA pour les ressources culturelles numérisées ; la sauvegarde du patrimoine culturel (DG Recherche/Environnement) au travers de projets comme MEDACHS, POPART et le réseau trans-européen EUARTECH. De plus, en octobre 2008 a été créé le réseau « NET-HERITAGE » pour la coordination européenne des programmes nationaux de recherche sur la conservation du patrimoine culturel matériel, avec la participation de 14 pays.

Par ailleurs, le programme 186 a pour objectif de promouvoir, auprès du public le plus large, la culture scientifique et technique et de permettre la diffusion des résultats de la recherche.

Dans le cadre de la promotion auprès du public le plus large de la culture scientifique et technique, et afin d'atteindre les objectifs de performance prioritaires retenus, le ministère de la Culture s'est, au premier chef, appuyé sur les opérateurs de la culture scientifique et technique, acteurs prépondérants de la diffusion dans ce domaine et qui concentrent environ deux tiers des crédits du programme. A ce titre, la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte ont poursuivi leur mission de rendre accessibles à tous les publics les savoirs scientifiques, techniques et industriels, de présenter les enjeux de société liés à leur évolution. Le Plan national pour le développement de la culture scientifique et technique lancé en février 2004 par les ministres chargés de la Culture et de la Recherche, s'est concrétisé par des actions de portée nationale pour le soutien à l'édition de vulgarisation scientifique, le renforcement de l'action régionale et des liens avec la communauté scientifique et les organismes de recherche. Dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques, les travaux ont été engagés pour le regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des Sciences au sein d'un établissement publique national de référence pour la culture scientifique et technique à échéance 2009.

Les opérateurs de la culture scientifique et technique sont également actifs sur le plan international à travers des travaux d'édition scientifique, la participation aux manifestations organisées dans le cadre de la présidence française (Village européen des sciences dans le cadre de la fête de la science...) ou le réseau européen des centres de science (ECSITE), etc.

Enfin, les résultats de la recherche menée par les structures du ministère de la Culture et de la Communication alimentent une politique d'édition de contenus par le soutien à des colloques, à des publications scientifiques papier et numériques qui a été poursuivie en 2008.

L'information vers la communauté scientifique du ministère et des différents réseaux de partenaires en France et à l'étranger est également menée par le biais de la lettre « Culture et Recherche » diffusée à plus de 5.000 exemplaires et mise en ligne sur le site du ministère de la Culture.

La valorisation des résultats de la recherche à travers des publications multimédias de haut niveau (collections grands sites archéologiques, célébrations nationales et recherches ethnologiques) contribue à la réalisation d'une offre publique numérique de référence pour les publics.

Les objectifs de performance prioritaires retenus par le ministère de la Culture et de la Communication traduisent chacun des principaux axes définis :

- Produire des connaissances scientifiques et techniques au meilleur niveau international ;
- Promouvoir auprès du public le plus large la recherche culturelle et la culture scientifique et technique ;
- Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Produire des connaissances scientifiques et techniques au meilleur niveau international</b>
INDICATEUR 1.1	Nombre moyen de publications scientifiques de rang A par rapport au nombre de chercheurs (en ETP) dans les domaines du patrimoine et de la création
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Participer activement à l'effort de recherche nationale et à la construction de l'espace européen de la recherche dans les domaines de compétence du ministère</b>
INDICATEUR 2.1	Part des crédits destinés à des projets de recherche partenariaux ou menés en coopération avec des institutions européennes par rapport au total des crédits destinés aux projets de recherche
<b>OBJECTIF 3</b>	<b>Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique</b>
INDICATEUR 3.1	Evolution du nombre de visites des bases de données et des collections en ligne du ministère
INDICATEUR 3.2	Evolution du nombre annuel de visiteurs physiques et virtuels des opérateurs de la culture scientifique et technique
INDICATEUR 3.3	Taux de satisfaction des visiteurs de la CSI
<b>OBJECTIF 4</b>	<b>Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres</b>
INDICATEUR 4.1	Part de ressources propres des opérateurs de la culture scientifique et technique

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008							
01	Recherche en faveur des patrimoines		2 955 322 2 398 987	771 067 299 485	3 210 716 2 427 847	6 937 105 5 126 319	6 937 105
02	Recherche en faveur de la création		1 702 317 973 039		376 510 1 010 845	2 078 827 1 983 884	2 078 827
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique		111 486 985 103 325 568			111 486 985 103 325 568	111 486 985
04	Recherches transversales et pilotage du programme	36 457 741 30 408 609	672 846 458 344	-103 436	2 111 222 1 937 637	39 241 809 32 701 154	39 241 809
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>36 457 741</b>	<b>116 817 470</b>	<b>771 067</b>	<b>5 698 448</b>	<b>159 744 726</b>	<b>159 744 726</b>
Ouvertures par voie de FDC et ADP				-30 863		-30 863	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-5 114 749		-4 502 324		-9 617 073	
<b>Total des AE ouvertes</b>		<b>31 342 992</b>		<b>118 753 798</b>		<b>150 096 790</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>30 408 609</b>	<b>107 155 938</b>	<b>196 049</b>	<b>5 376 329</b>	<b>143 136 925</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2008 Consommation 2008							
01	Recherche en faveur des patrimoines		2 955 322 2 978 295	771 067 314 063	3 210 716 2 743 453	6 937 105 6 035 811	6 937 105
02	Recherche en faveur de la création		1 702 317 1 134 580		376 510 980 857	2 078 827 2 115 437	2 078 827
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique		108 936 985 101 934 319			108 936 985 101 934 319	108 936 985
04	Recherches transversales et pilotage du programme	36 457 741 30 408 609	672 846 582 897	0	2 111 222 1 926 428	39 241 809 32 917 934	39 241 809
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>36 457 741</b>	<b>114 267 470</b>	<b>771 067</b>	<b>5 698 448</b>	<b>157 194 726</b>	<b>157 194 726</b>
Ouvertures par voie de FDC et ADP				-30 863		-30 863	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-5 114 749		-5 073 515		-10 188 264	
<b>Total des CP ouverts</b>		<b>31 342 992</b>		<b>115 632 607</b>		<b>146 975 599</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>30 408 609</b>	<b>106 630 091</b>	<b>314 063</b>	<b>5 650 738</b>	<b>143 003 501</b>	

## Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 CRÉDITS DU PROGRAMME

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007							
01	Recherche en faveur des patrimoines	247 818	3 151 799 2 370 558	1 112 496 391 861	2 857 076 2 714 326	7 121 371	7 161 371 5 724 563
02	Recherche en faveur de la création		1 151 304 1 065 202		916 608 855 350	2 067 912	2 067 912 1 920 552
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique		105 221 367 104 822 833			105 221 367	105 221 367 104 822 833
04	Recherches transversales et pilotage du programme	34 273 153 33 787 244	763 119 465 510		1 997 598 1 858 090	37 033 870	37 033 870 36 110 844
Total des AE prévues en LFI		34 273 153	110 287 589	1 112 496	5 771 282	151 444 520	151 484 520
Total des AE consommées		34 035 062	108 724 103	391 861	5 427 766		148 578 792

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
Prévision LFI 2007 Consommation 2007							
01	Recherche en faveur des patrimoines	247 818	3 149 995 2 896 016	947 662 454 998	2 867 739 2 855 204	6 965 396	7 005 396 6 454 036
02	Recherche en faveur de la création		1 112 673 1 113 889		914 475 1 132 997	2 027 148	2 027 148 2 246 886
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique		104 221 367 103 408 304			104 221 367	104 221 367 103 408 304
04	Recherches transversales et pilotage du programme	34 273 153 33 787 244	647 034 359 396		2 050 422 1 822 943	36 970 609	36 970 609 35 969 583
Total des CP prévus en LFI		34 273 153	109 131 069	947 662	5 832 636	150 184 520	150 224 520
Total des CP consommés		34 035 062	107 777 605	454 998	5 811 144		148 078 809

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Recherche en faveur des patrimoines	6 266 386
02	Recherche en faveur de la création	2 238 952
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique	108 858 319
04	Recherches transversales et pilotage du programme	33 587 298
<b>Total</b>		<b>150 950 955</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	34 035 062	36 457 741	30 408 609	34 035 062	36 457 741	30 408 609
Rémunérations d'activité	21 572 915	22 559 803	18 812 826	21 572 915	22 559 803	18 812 826
Cotisations et contributions sociales	12 300 326	13 621 267	11 446 813	12 300 326	13 621 267	11 446 813
Prestations sociales et allocations diverses	161 821	276 671	148 970	161 821	276 671	148 970
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	108 724 103	116 817 470	107 155 938	107 777 605	114 267 470	106 630 091
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	2 260 956	2 497 058	2 278 130	2 189 869	2 497 058	2 452 822
Subventions pour charges de service public	106 463 147	114 320 412	104 877 808	105 587 736	111 770 412	104 177 269
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	391 861	771 067	196 049	454 998	771 067	314 063
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	310 397	771 067	117 249	328 616	771 067	258 834
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	81 464		78 800	126 382		55 229
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	5 427 766	5 698 448	5 376 329	5 811 144	5 698 448	5 650 738
Transferts aux ménages	630 536		572 784	615 895		467 742
Transferts aux collectivités territoriales	129 345	3 003 300	220 337	203 730	3 003 300	220 804
Transferts aux autres collectivités	4 667 885	2 695 148	4 583 208	4 991 519	2 695 148	4 962 192
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>159 744 726</b>			<b>157 194 726</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)		-5 114 749			-5 114 749	
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		-4 533 187			-5 104 378	
<b>Total (*)</b>	<b>148 578 792</b>	<b>150 096 790</b>	<b>143 136 925</b>	<b>148 078 809</b>	<b>146 975 599</b>	<b>143 003 501</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouvertes en 2008	Ouverts en 2007	Prévues en LFI pour 2008	Ouverts en 2008
Dépenses de personnel	0			0		
Autres natures de dépenses	53 151		-30 863	53 151		-30 863
<b>Total</b>	<b>53 151</b>		<b>-30 863</b>	<b>53 151</b>		<b>-30 863</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ■ DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						717 283		824 838
24/10/2008						2 150 000		2 150 000
28/11/2008					5 114 749	2 390 075	5 114 749	2 596 540
<b>Total</b>					<b>5 114 749</b>	<b>5 257 358</b>	<b>5 114 749</b>	<b>5 571 378</b>

## ■ DÉCRET D'ANNULATION

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008						30 863		30 863

## ■ ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		30 863		30 863	0	0	0	0
28/03/2008		724 171		467 000	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>755 034</b>		<b>497 863</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

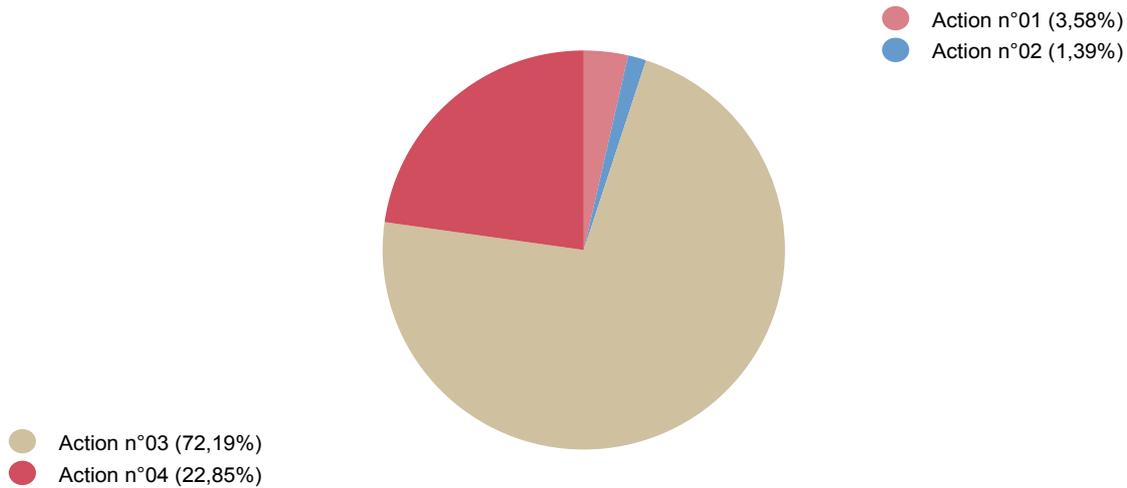
	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>755 034</b>		<b>497 863</b>	<b>5 114 749</b>	<b>5 288 221</b>	<b>5 114 749</b>	<b>5 602 241</b>

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Recherche en faveur des patrimoines	5 126 319	6 035 811	32 771 166	6 266 386	33 859 534
02	Recherche en faveur de la création	1 983 884	2 115 437	11 365 733	2 238 952	11 933 775
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique	103 325 568	101 934 319	114 733 540	108 858 319	123 115 251
04	Recherches transversales et pilotage du programme	32 701 154	32 917 934	0	33 587 298	0
<b>Total</b>		<b>143 136 925</b>	<b>143 003 501</b>	<b>158 870 439</b>	<b>150 950 955</b>	<b>168 908 560</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



---

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

---

**RÉCAPITULATION DES ACTIONS**

---

- ACTION n° 01 : Recherche en faveur des patrimoines
- ACTION n° 02 : Recherche en faveur de la création
- ACTION n° 03 : Opérateurs de la culture scientifique et technique
- ACTION n° 04 : Recherches transversales et pilotage du programme

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Produire des connaissances scientifiques et techniques au meilleur niveau international

## INDICATEUR 1.1 : Nombre moyen de publications scientifiques de rang A par rapport au nombre de chercheurs (en ETP) dans les domaines du patrimoine et de la création

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Moyenne des publications dans les laboratoires (CRCDG, C2RMF et LRMH)	Nombre	1,04	1,3	> 1	>1	1,6	1,2

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La progression des connaissances scientifiques et techniques dépend étroitement du nombre de programmes de recherche et du nombre d'échanges tant au niveau national qu'international.

Les programmes de recherche visent à faire progresser les connaissances scientifiques et techniques dans le domaine du patrimoine, de la création et des sciences sociales et humaines. Leur aboutissement doit se concrétiser par la présentation aux spécialistes des résultats des travaux menés. Le nombre de publications de rang A est, à cet égard, un bon indicateur de la qualité des recherches. La forte sélectivité des programmes, l'incitation à participer à des appels à projets de recherche, à des colloques, à des réseaux et des groupements de recherche, la valorisation de la carrière des agents ayant publié permettront d'influer favorablement sur les publications.

Le ministère de la Culture et de la Communication affiche un nombre moyen de publications légèrement supérieur à la cible fixée au PLF 2008, cependant afin de préserver la qualité des publications et des études menées, cette cible n'a pas vocation à être augmentée de manière significative.

Il est à noter que le ratio est variable car le nombre de publications par an dépend : de l'achèvement de programmes de recherche (souvent sur 3 ans), du rythme des colloques et congrès spécialisés, lesquels ne sont pas forcément organisés par les structures du ministère, du rythme des chantiers et des études scientifiques, qui parfois ne laissent guère le temps de faire des publications.

Par ailleurs cet indicateur ne prend en compte que l'activité de recherche et non les études scientifiques, ces dernières se matérialisant par des rapports scientifiques et non par des publications. Or, cette activité, qui est aussi financée sur le programme 186, représente par exemple près de 50% de l'activité du LRMH.

**OBJECTIF n° 2 : Participer activement à l'effort de recherche nationale et à la construction de l'espace européen de la recherche dans les domaines de compétence du ministère**
**INDICATEUR 2.1 : Part des crédits destinés à des projets de recherche partenariaux ou menés en coopération avec des institutions européennes par rapport au total des crédits destinés aux projets de recherche**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des crédits destinés à des projets de recherche partenariaux par rapport au total des crédits destinés aux projets de recherche	%	25		> ou = 25			> ou = 25
Moyenne pour les 3 laboratoires de la part des crédits affectés à des projets européens	%	22,6		> ou = 20			> ou = 20

**Commentaires techniques**

*indicateur supprimé du PLF 2009 et donc non suivi en l'état en 2008*

1<sup>ère</sup> ligne : Ces crédits concernent principalement les collaborations menées avec le CNRS, avec lequel il existe un accord cadre assurant une évaluation conjointe des résultats par le CNRS et le ministère de la culture et de la communication. Le calcul correspond à la mise en regard des crédits d'intervention de la catégorie 64 destinés à des projets en coopération avec d'autres organismes de recherche par rapport au total des crédits destinés à des projets de recherche sur le programme.

Le calcul précis correspond à la mise en regard des crédits d'intervention de la catégorie 64 et de l'IRCAM (cat 32 depuis le PLF 2008) destinés à des projets en coopération avec d'autres organismes de recherche par rapport au total des crédits destinés à des projets de recherche sur le programme.

Ainsi, part des crédits destinés aux projets de recherche partenariaux = N1/N2 en % avec

N1 = montant des crédits alloués à des projets de recherche partenariaux

et N2 = montant des crédits alloués à l'ensemble des projets de recherche

2<sup>nd</sup>e ligne : on rapporte le montant des crédits destinés à des projets de recherche menés par les labos en coopération avec des institutions européennes au montant total des crédits destinés à des projets de recherche menés par les labos.

Sources des données : La collecte des données est effectuée par les directions sectorielles concernées et coordonnée par la DDAI/MRT.

**OBJECTIF n° 3 : Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique**
**INDICATEUR 3.1 : Evolution du nombre de visites des bases de données et des collections en ligne du ministère**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Nombre de visites des sites du ministère	nombre en millions	18,80	19,2	22,5	17,8	16,7	26,8
Taux d'évolution du nombre de visites des sites du ministère (pour info)	%	+10	+6,1	+9,3	+6,5	-13	

**Commentaires techniques**

Ont été prises en compte les bases suivantes : la base du laboratoire de recherche des monuments historiques (nb de visites en 2008 en milliers : 478) ; grands sites archéologiques (nb de visites en 2008 en millions : 1,75) ; Célébrations nationales (nb de visites en 2008 en millions : 1,6) ; Archidoc (nb de visites en 2008 en milliers : 93) ; Mérimée (nb de visites en 2008 en millions : 4,56) ; Mémoire (nb de visites en 2008 en millions : 3,8) ; Palissy (nb de visites en 2008 en millions : 1,7) Joconde (nb de visites en 2008 en millions : 2,74).

NB : conformément aux échanges lors de la conférence de performance, le taux d'évolution est affiché exclusivement pour information et ne fait donc pas l'objet d'une cible.

## Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Sources des données : les données sont accessibles sur les sites Mistral, Weblog et htptanalyse. La collecte des données est effectuée par le DSI sous la coordination de la DDAI/MRT.

Source du taux d'évolution : Médiamétrie février 2008 (chiffres repris dans le journal du Net et dans le site gouvernemental), le taux d'évolution de la fréquentation d'internet (par les internautes de plus de 11 ans sur l'ensemble des sites) a été de +7% entre décembre 2007 et 2008 contre +9,3% entre 2006 et 2007. .

Il est à noter que ces chiffres prennent en compte des sites tels que Google, MSN/Windows Live, Orange, Free, Yahoo\$, les PagesJaunes, Microsoft ou e-Bay. Autant de sites dont la fréquentation ne peut évidemment pas se comparer à celle des bases de données et des sites du ministère, souvent réservées à des chercheurs ou à des publics avertis.

### INDICATEUR 3.2 : Evolution du nombre annuel de visiteurs physiques et virtuels des opérateurs de la culture scientifique et technique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
CSI : nombre de visites virtuelles	nombre en millions	6,757	7,200	7,200	>7,200	7,2	> 7,200
CSI : Taux d'évolution du nombre de visites virtuelles (pour info)	%	+ 9	+2,4	-		=	-
CSI : fréquentation physique	nombre en millions	3,055	3,029	3,100	3,100	3,042	3,200
CSI : taux d'évolution de la fréquentation (pour info)	%	- 4,1	+6,5	-		+0,4	-
Palais de la Découverte : nombre de visites virtuelles	nombre en millions	1,303	0,744	1,557	>0,9	0,874	1,860
Palais de la Découverte : Taux d'évolution du nombre de visites virtuelles (pour info)	%	+ 3,7	-42,9	-		+17,5	-
Palais de la Découverte : fréquentation physique	nombre en millions	0,625	0,487	en hausse	0,55	0,543	en hausse
Palais de la Découverte : taux d'évolution de la fréquentation (pour info)	%	+ 1	-22,1	-		+11,5	-

#### Commentaires techniques

Nb la fréquentation 2007 de la CSI a été affinée en cours d'année 2008 et est donc modifiée ici. NB, il est nécessaire de prendre en compte la jauge de la Cité qui ne permet pas d'accueillir un nombre illimité de visiteurs.

NB : conformément aux échanges lors de la conférence de performance, les taux d'évolution ne sont affichés que pour information et ne font donc pas l'objet de prévisions.

Sources des données : direction des publics de la CSI et Palais de la découverte

### INDICATEUR 3.3 : Taux de satisfaction des visiteurs de la CSI

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Part des visiteurs de la CSI attribuant une note supérieure ou égale à 8 sur 10 à la qualité de la prestation offerte au cours de leur visite	%	77	73	> 75	>75	77,2	> 75

### ANALYSE DES RÉSULTATS

L'accès aux résultats de la recherche culturelle et à la culture scientifique et technique, qui sont aujourd'hui indissociables de l'utilisation de supports multimédias et des bases de données associées ou non à des supports traditionnels, se doit de toucher un large public. Un ciblage volontariste des aides apportées à la recherche sur les outils et sur la création de sites et de bases de données doit permettre d'améliorer encore la qualité des bases de données et des collections en ligne. Il est à noter que de nombreux lieux culturels ont également adopté cette démarche mettant en place des sites internet très consultés, expliquant ainsi le report d'une partie des visiteurs de la base Joconde, par exemple, vers les sites des musées.

Les opérateurs de la culture scientifique et technique, au premier rang desquels la Cité des Sciences et de l'industrie (CSI), mais également le Palais de la découverte participent largement à la diffusion de la culture scientifique. La performance de la politique de diffusion de la culture scientifique et technique peut se mesurer à la fois, au plan quantitatif, par le public touché sur tout le territoire, et au plan qualitatif par l'intérêt et le degré de satisfaction suscité par les actions de diffusion de la culture scientifique et technique. Il est à cet égard pertinent de mesurer la fréquentation des sites Internet de diffusion de la culture scientifique et des sites de la Cité des sciences et du Palais de la découverte où sont proposés des contenus d'une grande qualité, ainsi que la fréquentation physique des opérateurs. Le niveau de satisfaction des publics fréquentant la Cité des sciences et de l'industrie est également un indicateur pertinent de l'intérêt suscité par les activités qui sont offertes, et de la qualité des réponses apportées aux attentes des citoyens sur ces questions.

Le chiffre affiché en 2008 concernant la fréquentation des bases de données du ministère est inférieur aux prévisions. Ce phénomène est en réalité dû au changement d'outil dont les modalités de recueil sont différentes (exclusion du trafic des robots dans Awstats...) et non à une baisse des consultations. En effet jusqu'en 2007, les statistiques étaient recueillies avec le logiciel httpanalyse. Le Département des systèmes d'information du ministère a procédé en 2008 au remplacement du logiciel http analyse par logiciel Awstats, les chiffres 2007 ont été comptabilisés avec le premier logiciel tandis que les chiffres 2008 ont été traités avec Awstats. Les résultats qu'on observe s'expliquent donc par le changement d'outil dont les modalités de recueil sont différentes (exclusion du trafic des robots dans Awstats...). La comparaison des chiffres entre 2007 et 2008 n'est donc plus pertinente et une modification des chiffres de prévisions et de cible s'impose pour être en accord avec le nouveau logiciel de décompte de la fréquentation de ces bases.

On peut par ailleurs remarquer une tendance significativement encourageante dans l'augmentation du nombre de pages vues et d'images affichées, augmentation notamment du fait de l'enrichissement des contenus disponibles, d'une attractivité plus grande en raison de la multiplication des images numérisées et du développement des outils d'accès.

Il est donc raisonnable de revoir les cibles de fréquentation des bases de données du ministère, en se fondant notamment sur l'évolution de la fréquentation globale de l'internet, évalué par Médiamétrie à +7% entre 2007 et 2008. La cible déterminée tient également compte du fait que les sites du ministère correspondent à des usages culturels de l'Internet et ne peuvent donc pas être entièrement comparés aux usages des sites Internet généralistes tels que Google, MSN/Windows Live, Orange, Free, Yahoo, les PagesJaunes, Microsoft ou e-Bay.

La fréquentation des opérateurs, physique ou virtuelle (connexions aux sites) est elle aussi très satisfaisante et dépend fortement de la programmation des opérateurs, des expositions telles que Star Wars (2006) à la CSI générant une fréquentation exceptionnelle. La CSI a en 2008 une fréquentation légèrement supérieure à celle de 2007 : la fréquentation des espaces payants est en hausse de +5% passant de 1 577 000 en 2007 à 1 659 000 en 2008, ce qui en fait l'une des meilleures années depuis l'ouverture de la Cité. La fréquentation 2007 a été affinée courant 2008 et a donc été modifiée ici. Cela conduit à revoir légèrement les cibles et prévisions dans un souci de meilleure adéquation avec la réalité. La cible 2011 est quant à elle toujours valable.

La part du jeune public des espaces payants se maintient en 2008 au niveau de l'objectif du contrat de performance de 58%.

En ce qui concerne la visite virtuelle, la CSI maintient son très bon niveau de fréquentation, répondant ainsi aux prévisions. ce résultat est dû à un site riche en contenu et bien conçu. Ce site a en effet fait l'objet d'un effort de référencement et d'une organisation des pages permettant aux visiteurs d'accéder rapidement aux pages les intéressantes. Il est important de préciser par ailleurs que, sur les visites de plus d'une page, il ressort des études, une ouverture moyenne de 10 pages, ce qui démontre que la richesse du site répond bien aux attentes de certains visiteurs.

Les résultats obtenus par le Palais de la découverte montrent une tendance très encourageante : la fréquentation physique comme la fréquentation du site internet de l'établissement sont en hausse significative grâce à la qualité des contenus proposés. Il est également à noter que la part du jeune public au Palais de la découverte est de plus de 56%. Les prévisions d'évolution de la fréquentation des sites des opérateurs se fondent sur une étude menée par l'établissement. En revanche, pour les autres sites et bases de données en ligne du ministère, comme pour le site du Palais de la découverte, l'évolution de la fréquentation virtuelle a fait l'objet d'une homogénéisation par rapport à l'évolution de la fréquentation générale d'Internet constatée entre 2007 et 2008 par médiamétrie.

Par ailleurs, ces bons niveaux de fréquentation s'accompagnent de résultats très satisfaisants en terme de satisfaction des visiteurs. La CSI affiche en effet, après analyse de son enquête, un taux de plus de 77% de visiteurs satisfaits, et ce grâce à la qualité des contenus proposés dans les expositions temporaires ou permanentes de l'établissement. La

## Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

cible, déjà ambitieuse reste toujours valable, la satisfaction des visiteurs pouvant fluctuer en fonction des expositions ou selon les différents travaux et rénovations de l'établissement.

A ce jour, le Palais de la découverte ne dispose pas d'enquête de satisfaction des visiteurs. La prochaine fusion des 2 opérateurs sera l'occasion d'homogénéiser les pratiques dans ce domaine tout en tentant de ne pas entraîner de coût supplémentaire dus à la mise en place d'enquêtes.

**OBJECTIF n° 4 : Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres**

## INDICATEUR 4.1 : Part de ressources propres des opérateurs de la culture scientifique et technique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
CSI	%	22,5	20,05	> 20		21,86	> ou = 22
Palais de la Découverte	%	20,5	18	22,8	En hausse	18,6	25

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les performances des deux établissements sont très satisfaisantes en matières de ressources propres et permettent de maintenir la cible ambitieuse fixée pour 2011. L'augmentation de la fréquentation, les actions de communication, la recherche de partenariats, par exemple, via la Fondation Villette pour la CSI, le démarchage d'entreprises au sein de la CSI pour augmenter la fréquentation du centre des congrès et le nombre de concessions permettent d'influer favorablement sur la part des ressources propres des opérateurs de la culture scientifique et technique.

il est à noter que le regroupement en un seul établissement de la Cité des sciences et de l'industrie et du Palais de la découverte pourra influencer sur les résultats des indicateurs présentés ici.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	Recherche en faveur des patrimoines		6 937 105 5 126 319		6 937 105 6 035 811	6 937 105 6 035 811
02	Recherche en faveur de la création		2 078 827 1 983 884		2 078 827 2 115 437	2 078 827 2 115 437
03	Opérateurs de la culture scientifique et technique		111 486 985 103 325 568		108 936 985 101 934 319	108 936 985 101 934 319
04	Recherches transversales et pilotage du programme	36 457 741 30 408 609	2 784 068 2 292 545	39 241 809 32 701 154	36 457 741 30 408 609	39 241 809 32 917 934
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>		<b>36 457 741</b>	<b>123 286 985</b>	<b>159 744 726</b>	<b>36 457 741</b>	<b>120 736 985</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		-5 114 749	-4 533 187	<b>-9 647 936</b>	-5 114 749	-5 104 378
Total des crédits ouverts		<b>31 342 992</b>	<b>118 753 798</b>	<b>150 096 790</b>	<b>31 342 992</b>	<b>115 632 607</b>
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>30 408 609</b>	<b>112 728 316</b>	<b>143 136 925</b>	<b>30 408 609</b>	<b>143 003 501</b>
Crédits consommés - crédits ouverts		-934 383	-6 025 482	-6 959 865	-934 383	-3 972 098

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : **110 000**

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Catégorie d'emploi	Emplois exprimés en ETPT						Dépenses	
	Transferts de gestion 2007	Réalisation 2007	LFI 2008	Transferts de gestion 2008	Réalisation 2008	Écart à la LFI 2008 (après transferts)	Évolution des effectifs entre 2007 et 2008 (périmètre constant 2008)	Réalisation 2008
	1	2	3	4	5	5 - (3 + 4)	(5 - 4) - (2 - 1)	
Filière administrative		39	30		37	+7	-2	1 361 004
Filière scientifique		576	579		488	-91	-88	
<b>Total</b>		<b>615</b>	<b>609</b>		<b>525</b>	<b>-84</b>	<b>-90</b>	<b>1 361 004</b>

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Rémunérations d'activité	22 559 803	18 812 826	22 559 803	18 812 826
Cotisations et contributions sociales	13 621 267	11 446 813	13 621 267	11 446 813
Prestations sociales et allocations diverses	276 671	148 970	276 671	148 970

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

Catégorie d'emploi	Sorties exprimées en ETP		Entrées exprimées en ETP	
	Réalisation	dont départs en retraite	Réalisation	dont mouvements entre programmes du ministère
Filière scientifique	40	15	32	0
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>32</b>	<b>0</b>

Pour 2008, la consommation d'emplois du programme s'établit à 525 ETPT : 410 agents de catégorie A et 115 de catégorie B.

### ENTRÉES ET SORTIES (EN ETP)

Lors de la réalisation du projet annuel de performance 2008, les prévisions d'entrées-sorties ont été réalisées sur l'ensemble des effectifs du ministère, les flux de chaque filière ont été répartis entre les programmes au prorata de leurs effectifs. Les données qui suivent doivent donc être prises avec précaution en raison de la marge d'erreur inhérente à ce type de prévisions, compte tenu de la relative faiblesse des effectifs de chaque programme.

La majorité des emplois des services déconcentrés du ministère (hors recherche) demeurent regroupés sur le programme 224, Transmission des savoirs et démocratisation de la culture, afin d'éviter un morcellement trop important des effectifs entre les différents budgets opérationnels de programme d'une même structure, qui irait à l'encontre de la responsabilisation des gestionnaires prônée par la loi organique relative aux lois de finances.

Enfin, ces flux ne concernent pas les contractuels recrutés sur la base de l'article 6 de la loi de 1984, en raison de leur forte variabilité.

#### Entrées réalisées

32 entrées ont été réalisées pour la filière scientifique, dont 7 recrutements externes ainsi que 25 autres entrées, à la date moyenne du 1er juillet. Le coût moyen des entrants est de 42 745 €.

#### Sorties réalisées

40 sorties ont été réalisées pour la filière scientifique, dont 29 départs définitifs (15 au titre des départs à la retraite et 14 pour un autre motif), à la date moyenne du 1er juillet. Le coût moyen des sortants est de 54 011 €.

#### Coûts annuels par filière d'emploi

Les coûts moyens comprennent les éléments suivants :

- la rémunération indiciaire ;
- les primes et indemnités ;
- les charges sociales, hors contributions au CAS pensions.

Filières	Entrants	Sortants	Présents
Filière scientifique	42 745	54 011	48 624

NB : A l'exception de la filière accueil, surveillance et magasinage, composée uniquement d'agents de catégorie C, la structuration des effectifs par filière d'emploi agrège des catégories statutaires très différentes (A+, A, B et C). Les coûts moyens sont en réalité des coûts composites.

Le rapprochement entre les coûts entrants, sortants et coûts moyens doit donc être fait avec prudence.

En effet, compte tenu du périmètre restreint des effectifs concernés et de l'absence d'homogénéité de la répartition par corps, les coûts d'emploi peuvent connaître des évolutions atypiques d'une année sur l'autre. En outre, il peut exister, pour certaines filières, un décalage entre les catégories d'emploi sortantes (principalement de catégorie C) et les catégories d'emploi entrantes (essentiellement de catégorie A), ce qui peut expliquer que des coûts sortants soient inférieurs aux coûts moyens ou entrants.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	ETPT	ETP
Administration centrale	108	
Services déconcentrés	274	
Services à l'étranger		
Autres	143	
<b>Total</b>	<b>525</b>	

Sont comptabilisés dans la catégorie « Autres » les emplois affectés aux services à compétence nationale (108 ETPT) et les emplois affectés aux établissements publics rattachés au programme Recherche culturelle et culture scientifique (35 ETPT).

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Prévision	Réalisation
ETPT			
04	Recherches transversales et pilotage du programme	609	525
<b>Total</b>		<b>609</b>	<b>525</b>
	Transferts de gestion		

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale	(en millions d'euros)
Socle Exécution 2007 retraitée	25,2
<i>Exécution 2007 hors CAS Pensions</i>	25,2
<i>Changements de périmètre du programme 2008/2007</i>	-0
<i>Débasage/rebasage dépenses non reconductibles</i>	-0
Impact du schéma d'emplois	1,4
<i>EAP schéma d'emplois 2007</i>	1,5
<i>Schéma d'emplois 2008</i>	-0,2
Mesures catégorielles	0,1
Mesures générales	0,2
<i>EAP augmentation du point d'indice 2007</i>	0
<i>Augmentation du point d'indice en 2008</i>	0,1
<i>GIPA</i>	0,1
<i>Mesures bas salaires</i>	
GVT solde	0,1
<i>GVT positif</i>	0,2
<i>GVT négatif</i>	-0,1
Autres	0
<b>Total</b>	<b>27</b>

### MESURES GÉNÉRALES

Les hausses de la valeur du point fonction publique au 1er mars 2008 (+0,5% en niveau) et au 1er octobre 2008 ont représenté une dépense de 97.602 €.

Le montant des crédits consacrés à l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, s'élève à 118.784 € sur le programme.

## PRINCIPALES MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETPT concernés	Mois	Coût 2008	Coût en année pleine
Effets extension année pleine mesures 2007				
Mesures statutaires			12 471	12 471
<i>Avancement de grade (modification du taux promus-promouvables)</i>	39	01	12 471	12 471
Mesures indemnitaires			134 248	134 248
<i>Plan de rattrapage de la filière recherche</i>	522	01	134 248	134 248
<b>Total</b>	<b>561</b>		<b>146 719</b>	<b>146 719</b>

## AUTRES EFFETS DE STRUCTURE

En 2008, les sorties constatées sur le programme Création ont représenté 40 ETP, dont 15 ETP au titre des départs à la retraite, pour un solde Entrées/Sorties de -9 ETP. Cet effort de maîtrise de l'emploi public s'est traduit sur le plan des crédits par une économie de 173.755 €.

Le GVT positif réalisé en 2008 est de 1,38 % (le taux moyen du ministère a été utilisé pour tous les programmes), ce qui représente une progression de la masse salariale de 0,2 M€ (hors crédits destinés au CAS pensions).

## CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS ET PRESTATIONS SOCIALES

	Réalisation 2007	LFI 2008	Réalisation 2008
Contributions employeurs au CAS Pensions	8 800 000	9 980 000	8 331 638
<i>Civils (y.c. ATI)</i>			
<i>Militaires</i>			
<i>Ouvriers d'État (subvention d'équilibre FSPOEIE)</i>			
Contributions employeurs au FNAL	60 000	90 000	78 567

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

Les crédits prévus pour le programme « Recherche culturelle et culture scientifique » s'élevaient à **123,29 M€ en AE et 120,74 M€ en CP au PLF 2008** (hors crédits de personnel), dont 90% au titre des subventions pour charges de service public destinées à la Cité des sciences et de l'industrie (CSI) et au Palais de la découverte. Les crédits du programme ont été minorés de 0,1 M€ en AE=CP pour gager les ouvertures de crédits opérées lors de la seconde délibération à l'Assemblée nationale lors du vote du PLF.

La **réserve de précaution du programme** s'élevait en début de gestion à **4,03 M€ en AE et 3,88 M€ en CP**. Elle a été totalement annulée par les décrets d'avance n° 2008-629 du 27 juin 2008, n° 2008-1089 du 24 octobre 2008 et n° 2008-1244 du 28 novembre 2008.

Fin mars 2008, deux arrêtés de report sont venus augmenter le montant des crédits ouverts, à hauteur de **0,27 M€ en AE et 0,5 M€ en CP, dont 0,47 M€ de CP annulés par la suite**.

Conformément à la prévision, **aucun fonds de concours n'a été rattaché au programme en 2008**.

Les 0,03 M€ de fonds de concours reportés de 2007 sur la gestion 2008 ont fait l'objet d'une annulation (décret d'annulation du 30 décembre 2008) au motif d'une impossibilité juridique pour le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) de consommer les fonds européens prévus. La participation du DRASSM au projet européen V.E.N.U.S. a néanmoins été maintenue.

L'un des faits marquants de la gestion de l'année 2008 a été la **procédure de rétablissement de crédits** concernant la CSI. Cette procédure a conduit à la restitution au ministère par l'établissement de **6,92 M€** provisionnés pour le paiement de la TVA au cours des dernières années. A la suite de la restitution de ces 6,92 M€ et conformément à l'accord entre les ministères de la culture et de la communication et du budget, des comptes publics et de la fonction publique, 2,6 M€ ont été reversés en fin d'année 2008 à la CSI et le report de 3,1 M€ a été obtenu pour permettre leur versement à la CSI en 2009. Le différentiel de 1,22 M€ a été annulé en fin d'année 2008.

Ainsi, le total des annulations pour l'ensemble du programme en 2008 s'est élevé à **5,29 M€ en AE et 5,60 M€ en CP**.

Enfin, un **mouvement de fongibilité asymétrique** a été réalisé à hauteur de **0,11 M€ en AE=CP** en fin de gestion 2008 afin de pouvoir exonérer le Palais de la découverte du gel de sa masse salariale.

Au final, **les crédits ouverts se sont donc élevés à 118,86 M€ en AE et 115,74 M€ en CP** sur le programme « Recherche culturelle et culture scientifique ». **112,73 M€ en AE et 112,59 M€ en CP ont été consommés**, dont plus de 90 % au titre des subventions pour charges de service public destinées à la CSI et au Palais de la découverte. Il apparaît que 6,12 M€ en AE et 3,15 M€ en CP n'ont pas été consommés en 2008. Cet écart s'explique principalement par :

- le reliquat de 3,1 M€ en AE=CP de la provision de la CSI, destinée à être reportée et versée à l'établissement en 2009 ;
- le non-engagement d'AE affectées avant 2008 dont le report avait été obtenu sur la gestion 2008, à hauteur de 0,45 M€ ;
- un retrait d'AE à hauteur de 1,32 M€ sur la subvention d'investissement du Palais de la Découverte, en raison de la révision à la baisse du coût des travaux de mise aux normes de sécurité de l'établissement ;
- la volonté du ministère de limiter les nouveaux engagements d'AE, afin d'éviter des reports de charges trop importants sur les années suivantes.

Ainsi, le taux de consommation des CP après neutralisation des 3,1 M€ destinés à être reportés sur 2009 est **de quasi 100%**.

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)							
150 096 790							
AE non affectées au 31/12/2008							
6 376 201							
AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)				CP ouverts en 2008 (**)			
583 664				146 975 599			
Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2008</b>	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	<b>Total des CP consommés en 2008</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008</b>	
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)	
4 260 346	143 136 925	<b>147 397 271</b>	1 129 671	141 873 830	<b>143 003 501</b>	<b>4 393 770</b>	
AE reportées sur 2009				CP reportés sur 2009			
4 158 058				3 622 109			

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

*Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans le Compte général de l'Etat (CGE)*

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Recherche en faveur des patrimoines

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		6 937 105	<b>6 937 105</b>		5 126 319	<b>5 126 319</b>
Crédits de paiement		6 937 105	<b>6 937 105</b>		6 035 811	<b>6 035 811</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 850 024	1 312 186	1 850 024	1 851 314
Subventions pour charges de service public	1 105 298	1 086 801	1 105 298	1 126 981

**Au total, ce sont 2,39 M€ en AE et 2,98 M€ en CP qui ont été consommés, soit un taux de consommation de 81,2 % en AE et de plus de 100 % en CP.**

L'écart de 0,56 M€ en AE constaté entre les crédits inscrits en LFI et la consommation effective s'explique par la volonté du ministère de limiter les nouveaux engagements d'AE, afin d'éviter des reports de charges trop importants sur les années suivantes. Malgré la réserve de précaution qui a été appliquée à l'ensemble du programme 186 et non levée, la consommation des CP est supérieure à la prévision de la LFI en raison d'un mouvement de fongibilité d'une partie des crédits d'investissement non consommés de l'action 1.

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées comme suit :

- **Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel (1,31 M€ en AE et 1,85 M€ en CP)**

En M€	AE		CP	
	LFI	Consommés	LFI	Consommés
LRMH	0,65	0,54	0,65	0,54
C2RMF	0,48	0,45	0,48	0,45
DRASSM	0,47	0,00	0,47	0,49
Crédits de fonctionnement des services déconcentrés dans le domaine du patrimoine	0,15	0,21	0,15	0,22
ARCHETIS	0,02	0,11	0,02	0,09
DAF	0,08	0,002	0,08	0,06
<b>Total catégorie 31</b>	<b>1,85</b>	<b>1,31</b>	<b>1,85</b>	<b>1,85</b>

Comme prévu au PAP 2008, ces crédits ont notamment permis de financer le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) pour ses recherches scientifiques sur les œuvres du patrimoine monumental et mobilier en vue de leur conservation et de leur restauration, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) pour ses analyses scientifiques des œuvres du patrimoine des musées de France en vue de leur conservation et de leur restauration et le département des recherches subaquatiques et sous-marines (DRASSM) pour ses recherches en matière archéologique. Ces crédits ont également permis de financer des dépenses de fonctionnement de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information (ARCHETIS), dont le Centre national de préhistoire (CNP) à Périgueux et le Centre national d'archéologie urbaine

(CNAU) à Tours . Ont été aussi financés les analyses et les frais divers liés aux fouilles conduites par les services déconcentrés.

• **Subventions pour charges de service public (1,09 M€ en AE et 1,13 M€ en CP)**

En M€	AE		CP	
	LFI	Consommés	LFI	Consommés
INRAP	0,53	0,50	0,53	0,50
BNF	0,12	0,11	0,12	0,11
INHA	0,32	0,32	0,32	0,32
Fouilles Saqqara	0,05	0,05	0,05	0,05
RMN	0,09	0,05	0,09	0,05
LRMH	0,00	0,06	0,00	0,10
<b>Total catégorie 32</b>	<b>1,11</b>	<b>1,09</b>	<b>1,11</b>	<b>1,13</b>

Comme prévu au PAP 2008, ces crédits ont permis de soutenir les activités de recherche de l'Institut National de recherches archéologiques préventives (INRAP), les programmes de recherche de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) relatifs au patrimoine, les activités de l'Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA), la poursuite du soutien au Musée du Louvre concernant ses opérations de fouilles à Saqqara (Egypte) et à la Réunion des musées nationaux pour la publication de revues comme *Technè*.

Par ailleurs, 0,06 M€ en AE et 0,1 M€ en CP ont été dépensés en catégorie 32 au titre du LRMH, ce qui porte la dotation totale de fonctionnement du laboratoire - catégories 31 et 32 confondues - à 0,6 M€ en AE et 0,64 M€ en CP.

#### ■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	771 067	220 685	771 067	258 834
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		78 800		55 229

**Au total, ce sont 0,3 M€ en AE et 0,31 M€ en CP qui ont été dépensés en investissement, soit un taux de consommation de 39 % en AE et de 41 % en CP.**

L'écart de 0,47 M€ en AE et de 0,46 M€ en CP entre les crédits inscrits en LFI et la consommation effective s'explique :

- d'une part, par la mise en réserve de précaution (0,05 M€ en AE=CP) ;
- d'autre part, par l'exercice de la fongibilité en faveur des dépenses de fonctionnement de l'action 1 et des dépenses de subvention pour charge de service public de l'action 3 ;
- enfin, par l'effort entrepris par le ministère pour limiter la consommation des AE au niveau des CP afin d'éviter des reports de charges trop importants sur les années suivantes.

Les dépenses d'investissement ont été exécutées comme suit :

En M€	AE		CP	
	LFI	Consommés	LFI	Consommés
DRASSM	0,06	0,04	0,06	0,04
ARCHETIS	0,40	0,00	0,40	0,00
LRMH	0,17	0,16	0,17	0,14
C2RMF	0,15	0,10	0,15	0,13
<b>Total crédits d'investissement</b>	<b>0,78</b>	<b>0,30</b>	<b>0,78</b>	<b>0,31</b>

## — DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages		572 784		467 742
Transferts aux collectivités territoriales	3 003 300	137 337	3 003 300	144 604
Transferts aux autres collectivités	207 416	1 717 726	207 416	2 131 107

**Au total, la consommation des crédits s'est élevée à 2,43 M€ en AE et 2,74 M€ en CP, soit des taux de consommation de 75,6% et 85,5%.**

La non consommation totale des AE s'explique principalement par la volonté du ministère de régler prioritairement les opérations antérieures avant d'engager de nouvelles opérations, afin de limiter les reports de charges sur les années suivantes. L'écart entre la prévision et la consommation s'explique également par la régulation budgétaire, ainsi que par des mouvements de fongibilité à partir des crédits déconcentrés (0,03 M€ en AE et 0,2 M€ en CP), au profit de l'action 3 notamment.

**Au total, ce sont 2,43 M€ en AE et 2,74 M€ en CP qui auront été consacrés :**

- aux recherches de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information (ARCHETIS) à hauteur de 0,28 M€ en AE et 0,39 M€ CP au titre des programmes de recherche en ethnologie et dans le domaine de l'inventaire général du patrimoine culturel;
- au DRASSM afin de soutenir ses opérations d'investissement, à hauteur de 0,49 M€ ;
- aux recherches liées à l'archéologie, l'inventaire et l'ethnologie en DRAC, mais aussi au soutien des fouilles archéologiques programmées réalisées en partenariat avec les autres organismes de recherche (CNRS, universités, etc.), pour un total de 1,46 M€ en AE et 1,62 M€ en CP de dépenses déconcentrées au total ;
- au Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP à Marseille) en faveur du soutien aux programmes conduits par le laboratoire de recherche du centre, pour 0,2 M€.

### ACTION n° 02 : Recherche en faveur de la création

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		2 078 827	<b>2 078 827</b>		1 983 884	<b>1 983 884</b>
Crédits de paiement		2 078 827	<b>2 078 827</b>		2 115 437	<b>2 115 437</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		67 014		66 874
Subventions pour charges de service public	1 702 317	906 025	1 702 317	1 067 706

Au total, la consommation des crédits s'est élevée à **0,97 M€ en AE et 1,13 M€ en CP** soit des taux de consommation de **57,1 % en AE et 66,6 % en CP**. Mais l'écart par rapport aux prévisions s'explique uniquement par l'exécution en titre 6 de la subvention à l'Institut de recherche et de coordination acoustique - musique (IRCAM) à

hauteur de 0,68 M€, prévue initialement en titre 3 au PAP 2008. Sans cette modification d'imputation, la consommation des dépenses de fonctionnement sur l'action 2 aurait été de 100 %.

Ces crédits ont permis de soutenir les programmes des unités de recherche des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), en lien avec la politique doctorale mise en place par le décret LMD et ont permis de financer leurs appels à projets recherche, à hauteur de 0,9 M€ en AE et 1 M€ en CP.

Les crédits ont aussi permis de soutenir le programme de recherche « Le Destin des Images » de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles.

### ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux collectivités territoriales		83 000		65 200
Transferts aux autres collectivités	376 510	927 845	376 510	915 657

**Au total, la consommation des crédits s'est élevée à 1,01 M€ en AE et 0,98 M€ en CP.** La surconsommation constatée de 0,68 M€ en AE=CP s'explique uniquement par l'imputation en titre 6 de la subvention de l'IRCAM (expliquée ci-dessus). Après retrait de ces 0,68 M€ versés à l'IRCAM, 0,4 M€ en AE et 0,3 M€ en CP ont été consommés ainsi :

- la délégation des arts plastiques (DAP) a dépensé 0,1 M€ pour soutenir les projets de recherche des écoles d'art,
- la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) a soutenu les laboratoires de recherche INP Grenoble et SCRIME Bordeaux,
- la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) a contribué aux financements de multiples éditions scientifiques de recherche et d'activités de valorisation de la recherche à hauteur de 0,23 M€ en AE et 0,11 M€ en CP.

### ACTION n° 03 : Opérateurs de la culture scientifique et technique

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		111 486 985	<b>111 486 985</b>		103 325 568	<b>103 325 568</b>
Crédits de paiement		108 936 985	<b>108 936 985</b>		101 934 319	<b>101 934 319</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

#### ■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		488 849		0
Subventions pour charges de service public	111 486 985	102 836 719	108 936 985	101 934 319

Le ministère a versé à la Cité des Sciences et de l'Industrie 84,84 M€ en AE=CP au titre de sa subvention de fonctionnement et 8,77 M€ en AE et 7,87 M€ en CP au titre de sa subvention d'investissement. Il a versé au Palais de la Découverte 14 M€ en AE=CP au titre de sa subvention de fonctionnement et 2,15 M€ en AE=CP au titre de sa

subvention d'investissement. Les deux opérateurs ont ainsi bénéficié de 109,76 M€ en AE et 108,86 M€ en CP de subventions pour charges de service public.

Dans l'outil comptable apparaît une consommation de 102,84 M€ en AE et 101,93 M€ en CP, soit un écart de 6,92 M€ par rapport au montant total de subventions versées aux opérateurs. Ce montant correspond au montant de la procédure de rétablissement de crédits mise en place en fin d'année 2008 concernant la Cité des Sciences et de l'Industrie. Cette procédure a conduit à la restitution au ministère par l'établissement de 6,92 M€ provisionnés pour le paiement de la TVA au cours des dernières années. A la suite de la restitution de ces 6,92 M€ et conformément à l'accord entre les ministères de la culture et de la communication et du budget, des comptes publics et de la fonction publique, 2,6 M€ ont été reversés en fin d'année 2008 à la CSI et le report de 3,1 M€ a été obtenu pour permettre un versement à la CSI en 2009. Le différentiel de 1,2 M€ a été annulé en fin d'année 2008.

Par ailleurs, le ministère a procédé à un retrait d'AE sur la subvention d'investissement du Palais de la Découverte à hauteur de 1,32 M€, en raison de la révision à la baisse du coût des travaux de mise aux normes de sécurité de l'établissement.

Bien que la réserve de précaution n'ait pas été levée, le ministère a souhaité que les deux opérateurs en soient partiellement exonérés, grâce à des mouvements de fongibilité, notamment à partir des crédits de fonctionnement et d'intervention de l'action 4.

Pour retrouver le détail concernant la CSI et le Palais de la Découverte, se reporter à la partie « Opérateurs ».

Par ailleurs, une erreur d'imputation des crédits du DRASSM explique la consommation d'AE de 0,49 M€ constatée en catégorie 31.

#### ACTION n° 04 : Recherches transversales et pilotage du programme

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	36 457 741	2 784 068	<b>39 241 809</b>	30 408 609	2 292 545	<b>32 701 154</b>
Crédits de paiement	36 457 741	2 784 068	<b>39 241 809</b>	30 408 609	2 509 325	<b>32 917 934</b>

#### EFFECTIFS

Numéro et intitulé de l'action	ETPT	Filière administrative	Filière technique et enseignement	Filière surveillance	Filière scientifique
04 Recherches transversales et pilotage du programme	525	<b>37</b>			<b>488</b>
Part sur les effectifs du programme / de la filière	100,0%	7,14%			92,86%

Ces effectifs recouvrent les personnels des 4 corps de recherche (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'étude, assistants ingénieurs, techniciens de recherche) et les contractuels « recherche ». Ils sont affectés pour un tiers dans les directions d'administration centrale et leurs services à compétence nationale (principalement à la direction des musées de France, à la direction de l'architecture et du patrimoine et à la délégation au développement et aux affaires internationales). Les deux tiers des effectifs servent dans les services déconcentrés, principalement au sein des conservations régionales des monuments historiques, et de façon croissante dans les écoles du ministère.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	647 034	410 081	647 034	534 634
Subventions pour charges de service public	25 812	48 263	25 812	48 263

**Au total, la consommation des crédits s'est élevée à 0,47 M€ en AE et 0,58 M€ en CP, soit des taux de consommation de 70 % en AE et 86,6 % en CP.**

L'écart de 0,2 M€ en AE et de 0,09 M€ en CP entre les crédits inscrits en LFI et la consommation effective s'explique :

- par la régulation budgétaire de 0,04 M€ en AE=CP ;
- par l'exercice de la fongibilité en faveur de l'action 3 du programme.

**La consommation des 0,47 M€ en AE et des 0,58 M€ en CP s'est répartie comme suit :**

0,45 M€ en AE et 0,56 M€ en CP ont été consacrés :

- à la réalisation et à la valorisation de la recherche en sciences sociales sur la culture et les industries culturelles, ainsi qu'à la publication en ligne et à la valorisation de la recherche (sites Internet pour les professionnels et le grand public), comme par exemple l'étude importante menée sur les dépenses culturelles des collectivités locales ou la réalisation d'un site Internet sur les grottes de Lascaux ;
- au fonctionnement du département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) et de la mission de la recherche et de la technologie (MRT) de la délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI).

De plus, 0,02 M€ en AE=CP ont été consacrés au programme de recherches sociologiques sur la lecture de la Bibliothèque publique d'information.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		-103 436		0

Ce montant correspond à un dégageant d'AE effectué par la DDAI sur un marché de numérisation.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux collectivités territoriales		0		11 000
Transferts aux autres collectivités	2 111 222	1 937 637	2 111 222	1 915 428

**Au total la consommation s'est élevée à 1,94 M€ en AE et 1,93 M€ en CP, soit des taux de consommation respectifs de 91,8 % et 91,2 %.**

L'écart de 0,17 M€ en AE et de 0,18 M€ en CP entre les crédits inscrits en LFI et la consommation effective s'explique :

- par la régulation budgétaire de 0,13 M€ en AE=CP ;
- par l'exercice de la fongibilité en faveur de l'action 3 du programme.

Ces crédits ont permis de contribuer au financement :

- des programmes de recherche menés au sein des unités mixtes de recherche (UMR) sous co-tutelle du ministère de la culture et de la communication dans le cadre de l'accord cadre signé entre le CNRS et le ministère, dans les domaines de compétence du ministère (recherches sur les patrimoines, recherches dans le domaine de la création, recherches sur les outils en lien avec la numérisation, recherches en socio-économie de la culture), à hauteur de 1,05 M€ en AE=CP en 2008 ;
- des programmes de recherche transversaux (programmes spécifiques et programmes européens) menés en partenariat avec des universités, des grandes écoles, des établissements publics ou des associations, à hauteur de 0,9 M€ en AE=CP.

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	106 463 147	105 587 736	114 320 412	111 770 412	104 877 808	104 177 269
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)						
<b>Total</b>	<b>106 463 147</b>	<b>105 587 736</b>	<b>114 320 412</b>	<b>111 770 412</b>	<b>104 877 808</b>	<b>104 177 269</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	615	609	525
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	48	35	35
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	1 120		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		1 187	1 148
- sous plafond d'emplois opérateurs		1 187	1 148
- hors plafond d'emplois opérateurs			

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)			Réalisation 2008 (Compte financier)					
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs				
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)		sous plafond	hors plafond	Total	ETPT (1)	sous plafond
CSI - Cité des sciences et de l'industrie	48	920			35	963		963	35	928			928
Palais de la découverte		200				224		224		220			220
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>1 120</b>			<b>35</b>	<b>1 187</b>		<b>1 187</b>	<b>35</b>	<b>1 148</b>			<b>1 148</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03 : Opérateurs de la culture scientifique et technique</b>	<b>86 999</b>	<b>88 957</b>	<b>93 740</b>	<b>92 780</b>	<b>93 615</b>	<b>92 712</b>
Subventions pour charges de service public	86 999	88 957	93 740	92 780	93 615	92 712
<b>Total</b>	<b>86 999</b>	<b>88 957</b>	<b>93 740</b>	<b>92 780</b>	<b>93 615</b>	<b>92 712</b>

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	51 467	51 413	Ressources de l'État	84 745	84 949
Fonctionnement	54 399	112 395	- subventions de l'État	84 745	84 949
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	2 340	1 446
			Ressources propres et autres	19 106	42 213
<b>Total des dépenses</b>	<b>105 866</b>	<b>163 808</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>106 191</b>	<b>128 608</b>
Résultat : bénéfice	325		Résultat : perte		35 200
<b>Total : équilibre du CR</b>	<b>106 191</b>	<b>163 808</b>	<b>Total : équilibre du CR</b>	<b>106 191</b>	<b>163 808</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	5 604	6 178
Investissements	15 929	10 431	Ressources de l'État	8 035	7 771
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources	2 290	2 832
<b>Total des emplois</b>	<b>15 929</b>	<b>10 431</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>15 929</b>	<b>16 781</b>
Apport au fonds de roulement		6 350	Prélèvement sur le fonds de roulement		

## Précisions méthodologiques

Les subventions État ont été inscrites au budget de l'opérateur sans déduction de la réserve de précaution.

Une partie des crédits inscrits dans « Autres subventions » correspondent à des financements privés. La répartition n'étant pas connue lors de l'élaboration de ce document, ces ressources sont intégralement laissées sur cette ligne.

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
	<i>Prévision</i>				
	<i>Consommation</i>				
Recherche culturelle et culture scientifique	51 467	49 119		15 930	<b>116 516</b>
	51 413	50 085		10 431	<b>111 929</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	920		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		963	928
- sous plafond opérateurs		963	928
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	48	35	35
- rémunérés par l'État par ce programme	48	35	35

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'année 2008 aura été marquée pour la CSI par les événements suivants :

- La préparation du rapprochement de l'établissement avec le Palais de la découverte en un seul opérateur présent sur deux sites (Grand Palais et Parc de la Villette). Celui-ci a été préconisé par le conseil de modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 et sera effectif d'ici la fin du 1er semestre 2009. L'objectif de ce regroupement est de renforcer la qualité et la complémentarité des offres entre les deux établissements existants. L'année 2008 a donc fait l'objet de plusieurs comités de pilotage et de réunions de travail avec les tutelles (statut juridique, rédaction du décret, réflexion sur l'organisation, rédaction du projet scientifique, identification des synergies possibles...). Au cours du 1er semestre 2008, une mission d'assistance au lancement du projet a été effectuée par le cabinet de conseil CAP GEMINI.
- La poursuite du plan de rénovation technique du bâtiment, présenté aux tutelles en 2002: travaux de sécurité (rénovation du système de sécurité incendie et réhabilitation du système de gestion centralisée du bâtiment) et rénovation des sanitaires.
- La poursuite de la rénovation de l'offre culturelle centrée principalement sur la rénovation de la Cité des enfants 5-12 ans (ouverture prévue en mars 2009) et l'achèvement de l'espace permanent « Grand Récit de l'Univers ».
- La signature de la convention d'occupation temporaire de la 4ème travée du bâtiment (inoccupée depuis l'inauguration du site) avec l'opérateur « Apsys ». Cet espace accueillera un pôle de commerces et de loisirs culturels grand public sur le thème de la convergence numérique et multimédia.
- Une programmation riche et diversifiée, avec notamment le démarrage du programme « Santé » et le début en fin d'année d'une grande exposition « Epidémies » (décembre 2008). Les jeunes ont bénéficié d'une programmation particulièrement riche avec la prolongation de l'exposition « Guide du zizi sexuel, l'expo ! » et la réouverture de la Cité des Enfants 2- 7 dont les travaux de rénovation ont été effectués en 2007 (réouverture février 2008).
- Une politique volontariste de développement des coproductions et des itinérances régionales: « Population mondiale » (Grenoble), « Eau pour tous » (Orléans et Montpellier).

La CSI a signé en novembre 2006 un contrat de performance pour la période 2006/2008 basé sur 3 grands axes: attractivité et accessibilité de l'offre à tous les publics, rester à la pointe de l'offre culturelle et scientifique, rechercher la performance économique et sociale. Un nouveau contrat sera établi une fois que le rapprochement avec le Palais de la découverte sera effectif.

## ANALYSE DES ÉCARTS

L'écart entre les crédits votés en LFI 2008 et l'exécution s'explique par les mouvements suivants :

- Une subvention complémentaire de 196 K€ pour compenser une partie de l'actualisation de la masse salariale,
- Un versement de 2,6 M€ en AE et CP pour le financement de la rénovation de l'accueil. Ces crédits ont été délégués à l'établissement suite à une procédure de rétablissement de crédits effectués par la CSI pour un montant de 6,9 M€ correspondant à la TVA non versée sur la subvention sur les années 2004 à 2008 et gelés au fonds de roulement. Une seconde partie sera reversée à la CSI en 2009 à hauteur de 3,1 M€.
- Une diminution de crédits de 2.921 k€ en autorisations d'engagement et 2.381 K€ en crédits de paiement, correspondant à l'annulation des crédits mis en réserve. Cette annulation de crédits représente 3,09 % de la subvention prévue pour l'opérateur au projet de loi de finances initial.

Concernant l'exécution budgétaire, l'augmentation des dépenses de fonctionnement en cours d'exécution s'explique principalement par une charge exceptionnelle non décaissable (38,2 M€) liée à la régularisation des modalités de calcul de la neutralisation des dotations aux amortissements et provisions. Cette charge vient baisser le résultat net de l'établissement mais est neutre sur sa capacité d'auto-financement. La procédure de rétablissement de crédits (6,1 M€) effectuée en cours d'année mais non prévue au budget primitif, a un effet identique sur l'exécution budgétaire de la Cité.

L'écart sur les dépenses de fonctionnement s'explique également par les dotations aux amortissements des biens remis en dotation et celles liées à la quote part de subvention qui ne sont pas intégrées dans les prévisions budgétaires, de même que leur contrepartie en recettes.

L'apport au fond de roulement est majoritairement lié aux crédits provisionnés au budget pour la rénovation de la phase Nord de l'accueil qui débutera début 2009. Seules les études préalables et le choix du prestataire ont été effectués.

Sur les emplois, le plafond prévisionnel 2008 a été augmenté en cours de gestion de 7,5 ETPT (soit 22 ETP) correspondant à la transformation de mises à disposition par l'Education Nationale en détachement. Il a ainsi été porté de 940 à 947,5 ETPT et les MAD ne sont plus qu'au nombre réel en fin d'année de 21.

## PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 03 : Opérateurs de la culture scientifique et technique</b>	<b>15 945</b>	<b>15 945</b>	<b>17 850</b>	<b>16 260</b>	<b>16 146</b>	<b>16 146</b>
Subventions pour charges de service public	15 945	15 945	17 850	16 260	16 146	16 146
<b>Total</b>	<b>15 945</b>	<b>15 945</b>	<b>17 850</b>	<b>16 260</b>	<b>16 146</b>	<b>16 146</b>

## Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 OPÉRATEURS

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	10 737	10 651	Ressources de l'État	15 484	16 146
Fonctionnement	10 572	10 497	- subventions de l'État	15 484	16 146
Intervention			- ressources fiscales		
			Autres subventions	25	272
			Ressources propres et autres	4 630	5 357
<b>Total des dépenses</b>	<b>21 309</b>	<b>21 148</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>20 139</b>	<b>21 775</b>
Résultat : bénéfice		627	Résultat : perte	1 170	
Total : équilibre du CR	<b>21 309</b>	<b>21 775</b>	Total : équilibre du CR	<b>21 309</b>	<b>21 775</b>

## Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	1 846		Capacité d'autofinancement		1 913
Investissements	339	621	Ressources de l'État		
			Autres subv. d'investissement et dotations		
			Autres ressources		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 185</b>	<b>621</b>	<b>Total des ressources</b>		<b>1 913</b>
Apport au fonds de roulement		1 292	Prélèvement sur le fonds de roulement	2 185	

## Précisions méthodologiques

Les charges de fonctionnement intègrent les travaux de sécurité (crédits reversés à l'EPGPCE).  
Les chiffres du BP indiqués dans le PAP 2009 sont erronés, suite à une erreur matérielle.

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Recherche culturelle et culture scientifique	10 737	10 012		339	<b>21 088</b>
	10 651	8 197		621	<b>19 469</b>

## Précisions méthodologiques

Hors dotation aux amortissements et provisions.  
L'écart avec les charges inscrites dans le compte financier correspond au passage en provision au compte financier d'une partie des crédits liés aux travaux de sécurité. En effet, la fin de la tranche 1 et la tranche 2 (isolement au feu des courettes) seront réalisées en 2009.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	200		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur - sous plafond opérateurs		224 224	220 220

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### Précisions méthodologiques

Réalisation et plafond 2008 indiqué en ETPT.

L'exécuté 2007 a été recalculé par rapport aux données figurant dans le PAP 2009 en raison d'une erreur de périmètre dans le calcul initial.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'année 2008 aura été marquée pour le Palais de la découverte par les événements suivants :

- Dans l'attente de la création du nouvel opérateur regroupant les deux établissements, le ministère de la culture a été nommé en tant que personnalité qualifiée lors du renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration du Palais en juin 2008. Jusqu'à présent, le ministère de la culture n'était présent au conseil qu'en tant qu'observateur.
- La préparation de la fusion avec la Cité des sciences et de l'industrie a débuté (voir détail dans fiche CSI).
- Le Palais de la découverte a déménagé du Salon d'Honneur en décembre 2008 dans le cadre de la « petite translation » approuvée par le décret du 19 décembre 2007. En compensation de cette libération, le Grand Palais affecte au Palais de la découverte des locaux supplémentaires d'une surface quasi équivalente, soit environ 1.800 m<sup>2</sup>. Ainsi, 1.000 m<sup>2</sup> d'expositions seront créés sur un seul grand espace où sera implanté l'espace « Matières ». Les travaux débuteront début 2009.
- La 1<sup>ère</sup> phase des travaux de sécurité relative au traitement des planchers hauts du rez de jardin pour la résistance au feu a été lancée.
- Le Palais de la découverte a participé au salon européen de la recherche et de l'innovation en juin 2008.
- Deux nouveaux espaces d'expositions permanentes ont été ouverts: salle Lumière et salle de Chimie.
- Les expositions phares de l'année 2008 ont été « Volcans, séismes et Tsunamis », « le Termite et la fourmi », « Alfred Nobel » et « Né pour sentir » (débutée en octobre 2008).
- La fréquentation globale a augmenté de 25.000 visiteurs par rapport à 2007. Elle a été de 543.033 visiteurs dont 54% de moins de 25 ans.
- 22 conférences ont eu lieu avec une fréquentation moyenne de 130 auditeurs.

L'établissement n'est pas encore engagé dans une démarche de contractualisation, en raison de ses spécificités de gouvernance actuelle. Le contrat de performance sera lancé une fois que le regroupement avec la CSI sera effectif.

## ANALYSE DES ÉCARTS

L'écart entre les crédits votés en LFI 2008 et l'exécution fait apparaître des différences qui s'expliquent par les mouvements suivants :

- Une subvention complémentaire de 127K€ en fonctionnement pour compenser une partie de l'actualisation de la masse salariale,
- Un versement supplémentaire de 176 K€ en CP a été réalisé afin d'assurer le financement total des travaux de sécurité engagés en 2007; Le coût global de l'opération étant inférieur aux prévisions initiales, une annulation des AE ouvertes a été effectuée à hauteur de 1.540 K€ .
- Une diminution de crédits de 514 k€ en autorisations d'engagement et 419 K€ en crédits de paiement, correspondant à l'annulation des crédits mis en réserve. Cette annulation de crédits représente 2,5 % de la subvention prévue pour l'opérateur au projet de loi de finances initial.

Concernant l'exécution budgétaire, la différence entre l'exécution et la prévision des charges de fonctionnement s'explique principalement par le report en 2009 des crédits prévus pour la petite translation dont les travaux et les études préalables commenceront début 2009. L'augmentation des ressources propres (environ 700 K€), entre le budget primitif et le compte financier, est liée à plusieurs facteurs: mécénat, partenariat, fréquentation et produits exceptionnels de gestion.

En ce qui concerne les investissements, les dépenses supplémentaires intégrées en cours d'exercice concernent principalement des dépenses liées aux systèmes d'information.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

**Avertissement**

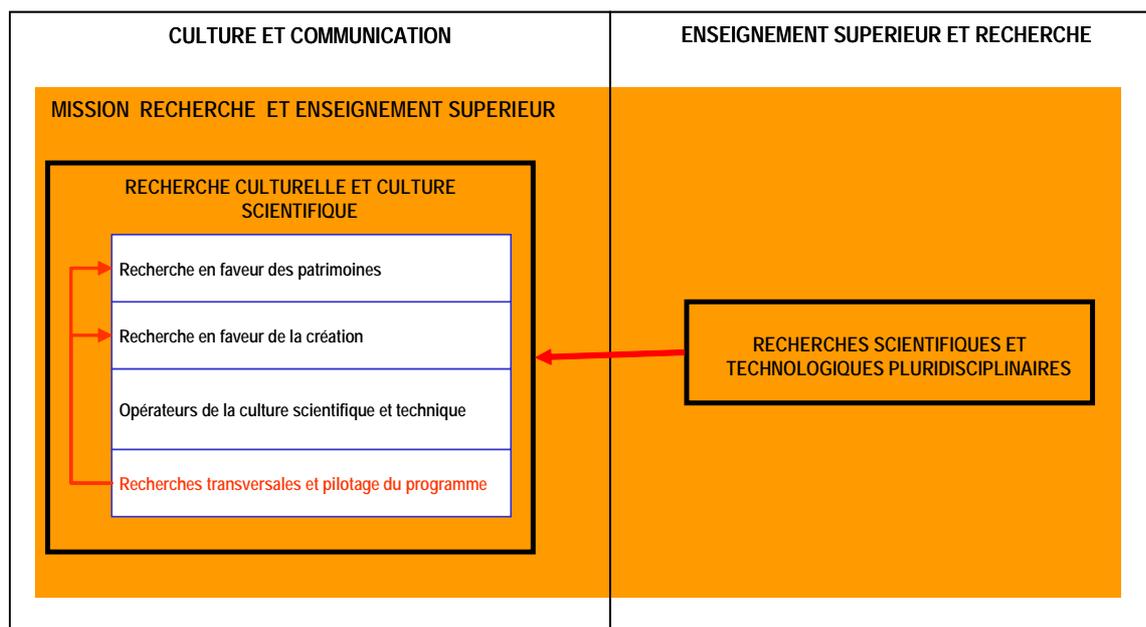
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

## SCHEMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Recherche en faveur des patrimoines	6 937 105	37 130 828	40 221 670
Recherche en faveur de la création	2 078 827	11 126 913	12 053 139
Opérateurs de la culture scientifique et technique	108 936 985	108 936 985	123 370 375
Recherches transversales et pilotage du programme	39 241 809	0	0
<b>Total</b>	<b>157 194 726</b>	<b>157 194 726</b>	<b>175 645 184</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Recherche en faveur des patrimoines	6 035 811	+24 374 970	30 410 781	-6 720 047	-2 724 219
Recherche en faveur de la création	2 115 437	+8 542 964	10 658 401	-468 512	-877 104
Opérateurs de la culture scientifique et technique	101 934 319		101 934 319	-7 002 666	-1 473 985
Recherches transversales et pilotage du programme	32 917 934	-32 917 934	0	0	0
<b>Total</b>	<b>143 003 501</b>	<b>0</b>	<b>143 003 501</b>	<b>-14 191 225</b>	<b>-5 075 308</b>

## Modalités de déversement

Description du déversement de l'action 04 du programme "Recherche culturelle et culture scientifique"

L'action " Recherche transversale et pilotage du programme " a été répartie entre les actions " Recherche en faveur des patrimoines " et " Recherche en faveur de la création " au prorata du coût direct de ces actions.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'action " Recherches transversales et pilotage du programme " est une action transversale et majoritairement dédiée aux recherches en matière de patrimoines et de création. Elle comprend en effet :

- les dépenses de rémunération des personnels de recherche non susceptibles d'être directement rattachés à une action donnée ainsi que des personnels de recherche en poste dans les directions régionales des affaires culturelles,
- des dépenses de soutien aux recherches interdisciplinaires dans le domaine de la connaissance et de la conservation du patrimoine culturel,
- des dépenses de soutien aux recherches et études en sciences sociales sur la culture et les industries culturelles ;
- des dépenses de soutien aux pôles publics d'excellence scientifique répartis sur le territoire,
- des dépenses de soutien aux recherches territorialisées dans le cadre du programme interministériel " Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville ",
- des dépenses de soutien aux recherches sur les systèmes d'informations culturelles numériques ;
- des dépenses pour la valorisation des travaux de la recherche.

A ce titre et afin de mieux évaluer l'effort de recherche du ministère dans les domaines du patrimoine et de la création, cette action est donc déversée a posteriori sur l'action " recherche en faveur du patrimoine " et sur l'action " recherche en faveur de la création " selon les mêmes règles de déversement que celles appliquées sur la LFI c'est-à-dire au prorata des dépenses directes de ces deux actions l'une par rapport à l'autre.

Le poste principal du programme " Recherche culturelle et culture scientifique " correspond aux opérateurs de la culture scientifique que sont la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Palais de la découverte. L'action " Opérateurs de la culture scientifique du programme " représente en effet plus de près de 71.3% des dépenses du programme en dépenses directes 64.16% en dépenses complètes.

Pour les dépenses ne relevant pas des opérateurs, il apparaît clairement que la recherche au ministère de la culture et de la communication se porte majoritairement sur les domaines relatifs au patrimoine. Ainsi, en dépenses complètes, l'action " Recherche en faveur des patrimoines ", représente environ 20.6% du programme, contre 4,2% en dépenses directes.

Les dépenses relatives à la création restent minoritaires passant environ de 1,5% en dépenses directes à 7,2% du programme en dépenses complètes.

L'action " Recherches transversales et pilotage du programme " est quant à elle entièrement ventilée.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
Recherche en faveur des patrimoines	30 410 781	+2 360 385	32 771 166	-7 450 504	-374 949
Recherche en faveur de la création	10 658 401	+707 332	11 365 733	-687 406	-171 482
Opérateurs de la culture scientifique et technique	101 934 319	+12 799 221	114 733 540	-8 636 835	+5 428 388
Recherches transversales et pilotage du programme	0	0	0	0	-27 360
<b>Total</b>	<b>143 003 501</b>	<b>+15 866 938</b>	<b>158 870 439</b>	<b>-16 774 745</b>	<b>+4 854 597</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-15 866 938</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-15 866 938

### Modalités de déversement

#### Description du déversement du programme 172 " Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires "

##### Justification du déversement :

Les crédits dédiés à la diffusion de la culture scientifique et technique sont ventilés par le ministère chargé de la recherche vers l'action 3 du programme 186 : action en faveur des opérateurs de la culture scientifique et technique compte tenu de la proximité des objectifs poursuivis.

Les crédits de fonctionnement de l'ANR sont déversés vers l'ensemble des programmes de la MIREs.

Ce déversement est préconisé par le CIAP dans la mesure où les crédits d'intervention de l'ANR sont inscrits sur le programme 172.

##### Modalités de déversement :

Les montants du programme 172 sont imputés aux actions 186-1, 2, et 3, respectivement à hauteur de 15, 4 et 45%

Les crédits de fonctionnement de l'ANR sont déversés vers l'ensemble des programmes de la MIREs au prorata du poids budgétaire de ces programmes dans la mission.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Afin d'être cohérents, les commentaires sont faits après l'ensemble des déversements internes et externes au programme.

La ventilation externe des crédits issus du programme " Orientation et pilotage de la recherche " conduit à une augmentation de 11.1% des crédits du programme " Recherche culturelle et culture scientifique ".

Le poste principal du programme " Recherche culturelle et culture scientifique " correspond aux opérateurs de la culture scientifique que sont la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Palais de la découverte. L'action " Opérateurs de la culture scientifique du programme " représente en effet plus de deux tiers des crédits du programme, et ce, avant comme après re-ventilations.

Pour les crédits ne relevant pas des opérateurs, il apparaît clairement que la recherche au ministère de la culture et de la communication se porte majoritairement sur les domaines relatifs au patrimoine. Ainsi, après re-ventilation, l'action " Recherche en faveur des patrimoines ", pèse près d'un cinquième des crédits du programme, contre moins de 5%

avant re-ventilations au sein du programme. Les crédits relatifs à la création restent, quant à eux, minoritaires passant environ de 1 à 7% du programme.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

### Avertissement

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008 Coûts complets	Écart à l'exécution 2007 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Recherche en faveur des patrimoines	6 266 386	+24 745 749	+2 847 399	33 859 534	+203 089
Recherche en faveur de la création	2 238 952	+8 841 549	+853 274	11 933 775	-125 115
Opérateurs de la culture scientifique et technique	108 858 319		+14 256 932	123 115 251	+13 750 956
Recherches transversales et pilotage du programme	33 587 298	-33 587 298		0	-27 273
<b>Total</b>	<b>150 950 955</b>	<b>0</b>	<b>+17 957 605</b>	<b>168 908 560</b>	<b>+13 801 657</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-17 957 605</b>
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-17 957 605

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

Dans un souci de cohérence, le ministère de la culture a choisi d'adopter les mêmes règles de déversement (modalités et clés de répartition) que celles utilisées pour la détermination des dépenses complètes.

Ainsi, respectant les méthodes générales appliquées en crédits budgétaires, les sous-actions immobilier, documentation, informatique, formation, fonctions logistiques et sociales et les rémunérations ont été ventilées au prorata des effectifs globaux par action. Les sous-actions juridique, communication, études et les coûts relatifs au fonctionnement de l'EMOC ont été ventilés au prorata des coûts comptables directs par action.

Les coûts qui n'ont pas pour origine une opération budgétaire ont ainsi, au même titre que les dépenses, été imputés sur les actions en fonction de leur destination, ou ventilées depuis l'action " Fonctions de soutien du ministère " en utilisant les mêmes clés de répartition que pour les dépenses.

Le périmètre des coûts directs du programme comprend les charges de fonctionnement (y compris les charges de personnel et les subventions pour charges de service public), les charges d'intervention ainsi que les opérations de fin d'exercice (dotations aux amortissements et aux provisions, charges à payer, charges constatées d'avance).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Parmi les charges comptables, les provisions pour charges s'élèvent à environ 0,747 M€ pour l'ensemble du programme dont 45% pour l'action " Recherches transversales et pilotage du programme " (entièrement ventilée par la suite), 46% pour l'action " Recherche en faveur des patrimoines " et 10% pour l'action "Recherche en faveur de la création ".

Les charges à payer s'élèvent quant à elles à un peu plus de 0,375 M€ dont 71% pour les recherches transversales et le pilotage et l'animation du programme, 15% pour la recherche en faveur des patrimoines et 14% pour la recherche en faveur de la création.

Le poste principal du programme " Recherche culturelle et culture scientifique " correspond aux opérateurs de la culture scientifique que sont la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Palais de la découverte. En effet, l'action "Opérateurs de la culture scientifique et technique " représente près de 72,1% et 72,9% du programme, en coûts directs puis en coûts complets.

Pour les coûts ne relevant pas des opérateurs, l'action "Recherche en faveur des patrimoines " bénéficie majoritairement de la ventilation des coûts affectés aux recherches transversales. Son poids dans le programme passe de 4,2% en coûts directs à 20% en coûts complets.

Les coûts relatifs à la création restent, quant à eux, minoritaires passant de 1,5% en coûts directs à 7,1% en coûts complets du programme.

L'action " Recherches transversales et pilotage du programme ", qui pesait environ un quart des coûts du programme avant déversements, est, quant à elle entièrement ventilée.



## PROGRAMME 142

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE AGRICOLES**

MINISTRE CONCERNÉ : MICHEL BARNIER, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	636
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	638
Rappel de la présentation du programme	644
Objectifs et indicateurs de performance	646
Justification au premier euro	649
Opérateurs	665
Analyse des coûts du programme et des actions	672

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Jean-Louis BUËR

Directeur général de l'enseignement et de la recherche

Responsable du programme n° 142 : Enseignement supérieur et recherche agricoles

Au cours de l'année 2008, l'enseignement supérieur agricole a poursuivi sa politique de renforcement entamée en 2005. Elle vise à développer les synergies entre recherche et formation, à assurer l'excellence scientifique et à accroître la visibilité internationale. Elle s'appuie notamment sur l'ancrage territorial des écoles et le développement des partenariats entre les écoles, les établissements de recherche et les acteurs du développement, d'une part, au sein des pôles de compétences et les universités d'autre part, au sein des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Dans ce cadre, plusieurs grands établissements ont été créés, dont en 2008 Agrocampus Ouest, constitué par regroupement d'Agrocampus Rennes et de l'Institut National d'Horticulture d'Angers. Par ailleurs, en tant qu'acteurs avec l'université de « l'opération campus », plusieurs écoles participent, chacune sur leur territoire, à la création de grands campus afin d'accroître la visibilité internationale de l'enseignement supérieur français à la hauteur de son ambition pédagogique et scientifique. Enfin, dans le cadre de la politique économique, certaines écoles participent aux pôles de compétitivité, qui visent à mettre en réseau les entreprises, la recherche et l'enseignement supérieur afin de développer le potentiel d'innovation du pays.

En outre, au deuxième semestre 2008, ont débuté des travaux de concertation entre les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles pour la constitution d'un consortium national pour coordonner les stratégies de recherche et de formation de ses membres dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentation, de la santé animale, de la sécurité sanitaire et de l'environnement. L'objectif est d'augmenter la performance et de renforcer la lisibilité du dispositif national de recherche et de formation agronomique.

Les formations de l'enseignement supérieur agricole bénéficient toujours d'un niveau d'insertion professionnelle très élevé dès les mois qui suivent la fin de formation (73,8 % en 2008). Il est de l'ordre de grandeur de celui des sortants de LMD 3 ans après le diplôme (77 %). La légère baisse constatée entre 2008 et 2007 se produit dans un contexte de dégradation du marché de l'emploi depuis fin 2008. Toutefois, l'enseignement agricole s'est doté en 2007 et 2008 de nouveaux outils en faveur de l'emploi de ses diplômés. Aussi, la baisse est-elle limitée à 1,3 point pour les formations de l'enseignement supérieur agricole alors qu'elle est de 6,3 points pour l'insertion professionnelle à 3 mois des ingénieurs, tous secteurs confondus.

Sur le plan de l'efficience, la gestion du programme a cherché à rééquilibrer les dépenses de formation entre les trois catégories de formés (ingénieurs, vétérinaires et paysagistes) en stabilisant ou diminuant les dotations pour les formations dont les dépenses par étudiant étaient les plus élevées, malgré l'augmentation importante de l'effectif étudiant dans ces filières. Ces mesures portent désormais les niveaux de dépenses à 14 631 euros pour un étudiant ingénieur, 15 470 euros pour un étudiant vétérinaire et 15 749 euros pour un étudiant paysagiste.

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

- **OBJECTIF 1** **Former des ingénieurs, des vétérinaires et des paysagistes répondant aux besoins des milieux économiques, formés aux pratiques de la recherche et ouverts sur l'international**
  - INDICATEUR 1.1 Taux d'insertion des diplômés
- **OBJECTIF 2** **Organiser les formations dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**
  - INDICATEUR 2.1 Dépense moyenne de formation par catégorie de formés
- **OBJECTIF 3** **Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques en appui aux politiques publiques et au développement**
  - INDICATEUR 3.1 Taux d'efficacité de l'appui scientifique et technique aux politiques publiques et au développement

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2008 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2008 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008</i>						
<i>Consommation 2008</i>						
01	<b>Enseignement supérieur</b>	157 078 469	46 948 837	31 600 000	<b>235 627 306</b>	235 627 306
		153 319 034	44 715 561	33 659 158	<b>231 693 753</b>	
02	<b>Recherche, développement et transfert de technologie</b>	2 557 539	27 413 373	12 932 526	<b>42 903 438</b>	42 903 438
		3 339 249	35 297 588	1 259 604	<b>39 896 441</b>	
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>159 636 008</b>	<b>74 362 210</b>	<b>44 532 526</b>	<b>278 530 744</b>	278 530 744
Ouvertures par voie de FDC et ADP						
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-600 000	-4 959 712		<b>-5 559 712</b>	
Total des AE ouvertes		<b>159 036 008</b>	<b>113 935 024</b>		<b>272 971 032</b>	
<b>Total des AE consommées</b>		<b>156 658 283</b>	<b>80 013 149</b>	<b>34 918 762</b>	<b>271 590 194</b>	

## 2008 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2008</i>						
<i>Consommation 2008</i>						
01	<b>Enseignement supérieur</b>	157 078 469	48 548 031	31 600 000	<b>237 226 500</b>	237 226 500
		153 319 034	47 124 986	33 881 193	<b>234 325 213</b>	
02	<b>Recherche, développement et transfert de technologie</b>	2 557 539	27 413 373	14 773 332	<b>44 744 244</b>	44 744 244
		3 339 249	35 433 673	2 133 617	<b>40 906 539</b>	
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>159 636 008</b>	<b>75 961 404</b>	<b>46 373 332</b>	<b>281 970 744</b>	281 970 744
Ouvertures par voie de FDC et ADP						
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-600 000	-5 150 278		<b>-5 750 278</b>	
Total des CP ouverts		<b>159 036 008</b>	<b>117 184 458</b>		<b>276 220 466</b>	
<b>Total des CP consommés</b>		<b>156 658 283</b>	<b>82 558 659</b>	<b>36 014 810</b>	<b>275 231 752</b>	

## 2007 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2007 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i>						
<i>Consommation 2007</i>						
01	<b>Enseignement supérieur</b>	156 657 779	44 652 345	29 151 675	<b>230 461 799</b>	<b>230 461 799</b>
		144 288 470	44 035 656	32 528 560		<b>220 852 686</b>
02	<b>Recherche, développement et transfert de technologie</b>	2 277 253	32 403 996	7 257 167	<b>41 938 416</b>	<b>41 938 416</b>
		3 356 084	27 810 078	9 427 563		<b>40 593 725</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>158 935 032</b>	<b>77 056 341</b>	<b>36 408 842</b>	<b>272 400 215</b>	<b>272 400 215</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>147 644 554</b>	<b>71 845 734</b>	<b>41 956 123</b>		<b>261 446 411</b>

## 2007 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2007</i>						
<i>Consommation 2007</i>						
01	<b>Enseignement supérieur</b>	156 657 779	46 250 749	29 157 464	<b>232 065 992</b>	<b>232 065 992</b>
		144 288 470	48 612 060	28 749 020		<b>221 649 550</b>
02	<b>Recherche, développement et transfert de technologie</b>	2 277 253	32 698 534	8 803 436	<b>43 779 223</b>	<b>43 779 223</b>
		3 356 084	27 888 078	12 076 546		<b>43 320 708</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>158 935 032</b>	<b>78 949 283</b>	<b>37 960 900</b>	<b>275 845 215</b>	<b>275 845 215</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>147 644 554</b>	<b>76 500 138</b>	<b>40 825 566</b>		<b>264 970 258</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

**Avertissement**

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2009 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
01	Enseignement supérieur	227 024 752
02	Recherche, développement et transfert de technologie	40 259 083
<b>Total</b>		<b>267 283 835</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2007 (*)	Ouvertes en LFI pour 2008	Consommées en 2008 (*)	Consommés en 2007 (*)	Ouverts en LFI pour 2008	Consommés en 2008 (*)
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	147 644 554	159 636 008	156 658 283	147 644 554	159 636 008	156 658 283
Rémunérations d'activité	93 143 147	96 137 482	96 163 444	93 143 147	96 137 482	96 163 444
Cotisations et contributions sociales	53 951 670	62 068 267	59 929 346	53 951 670	62 068 267	59 929 346
Prestations sociales et allocations diverses	549 737	1 430 259	565 493	549 737	1 430 259	565 493
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	71 845 734	74 362 210	80 013 149	76 500 138	75 961 404	82 558 659
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	42 996		882	90 996		0
Subventions pour charges de service public	71 802 738	74 362 210	80 012 267	76 409 142	75 961 404	82 558 659
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	41 956 123	44 532 526	34 918 762	40 825 566	46 373 332	36 014 810
Transferts aux ménages	7 128 000	8 600 370	8 950 630	7 128 000	8 600 370	8 950 630
Transferts aux entreprises	1 287 516	546 294	1 186 760	1 182 288	546 294	1 158 627
Transferts aux collectivités territoriales			104 706			104 706
Transferts aux autres collectivités	33 540 607	35 385 862	24 676 666	32 515 278	37 226 668	25 800 847
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>278 530 744</b>			<b>281 970 744</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)		-600 000			-600 000	
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		-4 959 712			-5 150 278	
<b>Total (*)</b>	<b>261 446 411</b>	<b>272 971 032</b>	<b>271 590 194</b>	<b>264 970 258</b>	<b>276 220 466</b>	<b>275 231 752</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2008						4 962 322		5 150 278
24/10/2008								1 276 043
<b>Total</b>						<b>4 962 322</b>		<b>6 426 321</b>

## ARRÊTÉ DE REPORT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2008		2 610		1 276 043	0	0	0	0

## LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2008	0	0	0	0	600 000		600 000	

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>2 610</b>	<b>0</b>	<b>1 276 043</b>	<b>600 000</b>	<b>4 962 322</b>	<b>600 000</b>	<b>6 426 321</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>11</sup>**Avertissement**

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2008 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2008. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2008.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
300201	<b>Exonération des revenus patrimoniaux des établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance pour leurs revenus fonciers agricoles et mobiliers</b> Impôt sur les sociétés  <i>Objectif : Augmenter les dépenses de recherche</i> <i>Bénéficiaires 2007 : (nombre non déterminé) entreprises - Création : 1948 - Dernière modification : 2002 - CGI : 206-5</i>	nc	nc	nc
<b>Coût total des dépenses fiscales<sup>12</sup></b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(En millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif pour 2007	Chiffrage initial pour 2008	Chiffrage actualisé pour 2008
110242	<b>Réduction d'impôt pour frais de scolarité dans l'enseignement supérieur</b> Impôt sur le revenu  <i>Objectif : Développer l'enseignement supérieur</i> <i>Bénéficiaires 2007 : 1 041 000 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 1992 - Dernière modification : 2002 - CGI : 199 quater F</i>	170	175	175
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>170</b>	<b>175</b>	<b>175</b>

<sup>11</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

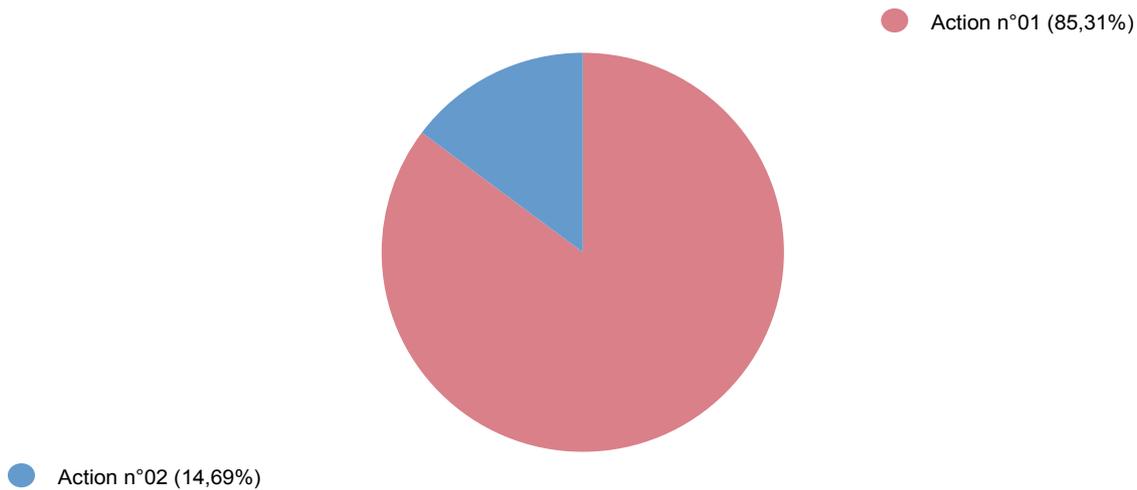
<sup>12</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2008 ou 2007) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement		Coûts directs	Coûts complets
			Dépenses directes	Dépenses complètes		
01	Enseignement supérieur	231 693 753	234 325 213	240 995 910	227 024 752	234 492 556
02	Recherche, développement et transfert de technologie	39 896 441	40 906 539	46 210 478	40 259 083	45 610 247
<b>Total</b>		<b>271 590 194</b>	<b>275 231 752</b>	<b>287 206 388</b>	<b>267 283 835</b>	<b>280 102 803</b>

Répartition par action des autorisations d'engagement consommées pour 2008



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme "Enseignement supérieur et recherche agricoles" regroupe les moyens destinés, d'une part, à assurer la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire et, d'autre part, à favoriser la cohérence et la valorisation de la recherche, du développement et du transfert de technologie dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier, halieutique et rural.

L'action 1 du programme (« Enseignement supérieur ») est décomposée en quatre sous-actions : enseignement supérieur public, formation initiale des agents de l'État, enseignement supérieur privé, aides aux étudiants (public et privé).

L'enseignement supérieur long agronomique, agroalimentaire, vétérinaire et du paysage est constitué, au 31 janvier 2008, par un réseau de 21 établissements (14 établissements publics et 7 établissements privés sous contrat avec l'État) qui assurent la formation de plus de 13 000 étudiants. Ils sont répartis en quatre grandes familles (écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires, école de paysagistes et écoles de formation d'enseignants). Ils forment des docteurs vétérinaires et des cadres supérieurs appelés à exercer dans les domaines agronomique, forestier, agro-industriel, agroalimentaire, de l'environnement, de l'aménagement rural et de l'architecture paysagère. Ils assurent également la formation des cadres supérieurs techniques du ministère ainsi que celle des professeurs de l'enseignement technique agricole public.

Leur activité de recherche est reconnue au niveau universitaire par les écoles doctorales et, au niveau des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), par la création d'unités mixtes de recherche (UMR).

Les établissements sont aujourd'hui organisés autour de 7 pôles de compétences, identifiés en 2005 et 2006. Sur une même zone géographique, un pôle regroupe les compétences en formation, en recherche et développement en sciences, technologies du vivant et en environnement.

Dans le cadre de l'action 2 du programme (« Recherche, développement, et transfert de technologie »), les interventions du MAP portent sur :

1) la recherche finalisée en appui aux politiques publiques, pour laquelle le MAP assure :

- le financement d'organismes sous cotutelle : l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et le Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (CEMAGREF) pour des missions d'appui scientifique et technique ;
- l'attribution de soutiens de programmes aux unités propres des établissements d'enseignement supérieur et aux unités mixtes avec les organismes de recherche et les universités.

2) le développement agricole, avec :

- l'appui aux centres techniques assurant des activités de recherche appliquée et développant le transfert des connaissances scientifiques et techniques et des innovations aux exploitations agricoles (ACTA - Association de coordination technique agricole) et aux PME-PMI du secteur agroalimentaire (ACTIA - Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire), en complément des moyens alloués aux organismes de développement grâce à une taxe fiscale affectée ;
- le financement d'actions de recherche en matière de sélection végétale et dans le domaine de la qualité et de la sécurité des aliments (notamment les actions inscrites dans les Contrats de projets Etat-Régions) ;
- la mise en place de réseaux thématiques qui favorisent les partenariats entre l'enseignement technique, la recherche, l'enseignement supérieur et les professionnels, notamment dans le cadre des licences professionnelles.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

■ ACTION n° 01 : Enseignement supérieur

■ ACTION n° 02 : Recherche, développement et transfert de technologie

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF n° 1 : Former des ingénieurs, des vétérinaires et des paysagistes répondant aux besoins des milieux économiques, formés aux pratiques de la recherche et ouverts sur l'international**

## INDICATEUR 1.1 : Taux d'insertion des diplômés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Taux d'insertion des diplômés à 3 mois	%	74,7	75,1	66,5	75,3	73,8	70

## Commentaires techniques

Sources des données : enquête annuelle « Conférence des Grandes Ecoles » effectuée par les écoles auprès des étudiants diplômés.

Explications sur la construction de l'indicateur :

L'indicateur donne le rapport entre le nombre d'étudiants diplômés occupant un emploi 3 mois après la sortie de l'école sur la population totale des diplômés de la même année qui ont recherché un emploi ; il s'agit donc d'un taux d'activité net, hors poursuite d'études et volontariat international. Le chiffre de la prévision 2008 avait été établi à partir de données 2006 provisoires qui s'établissait alors à 65 %. Une nouvelle méthodologie d'enquête a été mise en place à partir des réalisations 2006. En tout état de cause, il convient d'observer que ces enquêtes d'insertion courtes présentent par nature une forte variabilité car elles sont, par construction, réalisées sur une période où l'insertion, pour une partie significative des diplômés, est encore peu stabilisée.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur du premier objectif reflète l'efficacité de l'enseignement supérieur agricole en mesurant l'impact de sa « production finale » : l'insertion professionnelle. Dans ce domaine, l'enseignement supérieur agricole a lancé depuis 2007 plusieurs séries de travaux pour renforcer ses outils en faveur de l'emploi des diplômés. Les premiers chantiers sont arrivés à leur terme en 2007 et 2008 et ont permis aux écoles d'améliorer leur connaissance du marché du travail, des attentes des entreprises, des partenariats à conduire avec les fédérations professionnelles. D'autres restitutions sont attendues dans le courant de l'année 2009. Elles porteront notamment sur des études fines de trajectoires et d'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur agricole.

Pour autant, le taux d'insertion professionnelle calculé pour les diplômés 2008 apparaît en baisse de 1,3 point par rapport à 2007. Ce phénomène doit être interprété dans un contexte de dégradation du marché de l'emploi. En effet, le taux de chômage est passé de 7,6 % début 2008 (période à laquelle a été effectuée l'enquête pour calculer l'indicateur 2007) à 8,2 % au dernier trimestre (le taux de chômage du premier trimestre 2009, période à laquelle sont enquêtés les sortants 2008, n'est pas encore connu au moment de la présente analyse). Ce phénomène de tension sur le marché de l'emploi se traduit d'une manière générale pour les jeunes ingénieurs par une baisse de 6,3 points de l'insertion à 3 mois. Les travaux évoqués ci-dessus ont ainsi permis à l'enseignement supérieur agricole de mieux résister aux difficultés conjoncturelles et de ne pas diminuer dans les mêmes proportions son taux d'insertion professionnelle.

**OBJECTIF n° 2 : Organiser les formations dans des conditions optimales de coût et de qualité de service****INDICATEUR 2.1 : Dépense moyenne de formation par catégorie de formés**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2010 Cible PAP 2008
Ingénieurs	€	13 265	13 688	13 700	14 250	14 631	14 000
Vétérinaires	€	15 288	16 159	15 600	16 500	15 470	16 000
Paysagistes	€	18 998	17 330	19 000	17 300	15 749	19 000

**Commentaires techniques**

Sources des données : ces dépenses sont calculées à partir des données de comptabilité communiquées par les écoles et des données de gestion des subventions et des emplois de la DGER.

Explications sur la construction de l'indicateur :

L'indicateur donne la dépense de fonctionnement pour l'Etat des différentes catégories de formés, par année de formation. Il s'agit de la dépense de formation au sens strict ; les dépenses de l'Etat pour la recherche, réalisée par les enseignants-chercheurs en poste dans ces écoles, ne sont pas prises en compte.

Pour les vétérinaires, il s'agit de la dépense moyenne, pondérée par les effectifs, de chacune des 4 écoles vétérinaires.

Pour les ingénieurs, il s'agit de la dépense moyenne, pondérée par les effectifs, de chacune des 8 écoles de formation. Le calcul tient compte des regroupements opérés en 2008 entre « Agrocampus Rennes » et l'Institut National d'Horticulture pour constituer « Agrocampus Ouest ».

Les effectifs étudiants pris en compte sont strictement ceux des cursus considérés, indiqués ci-dessous. Les étudiants inscrits aux autres formations proposées par les écoles (licences pro, masters, certificats de spécialisation, etc.) ne sont pas comptabilisés.

Effectifs pris en compte	2006	2007	2008
Ingénieurs	4 245	4 227	4 286
Vétérinaires	1 886	1 877	2 011
Paysagistes	179	171	181

Les charges salariales sont évaluées en utilisant les coûts standard par catégorie d'agents.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le deuxième indicateur porte sur l'efficacité de la gestion. Dans la méthode de calcul de coût, les quatre facteurs qui influent sur la valeur de l'indicateur sont l'effectif d'étudiants, les effectifs de personnels, la subvention de fonctionnement et le coût moyen de rémunération des personnels. Le responsable de programme n'a pas de levier d'action sur le dernier facteur.

Pour maîtriser les coûts, le pilotage du programme a consisté à rééquilibrer les dotations en emplois et en crédits entre les trois filières de formation. Elles sont en hausse de 6 % pour les ingénieurs, stables pour les vétérinaires et en baisse de 5 % pour les paysagistes, malgré l'augmentation significative de l'effectif étudiants. En effet, ce seul facteur explique une baisse du coût par étudiant de 1,5 % pour les ingénieurs, 6,8 % pour les vétérinaires et 6,9 % pour les paysagistes.

Par ailleurs, l'impact des coûts moyens de rémunération des personnels est de + 1,9 % pour les ingénieurs et les vétérinaires et de + 1,3 % pour les paysagistes.

**OBJECTIF n° 3 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques en appui aux politiques publiques et au développement**
**INDICATEUR 3.1 : Taux d'efficacité de l'appui scientifique et technique aux politiques publiques et au développement**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2006 Réalisation	2007 Réalisation	2008 Prévision PAP 2008	2008 Prévision mi 2008	2008 Réalisation	2011 Cible PAP 2008
Part des chercheurs (en ETP) dont les travaux sont consacrés à l'appui aux politiques publiques	%	24,8	25,9	25	25	25,6	25
Part des publications consacrées au développement	%	28	24,8	28	25	25,8	30

**Commentaires techniques**

- Sources des données : rapport annuel des opérateurs par thématiques.

- Explications sur la construction de l'indicateur :

L'indicateur comprend deux sous-indicateurs :

- l'appui aux politiques publiques, mesuré par la part des ETP de chercheurs dont les travaux sont consacrés à cet appui dans le total des ETP de chercheurs titulaires ;
- l'appui au développement, mesuré par la part des publications consacrées à ce thème par rapport à l'ensemble des publications.

L'indicateur porte sur l'opérateur qui représente la part la plus importante des financements de l'action 2 du programme, soit 50 % pour le CEMAGREF. Dans un contexte d'évolution du nombre des ETPT chercheurs vers la recherche académique, l'objectif du MAP est de maintenir l'effet de levier des crédits du programme 142 en faveur de l'appui aux politiques publiques. Le sous-indicateur présenté ici a donc pour objet de veiller à ce que cet équilibre soit maintenu, et que l'évolution de la recherche académique ne se fasse pas au détriment des ETP consacrés à l'appui aux politiques publiques. Il s'agit donc d'inscrire ce sous-indicateur dans une perspective de stabilité, plutôt que dans une tendance haussière. Dans le cas du CEMAGREF les ETPT financés par le MAP représentent environ 15 % des ETPT chercheurs totaux et l'effet de levier attendu consiste à atteindre l'objectif de 25 % de l'activité (mesurée en ETPT) consacrée à l'appui aux politiques publiques.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

En 2008, la proportion d'ETP consacrés à l'appui aux politiques publiques diminue et se rapproche ainsi de l'objectif fixé pour 2011, tandis que la part des publications dédiées augmente comme souhaité. Pour évoluer vers ces objectifs, l'opérateur a notamment augmenté significativement le nombre de rapports d'études établis à la demande de décideurs publics (+ 11,9 % entre 2007 et 2008).

Ceci a été conduit en améliorant également l'efficacité, la part des ETP dédiés diminue de ce fait et passe de 25,9 % à 25,6 %. Il convient toutefois de renforcer cette tendance dans les années à venir pour atteindre la cible fixée pour 2011. Enfin, ces évolutions favorables s'accompagnent de surcroît d'un renforcement de la qualité scientifique des publications, avec un nombre d'articles parus dans des revues à comité de lecture en progression de 7,3 %.

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01 Enseignement supérieur	157 078 469	78 548 837	235 627 306	157 078 469	80 148 031	237 226 500
	153 319 034	78 374 719	231 693 753	153 319 034	81 006 179	234 325 213
02 Recherche, développement et transfert de technologie	2 557 539	40 345 899	42 903 438	2 557 539	42 186 705	44 744 244
	3 339 249	36 557 192	39 896 441	3 339 249	37 567 290	40 906 539
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>	<b>159 636 008</b>	<b>118 894 736</b>	<b>278 530 744</b>	<b>159 636 008</b>	<b>122 334 736</b>	<b>281 970 744</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP	-600 000	-4 959 712	-5 559 712	-600 000	-5 150 278	-5 750 278
Total des crédits ouverts	<b>159 036 008</b>	<b>113 935 024</b>	<b>272 971 032</b>	<b>159 036 008</b>	<b>117 184 458</b>	<b>276 220 466</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>156 658 283</b>	<b>114 931 911</b>	<b>271 590 194</b>	<b>156 658 283</b>	<b>118 573 469</b>	<b>275 231 752</b>
Crédits consommés - crédits ouverts	-2 377 725	+996 887	-1 380 838	-2 377 725	+1 389 011	-988 714

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : **1 759 054**

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Catégorie d'emploi	Emplois exprimés en ETPT							Dépenses
	Transferts de gestion 2007	Réalisation 2007	LFI 2008	Transferts de gestion 2008	Réalisation 2008	Écart à la LFI 2008 (après transferts) 5 - (3 + 4)	Évolution des effectifs entre 2007 et 2008 (périmètre constant 2008) (5 - 4) - (2 - 1)	Réalisation 2008
	1	2	3	4	5			
A administratifs		80	85		73	-12	-7	6 325 059
A techniques		397	383		445	+62	+48	30 460 769
B et C administratifs		302	318		293	-25	-9	12 366 877
B et C techniques		774	801		761	-40	-13	29 437 208
Enseignants		1 008	1 104		1 037	-67	+29	78 068 370
<b>Total</b>		<b>2 561</b>	<b>2 691</b>		<b>2 609</b>	<b>-82</b>	<b>+48</b>	<b>156 658 283</b>

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Rémunérations d'activité	96 137 482	96 163 444	96 137 482	96 163 444
Cotisations et contributions sociales	62 068 267	59 929 346	62 068 267	59 929 346
Prestations sociales et allocations diverses	1 430 259	565 493	1 430 259	565 493

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

Catégorie d'emploi	Sorties exprimées en ETP		Entrées exprimées en ETP	
	Réalisation	dont départs en retraite	Réalisation	dont mouvements entre programmes du ministère
A administratifs	7	6	4	
A techniques	31	10	51	
B et C administratifs	15	10	5	
B et C techniques	40	30	74	
Enseignants	62	28	76	
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>84</b>	<b>210</b>	

En 2008, les recrutements du programme 142 concernent essentiellement les agents de la catégorie B et C techniques et les enseignants. Les départs en retraite indiqués comprennent les décès, qui s'élèvent en 2008 à 6 ETP.

Les coûts moyens des entrées et des sorties sont les suivants :

Coût moyen indiciaire et indemnitaire	Entrées	Sorties
A administratifs	43 571	55 127
A techniques	42 352	60 392
B et C administratifs	24 319	28 191
B et C techniques	23 277	32 435
Enseignants	23 241	36 251

Les coûts moyens chargés par ETP-T, y compris la contribution CAS pensions, du programme 142 sont les suivants :

	Coût moyen
A administratifs	85 411
A techniques	67 753
B et C administratifs	41 800
B et C techniques	38 264
Enseignants	74 423

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	ETPT	ETP
Administration centrale		
Services déconcentrés		
Services à l'étranger		
Autres	2 609	
<b>Total</b>	<b>2 609</b>	

La catégorie « Autres » correspond aux établissements d'enseignement supérieur agricoles.

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Prévision	Réalisation
ETPT			
01	Enseignement supérieur	2 655	2 556
02	Recherche, développement et transfert de technologie	36	53
<b>Total</b>		<b>2 691</b>	<b>2 609</b>
Transferts de gestion			

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale	(en millions d'euros)
Socle Exécution 2007 retraitée	110,3
<i>Exécution 2007 hors CAS Pensions</i>	<i>108,7</i>
<i>Changements de périmètre du programme 2008/2007</i>	<i>1,6</i>
<i>Débasage/rebasage dépenses non reconductibles</i>	<i>0</i>
Impact du schéma d'emplois	0,1
<i>EAP schéma d'emplois 2007</i>	<i>-0,8</i>
<i>Schéma d'emplois 2008</i>	<i>0,9</i>
Mesures catégorielles	0,2
Mesures générales	0,8
<i>EAP augmentation du point d'indice 2007</i>	<i>0,1</i>
<i>Augmentation du point d'indice en 2008</i>	<i>0,5</i>
<i>GIPA</i>	<i>0,1</i>
<i>Mesures bas salaires</i>	<i>0,1</i>
GVT solde	1,2
<i>GVT positif</i>	<i>2,2</i>
<i>GVT négatif</i>	<i>-1</i>
Autres	-0,4
<b>Total</b>	<b>112,3</b>

## MESURES GÉNÉRALES

En 2008, le Centre national pour la promotion rurale (CNPR) a été transféré du programme 143 « Enseignement technique agricole » vers le programme 142, avec les moyens en personnel correspondants (1,6 M€ de crédits de titre 2 et 34 ETP, pris en compte dans la partie « entrées » du tableau d'évolution des emplois).

En 2008, les hausses de la valeur du point fonction publique ont représenté une dépense de 0,59 M€ sur le programme 142.

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, a été versée à 166 agents pour un coût de 136 625 €.

Les principaux facteurs de la catégorie « autres » expliquant l'évolution de la masse salariale sont les suivants :

- l'augmentation de la cotisation FNAL : + 0,2 M€ ;
- le report de charges fin 2008 : -0,1 M€.

Ont été réalisés deux mouvements de fongibilité asymétrique :

- un mouvement pour abonder la dotation allouée aux établissements supérieurs au titre du financement des cotisations retraite des postes gagés (759 054 €) ;
- un mouvement pour permettre l'apurement partiel du report de charges vis-à-vis des établissements privés du supérieur (1 000 000 €).

## PRINCIPALES MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETPT concernés	Mois	Coût 2008	Coût en année pleine
Effets extension année pleine mesures 2007				
Mesures statutaires			87 141	87 141
<i>Avancement de grade (modification du taux promus-promouvables)</i>	88	01	68 000	68 000
<i>Mise en oeuvre des accords du 25 janvier 2006 relatifs à la promotion professionnelle et à l'amélioration des carrières dans la fonction publique</i>	19	01	2 358	2 358
<i>Création d'un échelon fonctionnel et mise en place d'une nouvelle grille pour les chefs de mission</i>	11	01	16 783	16 783
Transformations d'emploi (requalification)			77 280	77 280
<i>Plan de requalification en faveur des B administratifs, des C techniques et de la catégorie C administrative</i>	13	01	77 280	77 280
<b>Total</b>	<b>131</b>		<b>164 421</b>	<b>164 421</b>

## AUTRES EFFETS DE STRUCTURE

Les crédits consommés au titre des prestations sociales ont représenté 0,57 M€ en 2008.

## CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS ET PRESTATIONS SOCIALES

	Réalisation 2007	LFI 2008	Réalisation 2008
Contributions employeurs au CAS Pensions	38 903 000	46 121 762	44 385 852
<i>Civils (y.c. ATI)</i>	38 903 000		44 385 852
<i>Militaires</i>	0		0
<i>Ouvriers d'État (subvention d'équilibre FSPOEIE)</i>	0		0
Contributions employeurs au FNAL	227 728		398 911

## DÉPENSES HORS PERSONNEL

Les dépenses hors personnel du programme 142 se sont élevées en 2008 à 114 931 911 € en AE et 118 573 469 € en CP.

Ce montant est inférieur aux montants prévus en LFI (118 894 736 € en AE et 122 334 736 € en CP) car différents mouvements de crédits ont affecté le programme :

- des reports de crédits de 2007 sur 2008 pour un montant de 2 610 € en AE (correspondant aux AE du titre 5 affectées non engagées) et de 1 276 043 € en CP ;

- une annulation par un premier décret d'avance de 4 962 322 € en AE et 5 150 278 € en CP afin, notamment, de contribuer au financement des mesures de soutien à la pêche ;

- une annulation par un second décret d'avance de 1 276 043 € en CP afin, notamment, de participer au financement des mesures de soutien à l'agriculture ;

- un abondement par fongibilité asymétrique de 1 759 054 € en AE=CP, au titre du paiement du CAS pensions des emplois gagés des établissements supérieurs (759 054 € en AE=CP) et de l'apurement partiel du report de charges vis à vis des établissements privés (1 000 000 € en AE=CP).

Suite à ces mouvements de crédits, la dotation nette du programme 142 s'est élevée en 2008 à 115 694 078 € en AE et 118 943 512 € en CP.

La mise en réserve initiale du programme était de 4 962 325 € en AE et 5 150 281 € en CP. Ces crédits ont fait l'objet des mouvements suivants en cours de gestion :

- le gel des reports en CP le 23 avril 2008 pour 1 276 043 €;
- une première annulation par décret d'avance le 27 juin 2008 de 4 962 322 € en AE et 5 150 278 € en CP ;
- une seconde annulation par décret d'avance le 24 octobre 2008 de 1 276 043 € en CP.

Aucun dégel n'a donc réalisé, l'ensemble de la mise en réserve ayant été annulée.

Par rapport à la dotation nette, le taux de consommation du programme s'est établi à 98,97% en AE et 99,69% en CP.

Le solde de fin de gestion s'établit à 762 167 € d'AE et 370 043 € de CP.

La gestion du programme a été marquée par le souci permanent d'optimiser l'utilisation des crédits disponibles, ce qui s'est traduit par la réalisation, en cours d'exercice, de redéploiements au sein du programme.

## ■ CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

### Crédits de paiement génération CPER 2000-2006

Action	CP 2008		CP sur engagements à couvrir après 2008	
	Prévision	Consommation	Prévision	Prévision actualisée
Enseignement supérieur 01	4 220 000	3 078 678	8 499 365	0
Recherche, développement et transfert de technologie 02	1 278 000	378 509	0	0
<b>Total</b>	<b>5 498 000</b>	<b>3 457 187</b>	<b>8 499 365</b>	<b>0</b>

### Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2008	Prévision 2008		Consommation 2008	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Enseignement supérieur 01	23 210 000	2 979 785	4 371 219	4 016 000	392 000
Recherche, développement et transfert de technologie 02	10 290 000	1 413 781	1 413 781	456 631	1 223 140
<b>Total</b>	<b>33 500 000</b>	<b>4 393 566</b>	<b>5 785 000</b>	<b>4 472 631</b>	<b>1 615 140</b>

### Consommation 2008 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
4 472 631	5 072 327

### 1/ CPER 2000-2006 :

#### Action 01 :

S'agissant des AE, l'intégralité de l'engagement initial de l'État (32,092 M€) a été réalisée. S'agissant des CP, un montant de 3,079 M€ a été consacré en 2008 aux engagements pris avant 2007.

#### Action 02 :

Le CPER est arrivé à son terme en 2008. L'intégralité des engagements a été couverte fin 2008.

**2/ CPER 2007-2013 :**Action 01 :

Sur 23,210 M€ inscrits au titre de l'engagement initial de l'État, 4,016 M€ ont été réalisés en 2008 afin de lancer les premières tranches de la programmation 2007-2013.

Des crédits d'un montant de 0,392 M€ ont été consacrés au financement d'études avant travaux de construction.

Action 02 :

L'exécution n'a pas été conforme aux prévisions :

- en AE, l'écart provient du fait qu'un moindre nombre de dossiers a pu être engagé, compte tenu de leur degré d'instruction par les services. Ils seront reportés en 2009 ;
- en CP, l'écart est plus faible mais est du aux mêmes raisons.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2008 (**)
272 971 032

AE non affectées au 31/12/2008
1 380 838

AE affectées non engagées au 31/12/2008 (*)

CP ouverts en 2008 (**)
276 220 466

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2007	AE engagées en 2008	Total des engagements réalisés au 31/12/2008	CP consommés en 2008 sur engagements antérieurs à 2008	CP consommés en 2008 sur engagements 2008	Total des CP consommés en 2008	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
26 342 506	271 590 194	<b>297 932 700</b>	11 056 664	264 175 088	<b>275 231 752</b>	<b>22 700 948</b>

AE reportées sur 2009
621 286

CP reportés sur 2009
988 711

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

*Précision technique : Le solde des restes à payer fin 2007 (case (1)) a été mis à jour sur la base des données figurant dans les applications informatiques.*

Le solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2008 s'explique pour les raisons suivantes :

- le report de charges vis-à-vis des établissements privés ;
- les projets de recherche du réseau ACTA/ACTIA financés par les UMT et les RMT ;
- les investissements réalisés par les établissements publics.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION n° 01 : Enseignement supérieur

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	157 078 469	78 548 837	<b>235 627 306</b>	153 319 034	78 374 719	<b>231 693 753</b>
Crédits de paiement	157 078 469	80 148 031	<b>237 226 500</b>	153 319 034	81 006 179	<b>234 325 213</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Subventions pour charges de service public	46 948 837	44 715 561	48 548 031	47 124 986

Suite à des erreurs d'imputation, des dépenses apparaissent dans les interventions alors qu'elles auraient dû être imputées sur le titre 3. L'exécution réelle est donc de 46 316 089 € en AE et de 47 900 805 € en CP.

Les éléments d'explications qui suivent tiennent compte de cette erreur d'imputation.

La différence entre la LFI 2008 et la consommation (-632 748 € en AE et -647 226 € en CP) s'explique par les mouvements suivants :

	AE	CP
Reports 2007 (part répartie sur le fonctionnement, 1 276 043 € au total en CP)	0	300 000
Annulations	-1 868 610	-2 255 257
Redéploiements	492 698	471 608
Fongibilité asymétrique	759 054	759 054
Retraits d'engagements	-15 887	
Redéploiement depuis l'action 02 au bénéfice de l'action 01		77 372
Solde mise en réserve de précaution	-3	-3
<b>TOTAL</b>	<b>-632 748</b>	<b>-647 226</b>

SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC AE : 46 316 089 € CP : 47 900 805 €

**Cas pensions des emplois gagés du supérieur : AE : 1 059 266 € CP : 1 059 266 €**

Afin d'assurer aux établissements une dotation en cohérence avec leurs charges réelles, l'enveloppe prévue dans la LFI 2008 (400 000 €) a été abondée en cours de gestion par un mouvement de fongibilité asymétrique (+759 054 € en AE=CP).

Par ailleurs, cette ligne a fait l'objet d'une annulation de crédits lors du décret d'avance du 27 juin 2008 (-2 000 €) et d'un redéploiement en cours d'année (- 97 788 €) pour ajuster la dotation à la consommation réelle.

**Fonctionnement des établissements : AE : 21 421 239 € CP : 21 421 239 €**

Le MAP a élaboré un système de calcul et de répartition des dotations de fonctionnement finançant la formation initiale et continue diplômante. Le CERES (Critères d'Évaluation et de Répartition dans l'Enseignement Supérieur) repose sur des critères objectifs et quantitatifs.

Les paramètres intervenant dans le calcul sont :

- 7 876 étudiants pris en compte dans le calcul (correspondant à environ 9 000 étudiants accueillis en établissements),
- 319 505 heures de formation nécessaires,
- 205 025 heures assurées par les enseignants-chercheurs et enseignants des établissements publics,
- 559 882 m<sup>2</sup> de bâtiments d'enseignement et de recherche, dont près de 23 % (127 617 m<sup>2</sup>) sont consacrés à la recherche.

L'objectif fixé en LFI 2008 (20,72 M€ en en AE=CP) a été dépassé suite à des redéploiements réalisés à l'intérieur de l'action 01.

**Moyens de la contractualisation avec l'État : AE : 12 246 156 € CP : 12 246 156 €**

A la différence de la subvention de fonctionnement de base qui s'appuie sur des critères identiques pour tous les établissements, les paramètres pris en compte dans la contractualisation sont propres à chaque contrat et aux actions définies avec les établissements.

Les actions le plus souvent retenues relèvent des domaines suivants : la pédagogie, la vie étudiante, la formation continue, l'international, la politique scientifique ou la prise en compte de missions spécifiques confiées à certains établissements (Potager du Roi à l'ENSP, missions d'appui au système éducatif...).

L'objectif fixé en LFI (13,69 M€ en AE=CP) n'a pas été respecté, compte tenu des mouvements de redéploiement évoqués ci dessus.

**Pôles et structures : AE : 640 361 € CP : 640 361 €**

Certaines structures de gestion de pôles agronomiques ou vétérinaires bénéficient d'un financement spécifique pour développer la structuration des pôles de compétence.

Leur mise en place sous forme de GIS (groupement d'intérêt scientifique) soutient la définition des thématiques emblématiques communes aux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche présents sur un même territoire.

**Gestion des étudiants : AE : 870 247 € CP : 870 247 €**

S'agissant des concours, l'objectif a été revu à la baisse avec 7 787 étudiants réellement pris en compte au lieu des 9 000 prévus lors de la construction du PLF, sans pénaliser pour autant les établissements. Les établissements organisateurs des concours étudiants reçoivent une subvention qui s'établit à 80 € par étudiant, soit 622 960 € en 2008.

Les bourses sur critères universitaires sont attribuées en priorité aux étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle sur la base d'un montant moyen de 250 € par étudiant. 247 287 € y ont été consacrés en 2008 pour 989 bénéficiaires.

**Gestion des élèves fonctionnaires : AE : 355 618 € CP : 355 618 €**

Les établissements supportant des charges particulières dues au recrutement d'élèves fonctionnaires en formation initiale (ENGREF, ENGEES, ENITA et ENFA) bénéficient d'un financement particulier qui intègre, notamment, le remboursement des droits de scolarité.

**Missions spécifiques des établissements : AE : 354 342 € CP : 354 342 €**

Les concours de recrutement des personnels des établissements et la formation continue des enseignants chercheurs font l'objet d'un financement spécifique. Ces missions sont intégrées progressivement dans les contrats conclus entre l'Etat et ses opérateurs.

L'objectif fixé en LFI 2008 (0,351M€ en en AE=CP) a été atteint.

**Investissements hors CPER : AE : 5 352 860 € CP : 7 874 699 €**

Les crédits de paiement permettent avant tout le financement de travaux de sécurité (notamment à la suite de l'intervention des commissions de sécurité) et de maintenance des bâtiments.

En 2008, 19 opérations ont été engagées pour un montant total 5,353 M€ en AE et 17 opérations ont été financées pour un montant de 7,874 M€ en CP.

L'objectif fixé en LFI 2008 (6,4 M€ en AE et 6,61 M€ en CP) n'a pas été atteint en AE mais dépassé en CP. En effet, bien que le nombre d'opérations réalisées soit inférieur aux prévisions (21), les montants mobilisés pour chaque opération ont été plus importants, permettant ainsi de rattraper le retard pris dans les travaux.

#### Investissements CPER : AE : 4 016 000 € CP : 3 078 877 €

Les opérations financées dans le cadre des CPER portent principalement sur la rénovation ou la construction de bâtiments. Le nombre d'opérations engagées s'élève à 4 en 2008 pour 4,016 M€ d'AE.

En ce qui concerne les crédits de paiement, 3,079 M€ ont été consacrés en 2008 pour honorer les engagements pris sur l'ancien CPER 2000-2006 et lancer les premières tranches de financement liées aux études avant travaux de construction relatives aux CPER 2008-2013 (notamment les plates-formes de recherche animales pré cliniques, le secteur de « manipulation sécurisée », les travaux de restructuration).

Pour 2009, les crédits en AE seront utilisés afin de poursuivre les tranches successives des opérations en cours et lancer de nouveaux projets en liaison directe avec les pôles de compétitivité (« Cap Agro Innovation » et le laboratoire de pathovigilance des abeilles à Montpellier SupAgro, « centre de transfert horticulture et paysage urbain » à l'Agrocampus Ouest, l'équipement du centre hospitalier vétérinaire à l'ENVA, les plates-formes de recherche clinique à l'ENVV, l'extension des laboratoires et l'équipement de la halle technologie à l'ENITIAA).

L'objectif fixé en LFI 2008 (2,97 M€ en AE et 4,37 M€ en CP) a été dépassé en AE mais non réalisé en CP, compte tenu du nombre d'opérations finalement retenues en 2008 (4 au lieu des 14 prévues). En contrepartie, le montant consacré à chaque opération a ainsi pu être plus conséquent.

#### ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages	8 200 000	8 950 630	8 200 000	8 950 630
Transferts aux collectivités territoriales		104 706		104 706
Transferts aux autres collectivités	23 400 000	24 603 822	23 400 000	24 825 857

104 706 € en AE=CP ont été exécutés dans la catégorie 63 « Transferts aux collectivités territoriales » de manière erronée. Ils auraient dû être imputés sur les dépenses de fonctionnement – subvention pour charges de service public, au titre du CAS pensions des emplois gagés du supérieur.

Par ailleurs, 1 495 822 € en AE et 671 113 € en CP ont été exécutés par erreur en catégorie 64 « Transferts aux autres collectivités » alors qu'ils auraient dû être en dépenses de fonctionnement.

Les dépenses sont justifiées ci-dessous en intégrant ces corrections d'imputation.

La différence entre la LFI 2008 et la consommation réelle (+ 458 630 € en AE et + 1 505 374 € en CP) s'explique par les mouvements suivants :

	AE	CP
Reports 2007 (part répartie sur l'intervention, 1 276 043 € au total en CP)	0	976 043
Annulations	-1 492 000	-2 468 043
Redéploiements	950 630	2 080 374
Fongibilité asymétrique	1 000 000	1 000 000
Sous-consommation		-83 000
<b>TOTAL</b>	<b>458 630</b>	<b>1 505 374</b>

TRANSFERTS AUX MENAGES AE : 8 950 630 € CP : 8 950 630 €

**Aides aux étudiants : AE : 8 950 630 € CP : 8 950 630 €**

Les étudiants de l'enseignement supérieur agricole peuvent bénéficier de 2 catégories de bourses :

- **Les bourses sur critères sociaux (BCS)** ont été attribuées à 2 697 étudiants, dont 508 à l'« échelon 0 » dans l'enseignement public, qui bénéficient de l'exonération des droits d'inscription, et 2 189 qui se répartissent entre les 5 échelons de bourse. Sur ces 2 189 boursiers, un nombre significatif (679 d'entre eux) se situe aux échelons les plus élevés (échelons 5 et 6).

Sur la base d'un montant moyen de 3 022 €, la dépense à ce titre a été de 8 150 630 € (cf. tableau ci-dessous).

L'écart entre l'exécution 2008 et la LFI (7,4 M€) s'explique, d'une part, par l'annulation de la réserve de précaution imputée sur cette ligne (-0,2 M€) et, d'autre part, par un redéploiement depuis l'action 02 (0,95 M€).

Détail des dépenses en matière de BCS pour 2008 :

Programme 142 01 15	Nbre de bénéficiaires	Montant moyen unitaire en euros	Total en euros	Observations
Bourse échelon 1 à 6	2 189	2 725,00	5 965 025	Il existe désormais 7 échelons répartis de 0 à 6. Création en 2008 de l'échelon 6 d'une valeur de 4 019 €, mis en œuvre à la rentrée 2008.
Bourse échelon 0	508	0	0,00	L'obtention de l'échelon 0 exonère de la cotisation à la sécurité sociale.
<b>Total</b>	<b>2 697</b>		<b>5 965 025</b>	25% des étudiants de l'enseignement supérieur long sont boursiers (29% d'étudiants boursiers au MESR).
Droits d'inscription	1 758	1 080,01	1 898 657	Exonération des droits d'inscription pour les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur agricole dont les 337 bénéficiaires de l'échelon 0 (coût de l'échelon 0 pour l'enseignement public = 404 400 euros).
Aide au transport région Ile de France	288	153	44 064	Aide accordée aux étudiants qui font leurs études en Ile de France.
4ème terme, Aide spécifique transport DOM	26	1 568,00	40 768	4ème trimestre accordé aux étudiants des DOM COM qui restent l'été en métropole. L'aide spécifique transport DOM n'existe plus depuis la rentrée 2008.
Aide complémentaire reprise d'études (SN, maternité, post-cure, Corse)	2	270	540	Complément de bourses pour maternité, frais de transport (Corse, Guyane...), cure et post-cure. Cette aide n'existe plus depuis la rentrée 2008.
Aide au mérite	200	600	120 000	Nouvelle mesure, mise en œuvre depuis la rentrée 2008, accordée aux étudiants particulièrement méritants. Elle concerne aussi les étudiants non boursiers dont les parents ne sont pas imposables. Alignement sur le ratio du MESR.
Concours des étudiants boursiers	927	88	81 576	Exonération des droits d'inscription aux concours pour les étudiants boursiers, remboursement aux établissements concernés
<b>TOTAL</b>			<b>8 150 630</b>	

- **Les bourses de coopération internationale (BCI)** ont été octroyées à 2 000 étudiants, soit près du quart des inscrits en formation initiale (en vue de l'obtention des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste). Le montant unitaire de la bourse à l'étranger étant fixé à 400 €, ce sont donc 800 000 € qui ont été consacrés aux BCI. L'objectif fixé en LFI 2008 (0,8 M€ en en AE=CP) a été atteint.

**TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITES AE : 23 108 000 € CP : 24 154 744 €**

**Enseignement supérieur privé : AE : 23 108 000 € CP : 24 154 744 €**

Le financement des établissements d'enseignement supérieur agricole privés sous contrat avec l'État est défini par le décret n° 86-1171 du 31 octobre 1986, modifié par le décret n° 2003-1003 du 14 octobre 2003. Ce dernier prend en compte les paramètres suivants dans le calcul de la subvention :

- obligations annuelles horaires des enseignants [192 heures en 2008],
- volume horaire nécessaire à l'enseignement,
- effectifs des TD et TP,
- coût théorique d'un enseignant à hauteur de 60 683 € (Indice majoré 716 \* 1,55 \* valeur moyenne du point 2008 - 54,6791 €).

3 330 étudiants ont été pris en compte, pour un volume horaire corrigé de 69 657 heures qui entraîne la prise en charge financière de 360 enseignants. Compte tenu du coût moyen d'un enseignant, la subvention a été répartie entre les 7 écoles pour un montant de 21 858 000 € en AE = CP.

Par ailleurs, 1 000 000 € en AE et 2 046 744 € en CP ont été consacrés au financement des équipements scientifiques dans le cadre du développement de l'activité « recherche » prévu dans les contrats (9 opérations ont été ouvertes et 6 ont été financées au titre d'opérations antérieures).

Enfin, 250 000 € (en AE=CP) ont permis de financer la de filière « Agro santé », portée par l'institut polytechnique Lassalle-Beauvais.

L'écart entre l'exécution 2008 et la LFI (23,4 M€) s'explique par :

- une mesure de fongibilité asymétrique (+ 1 M€ en AE = CP) destinée à réduire les reports de charges supportés par cette action. Il convient de rappeler que la LFI avait déjà abondé à ce titre de 1 M€ en AE et CP suite à un amendement parlementaire;
- un redéploiement de crédits interne au programme (+1,13 M€ en CP depuis l'action 02) ;
- les reports de crédits 2007 (+0,976 M€ en CP) ;
- l'annulation totale de la réserve de précaution imputée sur cette ligne, y compris les reports 2007 (-1,292 M€ en AE et -2,268 M€ en CP).

#### **BILAN DE LA CONSOMMATION DES CREDITS DE L'ACTION 01**

La prévision en LFI de l'action 01 était de 78 548 837 € en AE et 80 148 031 € en CP. L'écart entre cette prévision et la consommation (78 374 719 € en AE et 81 006 179 € en CP) s'explique par les mouvements suivants :

- l'affectation d'une partie des reports sur les établissements du public (+300 000 € en CP) et du privé (+976 043 € en CP) ;
- l'annulation de la mise en réserve et des reports gelés lors des deux décrets d'avance (-3 360 610 € en AE et -4 723 300 € en CP) ;
- les redéploiements opérés en gestion depuis l'action 02 (+1 443 328 € en AE et +2 551 982 € en CP) ;
- les mouvements de fongibilité asymétrique (+ 1 759 054 € en AE=CP) ;
- les retraits d'engagement sur AE antérieures à 2008 (-15 887 €) ;
- la mise en réserve résiduelle (-3 € en AE=CP) ;
- le solde de CP (- 5 628 €).

## ACTION n° 02 : Recherche, développement et transfert de technologie

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	2 557 539	40 345 899	<b>42 903 438</b>	3 339 249	36 557 192	<b>39 896 441</b>
Crédits de paiement	2 557 539	42 186 705	<b>44 744 244</b>	3 339 249	37 567 290	<b>40 906 539</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		882		0
Subventions pour charges de service public	27 413 373	35 296 706	27 413 373	35 433 673

Les dépenses imputées en dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel l'ont été par erreur et auraient dû être imputées sur la catégorie 32 des subventions pour charges de service public.

De plus, 8 752 233 € en AE et 8 390 852 € en CP exécutés dans cette catégorie 32 auraient dû l'être dans la catégorie des dépenses d'intervention.

L'exécution qui aurait dû être réalisée au titre des subventions pour charges de service public est donc de 26 545 355 € en AE et de 27 042 821 € en CP.

Les dépenses sont justifiées ci-dessous en intégrant ces corrections d'imputation.

La différence entre la LFI 2008 et la consommation réelle (-868 018 € en AE et -370 552 €) s'explique par les mouvements suivants :

	AE	CP
Annulations	-370 552	-370 552
Retraits d'engagements	-497 466	
<b>TOTAL</b>	<b>-868 018</b>	<b>-370 552</b>

SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS, AE : 26 545 355 €, CP : 27 042 821 €

**CEMAGREF AE : 22 244 935 € CP : 22 742 401 €**

Les moyens alloués en 2008 ont servi au soutien d'activités de recherche, à des programmes d'appui à la décision publique des services du MAP, au transfert et à la diffusion des connaissances vers les milieux professionnels et les établissements d'enseignement technique et supérieur agricoles :

- rémunérations des personnels techniques et administratifs et des personnels mis à disposition (A) ;
- subvention pour le soutien aux activités de recherche et d'appui aux politiques publiques (B).

**A. Mesures d'emplois 20 899 333 € en AE=CP**

Les mesures reflètent les dispositions du contrat quadriennal entre le CEMAGREF et l'État, signé le 10 février 2005, ainsi que la décision de transférer sur le budget de l'établissement les personnels mis à disposition par le MAP.

En 2008, 278 ETPT ont été financés par le programme 142 :

- 184 ETPT d'ingénieurs de catégorie A des corps du MAP ;
- 35 ETPT d'agents de catégorie B et C des corps du MAP ;
- 59 ETPT d'agents des corps du CEMAGREF.

## B. Financement du fonctionnement et des activités scientifiques et techniques 1 345 602 € en AE et 1 843 068 € en CP

### 1) Fonctionnement

La subvention allouée en 2008 a assuré le financement des actions de formation continue et d'action sociale des emplois transférés par le MAP (0,449M€ en AE = CP).

2) Activités scientifiques et techniques sur projet pour 0,896 M€ en AE et 1,394 M€ en CP.

L'écart entre l'objectif fixé en LFI 2008 (23,085 M€ en AE et CP) et la consommation s'explique par les mouvements suivants :

- l'annulation de la mise en réserve (-0,343 M€ en AE=CP) ;
- une sous-consommation en AE (-0,497 M€) correspondant à un retrait d'engagements sur années antérieures, non recyclables.

**INRA AE : 2 720 420 € CP : 2 720 420 €**

Les crédits 2008 ont couvert la rémunération d'un effectif de 40,7 ETPT qui assurent pour le compte du MAP des missions régaliennes déléguées à l'institut, pour un montant de 2,176 M€. Le reste de la subvention a été affecté à des dépenses de fonctionnement.

L'objectif fixé en LFI 2008 (2,747M€ en AE et CP) a été réalisé, malgré l'annulation de la mise en réserve (-0,027 M€).

**ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT AE : 1 580 000 € CP : 1 580 000 €**

### Subvention pour charges de service public (ACTA et ACTIA)

La subvention a permis à ces associations d'assurer leur rôle de têtes de réseau des organismes de développement (instituts et centres techniques agricoles et agro-alimentaires).

## ■ DÉPENSES D'INTERVENTION

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Transferts aux ménages	400 370		400 370	
Transferts aux entreprises	546 294	1 186 760	546 294	1 158 627
Transferts aux autres collectivités	11 985 862	72 844	13 826 668	974 990

Une partie des dépenses ayant été imputées par erreur sur les dépenses de fonctionnement (8 752 233 € en AE et 8 390 852 € en CP), le montant de la consommation réelle sur le titre 6 est donc de 10 011 837 € en AE et 10 524 469 € en CP.

Par ailleurs, des erreurs ont également été réalisées sur l'imputation entre les différentes catégories sur le titre 6.

Les dépenses sont justifiées ci-dessous en intégrant ces corrections d'imputation.

La différence entre la LFI 2008 et la consommation réelle (10 011 837 € en AE et 10 524 469 € en CP) s'explique par les mouvements suivants :

	AE	CP
Annulations	-1 231 160	-1 332 469
Redéploiements	-1 443 328	-2 551 982
Retraits d'engagements	-246 201	
Sous-consommation		-364 412
<b>TOTAL</b>	<b>-2 920 689</b>	<b>-4 248 863</b>

#### TRANSFERTS AUX MENAGES, AE : 446 631 €, CP : 446 631 €

Les crédits exécutés en 2008 ont permis le financement d'équipements scientifiques et de bourses de thèses, en accord avec les besoins exprimés par les régions et les organismes de recherche partenaires, notamment dans le cadre des contrats de projets Etat-Régions 2007-2013.

La différence avec la LFI (0,41 M€ en AE=CP) s'explique par un redéploiement à l'intérieur de l'action 02 et démontre ainsi la volonté de conforter encore davantage cette politique en faveur des étudiants doctorants.

#### TRANSFERTS AUX ENTREPRISES , AE : 451 136 €, CP : 119 831 €

##### Recherche appliquée à la sélection végétale AE : 451 136 €, CP : 119 831 €

Les AE utilisées en 2008 ont permis de signer 9 nouvelles conventions de recherche autour du thème « Recherche et mise au point de méthodes pour évaluer des résistances variétales durables à des agents pathogènes ». Les travaux engagés doivent permettre d'enrichir les réflexions et les actions sur le développement d'une agriculture durable, notamment par des orientations du progrès variétal et par la recherche d'économies d'intrants.

Les CP utilisés en 2008 ont permis le financement de 11 programmes de recherche. Les espèces végétales concernées sont diversifiées : grandes cultures (tournesol, pommes de terre), potagères (melon, laitue, tomate), fruitières (châtaignier, bananier, pommier), ornementales (pivoine, plants horticoles) et vigne. La plupart de ces programmes concernait les résistances aux pathogènes, en vue d'une moindre utilisation de produits phytosanitaires. Concernant le faible niveau de CP consommés en 2008, les premiers acomptes des conventions 2007 n'ont pas pu être mis en paiement sur l'exercice budgétaire 2008.

En effet, les conventions 2007 avaient été notifiées très tardivement (fin décembre 2007) et les premiers justificatifs sont parvenus au ministère fin 2008, après la clôture de la gestion.

L'objectif fixé en LFI 2008 (0,526 M€ en AE = CP) n'a donc pas été atteint en CP. En AE, l'écart s'explique par l'annulation de la mise en réserve (- 0,036 M€) et par un retrait d'engagements (-0,04 M€).

#### TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITES , AE : 9 114 070 €, CP : 9 958 007 €

##### Formation par la recherche , AE : 2 965 295 €, CP : 3 047 848 €

Les moyens qui ont été alloués en 2008 se répartissent en des dotations de soutien à des unités qualifiées, des financements de projets de recherche et de développement sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres et des bourses de thèse et de « post-doc ».

Les actions de recherche concernent :

1) les soutiens de programme aux unités de recherche de l'enseignement supérieur agricole sont attribués à chaque équipe en fonction du nombre de cadres scientifiques ; le nombre total de cadres scientifiques s'élevant à près de 680 (établissements publics et privés) avec un montant moyen de 2 578 €, soit 1,753 M€.

2) le financement de la part recherche des contrats quadriennaux d'établissement (bourses de thèses, équipement scientifique, aide au développement de l'encadrement doctoral) pour 1,212 M€ en AE et 1,295 M€ en CP ;

L'objectif fixé en LFI 2008 (4,499 M€ en AE et 4,619 M€ en CP) n'a pas été atteint en raison d'une annulation de la mise en réserve (- 1,075 M€ en AE et -1,195 M€). Celle-ci a conduit à adapter le financement des unités de recherche aux crédits disponibles (seuls 680 cadres ont été pris en compte au lieu des 790 prévus, soit un montant moyen réel de 2 578 € au lieu des 4 150 € prévus).

Par contre, le financement des contrats quadriennaux est supérieur à la prévision (1,3 M€ en CP au lieu de 0,925 M€).

**Recherche appliquée et innovation dans le domaine agroalimentaire AE : 29 971 €; CP : 680 170 €**

Les actions financées en 2008 dans le cadre d'appels à projets ont permis de développer des partenariats solides entre la recherche publique et la recherche privée et de renforcer le maillage du territoire national par des acteurs locaux de recherche et développement.

L'objectif fixé en LFI 2008 (1,906 M€ en AE et 3,178 M€ en CP) a été revu à la baisse avec une moindre ouverture en AE et une mobilisation des CP pour honorer les actions engagées avant 2008. Les AE ainsi dégagées ont abondé l'action 01.

La dynamique locale de la recherche n'en a pas pour autant été pénalisée. Les études financées par le 12<sup>ème</sup> CPER ayant apporté leurs résultats jusqu'en 2008, elle est maintenue à un niveau satisfaisant, conformément aux attentes ministérielles.

**Organismes de développement ,AE : 6 118 804 €; CP : 6 229 989 €****1. Qualification des instituts (ACTIA)**

En 2008, 17 centres et instituts techniques agro-alimentaires ont été qualifiés, ce qui leur a ouvert droit à recevoir une subvention (0,725 M€), calibrée en fonction du nombre d'ETP que ces instituts et centres techniques consacrent à leur mission d'interface.

**2. Dispositif des Unités mixtes technologiques (UMT) et des Réseaux mixtes thématiques (RMT).**

En 2008, 1 RMT et 1 UMT ACTIA ont été labellisés.

10 UMT ACTIA labellisées en 2006 ont reçu une subvention, de même que 4 UMT ACTA labellisées en 2007 et 6 UMT ACTA labellisées en 2006.

Le montant total alloué au titre de 2008 s'élève par conséquent à 4,437 M€ en AE = CP.

Par ailleurs, 0,376 M€ ont été attribués au titre des programmes de recherches pluriannuels.

**3. Partenariat national de développement des industries agroalimentaires (PNDIAA)**

Dans le cadre de la convention signée entre le MAP et OSEO, la dépense 2008 a été de 0,957 M€ en AE et de 1,08 M€ en CP.

L'objectif fixé en LFI 2008 (1,05 M€) a donc été atteint.

**BILAN DE LA CONSOMMATION DES CREDITS DE L'ACTION 02**

La prévision en LFI de l'action 02 était de 40 345 899 € en AE et 42 186 705 € en CP. L'écart entre cette prévision et la consommation (36 557 192 € en AE et 37 567 290 € en CP) s'explique par les mouvements suivants :

- l'annulation totale de la mise en réserve lors des deux décrets d'avance (-1 601 712 € en AE et -1 703 021 € en CP) ;
- les redéploiements réalisés en gestion vers l'action 01 (-1 443 328 € en AE et -2 551 982 € en CP) ;
- le solde de CP (- 364 412 €) ;
- des retraits d'engagement sur AE antérieures à 2008 (-743 667 €).

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Exécution 2007		LFI 2008		Exécution 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	71 802 738	76 409 142	74 362 210	75 961 404	80 012 267	82 558 659
Dotations en fonds propres (titre 7-2)						
Transferts (titre 6)	23 980 526	22 311 018	22 712 526	24 553 332	19 623 000	19 634 000
<b>Total</b>	<b>95 783 264</b>	<b>98 720 160</b>	<b>97 074 736</b>	<b>100 514 736</b>	<b>99 635 267</b>	<b>102 192 659</b>

## Précisions méthodologiques

Précisions méthodologiques :

Il convient de noter que le montant des subventions pour charges de service public (SCSP) figurant dans le tableau ci-dessus intègre les subventions qui sont allouées par le MAP au CEMAGREF et à l'INRA. Ces opérateurs font l'objet d'une présentation détaillée dans le programme 187 « Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources » de la mission « Recherche et enseignement supérieur ».

Par ailleurs, l'écart entre les AE et les CP s'explique par le fait que la subvention pour charges de service public allouée aux établissements publics de l'enseignement supérieur agricole inclut une part correspondant au financement d'investissements pluriannuels.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## Avertissement

A compter du 1er janvier 2009, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances (article 64 de la LFI 2008).

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Rappel du total des emplois (ETPT) rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	2 561	2 691	2 609
Emplois (ETPT) des opérateurs rémunérés par le programme (inclus dans le plafond d'emplois du ministère)	2 561	2 691	2 646
Emplois rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)	37		
Emplois (ETP) rémunérés par les opérateurs (hors plafond d'emplois du ministère)		872	1 575
- sous plafond d'emplois opérateurs		829	583
- hors plafond d'emplois opérateurs		43	92

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2007 (RAP)				Prévision 2008 (Budget prévisionnel)				Réalisation 2008 (Compte financier)			
	Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs			Rémunérés par ce programme	Rémunérés par les opérateurs		
		ETPT (1)	ETPT	ETP		Effectifs	ETPT (1)	sous plafond		hors plafond	Total	ETPT (1)
Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires	0	37			1	0	43	43	1	0	45	45
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire	2 561				2 690	829	0	829	2 645	583	947	1 530
<b>Total</b>	<b>2 561</b>	<b>37</b>			<b>2 691</b>	<b>829</b>	<b>43</b>	<b>872</b>	<b>2 646</b>	<b>583</b>	<b>992</b>	<b>1 575</b>

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(2) Emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'exécution 2008 est globalement conforme à la LFI mais une partie des crédits qui auraient dû être exécutés en titre 6 (transferts) a été par erreur imputée sur le titre 3.

L'analyse de l'exécution des emplois fait apparaître :

- une sous-exécution des emplois sous plafond, due à une ouverture moindre des postes offerts aux concours en 2007 dont le plein effet s'est fait sentir en 2008;

- une sur-exécution des autres emplois en fonction dans les opérateurs, liée à une sous-évaluation importante du nombre de ces emplois lors de l'élaboration du PAP 2008.

Cet écart s'explique notamment :

- par la comptabilisation, dans la partie sous plafond, d'emplois rémunérés par des crédits issus de conventions avec des structures et organismes tiers, qui auraient donc dû être inscrits dans la partie hors plafond ;
- par l'actualisation des éléments transmis par les opérateurs permettant le dénombrement des emplois hors plafond.

L'augmentation des emplois hors plafond résulte également du recours plus important que prévu à des agents sous CDD, adossés aux conventions ci-dessus mentionnées, mais n'ayant pas vocation à se pérenniser.

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS PRINCIPAUX (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## ASSOCIATIONS DE COORDINATION TECHNIQUE AGRICOLE ET DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 02 : Recherche, développement et transfert de technologie</b>	<b>7 699</b>	<b>6 897</b>	<b>7 451</b>	<b>7 900</b>	<b>7 881</b>	<b>7 881</b>
Subventions pour charges de service public	1 432	1 432	1 450	1 450	1 580	1 580
Dotations en fonds propres	0	0	0	0	0	0
Transferts	6 267	5 465	6 001	6 450	6 301	6 301
<b>Total pour ce programme</b>	<b>7 699</b>	<b>6 897</b>	<b>7 451</b>	<b>7 900</b>	<b>7 881</b>	<b>7 881</b>
<b>Programme 775 : Développement agricole et rural pluriannuel</b>	<b>4 905</b>	<b>3 235</b>	<b>3 633</b>	<b>2 176</b>	<b>2 310</b>	<b>2 310</b>
Subventions pour charges de service public	0	0	0	0	0	0
Dotations en fonds propres	0	0	0	0	0	0
Transferts	4 905	3 235	3 633	2 176	2 310	2 310
<b>Total</b>	<b>12 604</b>	<b>10 132</b>	<b>11 084</b>	<b>10 076</b>	<b>10 191</b>	<b>10 191</b>

## Précisions méthodologiques

L'analyse du tableau indique que :

- s'agissant des subventions pour charges de service public, l'exécution est un peu supérieure à la prévision, suite à un redéploiement réalisé au sein du programme.
- s'agissant des transferts sur l'action 02 du programme 142, l'exécution est inférieure à la prévision, celle-ci ayant été saisie de manière erronée lors de l'élaboration du PLF 2008.
- pour le CAS DAR, la réalisation, inférieure à la prévision en AE et supérieure en CP, s'explique par la nouvelle organisation du CAS mise en œuvre à compter du 01/07/2008.

## COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	2 900	2 356	Ressources de l'État	9 700	1 580
Fonctionnement	2 600	2 101	- subventions de l'État	9 700	1 580
Intervention	8 626	3 069	- ressources fiscales	0	0
			Autres subventions	2 476	96
			Ressources propres et autres	2 300	6 019
<b>Total des dépenses</b>	<b>14 126</b>	<b>7 526</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>14 476</b>	<b>7 695</b>
Résultat : bénéfice	350	169	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>14 476</b>	<b>7 695</b>	Total : équilibre du CR	<b>14 476</b>	<b>7 695</b>

## Enseignement supérieur et recherche agricoles

Programme n° 142 OPÉRATEURS

Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	0	0	Capacité d'autofinancement	2 900	169
Investissements	150	76	Ressources de l'État	0	
			Autres subv. d'investissement et dotations	0	148
			Autres ressources	0	
<b>Total des emplois</b>	<b>150</b>	<b>76</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 900</b>	<b>317</b>
Apport au fonds de roulement	2 750	241	Prélèvement sur le fonds de roulement		

## DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Mission d'appui aux RMT et aux UMT	2 900	2 300	4 026	76	9 302
	2 356	2 101	3 769	96	8 322

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur	37		
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		43	45
- hors plafond opérateurs		43	45
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	0	2	2
- rémunérés par l'État par ce programme	0	1	1
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	0	1	1

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

## Précisions méthodologiques

L'exécution démontre une maîtrise des effectifs et, en particulier des agents contractuels hors plafond qui sont rémunérés uniquement à partir des ressources propres dégagées par ces organismes.

Les deux autres emplois en fonction dans l'opérateur sont liés à des projets particuliers et financés en conséquence.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le tableau ci-dessous détaille les crédits alloués aux opérateurs de l'action 02 par le programme 775

## ENGAGEMENTS AE ET CP ACTA EN 2008

	AE	CP
Programme développement agricole 2008	1 781 600	1 781 600
Actions d'accompagnement 2008	202 800	202 800
Actions d'accompagnement 2007	500 625	500 625
AAP* 2004	123 343	123 343
AAP 2006	248 931	248 931
AAP 2007	352 834	352 834
<b>TOTAL</b>	<b>3 210 133</b>	<b>3 210 133</b>

\* AAP : appels à projets

Il convient de préciser que ces montants ont permis, en particulier, de solder des opérations engagées en 2006 plus rapidement qu'initialement envisagé et d'augmenter la part dévolue aux appels à projet 2008.

La subvention qui leur a été allouée en 2008 a permis à ces associations de remplir leur rôle de têtes de réseau des organismes de développement (instituts et centres techniques agricoles et agro-alimentaires).

## ECOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE ET VÉTÉRINAIRE

### FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Action ou programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2007		LFI 2008		Réalisation 2008	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° 01 : Enseignement supérieur</b>	<b>53 382</b>	<b>55 780</b>	<b>55 908</b>	<b>57 299</b>	<b>54 466</b>	<b>56 050</b>
Subventions pour charges de service public	46 229	48 627	47 708	49 099	46 316	47 900
Dotations en fonds propres	0	0	0	0	0	0
Transferts	7 153	7 153	8 200	8 200	8 150	8 150
<b>Action n° 02 : Recherche, développement et transfert de technologie</b>	<b>5 105</b>	<b>5 105</b>	<b>4 499</b>	<b>4 619</b>	<b>4 462</b>	<b>4 473</b>
Subventions pour charges de service public	0	0	0	0	0	0
Dotations en fonds propres	0	0	0	0	0	0
Transferts	5 105	5 105	4 499	4 619	4 462	4 473
<b>Total pour ce programme</b>	<b>58 487</b>	<b>60 885</b>	<b>60 407</b>	<b>61 918</b>	<b>58 928</b>	<b>60 523</b>
<b>Programme 143 : Enseignement technique agricole</b>	<b>2 048</b>	<b>2 048</b>	<b>1 055</b>	<b>1 055</b>	<b>1 066</b>	<b>1 066</b>
Subventions pour charges de service public	0	0	0	0	0	0
Dotations en fonds propres	0	0	0	0	0	0
Transferts	2 048	2 048	1 055	1 055	1 066	1 066
<b>Total</b>	<b>60 535</b>	<b>62 933</b>	<b>61 462</b>	<b>62 973</b>	<b>59 994</b>	<b>61 589</b>

#### Précisions méthodologiques

L'analyse du tableau indique que :

- s'agissant des subventions pour charge de service public, l'exécution est très proche de la LFI ;
- s'agissant des crédits de transfert (action 01 du programme 143 et action 02 du programme 142), l'exécution est également très proche de la prévision ; l'écart de -0,08 M€ en AE et -0,2 M€ en CP est essentiellement lié à l'absence de dégel de la réserve de précaution.

### COMPTE FINANCIER 2008 DE L'OPÉRATEUR

#### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier	Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier
Personnel	38 200	43 492	Ressources de l'État	64 933	52 482
Fonctionnement	85 200	103 471	- subventions de l'État	62 973	50 497
Intervention	8 200	8 150	- ressources fiscales	1 960	1 985
			Autres subventions	16 450	15 205
			Ressources propres et autres	80 000	87 569
<b>Total des dépenses</b>	<b>131 600</b>	<b>155 113</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>161 383</b>	<b>155 256</b>
Résultat : bénéfice	29 783	143	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	<b>161 383</b>	<b>155 256</b>	Total : équilibre du CR	<b>161 383</b>	<b>155 256</b>

Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier
Insuffisance d'autofinancement	43 800	0	Capacité d'autofinancement	0	143
Investissements	19 600	34 791	Ressources de l'État	47 900	25 969
			Autres subv. d'investissement et dotations	9 500	4 774
			Autres ressources	26 527	4 688
<b>Total des emplois</b>	<b>63 400</b>	<b>34 791</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>83 927</b>	<b>35 574</b>
Apport au fonds de roulement	20 527	783	Prélèvement sur le fonds de roulement		

### ■ DÉPENSES 2008 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2008 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actif.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
		43 200	100 200	8 200	42 600	<b>194 200</b>
		43 491	103 471	8 150	34 791	<b>189 903</b>

### ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2007 (RAP)	Prévision 2008 * (Budget prévisionnel)	Réalisation 2008 (Compte financier)
Emplois rémunérés par l'opérateur			
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur		829	1 530
- sous plafond opérateurs		829	583
- hors plafond opérateurs		0	947
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	3 095	3 217	3 015
- rémunérés par l'État par ce programme	2 561	2 690	2 645
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	534	527	370

\* Les emplois rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs sont présentés à titre indicatif pour 2008 selon les modalités prévues pour le PAP 2009.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

La subvention qui leur a été attribuée en 2008 a permis aux établissements d'enseignement supérieur publics d'assurer leurs missions d'enseignement et de recherche. Les modalités d'attribution et de répartition de cette subvention sont précisées dans la JP€ du PAP 2008.

Par ailleurs, l'état verse aux opérateurs :

- des subventions spécifiques destinées notamment à prendre en charge la formation initiale des agents, l'aide sociale aux étudiants, une participation à l'organisation des concours,
- des subventions d'investissement destinées principalement aux travaux de sécurité et de maintenance des bâtiments (compte tenu des besoins en la matière) et aux rénovations et constructions.

**1. Formation :**

Effectifs formés par les opérateurs en 2008

Type formation	Effectifs
<i>Vétérinaires</i>	1 842
<i>Ingénieurs (1)</i>	4 773
<b>TOTAL</b>	<b>6 615</b>

(1) Dont 653 "paysagistes"

NB : Le nombre total d'étudiants formés en 2008 est de 10 734, en prenant en compte les effectifs formés par les établissements privés du supérieur (soit 4 119 étudiants), qui ne sont pas opérateurs de l'état.

**2. Recherche :**

Thématiques de recherche 2008	Nombre d'enseignants chercheurs participant
<i>Mathématiques appliquée biométrie</i>	28
<i>Biologie végétale</i>	69
<i>Eau</i>	20
<i>Ecologie et biodiversité</i>	56
<i>Didactique</i>	20
<i>Génétique animale</i>	18
<i>Agronomie : systèmes de cultures</i>	84
<i>Zootéchnie et système d'élevage</i>	22
<i>Economie et gestion</i>	75
<i>Sciences biomédicales</i>	84
<i>Santé animale, santé publique (vétérinaire)</i>	72
<i>Nutrition (alimentation et santé)</i>	34
<i>Agro alimentaire (Procédés et qualité)</i>	145
<i>Territoires</i>	44
<b>TOTAL</b>	<b>771</b>

Un effort particulier a pu être réalisé en 2008 grâce aux reports de crédits et au redéploiement réalisé entre l'action 02 et l'action 01, ainsi que cela est précisé dans la partie du RAP consacrée à l'exécution du programme 142.

Enfin, il convient de rappeler que le Centre national de promotion rurale de Clermont-Ferrand (CNPR), opérateur du programme 143, a été transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2008 sur le programme 142, dans le cadre de la constitution du « pôle dijonnais » sous l'égide de l'ENESAD.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

### Avertissement

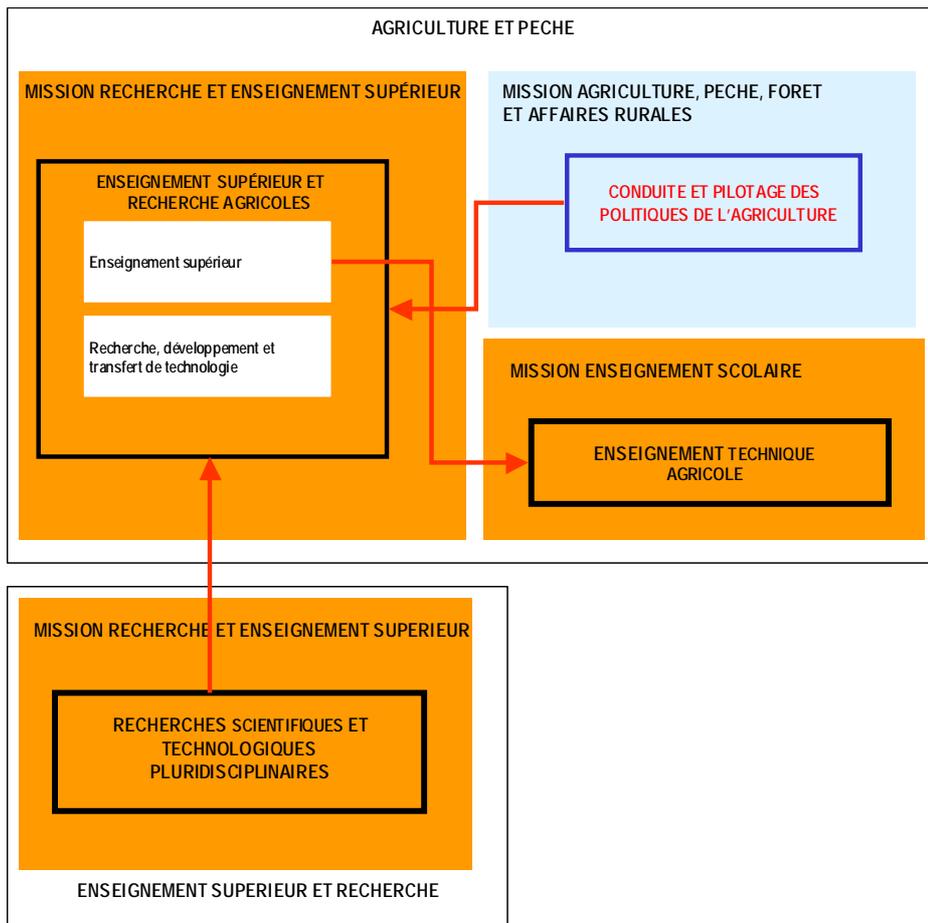
Sont données dans cette partie les évaluations des dépenses complètes (comptabilité budgétaire) et des coûts complets (comptabilité générale de l'État) par action après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique. Ces évaluations ont été conduites par les ministères en charge des programmes, avec l'appui des départements comptables ministériels, en concertation avec le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. La démarche pragmatique adoptée s'est appuyée sur les principes et méthodes définis au plan interministériel.

L'attention est appelée sur le fait que l'analyse des coûts a posteriori a été menée à partir de données d'exécution budgétaires et comptables non définitivement arrêtées (situation arrêtée le 9 mars 2009). L'objet de l'analyse des coûts est de donner au Parlement des ordres de grandeur suffisamment significatifs mais pas nécessairement précis à l'euro près. Le fait que ces dernières aient pu le cas échéant faire l'objet de réajustements ultérieurs n'est pas de nature à altérer la signification des résultats présentés ici.

Après un rappel de la cartographie des déversements concernant le programme et ses actions ainsi que des dépenses prévisionnelles complètes pour 2008, telles qu'elles résultent du retraitement des crédits ouverts par la LFI et des fonds de concours prévus, les résultats de l'analyse des coûts des actions sont présentés en deux volets : les dépenses complètes exécutées, basées sur les données de la comptabilité budgétaire, et les coûts complets, basés sur les données de la comptabilité générale (ou charges).

### SCHÉMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les liens entre les actions du programme et avec des actions d'autres programmes.



## VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS

Intitulé de l'action	LFI 2008 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2008 après ventilation interne	LFI 2008 après ventilation externe
Enseignement supérieur	237 226 500	237 226 500	249 981 128
Recherche, développement et transfert de technologie	44 744 244	44 744 244	50 674 542
<b>Total</b>	<b>281 970 744</b>	<b>281 970 744</b>	<b>300 655 670</b>

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »

## Avertissement

Les dépenses complètes sont présentées en deux phases. Lorsque sont opérés des déversements entre actions du programme, seuls ceux-ci sont pris en compte dans un premier temps, afin que le responsable de programme présente les dépenses par action de politique publique résultant de sa gestion.

Les déversements vers ou depuis les actions d'autres programmes, voire d'autres missions, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la dépense complète exécutée, par action de politique publique.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 CP	Ventilation interne	Exécution 2008 après ventilation interne	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
	Dépenses directes	(au sein du programme)			
Enseignement supérieur	234 325 213	0	234 325 213	-2 901 287	+12 675 663
Recherche, développement et transfert de technologie	40 906 539	0	40 906 539	-3 837 705	-2 414 169
<b>Total</b>	<b>275 231 752</b>	<b>0</b>	<b>275 231 752</b>	<b>-6 738 992</b>	<b>+10 261 494</b>

## Modalités de déversement

III n'y a pas de déversement interne au programme.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

Intitulé de l'action	Exécution 2008 après ventilation interne	Ventilation externe	Exécution 2008 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2008	Écart à l'exécution 2007
		(entre programmes)			
Enseignement supérieur	234 325 213	+6 670 697	240 995 910	-8 985 218	+13 479 736
Recherche, développement et transfert de technologie	40 906 539	+5 303 939	46 210 478	-4 464 064	-165 471
<b>Total</b>	<b>275 231 752</b>	<b>+11 974 636</b>	<b>287 206 388</b>	<b>-13 449 282</b>	<b>+13 314 265</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-11 974 636</b>
Enseignement technique agricole (Mission « Enseignement scolaire »)	+14 572 118
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-17 924 719
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (Mission « Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales »)	-8 622 035

**Modalités de déversement**

Les déversements externes vers le programme 142 correspondent à la part des moyens en personnel et en fonctionnement de l'administration centrale et des moyens communs du ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) - inscrits sur le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » - mobilisée pour la réalisation du programme. Les évaluations sont obtenues à partir d'enquêtes d'activités menées dans les structures concernées.

Le programme bénéficie également de moyens en provenance du programme "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires".

Par ailleurs, le programme comporte des établissements d'appui à l'enseignement technique agricole rattachés à des écoles supérieures, dont les moyens font l'objet de déversement vers le programme 143 "Enseignement technique agricole" de la mission « Enseignement scolaire ».

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

En 2008, les dépenses complètes s'élèvent à 287,2 M€. Les actions de politique publique du programme bénéficient des moyens en provenance du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture" de la mission « Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales » pour un montant de 8,6 M€, soit 1 % des ventilations opérées depuis ce programme soutien. L'action "Enseignement supérieur" reçoit 71% de ces déversements.

Le programme 142 reçoit également une partie des moyens du programme "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires", au titre de crédits de fonctionnement et d'intervention de l'ANR à hauteur de 17,9 M€.

Enfin, il déverse 14,5 M€ vers le programme "Enseignement technique agricole".

**Ecart à la prévision 2008 :**

Les dépenses complètes du programme sont inférieures de 13,4 M€ (- 4,5 %) à la prévision. La baisse des moyens déversés depuis le programme "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires" affecte les deux actions.

L'action "Enseignement supérieur" enregistre également un léger recul de la part des moyens du programme soutien qui lui est consacrée au sein du programme. En outre, le montant déversé depuis cette action vers le programme "Enseignement technique agricole" est supérieur à la prévision.

**Ecart à l'exécution 2007 :**

Les dépenses complètes progressent par rapport à 2007 (+ 13,3 M€). Plus des trois quarts de cette hausse provient de celle des dépenses directes.

Le déversement au titre de l'ANR, qui bénéficie aux deux actions, augmente. L'action "Enseignement supérieur" bénéficie également d'une augmentation de la part des moyens du programme soutien qui lui est consacrée au sein du programme. Ces moyens supplémentaires font plus que compenser le déversement vers l'enseignement technique qui n'était pas inscrit en 2007.

## COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

**Avertissement**

La construction de coûts complets assis exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges) a pour but de compléter l'information du Parlement en donnant une image plus fidèle de la consommation de l'ensemble des ressources, imputable à l'exercice, permettant l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Il s'agit là d'un objectif à terme.

En effet, la présentation des coûts complets revêt encore un aspect lacunaire, tant dans leur teneur que dans leur interprétation.

La palette des données comptables à analyser est certes large en théorie : charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), rattachement de charges à l'exercice et charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...). Toutefois, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan.

La non exhaustivité du bilan de l'État et les difficultés inhérentes à l'appropriation progressive de la comptabilité générale limitent encore de fait la portée de l'analyse des coûts appliquée aux charges. Les données comptables elles-mêmes et les traitements analytiques ne permettent pas encore d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts complets des politiques publiques. Le coût économique et le lien avec les activités, lorsqu'ils auront pu être établis, ne sauraient donc avoir qu'un caractère indicatif, au mieux illustratif.

Intitulé de l'action	Exécution 2008	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2008	Écart à l'exécution 2007
	Coûts directs	au sein du programme	entre programmes	Coûts complets	Coûts complets
Enseignement supérieur	227 024 752	0	+7 467 804	234 492 556	-2 977 032
Recherche, développement et transfert de technologie	40 259 083	0	+5 351 164	45 610 247	+630 164
<b>Total</b>	<b>267 283 835</b>	<b>0</b>	<b>+12 818 968</b>	<b>280 102 803</b>	<b>-2 346 868</b>

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	<b>-12 818 968</b>
Enseignement technique agricole (Mission « Enseignement scolaire »)	+14 118 120
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (Mission « Recherche et enseignement supérieur »)	-21 623 089
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (Mission « Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales »)	-5 313 999

## ANALYSE DES COÛTS COMPLETS

L'analyse en coûts complets a intégré les charges ayant donné lieu à décaissement, le solde des charges à payer 2008-2007, le solde des charges constatées d'avance 2008-2009 ainsi que les provisions pour charges nettes des reprises.

Les coûts directs

Les coûts directs s'élèvent à 267,3 M€, soit 7,9 M€ de moins que les dépenses directes. Pour 64 %, l'écart est du à des provisions pour charges nettes des reprises négatives, avec des reprises sur provisions au titre de 2008 supérieures aux provisions pour charges 2008. Le reste de l'écart provient d'un solde de charges à payer négatif, les charges à payer au titre de 2007 étant supérieures à celles à payer au titre de 2008.

Pour l'action "Enseignement supérieur", ces deux types de situation comptable concernent les bourses sur critères sociaux (pour respectivement 3,4 M€ et 1 M€). Des charges à payer au titre de 2007 concernent le financement des établissements privés d'enseignement supérieur (1,75 M€) et des reprises sur provisions concernent le financement des établissements publics d'enseignement supérieur dans le cadre des contrats de projets Etat-région (CPER) (1,1 M€).

Pour l'action "Recherche, développement et transfert de technologie", il s'agit essentiellement de reprises sur provisions concernant la recherche appliquée au domaine agroalimentaire pour la qualité nutritionnelle et sanitaire des produits, dans le cadre des CPER, pour 0,5 M€.

#### Les coûts complets

Les coûts complets sont obtenus avec les mêmes modalités de ventilation que celles utilisées pour calculer les dépenses complètes. Ils s'élèvent à 280,1 M€, avec des déversements de + 12,8 M€. Ils sont inférieurs de 2,3 M€ (- 0,8 %) aux coûts complets de 2007. Ce recul provient d'une baisse des dépenses directes, en partie compensée par une hausse des déversements vers le programme.